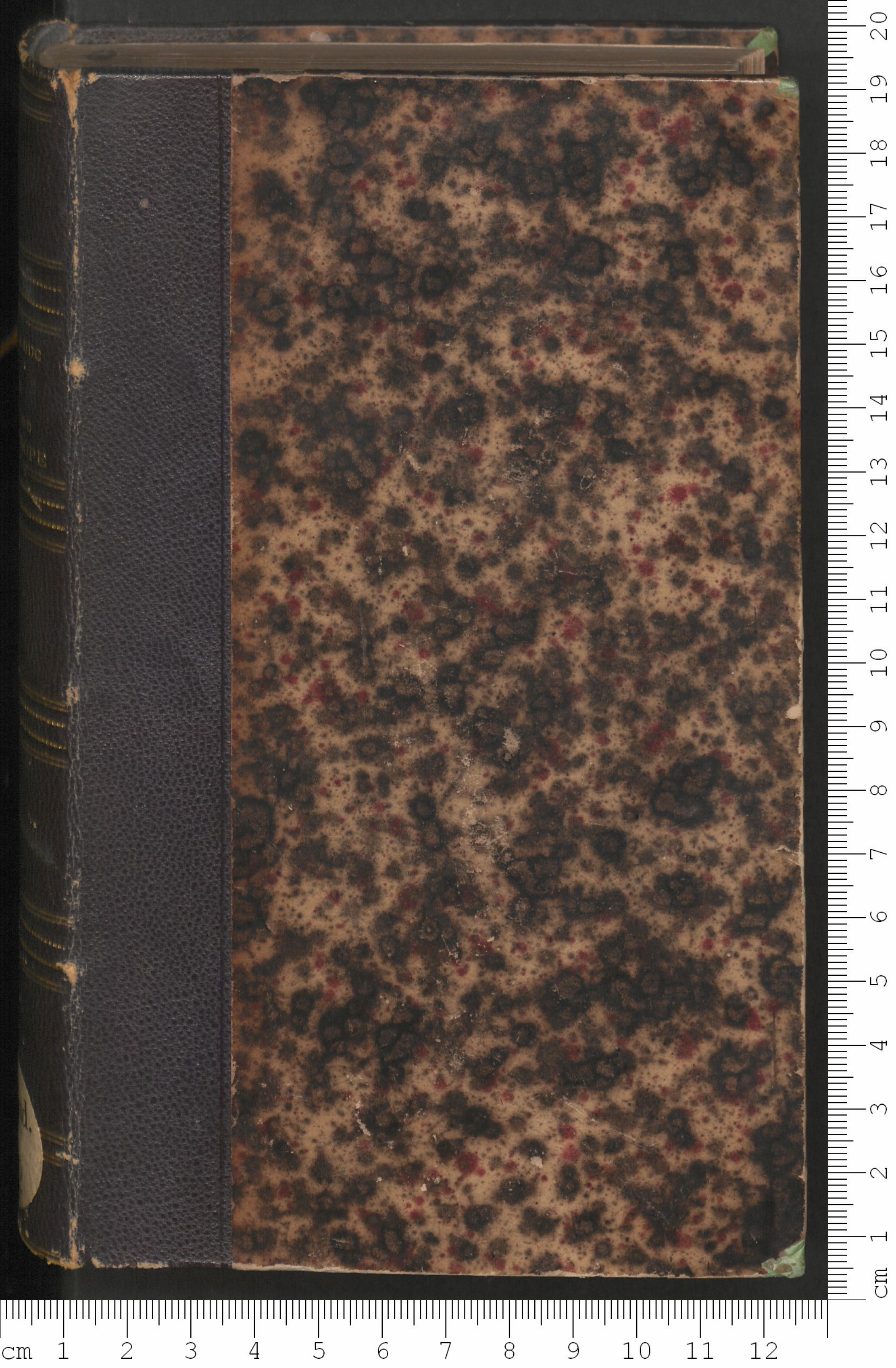
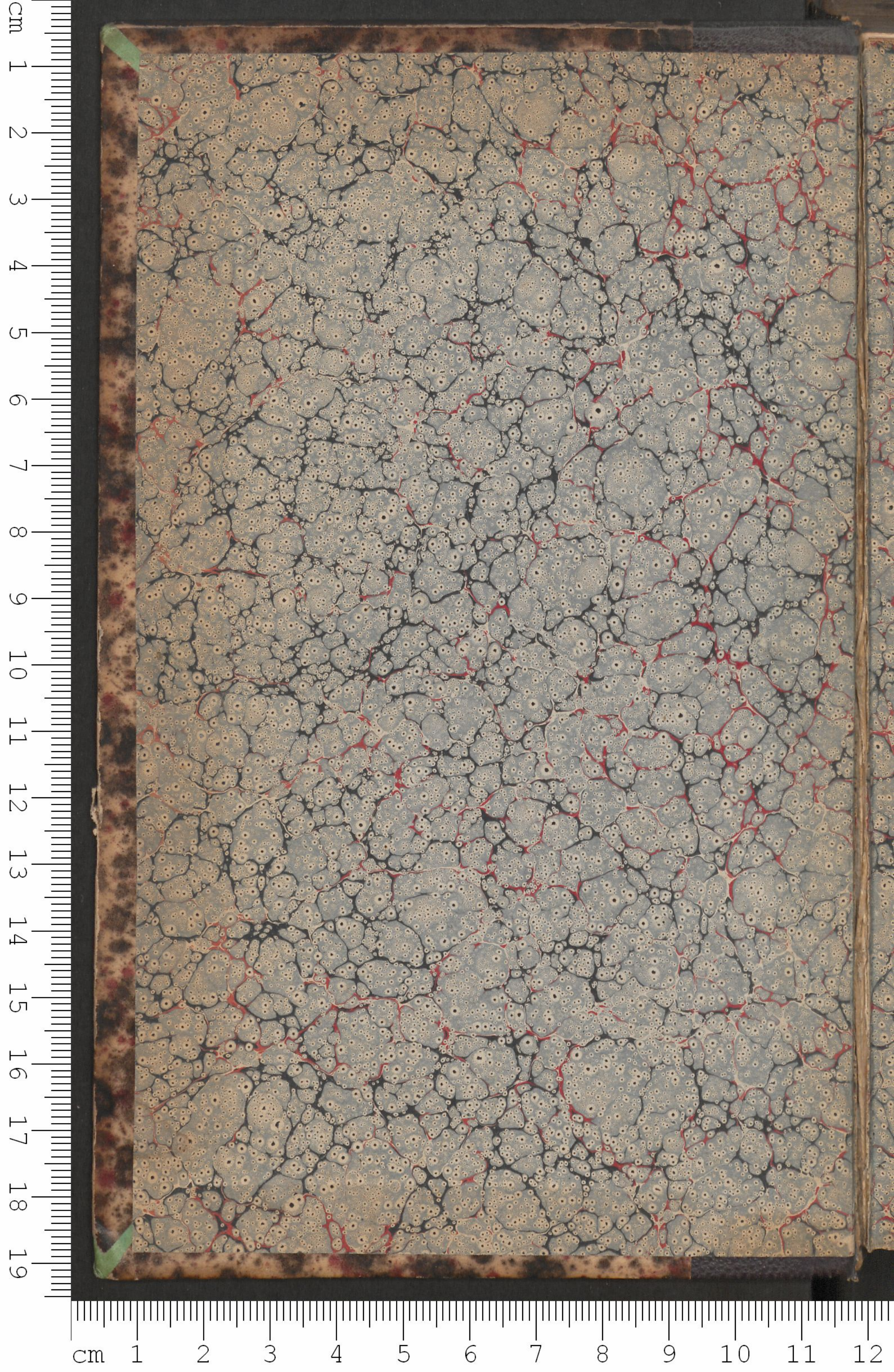
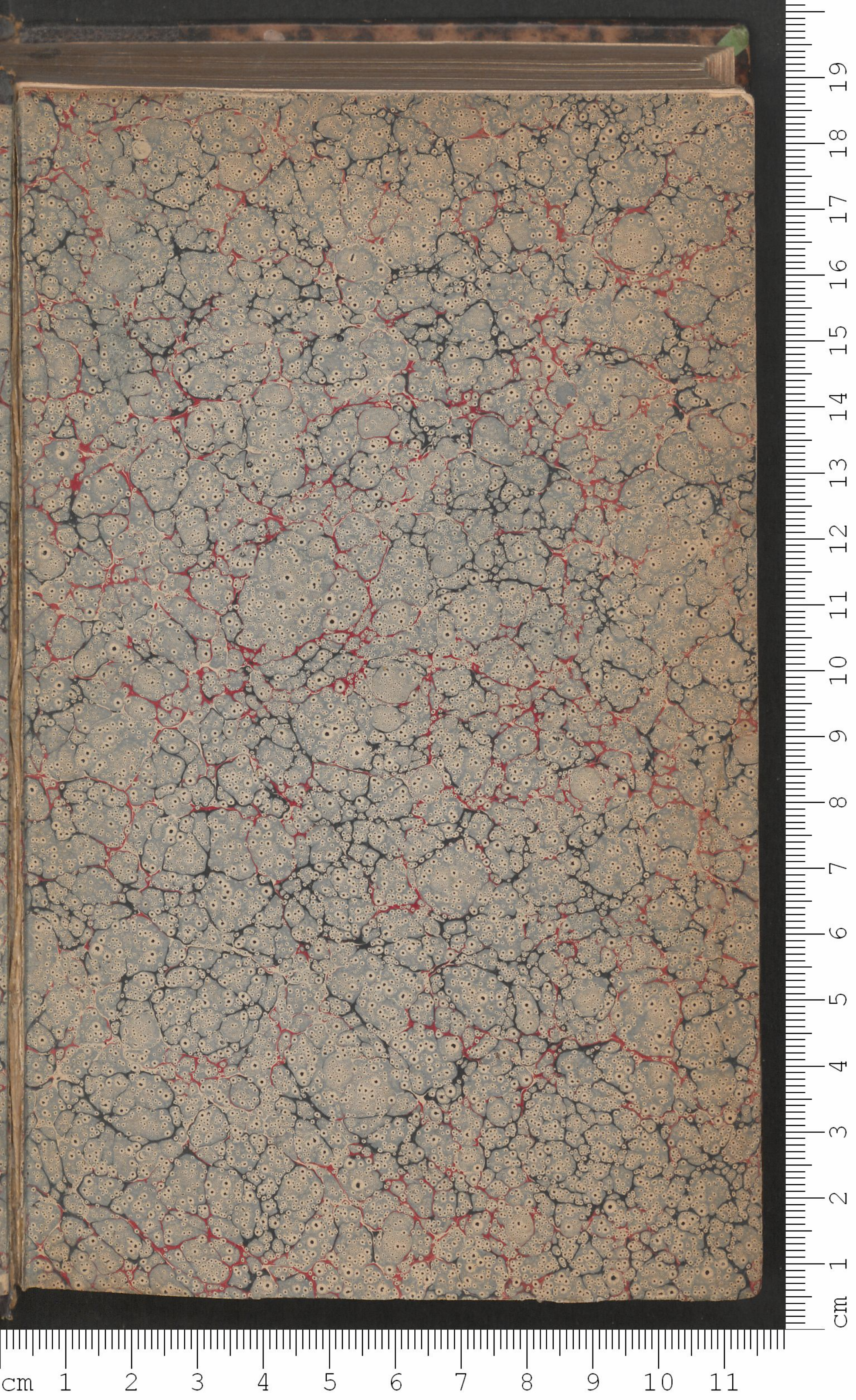
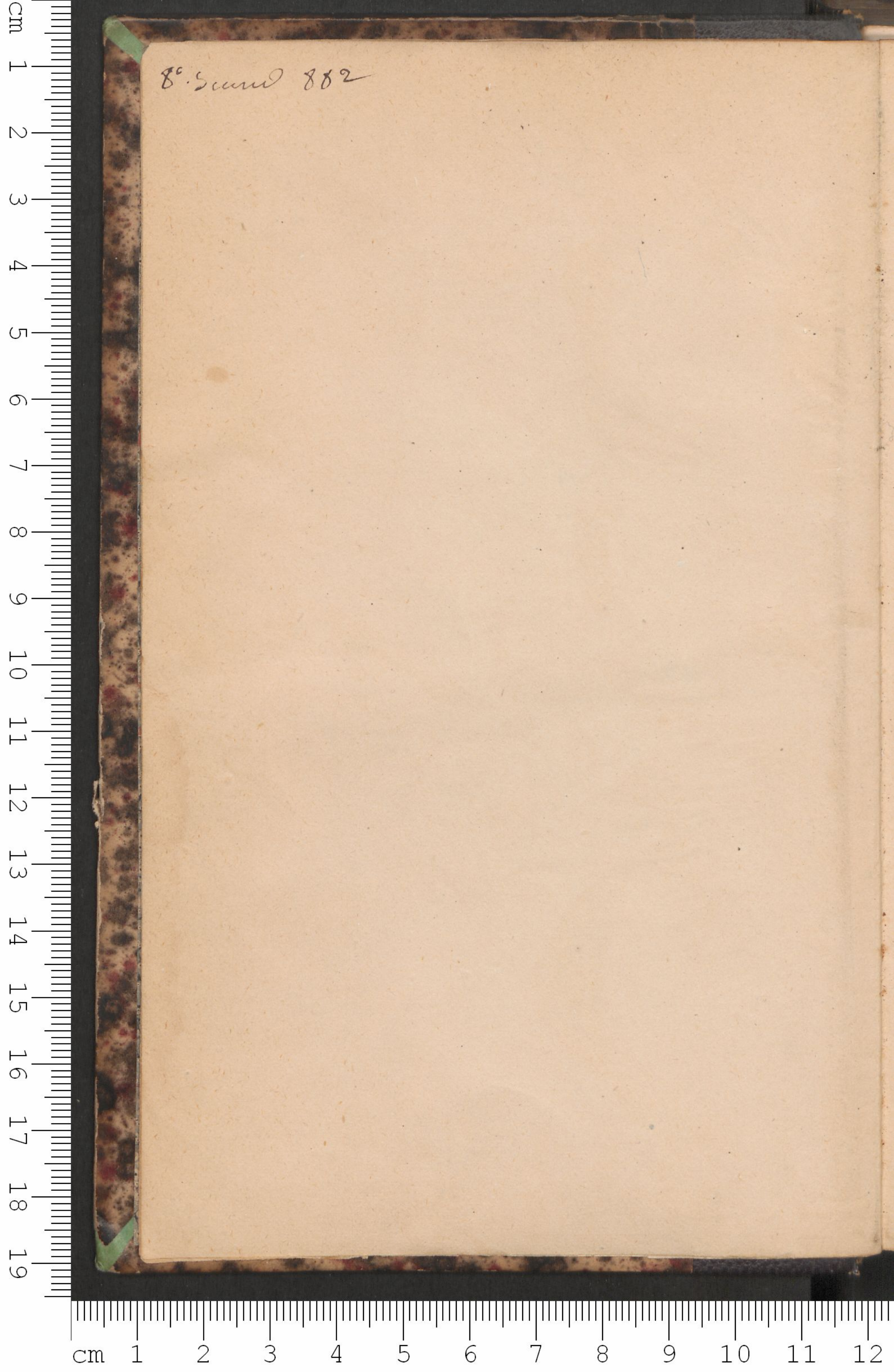

LÉOUZON LE DUC
ÉTUDES
SUR LE NORD
DE L'EUROPE

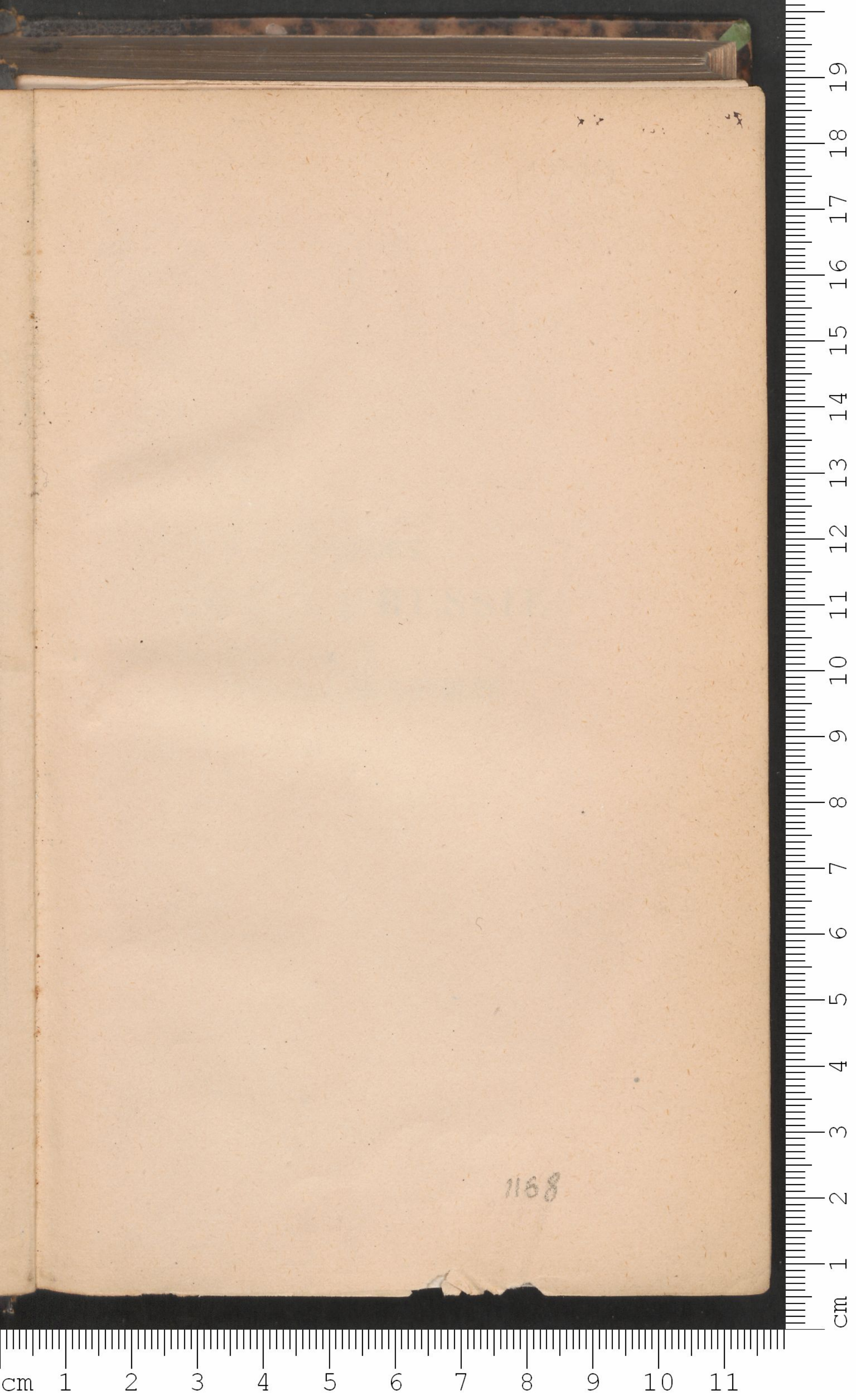


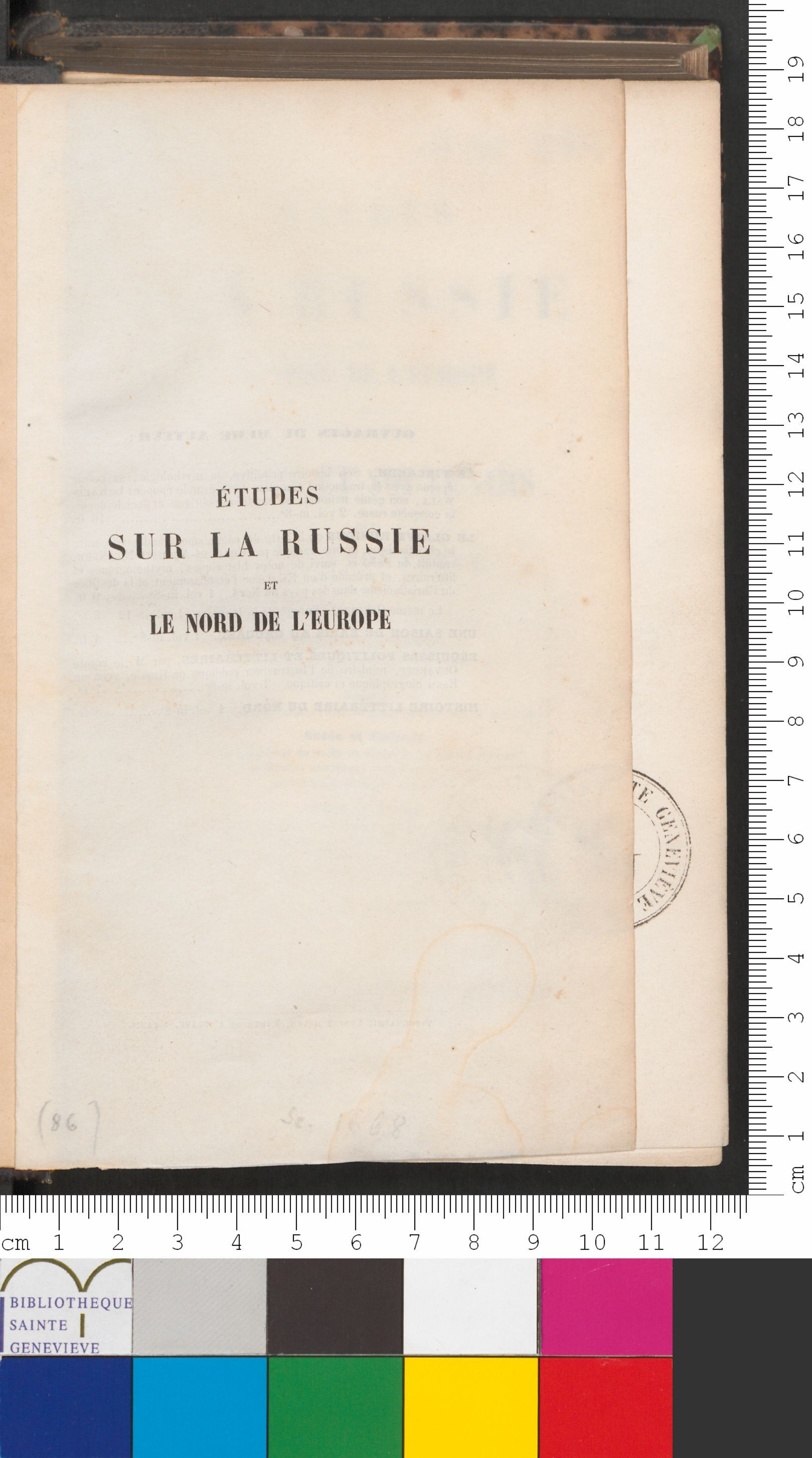




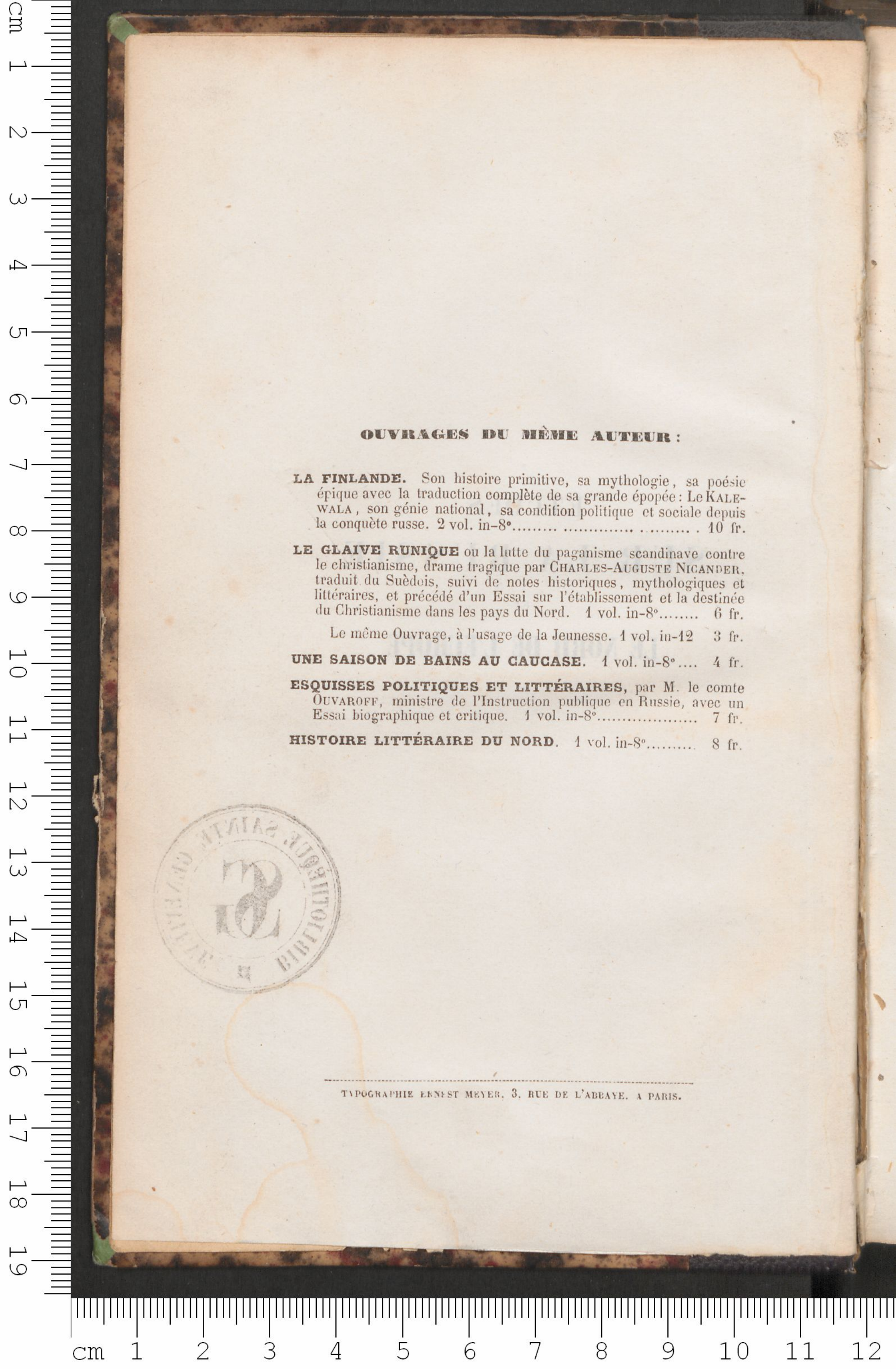





1168



ÉTUDES
SUR LA RUSSIE
ET
LE NORD DE L'EUROPE



OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

LA FINLANDE. Son histoire primitive, sa mythologie, sa poésie épique avec la traduction complète de sa grande épopée : Le KALEWALA, son génie national, sa condition politique et sociale depuis la conquête russe. 2 vol. in-8°.................................. 10 fr.

LE GLAIVE RUNIQUE ou la lutte du paganisme scandinave contre le christianisme, drame tragique par CHARLES-AUGUSTE NICANDER, traduit du Suèdois, suivi de notes historiques, mythologiques et littéraires, et précédé d'un Essai sur l'établissement et la destinée du Christianisme dans les pays du Nord. 1 vol. in-8°........ 6 fr.

Le même Ouvrage, à l'usage de la Jeunesse. 1 vol. in-12 3 fr.

UNE SAISON DE BAINS AU CAUCASE. 1 vol. in-8°.... 4 fr.

ESQUISSES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES, par M. le comte OUVAROFF, ministre de l'Instruction publique en Russie, avec un Essai biographique et critique. 1 vol. in-8°.................... 7 fr.

HISTOIRE LITTÉRAIRE DU NORD. 1 vol. in-8°......... 8 fr.

TYPOGRAPHIE ERNEST MEYER, 3, RUE DE L'ABBAYE, A PARIS.

ÉTUDES

SUR

LA RUSSIE

ET

LE NORD DE L'EUROPE

RÉCITS ET SOUVENIRS

PAR

L. LÉOUZON LEDUC

Napoléon dans le Nord.

Le tombeau de Napoléon et la Russie. — Napoléon ou le Lion dans le désert.

Russie

Recrutement de l'armée russe. — Nadeschda ou l'esclave moscovite

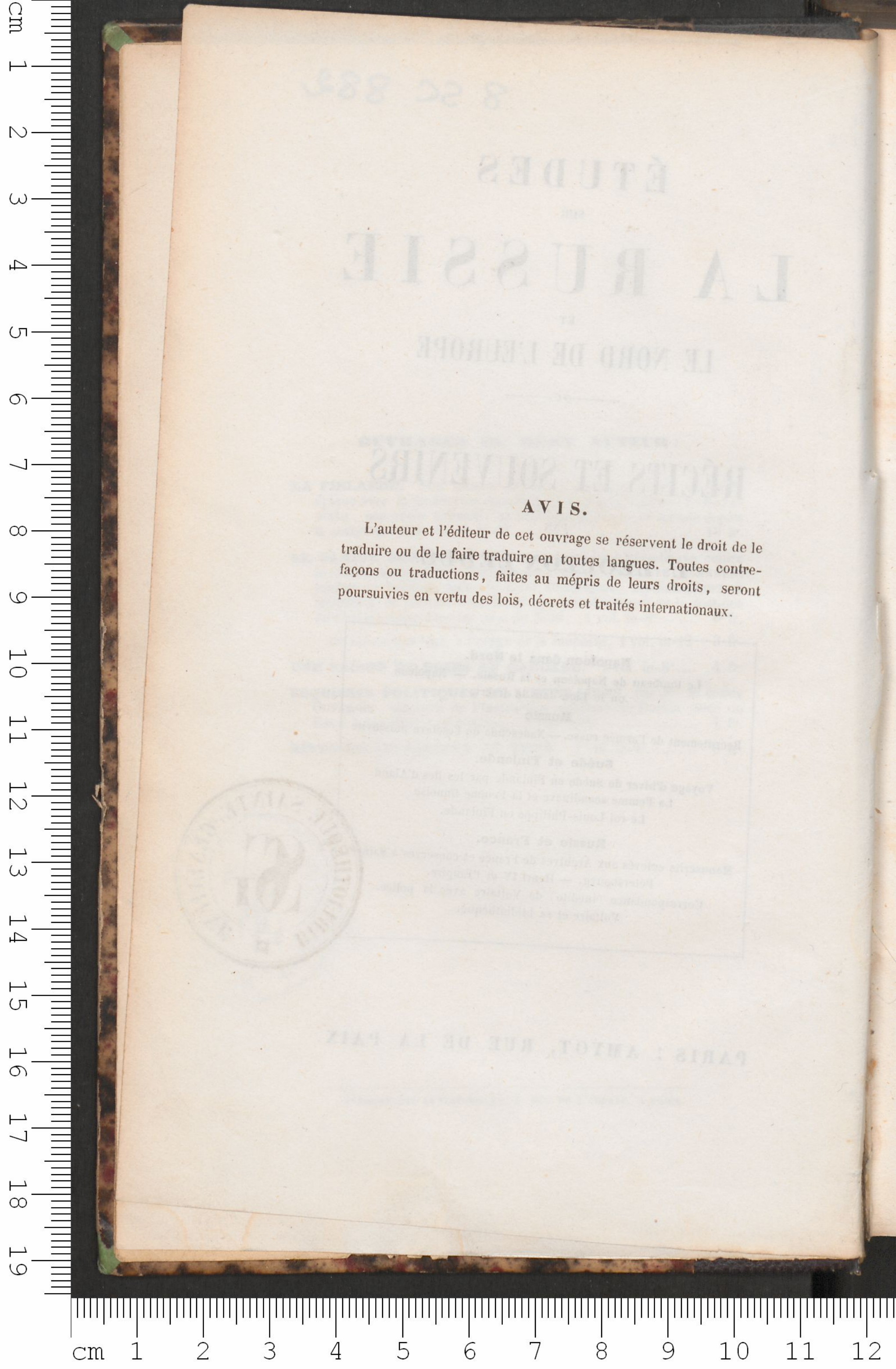
Suède et Finlande.

Voyage d'hiver de Suède en Finlande par les îles d'Aland
La Femme scandinave et la Femme finnoise
Le roi Louis-Philippe en Finlande.

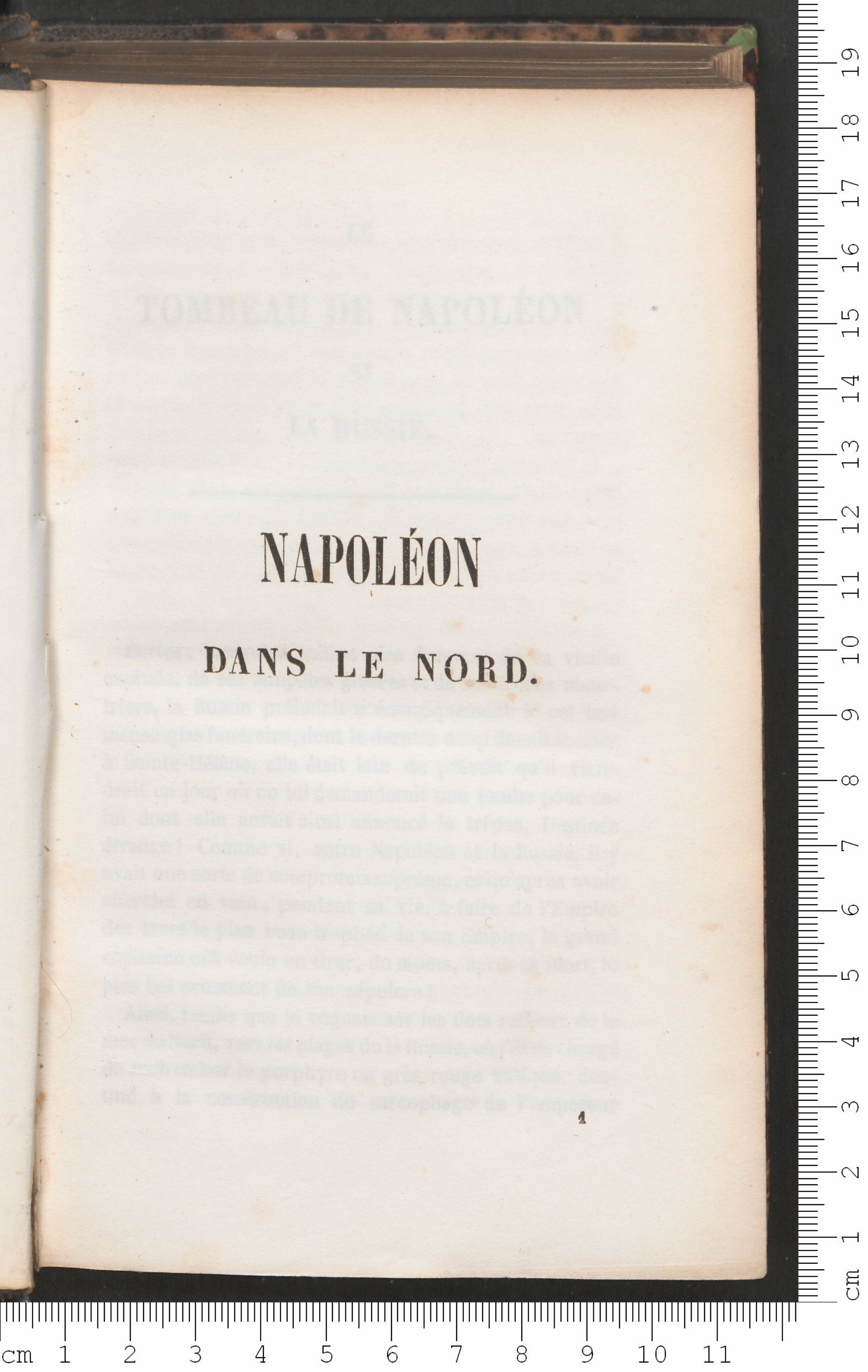
Russie et France.

Manuscrits enlevés aux Archives de France et conservés à Saint-Pétersbourg. — Henri IV et l'Empire.
Correspondance (inédite) de Voltaire avec la police.
Voltaire et sa bibliothèque.

PARIS : AMYOT, RUE DE LA PAIX.



AVIS.



NAPOLÉON

DANS LE NORD.

LE
TOMBEAU DE NAPOLÉON
ET
LA RUSSIE.

I.

Certes, lorsqu'au milieu des flammes de sa vieille capitale, de ses tempêtes glacées et de ses frimas meurtriers, la Russie préludait si énergiquement à cet immense glas funéraire, dont le dernier coup devait sonner à Sainte-Hélène, elle était loin de prévoir qu'il viendrait un jour où on lui demanderait une tombe pour celui dont elle aurait ainsi annoncé le trépas. Destinée étrange! Comme si, entre Napoléon et la Russie, il y avait une sorte de compromis suprême, et qu'après avoir cherché en vain, pendant sa vie, à faire de l'Empire des tzars le plus beau trophée de son Empire, le grand capitaine eût voulu en tirer, du moins, après sa mort, le plus bel ornement de son sépulcre!

Ainsi, tandis que je voguais sur les flots radieux de la mer du Nord, vers les plages de la Russie, où j'étais chargé de rechercher le porphyre ou grès rouge antique, destiné à la construction du sarcophage de l'empereur

Napoléon, mon esprit se jouait avec ces rapprochements fantastiques, sans doute, mais auxquels une certaine poésie aventureuse communiquait une véritable séduction. L'homme est ainsi fait, l'homme voyageur surtout : impatient d'une réalité qui l'oppresse, il se jette volontiers dans le monde des chimères, revêtant d'un idéal impossible la nature qui se déroule ingénument devant lui.

Je traversai Hambourg et Lübeck ; Hambourg, la courtisane dorée, la fée aux blonds cheveux, à la libre allure, à la harpe vibrante ; Lübeck, la vieille matrone, au front morne et sombre, à la bouche plaintive, peu soucieuse du présent, peu confiante dans l'avenir, mais glorieuse et fière du passé.

J'effleurai à peine ces deux villes ; j'avais hâte de me rendre en Russie, où m'appelaient les ordres du gouvernement. Ce fut donc pour moi une grande joie lorsque, du pont du navire, je vis surgir à l'horizon la cime des mâts de la flotte de Kronstadt ; et plus loin, la ville impériale elle-même, avec ses quais de granit, ses blanches colonnades, ses coupoles flamboyantes comme le soleil ; toute cette vaste création à laquelle Pierre-le-Grand a donné son nom, et d'où la Russie étend ses regards et son bras sur l'Europe.

Dès mon arrivée, je m'occupai de l'objet de ma mission. Il s'agissait, comme je le disais tout-à-l'heure, de rechercher un porphyre ou grès reproduisant exactement le ton du rouge antique et pouvant donner des masses suffisantes pour former le gigantesque sarcophage que la France se proposait d'élever à Napoléon sous le dôme des Invalides. Belle et magnifique idée de M. Visconti, architecte du monument, d'avoir voulu abriter

les restes du nouveau César sous la même pierre qui recouvrait la cendre des empereurs romains! Ainsi la mort devait confirmer la vie, le mausolée éterniser le trône.

Déjà plusieurs échantillons de porphyre rouge antique avaient été envoyés de Russie au ministère de l'Intérieur. Ces échantillons que je portais avec moi me donnaient par conséquent la certitude que je trouverais en Russie la matière tant désirée; mais sur les gisements du porphyre, sur la dimension des blocs, sur les moyens d'exploitation et de transport, je ne possédais, à dire vrai, aucun renseignement de quelque valeur. Une exploration était donc nécessaire; mes instructions me la prescrivaient; je l'entrepris.

II.

Ma première démarche, à Saint-Pétersbourg, fut une visite au Corps impérial des mines. Cet établissement, le miroir géologique de tout l'Empire, est, sans contredit, le plus riche, le plus complet de ce genre qui soit en Europe. Les montagnes de la Laponie et de la Finlande, les mont Valdaï et les Crapacks; les montagnes de la Tauride et du Caucase; le vaste Oural avec les monts Altaï, Nerschinski et Baïkals; la Sibérie et le Kamschatka, toutes les parties de la Russie, ont payé et paient encore chaque jour au Corps des mines de Saint-Pétersbourg un généreux tribut. Topazes de toutes nuances, rubis, bérils, améthistes, émeraudes, aventurines, agathes, onyx, lapis lazuli, turquoises, aigues-marines, grenats, pierres de Labrador, malachites, marbres, porphyres, quelle ri-

chesse de la terre ne s'y trouve pas représentée ? Magnifique damier dont chaque case est une pure et scintillante étoile. Et au milieu de tout cela, une énorme masse d'or brut gisant à terre, comme la fortune d'un empire fondue dans un jour d'incendie, et solidifiée au souffle de l'orage.

Mais le Corps des mines n'est pas seulement une exposition des produits géologiques et minéralogiques de la Russie, c'est encore une école destinée à former des ingénieurs pour les travaux d'exploitation et pour les études du cadastre. Dans ce Corps, comme dans tous les instituts officiels de l'Empire, les élèves sont soumis au régime militaire. Je remarquai parmi eux plusieurs figures intelligentes; mais dans le plus grand nombre cette allure raide et gourmée, qui caractérise d'ordinaire nos conscrits de collége.

Pour faciliter aux jeunes ingénieurs l'étude pratique de la science des mines, on a disposé, dans un vaste musée, tous les instruments et appareils qui servent à exploiter le minerai, et à le mettre en œuvre. Cette partie est fort curieuse. Les instruments et appareils sont faits avec tant d'art, ils fonctionnent avec tant de netteté, qu'à travers ces miniatures, on se figure, sans peine, en quoi consiste le travail des ouvriers mineurs, et quels en sont les résultats.

Comme complément de ce côté pratique de l'établissement, je citerai encore l'imitation des mines de Perm : spectacle étrange dont on jouit à la lueur des flambeaux, au fond de lugubres souterrains. Quoi de plus frappant que ces mouvements de terrain, que ces vicissitudes de couleur, que cette succession de couches et de veines ! c'est bien là l'intérieur d'une mine; c'est aussi la même

température froide, humide, malsaine. Ah ! le cœur se serre, en pensant qu'à cinq cents lieues de ces mines factices, des mines réelles engloutissent des milliers d'ouvriers, qui usent leur corps et leur âme, à en arracher cet or instrument fatal de nos plaisirs et de nos misères !

III.

Après avoir recueilli au Corps des mines de Saint-Pétersbourg, d'importants renseignements pour l'objet de ma mission, je songeai, pour les compléter, à faire le voyage de Péterhoff. Là, se trouve une vaste fabrique appartenant à la couronne, où l'on met en œuvre les porphyres, les malachites, et autres pierres précieuses issues des gisements minéralogiques de l'Empire, et même des pays étrangers (1). J'étudiai principalement dans cette fabrique les procédés de taille et de polissage.

Péterhoff est situé à environ dix lieues de Saint-Pétersbourg. C'est le Versailles de la Russie. Tous les voyageurs ont célébré les fêtes populaires et les splendides illuminations qui s'y renouvellent chaque année en l'honneur de l'impératrice. Oh ! que j'aimais à parcourir la route qui conduit à cette région enchantée ! Chaque verste y est marquée par un obélisque de granit, et de chaque côté, semblables aux ailes diaprées d'un superbe papillon, des centaines de châteaux et de villas y

(1) A l'époque où je visitai la fabrique impériale de Péterhoff on y réparait une quantité de belles mosaïques florentines, dont l'empereur Nicolas avait fait l'acquisition dans son voyage de Rome.

déploient leur grâce élégante ou leur somptueuse magnificence. Cette route me charmait d'autant plus, qu'elle formait un contraste frappant avec ces autres routes de la Russie, dont j'étais déjà si coutumier, et où je n'avais rencontré, hélas! que la nudité et la désolation du désert. Prestige souverain du pouvoir! Partout où rayonne son étoile, la foule s'empresse et adore; la nature elle-même, oubliant sa sauvage indépendance, se mêle au cortége des adorateurs, et leur verse à l'envi les parfums les plus suaves, les fleurs les plus riantes.

C'est aux environs de Péterhoff que s'élève ce château de luxueuse mémoire, où le fameux Narischkine se ruinait à fêter l'empereur Alexandre. Des vases nombreux, surtout des vases de malachite et de porphyre témoignent encore de sa magnificence passée. En en parcourant les salles aujourd'hui presque désertes, il me semblait y entendre comme un écho de ces prodigieuses solennités qui les animaient au temps du maître.

Que de souvenirs, en effet, se rattachent à cette belle campagne de Narischkine, et aux prodigalités dont il en avait fait le théâtre! On raconte qu'au milieu d'une soirée dont rien n'avait encore égalé la somptuosité, l'empereur, stupéfait, interpella son favori : « — Combien cela t'a-t-il coûté? — Une bagatelle! — Comment, une bagatelle? — Oui, Votre Majesté! — Mais encore? — Trente roubles, tout au plus. — Tu plaisantes? — Non, Sire, c'est la vérité; juste l'argent nécessaire pour le papier timbré. » En effet, l'opulent seigneur ne payait guère ses créanciers qu'avec des lettres de change et des hypothèques, sans se soucier plus de l'échéance des unes que du grèvement des autres, laissant à ses héri-

tiers le soin d'aviser plus tard à la liquidation de sa fortune.

Cependant, il se présentait des circonstances où les espèces sonnantes devenaient pour Narischkine d'une indispensable nécessité. Alexandre s'en aperçut un jour à son air soucieux, et lui envoya un livre dans les feuillets duquel il avait glissé un billet de cent mille roubles. Narischkine reçut le livre et ne dit mot. Quelque temps après, Alexandre le rencontrant: « Eh bien! lui dit-il, que penses-tu du livre que je t'ai envoyé? — Excellent! Votre Majesté, mais j'attends la suite, pour l'apprécier plus sûrement! » — Le lendemain, l'empereur fit remettre au spirituel boyard un second volume renfermant encore un billet de cent mille roubles. Mais, sur le dos de ce volume, on lisait ces mots : Tome second et dernier!

En face de Péterhoff, au milieu du golfe de Finlande, s'élèvent la ville et le port de Kronstadt. J'y fis plusieurs voyages, afin d'étudier les questions relatives au transport de mon porphyre. Si les bornes que j'ai dû fixer à cette esquisse ne me forçaient à me restreindre, j'aurais plaisir à dérouler ici le tableau gigantesque des grandeurs et des prospérités de Kronstadt. Ses docks, ses arsenaux, son hôpital militaire et maritime, ses forts de granit, sa belle statue de Pierre-le-Grand, ses vastes casernes, ses prodigieuses usines, son double port, sa flotte dont l'importance grandit chaque jour, sa douane, ses entrepôts, ses rues, ses boulevards; que de merveilles à admirer! Et quand on pense que tout cela est l'œuvre d'un seul règne; qu'avant l'empereur Nicolas, Kronstadt languissait dans une nullité morne, on ne peut s'empêcher de ren-

dre hommage au génie d'entreprise et d'exécution qui anime un pareil homme.

Je visitai successivement toutes les localités voisines de Saint-Pétersbourg, où je pouvais recueillir d'utiles renseignements. Mais sans sortir de la capitale, que de sujets intéressants se présentaient à mon étude et à mon admiration ! Ici, la colonne érigée à la mémoire de l'empereur Alexandre, monolithe de granit de Finlande, dont la hauteur dépasse la colonne Trajanne, la colonne de Pompée, et tous les obélisques du monde (1); là, la cathédrale d'Isaac, dont la masse sombre et colossale dominant au loin la mer, produit dans l'âme comme un sentiment de religieuse terreur; partout des statues, des colonnes, des vases de toute forme. Mais, ce qui a surtout frappé mon attention, ce sont les dix cariatides qui ornent aujourd'hui le péristyle du Musée impérial.

---

(1) L'obélisque érigé en 1834 par l'empereur Nicolas en l'honneur de l'empereur Alexandre, et qui porte le nom de *colonne Alexandrine*, est un des plus beaux monuments de ce genre que l'on puisse voir. Le fût, tiré d'un seul bloc de granit et pesant 150,000 livres, repose sur un piédestal également de granit. Au sommet de la colonne, se dresse un ange tenant d'une main une longue croix et de l'autre montrant le ciel. Sur le piédestal on lit cette inscription en langue russe: *A Alexandre Ier la Russie reconnaissante.* Des figures allégoriques en bronze, représentant la Vistule, le Niémen, la Victoire, la Paix, la Justice, la Clémence, recouvrent les quatre faces du piédestal. Depuis la base jusqu'à l'extrémité de la croix qui la termine, la colonne Alexandrine a 154 pieds. L'extraction du fût et du piédestal, de même que leur transport de la carrière finlandaise à Saint-Pétersbourg, distance de quarante lieues, reviennent à près de 700,000 francs. C'est à l'habileté et aux soins de l'architecte français, M. de Monferrant, que la Russie doit ce magnifique ouvrage.

Ces cariatides, toutes d'une seule pièce et hautes de dix-huit pieds, sont sorties des carrières de siénite ou granit de Serdopol, sur les bords du lac de Ladoga (1). Chaque bloc brut, à son entrée dans le chantier, ne pesait pas moins de deux mille pouds, c'est-à-dire environ trente-trois mille kilos. Mais quelle curieuse opération que celle de la taille et du polissage de ces énormes pierres ! Après que chaque bloc a été dégrossi par les manœuvres, et que l'artiste y a buriné les principaux délinéaments, trente ouvriers de *première main* (2) (*preraia rouka*) s'en emparent; puis, se dispersant sur l'étendue du colosse, ils le dépouillent peu à peu des restes de son enveloppe grossière, tantôt le déchirant à l'aide d'instruments aigus et tranchants, tantôt le frappant en cadence avec de petits marteaux d'acier, tantôt enfin le frottant mollement avec des fers polis, du sable fin humidifié et de l'émeri. Ce travail est long, long par le procédé lui-même, long surtout par le caractère de l'ouvrier moscovite, lequel est doué, comme on sait, d'une incroyable paresse et d'une patience à toute épreuve. Mais la Russie a le temps d'attendre; elle ne s'irrite pas contre une lenteur qui lui prépare ses plus beaux chefs-d'œuvre (3).

---

(1) Le siénite de Serdopol est une pierre grise tachetée de noir, qui égale presque le porphyre en magnificence et en dureté.

(2) Les tailleurs de pierre se divisent en Russie en trois mains ou classes, suivant leur degré d'habileté. Cette division sert de base pour la fixation de leurs salaires.

(3) La taille et le polissage du porphyre destiné à la construction du sarcophage de l'empereur Napoléon, ont présenté encore plus de difficultés que celles des cariatides dont il est ici question. M. Seguin, l'habile marbrier, chargé de cette opération, la poursuit sans

IV.

Donc j'avais recueilli à Saint-Pétersbourg, à Péterhoff et à Kronstadt tous les renseignements que l'on pouvait m'y donner sur le porphyre que j'avais mission de rechercher. Il ne s'agissait plus que de me rendre aux carrières, afin d'en étudier les gisements et d'en organiser l'exploitation. Mais ici une grave complication se présentait. Le porphyre révélé par les échantillons que je tenais de la direction des Beaux-Arts et dont on m'avait montré les similaires ou analogues dans les divers établissements minéralogiques de Saint-Pétersbourg, ce porphyre n'existait que dans le gouvernement d'Olonetz, c'est-à-dire dans l'ancienne Finlande ou Karélie russe. Or, les difficultés d'entreprendre une exploration dans un pareil pays étaient prodigieuses. Pour en donner une idée, je ne citerai qu'un seul fait. Il existe à Saint-Pétersbourg une magnifique collection de manuscrits enlevés à la Bastille en 1789. Les Russes tiennent très-fort à ce dépôt; et comme en 1812 ils craignaient qu'il ne leur fût repris par Napoléon lui-même, s'il parvenait jusqu'à leur capitale, ils donnèrent ordre de l'expédier dans le gouvernement d'Olonetz, persuadés que personne au monde ne songerait à aller le chercher dans une contrée aussi sauvage.

Mais si les difficultés matérielles qui m'attendaient

---

interruption depuis plus de deux ans. Grâce à la machine à vapeur qu'il a montée tout exprès dans le chantier des Invalides, il arrive à une précision de coupe et à une finesse de poli qui ne laisseront rien à désirer.

dans le gouvernement d'Olonetz étaient de nature à m'émouvoir, les obstacles moraux que je devais y rencontrer me préoccupaient encore plus. Là régnait, en effet, une société d'entrepreneurs qui avait déjà proposé de fournir, mais à des conditions inacceptables, le porphyre du sarcophage impérial. J'avais ordre du gouvernement d'éviter tout contact avec elle.

Je songeai donc à diriger mon exploration vers l'île de Hogland. Cette île, située entre l'Esthonie et la Finlande, sur laquelle j'avais été jeté quelques années auparavant par une tempête, avait laissé dans mon esprit comme un souvenir d'immenses richesses minéralogiques. Ce souvenir me fut confirmé par plusieurs personnes compétentes, entre autres par le savant M. Nordenskôld, directeur-général des mines de Finlande, lequel m'assura positivement que je trouverais à Hogland le porphyre rouge que je cherchais.

Nous étions en plein automne. Ce n'était pas chose facile que d'entreprendre le voyage de l'île de Hogland, à une époque, où le golfe de Finlande est presque toujours soulevé par les orages, et où il ne reste d'autres moyens de transport que de misérables barques pontées, dont la location ne s'obtient encore qu'à grand'peine. Mais ce voyage m'offrait tant d'heureuses éventualités, soit pour la liberté et la rapidité de mes opérations, soit pour une économie considérable dans les frais, que je résolus de tout braver pour l'entreprendre.

On se figurerait difficilement ce que c'est que la route qui sépare la ville de Saint-Pétersbourg de la frontière de Finlande. Nos chemins de traverse les plus ingrats sont de belles et douces chaussées, comparativement. Peut-être s'en fera-t-on une idée si on essaie une prome-

nade à travers ces carrières à peine déblayées, où le sol diversement accidenté est jonché de débris aigus, et où de gros moëllons jetés çà et là, abritent une boue impure ou de putrides flaques d'eau. Il va sans dire que sur de pareilles routes les accidents sont fréquents. Les meilleures voitures y succombent. Aussi, à peine avais-je atteint la trentième verste, que déjà ma pauvre calèche était aux abois. Arrivé à la frontière, je la remis mutilée aux mains d'un charron ; et, pour ne pas retarder mon voyage en attendant qu'elle fût réparée, je montai sur un chariot de poste du pays, c'est-à-dire sur un tombereau, un véritable tombereau. Par une sorte de raffinement que, certes, j'étais loin de prévoir, on trouva moyen, à quelques lieues de là, de me servir un véhicule encore plus élémentaire et plus primitif. C'était un cadre en bois fixé sur un double essieu, auquel on avait adapté une vieille natte d'écorce de bouleau. J'étais dans la natte pêle-mêle avec mon cocher et mon bagage. La pluie tombait à torrents. J'arrivai à Viborg, capitale de la Karélie, harassé, couvert de boue, mouillé jusqu'aux os. Un ingénieur et un contre-maître qui m'accompagnaient, plus habitués que moi à cette manière excentrique de voyager, souriaient au milieu de nos vicissitudes, et jetaient quand même, aux bois et aux rochers, le cri de : *Vive Napoléon !*

Cependant les consolations ne me manquaient pas. Je revoyais enfin cette Finlande à laquelle j'ai voué tant d'amour et de sympathie. Je me baignais dans son atmosphère ; j'écoutais les soupirs de ses bois, les murmures de ses lacs, le fracas de ses cascades. Helsingfors était loin encore, mais la vivacité de mes souvenirs me reportait déjà dans ses murs. Je me retrouvais au milieu

de ses soirées et de ses bals, si variés d'idiomes, de toilettes et d'impressions ; je me mêlais à ses spectacles d'amateurs où notre esprit français trouve de si jolies interprètes. Puis, jetant les regards autour de moi, je contemplais ces Finnois à la physionomie candide et réfléchie, au cœur plein de force et de vertu ; ces hommes qui ont toujours gardé leur nationalité vierge, et dont l'âme, débordant de poésie, répand chaque jour autour d'eux tant d'inappréciables trésors.

Un trait de leur poésie me revenait entre autres à la mémoire, et je m'y arrêtais d'autant plus volontiers qu'il se rattachait, en quelque sorte, à la mission qui me ramenait en Finlande. Je veux parler d'une ode inspirée par *le retour des cendres de l'Empereur*, au poète Topelius. En voici la traduction :

« Une grande nouvelle, une nouvelle merveilleuse retentit à travers le monde. Voici l'homme du siècle qui renaît à la France ! La pierre qui le retenait captif a été brisée, et il arrive, porté sur les vagues, à son rivage bien-aimé, aux champs illustrés par ses exploits !

» Ah ! lorsqu'il était loin de la patrie de sa gloire, et que l'Océan, fier d'un pareil hôte, faisait éclater l'orgueil de ses flots, comme son cœur se brisait sur le rivage solitaire, comme ses yeux cherchaient la France ! Assis sur la tombe de son bonheur, il contemplait, silencieux, la mer, la mer vaste et sauvage ! Qui donc eût pu comprendre le mystère de sa douleur ?

» Et le soleil s'était incliné vers les flots, et les flots, couverts d'une pourpre mourante, semblaient dire au prisonnier : Voici l'heure où tes chaînes vont tomber; pour toi, le temps est trop petit ; l'éternité te réclame !

» Et la nuit succéda aux angoisses du jour, et les vents brisèrent les hauts palmiers, et le *Grand* s'endormit parmi les morts.

» Il dort sous la pierre solitaire ; nul de ses guerriers ne partage sa couche. Ils dorment, eux, dans les champs de l'Espagne, ou sur les rives fécondes du Nil, ou dans les neiges ensanglantées de la Russie. Race magnanime dont les ossements tressaillent encore de la gloire de son chef.

» Et ceux qui ne dorment pas, ceux qui vivent encore regrettent de ne pas habiter dans une des mille tombes de Waterloo. Leur étoile s'est couchée sous la terre, et sur la terre, il ne leur reste que le bâton du pèlerin des douleurs.

» L'aigle français saigne dans la poussière, et ses ailes sont brisées. Le voyez-vous dans ce coin reculé du monde, seul refuge qui lui soit donné. Il est là, morne, silencieux, tandis que l'étranger blasphême dans le port d'Albion, son nom grand, son nom fier, son nom puissant, et jette le mépris sur la gloire de ses exploits.

» Ainsi passe la génération qui a vu sa chute et qui a été couverte du sang de ses combats. Le bruit éclatant de sa renommée réveille et instruit les temps nouveaux. Et ils lui élèvent des statues, et les jeunes poitrines battent d'un mystérieux courage. — Voici l'heure du banquet du siècle !

» Entendez-vous ce cri qui ébranle les montagnes et les vallées ? C'est le héros qui revient à la France. Albion a brisé le sceau du sépulcre, et le sépulcre a rendu

sa grande proie. Le voyez-vous s'avancer vers le pays de sa gloire ? La France l'attend sur les bords de la Seine ; tous les cœurs tressaillent de joie et d'orgueil ; tous les yeux pleurent.

» Il est muet, mais qu'il parle puissamment avec la langue du souvenir ! Le tonnerre d'Austerlitz gronde, les éclairs de Marengo brillent ; les vieux braves, à la poitrine sillonnée, entendent comme autrefois la voix de leur chef et se sentent rajeunir.

» Un ardent enthousiasme exalte toutes les âmes. On soupire après les tempêtes, après la guerre. Un mouvement d'orage semble emporter le siècle. Mais le héros repose dans le calme et dans la paix ; il ne se doute pas de toute la gloire dont on le couronne.

» Ah! sa gloire, elle était rouge comme du sang ; il passa sur le monde comme une tempête à la fois dévastatrice et féconde ; il était riche en larmes et en trépas partout où il portait sa course victorieuse. Fatalité de la conquête! Mais la tombe a purifié l'éclat de sa renommée ; et la France ne connaît point de nom plus grand que son nom, d'épée pareille à son épée ! »

Le mauvais temps, qui m'avait assailli sur la route de Viborg, me suivit jusqu'à Frédrikshamn, et de là à travers les milliers d'îlots et de récifs qui, dans ces parages, hérissent le golfe de Finlande, jusqu'à Hogland. Je mis quatre jours et quatre nuits pour faire quinze lieues de mer ; et sur quel équipage ? Sur une petite barque pontée, où je n'avais d'autre abri que la cabine du capitaine, grande tout au plus comme la loge d'un

boule-dogue, cabine qu'un poèle de fonte, allumé et éteint cinq ou six fois par jour, transformait tour-à-tour en étuve ou en glacière. Aussi, indépendamment du mal de mer, j'étais encore tourmenté d'un rhume atroce et d'une fièvre incessante. Enfin, Hogland se dressa à l'horizon.

L'île de Hogland est située entre le 59° 55' de lat. N. et le 24° 19' de long. E. A la voir de loin, on dirait un amas de ces tertres funéraires dans lesquels les anciens Scandinaves ensevelissaient leurs rois et leurs guerriers. L'un des plus hauts est l'*Haukawor* (montagne de l'Aigle), dont le double pic est couronné de noirs sapins, sans cesse battus par les orages. Autour de l'île, une grève morne et dévastée, et à ses deux extrémités deux petits villages, *Pohja kulla* (village du nord), *Launa kulla* (village du sud). On compte à Hogland six cent quarante habitants, lesquels parlent le finnois et l'esthonien, et professent la religion luthérienne. Inaccessibles aux révolutions qui agitent le monde, ils vivent calmes et paisibles au milieu de leurs flots, pêchant le veau marin et le *strômmig* (sorte de petit hareng), dont ils font à la fois leur nourriture et un objet de commerce. Un pasteur, résidant à Pohja kulla, leur prêche l'Évangile, les baptise, les marie et les enterre; un *lânsman* (maire) juge leurs différends et les administre au nom du gouvernement impérial de Russie dont ils relèvent depuis 1710.

Il serait difficile de rencontrer un pays plus richement doué, sous le rapport minéralogique, que l'île de Hogland. Le porphyre y règne, du nord au sud, sur une longueur de près de deux lieues et une largeur d'une demi-lieue. Le reste du sol est composé de granit, de

gneiss, de spath calcaire, de diorit et des affinités combinées de ces divers éléments. Les tons du porphyre varient du jaune au vert, et du vert-brun au rouge. On le trouve en couches horizontales et profondes, ou en blocs épars sur le rivage. Les Hoglandais s'en servent pour faire les fondations de leurs cabanes.

L'exploration que j'entrepris fut poussée avec vigueur; mais malheureusement le résultat n'en répondit point à mon attente : je ne pus trouver dans le porphyre de Hogland ni les dimensions, ni l'homogénéité de couleur que le gouvernement exigeait pour les blocs destinés à la construction du sarcophage de l'empereur Napoléon.

V.

Me voilà maintenant dans le gouvernement d'Olonetz, c'est-à-dire à environ trois cents lieues de l'île de Hogland. De nouvelles informations m'ayant appris que je trouverais encore dans cette contrée des carrières de porphyre rouge, libres et vierges, je m'étais décidé à venir y affronter les inconvénients que j'ai signalés.

Il serait long de raconter toutes les péripéties de ce nouveau voyage. Ce que j'ai dit de la route qui sépare Saint-Pétersbourg de la frontière de Finlande ne caractériserait que bien faiblement celle que j'eus à parcourir. Mais peut-on donner le nom de routes à ces lignes d'une largeur indéfinie, couvertes le plus souvent d'un sable profond ou d'une boue épaisse, sillonnées de forêts à peine défrichées, et coupées en mille endroits par d'abominables rondins, ou par des ponts de bois

mobiles et grossièrement travaillés? Or, si l'on excepte trois ou quatre grandes chaussées, véritables merveilles de construction, tel est l'état de toutes les routes intérieures de la Russie. Les nationaux eux-mêmes ne cherchent pas à le dissimuler.

J'explorai tous les bords du lac Onéga et du fleuve du Svir, marchant à travers les marais et les déserts, les rochers et les bois; tantôt à pied, tantôt à cheval, en bateau, en voiture, en traîneau; couchant sur la dure, mangeant le pain noir du moujik, tourmenté par toutes les incommodités d'une vie misérable et sauvage, et par les rigueurs d'un hiver prématuré. Enfin mes travaux furent couronnés d'un plein succès. A une lieue environ des carrières déjà ouvertes, je trouvai une mine de porphyre rouge inexploitée, dont l'homogénéité de ton et les masses colossales répondaient en tout point aux conditions de mon programme.

Le gouvernement d'Olonetz confinant à la Finlande, dont il faisait autrefois partie, offre dans son climat et dans son sol à peu près les mêmes phénomènes que ce dernier pays. Partout granit et porphyre, sapins et bouleaux; nuit éternelle pendant l'hiver, soleil sans fin pendant l'été. Mais les habitants d'Olonetz n'ont plus rien de cette probité inviolable, de cette nature vierge qui caractérisent le Finlandais. Tailleurs de pierre, artistes même, pour la plupart, ils colportent leur industrie dans les villes, d'où ils rapportent le plus souvent une astucieuse cupidité et d'autres vices plus odieux encore. Parmi ceux qui échappent à la contagion, on rencontre des prodiges de naïveté et de superstition. Ainsi, il en est qui s'abstiennent de tabac, parce que, disent-ils, le Christ n'a jamais ni prisé ni fumé; d'autres, à l'aspect de rocs

amoncelés et tourmentés par les torrents, vous affirment, de l'air le plus sérieux, que cela remonte au tremblement de terre du vendredi-saint. Certains paysans que le travail a enrichis se plaisent à orner les autels des dons les plus magnifiques ; j'en ai même vu qui poussaient le zèle jusqu'à bâtir à leurs propres frais de véritables basiliques. L'idiome en usage dans le gouvernement d'Olonetz, est un russe corrompu mêlé de karélien ou vieux finnois. Les hommes y sont encore assez beaux, mais les femmes excessivement laides ; je n'y ai pas rencontré une seule jeune fille d'une physionomie avenante.

Un jour, Pierre-le-Grand, voyageant incognito dans ces contrées, où il faisait exécuter des travaux maritimes, rencontra un gros individu qui se rendait à Saint-Pétersbourg. « — Qu'allez-vous donc faire à Saint-Pétersbourg ? lui dit tout-à-coup le tzar. — J'y vais pour me faire traiter. — Eh ! de quoi ? s'il vous plaît ! — De cet embonpoint qui me fatigue, et dont j'ai tenté vainement de me débarrasser. — Connaissez-vous quelque médecin à qui vous puissiez confier cette cure intéressante ? demanda Pierre en souriant. — Non, aucun. — Eh bien ! je vais vous donner un mot pour mon ami le prince Mentschikoff, il vous adressera à un des médecins de l'empereur. » — A peine arrivé à Saint-Pétersbourg, notre voyageur n'eut rien de plus pressé que de se rendre chez Mentschikoff, pour lui remettre le billet de son officieux inconnu. La réponse fut prompte. Le lendemain, une charrette de poste traversait avec fracas les rues de la capitale, et, sur cette charrette, on voyait un gros homme, pieds et poings liés, se débattre entre deux argousins. « — Qu'est-ce donc que cela ? demanda un passant. — Oh ! rien ! un méchant diable que

nous menons aux mines. » — Deux ans s'écoulèrent. Pierre-le-Grand eut la fantaisie d'aller visiter ses mines; mais depuis longtemps l'aventure de l'homme à l'embonpoint était sortie de sa mémoire ; et certes, la physionomie des gens qui travaillaient sous ses yeux n'était guère propre à la lui rappeler. Tout-à-coup, un individu, jetant au loin sa pioche, s'élance vers lui et tombe à ses genoux. — « Grâce ! grâce ! s'écrie-t-il. »— Pierre le regarde étonné. Puis se ravisant : — « Ah ! c'est vous ! Eh bien ! j'espère que vous êtes content de moi. Vous voilà débarrassé de votre embonpoint, maintenant. Quelle taille mince et fluette ! Excellente cure, en vérité! Allez, et souvenez-vous que le travail est le meilleur antidote contre votre maladie. » — Le *forçat libéré* quitta sans regret cette mine qui lui avait servi d'hôpital, jurant de se traiter désormais, fût-il *in extremis*, sans le secours des médecins de l'empereur.

Il faut avouer que Pierre-le-Grand poussa un peu loin la plaisanterie avec son infortuné sujet. Il eût pu lui rendre le même service, en lui enjoignant de voyager pendant quelques semaines dans l'intérieur de son empire, sans autres provisions de bouche que celles qu'il trouverait sur sa route. Littéralement, on n'y trouve rien, rien que puisse aborder un estomac tant soit peu civilisé. C'est là ce qui rend si dispendieux les voyages en Russie, car il faut tout emporter avec soi, et ceux qui ont vécu à Saint-Pétersbourg savent à quel prix y sont cotés les objets de consommation. Les seigneurs russes voyagent toujours avec maison entière. Aussi les aridités de la steppe leur sont-elles peu sensibles ; ils retrouvent là, comme dans leurs somptueux palais, leur maître-d'hôtel et leur cuisinier.

Ainsi donc c'est du gouvernement d'Olonetz, c'est-à-dire de l'ancienne Finlande ou Karélie que nous vient le porphyre du tombeau de l'Empereur. J'ai revu ce pays il y a quelques mois, et je l'ai trouvé tout plein encore de ce mémorable événement. Un poète finlandais l'a consacré par une pièce de vers qui mérite d'être citée :

« Versez le champagne écumeux, le vin, le noble vin de France ! Camarades, un verre de champagne pour l'empereur Napoléon !

» Dans l'église des Invalides à Paris, un tombeau s'élève destiné à sa glorieuse poussière. Garde à vous ! de vieux braves, au corps décrépit, mais à l'âme puissante, font sentinelle autour de ce tombeau.

» Ils sont là, comme autrefois à Austerlitz, protégeant le sommeil de leur maître. Entendez-vous déjà sonner l'heure de son réveil ?

» Versez le champagne écumeux ! le vin, le noble vin de France ! Camarades, un verre de champagne pour l'empereur Napoléon !

» Mais voyez-vous ce bloc de porphyre ! il couvre de sa masse pesante les rêves mystérieux du héros. Étrange destinée que celle de cette pierre !

» Napoléon était à Tilsitt ; tout l'univers s'inclinait devant lui, et de sa main victorieuse il distribuait des trônes et des couronnes ; et la Finlande, l'obscure Finlande vint fixer un instant sa pensée...

» Maintenant, quarante ans se sont écoulés ! La chaîne

de la puissance de l'Empereur a vu briser tous ses anneaux. Mais la Finlande lui reste fidèlement attachée ; elle lui envoie un gage de sa reconnaissance, un bloc de porphyre arraché de son sein. Pouvait-elle mieux honorer le sépulcre du Dieu ?

» Versez le champagne écumeux ! le vin, le noble vin de France ! Camarades ! un verre de champagne pour l'empereur Napoléon ! »

VI.

La carrière de porphyre étant trouvée, il ne restait plus qu'à la mettre en exploitation. Pour cela, deux choses étaient à faire : d'abord obtenir du gouvernement russe les autorisations nécessaires, le porphyre étant situé dans un terrain appartenant à l'État, puis traiter avec un homme compétent pour son extraction et son transport en France. Cette dernière tâche était facile, l'ingénieur Bujatti, qui m'avait accompagné dans tous mes voyages m'offrant toutes les conditions désirables d'habileté. Il n'en était pas ainsi de la première. Sans parler des obstacles qu'essayèrent de soulever les entrepreneurs d'Olonetz que j'ai désignés plus haut, je me trouvai en présence d'un conflit d'attributions entre l'Intendance des domaines d'un côté, et la Commission de l'église d'Isaac de l'autre. Qu'on ajoute à cela des complications diplomatiques excessivement délicates, et l'on comprendra ce que mes négociations éprouvaient de difficulté à aboutir.

Enfin, l'affaire du porphyre arriva jusqu'aux régions

suprêmes. Grand admirateur de Napoléon, l'empereur Nicolas, satisfait de ce qu'on vînt lui demander une pierre pour son tombeau, l'accorda généreusement, et en fit donner notification officielle à notre gouvernement. Ici je dois relever un fait mal expliqué par les divers journaux qui se sont occupés du sarcophage de Napoléon. La plupart ont prétendu que l'empereur de Russie en avait fait cadeau à la France : en sorte, qu'à les en croire, ce sarcophage ne nous aurait absolument rien coûté. C'est là une grave erreur. Ce que nous devons à l'empereur de Russie, c'est la concession gratuite du droit d'exploiter le porphyre, droit qui avait été estimé six mille francs. Quant à l'exploitation, si l'on y joint les frais d'exploration et de transport, elle nous revient à environ deux cent mille francs. Mais ce qui, dans les circonstances où nous nous trouvions, donnait à la concession du tzar un prix inestimable, c'est que par elle toutes les oppositions, toutes les cabales soulevées contre nous, rentraient dans le néant, et que désormais toute facilité était ouverte à nos opérations.

M. Bujatti, mon ingénieur, se mit donc à l'œuvre avec un courage, une énergie que je ne saurais assez louer. Tombé moi-même malade, par suite des fatigues d'une mission aussi compliquée, je fus obligé de rentrer temporairement en France. Un attaché de l'ambassade, M. Cazener, des bons offices duquel j'avais eu souvent à m'applaudir, se rendit à ma place à la carrière, pour constater les résultats de l'exploitation. Ils avaient dépassé tout ce qu'on pouvait en attendre. Non seulement, on avait réussi à extraire en état de parfaite homogénéité les blocs nécessaires pour la caisse et les compartiments inférieurs du sarcophage, mais encore la masse gigantesque qui devait

en former à elle seule le couvercle et la corniche (1).

Que d'efforts n'avait-il pas fallu pour arriver à ces résultats? Comme tous les blocs devaient présenter dans leur ensemble un ton rouge, uni, homogène, on détachait de chaque bloc nouvellement extrait un morceau que l'on faisait polir pour le comparer aux précédents. Quand le ton concordait, le nouveau bloc était mis en réserve et livré aux équarrisseurs. Mais, combien de fois le polissage ou l'équarrissage ne révélaient-ils pas en lui des vices cachés qui obligeaient de le mettre de côté! Pour fournir les quinze blocs demandés, on a dû en extraire près de deux cents. Aujourd'hui, les bords du lac Onéga, dévastés par la mine, n'offrent plus que l'image d'un lugubre cataclysme, digne souvenir de l'illustre mort auquel ils ont donné une tombe.

Les journaux n'ont pas manqué, comme je l'indiquais plus haut, de s'occuper du porphyre de Russie. Les uns en ont parlé avec bienveillance, le plus grand nombre avec hostilité : ceux-ci lui reprochant son origine russe, ceux-là le traitant de matière bonne tout au plus à faire des escaliers et à paver des antichambres; d'autres le déclarant friable, impolissable, que sais-je ? Je citerai à ce sujet une note émanée de M. Cordier, membre de l'Académie des Sciences, inspecteur-général des mines, et professeur au Muséum d'histoire naturelle.

« La matière apportée de Russie, pour le tombeau de

---

(1) Ces blocs, au nombre de quinze, devaient former ensemble sept cent vingt-six pieds cubes. L'un d'eux qu'on a pu voir sur le quai d'Orsay ou aux Invalides porte à lui seul treize pieds de long sur six pieds et demi de large et pèse deux cent mille livres. C'est une des pièces les plus colossales qui aient jamais été tirées d'une carrière.

Napoléon est un grès monumental de la plus belle et de la plus rare espèce, qui, pour les qualités recherchées dans les arts, n'a d'analogie qu'avec le grès monumental de l'Égypte, quoiqu'il appartienne à une époque géologique infiniment plus ancienne. Il offre la riche couleur du marbre rouge antique, dont les carrières n'ont pas encore été retrouvées. Il est extrêmement dur et formé de grains tellement fins et tellement égaux, que lorsqu'il a été travaillé, il présente l'aspect d'une pâte homogène et un peu translucide, circonstance qui ajoute aux effets de la lumière. Sa finesse et sa dureté permettent de lui donner les arêtes les plus vives et le poli le plus parfait et le plus durable. Sa composition offre cette particularité curieuse que les grains quartzeux sont intimement pénétrés de la substance colorante, et qu'une partie sont aventurinés. A ces qualités éminentes, il s'en joint une autre qui n'est pas moins remarquable, c'est de former, dans les carrières d'où il provient, des assises puissantes et régulières qui sont transversalement divisées en blocs de la plus grande dimension, parfaitement sains, et d'une égalité de teinte irréprochable ; d'où il suit qu'on peut en faire la matière des plus grands monolithes. (1) » Le nom de M. Cordier tranchera la question, j'espère.

Du reste, faut-il s'étonner des appréciations erronées

(1) Le même porphyre dont est composé le sarcophage de l'empereur Napoléon a été employé en Russie pour les colonnes de l'iconostase de la cathédrale d'Isaac. C'est de la part des Russes un témoignage bien éclatant en faveur de cette pierre, que de l'avoir préférée, pour la partie la plus sainte de leur temple national, aux splendides matériaux tirés des carrières les plus renommées de l'Europe qui y brillent d'ailleurs de toutes parts.

ou peu sympathiques des journaux dans l'affaire du porphyre de Russie, lorsqu'une commission officielle, la commission nommée en mars 1848 par M. Ledru-Rollin, pour examiner les travaux du tombeau de l'Empereur, s'est comportée dans cette affaire d'une si étrange façon? Mais à quoi bon revenir sur d'odieuses insinuations. Dans un rapport à l'Assemblée législative, consacré par une des majorités les plus imposantes, M. de Larochejaquelein a mis fin à toutes ces injustices en restituant à chacun le mérite et la loyauté de ses œuvres.

L'extraction du porphyre étant terminée, on s'occupa de son transport en France. Longue était la route; il fallait traverser des lacs, des fleuves et des mers. La saison, d'ailleurs, était peu propice, car l'automne avait déjà déchaîné ses pluies et ses tempêtes; et le lac Onéga qui le premier devait recevoir la cargaison paraissait menaçant. Un malheureux événement faillit, en effet, tout compromettre. A peine les blocs étaient-ils chargés et le vaisseau qui les portait détaché du rivage, qu'un ouragan terrible s'élevant tout-à-coup poussa violemment celui-ci contre des rochers. Il eut un de ses flancs déchiré, et plusieurs blocs roulèrent au fond de l'abîme. Cependant, on fut assez heureux pour sauver la partie la plus précieuse de la cargaison. Mais le retard causé par cet accident fit ajourner le transport du porphyre jusqu'à l'année suivante. Enfin, après trois mois de pénible traversée, on l'a vu arriver à Paris. Et maintenant, dans le chantier des Invalides, il n'attend plus que le dernier coup de ciseau du maître pour se dresser en glorieux mausolée et couvrir de ses masses monumentales les cendres du grand capitaine.

Novembre 1852.

NAPOLÉON

OU

LE LION DANS LE DESERT (1).

I.

LE JEUNE LION.

Viddi dal suolo liberar la testa,
Scuoter le giubbe e tutto uscir d'un salto
Il biondo imperator della foresta.

L'aigle plane majestueux au-dessus de cette île, où le soleil brille sur des lauriers toujours verts ; où la nature déroule sa luxuriante chevelure ; où fécondé par un printemps éternel, l'oranger fait jaillir, sans cesse, ses fleurs, ses parfums et ses fruits.

Ile de prodiges ! C'est là que bouillonnent dans les veines des humains des ruisseaux d'un feu superbe ; que l'amour est constant et fidèle ; que l'ami uni à son ami

(1) *Le Lion dans le Désert* est un des plus beaux poèmes sur Napoléon que possède le Nord. Il a pour auteur le poète suédois Charles-Auguste Nicander, que nous avons déjà fait connaître en France par la traduction de son grand drame : *Le Glaive runique, ou la lutte du paganisme scandinave contre le christianisme.* Plusieurs morceaux du *Lion dans le Désert* ont été mis en musique par un habile maëstro de Stockholm.

défie la sombre justice des Furies; c'est là aussi qu'on maudit tout ce qui est douleur, qu'on se révolte contre l'oubli; que le pardon n'a point de patrie; que la haine ne peut s'éteindre que dans une vengeance de sang.

Ni le pinceau, ni la voix ne sauraient assez exalter les femmes qui habitent cette île. Mais il en est une qui les domine toutes par sa beauté, par sa taille, par sa démarche. Quel éclat rayonne autour d'elle! Le calme est sa gloire, la force est sa science, et son nom est Joie (1).

Elle n'a que seize ans! — Toute la Corse accourt sur ses pas et dépouille ses parterres de fleurs pour lui tresser sa couronne nuptiale. Déjà l'hymne sacré résonne. Un mystérieux pressentiment agite le cœur de la jeune fiancée, et fait monter ses regards vers le ciel, ce confident qui ne trompe jamais.

Il est minuit. La voyez-vous doucement endormie dans ce bois de lauriers! Des génies aux blanches ailes descendent sur des nuages d'or, et lui murmurent tout bas : « O femme, tu seras mère! Regarde ces trophées de victoire, ces exploits retentissants. Ton fils sera le plus grand des enfants des siècles. »

Et l'enfant est venu au monde. Son humeur guerrière se manifeste dès le berceau. Il dédaigne les hochets de son âge; il ne se plaît qu'au récit des grandes actions des héros.

Et, vers le soir, quand le soleil commence à rougir de son dernier crépuscule la terre et la mer, on le voit gravir les rochers, tantôt seul, tantôt accompagné de son frère qu'il tient par la main. Là, tandis que l'horizon

(1) Lætitia.

resplendit, l'enfant mesure de son regard ce vaste Océan de pourpre, et pénétrant jusqu'aux sources de la lumière, il s'y abreuve de force et de courage.

Or, un soir qu'il était avec son frère, à contempler ainsi le soleil couchant, il lui dit : « Lorsque mes yeux se fixent sur ce beau spectacle, je sens en moi une voix qui me dit : « Tu seras roi ! »

« — Cesse d'interroger les nuages ; comment peux-tu savoir que tu seras si grand ! » Ainsi le frère de l'enfant exprime la surprise que lui causent ses paroles.

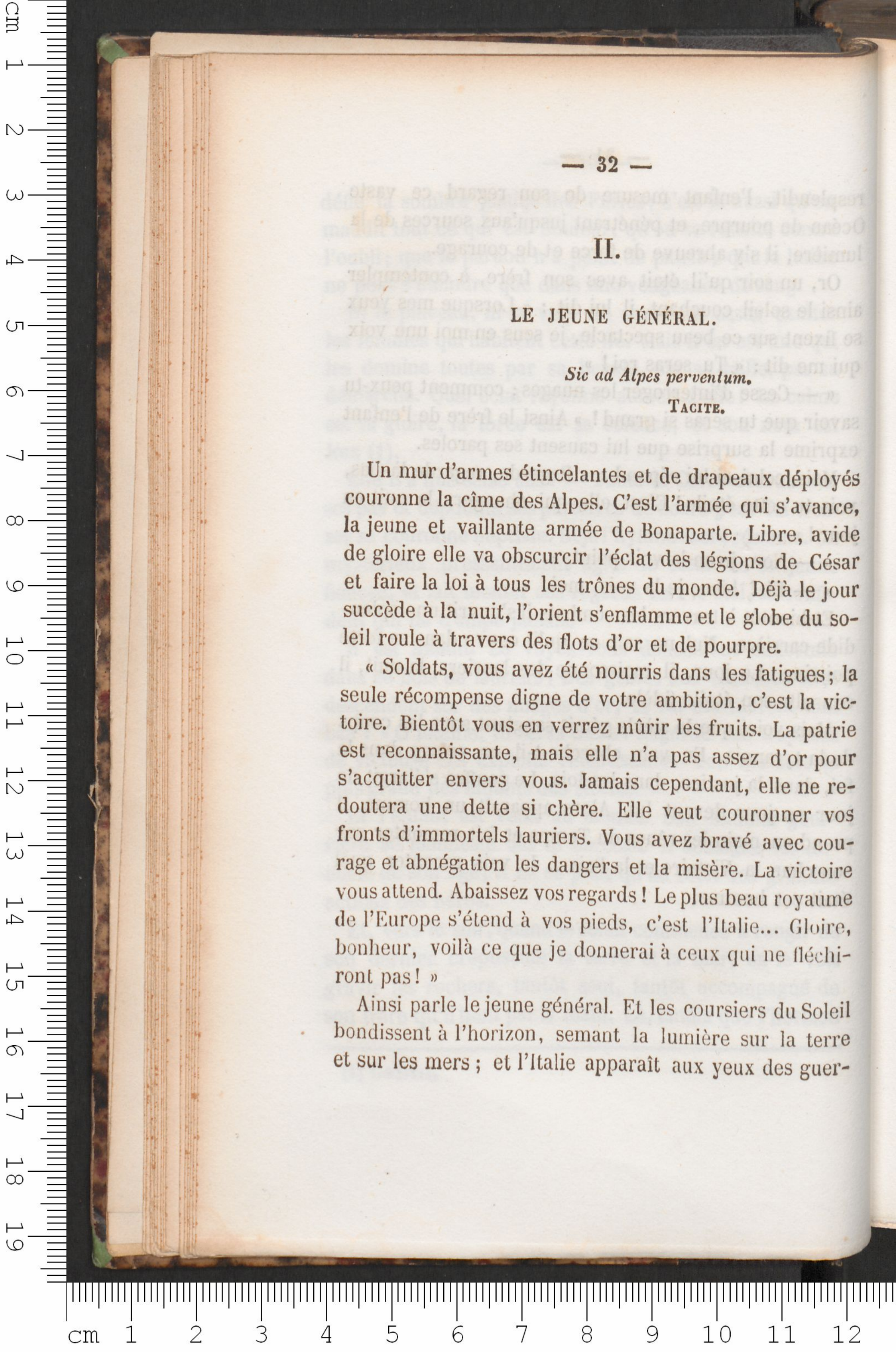
Mais, celui-ci lui répond : « Regarde, regarde là-bas, vois-tu cette étoile ! C'est elle qui changera la nuit en jour ! »

« — Non, je ne la vois point. »

« — Eh ! bien, je la vois, moi ! »

Et bientôt à travers les combats il s'ouvrit une splendide carrière. Nul ne sait ce qu'il couve dans sa forte poitrine. Le jour, il moissonne des lauriers, la nuit, il consulte son étoile fidèle.

Mais voici que le siècle gémit sanglant sous les coups de la tyrannie. En vain cherche-t-il un refuge dans la foi, dans la justice, dans les lois. Le gouffre s'élargit de jour en jour devant lui. Alors apparaît un homme. Il prend en main les rênes du Temps et fait remonter sur son char la Victoire et la Paix... Je vais raconter quel était cet homme.



II.

LE JEUNE GÉNÉRAL.

Sic ad Alpes perventum.

TACITE.

Un mur d'armes étincelantes et de drapeaux déployés couronne la cîme des Alpes. C'est l'armée qui s'avance, la jeune et vaillante armée de Bonaparte. Libre, avide de gloire elle va obscurcir l'éclat des légions de César et faire la loi à tous les trônes du monde. Déjà le jour succède à la nuit, l'orient s'enflamme et le globe du soleil roule à travers des flots d'or et de pourpre.

« Soldats, vous avez été nourris dans les fatigues; la seule récompense digne de votre ambition, c'est la victoire. Bientôt vous en verrez mûrir les fruits. La patrie est reconnaissante, mais elle n'a pas assez d'or pour s'acquitter envers vous. Jamais cependant, elle ne redoutera une dette si chère. Elle veut couronner vos fronts d'immortels lauriers. Vous avez bravé avec courage et abnégation les dangers et la misère. La victoire vous attend. Abaissez vos regards! Le plus beau royaume de l'Europe s'étend à vos pieds, c'est l'Italie... Gloire, bonheur, voilà ce que je donnerai à ceux qui ne fléchiront pas! »

Ainsi parle le jeune général. Et les coursiers du Soleil bondissent à l'horizon, semant la lumière sur la terre et sur les mers; et l'Italie apparaît aux yeux des guer-

riers telle qu'une riche fiancée éblouissante de diamants, de verdure et de fleurs.

Transportée à cet aspect, l'armée n'est plus maîtresse de son ardeur. — *Vive Bonaparte*! Ce cri couvre le monde entier, semblable à la voix du tonnerre et fait monter jusqu'au cœur du héros la semence du laurier de la gloire.

Et l'armée descend...

Et le fracas des batailles change le jour en nuit, la nuit en jour. L'histoire raconte ces combats où chacun brille comme une étoile au ciel. Honneur à ces braves dont une moitié fut dévorée par la mort et l'autre glorifiée sous le nom d'Invalides!

Et l'armée revint dans sa patrie.

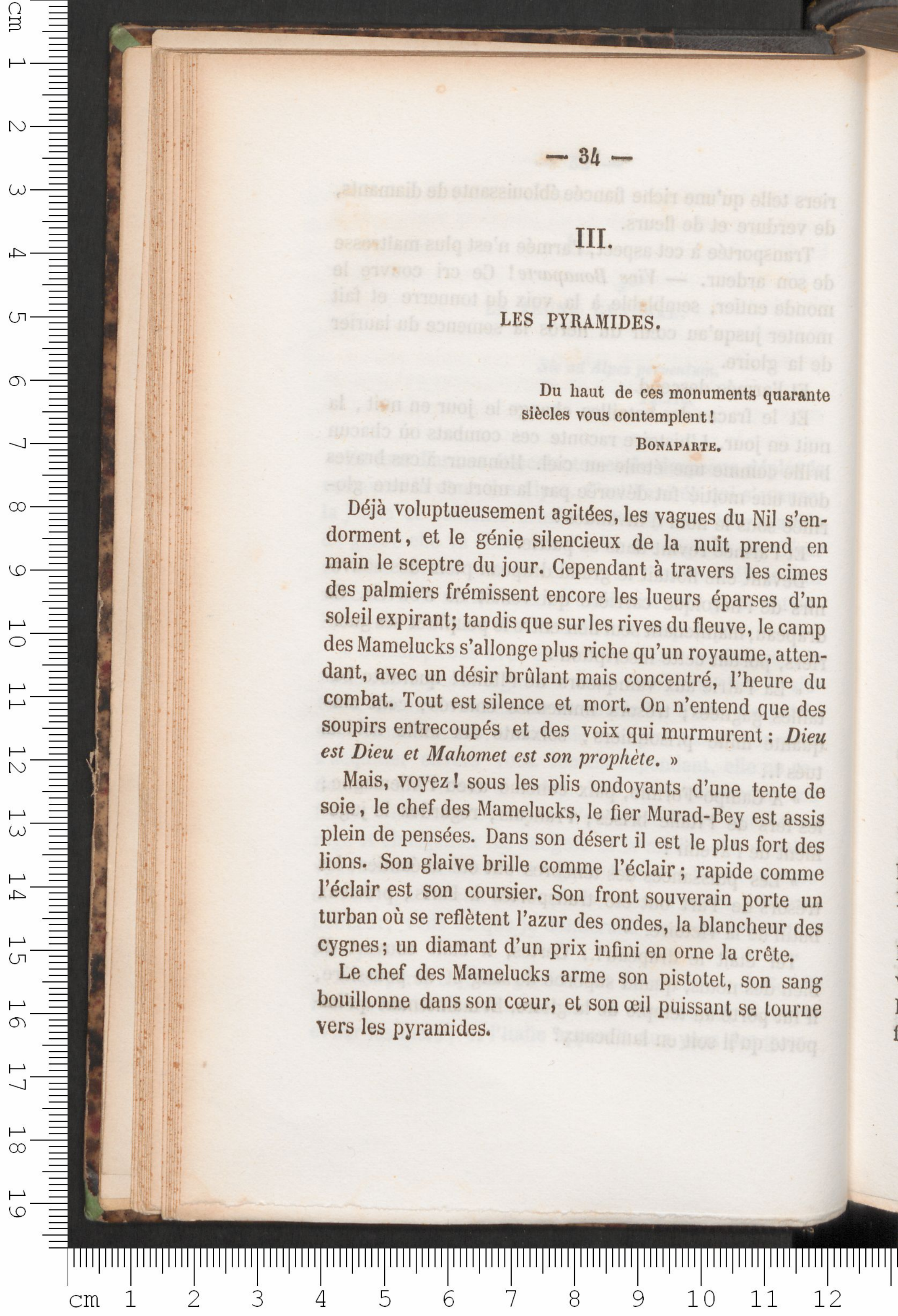
Devant elle flottait le grand drapeau plein des souvenirs de l'héroïque carrière qui venait de s'ouvrir. Ce drapeau, maintenant seul lien entre le peuple et ses guerriers, portait cette inscription :

« La Patrie aux vainqueurs de l'Italie! quarante batailles gagnées; trésors immenses enlevés; cent cinquante mille prisonniers; soixante dix mille soldats tués!..

» A Campo-Formio, paix conclue avec l'Allemagne; les fers de l'Italie brisés; Français, regardez le jugement de l'avenir!

» Les puissances des ténèbres ont été anéanties; les trésors de l'art ont été transportés à Paris, précieux butin de la victoire. »

Tel était le drapeau!.. Certes, il était couvert de bien des noms, quand superbe de sang et de poussière, il fut porté au temple de la gloire. Et maintenant qu'importe qu'il soit en lambeaux?



III.

LES PYRAMIDES.

Du haut de ces monuments quarante siècles vous contemplent !

BONAPARTE.

Déjà voluptueusement agitées, les vagues du Nil s'endorment, et le génie silencieux de la nuit prend en main le sceptre du jour. Cependant à travers les cimes des palmiers frémissent encore les lueurs éparses d'un soleil expirant; tandis que sur les rives du fleuve, le camp des Mamelucks s'allonge plus riche qu'un royaume, attendant, avec un désir brûlant mais concentré, l'heure du combat. Tout est silence et mort. On n'entend que des soupirs entrecoupés et des voix qui murmurent : *Dieu est Dieu et Mahomet est son prophète.* »

Mais, voyez ! sous les plis ondoyants d'une tente de soie, le chef des Mamelucks, le fier Murad-Bey est assis plein de pensées. Dans son désert il est le plus fort des lions. Son glaive brille comme l'éclair ; rapide comme l'éclair est son coursier. Son front souverain porte un turban où se reflètent l'azur des ondes, la blancheur des cygnes; un diamant d'un prix infini en orne la crête.

Le chef des Mamelucks arme son pistotet, son sang bouillonne dans son cœur, et son œil puissant se tourne vers les pyramides.

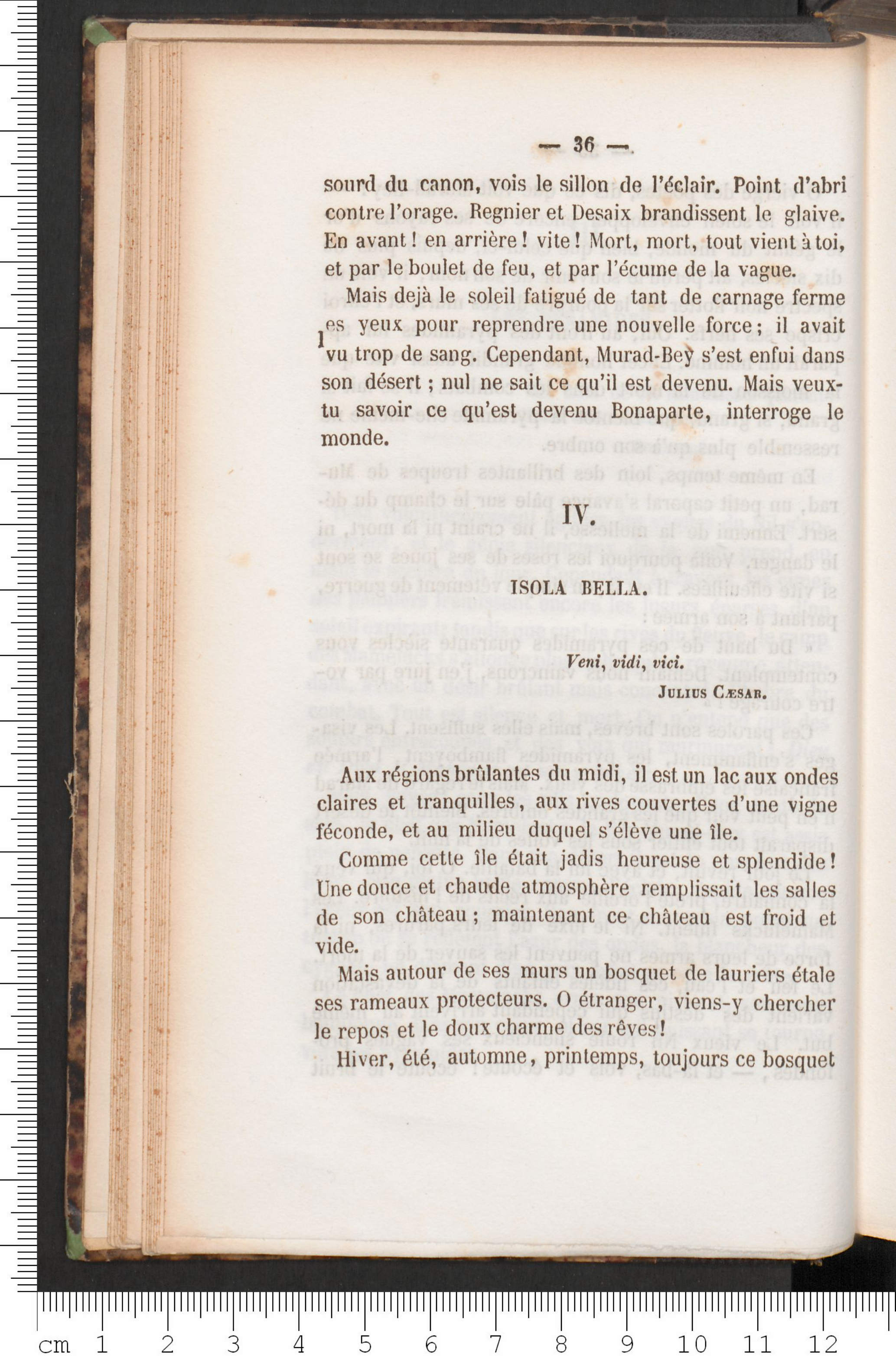
O vierge des poètes, dis ce que voit Murad-Bey ! — Il voit le soleil envelopper encore de ses rayons d'or le géant du monde, bien que celui-ci, depuis plus de dix siècles, ait perdu le souvenir de son nom ; il voit un spectre noir flotter sur la pourpre de ses murs; et l'effroi crispe ses nerfs. Oui, au front des pyramides lui apparaît un homme. Et cet homme grandit aussi vite que la moisson de la mort dans les combats ; il se fait si grand, si grand, que bientôt la pyramide elle-même ne ressemble plus qu'à son ombre.

En même temps, loin des brillantes troupes de Murad, un petit caporal s'avance pâle sur le champ du désert. Ennemi de la mollesse, il ne craint ni la mort, ni le danger. Voilà pourquoi les roses de ses joues se sont si vite effeuillées. Il est là, en simple vêtement de guerre, parlant à son armée :

« Du haut de ces pyramides quarante siècles vous contemplent. Demain nous vaincrons, j'en jure par votre courage ! »

Ces paroles sont brèves, mais elles suffisent. Les visages s'enflamment, les pyramides flamboyent, l'armée française les embrasse des yeux. Mais le regard de Murad n'en peut voir que les grandes ombres. Bientôt le désert disparaît tout entier sous les voiles de la nuit.

Le jour revint, et avec lui la bataille. O toi, qui veux la connaître, prête l'oreille aux récits de l'histoire. Les Mamelucks fuient. Ni le luxe de leurs parures, ni la force de leurs armes ne peuvent les sauver de la mort. Le feu et l'eau, ces fidèles enfants de la dévastation varient des destins qui cependant arrivent au même but. Le vieux Nil roule silencieux ses vagues profondes, — et là-bas, vois et écoute ! écoute le bruit



sourd du canon, vois le sillon de l'éclair. Point d'abri contre l'orage. Regnier et Desaix brandissent le glaive. En avant! en arrière! vite! Mort, mort, tout vient à toi, et par le boulet de feu, et par l'écume de la vague.

Mais dejà le soleil fatigué de tant de carnage ferme les yeux pour reprendre une nouvelle force; il avait vu trop de sang. Cependant, Murad-Beÿ s'est enfui dans son désert; nul ne sait ce qu'il est devenu. Mais veux-tu savoir ce qu'est devenu Bonaparte, interroge le monde.

IV.

ISOLA BELLA.

Veni, vidi, vici.

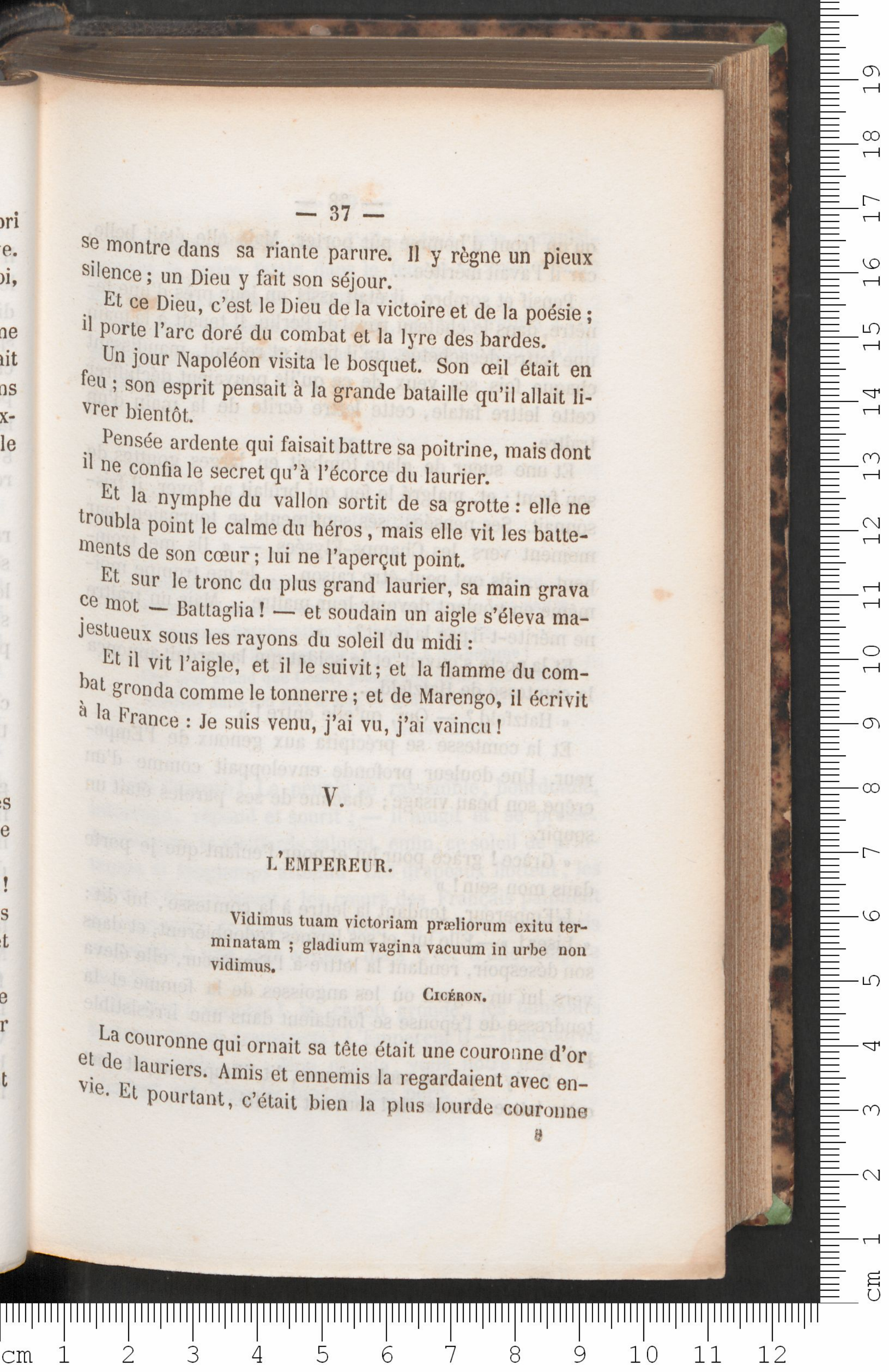
Julius Cæsar.

Aux régions brûlantes du midi, il est un lac aux ondes claires et tranquilles, aux rives couvertes d'une vigne féconde, et au milieu duquel s'élève une île.

Comme cette île était jadis heureuse et splendide! Une douce et chaude atmosphère remplissait les salles de son château; maintenant ce château est froid et vide.

Mais autour de ses murs un bosquet de lauriers étale ses rameaux protecteurs. O étranger, viens-y chercher le repos et le doux charme des rêves!

Hiver, été, automne, printemps, toujours ce bosquet



se montre dans sa riante parure. Il y règne un pieux silence ; un Dieu y fait son séjour.

Et ce Dieu, c'est le Dieu de la victoire et de la poésie ; il porte l'arc doré du combat et la lyre des bardes.

Un jour Napoléon visita le bosquet. Son œil était en feu ; son esprit pensait à la grande bataille qu'il allait livrer bientôt.

Pensée ardente qui faisait battre sa poitrine, mais dont il ne confia le secret qu'à l'écorce du laurier.

Et la nymphe du vallon sortit de sa grotte : elle ne troubla point le calme du héros, mais elle vit les battements de son cœur ; lui ne l'aperçut point.

Et sur le tronc du plus grand laurier, sa main grava ce mot — Battaglia ! — et soudain un aigle s'éleva majestueux sous les rayons du soleil du midi :

Et il vit l'aigle, et il le suivit ; et la flamme du combat gronda comme le tonnerre ; et de Marengo, il écrivit à la France : Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu !

V.

L'EMPEREUR.

> Vidimus tuam victoriam prœliorum exitu terminatam ; gladium vagina vacuum in urbe non vidimus.
>
> CICÉRON.

La couronne qui ornait sa tête était une couronne d'or et de lauriers. Amis et ennemis la regardaient avec envie. Et pourtant, c'était bien la plus lourde couronne

qu'un front d'homme pût porter. Mais elle était belle, car il l'avait méritée...

Pensif et sombre, il était assis un jour près d'une fenêtre, dans le château royal de Berlin. Il tenait à la main une lettre décachetée, qu'il lisait et relisait, maudissant chaque fois ses yeux de ce qu'ils pouvaient déchiffrer cette lettre fatale, cette lettre écrite de la main d'un traître.

Et une sueur de glace tombait en larges gouttes de son front; et, malgré le feu qui brûlait au foyer, il frissonnait. Ses pensées, ses sentiments se tournaient par moment vers les Champs-Élysées. — « Ils me trompent..... ils ont peut-être raison..... Je me trompe moi-même en voulant devenir leur maître... Mais un traître ne mérite-t-il pas la mort?... »

Et la porte s'ouvrit, et le soldat qui la gardait annonça la comtesse de Hatzfeld...

« Hatzfeld? — Oui, qu'elle entre! »

Et la comtesse se précipita aux genoux de l'Empereur. Une douleur profonde enveloppait comme d'un crêpe son beau visage; chacune de ses paroles était un soupir.

« Grâce! grâce pour lui et pour l'enfant que je porte dans mon sein! »

L'Empereur, tendant la lettre à la comtesse, lui dit: « Lisez! » — Elle lut, et ses larmes redoublèrent, et dans son désespoir, rendant la lettre à l'Empereur, elle éleva vers lui un regard où les angoisses de la femme et la tendresse de l'épouse se fondaient dans une irrésistible prière.

« Il n'y a qu'une seule preuve, dit l'Empereur, et c'est cette lettre. Gardez-la! tout est oublié. »

L'heureuse femme, hors d'elle-même, jeta convulsivement la lettre fatale dans le feu et se prosterna de nouveau aux pieds de l'Empereur.

Napoléon la releva doucement, et lui murmura à l'oreille quelques paroles qui ne furent entendues que d'elle et de Dieu.

VI.

LE FILS UNIQUE.

Courbés comme un cheval qui sent venir son maître,
Ils se disaient entre eux : Quelqu'un de grand va naître,
L'immense Empire attend un héritier demain.
Qu'est-ce que le Seigneur va donner à cet homme !
Qui plus grand que César, plus grand même que Rome,
Absorbe dans son sort le sort du genre humain ?

Victor Hugo.

Voici l'aurore ! Le peuple se rassemble, bourdonne, interroge, répond et sourit ; — il mugit et se presse. Jeunes gens et vieillards saluent, enfin, ce soleil de printemps si longtemps attendu Les drapeaux flottent, les aigles s'épanouissent; les cœurs des Français palpitent de souvenirs de gloire, de désir et d'espérance. Paris ressemble à une mer agitée, mais c'est d'une tempête de joie.

Écoutez ! écoutez ! le canon gronde, les tambours battent : joie et transports ! L'Empereur !! — Il se tourne vers le peuple : — « Mon peuple, voilà notre fils ! » — L'enfant est dans les bras de son père.

« Vive! vive! » Ce cri éclate, comme le tonnerre, du sein du peuple transporté.— « Appelle-nous au combat, nous marchons à ta voix. Regarde ton bouclier!... c'est la poitrine de la France. Vive Napoléon! Vive Napoléon! Vive son fils unique, son fils premier né! » L'enthousiasme est au comble. — L'Empereur garde le silence. Les clameurs de la joie se mêlent aux mugissements du bronze. Et l'Empereur rentre dans son palais, portant son fils dans ses bras; il congédie le peuple et réchauffe son nouveau-né contre son cœur de héros.

Oui, l'Empereur contemple son fils. Jamais il n'en a vu de pareil. — C'est son fils, son unique fils, celui qui est né de son sang. Il a un monde pour royaume. Quelle joie! Quelle gloire! — Silence! — Qui connaît l'arrêt du destin? — Le fils de l'Empereur est *roi de Rome.*

VII.

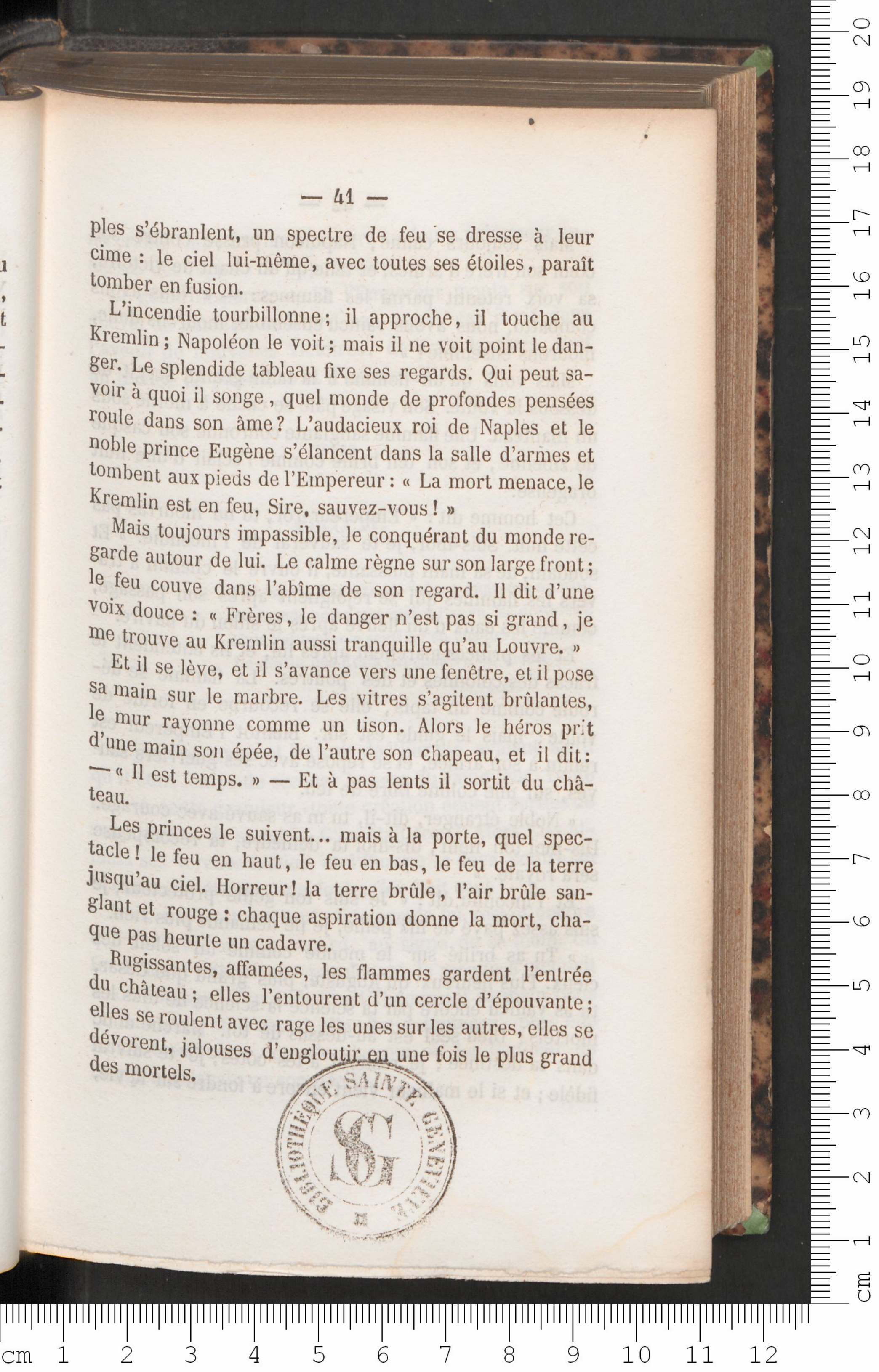
MOSKWA.

Fuit una nox inter urbem maximam et nullam.

SÉNÈQUE.

Dans une salle d'armes du Kremlin, ce château de Rurik flanqué de tours, Napoléon était assis et rêvait au temps qui avait fui : il écrivait à Alexandre et lui offrait la paix à la lueur dont l'incendie pénétrait sa fenêtre.

Devant lui une mer de flammes déroulait au loin ses vagues mugissantes, et sur ces vagues la terreur chevauchait semblable à un dragon. Déjà deux cents tem-



ples s'ébranlent, un spectre de feu se dresse à leur cime : le ciel lui-même, avec toutes ses étoiles, paraît tomber en fusion.

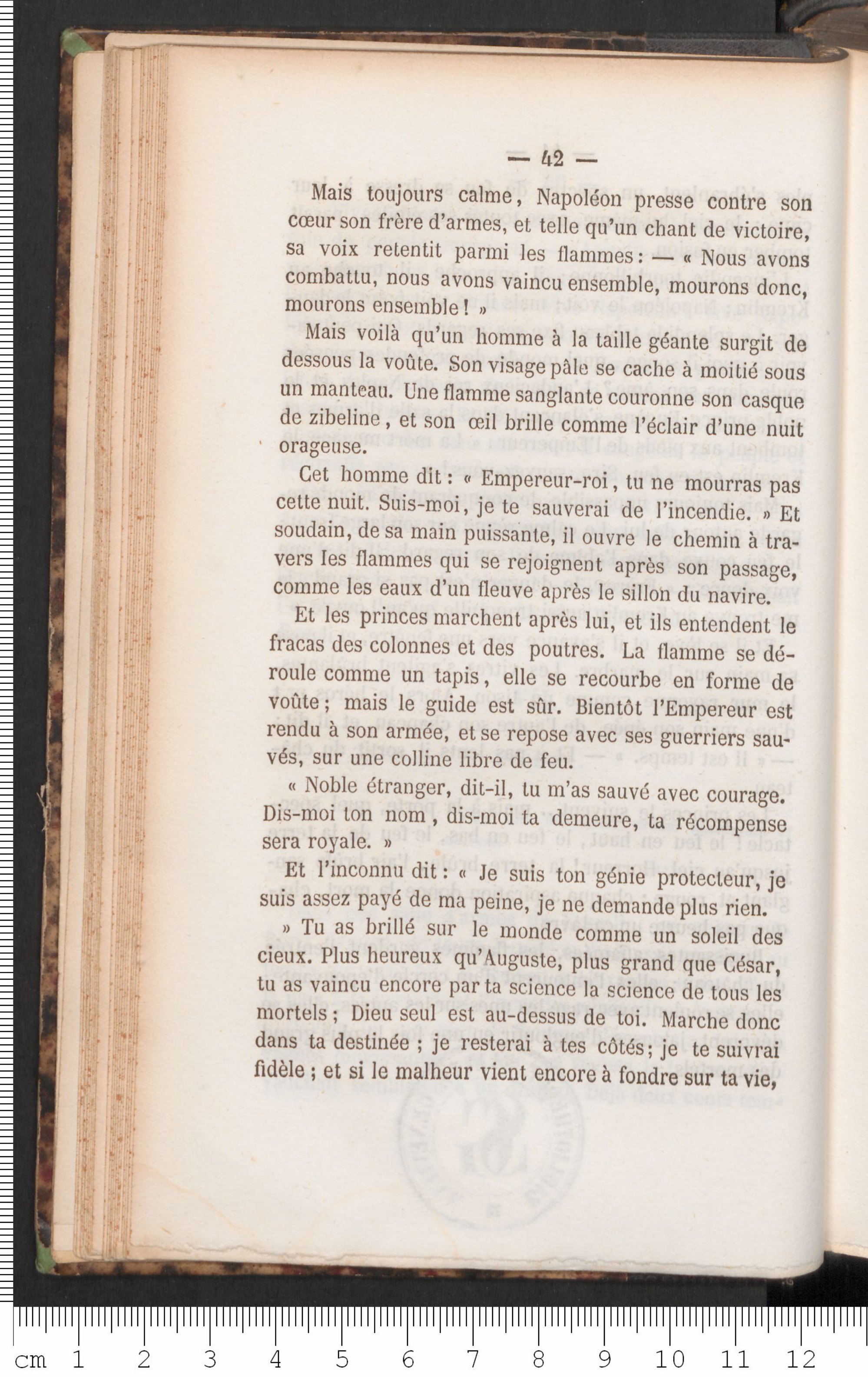
L'incendie tourbillonne ; il approche, il touche au Kremlin ; Napoléon le voit ; mais il ne voit point le danger. Le splendide tableau fixe ses regards. Qui peut savoir à quoi il songe, quel monde de profondes pensées roule dans son âme ? L'audacieux roi de Naples et le noble prince Eugène s'élancent dans la salle d'armes et tombent aux pieds de l'Empereur : « La mort menace, le Kremlin est en feu, Sire, sauvez-vous ! »

Mais toujours impassible, le conquérant du monde regarde autour de lui. Le calme règne sur son large front ; le feu couve dans l'abîme de son regard. Il dit d'une voix douce : « Frères, le danger n'est pas si grand, je me trouve au Kremlin aussi tranquille qu'au Louvre. »

Et il se lève, et il s'avance vers une fenêtre, et il pose sa main sur le marbre. Les vitres s'agitent brûlantes, le mur rayonne comme un tison. Alors le héros prit d'une main son épée, de l'autre son chapeau, et il dit : — « Il est temps. » — Et à pas lents il sortit du château.

Les princes le suivent... mais à la porte, quel spectacle ! le feu en haut, le feu en bas, le feu de la terre jusqu'au ciel. Horreur ! la terre brûle, l'air brûle sanglant et rouge : chaque aspiration donne la mort, chaque pas heurte un cadavre.

Rugissantes, affamées, les flammes gardent l'entrée du château ; elles l'entourent d'un cercle d'épouvante ; elles se roulent avec rage les unes sur les autres, elles se dévorent, jalouses d'engloutir en une fois le plus grand des mortels.



Mais toujours calme, Napoléon presse contre son cœur son frère d'armes, et telle qu'un chant de victoire, sa voix retentit parmi les flammes : — « Nous avons combattu, nous avons vaincu ensemble, mourons donc, mourons ensemble ! »

Mais voilà qu'un homme à la taille géante surgit de dessous la voûte. Son visage pâle se cache à moitié sous un manteau. Une flamme sanglante couronne son casque de zibeline, et son œil brille comme l'éclair d'une nuit orageuse.

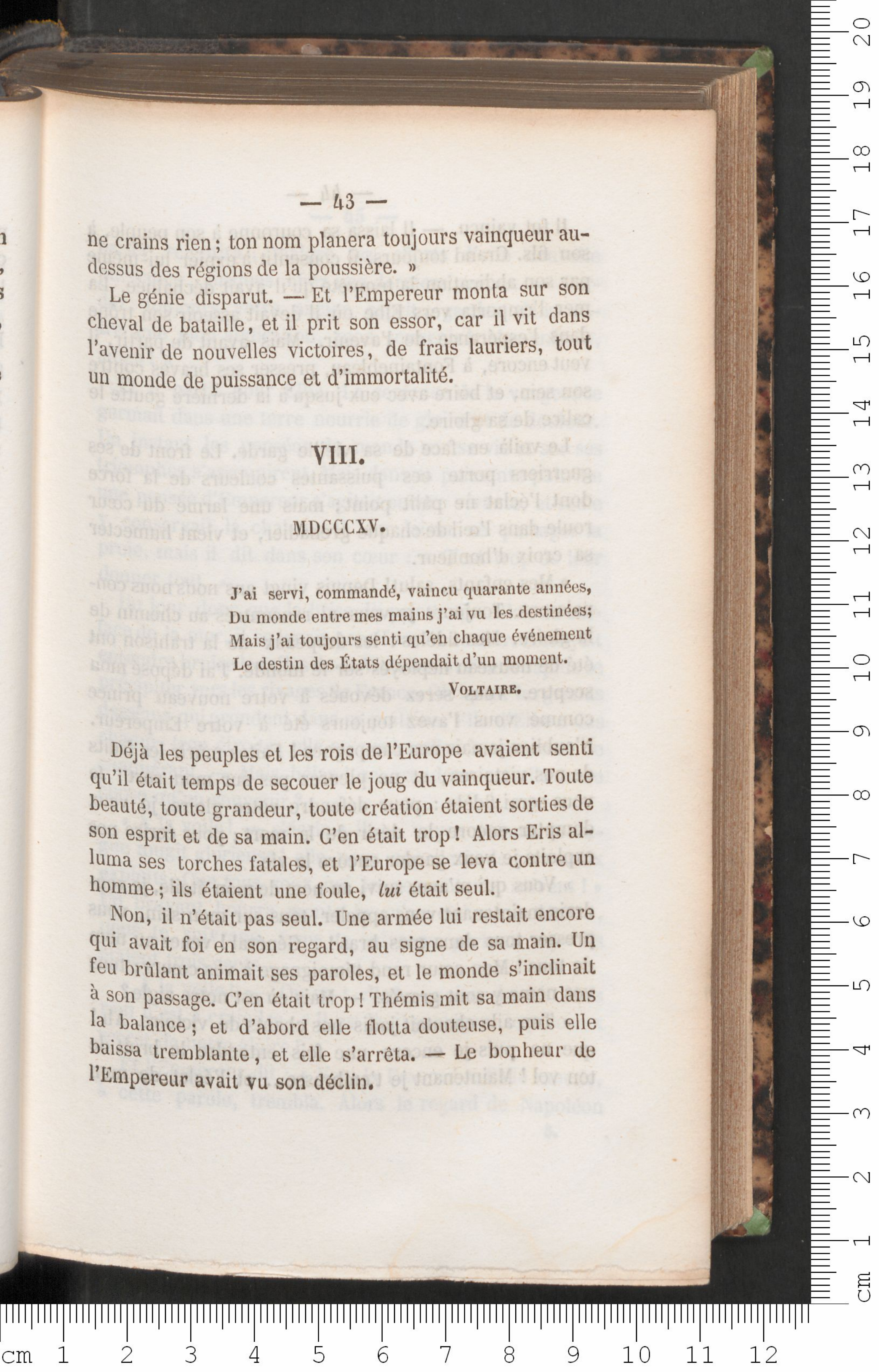
Cet homme dit : « Empereur-roi, tu ne mourras pas cette nuit. Suis-moi, je te sauverai de l'incendie. » Et soudain, de sa main puissante, il ouvre le chemin à travers les flammes qui se rejoignent après son passage, comme les eaux d'un fleuve après le sillon du navire.

Et les princes marchent après lui, et ils entendent le fracas des colonnes et des poutres. La flamme se déroule comme un tapis, elle se recourbe en forme de voûte ; mais le guide est sûr. Bientôt l'Empereur est rendu à son armée, et se repose avec ses guerriers sauvés, sur une colline libre de feu.

« Noble étranger, dit-il, tu m'as sauvé avec courage. Dis-moi ton nom, dis-moi ta demeure, ta récompense sera royale. »

Et l'inconnu dit : « Je suis ton génie protecteur, je suis assez payé de ma peine, je ne demande plus rien.

» Tu as brillé sur le monde comme un soleil des cieux. Plus heureux qu'Auguste, plus grand que César, tu as vaincu encore par ta science la science de tous les mortels ; Dieu seul est au-dessus de toi. Marche donc dans ta destinée ; je resterai à tes côtés ; je te suivrai fidèle ; et si le malheur vient encore à fondre sur ta vie,



ne crains rien ; ton nom planera toujours vainqueur au-dessus des régions de la poussière. »

Le génie disparut. — Et l'Empereur monta sur son cheval de bataille, et il prit son essor, car il vit dans l'avenir de nouvelles victoires, de frais lauriers, tout un monde de puissance et d'immortalité.

VIII.

MDCCCXV.

J'ai servi, commandé, vaincu quarante années,
Du monde entre mes mains j'ai vu les destinées;
Mais j'ai toujours senti qu'en chaque événement
Le destin des États dépendait d'un moment.

VOLTAIRE.

Déjà les peuples et les rois de l'Europe avaient senti qu'il était temps de secouer le joug du vainqueur. Toute beauté, toute grandeur, toute création étaient sorties de son esprit et de sa main. C'en était trop ! Alors Eris alluma ses torches fatales, et l'Europe se leva contre un homme ; ils étaient une foule, *lui* était seul.

Non, il n'était pas seul. Une armée lui restait encore qui avait foi en son regard, au signe de sa main. Un feu brûlant animait ses paroles, et le monde s'inclinait à son passage. C'en était trop ! Thémis mit sa main dans la balance ; et d'abord elle flotta douteuse, puis elle baissa tremblante, et elle s'arrêta. — Le bonheur de l'Empereur avait vu son déclin.

Il fut vaincu. — Il laissa sa couronne à son peuple, à son fils. Grand toujours, il consentit à expier lui-même par son abdication la tempête qu'il avait déchaînée. La mer l'emporta vers Elbe où il devait asseoir son trône dans l'espérance de l'avenir. Mais avant de partir, il veut encore, à Fontainebleau, presser ses braves contre son sein, et boire avec eux jusqu'à la dernière goutte le calice de sa gloire.

Le voilà en face de sa vieille garde. Le front de ses guerriers porte ces puissantes couleurs de la force dont l'éclat ne pâlit point; mais une larme du cœur roule dans l'œil de chaque grenadier, et vient humecter sa croix d'honneur.

« Mes enfants, salut! Depuis vingt ans nous nous connaissons. Toujours je vous ai rencontrés au chemin de la gloire. Mes fidèles ! les drapeaux de la trahison ont été de nouveau déployés sur le monde. J'ai déposé mon sceptre. Vous serez dévoués à votre nouveau prince comme vous l'avez toujours été à votre Empereur. N'oubliez jamais nos campagnes ! Faites mûrir les fruits de nos victoires, et ne pleurez pas sur mon sort ! Je vous serai fidèle : pour défendre votre gloire, je veux dompter encore le désir de la mort ; pour écrire nos exploits je veux garder encore la vie.

» Vous qui m'avez suivi au nom de mon étoile, je voudrais maintenant vous appeler tous sur mon sein, vous presser tous dans mes bras !.. Général ! venez au nom de tous ! Mon cœur rend témoignage à vos cœurs ; tous vos noms y sont gravés. — Mais où est notre aigle ?

» Ton aile chantait jadis nos chants de victoire. Ah ! que ne puis-je encore une fois entendre le bruit de ton vol ! Maintenant je t'embrasse... et l'éclat de mon

baiser retentira, malgré les efforts d'une nouvelle puissance, jusques chez nos derniers neveux. — Gardez toujours votre ancien esprit, gardez dans votre âme mon abdication, mon souvenir! Mes enfants, adieu! »

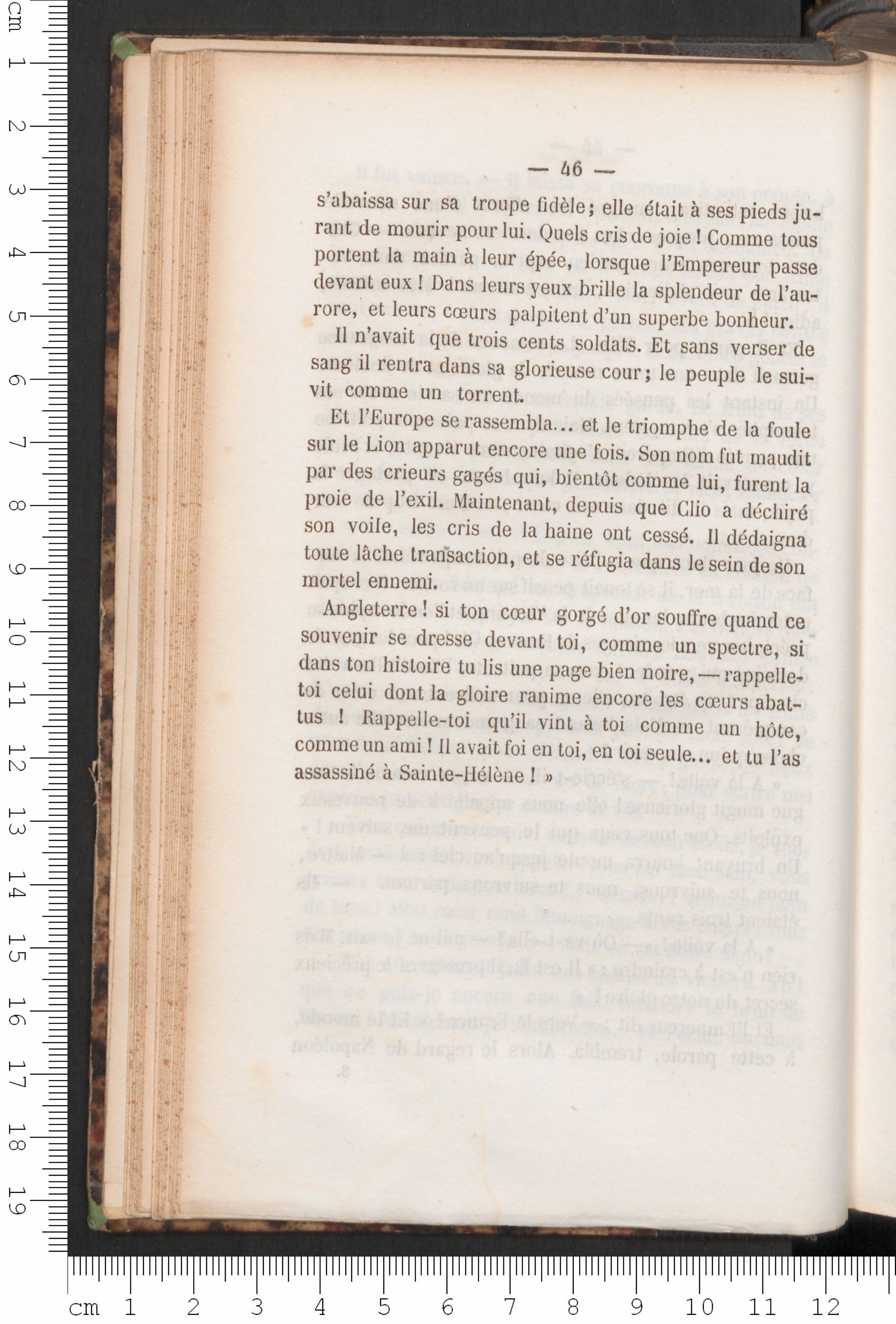
Et il partit pour Elbe. La semence de la vengeance germait dans une terre nourrie de gloire et de douleur. Un instant les pensées du monde sur sa vie et sur ses triomphes s'assoupirent. Mais dans sa puissante poitrine une pensée d'Empereur s'agitait encore vivante, et seule y conservait la chaleur. Il leur laissa se partager la proie, mais il dit dans son cœur : « C'est trop de leur donner tout. »

Un jour donc que la brise du printemps ridait la surface de la mer, il se tenait pensif sur un rocher. Il croyait entendre bruire les ailes de la Victoire, et l'onde rapide se précipiter vers les rivages de France. Oh! pour les grands desseins qui grondent dans sa poitrine, l'île d'Elbe a des champs trop étroits; elle ne peut suffire à son cœur de conquérant. — Mais hélas! sa grandeur est-elle autre chose qu'un souvenir?

« A la voile! — s'écrie-t-il, — voyez comme la vague mugit glorieuse! elle nous appelle à de nouveaux exploits. Que tous ceux qui le peuvent me suivent! » Un bruyant hourra monte jusqu'au ciel : « — Maître, nous te suivrons, nous te suivrons partout. » — Ils étaient trois cents.

« A la voile! » — Où va-t-elle? — nul ne le sait. Mais rien n'est à craindre : « Il est là, il protégera le précieux secret de notre gloire! »

Et l'Empereur dit : « Vers la France! » Et le monde, à cette parole, trembla. Alors le regard de Napoléon



s'abaissa sur sa troupe fidèle; elle était à ses pieds jurant de mourir pour lui. Quels cris de joie! Comme tous portent la main à leur épée, lorsque l'Empereur passe devant eux! Dans leurs yeux brille la splendeur de l'aurore, et leurs cœurs palpitent d'un superbe bonheur.

Il n'avait que trois cents soldats. Et sans verser de sang il rentra dans sa glorieuse cour; le peuple le suivit comme un torrent.

Et l'Europe se rassembla... et le triomphe de la foule sur le Lion apparut encore une fois. Son nom fut maudit par des crieurs gagés qui, bientôt comme lui, furent la proie de l'exil. Maintenant, depuis que Clio a déchiré son voile, les cris de la haine ont cessé. Il dédaigna toute lâche transaction, et se réfugia dans le sein de son mortel ennemi.

Angleterre! si ton cœur gorgé d'or souffre quand ce souvenir se dresse devant toi, comme un spectre, si dans ton histoire tu lis une page bien noire, — rappelle-toi celui dont la gloire ranime encore les cœurs abattus! Rappelle-toi qu'il vint à toi comme un hôte, comme un ami! Il avait foi en toi, en toi seule... et tu l'as assassiné à Sainte-Hélène! »

IX.

MONOLOGUE DE NAPOLÉON.

Dixi et Salvavi animam meam.

(L'Empereur est assis auprès d'une source ombragée de saules-pleureurs, dans une vallée de Sainte-Hélène. A ses côtés dort couché sur l'herbe le jeune Las Cases.)

C'en est fait ! — ma vie touche à son terme. — Le siècle ne marche plus en avant ; il remonte à pas lourds sa carrière parcourue, s'arrêtant de temps en temps pour écouter. Il écoute le jour, il écoute la nuit si nul ne vient avec un message de la force, si le Condor n'agite point ses ailes bruyantes sur la vaste étendue des mers. — Non, ô Kronos, tu ne dois plus compter que sur toi-même ; le Condor est enchaîné sur le rocher de Sainte-Hélène.

Oh ! s'il pouvait encore une fois prendre son essor à travers le monde, superbe et libre comme naguères, avec une tempête dans chacune de ses ailes, un soleil dans chacun de ses yeux ! — Comme il tournerait vivement les feuillets du livre de la vie ; comme au milieu des pompes d'une splendeur infinie, il verrait surgir un jour d'exploits plus fort que l'Iliade, et après ce jour, un soir aussi doux que l'Odyssée ! — Alors les abeilles dorées de la paix viendraient se rassasier aux fleurs de pourpre de la victoire.

Si la nature était aussi docile à ma voix que ces hom-

mes dont j'ai été le maître, une vague me porterait dans son tourbillon jusqu'à cette patrie où s'élevait mon trône. Des milliers de braves se disputeraient l'honneur de porter mes drapeaux et mes aigles ; de mourir pour moi. Et moi, je donnerais ma vie pour eux et pour mon ingrat Empire. — Non, rien de tout cela ! Je dois rester immobile sur ce roc ; je dois contempler en silence ces flots qui passent ; ma tombe sera creusée auprès de cette source, et les saules qui la bordent abaissant leur funèbre couronne, épancheront leur ombre sur mon ombre.

De même que, jadis, au fond d'un bois de peupliers, pendant les heures silencieuses de la nuit, Numa penché sur la source d'Égérie buvait la sagesse ; ainsi, après les jours brûlants de mon destin, je bois à la source de Sainte-Hélène un breuvage plus précieux que la sagesse, plus enivrant que toutes les gloires de la terre ; je bois la mort. — Qu'elle est douce et rafraîchissante! Chaque goutte que la nymphe me verse éteint une blessure au fond de mon cœur.

O soleil, ne luis plus sur moi ! je t'aimais alors que tu étais témoin de mes actions, alors qu'avec mon épée je traçais les lois de la paix, et que j'arrachais les êtres engourdis à leur sommeil. La lumière n'a été donnée à l'homme que pour agir. Quand son âme est fatiguée, quand sa force a perdu sa sève, que son cœur a été broyé par la souffrance, alors, il est mûr pour la nuit du Tartare.

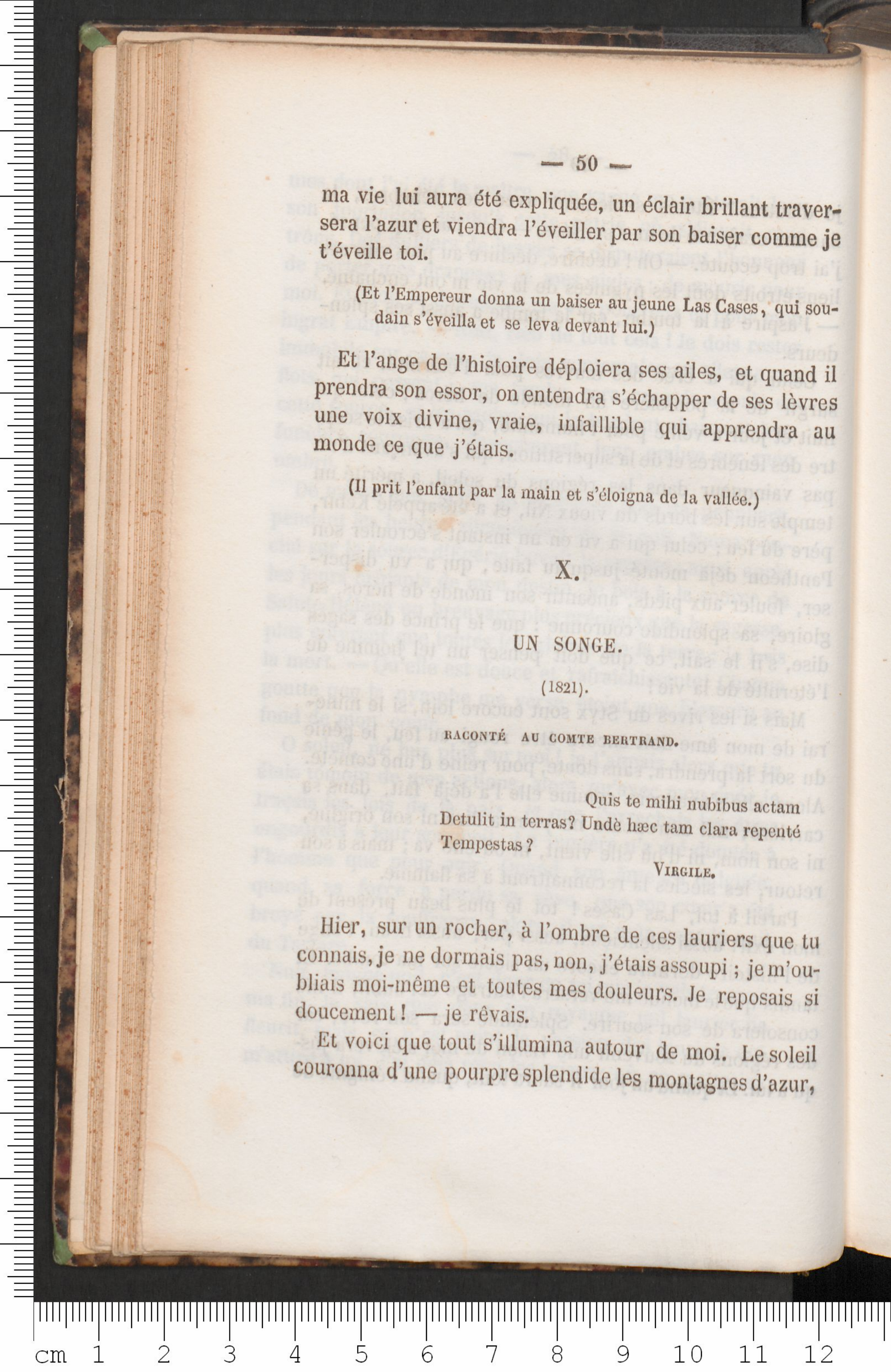
Nuit, longue nuit, c'est donc en toi que je vais trouver ma fin. Je sais que dans ton royaume nul laurier ne fleurit, mais ce n'est point la passion des lauriers qui m'attire à toi. J'ai déjà reçu les miens ; où en mettrais-

je d'autres ? Éteins seulement avec les ténèbres, la flamme orageuse de mes pensées. — Oui, j'ai trop pensé, j'ai trop écouté. — Oh ! déchire, déchire au plus vite ces liens étroits dont les pygmées de la vie m'ont enchaîné. — J'aspire à la tombe, car la tombe a aussi ses splendeurs.

Celui qui a créé des œuvres pour l'éternité, et fait surgir de la poussière un monde de héros ; celui qui nuit et jour a veillé pour l'humanité, qui a brisé le sceptre des ténèbres et de la superstition, qui s'avançant d'un pas vainqueur dans les régions du soleil, a mérité un temple sur les bords du vieux Nil, et a été appelé Kebir, père du feu ; celui qui a vu en un instant s'écrouler son Panthéon déjà monté jusqu'au faîte, qui a vu disperser, fouler aux pieds, anéantir son monde de héros, sa gloire, sa splendide couronne : que le prince des sages dise, s'il le sait, ce que doit penser un tel homme de l'éternité de la vie !

Mais si les rives du Styx sont encore loin, si le minerai de mon âme doit encore être rougi au feu, le génie du sort la prendra, sans doute, pour reine d'une comète. Alors elle s'avancera comme elle l'a déjà fait, dans sa carrière ; nul astronome ne pourra dire ni son origine, ni son nom, ni d'où elle vient, ni où elle va ; mais à son retour, les siècles la reconnaîtront à sa flamme.

Pareil à toi, Las Cases ! toi le plus beau présent de mon exil ! aussi silencieux, aussi pur, aussi beau, l'ange de l'histoire dormira encore un siècle sur ma tombe. Et tandis que le monde me versera l'outrage et l'oubli, il me consolera de son sourire. Splendide sera son rêve, car des régions du souvenir une vision de moi s'élèvera jusqu'à lui. Et quand un jour il saura tout, quand l'énigme de



ma vie lui aura été expliquée, un éclair brillant traversera l'azur et viendra l'éveiller par son baiser comme je t'éveille toi.

(Et l'Empereur donna un baiser au jeune Las Cases, qui soudain s'éveilla et se leva devant lui.)

Et l'ange de l'histoire déploiera ses ailes, et quand il prendra son essor, on entendra s'échapper de ses lèvres une voix divine, vraie, infaillible qui apprendra au monde ce que j'étais.

(Il prit l'enfant par la main et s'éloigna de la vallée.)

X.

UN SONGE.

(1821).

RACONTÉ AU COMTE BERTRAND.

Quis te mihi nubibus actam
Detulit in terras? Undè hæc tam clara repenté
Tempestas?

VIRGILE.

Hier, sur un rocher, à l'ombre de ces lauriers que tu connais, je ne dormais pas, non, j'étais assoupi ; je m'oubliais moi-même et toutes mes douleurs. Je reposais si doucement ! — je rêvais.

Et voici que tout s'illumina autour de moi. Le soleil couronna d'une pourpre splendide les montagnes d'azur,

la mer fit silence, toute la nature se revêtit de calme et de sérénité.

Alors un homme m'apparut.

Et il prit une de mes mains, tandis que l'autre plus connue de mes douleurs, resta fidèlement étendue sur mon cœur.

Et il dit : « Ne me reconnais-tu pas ? » —« Non, lui dis-je, mais tu es sans doute quelqu'un de mes vieux frères d'armes, car tu parles comme si tu venais des plaines de Memnon. »

« Oui, je viens de l'Égypte ; c'est aux pieds des pyramides que tu m'as vu pour la dernière fois.. » — Et il me serra vivement la main.

« J'ai ici avec moi un vieil ami qui t'a cherché longtemps sur les côtes désertes du monde, victime du malheur non de la crainte... Le reconnais-tu? »

Et je levai les yeux. C'était l'ombre de mon grand aigle. J'étendis les bras ; mais l'homme dit : « La route de l'aigle a été longue ; il est banni de chez les mortels. Il a voulu te voir encore une fois. Regarde-le ! — Me reconnais-tu maintenant ? — Vois cet aigle, c'est *ton* aigle, et moi je suis *toi.* »

Pendant qu'il parlait ainsi, je pensais au passé et je dis : « Oui, je te reconnais. Mais hélas ! je ne puis ni dormir, ni veiller..... Tu es bien *moi*, mais moi, je ne suis plus *toi.* » — Et l'aigle me toucha du souffle de ses ailes ; un écho de victoire retentit dans l'espace. — Et je dis : « Aigle fidèle, sois le bien-venu, bien que tu arrives si tard. Hélas ! mon œil se trouble, je ne puis plus te regarder avant d'avoir pris un peu de repos. — Fuis donc pour un instant, fuis ! Vole avec

ma foudre autour de la mer orageuse du temps; et reviens ensuite pour veiller sur ma tombe. »

Tel fut mon rêve. Et dans un essor sublime, mon aigle s'éleva sur la voile des anciens souvenirs, par-dessus l'image du soleil réfléchie dans le vaste océan. Mais, j'espère qu'il reviendra bientôt.

XI.

NAPOLÉON.

Ingrata patria, ne ossa quidem mea habes.

TITE-LIVE.

Et l'aigle revint. — Et l'Empereur ne tarda pas plus longtemps à se reposer de ses batailles. Dans sa lutte avec la mort, sa voix s'éleva encore une fois pour parler aux fidèles compagnons réunis autour de sa couche... — « Ma force a été ma perte, ma vie a causé ma mort. O mon peuple de France, mon armée, mon fils! » Il dit, et à jamais il ferma ces yeux qu'eût enviés le Dieu du tonnerre.

Une majesté solennelle est empreinte sur son front : le feu de son œil fut un jour le soleil du monde ; il l'est encore. Les princes s'arrêtent humiliés devant le trône qu'ils ont renversé. Nous ne voulons ni bénir, ni lancer l'anathème ; mais d'un pôle à l'autre, du palais à la chaumière, les générations connaissent le visage du héros. Jamais elles ne lui verront surgir un rival.

Son nom vole encore, de même que son esprit, autour du monde dont il porte le globe. Et quand tout semble menacer ruine ; quand les peuples, repoussés par la tempête, ne peuvent aborder au rivage et se heurtent contre les écueils, alors on voit surgir le grand homme qui commande à la tempête.

Et c'est là le *Lion dans le désert.*

Son génie fut un prodige dans le monde. Il écrasa par l'épouvante les grands et les petits, il se révéla dans les exploits plus que dans les paroles ; il fut trop grand, il fut sans mesure. On le craignait au nord, on le craignait au midi. Son génie était un glaive, son glaive était un génie.

Sa tombe est ombragée de saules-pleureurs. Le voyageur peut la voir dans la vallée de Sainte-Hélène. Son aigle repose fier à ses côtés et compte ses victoires. Des rives de la France un soupir arrive jusqu'à cette tombe. Mais l'aigle victorieux n'est pas mercenaire ; tu l'as rejeté pendant sa vie, eh ! bien, ne redemande point sa cendre ! (1) »

---

(1) Les poètes ne sont donc pas tous prophètes.

XII.

LA MÈRE DU LION.

O Madre, o Madre, quanto dir m'invita
De' tuoi gran pregi un riverente affetto,
Che più, che può col buon voler aita.
. . . .
Che non scrisser di te l'eccelse penne
Di profetiche muse, e quai figure
Non adombraro quanto poscia avvene?

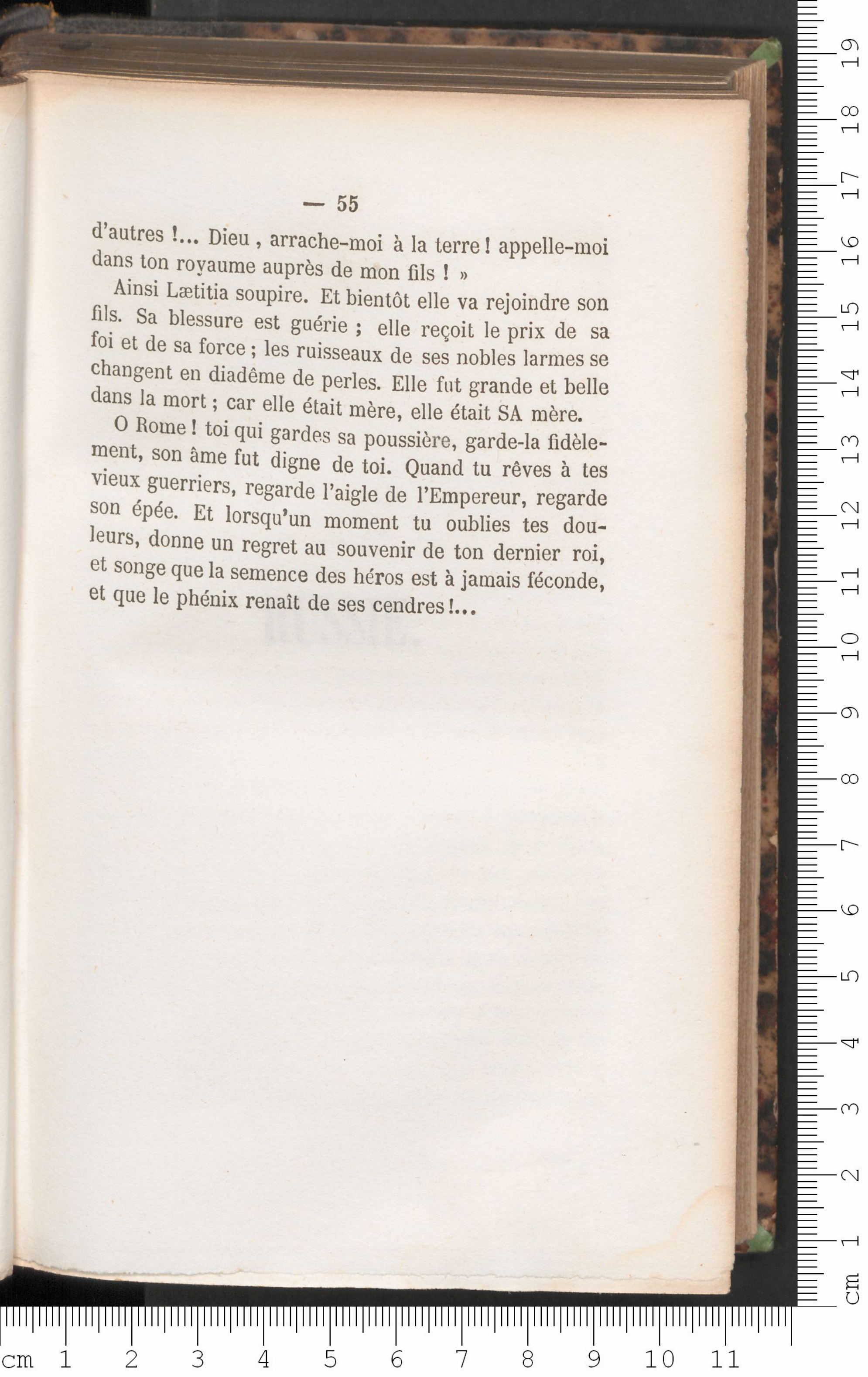
FRANCESCO MARIA GASPARI.

Silencieuse dans son palais de Rome, sa mère est assise, semblable à une Niobé. La douleur de son âme est muette, mais amère et grande comme son souvenir. Riche de son passé, cette femme est humble; elle est fière mais pieuse; car plus les souvenirs sont grands, plus le monde paraît vide.

« Vide est le monde depuis que mon fils n'est plus, mon fils le premier des mortels! Cependant, je ne murmure pas, je savais que le ciel n'avait fait que le prêter à la terre. Pauvre enfant! il est mort seul, lui le législateur du monde! Je ne le rejoindrai que dans la mort, encore ne sera-ce pas au même tombeau.

» Enfants et petits-enfants, je les ai vus tous tomber — Reine, Empereur, Roi... Et moi je suis encore là, triste monument d'un siècle qui ne renaîtra plus.

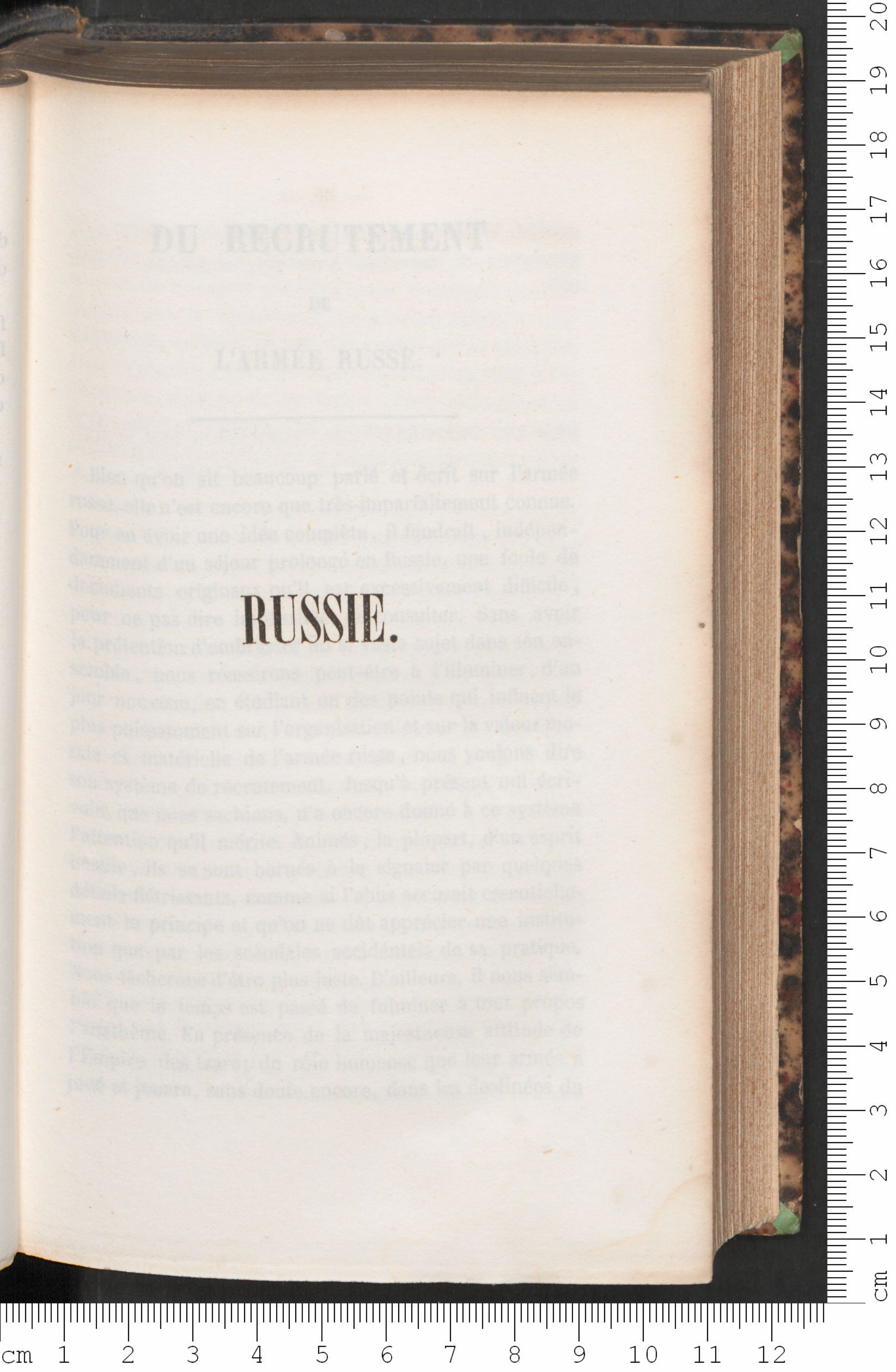
» Pourquoi donc sa mère a-t-elle été condamnée à rester dans le désert de la vie, elle, des trophées de sa gloire le plus vieux, le plus fragile? Ah! il en a tant



d'autres !... Dieu, arrache-moi à la terre ! appelle-moi dans ton royaume auprès de mon fils ! »

Ainsi Lætitia soupire. Et bientôt elle va rejoindre son fils. Sa blessure est guérie ; elle reçoit le prix de sa foi et de sa force ; les ruisseaux de ses nobles larmes se changent en diadème de perles. Elle fut grande et belle dans la mort ; car elle était mère, elle était SA mère.

O Rome ! toi qui gardes sa poussière, garde-la fidèlement, son âme fut digne de toi. Quand tu rêves à tes vieux guerriers, regarde l'aigle de l'Empereur, regarde son épée. Et lorsqu'un moment tu oublies tes douleurs, donne un regret au souvenir de ton dernier roi, et songe que la semence des héros est à jamais féconde, et que le phénix renaît de ses cendres !...



RUSSIE.

DU RECRUTEMENT

DE

L'ARMÉE RUSSE.



Bien qu'on ait beaucoup parlé et écrit sur l'armée russe, elle n'est encore que très-imparfaitement connue. Pour en avoir une idée complète, il faudrait, indépendamment d'un séjour prolongé en Russie, une foule de documents originaux qu'il est excessivement difficile, pour ne pas dire impossible, de consulter. Sans avoir la prétention d'embrasser un si vaste sujet dans son ensemble, nous réussirons peut-être à l'illuminer d'un jour nouveau, en étudiant un des points qui influent le plus puissamment sur l'organisation et sur la valeur morale et matérielle de l'armée russe, nous voulons dire son système de recrutement. Jusqu'à présent nul écrivain, que nous sachions, n'a encore donné à ce système l'attention qu'il mérite. Animés, la plupart, d'un esprit hostile, ils se sont bornés à le signaler par quelques détails flétrissants, comme si l'abus accusait essentiellement le principe et qu'on ne dût apprécier une institution que par les scandales accidentels de sa pratique. Nous tâcherons d'être plus juste. D'ailleurs, il nous semble que le temps est passé de fulminer à tout propos l'anathème. En présence de la majestueuse attitude de l'Empire des tzars; du rôle immense que leur armée a joué et jouera, sans doute encore, dans les destinées du

monde, le premier devoir de l'écrivain est d'être consciencieux et impartial. A ce prix seulement, il sera utile.

I.

MESURES PRÉPARATOIRES. FORMATION DES SÉRIES OU PARCELLES DE RECRUTEMENT.

Le recrutement figure dans le *Svod* ou code des lois russes, au titre des impôts. C'est l'impôt du sang. Mais il ne frappe point toutes les classes de l'Empire indifféremment; il épargne les nobles et les prêtres, pour retomber de toute sa rigueur sur les serfs et les bourgeois, s'attachant ainsi exclusivement à ceux des sujets impériaux qui paient d'ailleurs l'impôt de capitation.

Quand viennent les mois consacrés au recrutement, c'est-à-dire, les mois de novembre et de décembre, l'empereur publie un ukase où, en même temps qu'il règle l'exécution des levées, il fixe le nombre d'hommes dont elles doivent se composer (1). Ce nombre, ordinairement de cinq par mille, en temps de paix, est illimité en temps de guerre. Alors aussi, le recrutement, lui-même, peut être renouvelé une ou plusieurs fois, suivant les besoins de l'armée. Cependant, il ne faudrait pas s'imaginer que

(1) Le recrutement ne s'exerce pas chaque année dans tout l'Empire, mais alternativement dans la zone orientale et dans la zone occidentale. La première comprend trente gouvernements, la seconde, vingt-six. La population soumise au recrutement s'élève à environ vingt-trois millions d'âmes.

les empereurs se déterminent volontiers à de pareils renouvellements. L'Empire de Russie est si vaste, les moyens de transport y sont si longs, si compliqués, que malgré toute la rapidité que l'on pourrait mettre à lever les recrues, celles-ci ne seraient jamais prêtes assez tôt, pour répondre à l'urgence des circonstances. Une levée en masse nous paraît en Russie chose chimérique ; à moins qu'il ne s'agisse d'un mouvement intérieur où le paysan n'aurait à défendre la patrie que dans son village ou dans son district.

Dans une question aussi difficile, la politique vient au secours de l'administration. Mesurant de loin les éventualités de guerre, elle apprécie les nécessités probables, et d'après ces prévisions, règle les levées de manière à prévenir le besoin d'un recrutement extraordinaire. C'est ainsi qu'en 1847, ces bruits de guerre et de révolution qui couraient vaguement dans l'espace, et dont la Russie, mieux que toute autre puissance, comprenait le sens fatal, firent porter le chiffre des recrues à sept par mille. En 1803, ce chiffre n'avait été que de deux, en 1805, que de quatre. Cette différence est significative.

Les dispositions relatives à l'opération du recrutement sont prises : 1° pour tout l'Empire, par la Direction du personnel du ministère de la guerre ; 2° pour chaque gouvernement, par la chambre des finances ; 3° pour les villes, par la *douma* ; 4° pour les communes des paysans de la couronne, par les administrations communales, sous l'inspection des chambres des domaines et des chefs de cercle ; 5° pour les paysans des apanages impériaux, par les administrations rurales, sous l'inspection de leurs comptoirs ; 6° pour les paysans des seigneurs, par les propriétaires et les intendants.

Nous expliquerons brièvement quel est le caractère et quelles sont les attributions de ces divers centres d'autorité.

La chambre des finances se compose d'un président, de plusieurs conseillers, d'un trésorier, d'un contrôleur et d'un ou plusieurs assesseurs. Elle se partage en cinq sections : 1° section du recensement, 2° section des boissons, 3° section de la trésorerie, 4° section du sel, 5° section du contrôle. Chaque gouvernement de l'Empire possède une chambre des finances ; mais il est de ces chambres où les travaux des cinq sections se trouvent concentrés en une seule.

La *douma* est une sorte d'administration municipale élective, dont la sphère d'action tend chaque jour à s'agrandir, mais qui, jusqu'à présent, n'a guère exercé d'autres attributions que celles de régler le budget des villes et d'en faire rentrer les impôts. Tout le pouvoir exécutif, dans les villes de Russie, appartient à la police.

L'administration communale est aux villages de la commune ce que la *douma* est aux villes : un centre d'autorité élective, chargé de faire exécuter aux paysans de la couronne les ordres que le ministère général des domaines lui transmet par la voie de la chambre des domaines du gouvernement immédiat et des chefs de cercle (1). Il en est de même de l'administration rurale pour les domaines de la famille impériale, avec cette différence que, dans ces derniers, le régime des paysans

(1) Le cercle est une réunion de plusieurs communes de la couronne, tout-à-fait indépendante du cadre administratif proprement dit.

se rapproche beaucoup plus du régime seigneurial que du régime gouvernemental.

Il faut bien se garder de confondre ici les paysans de la couronne avec les paysans des apanages. Les premiers sont régis par un ministère spécial, appelé ministère des propriétés de l'Empire, ou simplement ministère des domaines, tandis que les seconds dépendent du ministère de la cour, sous une administration particulière, dite des apanages.

La base du recrutement est le recensement. En effet, lorsque se fait le recensement, c'est-à-dire tous les vingt-cinq ans, il est dressé dans chaque gouvernement un grand registre ou matricule, où tous les sujets de l'Empire sont inscrits par séries (1) de mille âmes. Ces séries portent le nom de parcelles de recrutement. La manière dont elles sont formées, et dont les familles y sont distribuées, est remarquable.

On forme les séries dans chaque gouvernement en y commençant l'inscription des familles par un endroit quelconque, et poursuivant ainsi de commune en commune, jusqu'à ce que toute la population du gouvernement ait été inscrite. Le surplus du dernier mille d'une commune sert de noyau pour la première série de la commune suivante. Mais si, toutes les inscriptions étant terminées, il se trouve qu'une série soit incomplète, cette série reste telle, jusqu'à ce que de nouvelles incorporations aient permis de la compléter. Il en est de même des membres d'une même famille ; la loi s'oppose à ce

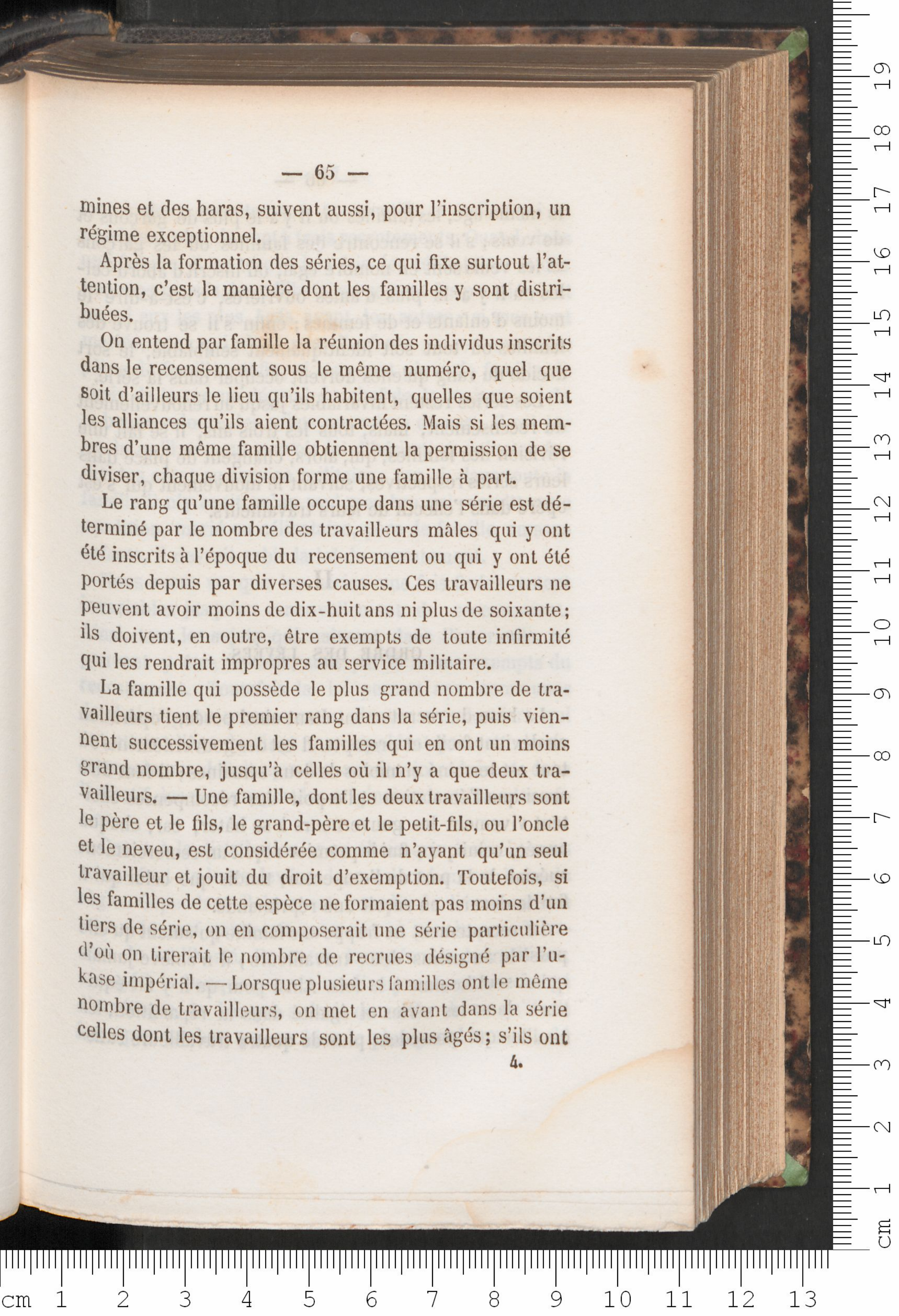
(1) Chaque série confie la direction de ses intérêts à un *staroste* ou ancien, lequel touche un traitement annuel de sept roubles et demi à quinze roubles (de trente à soixante francs).

qu'ils soient dispersés sur des séries différentes. Cependant, il peut arriver qu'un serf trouvant son avantage à se faire inscrire dans une autre série que celle à laquelle il appartient naturellement, par exemple, dans la série où figure la famille de sa femme, sollicite la permission de transmuter. Cette permission lui est accordée, mais à la condition de n'en user qu'en dehors de l'époque du recrutement. Quant à la corporation qui autorise un de ses membres à changer de série, elle en est responsable et doit combler, par une nouvelle inscription, le vide que ce changement a produit dans la série abandonnée.

Chaque série ne peut renfermer que des âmes appartenant à la même classe ou corporation. Ainsi le serf ne peut figurer sur le même rôle que le bourgeois, et réciproquement.

Un numéro d'ordre est affecté à chaque série, et reste invariable d'un recensement à l'autre ; de cette manière, l'administration a toujours sous les yeux un tableau synoptique, essentiellement complet, de la population recrutable de l'Empire. On conçoit la facilité qui en résulte pour les opérations, quand le moment d'effectuer les levées est venu.

Nous devons observer que toutes les dispositions énoncées jusqu'à présent ne s'appliquent qu'aux paysans de la couronne et aux bourgeois imposés des villes et des villages. Quant aux serfs des seigneurs, on les inscrit de même par gouvernements, évitant seulement de comprendre dans la même série ceux qui appartiennent à différents propriétaires. Les serfs des domaines privés de la famille impériale, ainsi que ceux qui dépendent des



mines et des haras, suivent aussi, pour l'inscription, un régime exceptionnel.

Après la formation des séries, ce qui fixe surtout l'attention, c'est la manière dont les familles y sont distribuées.

On entend par famille la réunion des individus inscrits dans le recensement sous le même numéro, quel que soit d'ailleurs le lieu qu'ils habitent, quelles que soient les alliances qu'ils aient contractées. Mais si les membres d'une même famille obtiennent la permission de se diviser, chaque division forme une famille à part.

Le rang qu'une famille occupe dans une série est déterminé par le nombre des travailleurs mâles qui y ont été inscrits à l'époque du recensement ou qui y ont été portés depuis par diverses causes. Ces travailleurs ne peuvent avoir moins de dix-huit ans ni plus de soixante; ils doivent, en outre, être exempts de toute infirmité qui les rendrait impropres au service militaire.

La famille qui possède le plus grand nombre de travailleurs tient le premier rang dans la série, puis viennent successivement les familles qui en ont un moins grand nombre, jusqu'à celles où il n'y a que deux travailleurs. — Une famille, dont les deux travailleurs sont le père et le fils, le grand-père et le petit-fils, ou l'oncle et le neveu, est considérée comme n'ayant qu'un seul travailleur et jouit du droit d'exemption. Toutefois, si les familles de cette espèce ne formaient pas moins d'un tiers de série, on en composerait une série particulière d'où on tirerait le nombre de recrues désigné par l'ukase impérial. — Lorsque plusieurs familles ont le même nombre de travailleurs, on met en avant dans la série celles dont les travailleurs sont les plus âgés; s'ils ont

le même âge, les familles où il y a le plus de garçons et de veufs; s'il se rencontre des familles où les garçons et les veufs sont en nombre égal, on inscrit d'abord celles où il y a le plus d'âmes ouvrières, c'est-à-dire le moins d'enfants et de femmes; enfin s'il se trouve des familles où tout soit identiquement semblable, le sort décide du rang qu'elles doivent occuper dans la série.

Les séries restent invariables jusqu'au renouvellement du recensement, mais, tous les trois ans, il se fait une révision des familles, qui, alors, changent de place dans leurs séries respectives, suivant le mouvement qui s'est opéré dans l'effectif de leurs travailleurs.

II.

ORDRE DES LEVÉES.

La base du recrutement étant ainsi posée, l'opération en devient facile et prompte. Il est des gouvernements où tout est terminé en moins de deux semaines; il faut dire aussi que l'émulation et l'espoir des récompenses excitent vivement les gouverneurs à se hâter, car, chaque année, celui qui a fini le premier reçoit un remerciement spécial de la part de l'empereur, tandis que celui qui a fini le dernier en reçoit une réprimande.

Le recrutement ne frappe une famille qu'autant qu'elle possède au moins deux travailleurs; il n'enlève jamais qu'un seul homme à la fois. Ainsi pour qu'il y ait équilibre dans les séries et égalité dans la répartition, les familles qui possèdent plus de quatre travailleurs satis-

font à deux recrutements consécutifs, et celles qui en possèdent plus de sept à trois recrutements. Quand, dans une famille, il se trouve à la fois des célibataires et des hommes mariés, les célibataires sortent les premiers, et parmi eux les plus âgés avant les autres ; si tous sont mariés, ceux qui n'ont pas d'enfants passent avant les pères de famille ; enfin, si tous sont pères de famille, le choix de la recrue dépend du chef de la maison, ou de la bonne volonté des sujets ou même du sort. Il est entendu qu'il ne peut y avoir ici d'hésitation qu'entre individus aptes au service militaire ; car si dans toute la famille il n'y avait qu'un seul membre qui remplît cette condition, marié ou célibataire, père de famille ou sans enfants, il devrait subir la loi du recrutement.

Nous avons vu que les séries une fois fixées restent invariables jusqu'au renouvellement du recensement. Ainsi, tous les sujets qui naissent dans l'intervalle, ne pouvant y être inscrits, sont par là même exempts du recrutement. Toutefois la loi permet aux communes de choisir pour recrues ceux d'entre ces derniers qui ont atteint l'âge de vingt ans, suppléant par cette levée anormale au déficit que les années introduisent dans l'effectif des recrues portées originairement dans les séries.

Quant à la distribution et au choix que les seigneurs russes font de leurs levées, leur volonté en est la seule règle. Cependant il leur est interdit de livrer comme recrue le serf qui serait avec eux en procès pour le rachat de sa liberté. En outre, lorsqu'un de leurs biens, engagé à la banque pour cause d'emprunt, est surchargé d'arrérages, la banque a droit de veiller à ce qu'il ne fasse pas tomber sur ce bien le plus grand nombre de

recrues. Ce droit de surveillance appartient également aux créanciers, pour les propriétés sur lesquelles sont hypothéquées leurs créances. En général, les seigneurs russes ne peuvent guère abuser impunément de leur autorité ; car, tandis que, d'un côté, la police de l'Empire a l'œil sur eux pour le maintien des lois générales, de l'autre, les assemblées de leur ordre exercent un contrôle rigoureux sur les actes de leur administration. En cas d'infraction, la répression ne se fait pas attendre.

De toutes les dispositions relatives à l'ordre des levées, il ressort une considération que nous devons indiquer, c'est que le recrutement, si terrible pour l'individu qu'il frappe, est loin d'avoir pour l'Empire en général, et pour les familles en particulier, ce caractère d'oppression sauvage qu'on se plaît généralement à lui attribuer. Est-il un seul individu dont le bras soit nécessaire au travail, que la loi n'épargne systématiquement ? Aussi ne craignons-nous pas de dire que la Russie pourrait doubler, tripler même son armée, sans que les intérêts de sa population soient, pour cela, sérieusement compromis. Ceci deviendra plus évident par l'examen que nous allons faire des cas multipliés d'exemption.

III.

EXEMPTIONS ET EXCLUSIONS.

On distingue trois sortes d'exemptions : l'exemption facultative, l'exemption absolue, et l'exemption conditionnelle ou limitée.

— L'exemption facultative consiste dans la faculté de fournir les recrues en argent au lieu de les fournir en hommes. La somme éxigée à cet effet est de trois cents ou de cent cinquante roubles (douze cents ou six cents francs) par recrue.

Paient trois cents roubles : toutes les villes et villages du gouvernement d'Archangel (1), ainsi que les villes et villages qui couvrent la frontière d'Autriche sur une lisière de cent verstes (2) ; les cultivateurs libres de Mohileff, les bourgeois de Kieff, les prolétaires de Narva (3); les Arméniens et les Géorgiens habitant la province du Caucase, les Tatars d'Astrakan, connus sous les noms de Jourts, Jemeschs, Koundores, les colons étrangers de de la presqu'île de Tauride qui ont obtenu des lettres de naturalisation (4) ; les ouvriers attachés à des fabriques de la couronne concédées à titre d'usufruit, ou à des mines de propriété particulière (5); les serfs de la province du Caucase dans les quatre districts du gouvernement de Tauride (6); les jeunes gens qui ont

(1) Soit à cause du peu de population de ce gouvernement, soit à cause de la physionomie chétive d'une partie de cette population.

(2) Pour prévenir les désertions.

(3) Restes d'anciens priviléges concédés par Pierre-le-Grand ou par ses successeurs.

(4) Ces peuples sont encore de trop fraîche date incorporés à la Russie, pour que le gouvernement se hasarde à les traiter avec la même rigueur que les nationaux.

(5) Cette exemption a pour but de conserver aux fabriques et aux mines les ouvriers intelligents nécessaires à leur exploitation, et d'encourager ces ouvriers à poursuivre des travaux auxquels ils n'ont pas à craindre de se voir arrachés.

(6) La population de ces districts est si minime et en même

achevé avec succès un cours d'études dans un établissement dépendant du ministère de l'instruction publique, ainsi que les élèves de l'institut technologique de Saint-Pétersbourg; les serfs des propriétés seigneuriales, dont le nombre ne s'élève pas au-dessus de vingt (1). Dans ce dernier cas, il se fait une réunion de plusieurs propriétaires qui, de l'ensemble de leurs serfs, forment une portion de série suffisante ; après quoi ils tirent au sort celui d'entre eux qui paiera la somme désignée. Les paysans de la couronne paient également trois cents roubles pour toute portion de série incomplète, et si parmi ces portions il s'en trouve de tellement minimes qu'on n'en puisse tirer même une seule âme, ils acquittent encore en argent la fraction proportionnelle.

Il n'est qu'une seule peuplade dans tout l'Empire à laquelle il soit permis de se libérer du recrutement moyennant cent cinquante roubles par recrue : ce sont les Lapons du cercle de Kola, dans le gouvernement d'Archangel. Leur extrême indigence sollicitait pour eux une pareille faveur.

— L'exemption absolue dispense d'acquitter le recrutement soit en nature, soit en argent. C'est un privilége nobiliaire et sacerdotal auquel participent en outre un grand nombre de sujets. Nous serons rigoureux dans leur énumération, car, pour bien apprécier les ressources militaires de la Russie, il n'importe pas moins

---

temps répandue sur un si vaste espace, qu'elle aurait trop à souffrir d'acquitter l'impôt du recrutement en nature.

(1) Vingt âmes forment une portion de série dont on ne peut tirer qu'un dixième de recrue.

de connaître ce qui peut les restreindre que ce qui peut les étendre.

Donc sont exempts du recrutement en nature et en argent : les marchands des trois guildes tant qu'ils maintiennent leur inscription dans ces guildes (1) ; les bourgeois et les paysans de la couronne exerçant des fonctions municipales, de même que ceux qui ont exercé ces fonctions pendant trois *triennium* consécutifs (2) ; les fils de *golova* (3), tant que leur père reste en charge et qu'ils ne sortent point eux-mêmes de sa famille; les bourgeois qui s'établissent dans la province du Caucase, au-delà de la ligne de quarantaine ; les sujets décorés d'une médaille *au cou* (4) ; les colons allemands établis en Russie ; les serviteurs attachés aux monas-

---

(1) En Russie, nul ne peut exercer le commerce s'il n'est inscrit dans l'une des trois classes ou guildes qui forment comme la hiérarchie commerciale du pays. Le marchand de la première guilde déclare un capital de 15,000 roubles (60,000 francs), et paie à la couronne un impôt de 660 roubles (2,640 francs) ; le marchand de la deuxième guilde déclare un capital de 6,000 roubles (24,000 francs) , et paie un impôt de 234 roubles (1,056 francs); le marchand de la troisième guilde déclare un capital de 2,400 roubles (9,600 francs), et paie un impôt de 63 roubles (264 francs).

(2) Les élections municipales se renouvellent en Russie tous les trois ans.

(3) Maire; littéralement, *tête.*

(4) La distinction des médailles est marquée par le ruban auquel elles sont attachées, et répond à celle des divers ordres de l'Empire. Ainsi la médaille au ruban de Saint-André tient le premier rang ; puis viennent les médailles au ruban de Saint-Alexandre Newski, de Saint-Vladimir, de Sainte-Anne, etc. La médaille est un signe honorifique exclusivement réservé au commerce et à l'industrie ; le droit de porter la croix n'appartient qu'aux classes supérieures.

tères, aux archevêques, aux églises et autres établissements religieux ; les élèves des écoles d'agriculture et d'horticulture distingués par leur moralité et leur capacité ; les individus employés dans les villages au service des pompes à incendie (1); les habitants du Caucase qui se livrent à la culture des vers à soie ou à la fabrication du vin ; les habitants de la Sibérie, les Kirghises et autres nomades ; les Russes établis au Kamtchatka et les Samoïèdes ; les fabricants de drap émigrés de Pologne en Russie, excepté les Juifs ; les orphelins et les enfants trouvés (2) élevés par les administrations de bienfaisance de la couronne ; les élèves de l'école chinoise établie à Kiakta ; les Bessarabiens ; les descendants de Jean Sousanine, paysan du gouvernement de Kostroma (3), tant qu'ils restent dans ce gouvernement. Enfin, à toutes ces exemptions collectives, il faut joindre quelques rares exemptions personnelles que l'empereur accorde par ukases spéciaux en faveur d'une action d'éclat ou d'une capacité hors ligne.

— La troisième espèce d'exemption est l'exemption conditionnelle ou limitée. Parmi ceux qui y prennent part

(1) Les villages de la Russie étant composés, pour la plupart, de maisons en bois, il est important d'y conserver les individus qui peuvent apporter un secours efficace en cas d'incendie.

(2) On compte en Russie environ soixante mille enfants trouvés, élevés aux frais de l'État. Il est étrange qu'ils soient exempts du recrutement. N'est-ce pas, au contraire, à ceux qui ne laissent après eux aucune famille, et par conséquent aucun regret domestique, qu'il devrait appartenir de porter le fusil ?

(3) C'est un témoignage de reconnaissance des Romanoff envers J. Sousanine, qui offrit un asile à leur famille à l'époque où elle était persécutée.

il faut compter d'abord les *Lachmans,* sorte de paysans des bords du Wolga, lesquels sont libérés du recrutement sous la condition de travailler dans les fôrets de l'État à abattre et à préparer les bois nécessaires aux constructions maritimes; ensuite les *Jemschiks* ou maîtres de poste (mais seulement dans les gouvernements de Saint-Pétersbourg et de Moscou) dont le privilége est subordonné à l'obligation d'entretenir de chevaux les relais des grandes routes impériales. Tous les idolâtres et les mahométans qui embrassent le christianisme sont exempts à vie (1), mais non leurs enfants. Les serfs libérés, ainsi que leurs enfants, sont exempts pendant les trois premières années qui suivent leur inscription dans le recensement (2); les paysans de la couronne qu'un ordre suprême a transférés d'un gouvernement dans un autre sont aussi exempts pour trois ans, à dater de leur nouvelle installation (3); enfin, les prisonniers de guerre qui s'établissent dans le pays et se font sujets russes sont exempts pour dix ans (4).

(1) Le Gouvernement russe provoque par tous les moyens possibles la conversion au christianisme des idolâtres et des mahométans établis dans l'Empire. L'exemption du recrutement est de tous ces moyens le plus efficace, car elle permet au converti de rester fidèle à des mœurs et à des usages auxquels son incorporation dans l'armée l'eût nécessairement arraché, et de ne point abandonner sa profession ou son commerce.

(2) Ce délai leur est accordé pour leur donner le temps d'organiser leur établissement de citoyens libres.

(3) Délai nécessaire pour asseoir définitivement leur installation.

(4) Mesure de prudence. Il importe que ces prisonniers soient pleinement identifiés avec la nation, avant qu'il y ait sécurité à les armer pour son service.

Au chapitre des exemptions, nous devons joindre celui des exclusions. Elles sont peu nombreuses, mais elles servent aussi à montrer combien la législation russe est explicite et rigoureuse en tout ce qui concerne la composition de l'armée.

Nul ne peut être présenté pour recrue que par la commune ou par le propriétaire dont il relève. Cependant, les villages du Caucase qui ont perdu dans les guerres avec les montagnards quelques-uns de leurs habitants, sont autorisés à présenter des prisonniers montagnards, mais à raison de deux têtes par recrue. Ces prisonniers sont incorporés dans les régiments de l'intérieur de l'Empire.

Tout individu condamné pour crime et flétri par la main du bourreau est repoussé du service militaire ; il en est de même de ceux qui se trouvent sous le coup d'une enquête ou d'un procès criminel non encore terminé.

Les vagabonds peuvent au contraire être enrôlés de plein droit ; ce que, du reste, ils acceptent d'autant plus volontiers que la loi du pays ne leur ouvre à défaut du service militaire, d'autre alternative que l'exil en Sibérie. Quant aux sujets des communes que leur mauvaise conduite a rendus le fléau de la société, ils ne peuvent être présentés comme recrues que sur le procès-verbal signé des autorités de leur commune respective, approuvant leur enrôlement.

Sont encore exclus de l'armée les individus atteints de maladies ou d'infirmités graves, telles que : hydropisie, folie, surdité, épilepsie, paralysie, goître, scorbut, hernie, etc. ; de même, ceux qui ont six dents de moins dans une des mâchoires ou huit de moins dans toute la

bouche; ceux qui ont la langue fendue, ou qui sont privés de deux doigts, ou du doigt du milieu à la main, ou de trois doigts au pied; ceux qui ont eu quelque membre gelé ou fracturé; les muets, les bossus, les eunuques, etc., etc.

Enfin, il faut ranger parmi les exclus tous les sujets âgés de moins de vingt ans ou de plus de trente-cinq (1). Toutefois, si dans une famille dont le tour de satisfaire au recrutement est arrivé, il se présente de sa libre volonté un individu propre en tout point au service militaire, il peut être accepté lors même qu'il n'aurait que dix-sept ans (2).

IV.

TRANSPORT DES RECRUES. FRAIS DU RECRUTEMENT.

En même temps que l'on choisit les recrues, on joint à chacune d'elles un ou plusieurs suppléants (*podstawnoi*) (3) destinés à remplacer, séance tenante, celles

(1) L'individu qui a pris la fuite pour échapper au recrutement, et qui ne reparaît dans sa commune que lorsqu'il a déjà dépassé le maximum d'âge exigé pour le service, peut néanmoins être incorporé dans l'armée, si à l'époque de la réquisition qui avait provoqué sa fuite, il se trouvait dans les limites de l'âge légal.

(2) Les sujets présentés par les seigneurs, sans condition, en dehors du nombre exigé, sont aptes à être reçus depuis dix-huit jusqu'à quarante ans.

(3) La loi ne permet aux mandataires qu'un suppléant par recrue; mais ils en prennent souvent jusqu'à dix, afin de parer ainsi à toutes les éventualités, et d'éviter les frais d'un nouveau transport, si le suppléant unique amené par eux était refusé.

qui seraient refusées par le tribunal de recrutement, puis on les confie à un mandataire responsable, lequel est chargé de les conduire au chef-lieu de gouvernement ou de district, et de représenter sa commune devant les commissaires impériaux.

A voir tous ces hommes assis ou couchés sur de misérables charrettes, la figure livide, l'œil effrayé, la tristesse et la souffrance empreintes dans tous les traits, on dirait plutôt d'un convoi de forçats qu'on mène au bagne, que d'une troupe de citoyens qui vont prendre place parmi les défenseurs de la patrie. Il n'est sorte de barbarie que les mandataires n'exercent contre eux, pour les empêcher de déserter. Les cachots, les chaînes, les entraves, rien ne leur répugne quand il s'agit de mettre à couvert leur propre responsabilité. Les mesures d'humanité prescrites par la loi sont par eux tout-à-fait méconnues, ou du moins habilement éludées. On en trouve qui vont jusqu'à river les recrues avec leurs suppléants, et ceux-ci avec les conducteurs des voitures. Cependant l'expérience de chaque année prouve que ces précautions ne sont pas toujours suffisantes : certains individus puisent dans leur horreur pour l'état militaire assez d'énergie pour briser leurs entraves, et se soustraire par la fuite au sort qui les menace. Hâtons-nous de dire qu'une fois sous les drapeaux, ces rebelles si exaltés se convertissent vite, et qu'aucun autre ne se plie avec plus de facilité au joug de la discipline.

Ce n'est pas seulement des recrues et des *podstawnoi* qui leur sont confiés par les communes que les mandataires sont responsables, ils le sont encore des sommes qui leur ont été remises, pour fournir aux frais du recrutement.

Ces frais sont considérables. Ils comprennent d'abord une sorte de capitation que le gouvernement impose aux communes pour chaque recrue acceptée, capitation dont le taux varie, suivant les années, de 28 à 75 roubles (de 112 à 300 francs); ensuite le transport des recrues de leur commune aux chefs-lieux de gouvernement ou de district; leur nourriture, logement, chauffage, éclairage; leur solde jusqu'au moment de leur incorporation dans l'armée; le papier timbré employé dans les divers actes qui accompagnent le recrutement; toutes les obligations, enfin, que la loi met à la charge du sujet russe, à ce moment solennel où il dit adieu à la vie civile pour prendre la livrée du soldat.

Ces diverses obligations sont acquittées soit en argent, soit en nature. Dans le premier cas, la valeur représentative des denrées se règle d'après un tarif officiel auquel les marchands et autres parties prenantes sont obligés de se conformer sous les peines les plus sévères.

Voici, du reste, en détail, sur quel pied sont établis les frais du recrutement.

Pendant le transport des recrues aux chefs-lieux de gouvernement et de district, les communes fournissent quotidiennement, outre les voitures, chevaux, harnais, etc, 3 livres (1) de pain, 1 livre de viande et de poisson, un vingtième de garnetz (2) de gruau, 7 zolotniks (3) de sel, 2 tscharskis ou un quarantième de ve-

---

(1) La livre russe = 0,4093 kilogrammes.

(2) Le garnetz = 3,276875 litres.

(3) Le zolotnik = 4,263 grammes.

dro (1) d'eau-de-vie de grain, tout cela par tête d'homme ; et par tête de cheval 20 livres de foin et 2 garnetz d'avoine.

Les recrues étant arrivées à leur destination, il est délivré au gouvernement pour chacune de celles qui sont acceptées 6 tschetveriks (2) de farine, 4 garnetz et demi de gruau, et 6 livres de sel.

Quant aux recrues qui sont présentées en accompte (3) des recrutements futurs, elles doivent fournir des provisions pour dix mois. L'armée ne peut, en effet, prendre immédiatement à sa charge des individus qui n'étant pas requis de droit, seront obligés d'attendre un long temps peut-être avant de pouvoir figurer activement dans ses cadres.

La solde affectée à chaque recrue depuis sa réception jusqu'à son incorporation se monte à quatre-vingt-dix kopecks (3 francs 60 centimes). Mais, si la recrue a été amenée au lieu où siége le tribunal de recrutement avant l'ouverture de la session, il lui est accordé en outre une paie supplémentaire par chaque jour de délai.

Les frais de papier timbré (4) employé dans les actes

---

(1) Le vedro = 12,28954 litres.

(2) Le tschetverik = 26,215000 litres.

(3) Voyez § VII, page 91.

(4) On compte en Russie trois espèces de papier timbré, distinguées par les instances des tribunaux qui en exigent l'emploi. Le papier timbré de la première instance coûte 30 kopecks (1 franc 20 centimes), la feuille; celui de la seconde instance coûte le double; enfin celui de la troisième instance coûte 90 kopecks (3 francs 60 centimes).

Ce taux ne s'applique qu'à la feuille principale du dossier : les

officiels du recrutement vont de 90 kopecks (3 franc 60 centimes) à 3 et jusqu'à 4 roubles (12 et 16 francs).

Indépendamment de ces dépenses qui, nous le répétons, sont toutes à la charge des communes, il est encore alloué par elles à chaque recrue acceptée une gratification de 3 roubles (12 francs) au moins et de 6 roubles (24 francs) au plus.

De leur côté, ces recrues versent chacune un somme de 2 roubles (8 francs) dans la caisse des militaires en retraite ou invalides (1). Ce versement est de 10 roubles (40 francs) pour les volontaires.

En outre, il est d'usage que les recrues déposent entre les mains des sociétés d'assurance sur la vie une certaine somme destinée à leur être servie quand ils au-

---

feuilles supplémentaires coûtent, pour la première instance, 15 kopecks (60 centimes) ; pour la seconde instance, 30 kopecks (1 franc 20 centimes) ; pour la troisième instance, 60 kopecks (2 francs 40 centimes).

A la fin de chaque procédure, on dresse un compte général de toutes les feuilles timbrées qui y ont été employées ; et comme les greffiers russes écrivent habituellement très-gros et peu serré, les frais de timbre s'élèvent à eux seuls, pour l'affaire la plus minime, à 50, 100 et quelquefois jusqu'à 1000 roubles (200, — 400,— 4000 francs.)

Le papier affecté aux actes du recrutement est celui de seconde instance.

A ce papier qu'on peut appeler judiciaire, il faut encore ajouter celui des actes notariés. Le prix en est très-varié ; il va de 90 kopecks (3 francs 60 centimes) jusqu'à 1200 roubles (4800 francs).

(1) Les militaires en retraite ou invalides reçoivent à leur sortie du service, une gratification de 25 ou de 20 roubles, suivant qu'ils sont sous-officiers ou simples soldats. En outre, ceux d'entre eux

ront quitté l'armée, en pension viagère, à raison de 50 pour cent de la somme totale du dépôt. Le *minimum* de ces pensions est de 5 roubles (20 francs). Le *maximum* de 50 roubles (200 francs).

Enfin, s'il arrive qu'une recrue prenne la fuite, et que pour la rattraper, l'administration soit obligée à des frais d'écritures et autres, c'est encore au compte des communes que sont portés ces frais.

Il est entendu que de tous les tarifs que nous venons d'indiquer, il n'en est aucun qui puisse s'appliquer aux recrues fournies par les seigneurs. Les seigneurs, nous le répétons, sont à cet égard parfaitement libres ; ils traitent leurs recrues comme ils l'entendent, les présentant eux-mêmes ou les faisant présenter par qui bon leur semble.

V.

TRIBUNAUX DE RECRUTEMENT. — RÉCEPTION DES RECRUES.

Il est institué, pour la réception des recrues, dans

---

que l'épuisement de leur santé rend impropres à se procurer des moyens suffisants d'existence, ont droit à une pension annuelle, laquelle est cotée, pour les sous-officiers, à 9 roubles (36 francs), et pour les simples soldats, à 6 roubles (24 francs).

Quant aux retraités qui veulent monter un établissement, l'État leur alloue, à titre d'encouragement et de secours, aux sous-officiers 50 roubles (200 fr.), aux simples soldats 40 roubles (160 fr).

Ces derniers reçoivent en outre des communes où il leur est permis de s'établir, du bois pour se construire une maison et des terres pour labourer.

chaque gouvernement deux, trois et jusqu'à quatre tribunaux ; dont l'un, le principal, siége au chef-lieu, et les autres dans les villes de district.

Le tribunal du chef-lieu se compose du président de la chambre des finances, du maréchal de la noblesse (1) du gouvernement, du conseiller de la chambre des finances, dirigeant la section du recensement, d'un intendant militaire et d'un médecin. — Le tribunal du district se compose également d'un intendant militaire et d'un médecin, et, en outre, du *golova* ou maire, et des maréchaux de la noblesse des deux districts. A chacun de ces tribunaux est attachée une chancellerie, avec un secrétaire en chef, deux ou trois sous-secrétaires, et un nombre illimité d'expéditionnaires.

Les opérations des tribunaux de recrutement sont surveillées et contrôlées par un magistrat, délégué de l'autorité centrale, qui porte le nom de procureur du gouvernement. Ce magistrat n'a pas de voix dans le conseil ; mais s'il y remarque une illégalité, il proteste ; et son *veto*, porté à l'autorité supérieure, peut faire changer une décision déjà prise, même à l'unanimité (2).

Comme, d'après les institutions russes, tout sujet du

(1) Le maréchal de la noblesse est un magistrat que la noblesse choisit tous les trois ans, dans son sein, pour gérer les affaires intérieures de l'ordre et le représenter auprès de l'autorité centrale. On distingue les maréchaux de la noblesse, en maréchaux de gouvernement et en maréchaux de district, suivant le caractère des localités où ils exercent leurs fonctions.

(2) L'institution du procureur existe en Russie, aux trois degrés de l'administration judiciaire, institution forte et conservatrice qui, sans entraver la marche de la justice, garantit à la loi son caractère inviolable et sacré.

tzar ne peut être jugé que par ses pairs, et que l'opération du recrutement porte dans sa forme extérieure les véritables caractères d'un jugement, les autorités immédiates des serfs, c'est-à-dire les chefs de cercles et leurs adjoints (1) sont de droit membres du tribunal de recrutement, et partagent avec les représentants du pouvoir central la responsabilité de ses arrêts. De cette manière, les intérêts des communes sont garantis; les mandataires ont une protection qui ne peut leur manquer.

Pour assurer au tribunal de recrutement le calme et l'indépendance que réclament ses délibérations, il est commis à la garde du lieu où il siége un détachement de la garnison locale (2), sous les ordres d'un officier supérieur de gendarmerie. Cet officier, agent direct du ministère de la police générale de l'Empire, a le droit, ainsi que ses aides-de-camp, d'entrer à volonté dans la salle du tribunal, pendant toute la durée de ses séances.

Les membres du tribunal de recrutement qui sont

---

(1) Les chefs de cercle, ainsi que leurs adjoints, sont de simples serfs ou paysans élevés à cette charge par l'élection des villages.

(2) Par garnison locale, il ne faut point entendre en Russie un ou plusieurs corps appartenant à l'armée. L'armée russe n'a point de résidence fixe, et ne peut être considérée comme formant une garnison proprement dite. On ne désigne sous ce nom, ou plutôt sous le nom de garde intérieure *Vnoutrenaia straja*, que les régiments de vétérans disséminés dans les divers gouvernements de l'Empire. De ces vétérans, les plus valides sont formés en escouades qui résident dans les villes de district et dans les étapes; les autres sont employés comme domestiques ou gardiens dans les hôpitaux, les prisons et autres établissements de la couronne, jusqu'à ce qu'ils aient terminé leur temps de service.

obligés de se déplacer reçoivent une indemnité de route réglée d'après leur grade. Il est, en outre, alloué aux receveurs militaires 6 francs par jour, et aux expéditionnaires de la chancellerie 1 franc 20 cent. pour frais de nourriture.

Tous les fonctionnaires ou employés attachés au tribunal de recrutement ne peuvent se présenter à ses séances qu'en uniforme.

Les tribunaux de district entrent en fonctions le jour désigné par l'ukase impérial; mais le tribunal du chef-lieu peut commencer à siéger beaucoup plus tôt, c'est-à-dire dès que les recrues sur lesquelles il doit prononcer sont arrivées.

La juridiction des tribunaux de district est divisée en trois cercles, tracés à égale distance dans l'espace qui sépare ces tribunaux les uns des autres. L'opération du recrutement se poursuit du premier cercle au second et du second au troisième, de manière à consacrer à chacun d'eux quinze jours, mesurant ainsi les délais suivant l'éloignement relatif de la matière recrutable. Cependant, ces délais ne sont point d'une rigueur absolue; il est loisible aux tribunaux de les abréger s'il y a lieu, mais non de les prolonger. Les deux semaines qui restent libres, après l'épuisement des trois cercles, sont destinées à la réception des recrues que l'on présente en remplacement de celles qui ont été refusées. Quant aux retardataires qui ont laissé passer l'époque du recrutement sans se présenter aux tribunaux de district, il ne leur reste d'autre moyen pour se mettre en règle que de s'adresser au tribunal du chef-lieu, lequel reste en permanence toute l'année.

Les tribunaux de recrutement siégent tous les jours,

excepté les dimanches et fêtes. Leurs séances, qui commencent de très-bonne heure, se prolongent souvent jusqu'au soir ; mais il est défendu de les continuer à la lumière.

Toutes les questions se décident à la majorité des voix. Mais le médecin n'a le droit de voter que dans les questions de santé. En cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Dès que les recrues sont arrivées, la chancellerie du tribunal les examine avant toute autre formalité sur leur nom (1), leur âge, leur famille, leur rang d'inscription dans les séries, et en général sur tous les titres propres à justifier leur présentation (2). S'il y a fraude, les recrues sont rejetées, et les autorités des communes auxquelles elles appartiennent sont traduites en justice ; si, au contraire, le résultat de l'examen est satisfaisant, le tribunal appelle les recrues à sa barre et procède à leur réception.

Certes, c'est un moment terrible que celui où le sujet russe est déclaré soldat de l'Empire. « *Lobe* ! (front) » dit le président, d'une voix haute, et ce mot sacramentel, répété comme d'écho en écho par les officiers et les soldats qui remplissent la salle des séances, accompagne le nouvel élu jusqu'à la chambre fatale où il doit voir bu-

---

(1) S'il se trouve des individus qui ne soient connus que sous un sobriquet obscène, on leur donne un nom convenable.

(2) Les individus affectés de maladies ou d'infirmités faciles à guérir, ou de maux factices et simulés, sont envoyés à l'hôpital pour y être traités aux frais de leurs communes. Excellent moyen d'intéresser celles-ci à la santé des recrues qu'elles veulent présenter, et de les exciter à veiller sur elles pour les empêcher de se mutiler.

riner son nom sur les registres militaires, et tomber sous le ciseau du barbier les cheveux de son front et le poil de sa barbe, derniers vestiges qui le rattachaient encore à l'état civil.

Et au dehors, quelles scènes de désolation et d'horreur ! Cette troupe de femmes, mères, sœurs, épouses des recrues, qui assiégent les portes du tribunal, haletantes, éperdues, comme au chevet d'un malade à l'agonie, ces femmes ont à peine entendu l'arrêt suprême, qu'elles se roulent dans la poussière, déchirent leurs vêtements, et quelquefois même tombent expirantes de douleur et de désespoir. Le peuple russe n'a pu encore s'habituer à voir dans la vie de soldat autre chose qu'une vie d'oppression et de misère, bien que, par des mesures sages et paternelles qu'il multiplie chaque jour, le gouvernement tende sérieusement à en faire une carrière honorable et patriotique.

Si le mot *lobe* provoque tant de désolation, l'effet du mot *zatilok* (nuque) est bien différent. Alors, la joie ne connaît point de bornes ; on se livre aux transports les plus frénétiques, le conscrit refusé est porté en triomphe, et l'ivresse de toute la famille couronne le soir la bonne fortune du jour.

C'est un usage bizarre que celui de raser le front et la barbe aux nouveaux conscrits ; il s'explique par la nécessité de leur imprimer au plus tôt le cachet militaire. Quant à celui de raser la nuque à ceux qui sont refusés, il n'est à d'autre fin que d'empêcher les communes de les présenter une seconde fois, et de susciter ainsi au tribunal l'embarras inutile d'un nouvel examen.

La taille commune exigée pour le soldat russe est de

deux archines quatre verschoks (1) (1 mètre 616 centimètres), non compris la chaussure ; le minimum est de deux archines deux verschoks.

VI.

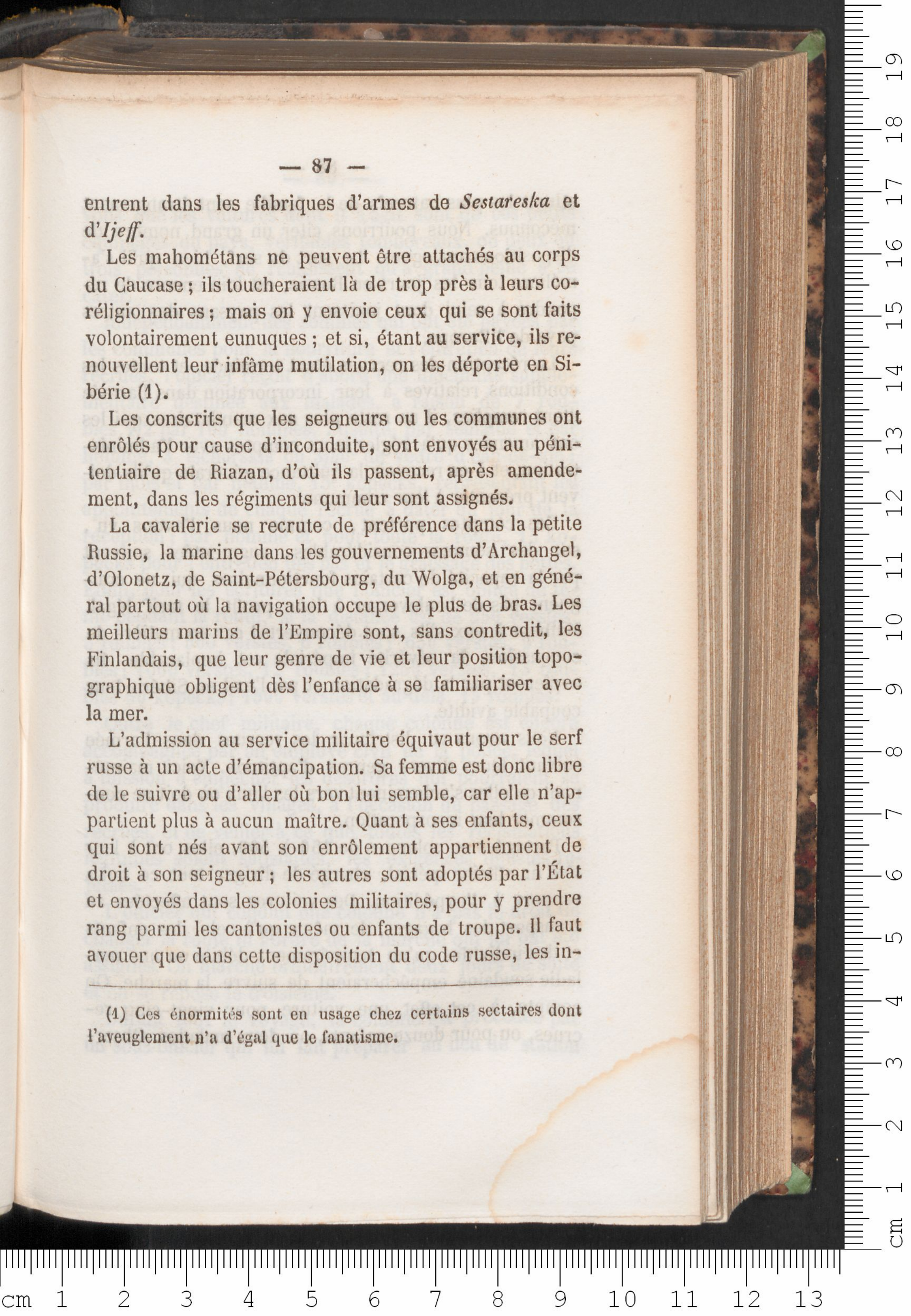
INCORPORATION DES RECRUES DANS L'ARMÉE.

Aussitôt après leur réception, les recrues sont incorporées dans l'armée. Il importe de remarquer avec quel soin et quel discernement se fait cette incorporation.

Les hommes de huit verschoks et au-dessus, à la taille bien prise, à la figure agréable, sont réservés pour la garde impériale, sauf quelques-uns que l'on destine à la ligne. Pour les cuirassiers on exige de huit à six verschoks ; pour les dragons de sept à cinq ; pour les uhlans de six à cinq. La grosse artillerie s'empare des sujets forts, trapus et d'une constitution robuste ; l'artillerie légère, des sujets alertes et bien plantés, portant de sept à quatre verschoks. Les sapeurs et les pionniers n'acceptent que des conscrits jeunes et intelligents, aux épaules larges et puissantes, quelle que soit leur taille ; et parmi eux, de préférence, ceux qui savent lire et écrire.

Les individus qui savent un métier quelconque sont incorporés dans les compagnies d'ouvriers du génie. Ceux qui n'ont pas encore vingt-quatre ans, et qui manifestent des dispositions pour les travaux mécaniques,

(1) L'archine contient 16 verschoks, et vaut 0,7111087 mètres.



entrent dans les fabriques d'armes de *Sestareska* et d'*Ijeff*.

Les mahométans ne peuvent être attachés au corps du Caucase ; ils toucheraient là de trop près à leurs coréligionnaires ; mais on y envoie ceux qui se sont faits volontairement eunuques ; et si, étant au service, ils renouvellent leur infâme mutilation, on les déporte en Sibérie (1).

Les conscrits que les seigneurs ou les communes ont enrôlés pour cause d'inconduite, sont envoyés au pénitentiaire de Riazan, d'où ils passent, après amendement, dans les régiments qui leur sont assignés.

La cavalerie se recrute de préférence dans la petite Russie, la marine dans les gouvernements d'Archangel, d'Olonetz, de Saint-Pétersbourg, du Wolga, et en général partout où la navigation occupe le plus de bras. Les meilleurs marins de l'Empire sont, sans contredit, les Finlandais, que leur genre de vie et leur position topographique obligent dès l'enfance à se familiariser avec la mer.

L'admission au service militaire équivaut pour le serf russe à un acte d'émancipation. Sa femme est donc libre de le suivre ou d'aller où bon lui semble, car elle n'appartient plus à aucun maître. Quant à ses enfants, ceux qui sont nés avant son enrôlement appartiennent de droit à son seigneur ; les autres sont adoptés par l'État et envoyés dans les colonies militaires, pour y prendre rang parmi les cantonistes ou enfants de troupe. Il faut avouer que dans cette disposition du code russe, les in-

(1) Ces énormités sont en usage chez certains sectaires dont l'aveuglement n'a d'égal que le fanatisme.

stincts les plus naturels de la famille sont étrangement méconnus. Nous pourrions citer un grand nombre de dispositions analogues. Le sort du serf, bien qu'il s'améliore tous les jours en Russie, est loin encore de répondre à celui dont jouissent les paysans des autres pays de l'Europe.

La réception des recrues étant terminée, et toutes les conditions relatives à leur incorporation dans l'armée étant remplies, il ne reste plus aux mandataires qui les ont amenées qu'à régler leurs comptes avec l'administration, et à en recevoir la quittance générale qu'ils doivent présenter à leur commune.

Ces comptes portent, comme nous l'avons vu, sur des sommes considérables, augmentées souvent par la rapacité de certains fonctionnaires qui ne craignent pas de bouleverser à leur profit le tarif légal. Malheur à eux s'ils sont découverts! car en matière de concussion, la sévérité impériale est implacable. Ils expieront par la dégradation et par l'exil en Sibérie leur coupable avidité.

Nous avons vu distribuer les recrues dans l'armée suivant leurs divers genres d'aptitude. Voici maintenant qu'elles s'acheminent vers les lieux où doit se consommer leur incorporation.

Partagées en colonnes de 150 à 500, elles ont à leur tête un officier spécial, chargé de diriger tout ce qui a rapport à l'expédition. Des voitures sont affectées au transport des bagages, de même qu'à celui des enfants et des individus qu'un tempérament débile ou une maladie soudaine empêcheraient de suivre la marche. On compte, à cet effet, une voiture pour vingt-cinq recrues, ou pour douze enfants, ou deux malades. Obser-

vons que les voitures dont il s'agit sont de ces petits équipages du pays, véritables tombereaux, où deux ou trois personnes ne réussissent qu'à grand'peine à se caser.

Indépendamment des sommes qui ont été payées par les communes pour la nourriture et l'entretien de leurs recrues, l'officier reçoit d'abord une indemnité supplémentaire destinée aux malades, à raison de 7 roubles 1/2 par 100 hommes. Ensuite, par semaine et par homme, 3 tscharskis ou 3/40e de vedro d'eau-de-vie ; par mois et par homme, 15 kopecks, représentant les appointements de chaque recrue à dater du jour de la réception ; par homme et pour toute la route, 15 kopecks pour l'entretien des bas et le graissage des bottes. Enfin, pour les écritures que l'officier est obligé de tenir pendant la route, si la distance est de 250 verstes, 3 roubles ; 500 verstes, 6 roubles ; 650 verstes, 9 roubles ; 1000 verstes, 12 roubles ; 1250 verstes, 13 roubles 50 kopecks ; 1500 verstes et au-delà, 15 roubles.

Outre le chef militaire, chaque colonne est encore accompagnée par un employé civil de la police, lequel a mission d'empêcher les désordres qui pourraient se produire dans les villages, à l'occasion du passage des recrues, et de veiller à ce que toutes les réclamations légitimes soient satisfaites, les exigences injustes rejetées.

L'officier qui conduit une colonne n'a pas le droit de changer la route ni l'ordre de la marche qui lui ont été assignés. On marche ordinairement deux jours de suite et on se repose le troisième.

Durant tout le voyage, la colonne est précédée par un sous-officier qui lui fait préparer au lieu de station

des vivres et des logements. Averties de son arrivée, les autorisés rurales parcourent aussitôt les rues des villages, marquant avec de la craie, sur la porte des maisons, le chiffre des recrues qui devront y être hébergées. Celles-ci n'ont ensuite qu'à se distribuer suivant les nombres indiqués par ces chiffres.

Avant de quitter le village où il s'est arrêté, l'officier doit s'y faire délivrer par les autorités un certificat constatant qu'il a rempli vis-à-vis des habitants de ce village toutes ses obligations; et dans le cas où il en serait autrement, les autorités sont tenues d'en faire leur rapport.

Tous les médecins qui se rencontrent sur la route de la colonne peuvent être requis par elle auprès de ses malades, sans qu'ils aient le droit de s'y refuser ou d'exiger, en retour de leurs services, la moindre rétribution. En cas de mort, l'officier laisse le cadavre au village le plus voisin avec l'argent nécessaire pour le faire enterrer. Il y fait signer en même temps par les autorités un procès-verbal portant le nom, l'âge, le signalement du défunt, la date de sa mort et les causes qui l'ont provoquée.

Si l'officier tombe lui-même malade, le maréchal de la noblesse du district où se trouve la colonne désigne un seigneur de ce district pour l'accompagner jusqu'à la station militaire la plus proche. Si l'officier meurt, le sous-officier prend en main le commandement, et, après avoir conduit les recrues jusqu'au premier village, il fait son rapport au gouvernement, et attend qu'un autre officier ait été envoyé pour remplacer le défunt.

Chaque cas de désertion est immédiatement signalé à l'autorité.

VII.

REMPLACEMENT.

Nous avons vu qu'en Russie l'impôt du recrutement, épargnant les castes nobiliaire et sacerdotale, retombe exclusivement sur les serfs et sur les bourgeois. A ce point de vue, le remplacement est non-seulement un acte d'humanité, mais encore une institution éminemment sociale. En effet, sans parler des bourgeois, dont la condition bien qu'inférieure à celle que semble indiquer leur titre, mérite cependant des égards, le sort du serf ne saurait être indifférent à l'État. Partout où son maître n'entrave pas trop son action, le serf devient un être utile et productif : souvent même, s'élevant aux plus hautes spéculations commerciales, il contribue, en s'enrichissant, à la fortune du pays. Mais que deviendraient tous ces grands résultats, tous ces généreux efforts, si le serf n'avait aucun moyen de se soustraire, lui et les siens, à la loi dévorante du recrutement ? A quoi bon se fatiguerait-il à acquérir la science des affaires, s'il était fatalement condamné à être enseveli dans une caserne ou parqué dans un camp ? Le remplacement prévient ces funestes éventualités ; car, à la manière dont il est organisé en Russie, il n'est aucun sujet de quelque valeur qui ne puisse y avoir accès et profiter de tous ses avantages.

On distingue quatre sortes de remplacements : le remplacement par contrat, le remplacement par accompte, le remplacement par quittance et le remplacement par échange.

Le remplacement par contrat se pratique à peu près comme en France. Mais pour qu'un contrat de remplacement soit valable, il faut que les deux parties ap-appartiennent non-seulement à la même classe ou corporation, mais encore à la même commune; et s'il s'agit de serfs seigneuriaux, à la même série. Il est interdit de se porter comme remplaçants aux condamnés libérés, aux hommes de mauvaise conduite, aux serfs émancipés, à moins qu'il ne se soit écoulé un an depuis leur émancipation (1) ; aux sujets compris dans les six premières familles de chaque série (2). En outre, tout individu qui veut traiter comme remplaçant, doit avant de signer son contrat et sous peine de nullité, obtenir le consentement de ses parents et de sa commune, pourvoir à l'existence de sa famille, si elle est incapable d'y pourvoir elle-même, et assurer d'avance la liquidation des impôts et des corvées qu'il est obligé d'acquitter, jusqu'au prochain recensement (3). La sagesse de ces dispositions

(1) L'acte d'émancipation entraîne souvent, même après qu'il a été consommé, certaines procédures et autres formalités auxquelles il importe que le serf libéré ne puisse se soustraire, afin que son nouvel état soit pleinement et légalement consacré.

(2) En effet, le tour de ces familles étant imminent, il pourrait arriver que l'individu qui se porterait comme remplaçant volontaire fût appelé, l'année suivante, à prendre sa place obligée dans le recrutement.

(3) En matière d'impôts et de corvées, le fisc tient rigoureusement compte de toutes les âmes inscrites dans le dernier recense-

est incontestable ; on voit d'ailleurs qu'elles sont prises, tant pour sauvegarder l'honneur de l'armée, dont les rangs ne s'ouvrent ainsi qu'à des sujets vraiment dignes, que pour protéger les intérêts de l'État et des familles, que des volontaires de mauvaise foi ou trop avides pourraient si facilement compromettre.

—Le remplacement par accompte est moins un remplacement proprement dit, qu'une avance sur le recrutement. Ceci tient à la nature du recrutement, qui, étant un impôt, peut par conséquent, comme tous les autres impôts, être payé d'avance. Mais, tel qu'il est conçu dans la loi russe, le remplacement par accompte ne laisse pas que d'emporter l'idée d'un privilége, et, à ce titre, il est soumis à certaines conditions.

Ainsi, tout seigneur a le droit de livrer en accompte des conscriptions suivantes, ceux de ses serfs que leur mauvaise conduite, leur insubordination, leur incorrigible paresse, leur vagabondage ont rendus le fléau de l'ordre public et des bonnes mœurs. Parmi les paysans de la couronne, le même sort peut retomber sur l'individu qui a été condamné quatre fois en deux ans et cinq fois en trois ans, à un châtiment corporel ; sur celui qui a subi la peine du fouet par ordre de la police, ou qui a été pris deux fois en flagrant délit de vagabondage, ou qui, surchargé d'un arriéré considérable d'impôts et de corvées, ne laisse aucun espoir, vu sa paresse et sa dépravation, qu'il se liquidera jamais.

---

ment. Les communes sont responsables des absences et des décès. Ainsi, il peut arriver que pendant vingt-cinq ans un mort figure sur le même rôle que les vivants et en partage toutes les obligations. En style administratif, ce mort est désigné sous le nom d'*âme morte*.

Du reste, ces enrôlements forcés ne se font pas arbitrairement ni sans examen. Les communes de la couronne les discutent en assemblée générale; les bourgeois, en un conseil spécial de vingt-quatre membres choisis parmi les notabilités de leur corporation. Ajoutons qu'ils n'introduisent aucune contradiction avec les conditions spécifiées plus haut pour le remplacement par contrat; car d'abord il s'agit ici d'un engagement forcé, et non d'un engagement volontaire et rétribué; ensuite les mauvais sujets enrôlés par les propriétaires ou par les communes, étant connus comme tels, sont envoyés, comme il a déjà été dit, au pénitentiaire de Riazan, avant d'être incorporés dans l'armée.

Chaque individu engagé ainsi hors de son tour donne droit à un certificat d'accompte, lequel tient lieu, aux conscriptions suivantes, d'une recrue en nature.

Il est des circonstances où la présentation en accompte cesse d'être facultative. Ainsi, lorsqu'à l'époque du recrutement, un individu, dont le tour est arrivé, se trouve malade au point de ne pouvoir prendre part aux opérations, on le remplace par celui qui le suit immédiatement dans la série. Mais dès que le malade est rétabli, il doit être livré en accompte du recrutement suivant. Cette mesure a pour but de prévenir les maladies simulées, ou même les maladies réelles que des malheureux effrayés du service militaire ne craindraient pas de laisser aggraver, dans l'espoir d'éluder ainsi leur enrôlement.

— Le remplacement par quittance se produit d'abord, de la part de l'État, comme une opération de banque. En effet, et ceci ne s'applique qu'aux paysans de la couronne, lorsqu'un individu veut embrasser l'état militaire,

il se présente au tribunal de recrutement du chef-lieu de gouvernement, où on lui fait subir un examen. S'il est reçu, la chambre des finances lui assigne aussitôt une somme de 485 roubles (1,940 fr.), laquelle est ainsi répartie : 1° au conscrit, en propriété particulière, 300 roubles (1,200 fr.) ; 2° à la masse de sa compagnie, 50 roubles (200 fr.) ; 3° à sa commune, en dédommagement de son enrôlement, pour acquitter la part d'impôts et de corvées dont il est redevable jusqu'au prochain recensement, 50 roubles ; 4° à un établissement de crédit pour y porter intérêt jusqu'à la fin de son temps de service, 70 roubles (280 fr.) (1) ; 5° pour son habillement, sa nourriture et ses appointements jusqu'à son incorporation dans l'armée, 15 roubles (60 fr.) (2).

En recevant cet argent, le conscrit délivre au tribunal de recrutement une quittance dont celui-ci dispose comme d'un titre de remplacement, en faveur des serfs de la couronne qui désirent ne point satisfaire en nature à l'impôt du sang. Si le nombre des acquéreurs est supérieur au nombre des quittances, on tire celles-ci au sort. Le prix d'achat est de 570 roubles (2,280 fr.), sur lesquels on prélève d'abord 485 roubles (1,940 fr), en remboursement de la somme qui sert de base au titre ; plus la proportion des intérêts à 6 0/0 de la même somme, depuis le moment où elle a été versée ; le reste va dans la caisse des invalides. Si la vente des quittan-

(1) Cette somme est remise au soldat, à la fin de son temps de service, ainsi que les intérêts qu'elle a produits. En cas de mort, elle profite à la caisse des invalides.

(2) Les appointements d'une recrue, depuis le moment où elle est reçue jusqu'à celui de son incorporation, se montent à 90 kopecks (3 francs 60 centimes). V. plus haut, page 78.

ces qui se trouvent dans un gouvernement ne peut y être épuisée, on la continue dans un autre gouvernement.

En dehors de l'opération financière que je viens d'expliquer, le remplacement par quittance est fondé sur un principe de dédommagement à l'égard de ceux qui sont appelés à en profiter. C'est une manière pour l'État de conserver l'équilibre entre les exigences ordinaires de l'armée et les droits des propriétaires.

Les cas où s'accordent les quittances de remplacement sont rares. C'est d'abord, lorsque l'État enlève à un propriétaire, pour les réunir à leur famille, des enfants nés, dans ses domaines, d'un serf qui depuis a été fait soldat. Dans ce cas, la quittance est absolue et complète, en ce sens qu'elle représente au recrutement la valeur d'une recrue entière. Cependant, si l'individu enlevé n'a pas encore atteint l'âge de vingt ans, il en résulte à la charge du propriétaire qui reçoit la quittance, des retours proportionnels réglés ainsi qu'il suit : Pour un sujet de 19 ans, il paie 20 roubles (80 fr.) ; pour un de 18 ans, 45 roubles et 71 3/7 kopecks (182 fr. 85 5/7 c.); pour un de 17, 71 roubles 42 7/6 kopecks (285 fr. 71 3/7 cent.) ; pour un de 16 ans, 97 roubles 14 2/7 kopecks (388 fr. 57 1/7 cent.) ; pour un de 15 ans, 122 roubles 85 5/7 kopecks (491 fr. 42 6/7 cent.) ; pour un de 14 ou de 13 ans, 148 roubles 57 1/2 kopecks (594 f. 30 cent.) ; pour un de 12 ou 11 ans, 174 roubles 28 4/7 kopecks (697 fr. 14 2/7 cent.).

Au-dessous de 11 ans, les enfants de soldat peuvent être enlevés par l'État sans qu'il soit tenu d'accorder en retour aucune quittance. Mais, dans les provinces du Caucase, où la vie du soldat est à plus haut prix, les

quittances sont accordées sans condition pour tous les sujets âgés de 15 ans.

Les propriétaires ou les communes ont encore droit à des quittances : 1° pour les serfs libérés par un acte ju-juridique frauduleusement extorqué, et condamnés pour ce délit au service militaire ; 2° pour les vagabonds enrôlés comme volontaires, lorsqu'ils sont reconnus par ceux auxquels ils appartiennent ; 3° pour les voituriers attachés pendant la guerre à l'ambulance de l'armée ; 4° pour ceux qui se sont mutilés volontairement, à moins toutefois qu'ils ne soient tout-à-fait hors de servir ; 5° enfin, pour les individus qui, ayant assassiné le mandataire chargé de les présenter au recrutement, ont été privés, par une condamnation, de tous leurs droits civiques.

Lorsqu'un seigneur accueille sur ses terres un soldat en retraite ou en congé illimité, et lui fournit les moyens de s'y établir avec toute sa famille, il reçoit une quittance de faveur pour chaque enfant de ce soldat qui entre au service.

Les quittances sont délivrées par les tribunaux de recrutement ou par le ministère de la guerre, ou par les chambres des finances, suivant le concours que chacune de ces administrations a prêté à l'examen des titres de ceux qui y prétendent.

Incessibles et inaliénables, ces quittances ne peuvent profiter qu'à ceux auxquels elles ont été accordées.

Le remplacement par quittance ne dispense en aucune manière des frais accessoires du recrutement ; ces frais doivent être acquittés tant par les communes que par les propriétaires, suivant toute la rigueur de la loi.

— Le dernier mode de remplacement est le remplacement par échange. Ainsi une recrue déjà acceptée peut encore, mais avant d'avoir quitté le lieu où s'est opéré le recrutement, se faire remplacer par son frère ou tout autre proche parent, de bonne volonté, pourvu toutefois qu'il y ait consentement de leur propriétaire ou de leur commune. Un soldat peut aussi, sur l'exhibition d'une quittance ou d'un certificat d'accompte, être rendu à sa famille, surtout si cette famille a été gravement éprouvée par la mortalité depuis l'époque de son enrôlement.

La loi russe introduit une cinquième espèce de remplacement, que nous pourrions appeler remplacement par substitution. Mais elle se confond tellement avec la faculté d'acquitter le recrutement en argent, que nous avons cru superflu d'entrer à ce sujet dans aucun développement particulier.

VIII.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES. — JUIFS.

On concevrait difficilement pour l'Empire de Russie une législation uniforme. Dans ce vaste assemblage de races et de nationalités si distinctes, il y a des sympathies et des répugnances qui doivent être respectées, sous peine de briser le lien qui rattache ceux qui en sont animés à l'unité souveraine, et de les rejeter dans l'isolement armé, dans la révolte. Le triomphe de la force matérielle dure peu, et quant à la force mo-

rale, elle ne s'impose que lorsqu'elle rencontre déjà dans l'âme du vaincu un principe qui la féconde. Voilà pourquoi la Russie, qui tient à garder ses conquêtes, ménage avec tant de soin tout ce qui lui apparaît en elles de vital et de consacré.

Toutefois, il y a ici des degrés. Pour ces nations, jadis puissantes, mais dont le sève épuisée ne produit plus de ces explosions qui font trembler, respect absolu. Au lieu de les fondre dans son creuset, la Russie se plaît à les laisser s'épanouir dans leur primitive originalité. Si elles ne forment ni l'or, ni les diamants de sa couronne, elles contribuent, du moins, à en rehausser l'éclat. D'autres, moins battues des orages, tressaillent encore d'une vie réelle, que fortifient d'ailleurs le regret d'un passé qui leur fut cher, et l'espoir, peut-être, d'un autre avenir. A celles-là, la Russie témoigne d'éclatantes sympathies ; elle caresse avec empressement leurs propres instincts : politique habile, car en favorisant ainsi ces nations, la Russie les détache de leurs anciennes affections, et se ménage dans un avenir plus ou moins rapproché une domination exclusive sur leurs destinées. Parlerons-nous de ces nations vaincues et bâillonnées après de longues et sanglantes luttes ? Entre elles et la Russie, point de merci ! Comme elles ont été de tout temps pour elle une menace vivante, un torrent ravageur, la Russie ne cessera de les humilier sous le joug de sa force que lorsque se sera desséché dans leur sein jusqu'au dernier germe d'opposition et de rivalité.

Revenons au recrutement.

Il serait long de raconter ici toutes les exceptions qu'il admet, car nous devrions étudier pour cela les

mœurs et les institutions des différents peuples de la Sibérie, du Caucase et des autres parties plus reculées de l'Europe et de l'Asie, dépendantes du grand Empire. Nous nous arrêterons seulement à ce qui regarde les juifs.

Les juifs de Russie se divisent en deux catégories : les juifs colonisés sur les terres de la couronne, régis par le ministère des domaines, et les juifs établis dans les diverses parties de l'Empire, régis par le ministère de l'intérieur.

Les juifs colonisés sont exempts du recrutement pendant les cinquante premières années qui suivent leur acte de colonisation. Mais ils ont le droit, comme les autres sujets russes, d'enrôler ceux d'entre eux que leur inconduite a rendus dangereux à la commune.

L'occupation des juifs colonisés consiste surtout à cultiver la terre. Aussi leur est-il interdit de faire le commerce, de tenir des cabarets et des restaurants, de s'employer dans les fabriques d'eau-de-vie, d'entretenir des maisons de poste et de faire le métier de facteurs. D'un autre côté, s'ils s'adonnent avec zèle et succès au travail agricole, ils en sont noblement récompensés par l'État : le juif qui obtient à cette occasion une médaille d'or est exempt à vie du service militaire.

Les autres exemptions, dont profitent également les juifs non colonisés, s'appliquent aux marchands, aux rabbins, et aux individus qui ont achevé un cours complet d'études, ou qui ont appris un métier quelconque.

Sont encore exempts les juifs qui se trouvent en apprentissage chez un chrétien tant qu'ils y restent, et ceux qui veulent se faire baptiser, pourvu qu'ils aient

déclaré leur intention avant la publication de l'ukase du recrutement. Les juifs atteints de la gale, maladie très-répandue parmi eux, ne peuvent être présentés comme soldats.

En général on reçoit volontiers les engagements des jeunes israélites, et on les envoie comme mousses sur les flottes de la Baltique et de la mer Noire.

Il est sévèrement interdit aux autorités, pendant toute la durée du recrutement, de considérer comme crime ou comme délit tout acte ou toute parole d'insubordination qui n'aurait d'autre principe que le fanatisme de la religion mosaïque.

La législation qui régit le juif de Russie en matière de recrutement porte un caractère à la fois politique et religieux. D'un côté, elle le traite en sujet dont elle règle les devoirs ; de l'autre, en infidèle dont elle sollicite et protége la conversion. Mais ce qui frappe surtout dans cette législation, c'est le sentiment de défiance dont elle semble animée. Tous ces faux-fuyants, toutes ces hypocrisies, tous ces doubles sens et ces mensonges qui se rencontrent si souvent chez les juifs établis en Russie, elle a voulu, ce semble, les leur rendre impossibles et les forcer à marcher malgré eux selon la franchise et la vérité.

Ainsi par exemple, si de même que les autres sujets de l'Empire, le conscrit juif, qui s'est mutilé volontairement, doit partir pour l'armée, sa famille est encore obligée en outre, pour avoir toléré son crime, de fournir un second sujet, lequel doit être de préférence un enfant de dix à douze ans.

La cérémonie du serment que l'on fait prêter au conscrit juif avant son incorporation dans l'armée, nous

offre une preuve encore plus frappante de la défiance qu'il inspire. Là, tout est réglé avec une minutie sévère; il n'est aucun rite du judaïsme qu'il soit permis d'y négliger.

C'est dans la synagogue, devant le tabernacle ouvert, à la lueur des flambeaux sacrés, et en présence du rabbin et d'un nombre de témoins qui ne peut être inférieur à dix, que le conscrit, revêtu du *talisu* et du *kütel* (1), et la main gauche entourée du *chiphilim* (2), prête ce serment.

D'abord, le rabbin prend la parole et lui fait sentir dans une exhortation paternelle toute l'importance de l'acte qu'il va accomplir. Puis, tous les témoins, se tournant de son côté : « Nous te faisons prêter ce serment, lui disent-ils, non d'après tes pensées, mais d'après les nôtres et celles de Dieu. »

Alors le conscrit, appuyant la paume de la main sur la Bible ouverte au chapitre vingt-sixième du Lévitique, prononce, dans l'antique idiôme hébraïque, la formule suivante :

« Au nom d'Adonaï vivant, éternel et tout-puissant Dieu d'Israël, je déclare que mon désir est de servir l'Empereur et l'Empire de toutes les Russies, dans les lieux où il me sera ordonné, obéissant à l'autorité militaire aussi fidèlement que s'il s'agissait de défendre les lois de la terre d'Israël.

» En prononçant ces paroles, je ne les change pas dans mon cœur, mais je les accepte dans le même sens

(1) Sorte de voile ou de manteau dont les juifs ont l'habitude de se couvrir dans leurs cérémonies sacrées.

(2) Morceau de cuir.

que ceux entre les mains desquels je prête serment. Je n'ai point dit et ne dirai point de ce serment que je le prête, ou l'ai prêté, avec l'intention de ne point l'observer ; en un mot, je ne solliciterai ni n'accepterai de personne aucun moyen de le violer.

» Mais si, par faiblesse ou par instigation étrangère, je viole ce serment de fidélité au service militaire, que l'anathème éternel tombe sur mon âme et atteigne avec moi toute ma famille. Amen. »

Il est des localités où au lieu d'appuyer la main sur le livre, le conscrit le tient sous le bras droit. Pour prévenir toute substitution frauduleuse à ce livre sacré, le seul qui puisse garantir la validité du serment, l'autorité y fait apposer le sceau de l'État.

Tandis qu'on lit le serment en hébreu, un des membres du tribunal en suit la lecture sur une formule écrite en caractères russes, et veille à ce qu'il n'y soit fait aucun changement.

Quand la cérémonie est terminée, un juif désigné par le tribunal sonne quatre fois du cor, chaque fois sur un ton différent ; après quoi le conscrit est définitivement incorporé dans l'armée.

IX.

MESURES PÉNALES.

Nous terminerons la question du recrutement de l'armée russe, en exposant succinctement les différentes dispositions pénales ou disciplinaires qui s'y rattachent et en forment la sanction :

1° Lorsqu'une série a laissé passer le terme du recrutement sans présenter son contingent au tribunal, elle est passible d'une amende de trois roubles (12 fr.) par recrue, pour chaque mois écoulé. En outre, elle paie le double de la somme affectée par les règlements aux appointements et aux vivres des recrues. S'il y a retard à acquitter cette double amende, on procède contre la série par voie de garnisaire.

Ceux qui ne sont tenus qu'à un versement d'argent sont frappés en pareil cas d'une amende de 1 0/0 par mois.

Les autorités municipales et rurales qui présentent un sujet hors de tour, supportent, avec les frais de la présentation de ce sujet et de son retour dans ses foyers, une amende de 30 roubles (120 fr.) au profit du fisc, dont 15 roubles (60 fr.) à la charge de la série à laquelle appartient la fausse recrue, et 15 roubles (60 fr.) à la charge du *golova* (maire), du *starost* (ancien) et des autres agents qui ont contribué à la présentation.

La même amende pèse sur les communes ou les propriétaires qui auraient présenté des sujets d'une incapacité manifeste. Mais cette amende est comptée par présentation, non par sujet, et sans égard au nombre d'hommes défectueux dont elle se compose.

Si quelque série est convaincue d'avoir fourni pour recrues des transfuges d'une autre commune, elle est traduite en justice, et paie, en outre, une indemnité à la commune à laquelle appartiennent les gens dont elle a voulu s'emparer.

Lorsqu'un conscrit a été livré illégalement, on doit en fournir un autre à sa place, et le premier est libre de

retourner à son premier état. Mais, si l'instruction de son affaire se prolonge pendant dix ans, lui étant sous les drapeaux, il reçoit son congé avec tous les droits d'un soldat en retraite. Cependant rien ne s'oppose à ce qu'il reste au service, si cela lui convient; mais alors sa commune lui paie 150 roubles (600 fr.) de dommages-intérêts, ce qui la dispense, d'ailleurs, de lui trouver un remplaçant. Si le conscrit meurt durant l'instruction, les 150 roubles (600 fr.) sont payés à sa famille.

Ceux qui se laissent corrompre par les familles à l'effet de soustraire au recrutement les sujets dont le tour est arrivé, sont livrés aux tribunaux.

Si un seigneur auquel un de ses serfs a intenté un procès pour le rachat de sa liberté, présente ce serf comme recrue avant l'issue du jugement, et que ce jugement lui soit défavorable, il doit fournir une autre recrue et payer, en outre, 30 roubles (120 fr.) d'amende.

La vente et l'achat de quittances étant considérés comme délits, ceux qui s'en rendent coupables sont traduits en justice.

Si le conscrit qui a été envoyé à l'hôpital avant sa réception définitive vient à mourir, la série à laquelle il appartient doit le remplacer; mais s'il prend la fuite, la responsabilité n'en retombe que sur ceux qui étaient chargés de le garder.

2° Le conscrit qui a cherché à se soustraire au service militaire, en simulant une maladie ou en se cachant, est battu publiquement de verges devant tous les autres conscrits. Il en est de même de ceux qui s'infligent des mutilations volontaires; et s'ils ne sont pas acceptés

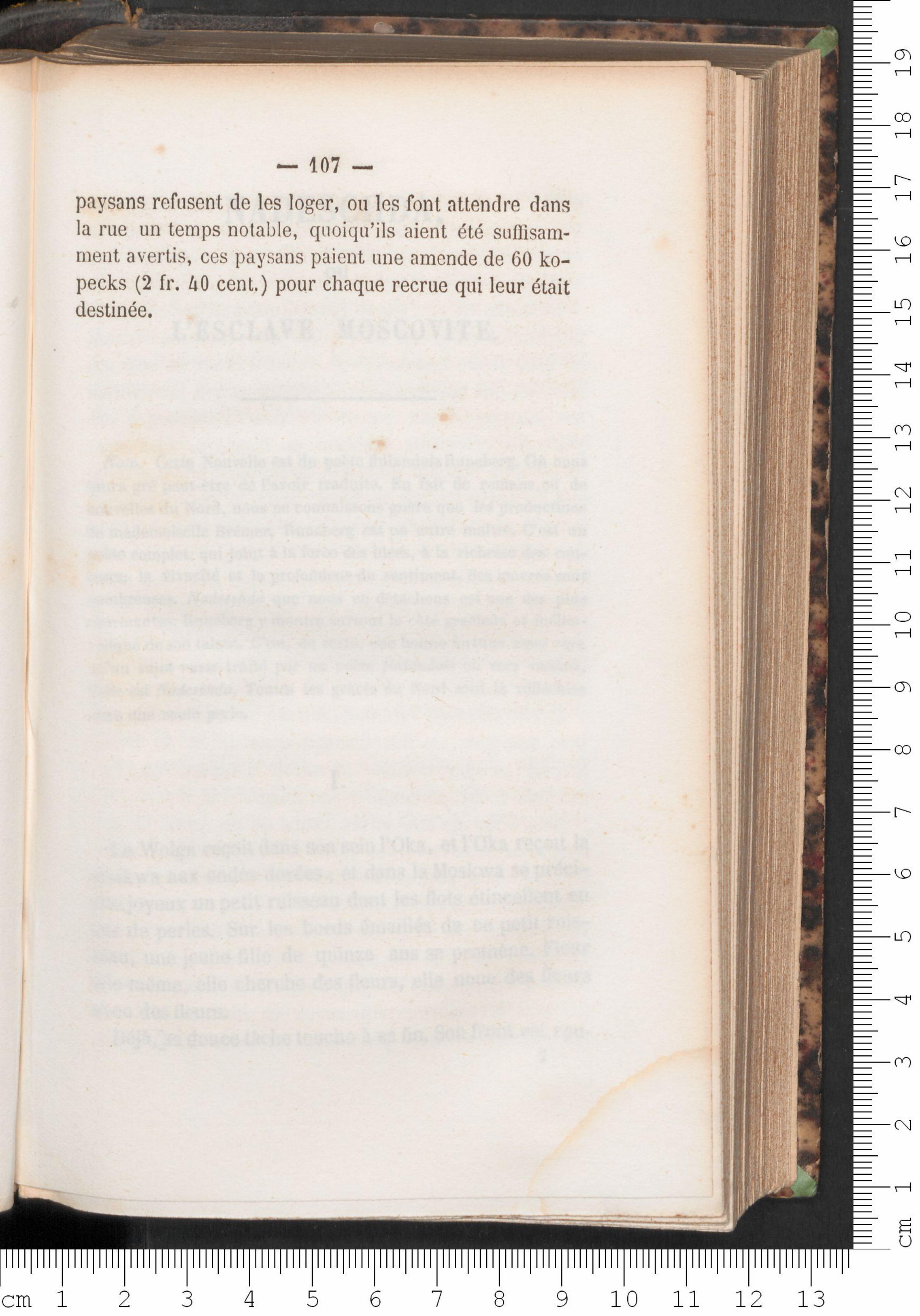
par le tribunal de recrutement, ils subissent un jugement criminel ainsi que tous leurs complices (1).

S'il arrive qu'un sujet prochainement destiné à la conscription se soit blessé par accident d'une manière assez grave pour le rendre incapable de servir, il doit en faire la déclaration dans les trois jours, sinon il est mis en jugement, sous prévention de mutilation volontaire. Il en serait de même si, malgré sa déclaration, douze témoins, pris dans sa propre famille, affirmaient sous serment qu'il s'est blessé lui-même avec préméditation. Le seigneur dont un des serfs se trouve en pareil cas, perd tout recours contre lui, s'il n'en réfère à la police dans les sept jours.

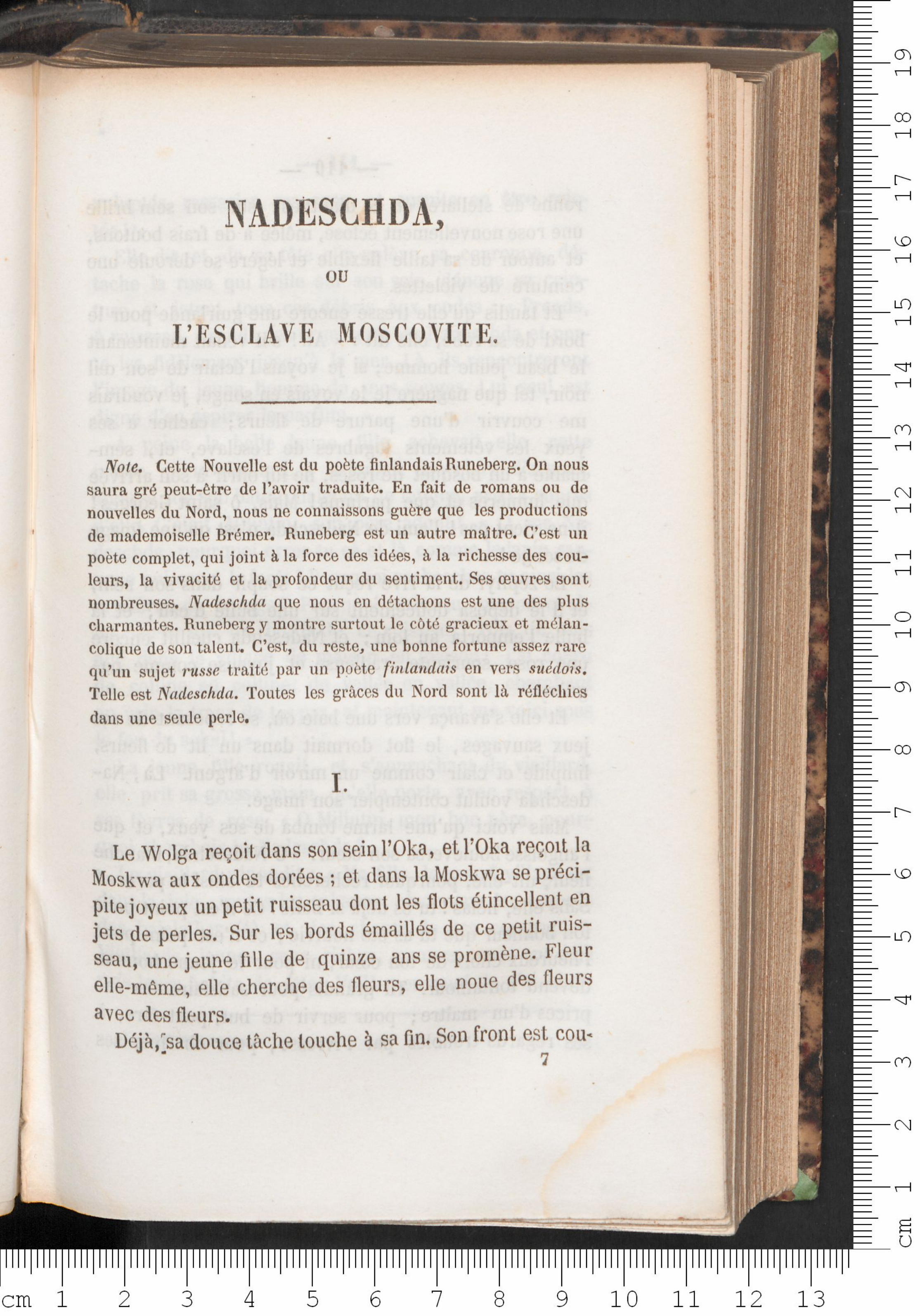
3° Lorsqu'un conscrit trop jeune ou trop vieux, selon la loi, a été accepté par le tribunal de recrutement, tous les membres du tribunal sont passibles, solidairement, d'une amende de 150 roubles (600 fr.), à moins que l'erreur ne soit convenablement justifiée. La même amende est infligée pour l'acceptation d'un sujet dont la taille est insuffisante, ou qui est atteint d'une maladie ou d'infirmités graves. Toutefois, si la maladie était de telle nature qu'elle n'eût pu être signalée que par le médecin, l'amende retomberait exclusivement sur ce dernier.

4° Enfin, lorsque dans le transport des recrues aux villes de garnison il se rencontre des villages où les

(1) Le supplice des verges comprend en général de 90 à 100 coups. — Les sujets au-dessous de 17 ans n'y sont pas soumis ; on se contente de les faire cantonistes. — Celui qui en mutile un autre est condamné à deux ou trois ans de prison, et reçoit en outre de 70 à 80 coups de verges.



paysans refusent de les loger, ou les font attendre dans la rue un temps notable, quoiqu'ils aient été suffisamment avertis, ces paysans paient une amende de 60 kopecks (2 fr. 40 cent.) pour chaque recrue qui leur était destinée.



NADESCHDA,

OU

L'ESCLAVE MOSCOVITE.

Note. Cette Nouvelle est du poète finlandais Runeberg. On nous saura gré peut-être de l'avoir traduite. En fait de romans ou de nouvelles du Nord, nous ne connaissons guère que les productions de mademoiselle Brémer. Runeberg est un autre maître. C'est un poète complet, qui joint à la force des idées, à la richesse des couleurs, la vivacité et la profondeur du sentiment. Ses œuvres sont nombreuses. *Nadeschda* que nous en détachons est une des plus charmantes. Runeberg y montre surtout le côté gracieux et mélancolique de son talent. C'est, du reste, une bonne fortune assez rare qu'un sujet *russe* traité par un poète *finlandais* en vers *suédois*. Telle est *Nadeschda*. Toutes les grâces du Nord sont là réfléchies dans une seule perle.

I.

Le Wolga reçoit dans son sein l'Oka, et l'Oka reçoit la Moskwa aux ondes dorées ; et dans la Moskwa se précipite joyeux un petit ruisseau dont les flots étincellent en jets de perles. Sur les bords émaillés de ce petit ruisseau, une jeune fille de quinze ans se promène. Fleur elle-même, elle cherche des fleurs, elle noue des fleurs avec des fleurs.

Déjà, sa douce tâche touche à sa fin. Son front est cou-

ronné de stellares et de dianthes; sur son sein brille une rose nouvellement éclose, mêlée à de frais boutons, et autour de sa taille flexible et légère se déroule une ceinture de violettes.

Et tandis qu'elle tresse encore une guirlande pour le bord de sa robe, elle dit : « Ah! s'il venait maintenant le beau jeune homme; si je voyais l'éclair de son œil noir, tel que naguère je le voyais en songe, je voudrais me couvrir d'une parure de fleurs; cacher à ses yeux les vêtements lugubres de l'esclave, et, semblable à un bosquet de roses, ne lui offrir à son arrivée que lumières et que parfums! Mais, ô saint Georges! il ne vient pas! l'ami de Nadeschda n'est qu'une image de songe! »

Le zéphyr de la rive reçut ce soupir dans son sein, et il le déposa doucement sur une bulle d'eau, et la bulle l'emporta au loin; et Nadeschda cueillit encore une rose, souriante, radieuse et joyeuse comme naguère.

Et elle s'avança vers une baie où, se reposant de ses jeux sauvages, le flot dormait dans un lit de fleurs, limpide et clair comme un miroir d'argent. Là, Nadeschda voulut contempler son image.

Mais voici qu'une larme tomba de ses yeux, et que l'angoisse bouleversa son cœur. « O Nadeschda, blanche fleur, dit-elle, pourquoi recherches-tu ainsi la parure? Sans elle, hélas! tu es déjà si belle! Ce n'est point pour ton bonheur que tu as été nourrie; ce n'est point pour l'heureux choix de ton cœur, ni pour le jeune homme devenu ton amour. Tu grandis pour satisfaire aux caprices d'un maître; pour servir de but, peut-être, à ses regards troublés par l'ivresse, pour charmer ses

voluptés, rassasier ses sens, et ensuite en être rejetée ! »

Elle dit, et de sa tête elle enlève sa couronne, détache la rose qui brille sur son sein, dénoue sa ceinture, et jetant tous ces débris aux ondes : « Prends, ô ruisseau, prends ces ornements de Nadeschda et porte-les fidèlement jusqu'à la mer. Là, ils rencontreront l'image du jeune homme de mes songes. Lui seul est digne d'en aspirer le parfum. »

A peine la belle jeune fille achevait-elle cette prière, qu'un vieillard, à la longue chevelure d'argent, appuyé sur son bâton, haletant de fatigue, arriva auprès d'elle. C'était Miliutin, son père adoptif. « O ma Nadeschda, pourquoi erres-tu çà et là comme le lapin sauvage qui court la forêt ? Pourquoi recherches-tu ainsi les mystères du bocage ? Pourquoi restes-tu, morne et silencieuse sur les bords de ce ruisseau ? Vois, je suis allé dans le village de maison en maison ; j'ai couru de colline en colline, de vallée en vallée, cherchant en vain la trace de tes pas ; et maintenant me voici sous le feu du soleil ! »

La jeune fille rougit, et s'approchant du vieillard, elle prit sa grosse main qu'elle porta avec respect à ses lèvres de rose. « O Miliutin, mon bon père, pourquoi cherchais-tu Nadeschda ? »

Le vieillard répondit : « Ma fille, le grand village est dans la joie, toutes les cabanes résonnent des accords des balalaïkas (1) et des chants de tes compagnes. Vieillards, jeunes gens, riches, pauvres, tous ont déjà pris leurs habits de fête. Voilà pourquoi je t'ai cher-

(1) Guitares russes.

chée, ma Nadeschda. Je n'ai point voulu que dans le cercle des jeunes filles, on eût à regretter la joie de Miliutin. »

« Mais pourquoi le peuple se pare-t-il ainsi, au grand village ? »

« Parce que tous sont appelés dans la cour du château. »

« O Miliutin, mon bon père, depuis bien des années, le château est vide, les esprits seuls habitent ses appartements déserts, l'herbe croît dans ses murs. Qui viendra en ouvrir les portes ? qui a ordonné au peuple de se rassembler ? »

Le vieillard dit : « Ma fille, sache que deux faucons ont été élevés dans le château des bords du Wolga, les deux nobles fils de notre prince. Naguère, il les a appelés auprès de son lit de mort, et il leur a parlé ainsi : Triste Dmitri, mon plus jeune fils, tu vivras ici avec ta mère dans mon riant château des bords du Wolga ; et toi, gai Woldemar, brave jeune homme, tu habiteras le manoir de famille, tu répandras la lumière sur mon sombre château des bords de la Moskwa. Ainsi l'héritage a été partagé. — Et maintenant la joie éclate au village, parce que le joyeux prince est devenu le nôtre ; le peuple revêt ses habits de fête, parce que le noble seigneur vient le visiter, et nous nous rassemblons dans la cour du château, parce que notre jeune père l'a ordonné. Hâte-toi, Nadeschda, viens avec moi, cueille des roses sur la route pour ta chevelure, pour ton sein, pour ta taille légère. Oui, ma fille se parera aujourd'hui. Elle, la plus belle déjà sans parure, sera la plus belle encore sous ses festons de fleurs ; et lorsque l'œil du jeune prince s'arrêtera sur nos vierges, rayonnant

de jeunesse, on le verra fixer sur Nadeschda un regard qui sera la lumière de notre chaumière et un soleil splendide pour les jours de notre avenir. »

En entendant ces paroles, la jeune fille restait silencieuse ; son œil brun regardait le vieillard avec une sombre colère. Cependant, apaisée bientôt par les charmes de sa douceur, elle baisa les longues boucles de sa chevelure et lui dit : « Va, Miliutin, père chéri, va en paix à la maison, je veux encore me baigner dans ce petit ruisseau, pour effacer de mon corps jusqu'à la dernière trace de poussière ; puis je me parerai pour le prince et je me rendrai dans la cour du château. »

Le vieillard reprit tranquillement sa route. Ses pas étaient lents, incertains, et dans son cœur sa pensée se jouait avec les jours d'or de l'avenir qu'il avait rêvé. Il arriva dans un sombre bocage.

Quand Nadeschda eut vu le vieillard s'éloigner, elle le suivit des yeux jusqu'à ce qu'à travers les bouleaux, son vêtement eût disparu ; puis elle le suivit des oreilles, jusqu'à ce qu'à la faveur du calme de l'air, elle eût entendu mourir le dernier bruit de ses pas.

Alors elle retourna vers le petit ruisseau, et là, penchant légèrement la tête, elle contempla son image dans l'onde qui dormait, et elle murmura doucement cette triste plainte :

« Pleure, ami de Nadeschda, charmant ruisseau, pleure, puisque ton flot radieux ne peut détruire la beauté de ces membres de rose. Faut-il me plonger encore dans ton sein tranquille ? Faut-il encore, infortunée, revêtir ma parure de fleurs ? Oui, je voudrais laver cette joue, si sa pourpre pouvait s'effacer ; oui, je voudrais laver mon sein, si sa blancheur éblouissante pouvait se ter-

nir ; oui, je voudrais me couvrir de fleurs, si je pouvais me faner avec ces fleurs. »

Ainsi déplorant sa beauté, elle plonge sa main dans les profondeurs du ruisseau et en trouble les ondes. Déjà sa belle image s'est évanouie, mais la noble jeune fille sourit : « Oui, jeune prince, puisqu'ainsi le veut son père, l'esclave viendra à toi ; mais, au lieu d'allumer dans ton sein la flamme de l'amour, elle ne t'inspirera qu'une froide horreur. »

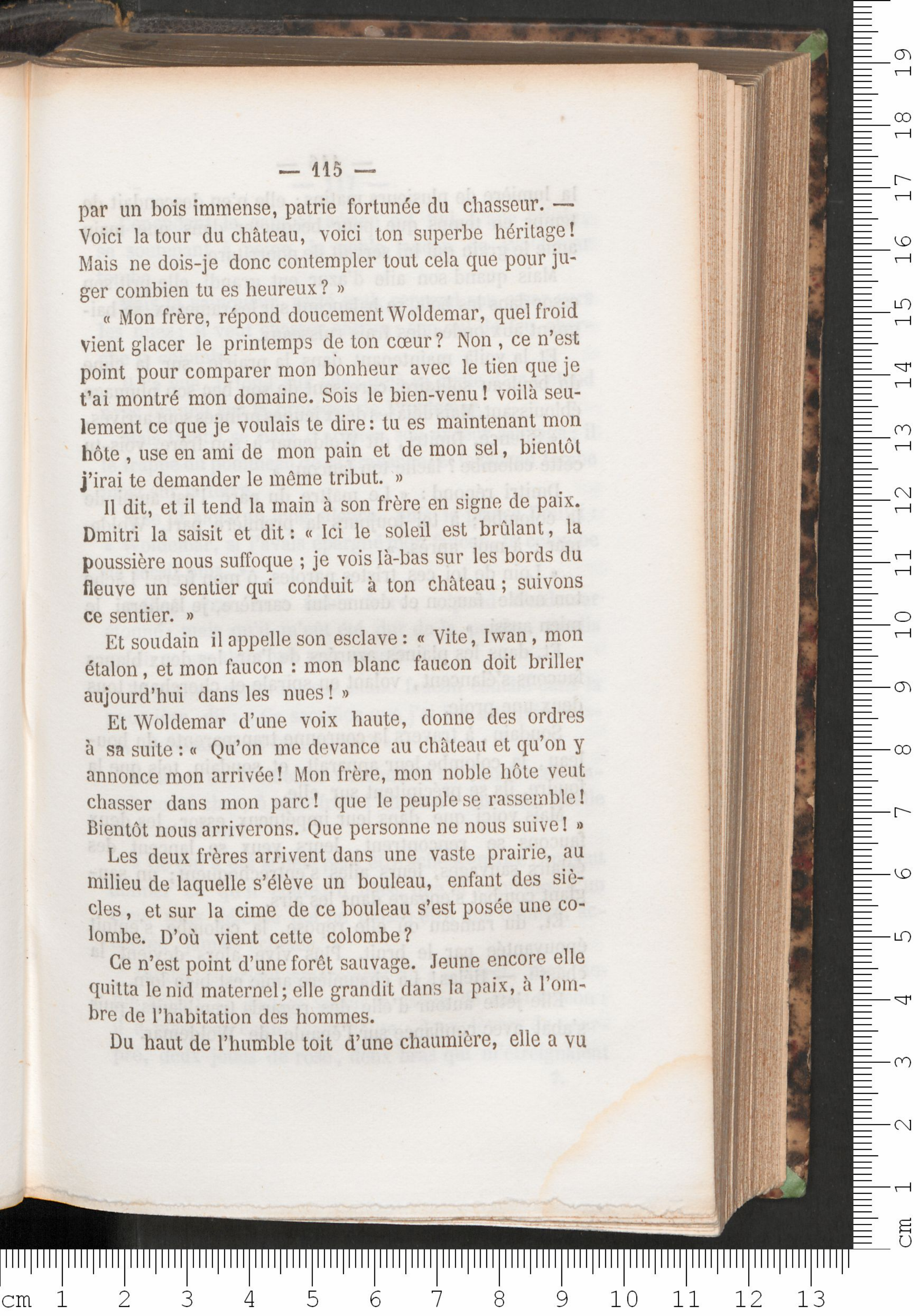
Et elle s'éloigna de la rive fleurie, suivant silencieuse le chemin du château. Tandis qu'elle marche elle bouleverse sa parure. Plus de fleurs ; — elle ceint son front d'une guirlande de carex, elle attache sur son sein un bouquet de chardon, et les grâces de sa taille, elle les entoure d'une ceinture de paille. »

II.

O Moskwa aux flots d'or, au cours limpide, quel bruit sur tes rives ! Un nuage de poussière roule en tourbillons et les couvre de sa pluie. Qui donc arrive dans ces beaux domaines ? C'est le prince, c'est Woldemar, le joyeux Woldemar, et avec lui son triste frère.

Déjà ils ont franchi le pont, rapides comme la tempête. Woldemar fait le signe de la croix sur son front, sur sa jeune poitrine : « Salut ! s'écrie-t-il, ô belle terre, et toi, ciel radieux, salut ! Salut aussi à toi, ô mon frère ! sois le bien-venu dans mon héritage ! »

Alors Dmitri, promenant autour de lui un œil sombre, dit : « Un champ s'étend devant nous chargé d'une riche moisson, un autre, couvert de fleurs, se termine



par un bois immense, patrie fortunée du chasseur. — Voici la tour du château, voici ton superbe héritage! Mais ne dois-je donc contempler tout cela que pour juger combien tu es heureux? »

« Mon frère, répond doucement Woldemar, quel froid vient glacer le printemps de ton cœur? Non, ce n'est point pour comparer mon bonheur avec le tien que je t'ai montré mon domaine. Sois le bien-venu! voilà seulement ce que je voulais te dire: tu es maintenant mon hôte, use en ami de mon pain et de mon sel, bientôt j'irai te demander le même tribut. »

Il dit, et il tend la main à son frère en signe de paix. Dmitri la saisit et dit: « Ici le soleil est brûlant, la poussière nous suffoque; je vois là-bas sur les bords du fleuve un sentier qui conduit à ton château; suivons ce sentier. »

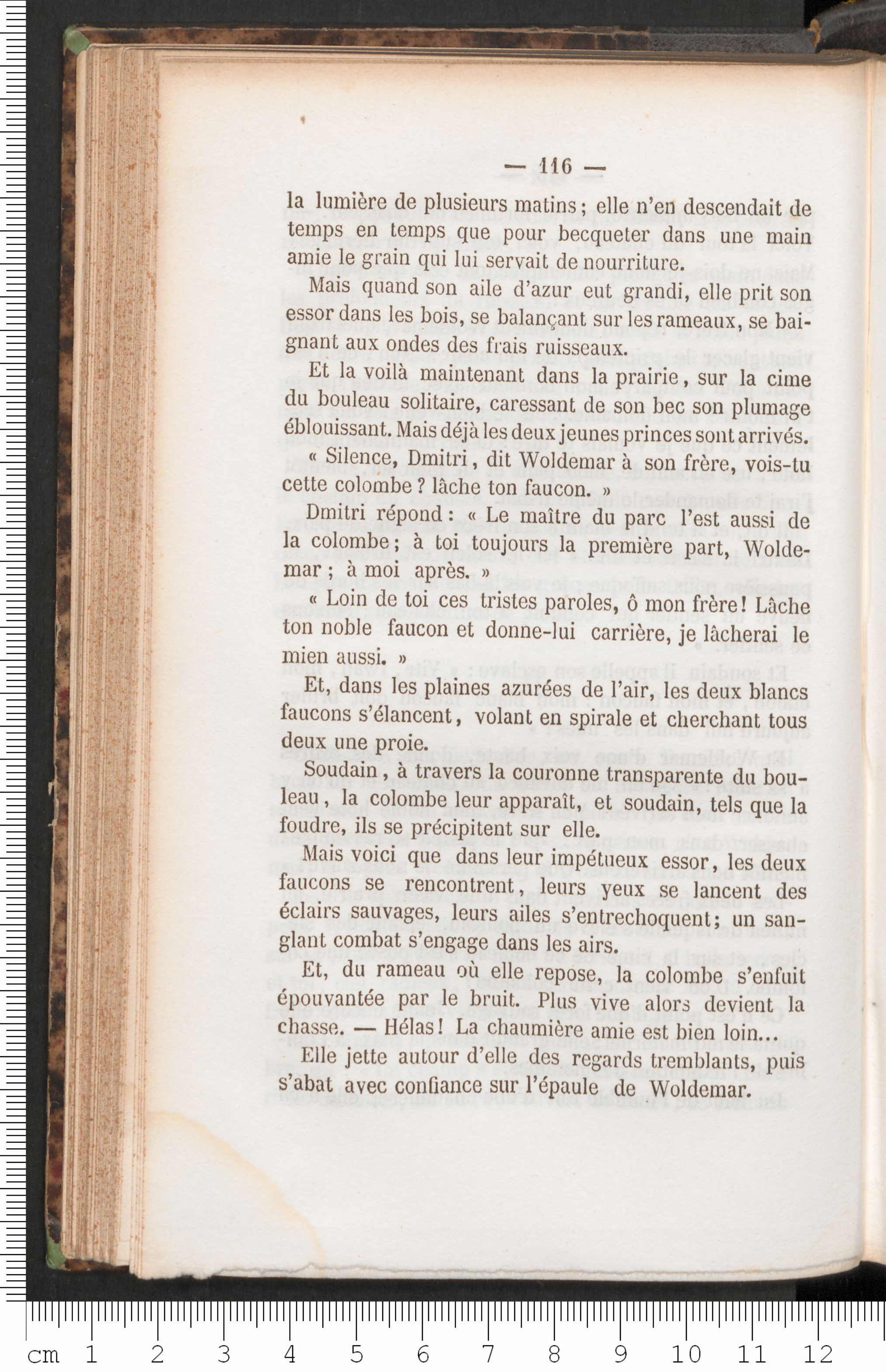
Et soudain il appelle son esclave: « Vite, Iwan, mon étalon, et mon faucon: mon blanc faucon doit briller aujourd'hui dans les nues! »

Et Woldemar d'une voix haute, donne des ordres à sa suite: « Qu'on me devance au château et qu'on y annonce mon arrivée! Mon frère, mon noble hôte veut chasser dans mon parc! que le peuple se rassemble! Bientôt nous arriverons. Que personne ne nous suive! »

Les deux frères arrivent dans une vaste prairie, au milieu de laquelle s'élève un bouleau, enfant des siècles, et sur la cime de ce bouleau s'est posée une colombe. D'où vient cette colombe?

Ce n'est point d'une forêt sauvage. Jeune encore elle quitta le nid maternel; elle grandit dans la paix, à l'ombre de l'habitation des hommes.

Du haut de l'humble toit d'une chaumière, elle a vu



la lumière de plusieurs matins; elle n'en descendait de temps en temps que pour becqueter dans une main amie le grain qui lui servait de nourriture.

Mais quand son aile d'azur eut grandi, elle prit son essor dans les bois, se balançant sur les rameaux, se baignant aux ondes des frais ruisseaux.

Et la voilà maintenant dans la prairie, sur la cime du bouleau solitaire, caressant de son bec son plumage éblouissant. Mais déjà les deux jeunes princes sont arrivés.

« Silence, Dmitri, dit Woldemar à son frère, vois-tu cette colombe ? lâche ton faucon. »

Dmitri répond : « Le maître du parc l'est aussi de la colombe ; à toi toujours la première part, Woldemar ; à moi après. »

« Loin de toi ces tristes paroles, ô mon frère ! Lâche ton noble faucon et donne-lui carrière, je lâcherai le mien aussi. »

Et, dans les plaines azurées de l'air, les deux blancs faucons s'élancent, volant en spirale et cherchant tous deux une proie.

Soudain, à travers la couronne transparente du bouleau, la colombe leur apparaît, et soudain, tels que la foudre, ils se précipitent sur elle.

Mais voici que dans leur impétueux essor, les deux faucons se rencontrent, leurs yeux se lancent des éclairs sauvages, leurs ailes s'entrechoquent ; un sanglant combat s'engage dans les airs.

Et, du rameau où elle repose, la colombe s'enfuit épouvantée par le bruit. Plus vive alors devient la chasse. — Hélas ! La chaumière amie est bien loin...

Elle jette autour d'elle des regards tremblants, puis s'abat avec confiance sur l'épaule de Woldemar.

Cependant le combat aérien est fini. L'aile brisée, se soutenant à peine, le noble faucon de Woldemar tombe.

Mais le vainqueur, resté seul, reprend son essor vers les nues ; il veut chasser encore ; son œil de feu cherche la colombe.

Il l'a vue, il fond sur elle ; déjà sa griffe d'or s'étend avec orgueil sur la protégée de Woldemar.

Mais Dmitri se hâte d'arrêter son ardeur sauvage ; il le frappe du pommeau de sa cravache, et le faucon tombe mort sur la terre.

Il se fit alors un long silence, puis le prince Dmitri : « Woldemar, si j'avais épargné mon faucon, ta colombe ne serait plus. »

« C'est vrai, mon noble frère, répond Woldemar étonné ; mais qu'il m'eût été dur de la perdre, tandis qu'un songe absorbait mes pensées ! »

Et Dmitri, montrant son blanc faucon couché dans la poussière, dit : « Ce sacrifice que j'ai fait à ta joie, sais-tu, Woldemar, ce qu'il coûte ? »

Le front de Woldemar s'assombrit : « Ton faucon t'avait coûté cher, ô mon frère ! eh bien ! dis-moi, quelle était sa valeur ?

» Ce qui a été acheté peut être acheté encore ; on peut donner ce qu'il coûte ; il n'est que la confiance d'un cœur sans défense qui ne puisse être que donnée, acceptée, jamais achetée. »

Dmitri, souriant amèrement dit : « Merci, mon noble frère ! Tu désires savoir la valeur de mon faucon : il a bien peu coûté, sans doute : deux lèvres de pourpre, deux joues de rose, deux bras qui m'étreignaient

avec amour, deux yeux bruns qui versaient des larmes à l'heure du marché. »

Alors Woldemar d'une voix triste : « Plus de cent esclaves ornent mon héritage ; choisis-en une, Dmitri, et si ce n'est assez, choisis-en deux, choisis-en trois, choisis, jusqu'à ce que ma dette soit acquittée.

» Deux cents lèvres de pourpre, deux cents joues de rose, deux cents bras de fleurs sont à moi, ô mon frère !

» Je t'offre tout ce que j'ai ; il n'est qu'une seule chose que je ne puis t'offrir, deux yeux bruns qui, délaissés par toi, verseraient des larmes. »

Tout-à-coup une jeune fille apparut à travers les arbres ; ses pas rapides semblaient la conduire au château. A peine aperçue, elle disparut.

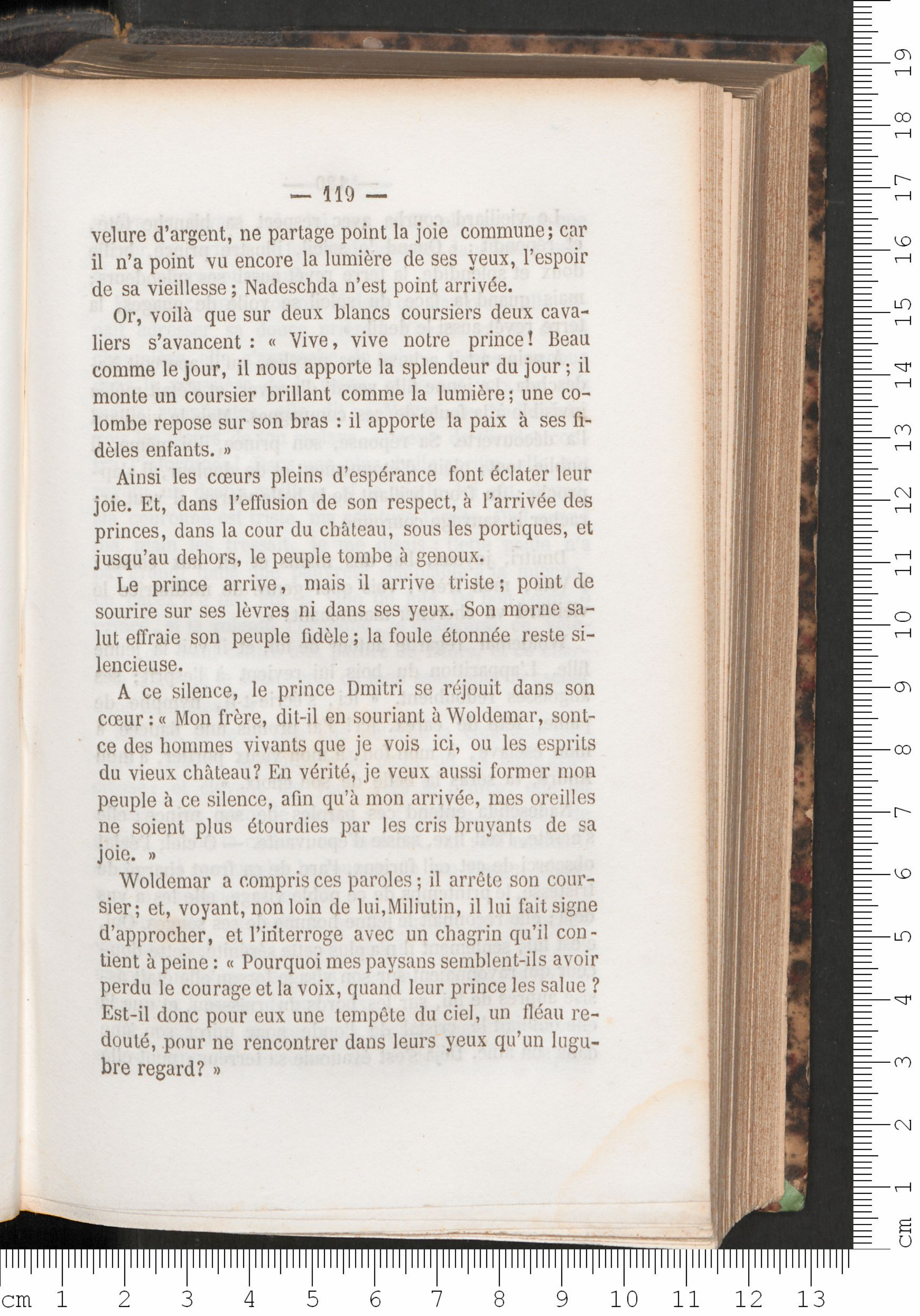
Dmitri, souriant, dit : « Vois-tu cette fille, noble frère ; sans doute, c'est une de celles que tu offres à mon choix.

Le carex couronne son front, une tresse de paille lui sert de ceinture ! — mon esclave, à moi, se couvrait de fleurs quand elle attendait son prince. »

Woldemar garde un silence plein de tristesse ; il ne veut ni interroger ni répondre. Ainsi, les deux frères se dirigent vers le château.

III.

Déjà du fond des vallées, du sommet des collines, la foule se précipite. Le peuple joyeux, revêtu d'habits de fête, se presse dans la cour du château et attend l'arrivée de son prince. Seul, Miliutin, le vieillard à la che-



velure d'argent, ne partage point la joie commune; car il n'a point vu encore la lumière de ses yeux, l'espoir de sa vieillesse; Nadeschda n'est point arrivée.

Or, voilà que sur deux blancs coursiers deux cavaliers s'avancent : « Vive, vive notre prince! Beau comme le jour, il nous apporte la splendeur du jour; il monte un coursier brillant comme la lumière; une colombe repose sur son bras : il apporte la paix à ses fidèles enfants. »

Ainsi les cœurs pleins d'espérance font éclater leur joie. Et, dans l'effusion de son respect, à l'arrivée des princes, dans la cour du château, sous les portiques, et jusqu'au dehors, le peuple tombe à genoux.

Le prince arrive, mais il arrive triste; point de sourire sur ses lèvres ni dans ses yeux. Son morne salut effraie son peuple fidèle; la foule étonnée reste silencieuse.

A ce silence, le prince Dmitri se réjouit dans son cœur : « Mon frère, dit-il en souriant à Woldemar, sont-ce des hommes vivants que je vois ici, ou les esprits du vieux château? En vérité, je veux aussi former mon peuple à ce silence, afin qu'à mon arrivée, mes oreilles ne soient plus étourdies par les cris bruyants de sa joie. »

Woldemar a compris ces paroles; il arrête son coursier; et, voyant, non loin de lui, Miliutin, il lui fait signe d'approcher, et l'interroge avec un chagrin qu'il contient à peine : « Pourquoi mes paysans semblent-ils avoir perdu le courage et la voix, quand leur prince les salue? Est-il donc pour eux une tempête du ciel, un fléau redouté, pour ne rencontrer dans leurs yeux qu'un lugubre regard? »

Le vieillard courba avec respect sa blanche tête, et répondit : « Quand le soleil, illustre prince, brille doux et splendide, la terre revêt aussi ses splendeurs; mais quand la face du soleil se voile de nuages, la terre revêt aussi le deuil. »

A peine a-t-il achevé ces paroles, qu'il aperçoit Nadeschda. La jeune fille venait d'arriver, et s'était mêlée invisible à la foule de ses compagnes. Mais le vieillard l'a découverte. Sa réponse, son prince, lui-même, il oublie tout; plein d'étonnement et de douleur, il s'approche; du front brillant de la belle vierge, il veut arracher la sauvage couronne.

Dmitri, joyeux, bat des mains et rit aux éclats : « Vois, mon frère, vois quel genre de médiatrice le vieillard va chercher maintenant! »

Woldemar regarde autour de lui, et il voit la jeune fille. L'apparition du bois lui revient à l'esprit; ses angoisses redoublent. « Ici, s'écrie-t-il, nymphe de paille, tête de carex, ici! J'ai promis une fiancée à mon esclave, à mon fou, à mon vieux portier, à mon André, tu seras la belle de son choix. »

Nadeschda entend ces paroles de son prince; elle s'arrête, l'œil fixe, saisie d'épouvante. — O ciel, l'éclat obscurci de cet œil furieux, l'arc de ce front chargé de tristesse, le printemps de ce noble visage, elle les a vus déjà ; elle reconnaît le jeune homme de ses songes. Oui, c'est lui, seulement il n'a plus cette sérénité, cette douceur qui rayonnaient sur son visage lorsqu'elle était assise auprès de lui, sur les bords du ruisseau, et que là elle oubliait le cristal de l'onde pour mirer son âme dans son âme. Déjà s'est évanouie sa terreur ; peut-elle

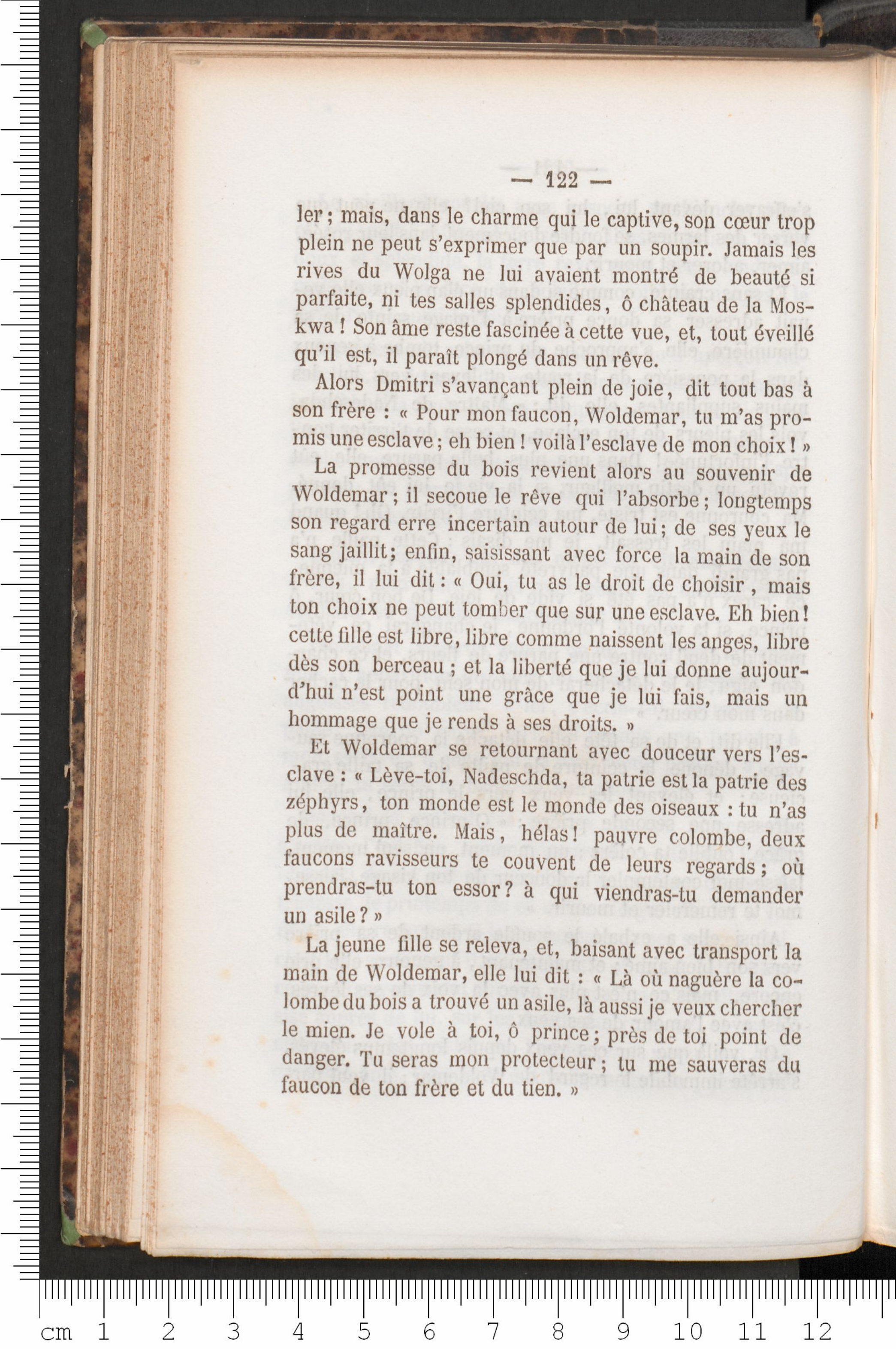
s'effrayer devant lui, lui son ciel? elle ne peut que verser des larmes, se fondre doucement dans leur rosée, aimer, adorer et mourir.

Et sans crainte, comme si dans un élan pieux elle venait adresser sa douce prière à l'image sainte de sa chaumière, elle s'approche du prince, tombe à genoux dans la poussière de la route, et levant vers lui des mains suppliantes, elle dit : « Maître de Nadeschda, vois les pleurs de ton esclave, et cesse de t'irriter contre l'infortunée! Dans une plus belle parure, elle eût revêtu un destin meilleur, si la vie le lui eût donné. Ma couronne est triste, ma ceinture t'irrite. Oh! quand ma main les tressait, je me disais : Cette paille n'a pas grandi dans une pauvreté semblable à la mienne, ce carex n'a pas été si vide de joie. De bon cœur, ô prince, si ta volonté l'ordonne, je changerai ce vêtement de deuil contre une parure de fleurs, et ce chardon aigu, je le détacherai de mon sein, pour le cacher dans mon cœur. »

Elle dit, et de sa tête elle détache la couronne sauvage, dénoue la ceinture de paille de sa taille gracieuse; et élevant les yeux vers le prince, elle lui adresse une seconde prière : « O prince, prince, de grâce, oublie ta colère ; un moment, un seul moment, laisse-moi contempler la douceur de ton visage, laisse-moi te remercier et mourir. »

Ainsi elle a exhalé le souffle ardent de sa prière vers son bien-aimé; et maintenant, à genoux, elle prie encore, mais ce n'est plus avec la voix de ses lèvres, c'est avec l'amour de ses yeux.

Or, voilà que sur ces yeux depuis longtemps élevés, s'arrête immobile le regard de Woldemar; il veut par-



ler ; mais, dans le charme qui le captive, son cœur trop plein ne peut s'exprimer que par un soupir. Jamais les rives du Wolga ne lui avaient montré de beauté si parfaite, ni tes salles splendides, ô château de la Moskwa ! Son âme reste fascinée à cette vue, et, tout éveillé qu'il est, il paraît plongé dans un rêve.

Alors Dmitri s'avançant plein de joie, dit tout bas à son frère : « Pour mon faucon, Woldemar, tu m'as promis une esclave ; eh bien ! voilà l'esclave de mon choix ! »

La promesse du bois revient alors au souvenir de Woldemar ; il secoue le rêve qui l'absorbe ; longtemps son regard erre incertain autour de lui ; de ses yeux le sang jaillit ; enfin, saisissant avec force la main de son frère, il lui dit : « Oui, tu as le droit de choisir, mais ton choix ne peut tomber que sur une esclave. Eh bien ! cette fille est libre, libre comme naissent les anges, libre dès son berceau ; et la liberté que je lui donne aujourd'hui n'est point une grâce que je lui fais, mais un hommage que je rends à ses droits. »

Et Woldemar se retournant avec douceur vers l'esclave : « Lève-toi, Nadeschda, ta patrie est la patrie des zéphyrs, ton monde est le monde des oiseaux : tu n'as plus de maître. Mais, hélas ! pauvre colombe, deux faucons ravisseurs te couvent de leurs regards ; où prendras-tu ton essor ? à qui viendras-tu demander un asile ? »

La jeune fille se releva, et, baisant avec transport la main de Woldemar, elle lui dit : « Là où naguère la colombe du bois a trouvé un asile, là aussi je veux chercher le mien. Je vole à toi, ô prince ; près de toi point de danger. Tu seras mon protecteur ; tu me sauveras du faucon de ton frère et du tien. »

Un éclair de pourpre resplendit sur la joue de Woldemar ; sans répondre un seul mot, il fit signe à son frère, et bientôt, dans les appartements du château, les deux princes se dérobèrent à la foule.

On raconte qu'alors, au soir, dans le château paternel, on vit Dmitri errer de chambre en chambre, tantôt jetant sur les anciens temps le regard de son souvenir, tantôt combattant silencieux les combats de son cœur. Et, lorsque la nuit réunit les deux frères en un lugubre banquet, trois fois Dmitri éleva son verre et vida le feu du champagne.

Au premier toast, il félicita Woldemar de vivre libre dans son château, tandis que lui, Dmitri, bien qu'il fût né son jumeau, vivait encore esclave d'une mère. Et il vida son verre à celui qui, maltraité de la fortune, sait en braver le caprice, et dont l'indépendance superbe crée fièrement son propre destin.

Au second toast, Dmitri se félicita lui-même de ce que simple et franc, il avait été victime de la ruse ; et il vida son verre à celui qui, ayant donné sa parole, se laisse tuer mille fois plutôt que de la violer.

Au troisième toast, Dmitri se leva, et, choquant son verre contre celui de son frère, il dit : « A toi, prince Woldemar ! de tes mains de brigand, je saurai arracher mon esclave. »

On raconte encore que dans la même nuit, non loin de la chaumière de Miliutin, un cavalier armé s'arrêta : c'était le plus fidèle des serviteurs de Woldemar. Il attacha son cheval près de la chaumière, et, après avoir jeté autour de lui un long regard, il y entra furtivement. Quand il en sortit, Nadeschda le suivait. Alors il plaça

doucement la jeune fille sur sa selle, et lui-même, étant monté à son tour, il fit bondir le coursier sous les coups de l'éperon, et disparut, muet comme la nuit.

Longtemps le destin de la jeune fille fut pour tous un mystère. Elle avait quitté la chaumière. Le peuple passait silencieux, étonné, parlant rarement de la sombre fuite du serviteur du prince. On interrogeait Miliutin ; mais le vieillard, secouant tristement sa blanche chevelure, tournait les yeux vers la route qui avait emporté sa joie, jusqu'à ce qu'une larme vînt voiler son regard.

IV.

Aux rives paisibles de la Kama, loin de l'éclat et des pompes de la cour, la veuve d'un prince s'était retirée, disant adieu aux faveurs de la fortune. Là, sous l'ombre des tilleuls, elle avait fixé sa demeure. Trois jeunes filles faisaient la joie de son cœur de mère.

Sur cet asile de paix, la lune, un soir, souriait splendide, et, dans ses bocages, les zéphyrs du printemps jouaient avec les ombres et se pourchassaient.

Et parmi ces ombres, et parmi ces doux zéphyrs, et parmi ces bocages mystérieux, un jeune homme et une jeune fille causaient en silence.

Et ils entremêlaient de baisers leurs mille douces paroles. De même que les nuées légères s'élèvent dans l'azur d'un ciel d'été, tantôt pourpres, tantôt blanches comme l'argent, tantôt sombres, pâles, lugubres, ainsi s'élevaient leurs paroles dans le ciel de leur amour.

Et le jeune homme disait : « J'ai multiplié mes questions à l'infini, à chaque heure de l'été et de l'hiver, depuis que j'ai vu l'éclat de tes yeux; et déjà, par-dessus les collines, la lune monte, les heures du soir se précipitent, et mille questions se pressent encore sur mes lèvres. »

Et la jeune fille souriait et répondait : « J'ai multiplié mes réponses à l'infini, à chaque joie que mon prince m'a donnée. Quel bonheur pour moi d'avoir vécu dans cet asile, inconnue, protégée, sœur parmi des sœurs, fille auprès d'une mère; j'ai tout dit, j'ai répondu à tout, et pourtant mille réponses se pressent encore sur mes lèvres. »

Alors le jeune prince : « Dans cet asile de paix, auprès d'une tendre amie, cultivée par ses douces mains, ma fleur s'est épanouie dans la beauté parfumée de son âme ; elle s'est enrichie de science, elle a appris à résoudre mille questions diverses, mais il en est une qu'elle ne saurait résoudre encore : pourquoi mon bonheur est-il si grand, quand mes lèvres rencontrent son baiser ? »

La belle jeune fille dit : « O mon jeune prince, tu es maintenant comme le navigateur sur la mer : il ne touche pas encore au rivage, mais déjà il aspire ses parfums. Surpris, il cherche, il croit posséder dans son navire un trésor de fleurs. Oui, mon prince, ce bonheur, que tu cueilles sur mes lèvres, c'est mon bonheur à moi qui exhale son parfum dans ton sein. »

Le jeune prince sourit : « O fille mille fois heureuse de posséder en toi le bonheur ! Moi, hélas ! pauvre navigateur, quand je suis loin de ma rive de fleurs, toute joie s'éteint dans mes yeux, le monde m'est une mer dé-

serte, les collines, les vallées sont vides, et dans mon cœur surgissent le chagrin et le regret. Nadeschda, tu as dit vrai ; oui, ma joie n'est qu'empruntée : c'est en toi seulement qu'elle habite. »

Et il prit la main de la jeune fille, souriant comme le printemps : « Maintenant je connais ma joie ; mais dis-moi, d'où vient la joie de Nadeschda ? »

« Mon amour fait ma joie, et elle est impérissable, car mon amour ne se dissipe pas comme celui d'un prince. »

« Ton amour fait ta joie ; qu'est-ce donc que l'amour ? »

Nadeschda ouvrit ses lèvres par un doux sourire : « Mon prince, dit-elle, on demande ce qu'on ignore. Ah ! plût au ciel que je puisse répondre ! Mais je ne sais qu'une chose, c'est que mon cœur, aux jours lointains de mon enfance, ressemblait à la neige des montagnes qui s'élèvent entre le ciel et la terre ; il était aussi doux, aussi paisible, aussi blanc, mais aussi froid. Et voici que, semblable à un soleil, un œil vivifiant épancha sur lui ses doux rayons ; et je le sentis soudain se fondre en fleuves de sentiments et de pensées. Il devint libre, et il s'élança dans des espaces jusqu'alors inconnus ; il devint chaud et lumineux, et tel qu'un pur miroir il réfléchit l'azur des cieux, la beauté des fleurs de la terre ; et dans ses profondeurs, il cacha cet œil d'une douceur infinie. »

« Quel était donc, ô jeune fille, cet œil si doux ? »

La bouche de Nadeschda demeura sans réponse ; sa tête se pencha doucement sur l'épaule du prince. Alors un doux zéphyr vint à bruire à travers les feuilles, et ils tremblaient, et l'onde tremblait, et le disque de la

lune épanchant sa lumière sur la noire chevelure de Nadeschda, se brisait en légers tremblements.

Il y eut un instant de silence ; puis, relevant amoureusement sa tête, la belle jeune fille dit : « Mon prince m'a déjà adressé mille questions, mais Nadeschda ne veut donner qu'une seule réponse : deux fois déjà j'ai vu ces bocages se couvrir de feuilles, et ces feuilles tomber, et deux fois seulement mon prince est venu nous visiter. Cependant, il dit qu'ici est toute sa joie ; pourquoi donc vient-il si rarement ? »

Une ombre, une ombre du feuillage, peut-être une ombre du cœur tomba sur le visage du prince, et il dit : « Nadeschda, la ville impériale, la gloire des combats, les pompes et les plaisirs de la cour, voilà les chaînes qui tiennent Woldemar prisonnier. »

La belle fille dit : « Deux fois seulement j'ai vu ces bocages se couvrir de feuilles, et les feuilles tomber, et déjà mon prince est venu nous visiter. Si la ville impériale, si les pompes de la cour le retiennent si puissamment, pourquoi vient-il si souvent ? »

Le jeune prince sourit, mais son sourire était un soupir : « O jeune fille, dit-il, que je serais heureux si je pouvais rester avec toi dans ces bocages, si je pouvais avec toi chercher une demeure loin de la ville impériale, comme deux oiseaux cherchent un nid seulement pour leur amour ! Mais, hélas ! l'heure que je passe avec toi, il faut que je la dérobe. Deux lugubres puissances menacent sans cesse mon bonheur : l'une est mon frère ; l'autre est ma mère. »

« Tu as nommé ton frère ; mais quoi ! pourrait-il en vouloir au bonheur d'un frère ? »

« Te souviens-tu, ma bien-aimée, du jour où, pour la

première fois, nos regards se rencontrèrent, et où ton cœur s'unit à mon cœur ? Mon frère était là près de moi ; il te vit, et ta vue alluma dans son sein une flamme sauvage, lugubre, inextinguible. Depuis ce jour, il erre partout comme un spectre ; il n'a qu'un but : c'est toi, toi seule. Oui, Nadeschda, à ton propre prince, à toutes les puissances du ciel, de la terre, de l'enfer, sa violence viendrait t'arracher s'il découvrait ton refuge. »

« Mon prince a nommé sa mère ; elle n'a donc pas un cœur de mère ? »

« Nadeschda, froide, sombre, inflexible, fière est cette mère, Natalia Feodorowna. Elle méprise les joies de la vie ; elle ignore les droits du cœur. La faveur des monarques, la gloire des ancêtres, la foule des esclaves, les décorations gagnées dans les batailles, voilà seulement ce qu'elle estime, ce qu'elle connaît. O jeune fille, ni la beauté de tes traits, ni le ciel de tes yeux, ni cette âme qui se joue parmi les lumières et les ombres dans les grâces de ton visage ne sauraient l'attendrir. L'esclave, rien que l'esclave, voilà ce qu'elle verrait en toi ; et si elle devinait mon amour, elle t'arracherait de mon sein, dût-elle arracher avec toi les lambeaux sanglants de mon cœur. »

Et son bras tremblant entourait la taille de la jeune fille. Elle, légèrement penchée sur son épaule, soupirait doucement : « O souvenirs de mon enfance, ô temps où tout était joie ! Soleil des cieux d'azur avec tes jours splendides, terre avec ta verdure et tes fleurs, et vous, sources, rivières, lacs, amis intimes, amis bien chers de Nadeschda. Ah ! que ne vous ai-je jamais vus ! Que n'ai-je grandi dans un château pompeux, telle qu'une cap-

tive au milieu de l'éclat des flambeaux! que n'ai-je marché dans la gloire, revêtue d'or et de pierreries! Alors aussi peut-être j'aurais eu comme Woldemar de grands ancêtres; j'aurais été princesse, et je pourrais aimer celui que j'aime, et je pourrais en être aimée. »

Elle dit, et les paroles expirèrent sur ses lèvres de rose, et le prince garda le silence. Dans le ciel de leur amour, les nuées de leurs paroles s'étaient dissipées, et le soir était redevenu tranquille et pur.

V.

Déjà deux ans s'étaient écoulés depuis que Miliutin vivait isolé dans sa chaumière. C'était un matin : le vieillard sortit pour respirer l'air frais du printemps; il s'assit sous un sorbier couvert de fleurs, seul, hélas! seul, car Nadeschda avait disparu. Un passereau, un essaim d'abeilles, qui voltigeaient à la cime de l'arbre, c'étaient là tous les compagnons de sa vie.

Alors un vieil ami s'avança vers le sorbier, et, saluant le vieillard : « Miliutin, sois heureux, je t'apporte une joyeuse nouvelle. »

Le vieillard regardant son hôte et lui tendant la main : « Quelle est cette nouvelle? Le pays aurait-il gagné enfin une paix splendide et glorieuse? Le Dieu de la victoire aurait-il favorisé les armes de notre souveraine? »

Le messager répondit : « Frère, la joie est plus près de nous, notre prince est arrivé. Cette nuit, ses équipages se sont arrêtés à la porte du château. Depuis longtemps il était loin de son peuple fidèle; et maintenant,

semblable à une fertile année, il apporte la bénédiction dans nos chaumières. L'indigence ne sortira point aujourd'hui du château sans secours ; ainsi l'a dit le noble seigneur, et déjà les dons tombent de sa main libérale. »

Miliutin soupira : « Comment la puissance a-t-elle tant de douceur ? Le regard du prince s'est-il encore arrêté sur la beauté de nos vierges ? Ce soir peut-être, mon frère, ton œil se fermera sur un songe d'or, et demain, à ton réveil, tu appelleras ta fille unique, et ton appel restera sans réponse. »

Il dit, et une larme dormait encore dans les rides de ses joues, quand un messager, chargé de riches présents, s'avança vers lui : « Salut, Miliutin, salut ! » Et le messager déposa les présents aux pieds du vieillard. « Vive toi ! et les jours heureux de ton avenir ! Écoute les paroles de notre prince : Miliutin est le plus vieux d'entre le peuple ; sa vieillesse, comme un soir d'été, sera pleine de lumière et de joie. »

De la colline où il était assis, le vieillard se leva, et s'appuyant sur son bâton, il ne répondit rien ; mais dirigea ses pas fatigués vers le château.

Dans une salle splendide, Woldemar était assis, le front radieux ; sa bouche disait de douces paroles ; il causait avec son vieux fidèle serviteur : « Wladimir, je m'en souviens ; dès mes premières années j'ai vu ta tête blanche ; mais, dis-moi, depuis combien de temps sers-tu la famille de ton prince ? »

Le vieux serviteur s'arrêta un instant, promenant la main sur sa riche barbe d'un air pensif ; puis, secouant la tête, il leva les yeux, et dit : « Depuis combien de temps, je l'ignore, ô prince ! ce sont les soucis qui me-

surent le temps. Que sont les nombreuses années à celui dont la vie s'est écoulée comme un jour de printemps? J'étais enfant quand j'entrai dans votre haute famille, et déjà j'étais jeune homme quand je soutenais les premiers pas de votre noble père. »

Woldemar regardant le vieillard avec bienveillance : « Wladimir, d'importantes affaires m'appellent dès demain loin de mon château ; je ne puis y rester plus longtemps, de peur d'exposer à un œil ennemi la vue de mon bonheur; mais tu resteras, toi ; ta fidélité commandera à ma place, ta parole sera sacrée au château comme la mienne. Mais il en est une ici dont tous les ordres, dont toutes les paroles, dont les moindres signes seront ta loi ; elle est cachée, inconnue; aucun mortel ne doit soupçonner sa puissance. Pour toi seul le mystère est sans voile. Dans le village, on l'appellera ta fille ; mais c'est là ta seule souveraine. Fidèle Wladimir, dis-moi, as-tu compris la pensée de ton prince? peut-il partir tranquille, et sûr que sa volonté sera remplie? »

Le vieillard sourit, et fixant sur son maître un regard plein d'amour, il posa la main sur son cœur, garant de sa fidélité : « O prince, Wladimir a vieilli dans les mystères, habitué à obéir; nulle puissance ne peut lui donner une autre science. »

Et le vieillard sortit de la salle ; et Woldemar resta seul avec son mystérieux bonheur.

Un instant s'écoula. Tout-à-coup les portes s'ouvrirent, et l'audacieux Miliutin, triomphant de l'opposition des valets, entra dans la salle. A l'aspect du prince, il s'arrête dans un respectueux silence, son genou fléchit jusqu'à terre, son haut front s'incline.

Le visage de Woldemar, d'abord plein de colère, reprit bientôt sa sérénité ; il tendit au vieux serviteur une main amie et lui dit : » Miliutin, pourquoi viens-tu ainsi troubler ton prince ? Lève-toi ; quelle est ta peine ? Aujourd'hui nul chagrin ne doit sortir de cette demeure. »

Et le vieillard soupirant : « O maître ! la prière du faible est peu de chose ; j'avais une alouette, un vautour l'a enlevée de ma chaumière. »

Woldemar sourit doucement : « Eh bien ! je veux consoler ta douleur ; j'ai un rossignol, je te le donnerai pour ton alouette. »

Et le vieillard soupirant : « O maître! la prière du faible est peu de chose, mais sa douleur ne peut être consolée ni par la douce voix, ni par les chants du rossignol ; j'avais une image, une image sacrée, une fragile image en bois d'ormeau : c'était tout le trésor de ma chaumière ; un brigand de ton château me l'a volée. »

Woldemar sourit doucement : « Eh bien ! je veux consoler ta douleur ; j'ai une image d'or, je te la donnerai pour ton image d'ormeau. »

Et le vieillard soupirant : « O maître ! la prière du faible est peu de chose ; mais sa douleur ne peut être consolée ni par l'éclat des promesses, ni par les richesses dorées ; j'avais une fille ; elle était mon alouette, elle était mon image sainte, mais elle était esclave, et ta puissance l'a ravie à mon cœur. »

Alors le prince Woldemar leva les yeux vers le ciel ; son front rayonnait, ses joues étaient brûlantes : « Miliutin, aujourd'hui nul chagrin ne doit sortir de cette demeure. »

Un soupir, une parole, un nom s'échappe des lèvres

du prince; et soudain l'on voit s'ouvrir les portes d'un appartement superbe, et dans la pompe de sa glorieuse destinée, semblable à une nuée rose du printemps, apparaît, aux yeux du vieillard étonné, Nadeschda.

Le prince Woldemar sourit, et prenant avec amour la main de la jeune fille, il présenta au vieillard sa belle pupille : « Miliutin, esclave fidèle, pour ton alouette je t'offrais un rossignol, pour ton image d'ormeau une image d'or, tu as refusé tous mes dons ; tu pleures une fille, une esclave, eh bien ! j'ai une princesse, je te la donne à la place de l'esclave. »

Une larme, pure comme celle de la rosée, tombait brûlante sur les joues de Nadeschda; et elle baisait en souriant le front du vieillard.

VI.

Dans un salon de marbre de son magnifique château des bords du Wolga, seule au milieu des images de ses ancêtres, était majestueusement assise Natalia Feodorowna. C'est là, ainsi l'avait voulu la princesse, c'est en présence de ces vieux témoins, que Dmitri, absent depuis plusieurs années du toit paternel, devait être reçu par sa mère. Le salon était orné comme aux jours de fête; les rideaux de pourpre des images étaient relevés avec pompe, et devant une table, auprès du siége de la princesse, était un tabouret destiné à son fils.

Cette femme superbe attendait. L'heure sonna, enfin, et Dmitri entra. Ses vêtements étaient négligés ; c'étaient les mêmes qu'il portait jadis aux jours ordinaires, dans

le château ; son regard était sauvage et sombre. Tel qu'une nuit sans astres, il s'avança vers sa mère.

Un instant la princesse le considéra avec douleur, comme si la tristesse de son fils eût aussi attristé son âme ; mais bientôt, reprenant sa majesté, elle lui tendit la main, et, s'avançant d'un pas, elle déposa un baiser sur sa joue : « Mon Dmitri, dit-elle, sois le bien-venu ! C'est avec une juste fierté que je revois mon noble fils, en présence de ses immortels ancêtres, non plus avec son inexpérience de jeune homme, mais éprouvé, habile à l'action, et désireux sans doute de conquérir lui-même un jour une place glorieuse dans leurs rangs. Mon fils, longue a été ton absence ; où es-tu allé, qu'as-tu fait, jamais tu ne me l'as dit, jamais je ne te l'ai demandé, car telle était ma volonté. Oui, j'ai voulu t'abandonner à toi-même, à ta propre noblesse ; je ne me suis réservé qu'un seul droit, le plus précieux pour une mère, celui de pouvoir tout espérer d'un enfant bien aimé. Et maintenant, mon Dmitri, je t'interroge, ou plutôt ce sont toutes ces images qui te parlent par ma bouche. Quelle carrière as-tu choisie ? Dans le monde des honneurs, sur quelle gloire ton désir a-t-il fixé son regard ? »

Un moment s'écoula dans le silence, Dmitri ne laissait échapper qu'un sombre sourire. Sa mère reprit la parole : « Mon Dmitri, tu gardes le silence ; il te plaît, sans doute, de donner une muette réponse aux muettes questions de ces images. Eh bien ! mon noble enfant, c'est une grande gloire que de n'avoir pas besoin de parler pour tranquilliser son âme. Vois, mon fils, vois cette femme, vois le feu brûlant de son œil noir, et l'arc de son front ombragé d'une inculte chevelure !

C'était l'aïeule de ta mère. Issue d'une famille de princes, et née au milieu des montagnes de Grusie, elle avait un fils. Ce fils quitta le toit paternel, comme toi, avant le temps, et, comme toi, il fut absent de longues années; tandis que sa mère restait seule dans son château. Un jour, elle fut visitée par une ancienne amie, une comtesse qui depuis avait épousé un nom obscur. Elle la reçut avec bonté; mille paroles d'intimité furent échangées, mille questions sur les temps passés et sur les jours d'alors. Enfin, l'étrangère dit : Tu as un fils; sa jeunesse te comble-t-elle d'espérance et de joie? où est-il? que fait-il? se plaît-il dans la paix; ou sa destinée l'appelle-t-elle à la guerre? — Ton aïeule sourit et dit : Voilà deux ans que je ne l'ai vu. — Son regard devenait ardent, le toit paternel l'écrasait; il prit son héritage et s'élança dans le monde qui s'ouvrait à lui, et maintenant il fait la guerre, mais j'ignore pour quelle cause et dans quel lieu du monde. L'étrangère étonnée répliqua : Est-ce raillerie ou illusion d'un songe? Toi, mère, au cœur brûlant comme le feu du regard, tu abandonnes ainsi à son destin ton unique fils? Oh! c'est impossible. Alors, se levant avec majesté, la princesse tendit la main à l'étrangère, et lui dit ces mots d'éternel souvenir : Sois tranquille, mon amie, je sais une chose, une seule chose, et je n'ai pas besoin d'en savoir davantage. En quelque lieu que soit mon fils, le sang de ses pères coule dans son cœur, pur comme de l'or. — Dmitri, telle était la confiance de ton aïeule, et moi, j'ai hérité de cette confiance. »

Dmitri répondit fièrement : « Me voilà, ma mère, juge-moi : tu me vois ici, dis-moi si c'est pour ta joie ou pour ta douleur; parle franchement, je méprise la flat-

terie, et ce que dit mon visage, mon cœur le pense. »

Un regard, un regard sombre, scrutateur, pénétra des yeux de la mère dans les yeux du fils, et montrant à Dmitri une des images suspendues au mur, elle lui dit : « Quand celui-ci, tout rayonnant d'étoiles, revint du premier voyage de sa jeunesse, il était aussi pauvre, aussi sauvage, aussi dépouillé d'éclat que toi, mon fils ; son père était tombé, jeune encore, dans le combat de Pierre contre le sauvage lion de Suède ; sa noble mère avait vu le fer ennemi saccager sa demeure, et elle était restée veuve, solitaire, abandonnée dans son château ruiné. Les champs de Pultawa étaient sanglants, et la renommée volait au loin annonçant la victoire. Alors, elle vit son fils revenir ; il était seul, morne, les joues livides et pâles. Sur lui depuis longtemps, éloigné du toit paternel, s'était reposée toute son espérance ; mais elle se tut, elle pleura dans son cœur de le voir arriver, lui si pauvre, dans une si pauvre demeure. Un jour s'écoula, et quand brilla une nouvelle aurore, toute la contrée fut remplie d'allégresse, et des collines et des vallées ces cris retentirent : Le tzar, le tzar, voici le tzar ! — Hélas ! elle ne peut plus, comme aux jours de sa splendeur, la noble maîtresse du château, se jeter aux pieds de son souverain et le prier d'être son hôte. Seule, invisible, cachée dans son appartement, elle ose à peine ouvrir une fenêtre et regarder furtivement vers la route ; elle ne demande qu'un seul bonheur, celui de voir le père de la patrie à son passage et de le bénir. Il arrive, le triomphateur, le héros ; il arrive sur un coursier au mors blanchi d'écume ; les chariots le suivent roulant comme un torrent. Le cortége approche, son éclat resplendit et disparaît ; que

dis-je? il s'arrête, il s'arrête dans la cour du château. Un éclair de surprise, doux, mais terrible, traverse le cœur de la noble châtelaine. Cependant, elle s'avance joyeuse à la rencontre de son hôte et arrive au vestibule à pas précipités. Quel spectacle ! Le monarque est là, dans toute sa gloire. Quel spectacle pour elle, pour une mère ! Elle voit son fils dans les bras du tzar et comblé de ses caresses. Mon Dmitri, ce jeune prince qui revenait comme toi, pâle, sans éclat, sous le toit maternel, était plus grand qu'il ne voulait le paraître. Dans plusieurs batailles il avait combattu bravement, son bras était fameux, son triomphe avait préparé le triomphe de Pultawa, il portait une blessure glorieuse ; c'était l'ami du tzar ; il était général. »

Elle dit. Un rayon de joie illuminait son visage ; mais comme une statue de marbre, Dmitri restait immobile et silencieux. Enfin : « Cesse, dit-il, ô ma mère, de me regarder avec cet œil heureux et opiniâtrement scrutateur, qui semble pressentir les rayons cachés de la faveur du tzar dans moi, ton pâle fils. Je ne suis point venu pour t'apporter la joie. Ce que tu appelles joie, Dmitri ne l'a ni cherché, ni reçu ; non, c'est pour moi que je suis venu, pour ma propre joie, et c'est avec tes larmes, ô mère, que je l'achèterai. »

Il se tut, et, passant la main sur son front, il s'écria : « Oh ! que ne m'as-tu donné en naissant un caractère semblable au tien ! que ne suis-je charmé, moi aussi, de l'éclat de ces décorations que tu admires ! Tel qu'un frivole enfant, je les aurais cueillies avec mon glaive, et, comme en me jouant, j'aurais sacrifié ma vie. Mais d'autres astres ont brillé aux yeux de Dmitri, deux astres puissants et d'un charme mortel ; ils ont brûlé

mon sein, ils ont sucé le sang de mon cœur ; l'un est l'amour, l'autre la vengeance. »

Dmitri s'arrêta, paraissant attendre une réponse; mais la princesse, gardant le silence, il continua. Sa voix était celle de la vague, lorsque, dans la tempête, elle bat les flancs du rocher, se brise et jette au loin de sourds mugissements : « Depuis l'enfance la tristesse dévore ton fils ; toujours le second, toujours seulement le second! Je voyais mon frère briller et moi j'étais triste, mais je gardais ma tristesse dans mon cœur et je me taisais. Notre héritage fut partagé. Heureux, mon frère alla dans son château : je le suivis comme un étranger. Eh bien! un rayon de bonheur vint frapper mes yeux; il me fut ravi, ravi par lui qui m'a tout pris. Alors du sein de la nuit, je vis la vengeance me donner son signal. Longtemps elle a dirigé ma route; elle la dirige encore aujourd'hui. Ma mère, cet enfant fortuné, ce fils plein de gloire, ta joie, ton favori comblé de tes dons, ce fils, perpétue avec une esclave notre noble race ; sa femme est la fille d'un paysan. »

Une teinte de fugitive pâleur passa sur le front de la princesse, comme le reflet d'un éclair qui s'évanouit, et du fond de sa douleur ces paroles lui échappèrent : « O Dmitri, enfant de la nuit, si la soif de ta vengeance peut s'étancher dans le malheur d'un frère, sois tranquille, il sera jugé. Sur le trône de Russie une femme est assise, qui protégera la douleur d'une mère. Elle entendra ma peine, lorsque mon cœur brisé conjurera sa puissance de sauver une noble famille des crimes d'un bâtard qui la déshonore. Sois tranquille, j'avais deux fils, je n'en ai plus qu'un ; ton rival n'est

plus. Sois tranquille, mon fils, mon triste fils, ton astre t'a fidèlement conduit au but que tu désirais. »

Elle interrompit son discours ; une larme, longtemps retenue, jaillit de sa paupière et tomba sur sa joue. Elle prit la main de Dmitri, et, élevant une voix de suppliante, elle dit : « Malgré ta tristesse, ô mon Dmitri, tu es mon fils, mon seul fils ; sur toi seul repose l'espoir de notre race : compte sur l'avenir, tu ne seras pas trompé ; invoque ton second astre, nomme ton amour ! La Russie ne possède aucune fille dont la main puisse être refusée au fils de ta mère ; l'impératrice elle-même, avec toute sa puissance, saura protéger l'audace de ton choix : dis seulement quelle est celle qui a su captiver ton cœur ? »

Elle dit, et, de sa main de mère, elle prit la main de Dmitri : « Ma mère, dit-il, ton Dmitri comptera sur l'avenir, si dans son sein farouche, ardent comme la flamme, tu amènes la femme de son frère, l'esclave. »

Alors la princesse se leva tremblante, et sa voix se glaça ; elle sortit à pas lents, de la splendide salle de ses ancêtres. Bientôt, par ses ordres, un serviteur entra et recouvrit les images de leurs voiles de pourpre. Et Dmitri resta seul, et son regard ne rencontra plus les regards de ses aïeux.

VII.

« Quand viendra le général-major Kutusoff, qu'on l'introduise dans mon cabinet, et que Markoff, que le

cosaque Platoff, que le prince Woldemar Paulowitsch et les autres attendent ! » Ainsi dit Potemkin, et il se laissa mollement retomber sur une ottomane de pourpre ; l'aide-de-camp entendit, incliné, l'ordre du fier vainqueur de la Crimée, et partit.

Sur le front du prince, on voyait une ombre s'étendre ; ses yeux disaient son inquiétude, ses ennuis, sa fatigue. De temps en temps, vers une coupe nouvellement remplie d'une liqueur rose, il étendait sa belle main, et en portait le parfum à ses lèvres.

Après quelques minutes lentement écoulées, la porte s'ouvrit et Kutusoff entra. Le prince, sans se déranger, porta la main à son front, fixa sur le général un regard perçant, et lui adressa la parole : « Je vous ai fait appeler, mon général ; vous savez pourquoi. Le mécontentement de notre souveraine, à la revue, a été manifeste ; un manque de tenue, de mesure, plus facile à observer qu'à expliquer, une inadvertance, en un mot, une impétuosité étourdie, ont troublé l'ordre de nos rangs ; que dois-je donc penser de votre discipline ? »

Le jeune général gardait le silence ; mais le sang rougissait ses joues, ce sang dont la pourpre avait rougi déjà les rives du Largas, du Kagul, du Sabor ; et le prince le regardait, et il dit encore : « Ces reproches vous paraissent durs ; peut-être vous croyez-vous innocent ? Eh bien ! quel signal donnait un grenadier de votre aile à son camarade de rang ? Dites ! les lignes n'ont-elles point été rompues ? les regards du commandant se fixaient-ils sur le chef ? comment le carré était-il formé ? qui regardait autour de soi ? à qui ce pied qui sortait de ligne quand le septième régiment

avait déjà fait halte? J'aurais mille autres questions à faire. Répondez, général Kutusoff, quel est, selon vous, l'auteur de tout ce désordre ? »

Fier était le regard du prince ; mais le jeune guerrier, courbant une tête respectueuse, dit : « Votre Excellence, de ces soldats, les uns viennent de Turquie, les autres sont des recrues qu'on a prises à la place de ceux que le fer de l'ennemi a tués. Les plus jeunes ont encore leurs habitudes grossières, les plus vieux ont oublié, dans les combats, dans les fatigues et dans les marches, la tactique sévère de l'exercice. »

Potemkin répliqua avec feu : « N'alléguez pas ces vains motifs, Iwan Ilarianowitsch ; non, vous en cachez de plus profonds. Un esprit d'orgueil a saisi le peuple ; la source en est connue. La doctrine fantastiquement sauvage de Genève a séduit tous les pays de l'Europe, et son venin s'est glissé jusques chez nous. L'amour d'un ordre plus haut a été arraché des cœurs, et le vulgaire a soif de grandeurs. On prêche une autre valeur que celle de la soumission au pouvoir. Chacun voit en soi le point central de la destinée de tous les pays, de tous les États. Avouez-le, vous êtes jeune, vous êtes général. — Ici un doux sourire effleura les lèvres du prince. — Avouez-le, vous aussi une fois vous vous êtes cru grand, immortellement grand ; vous n'avez songé à rien moins qu'à voir un jour reposer sur vos épaules le sort de toute la Russie. Qu'est-ce donc qu'une revue comme celle d'aujourd'hui, qu'un misérable exercice, pour celui qui rêve de si beaux triomphes ? »

En entendant ces reproches, le jeune héros ne put retenir la tristesse de son cœur, il répondit : « Mon

prince, j'ai mis au-dessus de toute gloire la gloire de combattre pour ma patrie; je l'ai conquise, cette gloire, et je n'en ai pas cherché de plus belle. Entre tous mes rêves, car les rêves m'ont visité, le plus beau a toujours été de sacrifier à la Russie ce qu'elle m'a donné : mon cœur fidèle. »

Il ne put en dire davantage; le prince, levant la main, commanda le silence, et prit lui-même la parole : « Vous irez maintenant tous les jours à la manœuvre, jusqu'à ce que vos vétérans aient oublié la Turquie, et que vos jeunes soldats aient appris l'exercice. Kutusoff, on se souvient de vos mérites, mais il faut qu'il y ait sévérité, règle, discipline. On n'aime pas à voir le soldat à autre chose qu'au devoir du moment. Adieu, mon général; une cause grave, fatale et empreinte du caractère du temps m'appelle. »

Le général se retira, et Potemkin entra dans son antichambre. Là, près de la porte, dans l'espérance et dans la crainte, attendaient des officiers de toute arme, grade et uniforme. Le prince s'avança fièrement vers eux, et, les mesurant du regard : « On vous a vus aujourd'hui, colonels du quatrième, du cinquième et du septième régiment, et vous, subalternes de la ligne, vous Platoff, vous Markoff, vous tous en un mot, vous avez déshonoré vos épées. Point de réponse! point d'excuse! la fête seule de notre impératrice peut vous faire amnistier. Quels temps sont les nôtres! On appelle camarade d'un chef le soldat qui a fait des campagnes à ses côtés; on le flatte, on le ménage, on oublie tout, excepté ses blessures, et chacun réclame pour soi les mêmes priviléges. Markoff, prends garde à toi! quel rè-

glement te dispense de porter tous tes boutons? Et toi, Platoff, quel est l'ordre qui régit ton collet? craindrais-tu de trop te distinguer de la foule en le portant plus ouvert? Quelle discipline! un fantôme de soldat vaut cent fois mieux; lui, du moins, ne connaît point l'infraction aux règles. Vous riez! ah! je vous en prie, cessez de rire! Et toi, toi dont le regard est si heureux, si satisfait, Kulneff, qui donc te donne tant de joie? sans doute, ce piquet qui tout-à-l'heure distrayait le peuple de la revue? O Russie, Russie! l'âme de ta force était l'ordre et l'abnégation sévère de tes enfants; cette force doit-elle donc s'éteindre? Prince Woldemar Paulowitsch, suivez-moi. Encore une fois, la fête de l'impératrice vous fait grâce à tous aujourd'hui. »

Potemkin rentra dans son cabinet; le jeune prince le suivit.

Ils restèrent longtemps sans parler. Potemkin, assis sur l'ottomane, laissait retomber sa tête sur sa main, Woldemar attendait. Enfin le vainqueur de la Crimée, prenant la parole, se leva et fixa sur Woldemar son regard d'aigle: « On parle de révolte, d'attentat, dit-il, contre un ordre, base immortelle du bien des individus, des familles et des États; c'est, je crois, une révolte contre la puissance paternelle, et cela dans notre patrie, en Russie; cet attentat vous est-il inconnu? »

Le jeune prince gardait le silence, Potemkin continua: « Un jeune homme, le fils d'une noble famille, gâté sans doute par le poison du siècle, le fanatisme de l'égalité humaine, oubliant et lui-même et son devoir de fils, et son respect pour ses ancêtres, s'est jeté dans une mésalliance dont la honte, heureusement, n'avait

pas encore souillé notre patrie ; connaissez-vous le nom de ce jeune homme ? »

Et sans attendre de réponse, Potemkin ajouta d'une voix plus bienveillante : « Un prince, l'espoir d'une race glorieuse, hérite à la mort de son père d'un grand domaine. Arrivé dans ses terres, son regard s'arrête sur une jeune esclave. Une belle joue, un sein arrondi, quel trésor pour l'emporter sur tous les autres trésors ! Il la choisit pour ses voluptés et la cache à tous les yeux. Deux années lui sont sacrifiées ; on espérait que cette ivresse du bonheur amènerait enfin la satiété, et qu'on pourrait oublier tant d'excès ! Mais non ! ce prince, dont la valeur a brillé dans nos forts, revient un jour à son château ; une femme l'accompagne, une épouse, et quelle épouse ! O insolence sans bornes ! — l'esclave !.. Ce scandale fut d'abord un mystère, les affaires de famille empêchèrent de le dévoiler ; quelques amis seulement le connaissaient. Ainsi les années s'écoulaient, et tandis que le prince, aux champs de la gloire, moissonnait de nouveaux lauriers, son château se peuplait de bâtards. Enfin, l'ignominie fut révélée au grand jour, la renommée la répandit au loin et la porta aux oreilles de sa mère, dont le cœur se brisa de désespoir. Maintenant, Woldemar Paulowitsch, voilà mon tableau ; sa composition ne paraît pas vous étonner. Vous êtes peintre aussi, eh bien ! dites-moi s'il est conforme à la nature ? » Et le prince fit entendre qu'il voulait une réponse, et dans une froide tranquillité il laissa retomber sa tête sur sa main.

La colère concentrée de Woldemar ne devait point se trahir en paroles superbes : « J'ai connu un prince, dit-il, qui reçut en héritage un château, et avec le château

une esclave; esclave, oui, jusqu'à ce que son œil l'eût rencontrée, car alors elle fut libre. Mais ce n'est ni à la pourpre de ses joues, ni aux trésors de son sein, comme vous l'avez dit, mon prince, qu'elle dut sa liberté. Ce fut l'échange d'un cœur contre un autre cœur. D'ailleurs elle ne fut pas libre, seulement, elle fut adoptée par une des nobles princesses de la Russie. Et quand au milieu d'une troupe d'anges qui l'adoraient, elle eut vu s'épanouir tous les trésors de son âme, alors elle devint l'épouse de son maître. Ce maître est devant vous, prince, et il attend son arrêt. »

« Notre douce impératrice, mère elle-même, reprit Potemkin toujours impassible, a été touchée de la douleur de votre noble mère; elle a voulu lui sauver la honte d'appeler une esclave sa fille; sa haute sagesse a compris que la grande Russie a besoin d'un nœud puissant; que le moindre fil qui se détache peut détruire un jour le nœud tout entier. Voici donc l'ordre qu'elle vous fait connaître par ma bouche: Prince Woldemar Paulowitsch, Tomsk réclame vos services, vous partirez sans délai. Pendant votre absence, vos terres seront administrées par votre mère; ainsi le veut l'impératrice. Tout est prévu pour votre voyage, un équipage vous attend. A Tomsk vous recevrez vos instructions. Adieu! »

Des joues de Woldemar le sang jaillit; il resta un instant comme pétrifié; puis arrêtant sur Potemkin son puissant regard: « Vous avez le pouvoir, dit-il, moi, je ne suis qu'un homme, mais je ne demande rien. Il en est une qui pourrait demander pour moi, pour elle-même; mais elle sera dégradée, on n'écoutera pas sa prière. Il en est deux encore, ô prince, qui pourraient

demander aussi, mais hélas! ils bégayent à peine le nom de leur père. Cependant je ferai une dernière question : serai-je jeté vivant dans le tombeau, ou me sera-t-il permis de revoir encore une fois les miens sur la terre? »

Le noble Potemkin se leva, et lui prenant la main : « Prince Woldemar Paulowitsch, j'ai connu votre père; il combattait à mes côtés. Pour lui j'adoucirai le sort de son enfant. Je sais un vieux proverbe : Obéis et attends; je vous le donne, c'est là tout ce que je puis faire. Adieu! »

VIII.

Quel bruit de voix inconnues, quels cris de joie sauvage, échevelée, retentissent maintenant sur tes bords, ô Moskwa, du fond de ce château de Woldemar où naguère régnait le silence? Est-ce sa jeune épouse qui pleure les jours fleuris de son amour, douce aurore des joies du cœur qui s'est éteinte avec lui? Tremble, ô toi qui interroges! Des étrangers, des esclaves déchaînés, des gens de Natalia Feodorowna ont envahi le château du noble prince.

Et chassée, sans défense, Nadeschda est retournée dans l'humble chaumière de son enfance. De tous les gages de son bonheur, elle n'a emporté avec elle que ses deux fils. Le printemps de la nature s'est revêtu de fleurs, depuis que l'hiver a jeté ses frimas sur le printemps de son cœur. Et maintenant elle va cacher sa tristesse dans l'ombre d'un épais bocage, près de ce même ruisseau où, vierge de quinze ans, elle avait tant

de fois miré ses charmes purs comme le rayon du matin.

Assise sur le gazon et comme absorbée par un songe, elle courbait de temps en temps vers la terre son front d'albâtre. Mais voici que les cris de joie du château viennent troubler la paix de sa solitude ; alors elle lève les yeux et jette au loin un regard inquiet.

Car ce n'est plus seulement le chagrin qui assombrit son âme, c'est encore l'inquiétude. Le souffle du vent dans les feuilles du bocage, le cri de la grive à la cime des arbres, tout l'effraie. Elle voudrait fuir, fuir bien loin; mais elle craint de réveiller le tendre Igor qui repose sur son sein : le doux enfant, il s'est endormi si loin et pourtant si près de la douleur de sa mère, tandis que, folâtrant sur la rive, son frère pourchasse les insectes échappés de l'onde !

Elle reste donc immobile. Mais d'où vient ce tourment qui l'agite? Ah! une fatale nouvelle lui est arrivée. « O toi qui sais porter la douleur sans murmure, toi qui, pour consoler les autres, as oublié ta propre consolation, ô princesse, chère comme une sainte à nos chaumières, désormais tu ne seras plus notre joie. Les farouches faucons chassent la colombe ; le frère de ton époux, Dmitri, est ici. » Nadeschda a voulu dire encore une fois adieu à ces lieux si chers, et si pleins des souvenirs de son enfance.

Le soleil tombe, les ombres s'allongent. — Mais, plus sombre que toutes les ombres, se glisse entre les arbres et s'arrête Dmitri. Déjà son œil de feu couve la douce proie, la victoire lui fait signe. Années de lutte, songes de fièvre, jours ténébreux, nuits sans

sommeil, vous allez être payés enfin! Encore un instant, et Dmitri aura touché au but. Mais, ô prodige! voilà que son visage change de couleur, il hésite, il chancelle, l'aspect de la noble femme l'a frappé de stupeur. Cette image si ressemblante est pourtant si différente de celle qu'un seul regard avait fixée à jamais dans ses yeux déjà éteints! Il cherche l'esclave, l'esclave belle comme le printemps, la fille au teint de rose, et il trouve une mère, une pâle mère, déjà mûrie avant le temps dans les combats de la vie et portant sur son front la couronne de l'abnégation et de la douleur! La crainte l'environne, de sombres puissances s'agitent dans son sein; reculera-t-il ou marchera-t-il en avant?

Ainsi déchiré dans son cœur, Dmitri est en proie à un doute affreux. Et déjà le jour s'enfuit, et le soir s'abaisse mollement sur la terre, porté sur ses ailes de pourpre. Et tandis que le sang bouillonne dans ses artères, Dmitri entend comme de loin des voix qui parlent, des voix douces, tranquilles, les accents entrecoupés des Esprits: « Dmitri, vois, la nature revêt la paix; le calme, le sommeil, l'oubli déploient leur douce puissance. Déjà, de sa voix fatiguée, l'oiseau rappelle au nid sa compagne, les arbres confient aux ailes des vents les derniers soupirs de leurs adieux, et lasse de sa course errante à travers les plaines de l'air, la rosée chante son repos dans la couche des fleurs. O Dmitri, tandis que la terre et les cieux sont dans la paix, pourquoi ton cœur erre-t-il parmi les tempêtes? »

Dmitri entend ces paroles, ainsi que le navigateur, au milieu du fracas des vagues, loin de la rive qu'il vient de quitter, entend encore les derniers sons du cor de

la vallée. Et il soupire, et son regard reste fixé à la terre. Mais écoutez! voici que se lèvent les Esprits orageux : « Dmitri, faible Dmitri, quoi! le calme limpide du soir t'épouvante, et les pâles joues d'une femme solitaire! N'as-tu donc combattu tant d'années que pour reculer à l'heure de la victoire? Hâte-toi; l'illusion te trompe. Qu'est-ce que le calme, sinon le fugitif sommeil des tempêtes? Veux-tu donc le pardon, l'oubli, la réconciliation? Dmitri, la paix n'appartient qu'au ciel et à la tombe, mais sur la terre le frère hait son frère. »

Dmitri répète ces paroles et lève les yeux comme si sa résolution était prise. Mais est-ce le hasard, est-ce l'aspect de l'innocence? Avec le pli du voile de Nadeschda, l'enfant éveillé essuie doucement une larme qui roule sur la joue de son frère endormi, et prie sa mère de ne plus pleurer. — Saisi d'un frisson de glace, Dmitri détourne son visage; le moment décisif est passé; c'est en vain qu'il chercherait à raffermir son courage ébranlé! Le voilà donc qu'il se glisse loin du lieu où il est venu, comme pour se dérober aux puissances fatales; il veut, dans la profondeur des bois, respirer quelques instants en liberté, et se rendre vainqueur des troubles de son âme.

Déjà il a regagné le ruisseau d'où il était parti; rien n'altère plus pour lui la paix du soir. Mais tout-à-coup une rencontre inattendue se dresse devant ses pas.

Sur un rocher mousseux qui s'élevait en face de lui, un vieillard était assis, appuyé sur son bâton, semblable à une statue taillée dans la pierre grise. On le croirait arrivé au but non-seulement de la course d'un jour, mais de la longue course de toute la vie. Cependant il lève avec effort ses yeux vers Dmitri : « Étranger, voisin,

frère, toi dont l'œil n'est pas encore, comme le mien, voilé des ombres de la mort, dis-moi si dans ces lieux tu n'as pas vu une femme, la douce sainte, l'épouse infortunée de notre prince ? Longtemps ici je l'ai cherchée en vain, et ma force est brisée et mes jours sont finis. L'as-tu vue ? oh ! conduis-moi vers elle, moi infirme, moi mourant, moi dont le cœur bat dans le trouble des dernières palpitations. »

Dmitri reconnut Wladimir, l'intendant du château de son frère ; et cachant avec soin les traits de son visage, il lui dit : « Vieillard, dis-moi, as-tu donc sur le cœur un poids qui tourmente ta vie, et qui assombrisse l'heure de ta mort ? Tu cherches l'épouse de ton prince, quel est le crime commis contre elle dont tu veuilles solliciter le pardon à ses pieds ? »

Le vieillard, rassemblant ses dernières forces, se releva un instant :

« Étranger, suis-je donc une bête sauvage pour que tu me fasses une pareille question ? Mais tu es étranger, tu ne l'as jamais vue, tu ne sais pas qu'il n'est qu'un cœur de tigre qui pourrait l'offenser par un crime. Si le vieillard en a un sur le cœur, ce n'est point contre elle. Ce qui n'a jamais été entendu, ce qui n'a jamais été vu, moi, je l'ai entendu, moi, je l'ai vu. J'ai vu la femme de mon prince chassée de son château par sa propre mère, enlevée à l'abondance et au bonheur, et renvoyée avec ses deux enfants sous le toit désert de son vieux père. Nul n'a été témoin de ses larmes, ni de ses soupirs ; elle a vécu pour consoler les autres, telle qu'un ange du ciel ignorant des joies et des nécessités de la terre. Étranger, le temps suivait sa course. Elle ne pouvait aborder la mère de son époux, car Dmitri

était là, Dmitri le persécuteur, Dmitri plein de menaces, attendant sa proie. — Mais ces yeux pleurèrent pour elle, ces lèvres dirent les prières qu'elle ne pouvait pas dire. Accablé par les ans et par les chagrins, je pris la route du château de mon vieux maître ; j'arrivai à la demeure de Natalia Feodorowna. La porte en fut fermée au vieillard, au fidèle serviteur ; jours et nuits, je restai sous la voûte des cieux, espérant toujours voir la princesse. Et je la vis : tel qu'un ver de terre, je rampai jusqu'aux pieds de la superbe femme, j'implorai sa pitié pour l'épouse de mon prince, pour ses enfants. Hélas! pour prix de mes larmes et de mes prières, de lâches esclaves m'insultèrent ; je fus battu, chassé avec mépris. Mais lorsque, brisé par l'ignominie et par la violence, je m'éloignai de ma vieille demeure, le chagrin alluma dans mon cœur une flamme sauvage, et dans ces lieux de paix, je fis entendre une voix de malédiction et de vengeance. — Malheur à toi, malheur, Natalia Feodorowna, que l'orgueil arme de rage contre ton propre sang ! Sans amour, solitaire, puisses-tu vivre privée de la joie du bégaiement de tes petits-enfants ; et quand viendra la mort, la mort que tu auras appelée longtemps, puissent des mains mercenaires fermer tes yeux ! — Et je me souvins de Dmitri, le frère de mon prince, lui la cause fatale du malheur, et je criai : — Étranger, frémis aux accents de la haine. — Je criai : mille fois, mille fois malheur à toi, sauvage Dmitri, dont la noire jalousie a tout fait ! Qu'elle reste comme une fleur des eaux, à jamais privée de ses fruits, la bénédiction que j'appelai sur ta tête, lorsque jadis, sur mes genoux, tu jouais les jeux de l'innocence ! Sans patrie, sans paix, sans espérance, déchiré par les ser-

pents de ton cœur, puisses-tu errer vers un but qui te fuira sans cesse, et si tu l'atteins, puisse-t-il te repousser loin de lui et briser ta force ! Ainsi je maudis ! — J'ai haï, ô frère, j'ai haï ; c'est là le crime qui me tourmente, et je voudrais mourir en paix. »

Dmitri se taisait, le vieillard continua : « Toi qui peut-être n'as encore goûté de la vie que ses douceurs, si ta destinée vient à changer, si le poison du chagrin et de la haine vient consumer ton cœur, alors cherche celle que j'ai cherchée en vain. Elle a calmé bien des tempêtes, elle a adouci bien des douleurs ; dans son cœur si plein de justice et de paix, plusieurs sont venus déposer leur cœur coupable ; et moi aussi, si je pouvais arriver jusqu'à ses pieds, j'apprendrais à oublier, à pardonner, et je m'endormirais sans remords. »

Un silence profond comme le silence de la tombe régna quelques instants. Puis Dmitri s'avança, et prit la main du vieillard dans la sienne : « Viens, suis-moi, je veux te conduire et te montrer la route. Si tu rencontres celle que tu cherches, salue-la de la part de ton guide ; et dis-lui : Auprès de cette rivière, au milieu de ces fleurs, tomba jadis sous la main de Dmitri le faucon qui voulait dévorer la colombe de son frère ; et si elle tremble au nom de Dmitri, ajoute : O femme, la force de Dmitri est épuisée, ce n'est qu'avec peine qu'il a conduit mes pas, lui privé de la paix à la source de la paix. »

Il dit, et lorsqu'ils furent arrivés auprès de Nadeschda, il quitta le vieillard, disparut comme une ombre lugubre, loin, bien loin, et s'évanouit enfin dans un destin inconnu.

IX.

La mère de la Russie, l'impératrice Catherine, avait pris son repos de la nuit chez Natalia Feodorowna, dans son blanc château des bords du Wolga. C'était le matin, le soleil d'été épanchait ses feux sur la terre et sur le fleuve, tandis que la grande souveraine était assise à une fenêtre ouverte. A ses côtés, mais à distance, était la princesse, et auprès d'une fenêtre voisine qui était fermée, le vainqueur de la Krimée, le prince Potemkin et le vieux comte Bestuscheff.

On gardait le silence; alors l'impératrice étendant la main, dit: « Quel spectacle! quel tableau merveilleux et naturel! ces platanes séculaires, ce fleuve qui coule entre des rives dorées et enrichies de cultures, et là-bas ces collines, ces bocages!... Oh! oui, un peuple heureux habite ces chaumières qui m'apparaissent à travers le feuillage, peintes aux couleurs de la patrie. Merci, Natalia Feodorowna, douce mère de mes enfants du Wolga! » Et Catherine tendit sa main à la princesse.

La fière châtelaine baisa avec respect cette belle main: « O ma souveraine bien-aimée, travailler au bonheur de ces chaumières est facile; c'est la tâche du laboureur, lorsque du haut du ciel un soleil infatigable verse sur ses champs la chaleur des jours d'été. »

L'impératrice souriant avec douceur répliqua: « Souvent, souvent j'ai envié le sort de ceux qui règnent sur une petite terre, dans une étroite enceinte que l'œil peut facilement mesurer. Quel bonheur de pouvoir aller chez tous, de pouvoir assister tous les besoins, et de se créer une petite cour brillante des fleurs de la paix

et de la joie, seulement avec la volonté de son cœur. Dites, Potemkin, vous qui avez des moyens pour tout, dites, que doit faire Catherine pour qu'elle puisse avoir dans toute sa Russie comme ici sur le Wolga, de belles rives, des terres glorieuses et fécondes ? »

Potemkin inclina profondément sa noble tête, puis fixant les yeux sur l'impératrice, il lui fit cette réponse pleine à la fois de sérieux et de douce galanterie : « Le moyen, le seul moyen, c'est que notre impératrice vive longtemps ! »

Catherine sourit, puis soupirant profondément, elle s'écria : « Je ne suis qu'une femme, je n'ai qu'une force de femme ; c'est une main d'homme qu'il faudrait pour tenir les rênes de cette puissance sans limites, pour élever la Russie à l'apogée de sa gloire. Ah ! si le sacrifice de ma vie pouvait t'arracher à la tombe, ô grand Pierre ! — Comte Bestuscheff, vous son fidèle frère d'armes, glorieux souvenir de son âge, pour un si grand bonheur ne m'accompagneriez-vous pas dans la mort ? »

Les yeux du vieux guerrier se mouillèrent de larmes : « Noble souveraine, cette tête couronnée par l'hiver ne saurait servir de rançon pour un seul instant de la vie de Pierre ; s'il pouvait sortir de sa tombe, il serait devant vous et il vous dirait : Ma fille, ma glorieuse fille, le sceptre est à toi ; j'ai travaillé, j'aspire au repos ! L'amour de Pierre pour la Russie n'a pas été plus grand que le tien, et son amour c'était sa force. »

La mère de la Russie, l'impératrice Catherine laissa tomber une larme de joie : « Je suis heureuse ce matin, dit-elle, je désire voir le bonheur des autres. Prince Potemkin, donnez vos ordres, je veux aller vers ces chaumières qui brillent là-bas et visiter leur intérieur. »

A ces mots, le cœur de la princesse fut glacé d'effroi; elle se hâta de répondre : « O ma souveraine bien-aimée, les sentiers de la plaine sont étroits, vos équipages ne peuvent aller sans péril à ces hameaux lointains. Mais hélas ! la faute en est à moi, si j'avais prévu ce désir, la route eût été élargie. »

L'impératrice sourit doucement et dit : « Ce n'est point un obstacle, ma Nathalia. Lorsque j'ai comme ici la nature joyeuse et belle au-dessus de ma tête, sous mes pieds et autour de moi, je me plais à sortir et souvent à faire une route bien plus longue que celle qui conduit à votre village. Venez ! venez ! »

Alors la princesse tombant aux pieds de l'impératrice, lui dit avec prière : « Choisissez un autre plaisir, douce impératrice, les frais zéphyrs ont à peine secoué la rosée du matin; craignez que la fatigue et la chaleur ne vous soient fatales. Des millions d'yeux vous regardent avec moi et prient, ne laissez pas notre prière inexaucée ! »

« Sois tranquille, ô Natalia, ce doux parfum des fleurs, cet azur des cieux, sont rares à Pétersbourg. Allons, cavaliers, mes compagnons, la princesse veut bien nous montrer la route. »

Et l'impératrice se prépara à sortir; la princesse suivit en silence de même que Potemkin et Bestuscheff; tous se dirigèrent vers le village.

A l'issue d'un long et étroit sentier, au milieu de champs enrichis de cultures, s'élevait une colline qui longtemps cacha aux yeux des promeneurs les chaumières et les arbres. Quand, enfin, l'impératrice l'eut gravie, le petit village s'offrit à sa vue, mais au lieu de chaumières, on n'apercevait que des tapisseries peintes

et des palissades couvertes de toile. Elle s'avança encore et vit par derrière de pauvres cabanes de tourbe semblables à des tanières d'ours, sans fenêtres, sombres, tristes et vides d'habitants.

Une douleur profonde crispa les lèvres de l'impératrice, et la foudre brilla dans son œil. Elle se tourna vers la princesse et lui dit avec amertume : « Qui a décoré ces chaumières, si belles quand on les voit de loin ? En vérité, il faut que Potemkin engage l'artiste pour mon théâtre. Mais, dites-moi, princesse, qui habite ces chaumières que vous avez si magnifiquement ornées ? Je m'étonne de n'avoir point vu encore de joyeux paysans, ni dans le château, ni dans le village ; est-ce donc l'usage ici que le peuple se cache quand une impératrice arrive ? »

La princesse voulut répondre, mais la haute souveraine offrit son bras à Potemkin et reprit le chemin du château.

On marchait en silence. Tout-à-coup, sur la route, un frais rosier couvert de fleurs s'offrit à l'œil de Catherine. « Comte Bestuscheff, dit-elle, mon vieux chevalier ne donnera-t-il pas une fleur à sa dame? »

La princesse courut au rosier et cueillit la plus belle rose, mais le vieux guerrier la suivit lentement, et en prit une autre sans choix.

L'impératrice reçut le double présent et remercia ceux qui le lui offraient. Mais la fleur de la princesse, elle la donna à Potemkin gardant pour elle celle de Bestuscheff. « Princesse, dit-elle, pardonnez-moi si je dissipe ainsi vos dons, j'aime les fleurs et je fais volontiers part à mes amis de ce que j'ai reçu de mes amis,

j'aime ce qui brille de soi-même sans pompe de surface et sans éclat trompeur. »

Ces paroles furent suivies d'un long silence pendant lequel on arriva au château. Alors, de la vaste enceinte se précipita, en poussant des cris de joie, une troupe humaine revêtue d'habits de fête. Ainsi l'avait ordonné la princesse. Cette troupe rangée des deux côtés du chemin, pâle, livide, fléchissait les genoux, et jetait des fleurs devant les pas des illustres voyageurs. L'impératrice regardait à droite et à gauche, examinant jeunes gens et vieillards, elle s'arrêta enfin au milieu d'eux et dit à la princesse : « Nathalia, je veux laisser ici un souvenir de mon séjour ; soyez mon interprète auprès de vos paysans, et demandez-leur ce qu'ils désirent et quels sont leurs besoins. »

La princesse prit aussitôt la parole et dit : « Mes enfants, si ma sollicitude pour votre bien-être a oublié quelque chose, levez-vous, vous avez la permission de le dire. »

Nul n'osait ouvrir la bouche ; la troupe humaine restait la tête penchée, les genoux dans la poussière, chacun jetant sur son voisin des regards furtifs et incertains.

Mais voici que tout-à-coup un vieillard se leva, un vieillard de cent ans. Son front était sombre et plein de pensées, sa barbe et ses cheveux blancs comme l'argent. Il s'avança vers la princesse, et d'une voix calme et sérieuse comme celle de la mort, il lui dit : « Maîtresse, ces fleurs ne sauraient nous rassasier ; donne du pain au peuple, il a faim ! »

La princesse resta muette de surprise ; mais l'impératrice élevant la voix : « Comte Bestuscheff, je vous recom-

mande ce vénérable fils des temps de Pierre, et vous, Potemkin, veillez à ce que ses désirs soient satisfaits, ainsi que je l'ai ordonné. »

Elle dit, et elle se disposait à franchir le seuil du château, quand, s'écartant du reste de la foule, une femme se présenta devant elle, une femme belle encore, quoique le chagrin eût pâli son visage. Elle tenait par la main deux enfants, deux garçons beaux et frais comme des fleurs; et dans ses yeux qu'illuminait une flamme intérieure reposait au milieu des larmes une douce prière.

La mère de la Russie contempla avec émotion la pauvre femme, la pauvre suppliante; elle s'arrêta et fixa sur son hôtesse un regard interrogateur.

La princesse comprit ce regard, et dit avec amitié à l'inconnue: « Dis-moi, étrangère, car c'est la première fois que tu parais à mes yeux, ton cœur cache-t-il une prière? Si c'est le besoin qui a pâli tes belles joues, notre impératrice est généreuse. »

L'inconnue répondit: « O princesse, c'est pour donner et non pour demander que la pauvre femme est devant vous. Par vous, la vie a donné à l'esclave des années d'un glorieux bonheur. Tout ce qu'elle a maintenant, ses deux fils, elle vient vous les offrir comme un gage de sa reconnaissance. O mère illustre de mon époux, par grâce, reconnaissez votre noble sang. Je suis pauvre, sans protection, la femme déchue ne peut nourrir des fils de prince. »

Maîtrisant à peine sa colère, la princesse prit la parole: « N'ajoutez point foi à cette fable, illustre impératrice; ne permettez point que notre race soit déshonorée; ce sont les fruits d'un amour infâme que l'impudente vient effrontément présenter ici! »

La mère de la Russie, l'impératrice Catherine écouta Nathalia avec patience. « Ma princesse, lui dit-elle, vous avez une manière de peindre tout-à-fait étonnante : les cabanes vides, les spectres livides et affamés, vous les revêtez de couleurs éclatantes ; et sur cette noble femme, sur cette belle et pure créature, vous ne jetez que des ombres. »

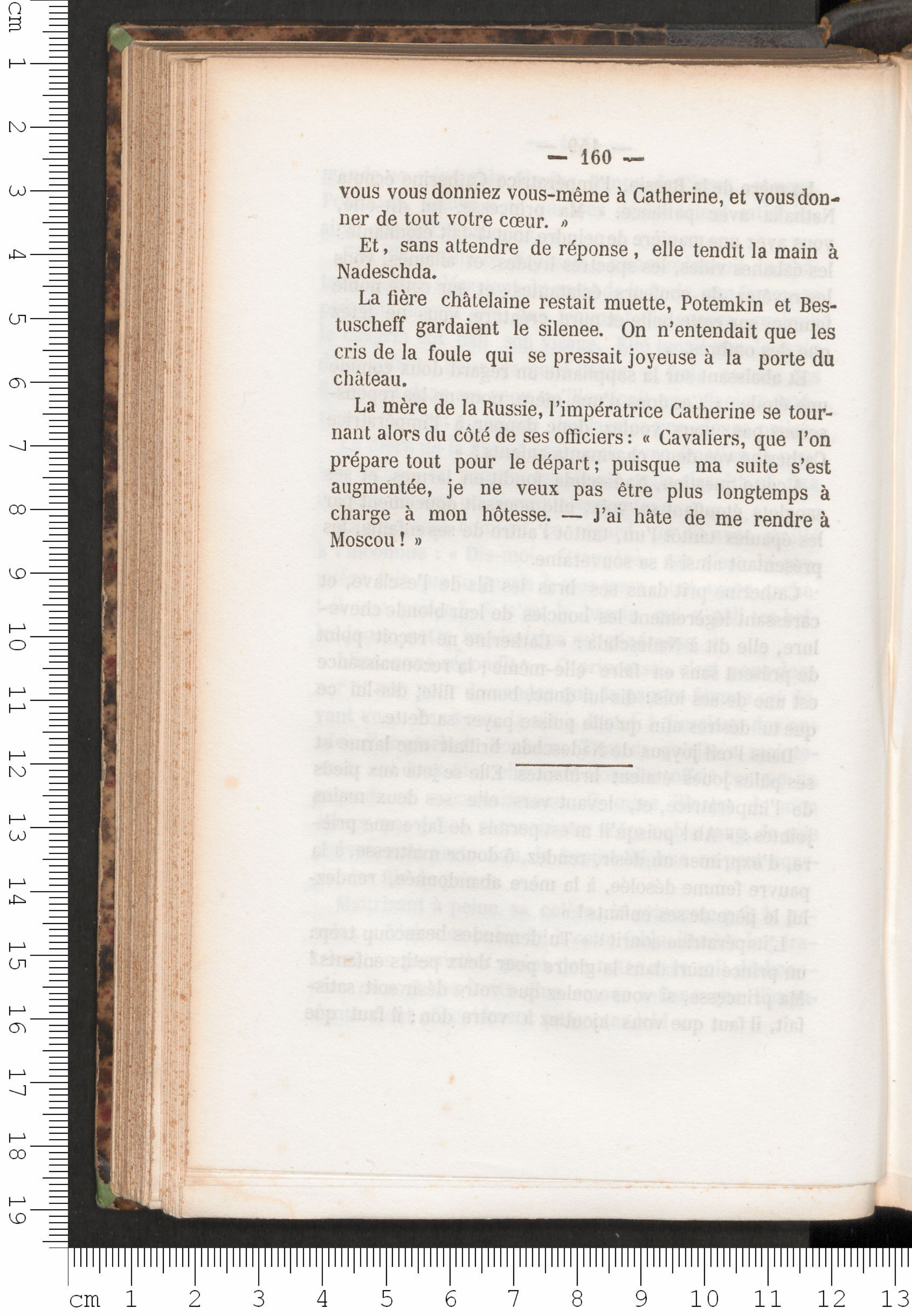
Et abaissant sur la suppliante un regard doux comme une étoile : « Ces dons d'une mère, nous ne les repousserons pas ; vous voulez donc donner à l'impératrice Catherine vos deux charmants enfants ? »

A cette question, Nadeschda fondit en larmes, et ses sanglots étouffant sa voix, elle poussait doucement par les épaules tantôt l'un, tantôt l'autre de ses enfants, les présentant ainsi à sa souveraine.

Catherine prit dans ses bras les fils de l'esclave, et caressant légèrement les boucles de leur blonde chevelure, elle dit à Nadeschda : « Catherine ne reçoit point de présent sans en faire elle-même ; la reconnaissance est une de ses lois : dis-lui donc, bonne fille, dis-lui ce que tu désires afin qu'elle puisse payer sa dette. »

Dans l'œil joyeux de Nadeschda brillait une larme et ses pâles joues étaient brûlantes. Elle se jeta aux pieds de l'impératrice, et, levant vers elle ses deux mains jointes : « Ah ! puisqu'il m'est permis de faire une prière, d'exprimer un désir, rendez, ô douce maîtresse, à la pauvre femme désolée, à la mère abandonnée, rendez-lui le père de ses enfants ! »

L'impératrice sourit : « Tu demandes beaucoup trop : un prince mûri dans la gloire pour deux petits enfants ! Ma princesse, si vous voulez que votre désir soit satisfait, il faut que vous ajoutiez à votre don ; il faut que

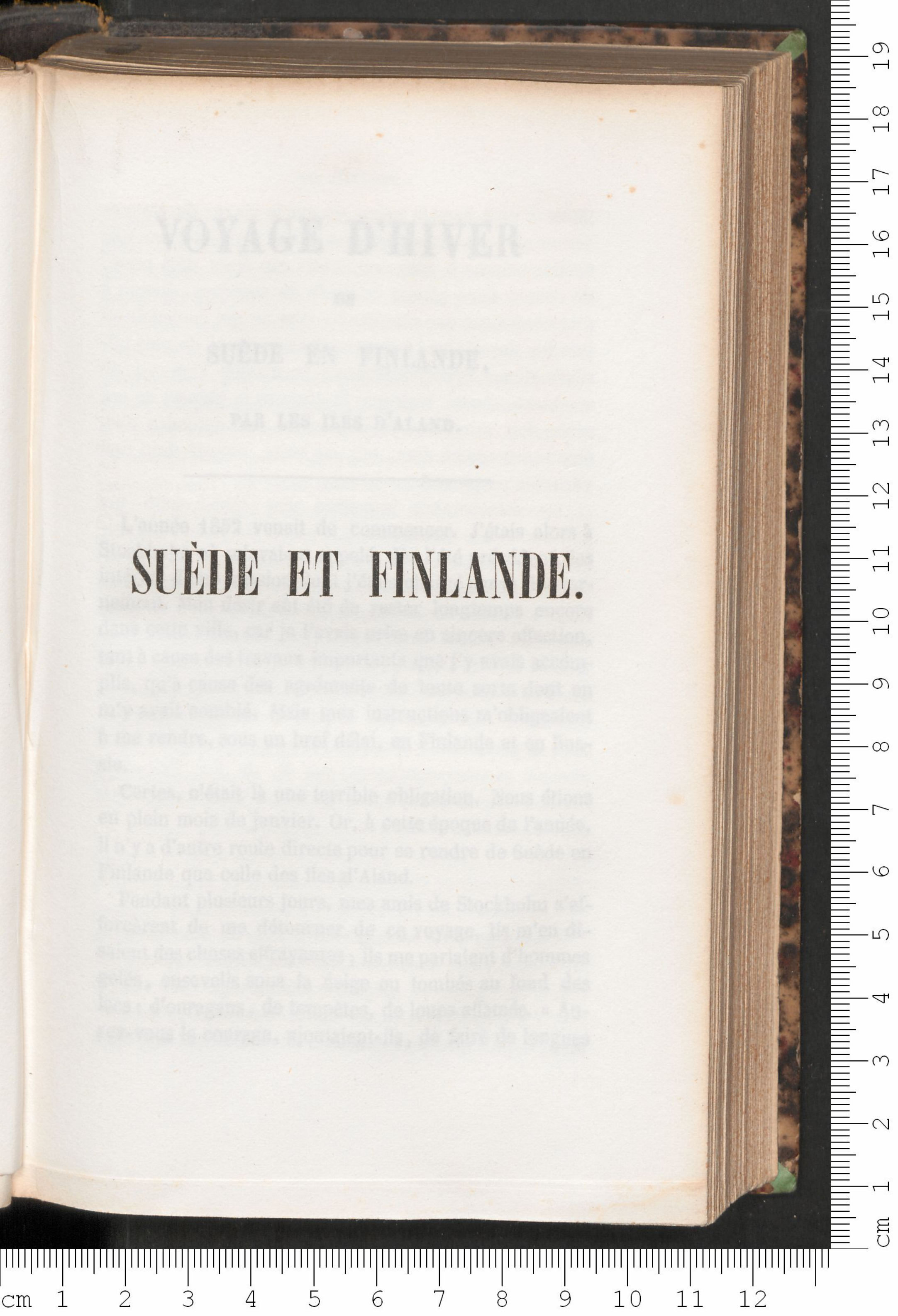


vous vous donniez vous-même à Catherine, et vous donner de tout votre cœur. »

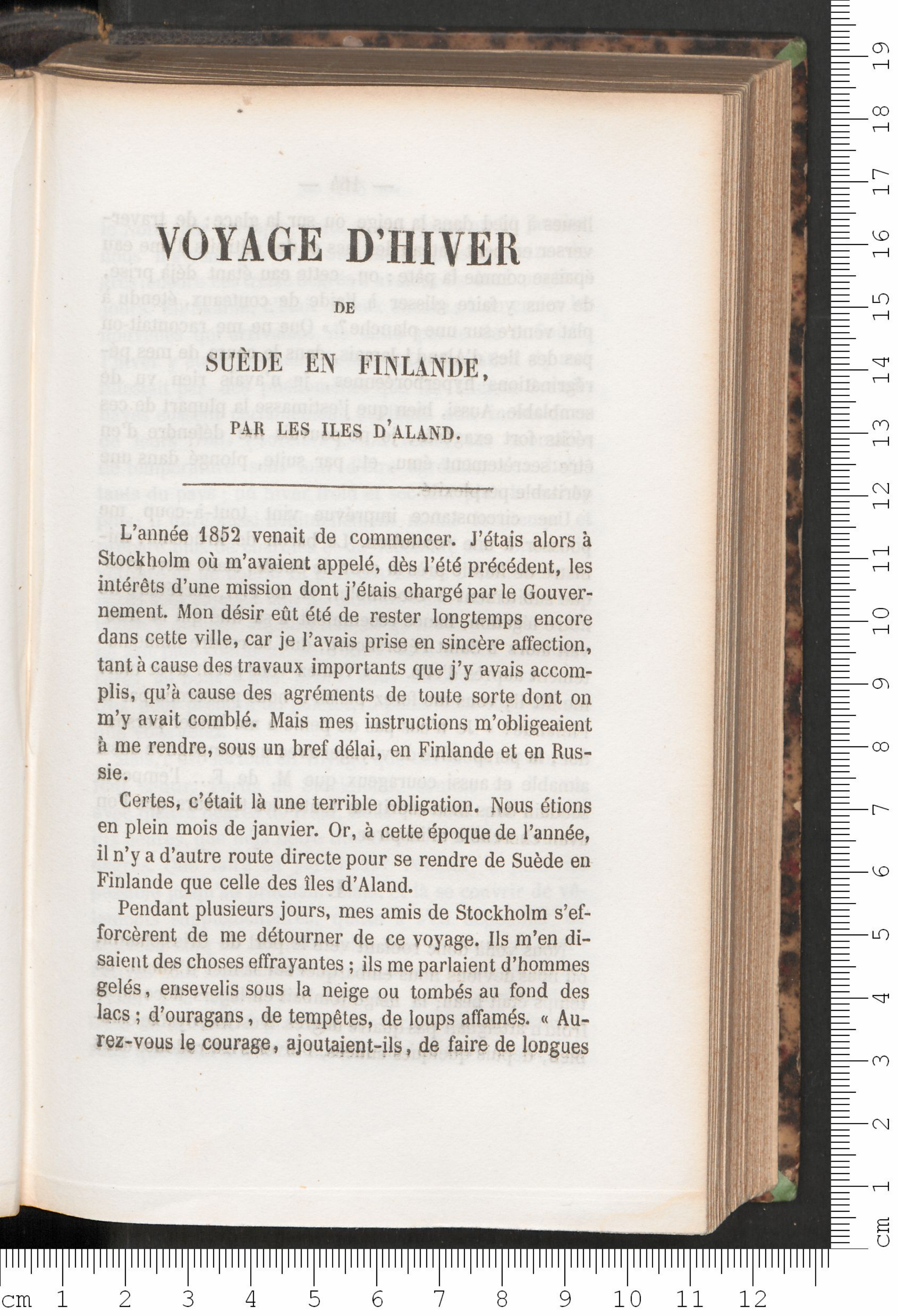
Et, sans attendre de réponse, elle tendit la main à Nadeschda.

La fière châtelaine restait muette, Potemkin et Bestuscheff gardaient le silenee. On n'entendait que les cris de la foule qui se pressait joyeuse à la porte du château.

La mère de la Russie, l'impératrice Catherine se tournant alors du côté de ses officiers : « Cavaliers, que l'on prépare tout pour le départ ; puisque ma suite s'est augmentée, je ne veux pas être plus longtemps à charge à mon hôtesse. — J'ai hâte de me rendre à Moscou ! »



SUÈDE ET FINLANDE.



VOYAGE D'HIVER

DE

SUÈDE EN FINLANDE,

PAR LES ILES D'ALAND.

L'année 1852 venait de commencer. J'étais alors à Stockholm où m'avaient appelé, dès l'été précédent, les intérêts d'une mission dont j'étais chargé par le Gouvernement. Mon désir eût été de rester longtemps encore dans cette ville, car je l'avais prise en sincère affection, tant à cause des travaux importants que j'y avais accomplis, qu'à cause des agréments de toute sorte dont on m'y avait comblé. Mais mes instructions m'obligeaient à me rendre, sous un bref délai, en Finlande et en Russie.

Certes, c'était là une terrible obligation. Nous étions en plein mois de janvier. Or, à cette époque de l'année, il n'y a d'autre route directe pour se rendre de Suède en Finlande que celle des îles d'Aland.

Pendant plusieurs jours, mes amis de Stockholm s'efforcèrent de me détourner de ce voyage. Ils m'en disaient des choses effrayantes ; ils me parlaient d'hommes gelés, ensevelis sous la neige ou tombés au fond des lacs ; d'ouragans, de tempêtes, de loups affamés. « Aurez-vous le courage, ajoutaient-ils, de faire de longues

lieues à pied dans la neige ou sur la glace ; de traver-verser en petit bateau des lacs et des détroits d'une eau épaisse comme la pâte ; ou, cette eau étant déjà prise, de vous y faire glisser à l'aide de couteaux, étendu à plat ventre sur une planche ? » Que ne me racontait-on pas des îles d'Aland ! Jamais, dans le cours de mes pérégrinations hyperboréennes, je n'avais rien vu de semblable. Aussi, bien que j'estimasse la plupart de ces récits fort exagérés, je ne pouvais me défendre d'en être secrètement ému, et, par suite, plongé dans une véritable perplexité.

Une circonstance imprévue vint tout-à-coup me pousser à une résolution. Le baron de Krüdener, ministre de Russie près la cour de Suède, étant mort presque subitement à Stockholm, M. de F..., secrétaire de notre légation, fiancé récemment à sa fille qui se trouvait alors à Saint-Pétersbourg, dut se rendre immédiatement auprès d'elle. — « Voulez-vous partir avec moi ? me dit-il ; vous me ferez plaisir ; nous passerons par la Finlande ! » Je n'eus pas de peine à me laisser persuader ; la perspective de voyager avec un compagnon aussi aimable et aussi courageux que M. de F... l'emporta soudain dans mon esprit sur toutes les terreurs que l'on avait cherché à m'inspirer.

I.

Nous voilà donc roulant vers le port de Grisslehamn, où nous devions nous embarquer sur la mer d'Aland. Le temps était beau, la neige tombait en légers flocons, le froid n'atteignait pas quatre degrés. Il est incroyable combien, depuis quelques années, l'hiver s'est radouci dans

le Nord. Par exemple, cette année, jusqu'au 30 janvier, nous n'avions pas eu, à Stockholm, plus de treize degrés ; encore ces treize degrés n'avaient-ils duré que trois jours. En Skanie, c'était mieux encore ; à en croire les nouvelles qui arrivaient de cette partie de la Suède, l'hiver y était presque détrôné et la végétation s'y manifestait par des phénomènes que les anciens Scandinaves eussent certainement attribués aux incantations de leurs *trolls* (sorciers). Du reste, ces anomalies de température sont loin d'être agréables aux habitants du pays ; un hiver froid et sec leur plaît beaucoup plus ; il dure aussi habituellement moins longtemps et prépare plus de charmes et de fécondité aux saisons de verdure et de fleurs. Et puis ces hivers prétendus tempérés sont sujets à tant de mobilité ! souvent le thermomètre y dément aujourd'hui ce qu'il affirmait hier. On ne sait plus comment se vêtir : vous sortez en fourrures, au bout d'une heure vous étouffez ; vous rentrez pour prendre un paletot, à peine êtes-vous dehors que vous gelez.

Mais, c'est surtout en voyage que ces inconvénients se font sentir. Partis de Stockholm, comme on l'a vu, avec quatre degrés de froid, nous n'avions pas marché dix heures, que déjà notre thermomètre tombait à douze degrés. Que faire en pareil cas ? Pousser le plus vite possible jusqu'au prochain relais, et là se couvrir de vêtements supplémentaires, quitte à s'en dépouiller de nouveau cinq ou six relais plus loin. Comme ces alternatives sont fastidieuses ! Gardez-vous, toutefois, de les traiter à la légère. On n'affronte pas impunément le froid du Nord. A degré égal, il est cent fois plus dangereux que celui du Midi. Dans le Nord, dire de quelqu'un

qu'il a pris froid, c'est presque toujours dire qu'il est frappé à mort.

Nous passons plusieurs relais, sans nous y arrêter que pour changer de chevaux et nous inscrire sur le livre de poste (1). Nous ne sommes plus qu'à quelques milles (2) de Grisslehamn. Mais la neige s'est tellement épaissie que nous avançons à peine; au lieu d'une calèche, il nous faudrait un traîneau. Autre obstacle, un affreux ouragan fond sur nous; le vent souffle avec violence, la neige tourbillonne, une épaisse obscurité nous enveloppe, et pas moyen, vu la persistance du vent, d'allumer les lanternes de notre voiture. Cependant nos chevaux tiennent bon. Nous arrivons au sommet d'une pente rapide que l'ouragan a entièrement dépouillée de neige; il va falloir rouler sur la glace. « Messieurs, nous crie alors le cocher, en s'efforçant de retenir son attelage, je crois qu'il serait mieux de quitter la voiture et de descendre cette pente à pied. » Nous suivîmes cet avis; car un moment d'oubli de notre conducteur, un faux pas des chevaux, pouvaient nous lancer dans l'abîme. Mon compagnon de voyage s'y conforma lui-même avec d'autant plus d'empressement, que l'année précédente, sur la route de Gothembourg à Stockholm, il avait été précipité avec la diligence dans le canal de Gothie.

---

(1) En Suède, de même qu'en Finlande, on trouve à chaque relais un livre ou journal, dans lequel les voyageurs doivent inscrire leurs noms et qualités, le lieu d'où ils viennent, celui où ils vont et le nombre de chevaux qu'ils prennent. Ce livre est renouvelé tous les mois et envoyé au gouverneur ou préfet.

(2) 1 mille de Suède équivaut à 10 kilomètres.

II.

Minuit venait de sonner quand nous arrivâmes à Grisslehamn. Partout obscurité et silence. On n'entendait au loin que les mugissements lugubres de la mer d'Aland, dont les vagues se brisaient contre les rivages glacés.

Nous descendîmes à la hâte de notre calèche, et nous entrâmes dans la maison de poste. C'était la seule auberge du lieu. Nous nous y réchauffâmes tant bien que mal; nous prîmes notre thé et nous nous mîmes au lit.

Le lendemain, quand le jour parut, je me levai, et, laissant mon compagnon de voyage dormir paisiblement, je sortis pour voir le pays.

Sans trop savoir pourquoi, je m'étais figuré, en partant de Stockholm, que je trouverais dans Grisslehamn, sinon une ville, du moins un grand village. Je me trompais. Une station de poste, la même qui nous servait d'auberge, un télégraphe, une caserne avec une garnison de trente soldats, douze vieux canons, cinq ou six magasins pour le service du port, quinze ou vingt cabanes de matelots ou de pêcheurs, une maison pour le commandant, servant en même temps de bureau de poste, voilà Grisslehamn. Tous ces bâtiments, dispersés çà et là, distraient à peine la vue des forêts, des rochers et de la mer, qui forment non-seulement le fond, mais encore les seuls accidents curieux du tableau. Il paraît, du reste, que, pendant l'été, ce tableau est d'un aspect charmant. Dès que les vents printaniers ont dissipé cette neige monotone qui le couvrait, chaque chose

y reprend son ton naturel : les rocs de granit leur rouge pourpré ; les bouquets de mousse leur verdure ; les ruisseaux des bois leur limpidité ; les oiseaux leur ramage. Et quelle merveilleuse végétation ! Il semble que le soleil, dont le règne est si éphémère dans ces pays du Nord, cherche à les en dédommager par un surcroît de fécondité dont nous ne saurions nous figurer l'énergie.

Mais, hélas ! le mois de juillet était loin encore ; Grisslehamn ne se présentait qu'entouré de toutes les horreurs de l'hiver. Ce qui frappait principalement au milieu de tout cela, c'était la mer d'Aland. Quelle mer étrange ! Je montai sur une hauteur pour l'embrasser dans une plus vaste étendue. Elle se déroulait au loin avec ses vagues tourmentées et d'une teinte verdâtre. Çà et là, sur sa surface, des masses compactes qu'on eût prises pour des îles flottantes, mais qui n'étaient, en réalité, que de gigantesques glaçons. Partout, sur ses bords, des jets d'écume livide, des corbeaux, des pies et d'autres oiseaux au plumage lugubre, au vol silencieux ; ces bords, du reste, dévastés comme par une tempête éternelle. Point de grands arbres : des sapins rabougris, des bouleaux sans feuilles, des blocs de granit épars ; et au-dessus de cet horrible ensemble, un ciel noir roulant des nuages d'où tombait tantôt la pluie, tantôt la neige. Je descendis de mon rocher le cœur serré. Je me demandais si nous oserions jamais affronter une pareille mer.

A mon retour à la station, j'y trouvai M. de F.... Il avait l'air content. — Savez-vous, me dit-il, ce que j'ai fait pendant votre promenade ? Je suis allé voir le com-

mandant. C'est un brave homme. Il nous invite à prendre le thé chez lui ce soir.

Le commandant de Grisslehamn, baron Oxenstjerna, est un des descendants de l'illustre chancelier de ce nom, de cet homme que Richelieu traitait en frère, et que Louis XIV appelait son cousin. Colonel dans l'armée suédoise, il a préféré depuis longtemps au service actif la place qu'il occupe aujourd'hui. Place de peu d'importance sans doute, car les Suédois n'en sont point à croire cette absurde fable qu'on a cherché à accréditer ailleurs : savoir, que la mer d'Aland sépare à peine la Suède de la Russie, et que de ce côté la route est toujours ouverte à une invasion du Tzar. Cette place est, en outre, fort peu rétribuée ; et si le baron Oxenstjerna n'avait la faculté de cumuler, avec ses fonctions de commandant, celles de maître de poste, son traitement lui serait tout-à-fait insuffisant. Il en est ainsi, au reste, de la plupart des employés suédois. Une loi contre le cumul réduirait presque à l'indigence tous ceux d'entre eux qui n'ont pas de fortune personnelle.

Le soir venu, nous nous rendîmes chez le commandant. Il nous présenta à sa femme, qui nous servit un thé à la suédoise, c'est-à-dire un comfortable souper, auquel nous fîmes amplement honneur. On causa de la cour : de la distinction d'esprit, des connaissances variées, de la profonde habileté administrative du roi Oscar, de la haute intelligence de la reine sa femme, des charités de la reine douairière, du caractère chevaleresque et résolu du prince royal ; on passa en revue, en un mot, tout le château, sans oublier, bien entendu, aucune des Grandeurs ou des Excellences qui en font partie intégrante. On parla ensuite du voyage d'hiver de Suède

en Finlande par les îles d'Aland, des dangers qu'il présente, du petit nombre de voyageurs qui osent l'entreprendre. A ce propos, le commandant nous raconta des choses fort curieuses du duc de Leuchtenberg, gendre de l'empereur de Russie. « — Ce prince, nous dit-il, ayant été envoyé à Stockholm, pendant l'hiver de 1844, pour complimenter le roi Oscar, son beau-frère, sur son avénement au trône, trouva à son retour la mer d'Aland gelée, et fut obligé de la traverser à pied. Qui sait, ajouta le commandant, si la maladie qui force aujourd'hui le duc de Leuchtenberg à rechercher les chauds climats de Portugal et d'Égypte ne date pas de cet affreux voyage ( )? »

Il était tard quand nous prîmes congé de nos hôtes. Malheureusement nous ne devions plus les revoir à Grisslehamn ; ils partaient le lendemain pour Stockholm.

Le vent était contraire. Il nous fallut rester dans notre misérable auberge jusqu'à ce qu'il eût tourné. Cela dura quatre jours. Enfin le vent s'apaisa ; il fit même place à une brise légère, qui, dégageant peu à peu les rivages de la mer d'Aland des glaces qui les bordaient, la rendit aussi libre qu'aux premiers jours d'automne. Un pareil phénomène, au mois de février, est rare dans ces parages. Il en résulta pour nous un grand avantage : c'est qu'au lieu de nous embarquer sur un simple bateau de pêcheur, comme cela se pratique ordinairement quand la mer est en partie fermée, nous pûmes fréter un yacht, et y joindre un équipage composé de quatre matelots et d'un pilote.

---

(1) On sait que le duc de Leuchtenberg est mort récemment.

Nous partîmes le cœur joyeux. Le temps était calme, le froid tempéré, le ciel clair ; la mer d'Aland ressemblait à un lac tranquille ; mais, chose singulière ! sa surface n'empruntait aucun éclat à l'azur du ciel, elle était sombre et verdâtre comme auparavant.

Au bout d'une demi-heure, nous avions quitté la rade de Grisslehamn ; et si nous fixions encore les yeux sur le toit de la station qui nous avait abrités, ce n'était plus que comme le captif délivré qui contemple de loin les murs vides de sa prison.

Mais, tandis que nous jouissions ainsi de notre bonheur, il se faisait peu à peu dans l'atmosphère une révolution terrible. La brise, qui jusqu'alors avait enflé doucement nos voiles, se changea en bourrasque, le ciel se couvrit de nuages, la neige tomba. Mon compagnon de voyage pâlissait à vue d'œil ; lui qui, dans sa carrière vagabonde de diplomate, n'avait jamais eu le mal de mer, se sentit déchiré par d'atroces souffrances. Il disparut dans la cabine. Quant à moi, l'émotion morale me sauva du mal physique ; mon estomac, bouleversé d'ordinaire au seul aspect des câbles d'un navire, tint bon. Cependant, la tempête était déclarée ; elle grandissait de minute en minute. Déjà l'on avait dû carguer en partie les voiles ; car le vent était si violent, qu'à chacun de ses coups notre navire plongeait comme pour sombrer. La main ferme du pilote suffisait à peine à tenir le gouvernail ; nous nous sentions aller à la dérive. J'interrogeais les matelots des yeux et de la voix. Ils ne répondaient rien ; mais leur figure pâle, leurs traits contractés exprimaient assez l'anxiété qui les tourmentait intérieurement.

En face de Signilskâr, île située à moitié chemin de

la côte de Suède à la côte d'Aland, la tempête parut se calmer. Nous entrions dans un archipel de rochers dont les mille sinuosités forment comme autant de baies abritées. Je repris courage. Du reste, le sang-froid, qui m'avait un peu abandonné au début du gros temps, n'avait pas tardé à me revenir. J'étais convaincu du danger, mais je le dominais ; j'avais même fini par faire de ses terribles phases un sujet de curieuse observation.

Au sortir des baies, nous retrouvâmes le vent. C'est alors surtout que la mer d'Aland nous fit sentir l'effroyable dureté de ses vagues. Ce n'est pas de l'eau que cette mer, c'est du granit. Sur le pont du yacht, que je n'avais pas quitté un seul instant, j'éprouvais les mêmes sensations que dans une voiture qui cahote à travers les rochers. Et puis, comme les vagues s'acharnaient contre nous ! Nous les voyions arriver de loin, semblables à un cheval qui galope, s'élever tourbillonnantes au-dessus de nos têtes, et retomber ensuite de tout leur poids pour nous inonder de leur écume et nous abreuver de leur sel. Mon vêtement de fourrures était horriblement mouillé.

Enfin, peu à peu, le calme revint. Nous touchions à Ekerœ, première île de l'archipel d'Aland, du côté de la Suède. Quel bonheur quand nous vîmes se dérouler devant nos yeux sa maison de poste et sa maison de douane, magnifiques comme des palais ! C'était le prélude de ce luxe des édifices officiels que nous devions admirer plus tard à Saint-Pétersbourg. M. de F... sortit de la cabine qui lui avait servi d'hôpital pendant la traversée, heureux de pouvoir enfin contempler la terre. Mais ce n'était pas chose facile que de nous amarrer au rivage, car le port d'Ekerœ était tout encombré par les glaces.

Nos matelots y employèrent plus d'une heure. Il fut même impossible de débarquer par la voie ordinaire ; on dut nous tirer de notre yacht à l'aide d'une poulie, comme des ballots de marchandises.

III.

Les îles d'Aland, que les Finnois appellent dans leur langue *Ahvenanmaa* (pays des perches), sans doute à cause de l'énorme quantité de ces poissons que l'on pêche dans les lacs et dans les détroits qui les coupent de toutes parts, les îles d'Aland sont situées à l'ouverture du golfe de Bothnie, entre le 59° 45′ et le 60° 40′ de latitude, et entre le 36° 40′ et le 39° 47′ de longitude nord.

Bien que les habitants actuels de ces îles soient d'origine suédoise, il est à croire que, dans les temps primitifs, elles furent occupées par des Finnois et des Lapons. Comment expliquer autrement ces dénominations locales qui s'y rencontrent en si grand nombre, telles, par exemple, que *Lappo*, *Lapbole*, *Lapwas*, *Jomala* (dieu des Finnois), *Finby*, *Finstrœm*, *Finno*, *Finko*, *Finholm*, etc. ? A coup sûr, de pareils noms remontent à un autre peuple qu'aux Scandinaves; et si ces derniers sont restés les maîtres exclusifs du terrain, ce n'est sans doute qu'à la suite de ces guerres de race, dont l'Edda d'Islande et les Runas finnoises racontent la mystérieuse histoire.

Jusqu'à l'année 1808, les îles d'Aland ont appartenu à la Suède; elles tenaient à la Finlande dont elles faisaient partie intégrante. Depuis, elles ont passé avec ce

dernier pays sous la domination de la Russie. Perte regrettable pour la Suède, qui s'est vue ainsi dépouillée d'un quart de sa population, et dont l'adjonction de la Norvége ne l'a qu'imparfaitement dédommagée! Jamais les Suédois ne trouveront dans les Norvégiens cette confraternité spontanée qu'ils rencontraient chez les Alandais et chez les Finlandais.

Déjà le gouvernement russe a imprimé son cachet sur sa nouvelle conquête. Le pavillon autocratique flotte aux mâts des petits navires qui stationnent à Ekerœ; les employés de la poste et de la douane y portent le surtout vert aux boutons armoriés. Toutefois, si partout, dans les îles d'Aland, la forme extérieure est russe, le fond n'en reste pas moins suédois; de longues années s'écouleront encore avant que la Russie ait conquis moralement cette contrée.

Nous étions au 5 février. Il y avait donc juste six jours que nous avions quitté Stockholm. Grâce à notre séjour forcé à Grisslehamn, nous n'avions fait, dans tout ce temps-là, que vingt-cinq lieues de terre et une traversée qui prend habituellement dix ou douze heures, mais que la tempête que j'ai décrite plus haut nous avait permis d'expédier en moins de quatre.

Ekerœ n'a rien de curieux pour des voyageurs. Ce n'est qu'un hameau de quelques cabanes éparses, sur des rocs de granit, entre lesquels les hôtels de la poste et de la douane s'élèvent comme deux chênes superbes au milieu d'agrestes broussailles.

Nous ne nous y arrêtâmes que le temps nécessaire pour prendre un léger repas, changer ce qui nous restait d'argent suédois contre de la monnaie russe, faire viser nos passeports, et préparer des traîneaux et

des chevaux. Nous avions hâte de nous rendre à Skarpans où nous attendait chaque soir, depuis huit jours, le commandant de la forteresse, auquel son frère le général Bodisco qui réside à Stockholm nous avait recommandés.

Quelle route étrange que celle qui s'ouvrit devant nous à notre sortie d'Ekerœ! Comme la neige avait été jusqu'alors peu abondante et les vents orageux très-fréquents, le traînage n'y était qu'imparfaitement établi. Nous glissions, tour à tour, tantôt sur une surface unie, tantôt sur du sable, sur de la boue gelée, même des rochers nus, des cailloux.

Cependant, nous allions bon train, et nous avions le cœur gai. Il nous semblait que la mer d'Aland, ce fatal Rubicon, étant franchie, nous étions maîtres de l'espace et que les distances allaient s'effacer devant nous. Aussi caressions-nous de préférence les impressions qui pouvaient entretenir notre bonne humeur. A l'entrée de chaque village, de chaque hameau que nous traversions, l'arbre de la Saint-Jean se dressait encore avec ses couronnes et ses festons jadis rayonnants de fraîcheur et d'éclat, maintenant flétris et décolorés. Au lieu de nous attrister du constraste que présentaient ces trophées de l'été avec la sombre nature de l'hiver, nous ne nous arrêtions qu'aux joyeux souvenirs qu'ils rappelaient. Si nos traîneaux venaient à verser, nous en riions à cœur joie. Nous étourdissions nos cochers de questions; et il faut dire que leurs réponses nous secondaient à merveille dans la bonne envie que nous avions de nous divertir. J'avais, en particulier, dans le mien, la langue la mieux pendue du pays. C'était une belle et forte fille, apôtre déclaré du célibat, qui avait éconduit plus de ga-

lants, disait-elle, que sa mère n'avait eu d'enfants. Or, à l'entendre, elle était née la dixième de la famille, ce qui ne l'empêchait pas de compter encore après elle un frère et une sœur en bas âge. Ces nombreuses progénitures se rencontrent fréquemment dans les îles d'Aland et dans la Finlande.

A la dernière station qui précède immédiatement Skarpans, un soldat s'approcha de nos traîneaux : — « Messieurs, nous dit-il, êtes-vous les personnes qui sont annoncées au colonel Bodisco ? Il m'a envoyé à votre rencontre, et je suis ici depuis quatre jours à vous attendre. » — « Eh bien ! lui dis-je en lui donnant un pour-boire, veillez à ce qu'on nous relaie vite ; nous partons à la minute. »

Déjà la nuit était close ; mais une lune pleine et claire, une lune comme on n'en voit que dans le Nord, empêchait de regretter le jour. Bientôt j'aperçus au loin comme un amas de ruines gigantesques. — « Qu'est-ce que cela ? » demandai-je à mon cocher. — « C'est Castelholm. »

Castelholm est un château du moyen-âge. Il fut bâti par Birger Jarl, en 1250, et servit de résidence aux gouverneurs d'Aland jusqu'en 1694. Depuis cette époque, il a subi diverses fortunes : souvent brûlé, puis reconstruit ; tantôt splendide demeure, tantôt lugubre prison. Le père et la veuve de Gustave Wasa l'ont successivement habité ; Erik XIV y a été enfermé. Aujourd'hui, il ne reste de Castelholm qu'un corps de bâtiment vide et quelques pans de muraille qui croulent peu à peu. Vu le soir, au clair de lune, il offre un aspect saisissant. On dirait d'un de ces monuments légen-

daires qui servaient d'habitation aux esprits fatals et où s'accomplissaient les mystères du sabbat.

Arrivés à Skarpans, nous descendîmes chez le colonel Bodisco. Il nous accueillit ainsi que sa jeune femme avec empressement. Qu'il nous eût été doux de passer quelques jours au sein de cette charmante famille ! Mais, notre temps était mesuré ; dès le lendemain, nous dûmes lui faire nos adieux.

IV.

Ici s'ouvre la partie vraiment dramatique de notre voyage. Pour aider à en bien comprendre tous les détails, je rappellerai que l'archipel d'Aland se compose d'un groupe d'îles plus ou moins grandes dont le nombre s'élève à environ quatre-vingts. Séparées les unes des autres par les mille sinuosités de la mer, qui forment des détroits dont quelques-uns ont plusieurs lieues d'étendue, elles renferment encore dans leur intérieur une quantité infinie de petits lacs. Quand l'hiver est rigoureux et constant, que la glace est profonde, rien de plus facile que de traverser les îles d'Aland ; le traîneau y vole partout avec la rapidité de l'éclair. Mais quand l'hiver est mobile et inégal, comme il l'a été cette année ; quand la température n'a pu se fixer à un degré quelconque, non-seulement dans le pays en général, mais qu'elle varie même de localité à localité, alors la traversée devient on ne peut plus chanceuse : mille accidents se préparent qui défient toute prévision. On ne sait plus ni quelle route on suivra, ni de quel équipage on se servira, ni combien de temps le voyage durera.

Arrivés sur les bords de la mer, nous y trouvâmes nos traîneaux et nos bagages que le maître de poste de Skarpans avait eu l'obligeance d'envoyer en avant. Là aussi nous attendaient les dix *rotkarlar* ou guides que nous avions enrôlés pour la route, ainsi que le courrier chargé du transport des lettres de Suède en Finlande, lequel avait ordre de ne pas nous quitter un seul instant, et de nous prêter son assistance personnelle et celle de ses hommes dans toutes les circonstances périlleuses. Tout ce monde, nous compris, formait une caravane de vingt-cinq personnes, servie par six chevaux et autant de traîneaux.

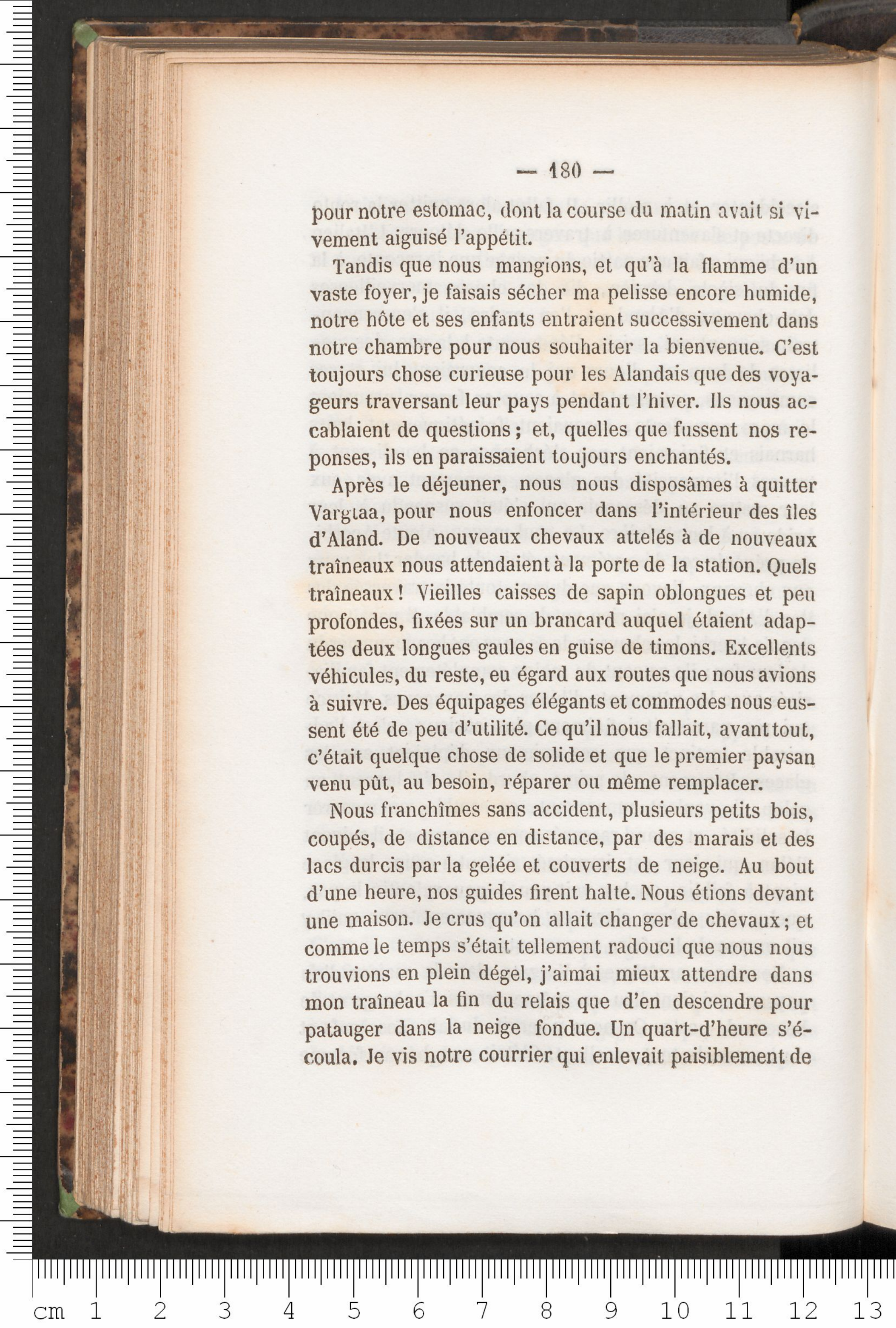
Aussi loin que portait la vue, une plaine de glace se déroulait, tantôt unie, tantôt hérissée d'aspérités, ou encombrée de masses de neige que l'ouragan avait entassées. D'espace en espace, des rochers nus, des oasis de sapins et de bouleaux, des crevasses profondes, d'où jaillisaient par moment des flots d'onde amère. Une épaisse vapeur enveloppait toute cette plaine de ses crêpes funèbres, à travers lesquels le soleil apparaissait pâle comme la lampe d'un tombeau.

Il était dix heures du matin. Nous nous mîmes en route, deux guides en avant; les autres conduisant nos chevaux ou poussant nos traîneaux.

Vers midi, le ciel s'éclaircit; nous touchions au hameau de Vargata, situé en face de Skarpans. De là, nous pûmes observer l'admirable position de cette forteresse. C'est là certainement un des plus grands obstacles que les Suédois auraient à surmonter, s'ils voulaient tenter de reprendre aux Russes les provinces qu'ils leur ont enlevées. Quand nous fûmes engagés un peu avant dans le détroit, la glace d'abord unie et solide commença à

s'accidenter et à mollir. Il fallut alors quitter la route directe et s'aventurer à travers mille détours. L'Italien Acerbi qui a fait une partie du voyage que je raconte, à la fin du siècle dernier, dit des choses merveilleuses des chevaux d'Aland. A l'en croire, il s'en rencontrait souvent qui, saisis d'épouvante à la vue des pelisses de loup ou d'ours qui le couvraient, lui et ses compagnons, entraient tout-à-coup en fureur, prenaient le mors aux dents, secouaient frénétiquement leurs harnais et finissaient par s'échapper en bondissant à travers l'immensité des glaces, emportant avec eux leur maître au désespoir qui s'était suspendu à leur bride ou à leur crinière. Le seul moyen, ajoute Acerbi, de prévenir ces désagréments était de bander les yeux aux chevaux. J'avoue que durant toute la traversée des îles d'Aland, je n'ai rien vu de semblable. Il paraît que depuis Acerbi, les chevaux de ce pays ont beaucoup perdu de leur feu; ils se sont du moins complétement familiarisés avec les vêtements d'hiver des voyageurs. Mais ce qui me paraissait infiniment plus curieux, c'est l'admirable instinct que ces animaux déploient sur les glaces. Rarement, de prime abord, ils s'y lancent au galop. Ils veulent auparavant, ce semble, en mesurer la solidité; et quand rassurés sous ce rapport, il suivent l'élan qui leur est imprimé, si tout-à-coup, la glace vient à faiblir, on les voit peu à peu ralentir le pas, quelquefois même s'arrêter brusquement sans qu'il y ait moyen de les faire passer outre.

Nous nous arrêtâmes à Vargata, dans la maison d'un paysan, qui tient lieu en même temps d'auberge et de bureau de poste. On nous y servit du lait, des œufs et du beurre, le tout excellent. C'était une bonne fortune



pour notre estomac, dont la course du matin avait si vivement aiguisé l'appétit.

Tandis que nous mangions, et qu'à la flamme d'un vaste foyer, je faisais sécher ma pelisse encore humide, notre hôte et ses enfants entraient successivement dans notre chambre pour nous souhaiter la bienvenue. C'est toujours chose curieuse pour les Alandais que des voyageurs traversant leur pays pendant l'hiver. Ils nous accablaient de questions ; et, quelles que fussent nos reponses, ils en paraissaient toujours enchantés.

Après le déjeuner, nous nous disposâmes à quitter Vargtaa, pour nous enfoncer dans l'intérieur des îles d'Aland. De nouveaux chevaux attelés à de nouveaux traîneaux nous attendaient à la porte de la station. Quels traîneaux ! Vieilles caisses de sapin oblongues et peu profondes, fixées sur un brancard auquel étaient adaptées deux longues gaules en guise de timons. Excellents véhicules, du reste, eu égard aux routes que nous avions à suivre. Des équipages élégants et commodes nous eussent été de peu d'utilité. Ce qu'il nous fallait, avant tout, c'était quelque chose de solide et que le premier paysan venu pût, au besoin, réparer ou même remplacer.

Nous franchîmes sans accident, plusieurs petits bois, coupés, de distance en distance, par des marais et des lacs durcis par la gelée et couverts de neige. Au bout d'une heure, nos guides firent halte. Nous étions devant une maison. Je crus qu'on allait changer de chevaux ; et comme le temps s'était tellement radouci que nous nous trouvions en plein dégel, j'aimai mieux attendre dans mon traîneau la fin du relais que d'en descendre pour patauger dans la neige fondue. Un quart-d'heure s'écoula. Je vis notre courrier qui enlevait paisiblement de

son traîneau le grand sac de cuir où étaient renfermées ses lettres. — « Eh bien ! lui criai-je impatienté, nous ne partons pas ? » — « Impossible ! » — « Comment, impossible ? » — « Oui, les *rotkarlar* disent qu'il est imprudent de s'aventurer sur la mer, avant de savoir où en est la glace. » — « La mer est donc près d'ici ? » — « Tout près. »

J'eus beau insister pour partir, les *rotkarlar* tinrent bon ; il fallut céder. La maison où nous descendîmes appartenait à un riche paysan. C'est, du moins, ce que nous assurèrent nos gens, car rien de ce qui s'offrait à nos yeux ne nous l'annonçait. Ce n'est guère que dans les villages de France et d'Allemagne que la bonne mine et le confortable des habitations témoignent de l'aisance de leurs propriétaires. A défaut d'éclat extérieur, nous trouvâmes chez notre paysan une cordiale hospitalité. Il était là, dans une grande salle, entouré de ses nombreux enfants. Chacun vaquait à quelque travail. Les garçons faisaient du filet, les filles tissaient le chanvre. Deux marmots en chemise gambadaient autour de l'âtre flamboyant. Le grand-père lisait la Bible dans un coin ; tandis que la grand'mère, vieille de cent ans, comme on en rencontre beaucoup dans les îles d'Aland, achevait ses derniers jours, et peut-être ses dernières heures, dans un lit placé, suivant l'usage du pays, sur la plate-forme de briques qui couronne le grand poêle de famille.

Nous fûmes accueillis par tout ce monde avec un sourire de bienveillance.

Je demandai à notre hôte s'il pouvait nous donner une chambre à part. Il réfléchit un instant. Je le regardais avec anxiété, car il m'était arrivé tant de fois dans mes

voyages de Finlande de faire chambre commune avec des familles entières, que la crainte d'être soumis de nouveau à pareille épreuve me tourmentait vivement. Enfin, sans nous répondre un seul mot, notre hôte nous fit signe de le suivre. Il nous conduisit dans une chambre étroite à laquelle servait de vestibule une vaste pièce remplie de filets, d'avirons, de débris de bateaux et d'autres objets à l'usage des pêcheurs. Telle est, en effet, la vie des habitants d'Aland : pendant l'été, pêchant, naviguant ; pendant l'hiver, radoubant leurs bateaux et réparant leurs filets.

La chambre qui nous était dévolue avait un mobilier plus que simple : une table, deux chaises, deux bancs servant de lit, le tout en bois de sapin, et un poêle en briques grossièrement construit. Le jour y pénétrait par deux lucarnes vitrées, donnant l'une sur la mer, l'autre sur une cour où grognaient de maigres cochons au poil hérissé, et où un jeune garçon fendait à coups de hache des troncs d'arbre encore verts pour le chauffage de la maison.

Quand nous eûmes pris possession de ce singulier domicile, M. de F..., qui possédait au plus haut degré le génie de l'installation, se mit à couvrir les murs de clous, puis à y suspendre nos pelisses, nos sacs de nuit, nos casquettes, nos cache-nez, nos grosses bottes fourrées : c'était un vrai bazar de voyage.

M. de F... étendit ensuite son châle sur son lit et se coucha.

C'est vraiment chose précieuse en voyage qu'un châle. M. de F... me le prouvait à chaque instant. Un châle sert à toute fin. Déplié, c'est un tapis de table, une couverture de lit, une housse de cheval, un pei-

gnoir ou une robe de chambre ; un rideau contre l'orage, un voile contre le soleil ; plié en deux, c'est une écharpe pour les épaules, un tapis chaud pour les genoux ; en quatre ou en huit, un oreiller, un coussin, une chancelière. Un châle ! n'en fait-on pas aussi une cravate, un cache-nez, un bonnet, un turban, que sais-je ? Et si le voyageur vient à mourir, il est là, enfin, pour lui servir de linceul.

Je fis appeler notre courrier.

— Où sommes-nous ? lui demandai-je.

— A Grundsunda.

— Un gros village ?

— Oh ! non, monsieur, un petit hameau de trois ou quatre maisons, dont vous habitez la meilleure.

— En ce cas, il n'y a rien ici d'assez attrayant pour nous retenir. Nous partirons le plus vite possible, entendez-vous.

Le courrier s'inclina. En même temps, le maître de la maison entra dans notre chambre. « Messieurs, nous dit-il, mes garçons vont aller à la mer pour sonder la glace, n'avez-vous rien à leur recommander ? » — « Dites-leur qu'ils se hâtent, et surtout qu'ils nous rapportent bonne réponse ; il faut absolument que nous partions. »

Au bout de deux heures, les fils du paysan étaient de retour de leur exploration. Une vingtaine d'hommes qu'ils avaient enrôlés à notre intention les accompagnaient. Tous déclarèrent que la glace était légère, mais qu'à la rigueur on pourrait en tenter le passage dès le lendemain.

V.

Deux cents pas tout au plus séparent Grundsunda de

la mer. Mais le chemin était abominable, car il passait par un petit bois inculte, où l'on ne rencontrait que blocs de granit ou de glace, tas de neige, vieux troncs d'arbres déracinés. Il nous fallut bien deux heures, avec nos hommes, nos chevaux et nos traîneaux pour faire ce trajet. Du reste, beau temps, soleil splendide, dégel continu. Nos guides avaient pour chef le fils aîné de notre hôte de Grundsunda, jeune homme plein de gaîté et d'entrain. Il portait une casaque de laine blanche, serrée autour des reins par une ceinture de cuir ; une chemise rouge, un pantalon de gros drap gris, des bottes de chasse à hautes tiges, et une sorte de casquette, en peau de loup, dont les bords retombaient sur les oreilles, en longues pattes fauves et velues. Costume pittoresque qui distingue généralement les paysans d'Aland et de Finlande pendant la saison d'hiver.

Cependant la mer approchait. Nous le sentions à l'air qui fraîchissait et à la vapeur qui commençait à nous envelopper. Mais, à peine eûmes-nous franchi les rochers qui bordaient le rivage et fait quelques pas sur l'onde solide, que des craquements multipliés nous avertirent du peu de consistance de la glace. Il fallut renvoyer les chevaux qui tiraient nos traîneaux, et les remplacer par des hommes. Au bout d'un quart-d'heure, nous fûmes obligés nous-mêmes de descendre et de suivre à pied. Quel début effrayant ! Le danger ne fit que s'accroître au fur et à mesure que nous avancions. C'est en vain que nos guides, armés de lourdes sondes en fer, s'aventuraient à travers mille détours, cherchant des passages plus sûrs ; partout la glace cédait. Enfin, un immense craquement se fit entendre ; l'abîme s'ouvrit, et nous vîmes à dix pas devant nous l'onde verdâtre s'é-

lancer en bouillonnant. Nous nous repliâmes vivement en arrière.

Quel parti prendre ? Le courrier opina pour retourner à Grundsunda. Je m'y opposai énergiquement.

Il fut donc décidé que l'on ne rebrousserait chemin que de quelques centaines de pas, puis qu'on se dirigerait par une route opposée à celle que nous avions voulu suivre, jusqu'au village de Bergen, où l'on passerait la nuit. Ce n'était certes pas là une grande avance, puisque de l'endroit où nous étions, jusqu'à Bergen, il n'y avait guère qu'un mille (dix kilomètres) ; mais enfin cela valait toujours mieux que de retourner tout-à-fait sur nos pas.

Ici, notre voyage prit un caractère qui touchait au fantastique. Nous nous enfonçâmes dans des gorges larges et profondes, où de gros nuages, qui s'étaient élevés tout-à-coup, ne laissaient pénétrer qu'une lumière assombrie. Bien qu'il fût à peine midi, on se fût cru à huit heures du soir. Et quelle glace que celle que nous avions sous les pieds ! Tourmentée dans sa formation par des vents toujours furieux, elle n'offrait dans presque toute son étendue, qu'une succession de vagues solides, dont les intervalles étaient encombrés de tas de neige que le dégel de la veille, continué pendant la nuit, avait transformés en épaisses flaques d'eau. On y voyait aussi de petits blocs aigus serrés les uns contre les autres comme des pavés ; des plaques rondes amoncelées en piles comme des assiettes ; enfin, le long des côtes, des masses gigantesques tellement coupées et bouleversées qu'on eût dit des carrières de marbre blanc en exploitation.

Deux de nos hommes marchaient en avant, armés de

leurs sondes. Les autres suivaient lentement, portant nos bagages ou attelés à nos traîneaux *vides*, que, dans les endroits plus difficiles, nous devions encore nous-mêmes pousser par derrière. A chaque instant, les sondeurs criaient : *Stop* ! Halte ! et l'on faisait halte jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé une ligne plus ferme. Cependant, les ténèbres s'épaississaient de plus en plus, la neige et la pluie tombaient tour-à-tour, un vent glacial, répercuté par les rocs de granit et les forêts de sapins qui nous environnaient, nous soufflait au visage des débris de glaçons, et s'engouffrait dans nos pelisses. Ce n'était plus un voyage, c'était une lutte affreuse contre les éléments.

Cette lutte dura trois heures. Nous mourions de fatigue et de faim. Or, Bergen était encore loin. Un rocher formant caverne se présenta heureusement devant nous. Nous y cherchâmes un abri ; et là, assis sur nos malles, c'est-à-dire sur des blocs de glace, car la neige, la pluie et le froid combinés les avaient rendues telles, nous attendîmes en mangeant, que l'orage se fût un peu calmé. Hélas ! de toutes les excellentes provisions dont notre ami, le baron de Wahrendorf, cet homme si agréable, ce gourmet si délicat, nous avait fournis à Stockholm, de toutes ces provisions, il ne nous restait qu'un morceau de pain, deux pommes et deux verres de cognac. Nous en fîmes deux parts que nous dévorâmes, avec une incroyable avidité. Ce triste repas nous fit l'effet d'un succulent festin ; il nous redonna force et courage.

Le temps avait repris sa sérénité quand nous arrivâmes à Bergen ; mais il était fort tard : la lune brillait déjà à l'horizon. Nos *rotkarlar* nous introduisirent dans une misérable cabane de pêcheur, où l'on mit à notre

disposition un réduit ouvert à tous les vents, garni d'une vieille table boiteuse, d'un escabeau et d'un grabat formé d'un grand coffre en bois rempli de paille.

C'était presque nous inviter à ne pas dormir. Je sortis, en effet, enveloppé de mes fourrures, pour voir le pays.

Le hameau de Bergen est un peu plus considérable que celui de Grundsunda, mais il est moins heureusement situé : il couvre une colline escarpée, et les maisons y sont tellement enclavées entre les arbres et les rochers, qu'il est difficile de les distinguer à distance, surtout lorsqu'une neige abondante a enveloppé toute la masse de son voile uniforme.

Cet usage d'habiter sur les hauteurs, familier aux Alandais, leur vient, sans doute, des anciens Finnois. Ces peuples simples et spiritualistes s'étaient épris des montagnes ; ils y trouvaient, au lieu des aliments matériels que leur offrait la plaine, des inspirations naïves qui les rapprochaient du ciel et les rendaient plus aptes à comprendre les œuvres de Dieu. Encore aujourd'hui, la Finlande garde des traces de ces mœurs antiques ; en certains endroits surtout, il serait difficile d'y rencontrer une hauteur qui ne soit couronnée de quelque habitation.

L'aspect de Bergen, tel que l'avait fait l'hiver, était étrange. On se demandait s'il était bien possible que ces maisons de bois plantées dans le roc et presque ensevelies sous la neige servissent de demeure à des créatures humaines. Il en était ainsi pourtant ; et vraiment les gens de Bergen n'avaient pas l'air de s'en plaindre. Une résignation immense distingue tous ces habitants des durs climats. Obligés qu'ils sont de lutter sans cesse con-

tre une nature inexorable, ils se familiarisent nécessairement avec leur destinée ; leur âme n'éprouve pas même la velléité du murmure. Du reste, il est rare que le désir excède chez eux la limite du besoin. Or, si pauvre, si désolé que soit le pays qu'ils habitent, ils y trouvent toujours de quoi le satisfaire.

Il faut dire aussi que les îles qui composent l'archipel d'Aland, bien que soumises au même climat, sont loin de participer à la même misère. Elles diffèrent les unes des autres sous plus d'un rapport. Si, d'un côté, le sol est stérile, le rocher nu, le lac vide de poissons ; de l'autre, la nature prodigue tous ses trésors : moissons luxuriantes, vertes prairies, bois chevelus, saumons et perches à rompre les filets. Mais c'est surtout pendant l'été qu'apparaissent ces différences. L'hiver nivelle tout : c'est l'égalité de la tombe. Alors il vous serait difficile de distinguer un paysan aisé d'un paysan misérable. L'un et l'autre vivent de même : du pain de seigle mince comme de la galette, que l'on ne cuit que deux ou trois fois par an, du poisson frais ou salé, du beurre, du fromage, quelques chétifs morceaux de viande, voilà leur commune nourriture. Ils boivent avec cela de l'eau-de-vie de grains et une sorte de petite bière qu'ils appellent *svagdricka* (boisson faible). Cet ordinaire fait des Alandais des hommes superbes et puissamment constitués. Ils en usent néanmoins avec une incroyable sobriété ; j'ai vu nos *rotkarlar* marcher des journées entières sur la glace, tirant nos traîneaux et portant nos bagages, sans s'arrêter que quelques fugitifs instants pour manger un morceau de pain dur comme la pierre, un peu de beurre, et avaler une gorgée d'eau-de-vie. Il en est même qui, laissant leur gourde de côté, se

couchaient à plat ventre sur la glace et y pratiquaient un trou à travers lequel ils humaient l'onde salée. Cela, disaient-ils, leur faisait du bien. Je crois, en effet, que la vigueur de tempérament dont jouissent les habitants d'Aland tient en grande partie à la quantité de sel qu'ils consomment. Il en est de même en Finlande et dans toutes les provinces baltiques. Les Esthoniens, par exemple, qui, certes, sont d'aussi beaux hommes que les Alandais, dépérissent dès que le sel leur est supprimé.

Revenons aux Alandais. Comme je l'ai dit plus haut, la guerre de 1808 les a faits sujets russes. Depuis cette époque, leur nombre a plus que doublé. De 12,000 il est monté à 25,000, population peu nombreuse toutefois, si l'on considère le vaste espace sur lequel elle est dispersée; aussi n'a-t-elle pas paru suffisante pour que l'on fît de l'archipel d'Aland un gouvernement séparé. L'archipel d'Aland relève du gouvernement d'Abo; il est régi par cette même constitution suédo-finnoise que les empereurs Alexandre et Nicolas ont successivement juré de respecter. Si parfois des modifications y sont introduites par suite des nouveaux besoins créés par la conquête, les Alandais en prennent peu de souci : attachés de cœur à la Suède, ils n'en sont pas moins les sujets soumis du tzar. Que leur importent, d'ailleurs, les fantaisies d'un maître politique? Ils sont trop en dehors de toute vie intellectuelle, de tout mouvement social pour qu'elles puissent les atteindre. Pourvu qu'on ne les trouble ni dans leur chasse, ni dans leur pêche, ni dans la culture de leurs terres, ni dans leurs travaux domestiques, ils sont contents; ils lisent sans doute, mais ce sont des livres de prières, c'est la Bible.

De tout ce qui agite si fort les autres peuples, ils ne savent rien. N'est-ce donc pas assez, pour occuper leur vie, que cette lutte incessante que je décrivais tout-à-l'heure contre un climat affreux et une nature de fer?

Tout en faisant ces dernières réflexions, je m'acheminais, en compagnie de M. de F... et entouré de nos hommes, vers les nouveaux détroits qui se trouvaient au-delà de Bergen.

Après trois heures de marche, nous arrivâmes au pied d'une montagne assez élevée, et couverte d'une neige profonde.

« — Messieurs, dit un de nos hommes, nous allons traverser cette montagne; après quoi nous trouverons un large détroit ouvert que nous passerons en bateau. »

« — Un détroit ouvert! » m'écriai-je étonné.

« — Oui, car de tous les détroits d'Aland, c'est celui qui gèle le dernier, et cette année l'hiver a été si doux que cela n'est pas encore fait. »

Nous commençâmes à monter, mais la neige était si épaisse, si épaisse, que nous n'avancions qu'à grand'-peine. Enfin je tombai dans un trou assez profond, d'où je ne pus sortir qu'en faisant déblayer la neige. On m'attacha alors autour du corps une longue corde que deux de nos hommes prirent chacun par un bout, s'attelant ainsi littéralement à ma personne. De cette manière, j'arrivai au sommet de la montagne. M. de F..., plus alerte que moi, m'y attendait déjà avec le reste de notre caravane.

« — Eh bien! dis-je en jetant les regards autour de moi, où est donc le détroit? »

« — Derrière cette autre montagne. »

En effet, une seconde montagne se dressait devant nous. Nous la traversâmes avec un peu moins de difficulté que la précédente ; et comme nous l'avaient annoncé les *rotkarlar*, nous nous trouvâmes sur les bords d'un détroit.

Mais comment le traverser ? Aucune barque devant nous ; et supposé qu'il en vînt une de l'autre bord, le moyen d'arriver jusqu'à elle ? Le débarcadère de glace presque flottante qui s'étendait fort avant dans l'eau vive, tiendrait-il bien sous nos pieds ? Tandis que nous cherchions à résoudre ce problème, nos hommes s'éloignèrent. Nous en profitâmes pour prendre un peu de repos. J'étais si fatigué que je m'assoupis au milieu de ce désert, appuyé contre un vieux tronc d'arbre déraciné. M. de F... me secoua vivement par le bras et me proposa de manger quelque chose. J'acceptai. Mais c'est en vain, cette fois, que nous ouvrîmes notre boîte à provisions ; elles étaient épuisées. Nous dûmes nous contenter d'un morceau de pain noir et d'un verre d'eau-de-vie empruntés à la besace de nos guides.

Tout-à-coup, dans la direction d'une petite colline qui s'élevait à environ cinq cents pas derrière nous, de grands cris se firent entendre. Nous nous retournâmes, et nous vîmes ces mêmes guides en déboucher tous ensemble, tirant après eux, au pas de course, une masse longue et noire, que nous reconnûmes bientôt pour être un bateau.

En un instant, nos effets y furent placés, et nous y fûmes installés nous-mêmes avec deux matelots et un pilote. Puis, réunissant toutes leurs forces, les *rotkarlar* nous lancèrent à la mer, à travers les glaces qui craquaient et s'abîmaient sur notre passage.

Nous naviguâmes pendant près de deux heures au milieu d'une eau aussi calme, aussi limpide que celle d'une baie. Le vent était si faible, que nos matelots, laissant dormir les voiles, ne nous faisaient avancer qu'à coups de rame. Mais voici que peu à peu ce vent prit de la force ; d'énormes glaçons vinrent flotter autour de nous. En certains endroits même ces glaçons étaient tellement rapprochés les uns des autres, qu'ils formaient comme une vaste digue que nous ne pouvions franchir qu'en la brisant. Vis-à-vis d'un village appelé Motsaga, où le courrier qui nous accompagnait devait prendre des lettres, notre position devint encore plus critique. Le rivage n'était qu'à trente pas ; il fallut lutter plus d'une heure avant d'y aborder. Plus tard, quand déjà la nuit tombait, la mer nous présenta d'autres phénomènes. Ce n'était point de la glace, c'était de la pâte, mais une pâte épaisse, dernière condition de l'eau avant d'être solidifiée par la gelée. Comment naviguer à travers un pareil milieu ? Nos gens demandèrent grâce. « Si nous continuons seulement une heure avec le froid qu'il fait, disaient-ils, nous serons pris infailliblement entre les glaces. » Nous tournâmes donc droit au rivage, et nous abordâmes près d'une ferme isolée où nous passâmes une nuit à peu près semblable aux précédentes, et d'où nous partîmes le lendemain, par un autre chemin, pour Kumlinge.

VI.

Ce fut pour nous une grande joie quand nous vîmes poindre les premières maisons de ce village. Nous étions

donc enfin sur la route directe qui mène de Stockholm à Abo, et nous pouvions congédier ces maudits exploiteurs qui nous tenaient depuis quatre à cinq jours dans leurs griffes. Nous le fîmes avec empressement ; et, comme Kumlinge n'avait rien qui pût nous retenir, nous formâmes immédiatement une nouvelle caravane et nous donnâmes le signal du départ.

Nos premiers pas furent alertes et joyeux. Nous foulions la terre ferme ; nos chevaux galopaient. Arrivés sur les glaces, notre élan grandit encore. C'est que ces glaces étaient anciennes ; on y marchait ferme et sûr. Mais tout-à-coup la physionomie de nos hommes se rembrunit ; à leurs gais propos succède un morne silence. — « Qu'avez-vous donc ? leur dis-je ; le chemin ne sera-t-il pas toujours aussi beau ? » Alors le chef de la troupe, nous montrant au loin devant nous une vaste surface blanche comme l'acier. — « Voyez-vous cette mer ! hier nous l'avons traversée en bateau ; la voilà gelée maintenant. Mais qui sait si cette glace d'un jour tiendra ? » — « Il faut en faire l'épreuve, répondis-je d'un ton résolu. »

Au bout de quelques minutes, nous arrivions sur la glace désignée, glace toute différente de celle que nous avions vue jusqu'alors. Comme elle s'était formée par un temps calme et qu'aucun orage n'avait encore passé sur elle, sa surface était aussi polie qu'un miroir. Pas le moindre pli n'en troublait l'harmonie, pas le moindre flocon de neige n'en ternissait l'éclat. Mais cette glace, si belle à voir, n'en était que plus dangereuse à traverser. Chaque coup de sonde en brisait la croûte et en faisait jaillir l'eau. Avant de nous engager plus avant, nous

nous arrêtâmes pour tenir conseil. Divers moyens furent suggérés.

Nous résolûmes de ne rien changer à notre manière habituelle de voyager. Nous redoublâmes seulement de circonspection et de prudence.

Nous voilà donc définitivement engagés sur cette glace née de la veille. Décrire les émotions qui nous agitaient serait impossible. Il fallait, je ne dirai pas marcher, mais traîner les pieds, tant la surface était glissante. Le moindre mouvement à droite ou à gauche pouvait causer une chute et ouvrir l'abîme. Et pourtant qu'il était difficile de conserver son aplomb! La glace ondulait comme une vague. Chaque coup lointain des sondeurs nous faisait tressaillir comme d'un frémissement électrique. Quatre fois, j'ai senti la glace fléchir sous mes pas. Et quand je mesurais ce vaste espace qui s'étendait autour de nous, quand je pensais qu'il pouvait suffire d'une seule secousse, d'un seul faux pas, peut-être, pour y déterminer une crevasse qui eût emporté, en une minute, la masse glacée tout entière ; oh! alors, je me prenais à regretter nos ennuis de Grisslehamn, notre tempête de la mer d'Aland, nos montagnes de neige, toutes les horreurs dont nous avions souffert jusqu'alors.

Quatre heures s'étaient déjà écoulées depuis que nous avions entrepris cet effrayant trajet. Nous n'étions plus qu'à deux cents pas du rivage.— « *Stop* ! » crièrent nos sondeurs ; et soudain tous nos hommes de s'arrêter ; puis de se diriger vers eux pour prendre part à leur besogne. C'est que la glace s'amollissait tellement de plus en plus, qu'avant de passer outre, il était nécessaire de l'explorer plus largement. Nous restâmes à les attendre

debout près de nos bagages, n'osant faire un mouvement, retenant presque notre haleine. Et la nuit commençait à tomber, le froid à piquer violemment.

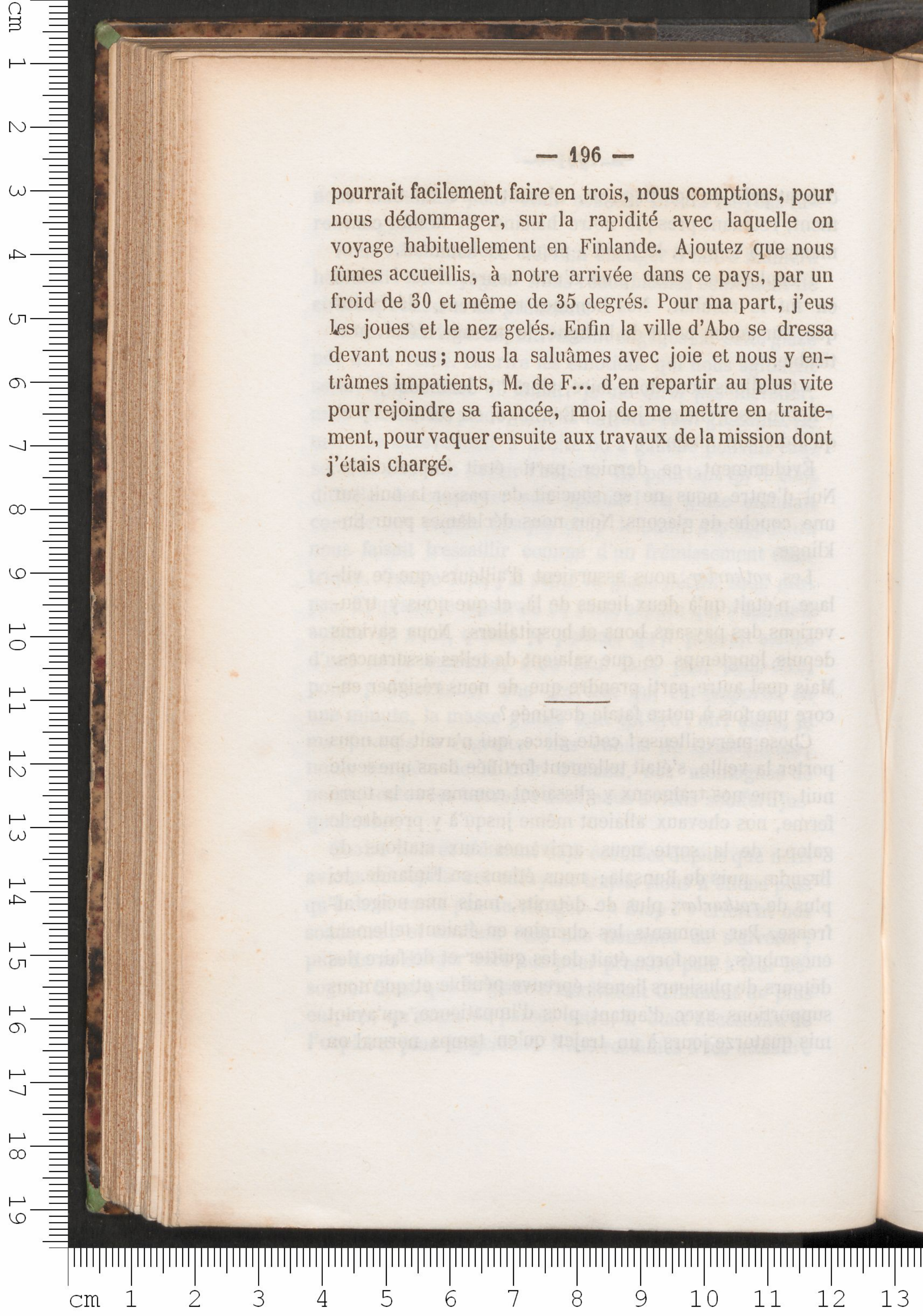
L'exploration dura plus d'une heure. Hélas! triste en fut le résultat. Nos hommes revinrent, déclarant que, sur aucun point de la ligne, le passage n'était praticable.

« Qu'allons-nous donc faire, alors? » demandai-je. — « Rebrousser chemin jusqu'à Enklinge, ou rester ici jusqu'à demain matin! »

Évidemment, ce dernier parti était impraticable. Nul d'entre nous ne se souciait de passer la nuit sur une couche de glaçons. Nous nous décidâmes pour Enklinge.

Les *rotkarlar* nous assuraient d'ailleurs que ce village n'était qu'à deux lieues de là, et que nous y trouverions des paysans bons et hospitaliers. Nous savions depuis longtemps ce que valaient de telles assurances. Mais quel autre parti prendre que de nous résigner encore une fois à notre fatale destinée?

Chose merveilleuse! cette glace, qui n'avait pu nous porter la veille, s'était tellement fortifiée dans une seule nuit, que nos traîneaux y glissaient comme sur la terre ferme, nos chevaux allaient même jusqu'à y prendre le galop; de la sorte nous arrivâmes aux stations de Brandæ, puis de Runsala; nous étions en Finlande. Ici plus de *rotkarlar*, plus de détroits, mais une neige affreuse. Par moments les chemins en étaient tellement encombrés, que force était de les quitter et de faire des détours de plusieurs lieues; épreuve pénible et que nous supportions avec d'autant plus d'impatience, qu'ayant mis quatorze jours à un trajet qu'en temps normal on



pourrait facilement faire en trois, nous comptions, pour nous dédommager, sur la rapidité avec laquelle on voyage habituellement en Finlande. Ajoutez que nous fûmes accueillis, à notre arrivée dans ce pays, par un froid de 30 et même de 35 degrés. Pour ma part, j'eus les joues et le nez gelés. Enfin la ville d'Abo se dressa devant nous ; nous la saluâmes avec joie et nous y entrâmes impatients, M. de F... d'en repartir au plus vite pour rejoindre sa fiancée, moi de me mettre en traitement, pour vaquer ensuite aux travaux de la mission dont j'étais chargé.

DE

LA CONDITION DES FEMMES

CHEZ LES ANCIENS SCANDINAVES

ET LES ANCIENS FINNOIS.

I.

Quand on considère les vieux âges de la Scandinavie, on y voit se dresser comme un spectre géant, brandissant son glaive, attaquant tous les hommes et écrasant sans pitié l'être faible qui hésite à lui sacrifier sa liberté ou son or. Pendant plus de mille ans, nulle autre voix n'y retentit que la voix des batailles; c'est en vain, ce semble, qu'on y chercherait ces sentiments plus doux, ce monde de beauté, d'amour et de grâce qui s'épanche autour de la femme et que son souffle fait fleurir.

Et, cependant, ne sont-ce pas les hommes venus de la Scandinavie, les Normands, qui les premiers ont planté en Europe le drapeau de la chevalerie?

Une telle révolution n'est point l'effet du hasard, il n'en faut point non plus chercher la cause dans les mœurs que les Normands trouvèrent en vigueur sur la terre de leur conquête; il faut remonter jusqu'à leur première patrie. En effet, on est frappé lorsqu'on jette

un regard derrière ces boucliers qui couvrent les guerriers scandinaves, d'y rencontrer une figure de femme resplendissante de liberté, un être faible, mais dont tous les droits sont déjà reconnus, lorsque dans les autres contrées du monde, ils sont encore voués à l'oubli ou au mépris.

Du reste, il faut bien distinguer ici ce qui appartient à la loi proprement dite de ce qui relève des mœurs. La loi, production des temps barbares, reflet de l'Orient, cette région du harem où les hommes du Nord avaient laissé leur berceau, la loi était oppressive, inexorable. Elle faisait de la femme une esclave, une *chose*, et non un être humain. Il n'en était pas ainsi des mœurs. Les mœurs corrigeaient la loi. On y sentait l'impression de cette grande nature du Nord, où tout respire la liberté et les pensées magnanimes. Aussi, la femme, courbée sous la main de fer du législateur, se relevait-elle sous le gantelet du chevalier ; esclave et vile aux yeux du code, elle revêtait, dans la sphère sociale, le titre de compagne sainte et respectée. Tout, jusqu'aux dogmes religieux, contribuait à établir dans les deux sexes cette égalité et cette harmonie que le christianisme devait consacrer plus tard irrévocablement.

C'est au Walhalla, c'est dans l'Olympe scandinave que la noblesse de la femme du Nord se produit d'abord sous ses titres les plus éclatants.

Là se rencontre *Frigg*, la grande Asynienne, la femme d'Odin, qui connaît tous les secrets de l'avenir et qui habite, autre Junon, son magnifique palais de Fensal ; *Freya*, la douce *Freya*, qui préside aux amours et qui se partage avec Odin les guerriers tombés sur les champs de bataille ; *Iduna*, la femme de Brage, dont les

pommes d'or communiquent aux dieux une jeunesse éternelle ; *Nanna*, qui pleura si amèrement la mort de Balder. On trouve chez toutes ces déesses, beauté, majesté, grâce et bonté réunies. Mais ceci ne constitue pas tout l'idéal de la femme scandinave. Elle possède encore une force héroïque et une admirable sagesse. De là, les valkyries, les nornes, les géantes, les valas, créations merveilleuses qui remplissent toute la mythologie scandinave et qui en forment le lien, de même qu'elles en provoquent le développement. Nous rencontrons aussi ces créations chez les Finnois ; mais ici l'idée de *force* et de *sagesse* prend un autre caractère. Tandis que les Scandinaves mettent la force au premier rang et en font dériver la sagesse, les Finnois, au contraire, font de la sagesse la source de la force. Mais en attribuant à ses déesses une force si puissante, une sagesse si remarquable, la mythologie scandinave ne les lance point à la façon d'Homère, dans le fracas des batailles. Les valkyries elles-mêmes, ces vierges guerrières qui chevauchent à travers la mêlée, ne frappent point les guerriers de leurs lances, elles choisissent seulement ceux qui sont dignes du Valhalla, et y conduisent leurs ombres. Il y a un trait de charmante délicatesse qui part certainement d'un autre principe que d'une inspiration barbare.

Cependant, il est des cas où la femme scandinave ne se contente pas toujours de ce rôle de médiatrice. Dans la bataille de Brâvalla, par exemple, les vierges Vebiorg et Ursina luttent contre Starkoder. Mais les sagas ne regardent point de tels exploits d'un œil favorable. La vierge guerrière était consacrée à Odin, elle ne pouvait se marier ; son amour portait malheur. Malheur aussi à ceux

pour lesquels elle faisait valoir la puissance de son bras! Voyez les géantes! Elles étaient sans doute les plus fortes de toutes les femmes, mais elles en étaient aussi les plus méchantes. La Sagesse, elle-même, sous la forme de magie, devenait pour elles un moyen de nuire. C'est *Gulveig,* la grande vala du Nordland, qui, la première, annonça dans ses prédictions funestes, la chute des Ases et le jour sanglant de *Ragnarôk* (la fin du monde); ce sont aussi deux sorcières de race géante, *Fenja* et *Menja* qui mirent fin à l'âge d'or des sagas, sous les premiers rois de la famille des Ynglinga. Sorties à l'âge de neuf ans des abîmes de la terre, où elles étaient nées et où elles avaient été élevées, elles s'étaient rendues à la cour du roi Fjalner, dans le Svithiod : là, elles s'exerçaient au combat, elles domptaient les ours, brisaient les boucliers, portaient des coups mortels et mettaient en déroute des armées entières. Le roi danois Frode les acheta ; mais elles l'enveloppèrent de leurs charmes ténébreux, et le malheureux roi périt sous le fer d'un pirate.

Cette sombre et mystérieuse puissance, à laquelle nulle force humaine ne peut résister, cette puissance que la mythologie scandinave met entre les mains de la femme, se manifestait tantôt comme une protection bienveillante, tantôt comme une menace fatale, tantôt comme une prédiction éclatante.

Vous voyez une *Fylgia* marcher comme un ange protecteur à côté de l'homme ; une *Vala*, avec son bonnet de peau d'agneau doublé de peau de chat, son bâton magique, son manteau bleu orné de pierreries, se livrer aux opérations du *seid*, et raconter l'avenir. Le démon des sagas, c'est la femme : inoffensive lorsqu'elle explique les songes, mais redoutable dans ses incantations

magiques. Souvent elle fait le malheur des héros : Drifra ensorcelle Vauland, Skjalf tue Agne; Harald Hârfager, ce guerrier si fameux dans le Nord, soupire de longs jours après la belle Snôfrid qui l'a rendu fou d'amour, etc.

Un être que les sagas se plaisent à revêtir tantôt de la majesté des déesses, tantôt de la force et de la beauté qui tuent ou qui charment, cet être était-il méprisé, avili, comme la femme des autres contrées du monde? — Le fort respecte ce qu'il craint.

La hauteur des sentiments, et non la force du bras, tels étaient donc les titres qui valaient aux vierges du Nord l'amour des héros, et les faisaient choisir pour compagnes. La fiancée scandinave n'est point cette faible créature qui soupire après son amant, et pleure son absence lorsqu'il va au loin faire la guerre ; c'est la belle Oihonna, qui, méprisant ces fils de roi qui languissent sans gloire dans leur palais, tourne toute sa passion vers le Viking, dont le nom et les exploits remplissent toutes les mers. « Quand verrai-je, s'écrie-t-elle, le nuage enflammé vomir enfin la tempête, quand te verrai-je, ô jeune homme de mes rêves, au milieu du fracas des batailles, des éclairs sanglants des glaives, montrer ce feu que j'ai allumé dans ton cœur? »

Les exploits et la bravoure passaient avant la jeunesse et la beauté. Ingeborg, fille d'un roi de Norvége, choisit le vieux mais célèbre roi Gotrek, de préférence au jeune roi Olof qui n'avait pas encore fait ses preuves; « car il est dangereux, dit la saga, d'acheter une espérance incertaine. » L'homme qui restait chez lui loin de toute périlleuse aventure était réputé indigne de s'asseoir auprès d'une noble fille. « L'ami des vierges doit

montrer sa bravoure dans les batailles, dit le Bjarkmal. » « Pourquoi, disait à Sturlang, Asa, la fille du jarl Ring, pourquoi prendrais-je pour époux un homme qui reste toujours dans sa maison occupé avec sa mère à des ouvrages domestiques. au lieu de se livrer aux travaux de la gloire et de la renommée ? »

Un noble sang était aussi singulièrement apprécié dans le Nord. Une fille de haut lignage n'y donnait pas volontiers sa main à un homme moins illustre qu'elle ; elle aspirait toujours aux plus hauts, aux plus considérables. N'y voit-on pas la fille d'un petit roi sans valeur, la belle Gyda, se refuser aux vœux du grand Harald avant qu'il ait réduit toute la Norvége en sa puissange ? Aslog déclare fièrement à Ragnar Lodbrok, lorsqu'il l'abandonne pour une fille de roi, qu'elle est elle-même de la race fameuse de Volsunga. Qui ne connaît la saga de Sigrid Storrâda, cette fille d'un homme noble, qui après avoir épousé en premières noces le roi de Suède Érik le Victorieux, en secondes noces le roi de Danemark Sven Tveskâgg, repoussa après leur mort l'alliance de deux des plus grands rois de la Norvége ? Il y avait plus d'une Sigrid Storrâda dans le Nord.

Cette fierté de sang avait aussi son côté tragique. Gunnar, le brave Islandais, ayant été surpris pendant la nuit par ses ennemis, se défendit longtemps avec son arc ; mais, la corde s'en étant rompue, il demanda, pour la remplacer, à Halgerda, sa femme, une boucle de ses cheveux. « Cela t'est-il bien nécessaire ? demanda celle-ci. — Il y va de ma vie ! — Eh bien, tant mieux ! je te rendrai ainsi le soufflet que tu m'as donné un jour. » Et Gunnar tomba victime de la vengeance de sa femme.

La vie des femmes du Nord avait quelque chose de mystérieux, et de saint, de même qu'une sorte de laisser-aller qui étonne. C'est ordinairement sur les bords d'un lac que s'élevaient les vieux châteaux des rois scandinaves. Là, au milieu de la salle principale, flamboyait le brasier dont la fumée s'échappait en légers nuages à travers les fentes du toit. Autour d'une table, les guerriers debout buvaient, tandis que le roi était assis sur le siége d'honneur et que les skaldes, la harpe à la main, chantaient les exploits de Rolf Kraké ou de tout autre héros. Où est la reine? Ne la cherchez point à l'étage supérieur où les filles tissent l'or et la soie. La reine est sur les bords d'une rivière à laver son linge; ou bien elle est occupée dans l'intérieur du château à fabriquer le *mjôd* (hydromel), ou à faire cuire le gibier pour la table du roi. Un trousseau de clés pend à sa ceinture; tous les domestiques sont attentifs à ses moindres signes. Mais voici qu'arrive un nouvel hôte, un brave viking, dont le nom est connu sur toutes les mers. Aussitôt la reine vient le recevoir; elle lui tend de sa propre main la coupe de bière écumante, et prend place à ses côtés pendant le repas. C'est la femme, en effet, qui fait le plus bel ornement des festins des hommes du Nord; elle boit avec eux à la même coupe; et le dirai-je? elle ne se contente pas d'en effleurer les bords, elle la vide bravement, et répond à tous les toasts.

Aux repas succédaient les jeux; la reine et les princesses y présidaient et enflammaient par leurs éloges l'ardeur des jeunes guerriers qui y prenaient part. N'est-ce pas là l'aurore de la chevalerie, le prélude de ces tournois splendides et galants, où la reine de la beauté,

du haut de son trône, distribue les prix aux vainqueurs? Les cours des rois du Nord étaient célèbres au moyen-âge par leurs aventures d'amour, et l'on sait que la jalousie y ensanglantait souvent les jeux chevalesques. Comme on demandait à l'Islandais Rutr, si la fille de son frère, Halgerda, était belle : « Trop belle, répondit-il, elle fera certainement le malheur de beaucoup d'hommes. » Cette prophétie se réalisa. Mariée trois fois, Halgerda causa la mort de tous ses maris; c'est la même que nous avons vue refuser une boucle de ses cheveux pour sauver la vie du brave guerrier dont elle était la femme.

J'ai dit plus haut que la loi scandinave était loin de reconnaître à la femme les mêmes droits, le même rang d'égalité qu'elle tenait des mœurs.

Devant la loi, la femme du Nord n'était pas libre; elle ne pouvait disposer de sa main à son gré; il fallait l'obtenir de son père ou, à son défaut, de ses plus proches parents. « Crois-tu donc que je prenne souci de ta fierté? » disait souvent à sa fille le père de Halgerda, lorsqu'elle repoussait l'alliance de Thorwald, sous prétexte qu'il n'était pas assez illustre. Le père avait droit de vie et de mort sur tous ses enfants; il pouvait également châtier, répudier, il pouvait même *tuer* sa femme; la loi l'y autorisait sous la seule condition qu'il prouverait le crime qui avait armé son bras contre elle, par le serment de douze hommes. Cependant de tels faits se produisaient rarement; les mœurs parlaient plus haut que la loi. Une femme maltraitée par son mari trouvait toujours un refuge et des défenseurs dans sa propre famille. Du reste, certaines dispositions de l'ancien code matrimonial montrent que la loi, elle-même,

se départait quelquefois de ses tyranniques rigueurs. Ainsi, par exemple, tout prétendant à la main d'une jeune fille, qui ne l'enlevait pas violemment de la maison paternelle, était tenu de l'acheter ou du moins de donner en échange de sa main un présent. Ce présent s'appelait *Mundr;* la femme devait le restituer à son mari s'il lui arrivait d'être répudiée. Atle donna à sa fiancée Gadrun de riches parures, trente esclaves, sept belles jeunes filles et beaucoup d'or. Wisbur donna à Aud un collier d'or et trois vastes domaines. Le moindre prix pour une femme était de douze deniers de cuivre; c'était encore assez cher comparativement à nos temps modernes, où la femme se donne pour rien, ou même achète son mari avec sa propre dot. Encore aujourd'hui, on trouve dans le Nord le présent du lendemain *hindra-dagsgaf*, que l'époux donne à sa nouvelle épouse le lendemain de ses noces; il y a aussi les présents de famille, *hemgaf*, que la jeune mariée reçoit de son père, de sa mère et de ses autres parents. Tous ces dons formaient la propriété de la femme; elle avait le droit de les reprendre lorsque son mari mourait ou la chassait sans motif du domicile conjugal.

Ainsi donc, dans les temps païens, la femme scandinave, asservie et sans défense devant la loi, était libre par la force des mœurs, par son grand cœur, par le respect et par l'amour de l'homme. Tel était le génie de l'homme du Nord, qu'il écrasait ou repoussait sans pitié toute faiblesse. Point d'autre alternative donc pour la femme si elle voulait échapper à l'asservissement, que d'opposer sa fierté à la fierté de l'homme, son courage et sa hauteur d'âme au courage et à la hauteur d'âme de l'homme. Et cela suffisait pour établir entre les deux

sexes une égalité réelle ; le bras du fort s'engourdissait à l'éclat de deux beaux yeux, la sagesse enchaînait la violence ; et le Scandinave, si redoutable dans les combats, se trouvait sans force devant la beauté. Arndt, dans sa belle description de la Suède, fait remarquer cette propriété du génie national, que partout où le contraste entre la lumière et les ténèbres est plus tranché, les choses splendides de la vie et de la nature, depuis les exploits des héros jusqu'au bijou d'or et à l'étincelle du foyer d'hiver, charment plus particulièrement et plus irrésistiblement. Voilà pourquoi l'homme du Nord ornait ses armes de ciselures d'or ; pourquoi les reines et les belles jeunes filles portaient des parures au cou, aux bras, sur la poitrine : des anneaux, des chaînes, des ceintures, des bandeaux brodés. L'amour de la parure les possédait tellement que, lorsque l'Islandais Ostif promit la main de sa fille, la belle Gudrun, à Thorwald Haldorson, il stipula formellement que Thorwald devrait habiller et parer sa femme si richement, qu'aucune autre d'égale naissance et de même rang, ne pût rivaliser avec elle.

II.

Je quitte maintenant ce glorieux peuple scandinave, ce monde d'exploits et de bravoure pour entrer dans un pays plus paisible, pour m'occuper d'un peuple moins superbe, sans doute, mais non moins riche en sentiment et en poésie ; je veux parler de la Finlande et des Finnois.

Il fut un temps où il n'était pas besoin de passer la

mer pour aller de Suède en Finlande. Alors la Finlande s'étendait fort avant dans la Suède, et embrassait toute cette région supérieure du golfe de Bothnie que l'on appelait *Quenlande*. Ce nom, qui dérive du finnois *Kainu* (plaine basse), a donné lieu chez plusieurs anciens auteurs à une singulière méprise. Ils ont fait de la *Quenlande* une terre d'amazones, abusés, sans doute, par le sens des radicaux germaniques ou scandinaves *Quenland* (terre de femmes), qu'ils introduisaient à tort dans le nom de ce pays.

Non, ce n'est point vers la gloire des combats, ni vers l'éclat des armes qu'inclinait le génie de la femme finnoise. Elle préférait à une carrière bruyante la vie paisible et silencieuse de sa *tupa* (maison). Là, enveloppée d'une douce mélancolie, elle chantait sa demeure chérie, ses lacs limpides, ses tristes bruyères, un convive attendu, une tendre mère, une sœur aimée, un amant éloigné qui ne revenait pas. C'était là tout son univers, tout le but de sa vie, tout le désir de son âme; elle n'aspirait à rien au-delà. Et si vous pénétrez sous ce toit couronné de fumée où le sapin flamboie nuit et jour sur la dalle de granit, vous y verrez une femme gouvernant en souveraine son petit royaume, honorée et respectée comme maîtresse de maison ; comme épouse, hautement estimée, rarement maltraitée, jamais répudiée; comme fille, soumise à la volonté de son père, aux prières de sa mère, mais en même temps écoutant la voix de son propre cœur, qui souvent parle une autre langue.

D'innombrables témoignages puisés dans les poésies populaires m'autorisent à représenter ainsi la condition

de la femme finnoise, dans les temps même les plus anciens, quoique quelques écrivains considérables s'appuyant sur l'exemple de cette demi-barbarie qui règne encore aujourd'hui chez certains rameaux de la race finnoise, nous montrent cette même femme méprisée, chargée des travaux les plus ingrats, et passant sa vie dans toutes les tristesses et les outrages de la servitude. Sans doute, il a été un temps chez les Finnois, comme chez tous les autres peuples, où la faiblesse, privée de toute protection, se courbait devant la force. Mais ce temps s'est effacé du souvenir. On trouve peu de proverbes dans la langue finnoise qui ne nomment la femme avec respect ; qui lui rappellent une époque de malheur. Les *runas* sont également fort rares. Tels sont, par exemple, ces vieux chants appelés *jauho-runot* (chant du moulin), dans lesquels, de temps en temps une jeune fille ou une pauvre veuve déplore la rude destinée qui l'oblige à broyer le grain dans un mortier avec un lourd pilon de pierre ; tels sont aussi quelques chants du *Kalevala* (1), entre autres celui où la mère de la vierge de Pohjola, faisant ses adieux à sa fille nouvellement mariée, conseille à son gendre de s'abstenir à l'égard de sa femme de corrections trop sévères.

« Époux, mon bon frère, ne montre point à notre colombe le chemin qu'elle doit suivre avec le fouet de l'esclave ; ne la fais point gémir sous la verge ou la lanière, ne lui arrache point des pleurs avec la corde qui sert de bride à ton cheval ; considère que c'est une jeune fille, que c'est un jeune cœur. Instruis-la sous

(1) Épopée nationale des Finnois.

ton toit, la porte close ; la première année par la parole, la seconde par le signe des yeux, la troisième en lui pressant légèrement le pied.

» Si elle résiste à tes leçons, si elle ne t'obéit point, prends un jonc, une branche de carex, et châtie-la avec une verge enveloppée de laine.

» Si elle résiste encore, si elle ne t'obéit point, coupe un rameau dans le bois, une branche de bouleau dans la vallée, et cache-la sous tes vêtements, afin que personne ne la voie ; frotte-lui les épaules, assouplis-lui le dos ; mais ne la frappe ni sur les yeux, ni sur les oreilles ; car le frère pourrait demander, le beau-père pourrait penser : Est-ce le loup qui l'a déchirée ? est-ce l'ours qui l'a mordue ? »

J'ai cité ces paroles ; car elles peignent avec un véritable charme la transition de cet état sauvage où la femme était soumise à toutes les brutalités de l'homme, à cet état plus civilisé où ses droits naturels et la puissance de l'amour commencent à être reconnus. Sans doute, il y a encore un reste de l'esclavage de la femme dans ce genre de correction que la belle-mère permet à son gendre ; mais le *Kalevala* ne nous dit point que ces corrections fussent réellement appliquées ; tout, au contraire, nous porte à croire que l'esprit général des mœurs les proscrivait absolument. Ainsi, lorsque la vierge de Pohjola pleure et soupire dans le traîneau de son époux, qui l'emmène au domicile conjugal : « Ne pleure point, pauvre jeune fille, lui dit celui-ci, parce que tu vas dans la maison de ton fiancé, car tu y mangeras de la chair sans couteau, tu y boiras de la bière sans coupe. » Idiotisme finnois, qui signifie : « Tu

vivras dans l'abondance, tous tes vœux seront comblés. »

A cette époque primitive et ténébreuse, effacée depuis longtemps de la mémoire comme des chants historiques, appartenait aussi la coutume d'épouser plusieurs femmes, d'enlever sa fiancée ou de l'acheter. Cependant, la preuve que la polygamie ait été en vigueur chez les anciens Finnois ne me paraît résulter qu'imparfaitement des documents traditionnels; tout, au contraire, semble y parler en faveur de la monogamie, *Yksi sinnaimisuus;* ce qui fait croire que, si le peuple finnois reçut originairement de l'Orient l'usage de la multiplicité des femmes, la moralité de son caractère ne tarda pas à le lui faire abroger. Ici les exceptions sont trop rares pour songer à en tenir compte.

De même que les Scandinaves, les anciens Finnois, du moins dans certaines tribus, enlevaient aussi parfois les jeunes filles dont ils voulaient faire leurs femmes. Ceci tenait à un article de leur code matrimonial, qui proscrivait toute union entre individus d'une même tribu. Or, comme les tribus étaient habituellement en guerre, il était difficile, on le conçoit, que les mariages s'accomplissent sans violence. Un tel usage se rencontrait principalement chez les Samoiëdes et les Tatars. Quant au *rapt* proprement dit, il semble de tout temps avoir été odieux aux Finnois. Il existe, à ce sujet, dans la collection des chants lyriques appelée *Kanteletar*, un poème assez significatif : — Kullervo, fils de Kaleva, homme arrogant et libertin, traversant à cheval les bois de *Uâinâlâ,* y rencontra une troupe de jeunes filles qui se livraient à la danse ; il s'empara de la plus belle et l'emporta avec lui dans les déserts. La

mère de la jeune fille ayant appris cet enlèvement, et entendant de loin les cris de la victime, implora la vengeance de l'être suprême. Aussitôt, Ukko, le père tout-puissant, exauçant ses prières, tua le ravisseur avec ses flèches d'airain. — Ce qui donne encore à cette légende une plus grande valeur dans la question que je traite, c'est que le personnage de Kullervo, au sujet duquel il existe plusieurs variantes et qui forme à lui seul tout un cycle dans les chants traditionnels de la Finlande, est aux yeux du peuple finnois l'assemblage de tous les forfaits, l'idéal du crime ; il n'accomplit aucune action qui ne soit mauvaise et honteuse. En en faisant un ravisseur, la *runa* exprime donc de la manière la plus énergique sa façon de penser à l'égard de l'immoralité du *rapt*.

De tous ces vieux usages, celui d'*acheter* sa femme est le seul qui ait laissé des traces réelles et positives dans les traditions finnoises. Si haut que l'on remonte dans ces traditions, c'est-à-dire jusqu'au douzième, dixième, et même jusqu'au huitième siècle, on le trouve en vigueur, mais toujours s'affaiblissant à mesure que l'on descend vers les époques plus modernes. Ce serait un curieux tableau à dérouler ici, que celui de toutes les tribus de la race finnoise étudiées dans cet élément si capital de la vie sociale, le mariage. On y verrait comment une des plus grandes races qui fût au monde s'est modifiée peu à peu en se ramifiant, tout en conservant cependant son génie primitif et originel, suivant les localités et les climats où elle s'est fixée, les peuples étrangers avec lesquels elle a été en contact, le caractère des relations qu'elle a engagées avec ces peuples. Il y aurait là plus d'un principe de solution

pour ce qu'on appelle la philosophie de l'histoire ; j'y reviendrai plus tard.

Je dirai donc sommairement que l'achat des femmes a régné sans exception chez toutes les tribus de la race finnoise. Et ici, il ne s'agit point d'un marché qui s'accomplissait, comme chez les Scandinaves, au moyen de quelques présents donnés aux parents des jeunes filles ; il s'agit d'un marché sérieux, où la femme avait réellement une valeur vénale, et où elle était acquise à prix d'argent ou de denrées. Les Tschérémisses appelaient ce prix *Olon*, les Tatars et les Morduins *Kalym ;* les Wotiaks *Jerdun*. Il est à remarquer que, chez ces derniers peuples, la coutume d'acheter sa femme est encore assez ordinaire ; le christianisme lui-même n'a pu réussir à la déraciner complétement. Les Syriènes suivent en tout point, sous le rapport du mariage, les usages des Wotiaks. Il en est de même des Tschouvaches, chez lesquels le prix de la fiancée s'appelait *Golon oksi.* Même observation touchant les Vogules, les Ostiaks, les Samoiëdes, les Lapons, etc. Les Ostiaks, entre tous, apportaient dans l'étrange trafic dont je parle, un esprit singulièrement *marchandeur* et tracassier.

Quant aux Finnois proprement dits, il est particulièment prouvé par les documents les plus nombreux, qu'ils achetaient leurs femmes. Un fragment d'un vieux poème qui se trouve dans le *Kanteletar* représente une jeune fille demandant ce que son père avait fait dans sa maison : « Il a vendu sa fille, » lui répond son époux. *Myâskendeli tyttâriâ.* — « A qui l'a-t-il vendue ? » poursuit la jeune fille, *kellen myôtihin minua ?* — « A moi, » répond encore l'époux, *sinâ myôtihin minullei.* Alors la jeune fille s'informe du prix qu'il a donné ; celui-ci

énumère toutes les richesses qu'il a distribuées à son père, à sa mère, à ses frères, à ses sœurs, etc. « Ah ! s'écrie la jeune fille, c'est bien peu pour un objet si précieux, pour une aussi belle vierge : *wâhempâs hywastâ annoit, pikkurnisten kunnihista.* » Le *Kalevala,* cette grande épopée des Finnois, est rempli de témoignages semblables. On en rencontre aussi une foule dans les proverbes et dans les autres collections des *runas* nationales. L'expression *kihla*, qui désigne aujourd'hui chez les Finnois la cérémonie des noces, n'est-elle pas la même que l'expression *kalym*, qui, comme nous l'avons dit plus haut, désignait chez les Tatars et les Morduins le prix de l'épouse achetée ?

Mais peu à peu ce commerce barbare se transforme ; le mariage se présente dans toute sa dignité. Dès les temps les plus reculés, nous voyons les vierges finnoises même après qu'elles ont été achetées, ne consentir à suivre leur époux qu'après l'avoir soumis aux plus rudes épreuves ; nous les voyons aussi, quelquefois, faire prévaloir leur volonté propre sur la décision de leur famille. Dans le *Kalevala*, la jeune sœur de Joukahainen aime mieux se précipiter au fond de la mer que de donner sa main au vieillard qu'on veut lui imposer pour époux. Enfin, dans un chant des plus remarquables du *Kanteletar* appelé *Elinan surma*, le noble chevalier Kurk entrant audacieusement dans la maison d'Elina, et demandant : « Y a-t-il ici des vierges qu'on puisse acheter ? y a-t-il une jeune fille qui me soit destinée ? » On lui répond : « On ne met point aux jeunes filles la bride sur le cou, on ne les vend point sur le marché ; ceci est bon pour les chevaux. » — Et le chevalier Kurk, comprenant par là que la vierge de la maison d'Elina ne

serait accordée qu'à une poursuite honorable, prit des manières plus courtoises et l'obtint pour épouse. Cette légende assez claire rend tout commentaire superflu.

Pour bien comprendre jusqu'à quel point la femme était honorée et respectée chez les Finnois, il suffit de se rappeler que, pour eux, tout consistait dans la *famille*. C'était là le centre de leur bonheur, c'était là leur univers. La destinée ne leur permit point de constituer à eux seuls un État politique, de se donner des lois et des souverains. Ils habitaient des villages épars et formaient de petites sociétés ; ce n'est que lorsqu'ils étaient menacés par la violence étrangère qu'ils se réunissaient pour l'attaque ou pour la défense. Ainsi donc, ils tournaient toutes leurs pensées vers la vie d'intérieur, la vie de famille, et cette vie les rendait heureux. Mais la femme n'est-elle pas le cœur de la famille, comme l'homme en est la tête et le bras? C'est pourquoi elle était dans sa maison comme une reine dans son royaume.

Magnifiques étaient les cérémonies par lesquelles une jeune fille était élevée à la dignité de maîtresse de maison. C'étaient alors des chants sans fin, de longs discours, des repas splendides ; et, lorsque la nouvelle mariée était définitivement installée, elle devenait l'objet du plus haut respect ; son nom brillait avant tous les autres dans les chants poétiques ; elle régnait en souveraine sur tous les emplois et sur tous les serviteurs de sa maison ; souvent même son mari lui demandait des conseils ; et lorsque, dans les labeurs de la maternité, elle avait déjà fourni une longue carrière, elle trouvait dans l'amour et dans la soumission de ses enfants une douce récompense de sa tendresse. Rien n'égale en énergie le langage des *runas* finnoises lors-

qu'elles flétrissent le meurtre commis sur une mère de famille ; elles comparent ce crime aux plus odieux forfaits. Le héros Lemmikainen, brave jusqu'à la témérité, sort vainqueur de tous les dangers tant qu'il reste fidèle à la voix de sa mère ; mais dès qu'il cesse de l'écouter, le malheur fond impitoyablement sur sa tête. « Malheur à toi, lui dit un de ses ennemis, malheur à toi, joyeux fils de Lempi, car tu as trompé ta mère, car tu t'es joué de ta vieille mère. » Les *runas* sont remplies de traits de ce caractère. N'y voit-on pas aussi les *Tietâjâ* (magiciens) dans les conjurations qu'ils font pour guérir les malades, menacer la maladie, pour l'obliger à s'enfuir, d'invoquer contre elle la puissance de *sa mère?*

La femme finnoise, comme la femme scandinave, remontait par son origine jusqu'aux déesses, lesquelles s'honoraient du titre d'*Ementâ* mère de famille. Ces déesses n'étaient ni des reines, ni des guerrières. Elles ne représentaient point la majesté, mais la bonté, l'amour, et en général la force élémentaire et féconde. Suivant les *runas*, la nature elle-même est une mère, *Luonon Ementâ*, et ses filles, *Luonnotaret*, les puissances créatrices. Viennent ensuite la déesse ou l'hôtesse des bois *Mimmerki*, qui habite un palais d'étain aux fenêtres d'or; la souveraine de l'onde *Wellamo*, qui peigne ses cheveux avec un peigne d'or, une brosse d'argent, et qui élève au-dessus des vagues sa tête couronnée d'une écharpe bleue, tandis que ses filles habitent au sein d'un rocher fermé de cent serrures, au milieu d'innombrables richesses. La jeune déesse de l'air est assise sur un brillant nuage d'été, berçant une étincelle dans un berceau d'or, suspendu au ciel par des cordes d'argent.

Ces derniers traits expriment de la manière la plus gracieuse tout ce luxe de poésie, dont les *runas* finnoises se plaisent à entourer la femme; mais ceci ne s'applique pas seulement à la femme mythologique. Entrez dans l'habitation des vierges mortelles, ouvrez ces vastes coffres *(attia)* qui contiennent leurs richesses, vous y voyez des ceintures d'or, des robes bleues, des bijoux d'argent, des rubans rouges, des parures de toutes sortes.

De même que, par l'effet des croyances populaires, les Scandinaves mêlaient volontiers dans la nature de la femme les contrastes les plus étranges, ainsi les Finnois ne craignaient pas d'assombrir les images brillantes sous lesquelles ils nous la dépeignaient tout-à-l'heure par les couleurs les plus odieuses. A l'extrémité du nord, dans le creux d'une montagne de cuivre, profond de neuf brasses, habitaient, sous la forme de femmes, toutes les maladies de la terre; c'est de là qu'elles sortaient pour désoler les mortels, et c'est là que les repoussaient les conjurations des *Tietâjâ*. Quoi de plus sombre, de plus effrayant que la magie des Finnois! Elle cachait le soleil et la lune sous des rochers, elle plongeait le monde dans les ténèbres, bravait tout ce qu'il y avait de saint et de sacré, brisait la force des héros les plus intrépides. Or, cette magie était exercée par une femme, par *Louhi*, la vieille *aux dents clair-semées* de Pohjola, comme l'appellent énergiquement les *runas*. Louhi joue dans la mythologie finnoise le même rôle lugubre que la sorcière *Huld* dans la mythologie scandinave. Ce dernier point nous fait encore apercevoir quelques traits de comparaison entre la femme scandinave et la femme finnoise.

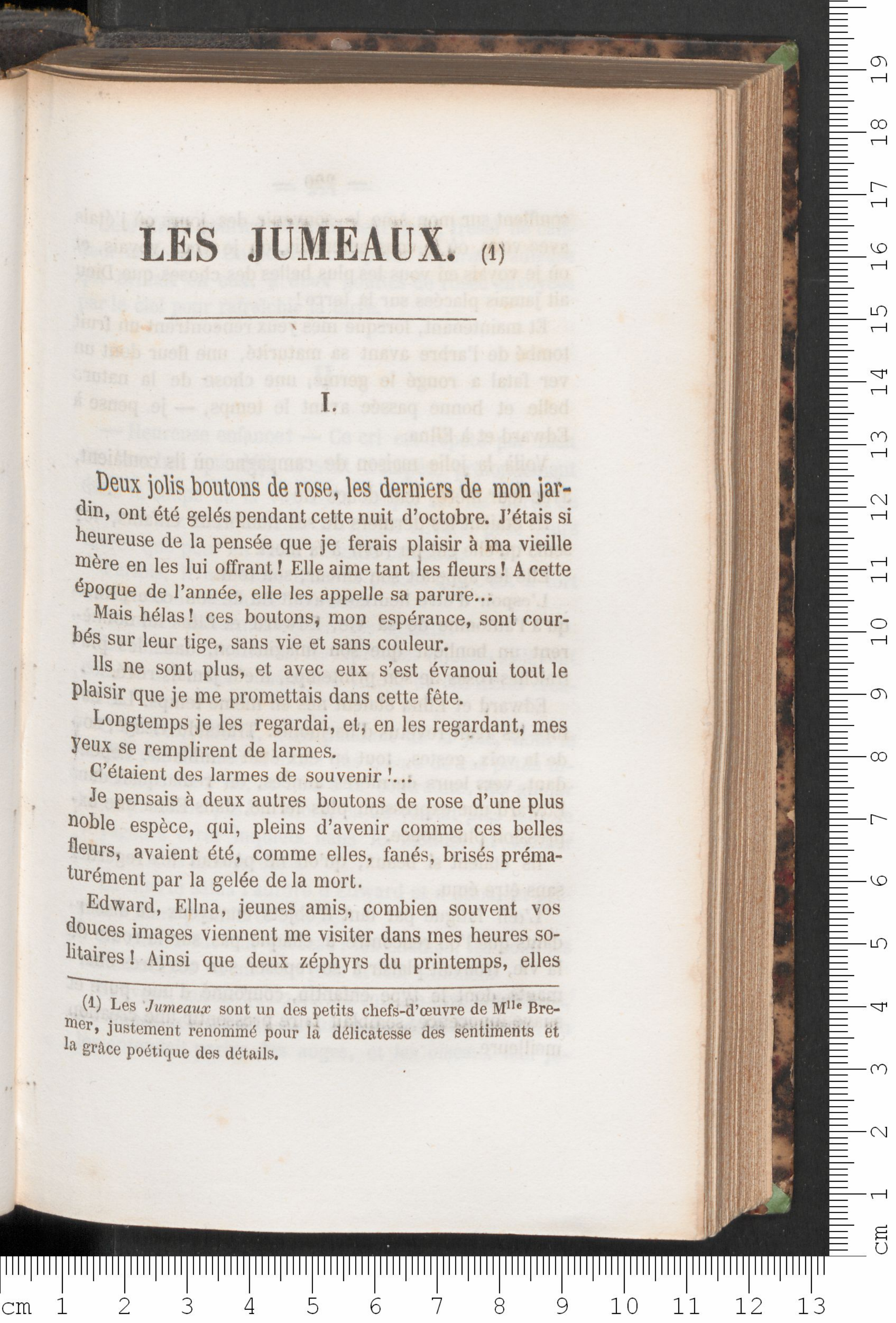
En Suède, comme en Finlande, la femme a recou-

vré depuis mille ans toute sa liberté. Fille, elle servait de but et d'appât aux exploits des guerriers; femme, elle était le conseil de l'homme; mère et maîtresse de maison, un objet de respect et de considération. Opprimée par la violence, elle était vengée par l'amour, dont le souffle avait pénétré et adouci les mœurs. Elle était à la fois la plus belle et la plus horrible des créatures, la plus aimée et la plus redoutée ; les déesses de la grâce et de la beauté, comme celles de la laideur et de la méchanceté, se manifestaient sous ses traits.

Ces caractères généraux appartiennent à la fois à la femme scandinave et à la femme finnoise : Voyons les différences : Des deux côtés, la femme est l'expression la plus fidèle, la plus délicate du génie national. Ce génie, chez les Scandinaves, se produit dans l'organisation de l'État ; chez les Finnois, dans les soins de la famille. Pour parler plus simplement : tout ce qu'était la gloire aux yeux de ces fiers Normands voués aux exploits du dehors, l'amour l'était pour ces Finnois sensibles et réfléchis, appliqués à la vie d'intérieur. Les uns plaçaient en avant la force, les autres la sagesse; les uns chantaient des chants splendides et superbes, les autres des chants mélancoliques et tendres ; ceux-là se servaient du glaive, ceux-ci le forgeaient ; ceux-là conquéraient la moitié de l'Europe, ceux-ci perdaient leur propre pays. La femme scandinave voulait dominer et être admirée ; née pour le trône, comme Aslôg, elle faisait éclater son orgueil, même sous les vêtements de la pauvreté, et, lorsqu'elle aimait, elle n'aimait pas tant le héros lui-même que la gloire dont il resplendissait. Il n'en était pas ainsi de la femme finnoise ; son ambition ne s'élevait pas plus haut que le siége de la mère de

famille. Née pour être bonne épouse et bonne mère, elle ne savait, comme la sœur de Joukainen, que répondre par ses larmes à l'homme qui lui demandait le sacrifice du bonheur de sa vie ; et, lorsqu'elle aimait, c'était par un besoin de son cœur, et sans motifs étrangers à l'objet aimé. Répudiée, la femme scandinave s'indignait et se vengeait cruellement ; la femme finnoise se soumettait à son destin, et cachait dans un chant langoureux les douleurs de son cœur brisé.

Ainsi donc, dans ces âges si reculés, dans ces âges de fer et de ténèbres, nous voyons briller ces deux types de femmes comme deux formes lumineuses, comme deux témoins vivants de la puissance, de la douceur et de la beauté. Regardons en arrière, contemplons ces tertres funèbres oubliés, ces tombes inconnues qui recouvrent la cendre de ces vieux Scandinaves et de ces vieux Finnois, dont le sang et les larmes ont inondé la terre que leurs descendants habitent aujourd'hui. Là grondent encore le bruit des batailles, le fracas des ruines, les plaintes de l'oppression et du malheur ; mais là aussi s'éveille un souvenir de douce paix, de jours sereins, de sentiments de volupté et de bonheur. Quelle est la cause de ce contraste ? Regardez de plus près, et vous verrez que tous ces rayons consolateurs partent d'un seul et unique foyer, d'un foyer riche et inépuisable, du cœur même de la femme.



LES JUMEAUX. (1)

I.

Deux jolis boutons de rose, les derniers de mon jardin, ont été gelés pendant cette nuit d'octobre. J'étais si heureuse de la pensée que je ferais plaisir à ma vieille mère en les lui offrant ! Elle aime tant les fleurs ! A cette époque de l'année, elle les appelle sa parure...

Mais hélas ! ces boutons, mon espérance, sont courbés sur leur tige, sans vie et sans couleur.

Ils ne sont plus, et avec eux s'est évanoui tout le plaisir que je me promettais dans cette fête.

Longtemps je les regardai, et, en les regardant, mes yeux se remplirent de larmes.

C'étaient des larmes de souvenir !...

Je pensais à deux autres boutons de rose d'une plus noble espèce, qui, pleins d'avenir comme ces belles fleurs, avaient été, comme elles, fanés, brisés prématurément par la gelée de la mort.

Edward, Ellna, jeunes amis, combien souvent vos douces images viennent me visiter dans mes heures solitaires ! Ainsi que deux zéphyrs du printemps, elles

(1) Les *Jumeaux* sont un des petits chefs-d'œuvre de Mlle Bremer, justement renommé pour la délicatesse des sentiments et la grâce poétique des détails.

soufflent sur mon âme le souvenir des jours où j'étais avec vous, où je vous entendais, où je vous voyais, et où je voyais en vous les plus belles des choses que Dieu ait jamais placées sur la terre !

Et maintenant, lorsque mes yeux rencontrent un fruit tombé de l'arbre avant sa maturité, une fleur dont un ver fatal a rongé le germe, une chose de la nature belle et bonne passée avant le temps, — je pense à Edward et à Ellna.

Voilà la jolie maison de campagne où ils coulaient, avec leur mère, leur douce vie !

Ils étaient les derniers de ses nombreux enfants, les seuls qu'elle eût pu ravir à la mort.

Elle les appelait son amour, son tout.

L'espoir d'être heureuse avait fui de son cœur, lorsqu'à l'automne de sa vie, Edward et Ellna lui donnèrent un bonheur que son imagination, dans les plus fraîches roses de son printemps, n'eût jamais rêvé.

Edward et Ellna étaient nés en même temps. La nature les avait revêtus d'harmonie. Traits du visage, son de la voix, gestes, tout en eux était semblable. Cependant, vers leurs dernières années, on remarquait dans Edward une expression plus ferme, dans Ellna une expression plus douce.

Ils étaient si beaux, qu'on ne pouvait les regarder sans être ému.

L'œil fatigué par tant d'objets ennuyeux et discordants que l'on rencontre à chaque pas sur la route de la vie, trouvait plaisir à se reposer sur ces êtres charmants, dont le type enfantin, couronné d'une pure et suave innocence, semblait faire pressentir une création meilleure.

Leur frais sourire reflétait leur âme, trésor de candeur et de joie. On pouvait comparer la pureté radieuse qui brillait en eux, à deux gouttes de rosée envoyées par le ciel pour rafraîchir la terre.

II.

— Heureuse enfance ! — Ce cri est répété par bien des bouches qui déjà se sont trempées profondément dans la coupe de la vie, cette coupe, sur les bords de laquelle ces deux enfants n'avaient encore posé leurs lèvres que pour en sucer l'écume brillante.

Parfois, il me vient dans la pensée que c'est à tort qu'on estime l'enfance heureuse.

Combien de larmes versent les enfants !

La contrainte violente, les reproches injustes s'élèvent comme des orties vénéneuses autour de ces frêles créatures.

O liberté, liberté, vent puissant de la joie, dont le souffle pur féconde et dilate les cœurs de ces petits innocents, c'est à toi, et non à la contrainte, de guider leurs premiers pas !... Alors, on ne verrait plus tant de voyageurs errer inquiets dans le monde, et tomber abattus sous leur fardeau.

La liberté salua l'aurore d'Edward et d'Elina, et présida à leurs premières années.

La nature fut leur berceau ; les champs, les bois, les verts bocages virent leurs jeux et leur sommeil.

Souvent, tandis qu'ils dormaient, les bras entrelacés, à l'ombre des arbres, sur un banc de frais gazon, on les entendait parler des anges, et les oiseaux leur je-

taient, en volant au-dessus d'eux, une partie des feuilles embaumées qu'ils portaient à leurs nids...

Tous ceux qui les connaissaient disaient qu'ils étaient sans rivaux : et plusieurs se demandaient dans un pieux transport si véritablement ces enfants étaient comme les autres mortels.

Autour de leurs fronts immaculés flottaient les boucles légères de leur brune chevelure ; leurs yeux brillaient d'un éclat enchanteur. Le gai sourire de l'enfance entr'ouvrait leurs jolies lèvres, et formait dans leurs joues rosées ces petites fossettes que, je ne sais pourquoi, nous aimions tant à embrasser.

Tout leur être était si beau, leurs mains surtout, que je vis un jour un sculpteur s'arrêter devant eux, et les contempler avec extase. Un vieux jardinier, dont on n'avait jamais célébré ni la politesse, ni les bonnes manières, avait toujours soin de prendre des gants lorsqu'il conduisait la petite Ellna au jardin, et qu'il lui remplissait de ses plus belles fleurs son tablier de mousseline.

Habitués à être admirés, sans savoir pourquoi, Edward et Ellna allaient volontiers au-devant de tous ceux qui désiraient les voir, et recevaient en souriant leurs louanges et leurs caresses.

— Nous sommes si beaux ! disaient-ils dans la simplicité de leur âme, qui ignorait ce que c'est que la beauté, et pourquoi le monde y attache tant d'avantage.

L'impression agréable qu'ils savaient produire semblait toutefois ne leur causer du plaisir que parce qu'elle en causait aux autres.

— Regardez-nous ! disaient-ils un jour à un vieillard

qui pleurait son fils unique, regardez-nous, et ne pleurez plus !

Mais ils furent étonnés que ce vieillard pût les regarder et pleurer encore, car toujours leur aspect avait ramené le sourire sur les visages attristés.

Alors, tristes de ne pouvoir le consoler, ils versèrent des larmes avec lui.

Leurs larmes furent plus puissantes que leur sourire.

Le vieillard les prit dans ses bras, et il se sentit ranimé par la douce sympathie de leurs petits cœurs d'anges.

Dans la suite, on les entendait dire, lorsqu'ils voyaient quelqu'un dans la peine :

— Regardez, nous pleurons avec vous !

Ainsi ces petits chrétiens pratiquaient, dès l'aurore de leur vie, les préceptes de leur maître.

III.

On prête aux enfants des cœurs tendres. Et moi j'en ai vu bien peu qui ne fussent bourrus et cruels. Méchants sans le savoir (par conséquent innocents), ils tourmentent de la manière la plus affreuse des créatures faibles et sans défense. Ils observent avec une attention curieuse les tortures de leurs victimes, et ils évitent rarement de faire un mal, lorsque ce mal impressionne tant soit peu leur imagination exaltée.

Edward et Ellna n'étaient point cruels comme les autres enfants de la terre. Ils ignoraient la peine et la souffrance, mais ils en avaient comme l'intuition ; et

partout où une tristesse se révélait à eux, ils employaient tous les efforts de leur zèle à la dissiper.

Si un pauvre petit ver roulait dans la poussière, tiré par des fourmis, ils le délivraient aussitôt, et le mettaient en sûreté sur le gazon, loin de ses persécutrices. S'ils voyaient un petit oiseau captif, agiter en vain ses ailes contre les barreaux de sa cage, ils fondaient en larmes, et suppliaient ses maîtres de lui rendre sa liberté ; et si leur prière n'était point écoutée, ils réunissaient leurs petites épargnes pour l'acheter. Alors ils emportaient l'oiseau dans les champs, ils ouvraient les portes de sa prison, et lorsque le captif libéré s'élevait dans les airs, entonnant un chant joyeux, ils battaient des mains, et leurs cœurs palpitaient de bonheur.

Pas un jour ne se passait où ils ne fissent quelque bien, ou n'empêchassent quelque mal. Sans doute la sphère d'action de ces petits êtres était encore bien restreinte; ils ne pouvaient faire que peu de chose. C'étaient comme de jeunes acteurs qui s'essayaient de bonne heure aux beaux et nobles rôles qu'ils devaient jouer plus tard sur la grande scène du monde.

Ils songeaient avec délice à tout le bien qu'ils pourraient faire « quand ils seraient grands! » — Ils rêvaient, la nuit, qu'ils portaient des secours à quelque malheureux enchaîné sur la paille des cachots, et qu'ensuite des chérubins leur tendaient les bras du haut du ciel et les embrassaient pour les récompenser.

Au lieu d'imiter ces enfants sans cœur qui se plaisent à dévaliser les nids des oiseaux, ils veillaient sur eux avec amour; ils déposaient des miettes de pain et des grains de chènevis aux pieds des arbres et des haies où

la petite famille aérienne avait construit son habitation d'été.

— La mère, disaient-ils, n'aura pas loin à voler maintenant, et les petits oiseaux ne devront point attendre et souffrir de la faim !

Ils s'approchaient avec précaution de l'endroit où elle avait déposé ses œufs; ils éparpillaient du grain, tout autour, sur les frais gazons, ayant bien soin de ne point alarmer les oiseaux timides ; et ceux-ci, s'accoutumant peu à peu aux visites des deux petits anges, voltigeaient en chantant, et se reposaient sur un buisson voisin, attendant tranquillement le départ de leurs jeunes amis, qui s'en allaient d'un pas si doux, si léger, que l'herbe se relevait derrière eux, comme si elle n'eût été courbée que par le souffle des zéphyrs.

De peur d'écraser les fourmis, qui semaient de leurs escadrons travailleurs les sentiers où ils passaient, ou de fouler aux pieds les grenouilles qui sautaient devant eux, Edward et Ellna s'arrêtaient, ou faisaient un détour.

Jamais ils n'ont tué aucune créature avec intention.

Pas une seule mouche, ni même un cousin, ce vampire de l'air, qui ne trouve aucune merci devant la portion éclairée du genre humain.

— Il est si beau de vivre ! disaient-ils.

Une fois, je vis la petite Ellna tendre ses bras blancs à ces bourreaux suceurs de sang.

— Je leur donne à souper ! disait-elle en souriant, et cela ne me fait pas beaucoup de mal, ajouta-t-elle à cause de son frère, qui, pour la première fois, exprimait dans ses traits quelque chose de l'esprit dominateur de l'homme, et qui, pour venger les souffrances de

sa sœur, eût exterminé sans merci toute la race des cousins présents et à venir, ce qui probablement ne lui eût pas été plus difficile que la conquête du monde à Alexandre.

Ellna céda aux instances de son frère, et chassa les petits vampires.

Alors Edward s'efforça d'empêcher, par ses baisers, l'enflure des parties qu'ils avaient mordues.

Les doux sourires de l'enfance illuminaient leurs visages lorsqu'ils se débattaient, Edward pour donner ses baisers, Ellna pour les éviter.

J'ai dit qu'ils n'avaient jamais tué aucune créature avec intention. Je me suis trompée. S'ils voyaient un petit être lutter contre les étreintes de la mort, une mouche ou un papillon qui avaient brûlé leurs ailes à la lumière, un ver qu'on avait à demi-écrasé, Edward, comme celui dont le cœur était le plus ferme, hâtait d'un pied libérateur, en détournant les yeux, le terme suprême de leurs souffrances.

— Mieux vaut mourir que souffrir ! disaient-ils.

Et ils s'en allaient en pâlissant.

— Ces enfants sont trop bons pour ce monde ! Leur vie sera courte !

Ainsi parlaient ceux qui connaissaient leur cœur.

Et pourtant, ô mon Dieu ! nous serions si heureux, au milieu des chagrins et des maux qui nous entourent, si tu voulais nous conserver longtemps ces douces visions. Elles nous révèlent l'étoile qui est tombée de nos fronts, elles nous rappellent les cieux d'où nous sommes venus, et vers lesquels nous dirigeons notre course !

IV.

Edward et Ellna avaient vu s'écouler les jours de de leur printemps.

Ils touchaient à leur quinzième année.

La jeunesse n'altéra point leur nature d'enfant. La première violette qui perçait la neige, la première fraise que le rayon du soleil colorait de pourpre les charmaient comme auparavant; comme auparavant la joie ou le chagrin de leurs semblables les faisaient sourire ou pleurer.

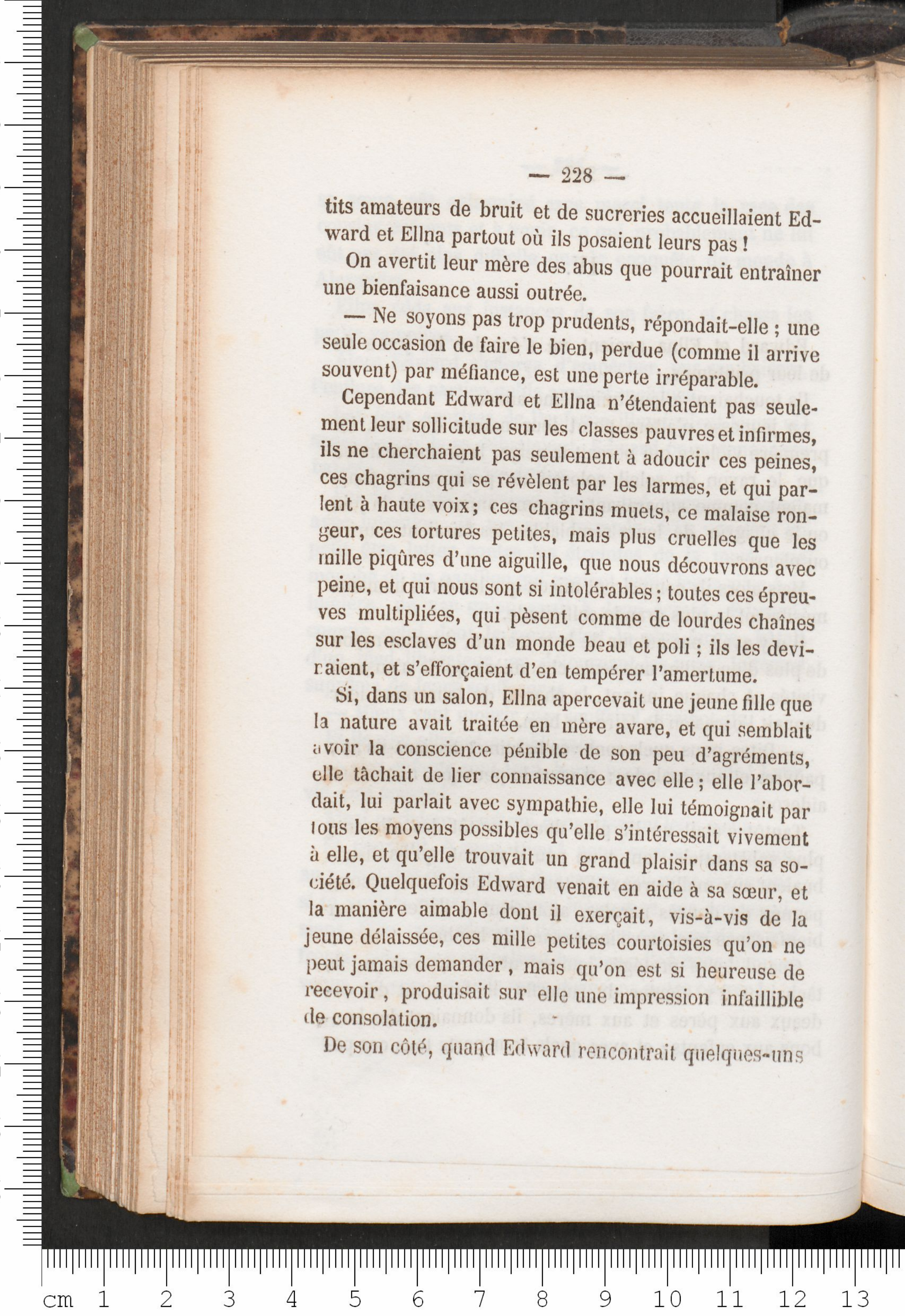
Mais alors ils comprirent mieux que les êtres humains méritaient la plus grande sollicitude.

Il n'y avait pas autour de leur maison, dans un rayon de plus d'un mille, une seule chaumière qu'ils n'eussent visitée. A chaque instant, la charité de leur mère leur donnait l'occasion de faire du bien.

— Dites-nous quels sont vos besoins? disaient-ils aux pauvres et aux malades; si nous le pouvons, nous vous aiderons.

Tantôt c'était un lit plus doux, tantôt des aliments plus substantiels, tantôt un peu d'argent, qu'ils distribuaient aux malheureux. Et toujours leurs dons, accompagnés de douces paroles, ajoutaient à l'effet de leur bienfaisance une suave impression de bonheur.

Quand leurs protégés jouissaient du nécessaire, ils tâchaient d'y ajouter du superflu; ils faisaient des cadeaux aux pères et aux mères, ils donnaient des bonbons aux enfants; et avec quels transports tous ces pe-



tits amateurs de bruit et de sucreries accueillaient Edward et Ellna partout où ils posaient leurs pas !

On avertit leur mère des abus que pourrait entraîner une bienfaisance aussi outrée.

— Ne soyons pas trop prudents, répondait-elle ; une seule occasion de faire le bien, perdue (comme il arrive souvent) par méfiance, est une perte irréparable.

Cependant Edward et Ellna n'étendaient pas seulement leur sollicitude sur les classes pauvres et infirmes, ils ne cherchaient pas seulement à adoucir ces peines, ces chagrins qui se révèlent par les larmes, et qui parlent à haute voix ; ces chagrins muets, ce malaise rongeur, ces tortures petites, mais plus cruelles que les mille piqûres d'une aiguille, que nous découvrons avec peine, et qui nous sont si intolérables ; toutes ces épreuves multipliées, qui pèsent comme de lourdes chaînes sur les esclaves d'un monde beau et poli ; ils les devinaient, et s'efforçaient d'en tempérer l'amertume.

Si, dans un salon, Ellna apercevait une jeune fille que la nature avait traitée en mère avare, et qui semblait avoir la conscience pénible de son peu d'agréments, elle tâchait de lier connaissance avec elle ; elle l'abordait, lui parlait avec sympathie, elle lui témoignait par tous les moyens possibles qu'elle s'intéressait vivement à elle, et qu'elle trouvait un grand plaisir dans sa société. Quelquefois Edward venait en aide à sa sœur, et la manière aimable dont il exerçait, vis-à-vis de la jeune délaissée, ces mille petites courtoisies qu'on ne peut jamais demander, mais qu'on est si heureuse de recevoir, produisait sur elle une impression infaillible de consolation.

De son côté, quand Edward rencontrait quelques-uns

de ces jeunes gens timides et toujours solitaires, auxquels le monde fait peur, il allait les trouver, causait avec eux, et s'ils dansaient, il leur présentait sa sœur, qui, aussi bonne que lui, leur donnait la préférence sur tous les beaux et les fashionables, qui cherchaient à l'envi à fixer un de ses regards.

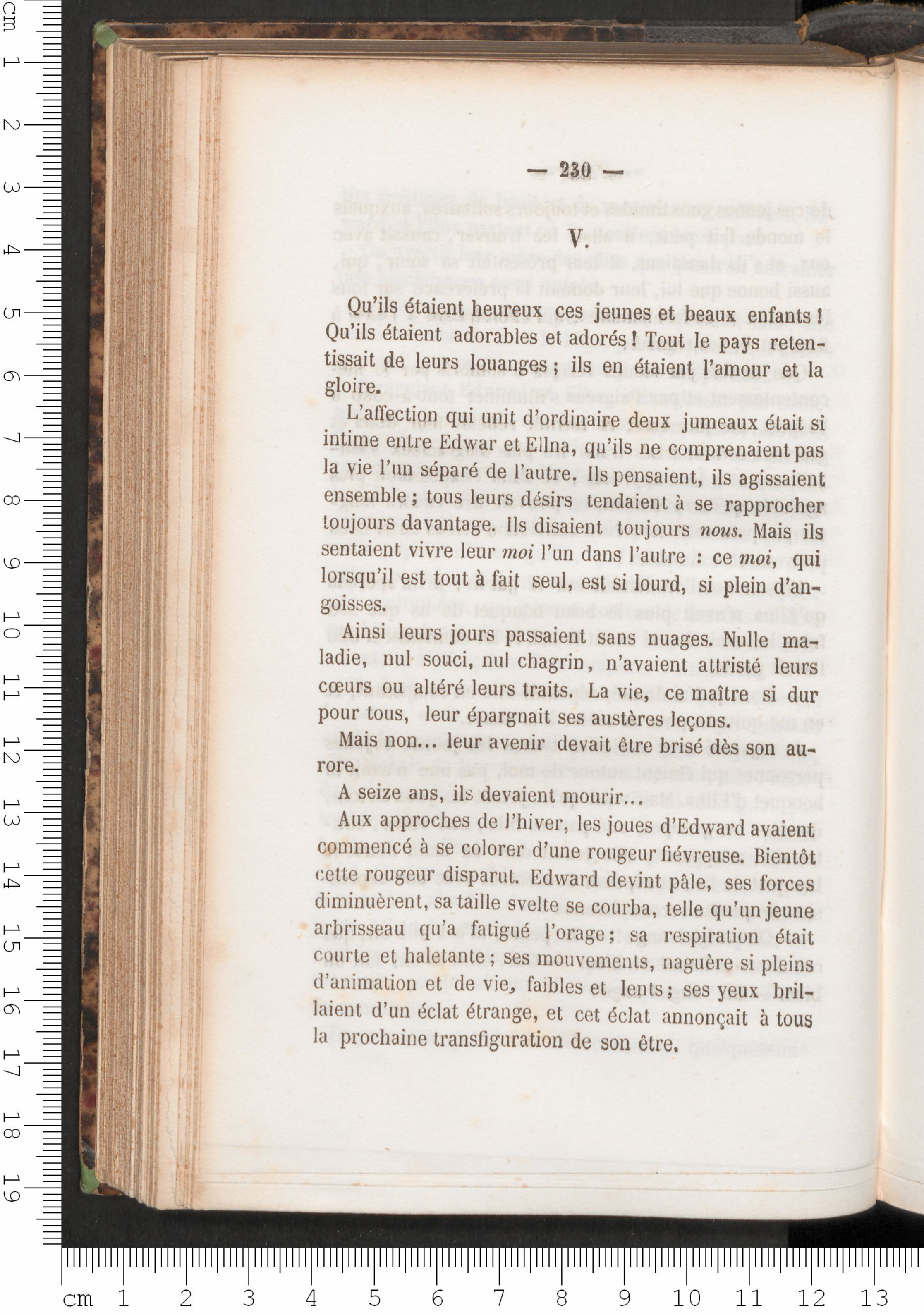
Que de fois j'ai vu des visages assombris par le mécontentement et par l'aigreur s'illuminer tout-à-coup à l'aspect des jumeaux, et bientôt refléter leur doux et gracieux sourire ! Les traits les plus disgracieux s'embellissaient à leur approche, et dans l'expression plus agréable qu'ils revêtaient, on pouvait lire encore longtemps après cette heureuse conviction : Nous aussi nous pouvons être aimables !

Un soir que l'on dansait sur le gazon, je m'aperçus qu'Ellna n'avait plus le beau bouquet de lis que son frère lui avait donné avant le bal. Je lui demandai si elle l'avait perdu.

— Non, je l'ai donné, répondit-elle en rougissant, et en me quittant pour se mêler à la danse.

Je regardai avec curiosité toutes les jeunes et jolies personnes qui étaient autour de moi, pas une n'avait le bouquet d'Ellna. Mais voici qu'en jetant les yeux au loin, derrière les groupes, une pauvre fille, mal vêtue, contrefaite, m'apparut ; elle tenait dans sa main flétrie le bouquet de lis, et répétait doucement avec une expression de pieuse reconnaissance :

— Oh ! ange ! ange ! — Je pense, m'a-t-elle dit, que ces fleurs te feront du bien. — Oui, elles m'ont fait du bien. — Oh ! ange ! ange !



V.

Qu'ils étaient heureux ces jeunes et beaux enfants! Qu'ils étaient adorables et adorés! Tout le pays retentissait de leurs louanges; ils en étaient l'amour et la gloire.

L'affection qui unit d'ordinaire deux jumeaux était si intime entre Edwar et Ellna, qu'ils ne comprenaient pas la vie l'un séparé de l'autre. Ils pensaient, ils agissaient ensemble; tous leurs désirs tendaient à se rapprocher toujours davantage. Ils disaient toujours *nous*. Mais ils sentaient vivre leur *moi* l'un dans l'autre : ce *moi*, qui lorsqu'il est tout à fait seul, est si lourd, si plein d'angoisses.

Ainsi leurs jours passaient sans nuages. Nulle maladie, nul souci, nul chagrin, n'avaient attristé leurs cœurs ou altéré leurs traits. La vie, ce maître si dur pour tous, leur épargnait ses austères leçons.

Mais non... leur avenir devait être brisé dès son aurore.

A seize ans, ils devaient mourir...

Aux approches de l'hiver, les joues d'Edward avaient commencé à se colorer d'une rougeur fiévreuse. Bientôt cette rougeur disparut. Edward devint pâle, ses forces diminuèrent, sa taille svelte se courba, telle qu'un jeune arbrisseau qu'a fatigué l'orage; sa respiration était courte et haletante; ses mouvements, naguère si pleins d'animation et de vie, faibles et lents; ses yeux brillaient d'un éclat étrange, et cet éclat annonçait à tous la prochaine transfiguration de son être.

Le médecin prononça l'arrêt fatal.

— Consomption ! quelques mois de langueur, et puis la mort !

Oh ! comme tout fut changé alors ! A mesure qu'il s'avançait vers la tombe, Edward regardait en arrière dans la vie, et il la voyait s'enfuir rapide, ainsi que l'homme de mer, du haut de son navire, le rivage qu'il abandonne.

— Si jeune encore ! disait-il, et déjà mourir ! — Ellna, te quitter ! — Me séparer de toi, de notre mère ! — Et cette belle vie, cette terre si ravissante, ces créatures si bonnes, tout, tout ! — Oui, tout quitter et mourir ! — Oh ! être seul dans un sépulcre sombre ! — Quelle affreuse destinée !

Ellna s'efforçait de rassurer, de consoler son frère. Mais elle aussi était triste, profondément triste...

— Mon frère, disait-elle à Edward, le soleil a tant de puissance ; viens à la fenêtre ; laisse-le luire sur toi. Tiens, prends ce siége que je t'ai préparé. — Vois ces fleurs que je t'ai cueillies ; respire leur parfum, il te rendra en hiver toute la saveur du printemps.

Et d'autres fois :

—Mon frère, repose-toi sur moi, tu seras mieux, et je serai si heureuse !

Et Edward appuyait sa tête sur le sein d'Ellna, et elle restait ainsi des heures entières, s'efforçant de contenir l'émotion de son cœur, et d'unir sa respiration à celle de son frère.

— Oh ! vois, s'écriait-elle par moments, comme les nuages se dissipent, comme le ciel s'éclaircit. Il s'ouvre, et que son azur est beau ! C'est la réponse de Dieu ; il a exaucé ma prière. Le ciel de notre bonheur

est obscurci par les nuages, mais bientôt ces nuages se dissiperont et il reviendra clair. — Tu ne mourras point !

Souvent aussi Ellna s'efforçait de jouer et de plaisanter afin de rappeler l'espérance dans leurs deux cœurs. Elle dansait devant Edward, et l'enveloppait gracieusement de la gaze légère qui lui servait d'écharpe. Elle lui chantait des romances et toutes sortes de jolies chansons. Mais lorsqu'une réflexion mélancolique sur le bonheur de la vie passée s'échappait de la bouche d'Edward, ou que seulement un faible sourire errait sur ses lèvres pâles, alors tout rayon d'espoir s'éteignait dans les yeux d'Ellna ; et les jumeaux se mettaient à pleurer.

Ellna exhortait son frère à prendre fidèlement les remèdes prescrits par le docteur; elle les préparait de ses propres mains.

Qui pourrait dire tout ce que sa tendresse inventive découvrait chaque jour de consolation et de soulagement pour le malade ? Elle se trempait les mains dans l'eau glacée afin de pouvoir lui rafraîchir, avec elles, son front brûlant ; elle lui lisait ou lui racontait, pendant ses nuits d'insomnie, les choses qu'elle croyait le plus propres à intéresser ou à distraire son esprit mobile. — Et dans ces heures lugubres, où la mort se présentait à Edward dans toute l'horreur de sa solitude, Ellna, pour ranimer son courage, lui promettait de le suivre :

— Comment pourrais-je faire autrement ? lui disait-elle; je ne comprends pas la vie sans toi.

Oui, Ellna pouvait consoler Edward.

Et quelle est la femme à qui la puissance de consoler

n'a pas été donnée? C'est à la femme qu'a été révélé le mystère de la douleur, et le baume qui peut la calmer a été déposé entre ses mains.

Ellna avait dit à son frère :

— Je te suivrai !

Bientôt elle tint sa promesse.

Au commencement du printemps, les symptômes du même mal se déclarèrent en elle, et il fit des progrès rapides dans cette nature délicate, déjà si affaiblie par les angoisses et par les veilles.

Elle entendit aussi, de la bouche du médecin, son arrêt de mort.

— Nous sommes bien jeunes, et pourtant *nous* devons mourir !

VI.

Ainsi disaient, d'une voix plaintive, Eward et Ellna. Mais ce *nous* qui les réunissait était déjà une goutte de consolation dans leur coupe amère.

Ils prirent ensemble congé des fleurs du printemps, qu'ils ne devaient plus revoir.

Chaque jour voyait s'échapper de leur sein une étincelle de vie.

Souvent on les rencontrait marchant péniblement, se soutenant l'un l'autre, dans ces champs et sous ces berceaux de verdure où jadis ils jouaient avec tant de gaîté et d'ardeur.

Ils disaient adieu à tous les êtres qui les environnaient, au ciel, à la terre, au soleil dont le flambeau se faisait de plus en plus pâle à leurs yeux.

— Adieu, murmuraient-ils, ô vous tous que nous avons tant aimés; adieu, nous devons tout quitter, nous devons mourir!

Lorsqu'on parlait devant eux de plaisirs prochains ou de bonnes actions futures, afin de les distraire et d'élargir, en quelque sorte, pour eux cet avenir que le destin leur faisait tous les jours plus étroit, ils disaient, les larmes aux yeux :

— Nous ne serons plus là, car nous devons mourir!

— Venez me voir, à l'automne! — leur disait un jour un de leurs voisins; — alors mes pêches et mes raisins seront mûrs, et les anges pourront manger la vraie nourriture des anges.

— Nous ne le pourrons pas, répondaient-ils; car, à l'automne, nous ne serons plus!

— Le mois prochain, — leur disait un aimable vieillard, leur ami, — mes petits-enfants, Alfred et Signia, viendront me visiter. Ils sont beaux et bons. Alfred sera l'époux d'Ellna, et la petite Signia, la douce prunelle de mes yeux, sera la femme d'Edward. Et vous marcherez joyeux, comme dans un quadrille de bal, et sur la terre nous aurons une image du royaume des cieux.

— Hélas! répondirent-ils en souriant, nous ne pouvons nous marier, car nous devons bientôt mourir!

Et ainsi, de toutes parts, la mort leur arrivait dure et sévère; brisant toutes leurs forces, et les enveloppant de tristesse et d'ombres.

Mais cette mort, cette mort si terrible, ils devaient pourtant apprendre à l'aimer.

La souffrance, — ce monstre rongeur de la vie, — qui jamais n'avait osé approcher de ces êtres angéli-

ques, — enfonçait sans pitié ses griffes de tigre dans leur poitrine.

— Nous devons bientôt mourir !

Je les avais entendus pousser cette plainte avec un accent douloureux, et comme s'ils eussent dit :

— Nous devons bientôt quitter la fête !

Hélas ! bientôt je les entendis répéter les mêmes paroles, mais elles semblaient dire :

— Bientôt, nous nous reposerons !

Leur martyre fut court, Dieu en soit loué ! La paix vint même pour eux avant la tombe ; une sorte d'évanouissement lent et sans douleur les conduisit jusqu'au seuil de la vie, où ils purent encore cueillir quelques fleurs.

Mais ils avaient souffert ; et, au souffle amer de l'expérience, le charme qui avait revêtu à leurs yeux le monde de pourpre, s'était dissipé.

Ils jetèrent les regards autour d'eux. — Plus de paradis ! — Ils virent les larmes, les crimes, les peines, les terreurs ; et c'est en vain qu'ils agitèrent leurs faibles bras pour repousser tous ces maux. — La souffrance humaine, dont ils comprenaient alors, pour la première fois, le sombre mystère, se dressa devant eux comme un spectre fatal, et enveloppa de son voile de chagrin toute la terre.

— Les hommes souffrent, disaient-ils, les animaux souffrent, tous les êtres souffrent. — Oh ! il n'est pas bon d'être ici ; c'est la demeure du chagrin !

Et ils ne souhaitaient plus de vivre.

Si encore ils avaient pu soulager la souffrance !

— Mais que pouvons-nous faire, maintenant? s'écriaient-ils péniblement. Hélas ! bien peu de chose !

Et leurs yeux, voilés de larmes, embrassaient toute la terre dans un triste regard.

En ce temps-là, un prêtre bon et éclairé commença à les instruire dans la religion de leur baptême. La bonne semence crût et fructifia au centuple dans leurs âmes angéliques, ainsi que dans la bonne terre de l'Évangile.

Leurs yeux devenaient plus vifs et plus limpides à mesure que la divine lumière pénétrait dans leurs cœurs. Souvent ils les abaissaient vers la terre, et ils disaient en soupirant :

— Ce monde n'est pas bon !

Et ils les élevaient soudain vers le ciel, s'écriant avec transports :

— Là, il y a un monde meilleur !

L'obscurité qui les avait enveloppés pendant un temps se dissipait peu à peu. La route qui s'ouvrit devant eux fut glorieuse et splendide, mais d'une gloire et d'une splendeur qui n'étaient pas de la terre. Un écho de l'éternité résonnait en eux, et lorsqu'ils se regardaient, rayonnants de bonheur, ils se disaient tout bas :

— Nous sommes immortels !

Après leur première communion, la paix de leurs cœurs fut parfaite, et l'éclat de leurs yeux ne fut plus qu'un faible reflet de leur éclat intérieur.

Un seul souci les tourmentait encore. Ils l'exprimaient souvent dans les larmes et dans les prières qu'ils versaient devant Dieu.

— O Dieu ! disaient-ils, si ton amour nous pénétrait un jour de sa substance, et nous illuminait, comme le fait aujourd'hui ton image, comment pourrions-nous jamais te remercier ?

VII.

L'été passait.

Et les deux anges déposaient chaque jour, fleur à fleur, la couronne de la vie.

L'automne vint ; avec lui ils achevèrent leur course.

Le sommeil ne les visitait plus pendant la nuit ; pendant le jour, on les portait, dans un fauteuil, sous le ciel bleu ; là, leur respiration oppressée devenait plus facile, et la fraîcheur de l'air tempérait un peu le feu de la fièvre qui bouillonnait dans leurs veines.

Mais au milieu des obscurités qui les environnaient, la joie et la douce espérance faisaient rayonner à leurs yeux leur clair flambeau.

J'ai entendu leurs paroles, j'ai vu leurs regards si pleins d'immortalité et pour lesquels il n'y avait plus de nuit.

Longtemps après, chaque chose de la vie me paraissait encore pâle et sans couleur.

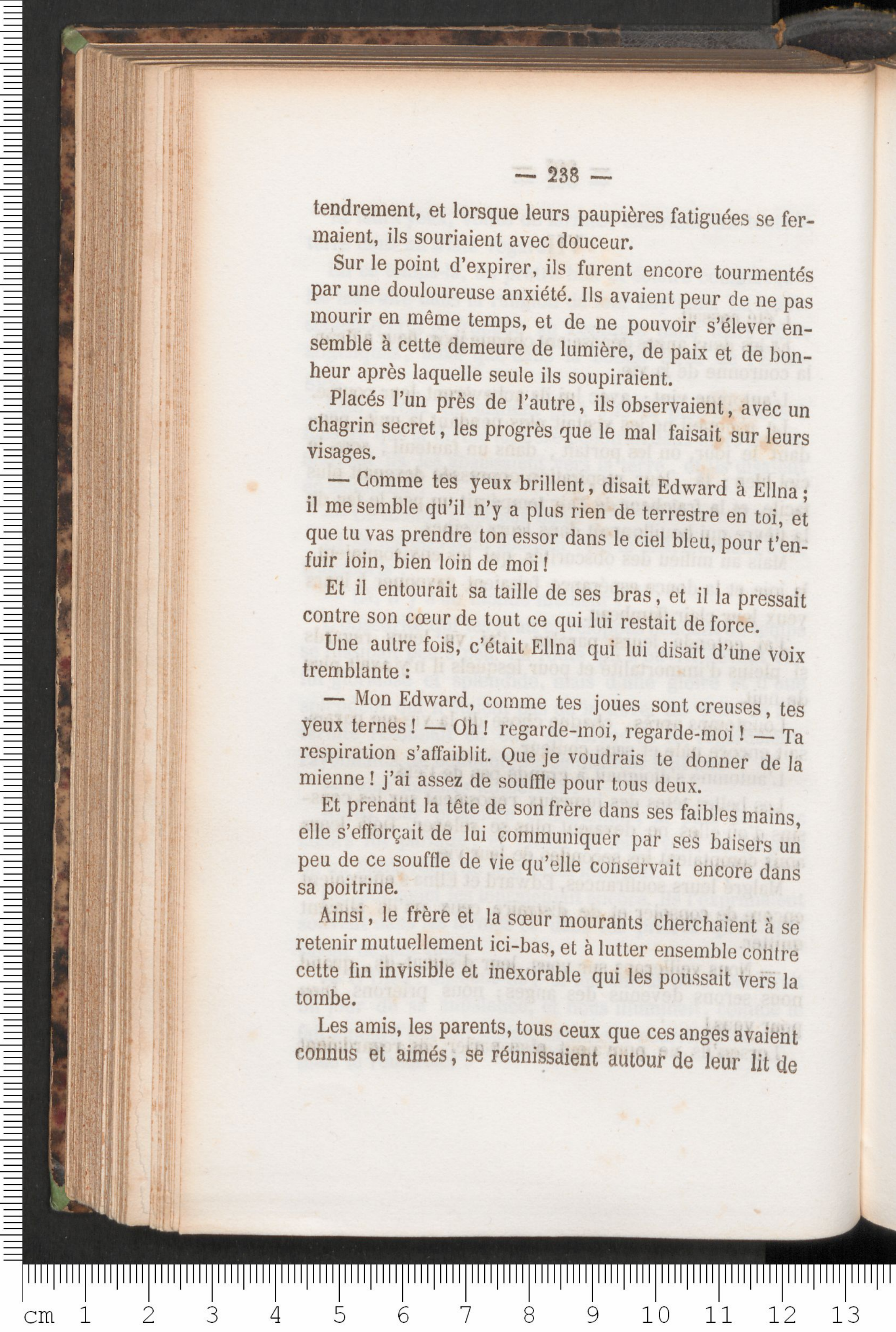
L'automne s'éloignait à grands pas de l'été.

Les belles têtes des jumeaux reposaient sur les coussins d'où elles ne devaient plus se relever. Déjà leurs amis comptaient les secondes de leur vie.

Malgré leurs souffrances, Edward et Ellna s'efforçaient encore de consoler et de distraire ceux qu'ils allaient quitter.

— Nous veillerons sur vous, leur disaient-ils, quand nous serons devenus des anges ; nous prierons Dieu pour vous !

Lorsqu'ils ne pouvaient plus parler, ils regardaient



tendrement, et lorsque leurs paupières fatiguées se fermaient, ils souriaient avec douceur.

Sur le point d'expirer, ils furent encore tourmentés par une douloureuse anxiété. Ils avaient peur de ne pas mourir en même temps, et de ne pouvoir s'élever ensemble à cette demeure de lumière, de paix et de bonheur après laquelle seule ils soupiraient.

Placés l'un près de l'autre, ils observaient, avec un chagrin secret, les progrès que le mal faisait sur leurs visages.

— Comme tes yeux brillent, disait Edward à Ellna ; il me semble qu'il n'y a plus rien de terrestre en toi, et que tu vas prendre ton essor dans le ciel bleu, pour t'enfuir loin, bien loin de moi !

Et il entourait sa taille de ses bras, et il la pressait contre son cœur de tout ce qui lui restait de force.

Une autre fois, c'était Ellna qui lui disait d'une voix tremblante :

— Mon Edward, comme tes joues sont creuses, tes yeux ternes ! — Oh ! regarde-moi, regarde-moi ! — Ta respiration s'affaiblit. Que je voudrais te donner de la mienne ! j'ai assez de souffle pour tous deux.

Et prenant la tête de son frère dans ses faibles mains, elle s'efforçait de lui communiquer par ses baisers un peu de ce souffle de vie qu'elle conservait encore dans sa poitrine.

Ainsi, le frère et la sœur mourants cherchaient à se retenir mutuellement ici-bas, et à lutter ensemble contre cette fin invisible et inexorable qui les poussait vers la tombe.

Les amis, les parents, tous ceux que ces anges avaient connus et aimés, se réunissaient autour de leur lit de

douleur. On apportait dans leur chambre, comme dans un temple sacré, tout ce qu'on croyait pouvoir leur être utile ou agréable. Maintenant ce n'était plus en dons, c'était comme en sacrifice qu'on leur offrait les fleurs, les fruits, les vœux ardents, les larmes de regrets ; — et les jumeaux acceptaient tout avec un sourire de reconnaissance, et en murmurant doucement cette promesse :

— Nous prierons pour vous !

On plaça des harpes dans une chambre voisine, et les pauvres petits malades s'endormaient souvent aux accords de ces instruments et aux chants qu'ils accompagnaient.

Qui eût pu les voir, tandis qu'un songe emportait leurs âmes, sur ses ailes d'or, au-delà des régions visibles, eût pensé qu'ils avaient dit adieu à la terre, et que l'éternité s'était ouverte pour eux.

Chaque soir, ils se demandaient l'un à l'autre :

— Nous éveillerons-nous demain matin dans le ciel ?

On était en octobre. Pendant une nuit de grand orage, Edward et Ellna s'étaient endormis, contre leur coutume, d'un sommeil profond et paisible.

Leur mère et les amis qui étaient présents comptaient avec anxiété chaque coup de l'horloge, et veillaient dans la chambre silencieuse.

— Comme ils dorment bien ! murmuraient tout bas ceux qui se hasardaient à parler. — Douze coups. — Voyez comme ils sourient dans leurs rêves charmants !

Le matin arrive.

Ils dorment encore !

L'orage cesse, le ciel s'éclaircit, le soleil se lève radieux.

Ils dorment encore!

— Écoutez!..... Est-ce le souffle de leur poitrine, ou le souffle du vent qui passe par la fenêtre?...

VIII.

Un rayon doré du soleil tomba doucement sur le visage des jumeaux.

Ils ne dorment plus!...

Ils sont éveillés, — perdus dans le ciel!...

Flammes pures, issues d'une même étincelle, qui toujours avaient brûlé unies, ne devaient-elles pas s'envoler ensemble de la terre?

Oh! mais leur mère, leur pauvre mère!

Ils prient pour elle!...

Voyez-vous, dans ce cimetière, cette figure de femme, assise sur une pierre et immobile comme elle?... Les boucles de ses cheveux gris flottent négligemment sur ses épaules; le vent se joue dans ses vêtements déchirés. — Elle est vieille et raide. — Mais ce ne sont pas les années qui l'ont vieillie. — Aimez-la, car elle souffre. — Elle ne vous importunera pas longtemps. Voyez ses yeux tristes et ternes. Voyez la douleur sur ses lèvres muettes. — Pourquoi est-elle assise là? Pourquoi ne la rencontre-t-on jamais ailleurs? — Elle est là, parce que là est son cœur. — Voyez-vous ce tombeau? c'est celui de ses enfants.

Les pleurs ont obscurci ses yeux. — La lumière de

son esprit est devenue pâle. — Elle ne voit point les feuilles d'automne qui tombent autour d'elle ; elle ne sent point lorsque la brise du printemps fait fondre la neige qui couvre les tombes. — Elle vient chaque jour au cimetière ; et la chaleur de l'été, et le froid de l'hiver la trouvent également morne et insensible. — Nul de ceux qui la connaissent ne lui parle, et elle ne parle à personne. — Elle n'a qu'un but, la mort ! — Pendant de longues années, elle a vu des tombeaux s'ouvrir autour d'elle, et recevoir dans leur sein les voyageurs fatigués de la vie. Mais elle attend encore.

. . . .

L'alouette chante dans les airs au-dessus de la tombe des jumeaux. Comme toujours, la mère est assise sur la pierre, silencieuse, immobile. — Un vent de tempête passa sur le cimetière, et je vis tout le corps de la femme tressaillir. — Je m'approchai d'elle. — Sa tête était appuyée contre un des tilleuls plantés à côté de la tombe de ses enfants. — Et elle souriait doucement.

L'épreuve était finie.

O vous, belles fleurs du printemps, chaque fois que le soleil de mai vous rappellera du sein de la terre renouvelée, couvrez et ornez gracieusement le tombeau que n'arroseront plus les larmes d'une mère !

ALBERT ET JULIA,

OU

L'AMOUR APRÈS LA MORT. (1)

Une vallée de cyprès dans le monde des esprits.

JULIA (seule).

Il ne vient pas ! Ah ! que de longues années se sont écoulées depuis que j'ai quitté les champs fleuris de la terre ! Que de printemps ont tressé leurs couronnes, que d'automnes ont pleuré sur ma tombe depuis que j'ai souffert la dernière angoisse de la vie, depuis qu'Albert a essuyé avec tant de tendresse la sueur froide qui couvrait mon front, qu'il a déposé le baiser d'adieu sur mes lèvres pâles et qu'il s'est assis, muet et pleurant, auprès de mon cadavre !

Il ne vient pas ! Une jeune fille plus heureuse a déjà gagné, sur la terre, l'amour de son cœur. Ils boivent ensemble aux sources enivrantes d'Éden, et les Séraphins contemplent leur joie avec une jalousie voilée, et le soleil de Dieu dont la splendeur illumine les vallées de l'éternité, murmure à leurs cœurs des paroles d'une paix inconnue.

Il ne vient pas ! Je veux l'attendre au milieu de ces lis mouillés de mes larmes. Ah ! c'est en vain qu'on

---

(1) Ce drame d'outre-tombe est traduit du poète suédois Stagnélius.

veut lutter contre sa destinée ; c'est en vain qu'on veut faire avec elle un pacte de paix. Oui, mon cœur a été créé pour la souffrance ; il ne saurait l'éviter. Il est impossible de se fuir soi-même. Ce que j'ai été, je le serai toujours.

JULIA, UN ANGE. (Il descend sur un nuage blanc.)

JULIA.

Sois le bien-venu, beau jeune homme aux ailes d'or, à la couronne de roses. Tu descends radieux comme l'aurore dans cette vallée ténébreuse. Viens-tu avec la coupe des consolations? M'apportes-tu un message de mon Albert ?

L'ANGE.

Albert n'habite point là-haut ; il ne célèbre point les noces de l'Agneau.

JULIA.

O ciel ! et c'est en vain que je l'ai cherché à travers le monde des esprits ! J'ai parcouru tous les champs de fleurs ; j'ai suivi les détours de mille ruisseaux ; j'ai fait résonner ma voix dans toutes les grottes, dans tous les bosquets ! — Albert, écoute ! C'est ta Julia qui t'appelle ! — Mais je n'ai point trouvé le cœur que je cherchais ; le triste écho du monde des esprits, seul, du sein de ses rochers, a répondu à ma plainte.

L'ANGE.

Albert est encore sur la terre ; il ne peut entendre ta voix.

JULIA.

Encore sur la terre ! Ah ! c'est impossible ! Il y a si longtemps, si longtemps que je souffre.

L'ANGE.

L'âme souffre quand elle se détourne de Dieu pour s'occuper des souvenirs de la poussière. Ta dépouille n'a point encore été confiée à la terre ; tes compagnes désolées attachent maintenant autour de ton front de marbre une couronne de cyprès, et déposent sur ton sein glacé un bouquet de narcisses pleureurs.

JULIA.

Oh ! dis-moi. Que fait Albert ? — Pleure-t-il auprès du cercueil de Julia ?

L'ANGE.

Oublie, ô jeune fille, un passé qui n'est plus. Pense au ciel ; pense à la paix de cette cité dont les portes d'or ne s'ouvrent que pour les saints.

JULIA.

Laisse-moi ! — Auprès de ce ruisseau dont mes larmes ont été la source, je veux l'attendre jusqu'à ce qu'il vienne.

L'ANGE.

Pauvre Julia ! redeviens ce que tu étais aux jours de ton enfance. Te souviens-tu de la sainte paix qui inondait ton âme innocente, alors que, dans les bras de ta mère, tu jouais avec les roses du printemps ; alors que, sous les voûtes du temple, au milieu des flots d'une divine harmonie et des splendeurs de mille lustres, le nom de Jésus retentissait dans ton cœur, et que, sur la pourpre de tes joues, s'épanchaient de douces larmes.

JULIA.

Tout ce qui est loin de la terre a fui loin de mon souvenir ; les jours de mon enfance ne sont plus. Je ne me

souviens que de l'amour d'Albert et du sanctuaire de roses qui nous enveloppait de ses mystères.

L'ANGE.

Jeune fille, viens ! La mère de Dieu étend vers toi ses bras pleins de désir. Dieu lui-même veut te presser contre son sein paternel.

JULIA.

Veut-il aussi presser contre son sein mon Albert ? — Il n'est de ciel pour moi qu'avec lui. Avec lui seulement je veux fléchir le genou devant le soleil d'or du monde des esprits, devant l'autel de l'Agneau ; avec lui me reposer auprès des sources d'Éden et m'endormir heureuse sous la voûte des célestes palmiers.

L'ANGE.

Julia ! crains les flammes de l'éternité ! Sauve-toi toi-même !

JULIA.

Me sauver moi-même ? Perdre mon amour ? Quelle pensée ! Julia ne veut point son propre bonheur; elle ne veut que celui d'Albert ; car c'est en lui seul qu'elle vit, qu'elle jouit, qu'elle souffre.

L'ANGE.

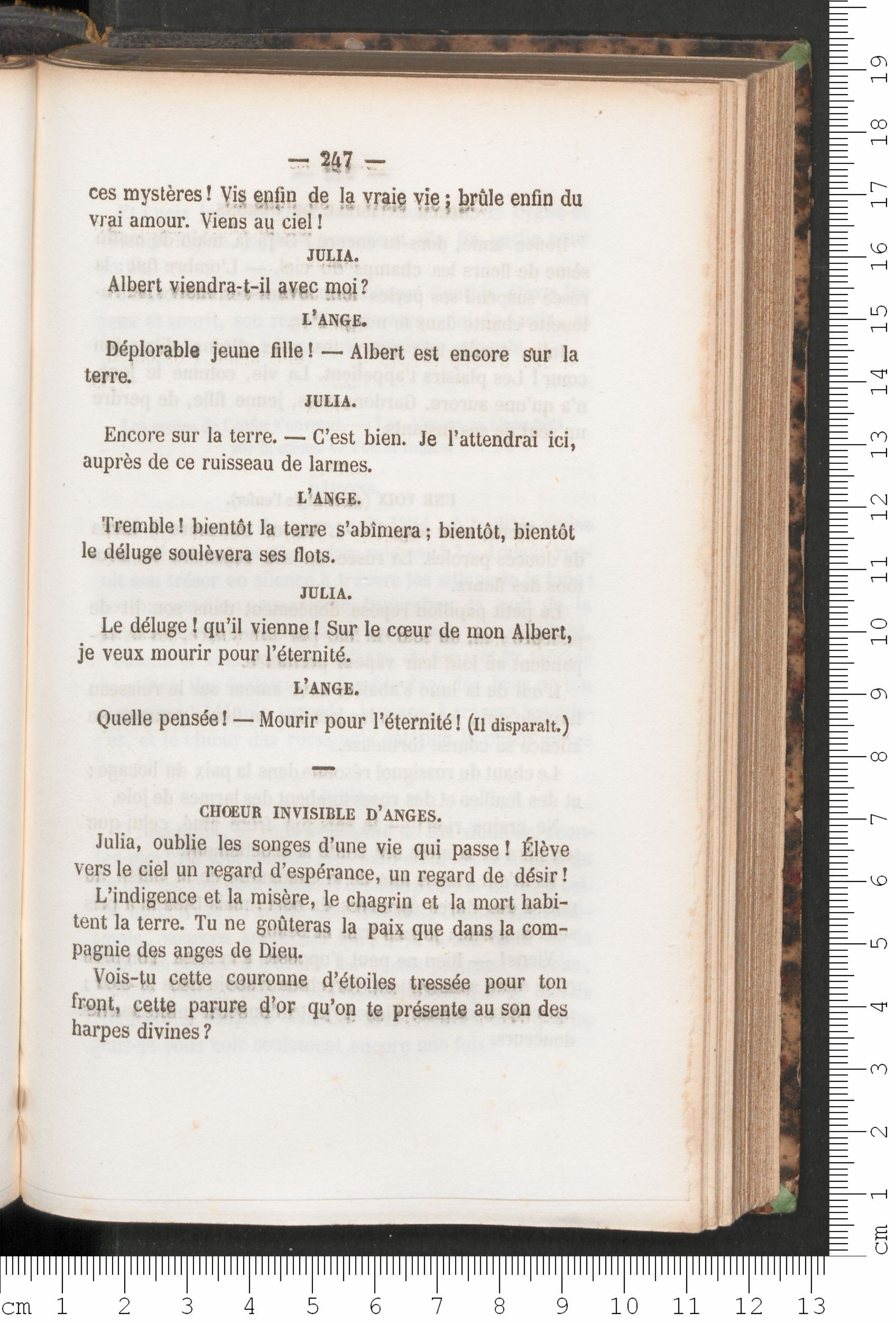
Réponds-moi ! Albert peut-il t'aimer ? Albert peut-il répondre à ta tendresse ?

JULIA.

Ah ! son premier baiser m'a révélé le mystère de la vie et de l'amour.

L'ANGE.

Malheur à toi, si auparavant tu n'avais point connu



ces mystères ! Vis enfin de la vraie vie ; brûle enfin du vrai amour. Viens au ciel !

JULIA.

Albert viendra-t-il avec moi ?

L'ANGE.

Déplorable jeune fille ! — Albert est encore sur la terre.

JULIA.

Encore sur la terre. — C'est bien. Je l'attendrai ici, auprès de ce ruisseau de larmes.

L'ANGE.

Tremble ! bientôt la terre s'abîmera ; bientôt, bientôt le déluge soulèvera ses flots.

JULIA.

Le déluge ! qu'il vienne ! Sur le cœur de mon Albert, je veux mourir pour l'éternité.

L'ANGE.

Quelle pensée ! — Mourir pour l'éternité ! (Il disparaît.)

CHOEUR INVISIBLE D'ANGES.

Julia, oublie les songes d'une vie qui passe ! Élève vers le ciel un regard d'espérance, un regard de désir !

L'indigence et la misère, le chagrin et la mort habitent la terre. Tu ne goûteras la paix que dans la compagnie des anges de Dieu.

Vois-tu cette couronne d'étoiles tressée pour ton front, cette parure d'or qu'on te présente au son des harpes divines ?

CHŒUR INVISIBLE DE DÉMONS.

Douce amie, dors-tu encore ? Déjà la main du matin sème de fleurs les champs du ciel. — L'ombre fuit ; la rosée suspend ses perles aux arbres des vallées, et l'alouette chante dans le nuage d'or.

Julia, éveille-toi ; ouvre tes yeux d'azur ; dilate ton cœur ! Les plaisirs t'appellent. La vie, comme le jour, n'a qu'une aurore. Gardons-nous, jeune fille, de perdre un seul de ses instants.

—

UNE VOIX (du fond de l'enfer).

— Viens, mon ange ! — L'Amour murmure à Lucia de douces paroles. La rosée du soir rafraîchit les boutons des fleurs.

Le petit papillon repose doucement dans son lit de pourpre ; et, du sein de leur pur sanctuaire, les lis répandent au loin leur vapeur parfumée.

L'œil de la lune s'abaisse avec amour sur le ruisseau limpide qui, à travers les jasmins en fleurs poursuit en silence sa course tortueuse.

Le chant du rossignol résonne dans la paix du bocage ; et des feuilles et des roses tombent des larmes de joie.

Ne crains rien ! — Je suis ton frère aîné, celui que ton père et ta mère ont traité si cruellement.

Ils m'ont chassé loin de la chaumière de la vallée, au milieu des dures épreuves du sort ; mais Dieu m'a pris sous sa garde : je suis frais et beau.

Viens ! — Rien ne peut s'opposer à ta fuite. Ton père et ta mère sommeillent. Nul chien n'aboie dans la cour ; nul coq ne chante. Viens ! je te donnerai mille suaves douceurs.

Et Lucia jeta son manteau sur son cou de cygne et s'élança légère, joyeuse, comme si elle fût partie pour un bal.

Et souvent, maintenant, lorsque Cynthia élève les yeux et sourit, son regard rencontre celui de Lucia, et elles se font l'une à l'autre de gracieux présents.

Les portes de l'enfer s'ouvrent. — Les démons se répandent sur la scène. — Feu et fumée.

DÉMONS.

Te souviens-tu de cette nuit d'été où tu étais assise avec Albert auprès d'un clair ruisseau? Le dragon roulait son trésor en silence à travers les sillons de la lune; les nuages d'un argent pâle couvraient la nuit de la vallée. Alors Albert te pressa contre son sein palpitant, il étouffa ta voix dans ses baisers de feu; et tu tombas au milieu des violettes parfumées dans les bras de ton bien-aimé! L'étoile regarda, joyeuse, à travers les nuages, et le chœur des rossignols entonna le chant de tes fiançailles.

JULIA.

O mes amis, si vous avez pitié de ma douleur, écoutez-moi! Ne tourmentez plus mon cœur du souvenir de ce qui est fini pour jamais! O champs de la terre! ô belles nuits d'été! Parfum des violettes, chants des rossignols, sources argentées qui, à la douce lueur de la lune, serpentez à travers les vastes prairies! O vous, gazons fleuris, séjour des tourterelles, que je foulais frémissante enlacée dans les bras d'Albert, ah! que ne puis-je vous voir seulement encore une fois!

DÉMONS.

Ta prière est vaine. Du monde des esprits, il n'est aucune voie qui conduise aux lieux où Albert soupire.

JULIA.

Mais la voix de l'amour, le cri du cœur, ne sont-ils pas assez puissants pour pénétrer jusqu'aux demeures de la terre et y trouver une réponse?

DÉMONS.

Pourquoi crier vers la terre? Depuis longtemps Albert est au nombre des esprits. L'enfer l'a reçu dans son sein et des flammes brûlantes l'environnent. Viens voir comme il souffre; viens répandre sur ses douleurs la fraîcheur bienfaisante du souffle de ta bouche.

JULIA.

Albert dans l'enfer! — Oh! non! avant que cela soit, on verra la création s'abîmer, le soleil du monde des esprits se détacher de son ciel, les flots de la colère de Dieu déborder jusques sur le trône même de l'Agneau. Connaissez-vous Albert? — Les boucles de sa noire chevelure couronnent un front fier et blanc comme la neige; de ses yeux jaillit tout un ciel. Et comme dans le tourbillon de la valse il m'emportait avec transport! Comme le soir, aux clartés de la lune, au milieu du parfum des roses, il faisait puissamment vibrer les cordes de sa lyre! Et il serait perdu à jamais! Dieu aurait anéanti le plus beau de ses chefs-d'œuvre!!!...

DÉMONS.

Il était coupable!

JULIA.

Albert coupable! — Il était mon seul Dieu sur la terre!

DÉMONS.

Ne t'a-t-il pas ravi d'une main insolente la couronne de ton innocence? N'a-t-il pas été le perfide serpent qui t'a poussée à manger la pomme de la mort et qui t'a chassée du Paradis de ton enfance dans les sombres déserts de la nuit?

JULIA.

C'est moi qui l'ai séduit. — Non, Albert n'était point le serpent du Paradis : il était Adam; j'étais Ève.

DÉMONS.

Va donc dans les bras d'Albert; il t'attend dans l'enfer!

CHOEUR DE DÉMONS.

Avance, Julia! — Hâte-toi! les salles de l'enfer resplendissent de leurs flammes. Ne crains rien. Leur éclat est beau; il ne te brûlera point. N'as-tu donc jamais vu sur la terre la pourpre du soir briller à l'occident? C'est le crépuscule de l'enfer.

(Julia fait un mouvement pour s'élancer dans l'enfer; mais elle recule épouvantée. — Tonnerres et éclairs. — Tremblement de terre. — Les ténèbres s'étendent sur le monde des esprits. — Un bras dans les nuages, armé de la foudre.)

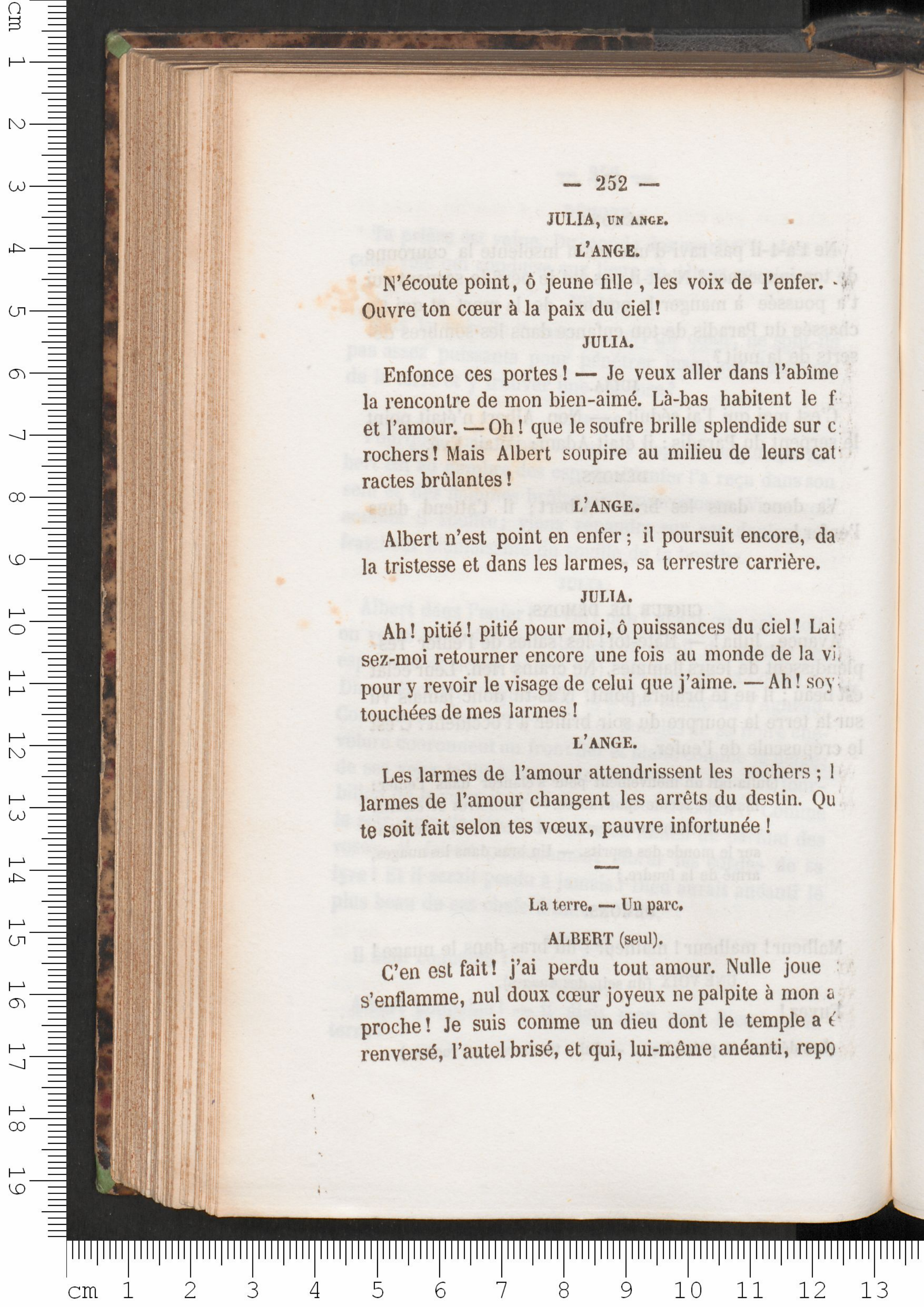
DÉMONS.

Malheur! malheur! malheur! un bras dans le nuage!

UNE VOIX (du sein des nuages).

Fuyez!

(Les démons se précipitent. — Julia tombe sur un rocher.)



JULIA, UN ANGE.

L'ANGE.

N'écoute point, ô jeune fille, les voix de l'enfer. Ouvre ton cœur à la paix du ciel!

JULIA.

Enfonce ces portes! — Je veux aller dans l'abîme la rencontre de mon bien-aimé. Là-bas habitent le f et l'amour. — Oh! que le soufre brille splendide sur c rochers! Mais Albert soupire au milieu de leurs cat ractes brûlantes!

L'ANGE.

Albert n'est point en enfer; il poursuit encore, da la tristesse et dans les larmes, sa terrestre carrière.

JULIA.

Ah! pitié! pitié pour moi, ô puissances du ciel! Lai sez-moi retourner encore une fois au monde de la vi pour y revoir le visage de celui que j'aime. — Ah! soy touchées de mes larmes!

L'ANGE.

Les larmes de l'amour attendrissent les rochers; l larmes de l'amour changent les arrêts du destin. Qu te soit fait selon tes vœux, pauvre infortunée!

—

La terre. — Un parc.

ALBERT (seul).

C'en est fait! j'ai perdu tout amour. Nulle joue s'enflamme, nul doux cœur joyeux ne palpite à mon a proche! Je suis comme un dieu dont le temple a é renversé, l'autel brisé, et qui, lui-même anéanti, repo

dans une éternelle douleur sur les ruines de son univers. Pourquoi donc respirer encore? Pourquoi fatiguer l'air en lui empruntant son souffle? — O mort, viens couper le dernier fil de ma vie!

Bats, ô mon cœur, bats sous l'étreinte de ta douleur! Bientôt tes longues épreuves seront finies.

Dans la couche profonde de la tombe, tu pourras sommeiller; la froide poussière sera le baume qui guérira ta blessure.

Tes parties décomposées se changeront un jour en roses et en feuilles au chant retentissant de l'alouette.

Et elles boiront les larmes pures de la rosée, et elles s'épanouiront aux rayons du soleil dans la verte vallée.

Le papillon les caressera de ses baisers et s'enivrera de leur parfum; et la jeune fille, les déposant sur son sein au moment de son sommeil, leur demandera ses rêves bien-aimés.

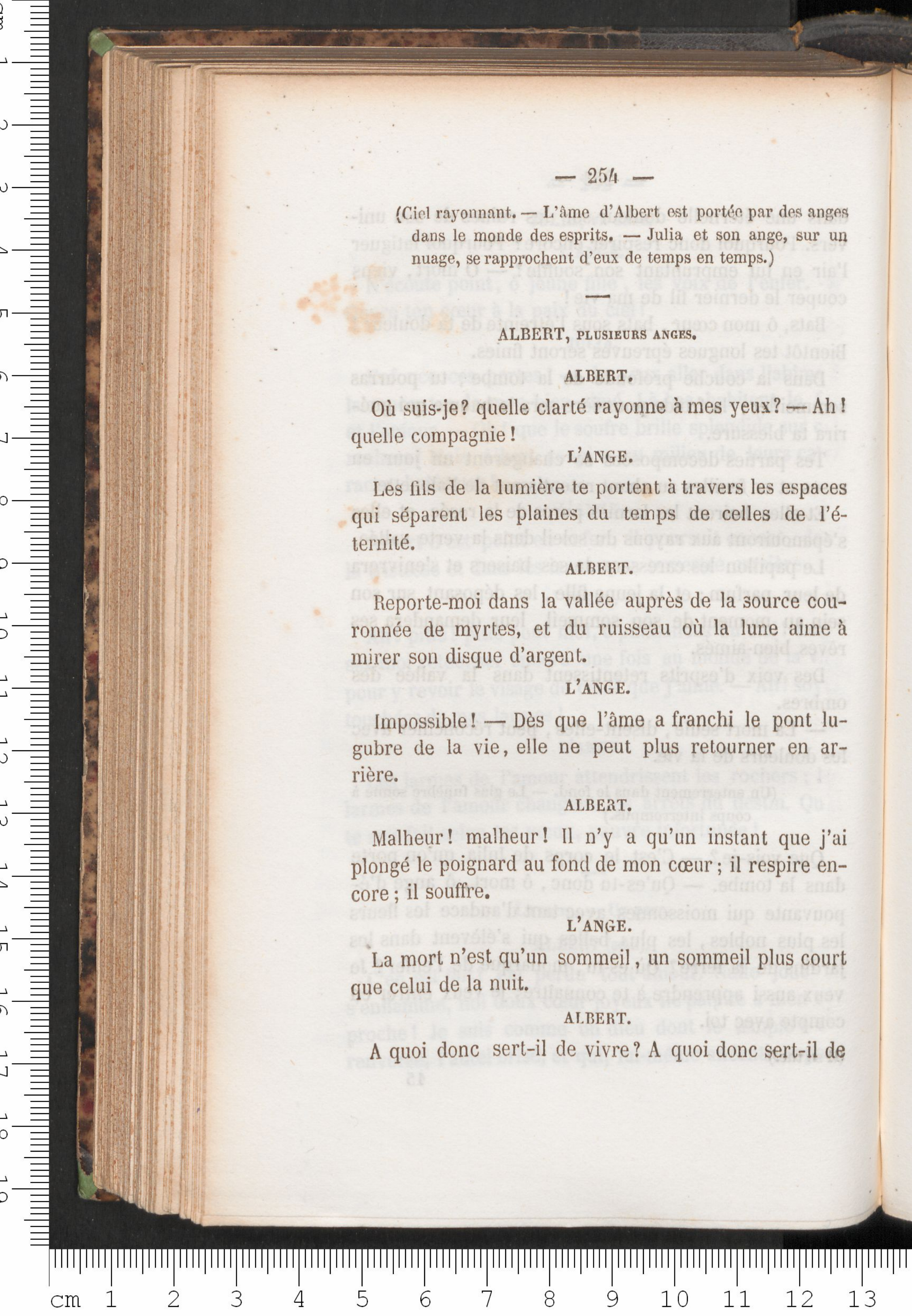
Des voix d'esprits retentissent dans la vallée des ombres.

— La mort seule, disent-elles, peut réconcilier avec les douleurs de la vie.

(Un enterrement dans le fond. — Le glas funèbre sonne à coups interrompus.)

Que vois-je? — C'est le corps de Julia qu'on porte dans la tombe. — Qu'es-tu donc, ô mort, ô ange d'épouvante qui moissonnes avec tant d'audace les fleurs les plus nobles, les plus belles qui s'élèvent dans les jardins de la terre? Où es-tu, monarque de l'enfer? Je veux aussi apprendre à te connaître; je veux entrer en compte avec toi.

(Il se tue.)



(Ciel rayonnant. — L'âme d'Albert est portée par des anges dans le monde des esprits. — Julia et son ange, sur un nuage, se rapprochent d'eux de temps en temps.)

—

ALBERT, PLUSIEURS ANGES.

ALBERT.

Où suis-je? quelle clarté rayonne à mes yeux? — Ah! quelle compagnie!

L'ANGE.

Les fils de la lumière te portent à travers les espaces qui séparent les plaines du temps de celles de l'éternité.

ALBERT.

Reporte-moi dans la vallée auprès de la source couronnée de myrtes, et du ruisseau où la lune aime à mirer son disque d'argent.

L'ANGE.

Impossible! — Dès que l'âme a franchi le pont lugubre de la vie, elle ne peut plus retourner en arrière.

ALBERT.

Malheur! malheur! Il n'y a qu'un instant que j'ai plongé le poignard au fond de mon cœur; il respire encore; il souffre.

L'ANGE.

La mort n'est qu'un sommeil, un sommeil plus court que celui de la nuit.

ALBERT.

A quoi donc sert-il de vivre? A quoi donc sert-il de

mourir, puisque rien ne vous suit au-delà du sépulcre : ni or, ni couronne, ni puissance, ni gloire ?

L'ANGE.

L'or du ciel c'est l'amour, la paix de la conscience, la couronne de l'âme. Dieu seul possède la puissance et la gloire.

ALBERT.

Ici, donc, l'homme n'est plus rien.

L'ANGE.

Rien !

ALBERT.

Ah ! j'étais du moins quelque chose autrefois. — Je possédais l'amour de Julia ; je reposais sur son sein d'ange, et son âme était unie à mon âme. Mes amis, portez-moi vers elle. Dans ce bois de peupliers, où le vent murmure à travers les couronnes de verdure et où la source limpide s'échappe en mille ruisseaux divers pour créer un nouveau Paradis, je veux fixer mon séjour, mon éternel séjour ; et là, dans les bras de ma fidèle amie, oublier Dieu et les mondes.

L'ANGE.

Silence ! silence ! silence ! Ne pense plus à Julia.

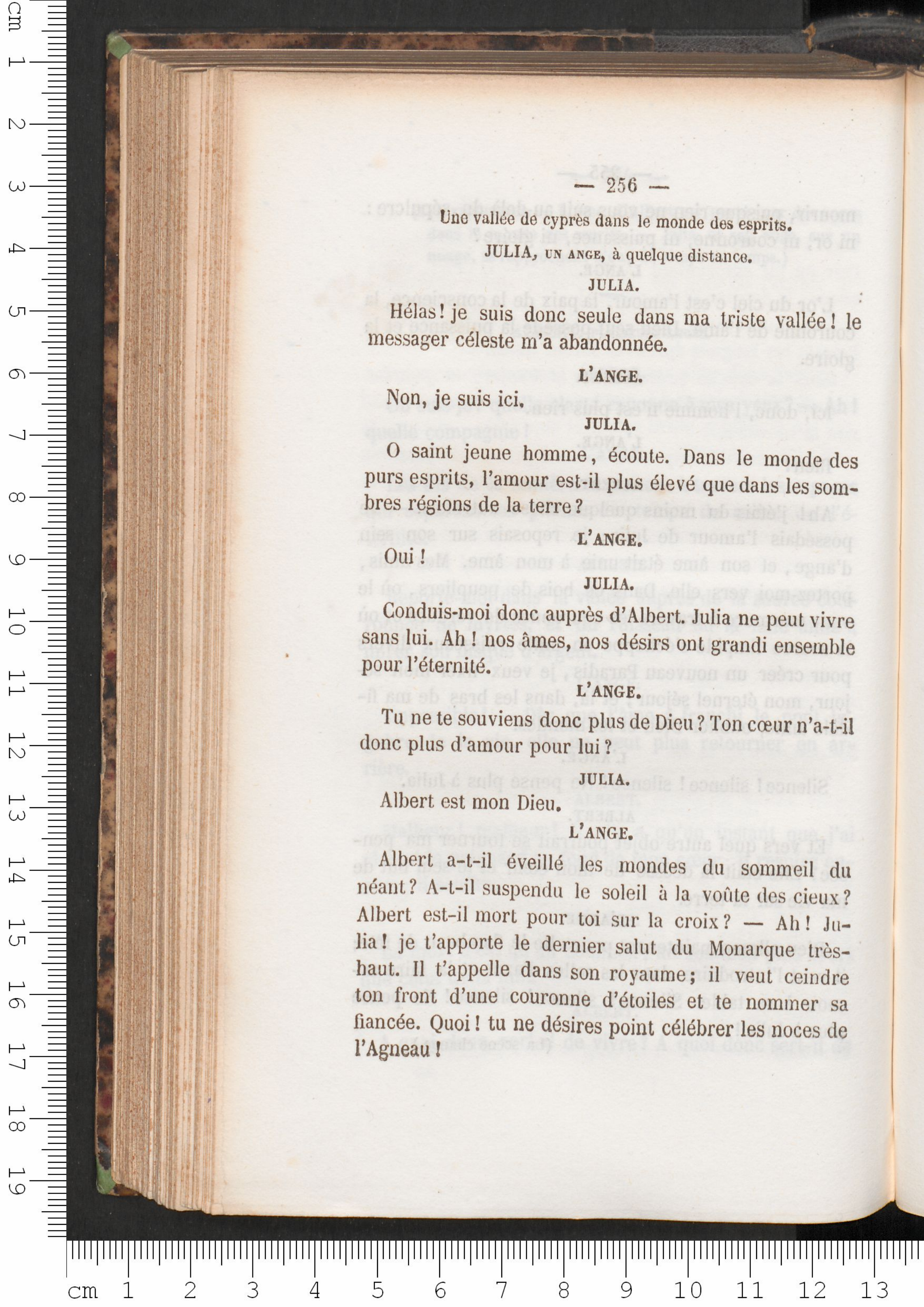
ALBERT.

Et vers quel autre objet pourrait se tourner ma pensée ? Elle était la déesse de mon cœur et le seul but de ma vie sur la terre.

L'ANGE.

Dieu allume maintenant pour elle le flambeau de fête ; il veut l'introduire dans les salles d'azur et la faire asseoir à sa table. Silence ! silence ! silence ! Ne pense plus à Julia !

(La scène change.)



Une vallée de cyprès dans le monde des esprits.

JULIA, UN ANGE, à quelque distance.

JULIA.

Hélas! je suis donc seule dans ma triste vallée! le messager céleste m'a abandonnée.

L'ANGE.

Non, je suis ici.

JULIA.

O saint jeune homme, écoute. Dans le monde des purs esprits, l'amour est-il plus élevé que dans les sombres régions de la terre?

L'ANGE.

Oui!

JULIA.

Conduis-moi donc auprès d'Albert. Julia ne peut vivre sans lui. Ah! nos âmes, nos désirs ont grandi ensemble pour l'éternité.

L'ANGE.

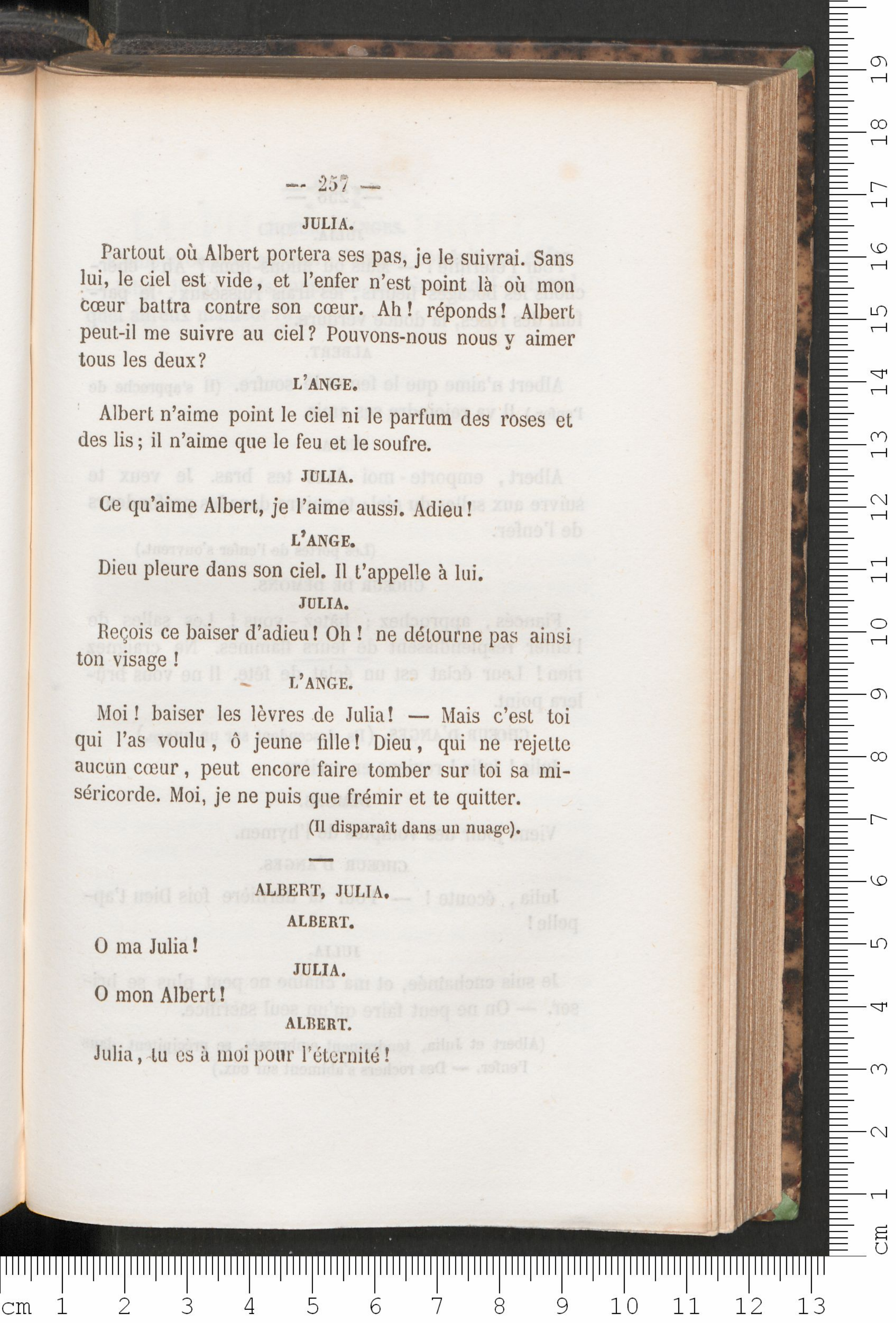
Tu ne te souviens donc plus de Dieu? Ton cœur n'a-t-il donc plus d'amour pour lui?

JULIA.

Albert est mon Dieu.

L'ANGE.

Albert a-t-il éveillé les mondes du sommeil du néant? A-t-il suspendu le soleil à la voûte des cieux? Albert est-il mort pour toi sur la croix? — Ah! Julia! je t'apporte le dernier salut du Monarque très-haut. Il t'appelle dans son royaume; il veut ceindre ton front d'une couronne d'étoiles et te nommer sa fiancée. Quoi! tu ne désires point célébrer les noces de l'Agneau!



JULIA.

Partout où Albert portera ses pas, je le suivrai. Sans lui, le ciel est vide, et l'enfer n'est point là où mon cœur battra contre son cœur. Ah! réponds! Albert peut-il me suivre au ciel? Pouvons-nous nous y aimer tous les deux?

L'ANGE.

Albert n'aime point le ciel ni le parfum des roses et des lis; il n'aime que le feu et le soufre.

JULIA.

Ce qu'aime Albert, je l'aime aussi. Adieu!

L'ANGE.

Dieu pleure dans son ciel. Il t'appelle à lui.

JULIA.

Reçois ce baiser d'adieu! Oh! ne détourne pas ainsi ton visage!

L'ANGE.

Moi! baiser les lèvres de Julia! — Mais c'est toi qui l'as voulu, ô jeune fille! Dieu, qui ne rejette aucun cœur, peut encore faire tomber sur toi sa miséricorde. Moi, je ne puis que frémir et te quitter.

(Il disparaît dans un nuage).

ALBERT, JULIA.

ALBERT.

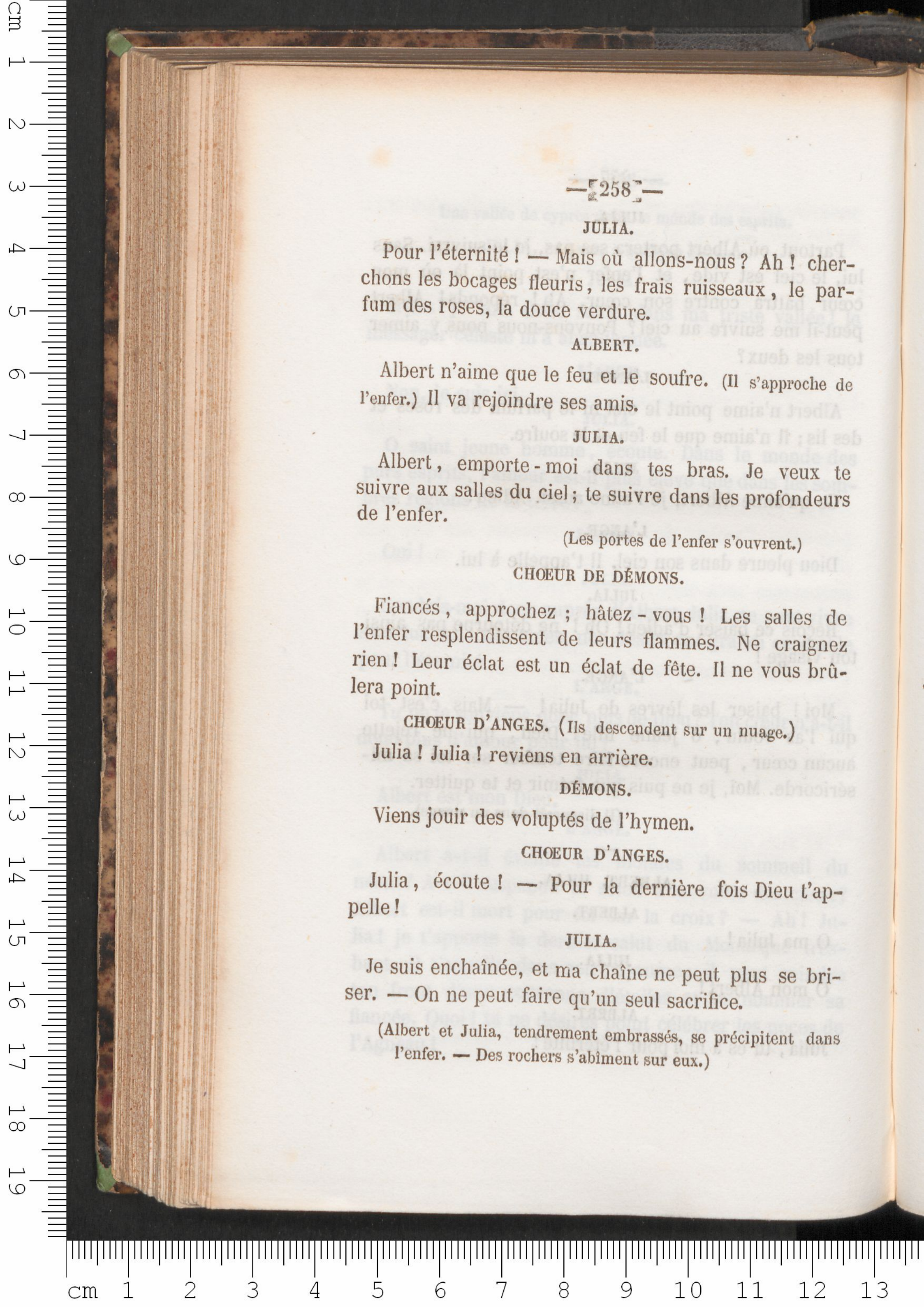
O ma Julia!

JULIA.

O mon Albert!

ALBERT.

Julia, tu es à moi pour l'éternité!



JULIA.

Pour l'éternité ! — Mais où allons-nous ? Ah ! cherchons les bocages fleuris, les frais ruisseaux, le parfum des roses, la douce verdure.

ALBERT.

Albert n'aime que le feu et le soufre. (Il s'approche de l'enfer.) Il va rejoindre ses amis.

JULIA.

Albert, emporte-moi dans tes bras. Je veux te suivre aux salles du ciel ; te suivre dans les profondeurs de l'enfer.

(Les portes de l'enfer s'ouvrent.)

CHOEUR DE DÉMONS.

Fiancés, approchez ; hâtez-vous ! Les salles de l'enfer resplendissent de leurs flammes. Ne craignez rien ! Leur éclat est un éclat de fête. Il ne vous brûlera point.

CHOEUR D'ANGES. (Ils descendent sur un nuage.)

Julia ! Julia ! reviens en arrière.

DÉMONS.

Viens jouir des voluptés de l'hymen.

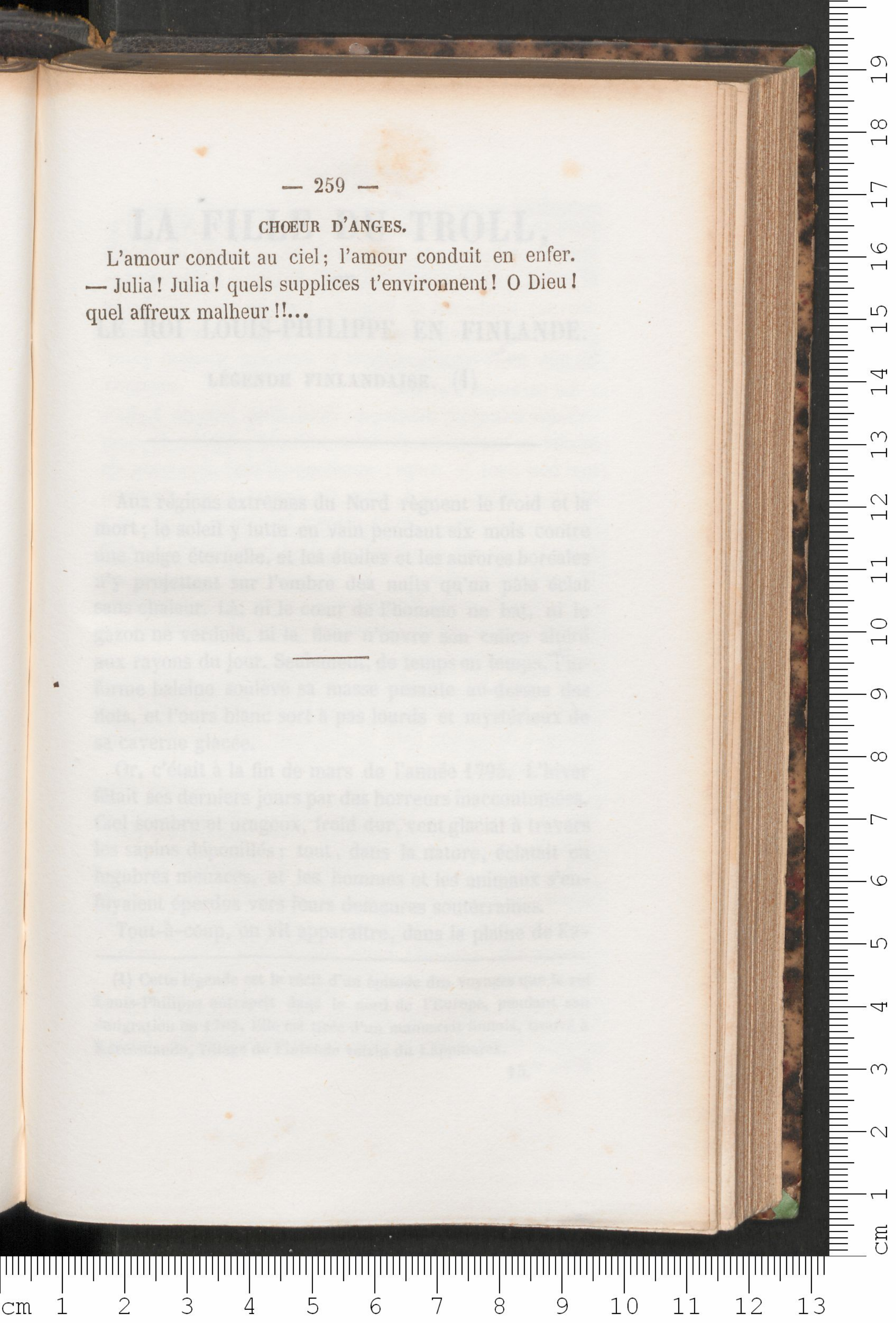
CHOEUR D'ANGES.

Julia, écoute ! — Pour la dernière fois Dieu t'appelle !

JULIA.

Je suis enchaînée, et ma chaîne ne peut plus se briser. — On ne peut faire qu'un seul sacrifice.

(Albert et Julia, tendrement embrassés, se précipitent dans l'enfer. — Des rochers s'abîment sur eux.)



CHOEUR D'ANGES.

L'amour conduit au ciel; l'amour conduit en enfer. — Julia! Julia! quels supplices t'environnent! O Dieu! quel affreux malheur!!...

LA FILLE DU TROLL,

OU

LE ROI LOUIS-PHILIPPE EN FINLANDE.

LÉGENDE FINLANDAISE. (1)

Aux régions extrêmes du Nord règnent le froid et la mort ; le soleil y lutte en vain pendant six mois contre une neige éternelle, et les étoiles et les aurores boréales n'y projettent sur l'ombre des nuits qu'un pâle éclat sans chaleur. Là, ni le cœur de l'homme ne bat, ni le gazon ne verdoie, ni la fleur n'ouvre son calice altéré aux rayons du jour. Seulement, de temps en temps, l'informe baleine soulève sa masse pesante au-dessus des flots, et l'ours blanc sort à pas lourds et mystérieux de sa caverne glacée.

Or, c'était à la fin de mars de l'année 1795. L'hiver fêtait ses derniers jours par des horreurs inaccoutumées. Ciel sombre et orageux, froid dur, vent glacial à travers les sapins dépouillés ; tout, dans la nature, éclatait en lugubres menaces, et les hommes et les animaux s'enfuyaient éperdus vers leurs demeures souterraines.

Tout-à-coup, on vit apparaître, dans la plaine de Ka-

(1) Cette légende est le récit d'un épisode des voyages que le roi Louis-Philippe entreprit dans le nord de l'Europe, pendant son émigration en 1793. Elle est tirée d'un manuscrit finnois, trouvé à Karessuando, village de Finlande voisin du Lappmarck.

ressuando, trois traîneaux qui semblaient errer à l'aventure, tellement la neige avait effacé toutes les routes et même jusqu'à tout vestige d'habitation humaine. Les chevaux tombaient de fatigue; c'est en vain que leurs guides cherchaient à les ranimer de leur voix rauque et de leur fouet retentissant.

La caravane s'arrêta.

« *Perkele* (1) ! s'écria du fond d'un trou où il était tombé le cocher du premier traîneau, espèce de nain mal bâti dont le corps, enveloppé d'une sale peau de mouton, faisait peur à voir. On courut à son secours, mais on eut grand'peine à relever le pauvre diable, et à radouber un peu son traîneau, dont le timon était cassé et le cheval fourbu.

— Maudit pays! Monseigneur, nous sommes perdus! grommelait en même temps un des personnages du second traîneau.

— Tais-toi, François, répliqua celui qu'il avait appelé monseigneur; informe-toi plutôt s'il n'y a pas quelque habitation dans le voisinage où nous puissions nous réfugier.

Cette dernière phrase fut transmise en finnois à un des cochers par un troisième personnage qui semblait être l'interprète de la troupe.

Le cocher interpellé enfonça son bonnet sur son oreille gauche, s'essuya le nez, suivant l'usage, avec sa manche, prit son cheval par le mors, et, après tous ces préparatifs, répondit enfin sur le ton d'une parfaite tranquillité :

(1) Nom du diable en finnois. On l'appelle encore *Lempo*, *Hüsi*, etc.

— Non, il n'y a, dans le voisinage, aucune habitation où l'on puisse se réfugier.

Cette triste nouvelle jeta la consternation parmi les voyageurs.

— Maudit pays ! maudit pays ! répétait avec une mauvaise humeur toujours croissante l'homme du second traîneau.

Pour comble de malheur, les deux premiers équipages versèrent, et leur chute fut si terrible, qu'on les releva presque hors de service.

Et les ténèbres s'épaississaient, et le froid redoublait de violence, et la tempête chassant au loin la neige, ébranlait les pins des forêts et jusqu'aux pierres des montagnes.

— Nous sommes perdus ! nous sommes perdus ! criait toute la troupe au désespoir.

Mais voici qu'apparaît dans le lointain un spectre, à la forme indécise, dont les yeux brillent comme deux tisons d'incendie, et dont la main velue semble faire signe aux étrangers de se diriger de son côté. N'était-ce pas un de ces nains si fameux dans les *sagas* du Nord, qui attiraient les voyageurs errants dans leurs cavernes pour les immoler aux sombres puissances ?

— François ! dit en s'élançant de son traîneau le plus jeune de la troupe, tu vois qu'on nous fait signe là-bas; il faut y aller !

— Oh ! monseigneur, y pensez-vous ?

— Est-ce que tu aurais peur ?

François n'osa répliquer.

Le chemin était rude, hérissé de pierres, de troncs d'arbres et de monceaux de neige. Le jeune homme

avançait bravement; François le suivait, jurant Dieu et diable, et grommelant entre ses dents :

« Maudit pays! maudit pays! »

Ils traversèrent une rivière et arrivèrent auprès d'une haute montagne dont la couronne de sapins et de bouleaux ajouta encore de nouvelles ténèbres à celles qui les enveloppaient déjà. François était hors de lui.

— Pour Dieu! monseigneur, pas un pas de plus! C'est ici le bout du monde; ce signe qui nous appelle, c'est le signe du diable, le signe de l'enfer!

Le jeune homme s'arrêta. Le site, en effet, était d'un aspect si sauvage, qu'il hésitait à aller plus loin. Cependant il reprit courage, et fit encore quelques pas. Le spectre se dressa devant lui; puis, s'abîmant tout-à-coup dans la neige, il laissa voir aux voyageurs les traces d'une habitation souterraine. Ce n'était pas chose nouvelle pour eux; ils avaient déjà rencontré, à Tornéâ et à Muonioniska, de ces huttes profondes où la porte est si basse qu'il faut se traîner sur les mains pour y entrer. Mais celle qui se présentait alors devant eux ressemblait plutôt à la tanière d'un ours qu'à un refuge humain.

— Quel parti prendre? Si c'était une caverne de brigands, et qu'on m'y eût attiré pour m'assassiner?

Ainsi pensait le jeune voyageur, et déjà il s'apprêtait à appeler ses autres compagnons, lorsque, du fond de l'antre, une voix de femme, douce et pure, fit soudain entendre ces paroles :

— Citoyen Louis-Philippe d'Orléans, entrez sans crainte!

M. François-Étienne-Colin Guillemot, valet de cham-

bre de Son Altesse royale le duc d'Orléans, se laissa tomber dans la neige, et embrassant les genoux de son maître : Ah ! monseigneur, vous ne m'avez pas assez grondé de ne croire ni à Dieu ni à diable ; je le vois maintenant, il faut venir dans ce monde des esprits, pour bien connaître ce qui en est. N'est-ce pas que c'est le diable qui vient de prononcer votre nom ?

Le prince se penchait vers la caverne, comme pour écouter encore la voix qui avait frappé son oreille.

La voix reprit :

— Monseigneur, le duc Louis-Philippe d'Orléans, entrez sans crainte !

Cette seconde invitation fit bondir les deux voyageurs.

— Eh bien, entrons, dit le prince, il faut que je sache quelle est cette bouche qui parle si purement notre langue, dans ce coin ignoré de la terre ; il faut que je voie cette femme qui paraît si familière avec les titres de mon sang !

Et le duc d'Orléans, suivi de François, se glissa dans la hutte souterraine. Cette hutte n'avait pas plus de cinq pieds de haut et environ douze pieds carrés. Elle était pavée d'une énorme dalle de granit dont un coin servait de foyer sur lequel flamboyait un vieux tronc de pin. La fumée, refoulée par le vent qui soufflait du dehors, s'élevait en flots orageux, et remplissait la hutte d'une vapeur mêlée de flammes et d'étincelles. Elle ressemblait par moments à un soupirail d'enfer. Deux lits, un banc, une chaise, une table, tel en était le mobilier qui, du reste, était tenu avec une remarquable propreté.

Le duc n'eut rien de plus pressé que de chercher cet

être mystérieux dont la voix et les paroles l'avaient si fort impressionné. Mais il n'aperçut d'abord que le spectre dont la main lui avait indiqué la route, c'était un vieillard de 70 à 80 ans, à la main chétive, au corps rabougri, mais dont le regard inspiré révélait un des grands trolls du Nord. François le prit pour le diable. A ses pieds se jouaient, dans l'accord le plus fraternel, un chat et un ours.

Le vieillard, sans se préoccuper en aucune façon de la présence de ses hôtes, se mit à frapper à petits coups sur un banc, prononça quelques paroles inintelligibles, et alluma une longue pipe dont la fumée vint bientôt surprendre désagréablement l'odorat des deux Français.

— N'avais-je pas dit que nous étions chez Béelzébuth? murmura le sieur Guillemot, cette abominable fumée est une preuve plus que suffisante contre le maudit hérétique.

— Mon ami, dit le duc au vieillard, en fixant sur lui un regard scrutateur, puisque la langue que je parle vous est aussi bien connue que mon nom, seriez-vous assez bon pour m'apprendre à quel personnage je dois l'hospitalité; car, bien certainement, vous n'êtes pas ce que votre genre de vie et le dénûment de votre habitation semblent indiquer.

Le vieillard secoua la tête et prononça encore quelques mots que personne ne comprit.

— Jamais je n'ai entendu dire, observa Guillemot, qu'il fût dans les usages du diable de se faire représenter sur la terre. Mais à coup sûr, cet être-là est bien digne de faire le pendant de Lucifer ou d'être au moins son vicaire général. Allons, vieux rustre, ouvre la bou-

che, et dis-nous qui tu es, afin que nous sachions si nous avons lieu ou non de nous féliciter d'avoir fait ta connaissance.

— Mon père, Tuisko, n'est qu'un pauvre habitant de Karessuando ; il prie humblement son altesse royale monseigneur le duc d'Orléans de se regarder comme le bien-venu dans sa cabane, — dit la douce voix qui avait si gracieusement invité les étrangers à y chercher un abri.

Le duc se retourna vivement du côté d'où venait la voix. Quelle fut sa surprise lorsqu'à la lueur de la flamme il découvrit, dans le fond d'une alcôve, une blanche et pure figure de jeune fille, telle que jamais il ne lui en était apparu dans les somptueux salons des Tuileries ou sous les frais ombrages de Versailles. Elle était vêtue d'une robe de laine de Finlande, à raies bleues et rouges, ses cheveux châtains flottaient en boucles soyeuses sur ses épaules, ses yeux bleus étincelaient, un charme indicible de jeunesse était répandu sur toute sa personne, et cependant, à son expression mélancolique et tendre, on voyait que les fleurs de sa vie avaient été mêlées de plus d'une épine; mais elle n'en était que plus belle et plus séduisante.

Le jeune prince la salua avec le même respect qu'il eût témoigné à une princesse du sang.

— Monseigneur, poursuivit-elle, toujours en français, nous vous attendions depuis longtemps. Hier, à huit heures, lorsque vous quittâtes Muonioniska, mon père se désolait de ce que vous eussiez voulu atteler des chevaux à vos traîneaux. Les chevaux ne sont point faits pour ces parages, il leur faut des routes tracées et des relais sûrs. Vous n'avez pas encore essayé de nos

rennes, monseigneur, vous ne savez pas quelle joie on éprouve à glisser, rapide comme l'éclair, à la lueur des étoiles et des aurores boréales, sur une neige resplendissante. Demain il ne sera plus temps. Le dégel commence, les landes vont devenir impraticables, les rivières seront changées en torrents. Ah! qu'il est fâcheux que vous ayez négligé un tel plaisir!

— Le plaisir de se casser le cou à la remorque d'une bête sauvage! murmura François Guillemot.

— Votre père connaît donc les heures et les minutes de mon voyage d'hier? reprit le prince.

— Hier soir, à huit heures trois quarts, mon père me dit : Je vais au devant de cet illustre étranger, car le timon de son traîneau s'est cassé, ses chevaux sont morts de fatigue, et la tempête qui menace pourrait lui être fatale. Ce serait un grand malheur, Toini, pour le pays de ta mère.

— En vérité, mademoiselle, vos paroles me remplissent d'étonnement. Mais elles m'ont rappelé mes compagnons de voyage que j'ai laissés tout près d'ici... Ah! ils seraient bien heureux, sans doute, de partager, auprès de cet excellent brasier, votre gracieuse société...

— Mon père est allé les chercher, monseigneur.

— Mais savez-vous ce qui leur est arrivé, mademoiselle, vous qui savez tant de choses?

— Toini ne sait rien, Toini n'est qu'une simple et pauvre fille; elle dit seulement ce que son père lui dicte, et son père ne dicte que ce que son *Haltia* (1) lui inspire.

(1) Esprit familier des sorciers finnois. Tout ce qui va suivre est fondé sur la doctrine de la magie des Finnois. Cette doctrine, qui

— Votre père cultive les sciences surnaturelles ?

— Mon père est un sage.

— Pourquoi me regardez-vous avec cet air de défiance ? Est-ce que c'est un déshonneur dans votre pays que de cultiver la sagesse ?

— Non, monseigneur, nous estimons, nous aimons la sagesse. Nos vieilles sagas l'appellent le don des dieux par excellence, le don pour lequel seul il vaut la peine de vivre.

— Néanmoins, votre père a des ennemis.

— Un seul, monseigneur, un seul, car tout le monde le vénère et le craint. Et cet ennemi, c'est le prêtre noir de Snontekis. De temps en temps, nous le voyons apparaître dans ces parages, et il nous arrache à notre demeure, pour nous traîner à Rowanïemi ; et il nous menace de la prison et de la mort ; tout cela parce que mon père est un troll, un *tietâjâ*.

— Qu'est-ce que cela, un *tietâjâ ?* belle enfant.

— Je vais vous le dire : Un tietâjâ est un sage, un tietâjâ est un homme puissant qui possède les paroles de la vie, et qui sait la manière de les appliquer ; un tietâjâ est l'ami des grands esprits qui habitent au fond des mers, sur l'aile des nuages et jusqu'à la cime des plus hautes montagnes ; un tietâjâ est celui qui comprend le mystère des extases, et auquel le Haltia, l'esprit de secours, révèle toute chose ; un tietâjâ peut rendre les hommes bons ou mauvais, guérir les maladies, conjurer les fléaux, prédire l'avenir, et faire re-

---

domine si puissamment la mythologie et les poésies primitives de ces peuples, se retrouve encore aujourd'hui vivante dans plusieurs localités de leur pays.

trouver les trésors perdus. Un tietâjâ est un grand homme, monseigneur.

— Alors, votre père sait et peut tout ?

— Oui, monseigneur, vous ne me croyez point, je le sais, car tous les hommes sont incrédules, car tous les hommes sont athées et moqueurs. Mais, ce que j'ai dit est vrai. Mon père en sait plus que Matti Kallanvaara (1) dont le nom jeta tant d'éclat l'année dernière à Kémi ; mon père ne se laisse pas tromper comme lui ; mon père n'a pas besoin d'eau-de-vie, comme lui, pour s'unir à son esprit familier ; il ne se fait point payer ses extases. C'est Dieu même qui l'inspire ; il peut du seul souffle de sa bouche disperser tous les démons de la terre ; il peut entortiller autour de son petit doigt tous les esprits de l'Église. Si vous l'entendiez, prince, vous seriez transporté d'admiration. Hier, avant d'aller à votre rencontre, il me dit des paroles si magnifiques, si étonnantes, qu'elles ne sortiront jamais de ma mémoire; lui-même, quand je les lui ai répétées après son extase, car il ne se souvient jamais de ce que son Esprit lui a fait dire, lui-même en a été stupéfait.

— C'est en effet un homme bien extraordinaire que votre père, mais ce qui me paraît plus extraordinaire encore, c'est qu'il soit votre père.

— Toini n'est pas la fille de Tuisco.

— Mon pressentiment me le disait. Une si belle fleur ne pouvait être née dans cet horrible désert.

(1) Célèbre sorcier finlandais. La comparaison que la jeune Toini établit entre lui et son père nous montre le côté humain de la sorcellerie finnoise. Ces sublimes tietâjâ étaient rarement insensibles à l'attrait d'un verre d'eau-de-vie, ou d'une bourse bien garnie.

— Prince, n'insultez pas au désert : les montagnes solitaires, les bois silencieux ont aussi leur charme. Savez-vous que pendant trois mois de l'année nous pouvons lire la nuit sans lumière ? Alors le soleil ne se couche point dans le sein de la terre ; il l'effleure légèrement d'un baiser, et se relève glorieux sur l'horizon. Nous ne changerions pas les aurores boréales de nos hivers contre vos lourdes ténèbres de décembre. Je connais votre France, monseigneur, car c'était aussi ma France autrefois. Pays de verdure et de fleurs, de parfum et de soleil ! Et cependant me persuaderez-vous que cet heureux ciel abrite l'idéal de l'amour et du bonheur ? Je vous dirai, moi, ce qu'il abrite : la haine mortelle et la noire perfidie, l'infidélité, oui, l'infidélité... Ah ! mieux valent mille fois le désert et la glace éternelle !... Le désert ! il est sublime, il est plein de suavité et de bonheur, parce qu'il est fidèle et éclatant d'immortalité. Quoi ! ne préféreriez-vous pas un cœur tranquille au milieu des champs de neige du nord, à un cœur tourmenté sous les étoiles radieuses du midi ?...

— Étrange jeune fille, dis-moi qui tu es ?

— En quoi cela peut-il vous intéresser ?

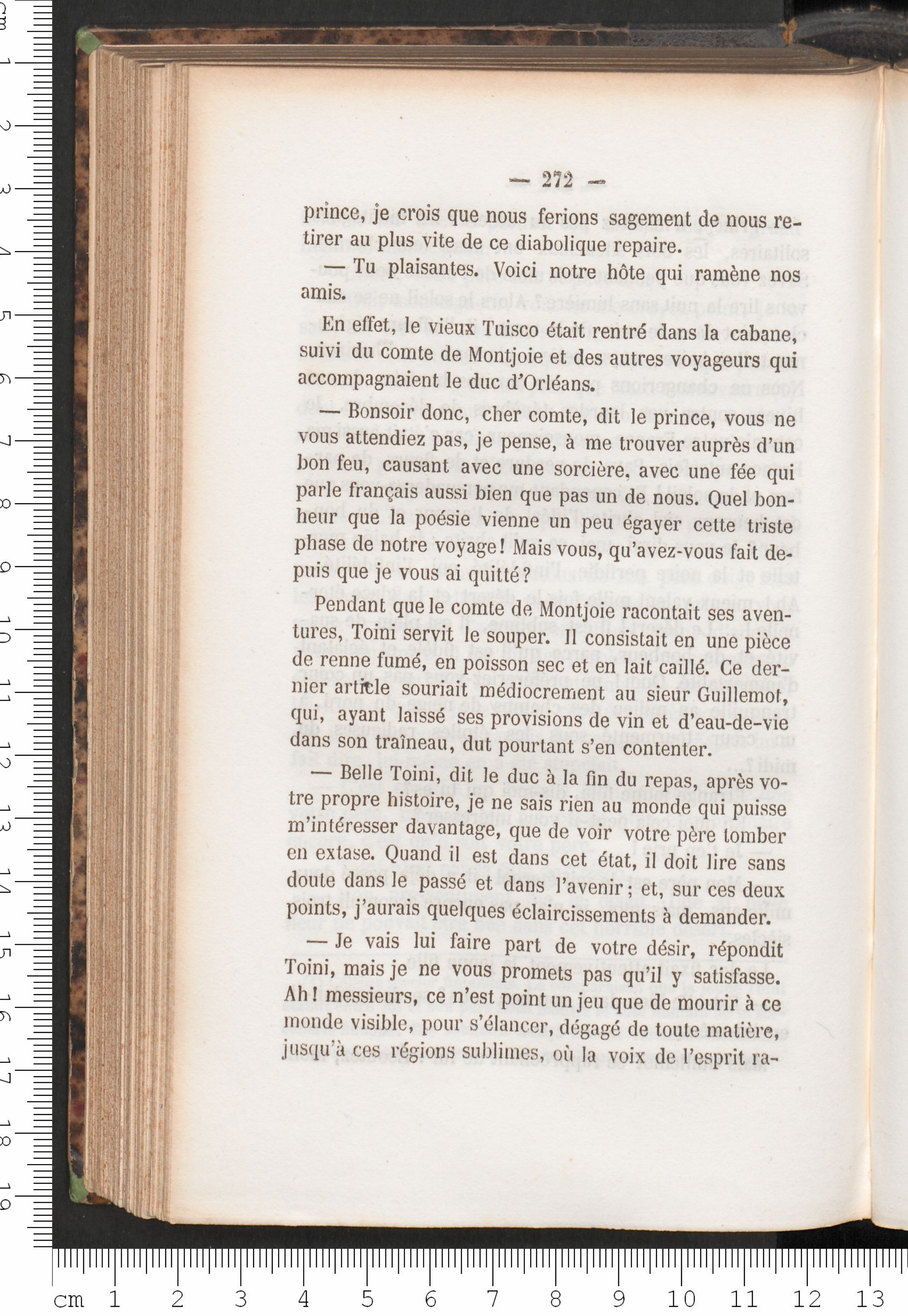
— Je t'en prie !

— Mon père est le juif éternel ; il a déjà passé deux mille ans, mais moi, je n'ai pas encore accompli trois siècles.

Le duc fixait attentivement la jeune fille.

— Est-elle bien dans son bon sens ? se demandait-il en lui-même.

Mais Guillemot se rapprochant de lui : Écoutez, mon



prince, je crois que nous ferions sagement de nous retirer au plus vite de ce diabolique repaire.

— Tu plaisantes. Voici notre hôte qui ramène nos amis.

En effet, le vieux Tuisco était rentré dans la cabane, suivi du comte de Montjoie et des autres voyageurs qui accompagnaient le duc d'Orléans.

— Bonsoir donc, cher comte, dit le prince, vous ne vous attendiez pas, je pense, à me trouver auprès d'un bon feu, causant avec une sorcière, avec une fée qui parle français aussi bien que pas un de nous. Quel bonheur que la poésie vienne un peu égayer cette triste phase de notre voyage! Mais vous, qu'avez-vous fait depuis que je vous ai quitté?

Pendant que le comte de Montjoie racontait ses aventures, Toini servit le souper. Il consistait en une pièce de renne fumé, en poisson sec et en lait caillé. Ce dernier article souriait médiocrement au sieur Guillemot, qui, ayant laissé ses provisions de vin et d'eau-de-vie dans son traîneau, dut pourtant s'en contenter.

— Belle Toini, dit le duc à la fin du repas, après votre propre histoire, je ne sais rien au monde qui puisse m'intéresser davantage, que de voir votre père tomber en extase. Quand il est dans cet état, il doit lire sans doute dans le passé et dans l'avenir; et, sur ces deux points, j'aurais quelques éclaircissements à demander.

— Je vais lui faire part de votre désir, répondit Toini, mais je ne vous promets pas qu'il y satisfasse. Ah! messieurs, ce n'est point un jeu que de mourir à ce monde visible, pour s'élancer, dégagé de toute matière, jusqu'à ces régions sublimes, où la voix de l'esprit ra-

conte les mystères des choses. Non, ce n'est point une comédie de théâtre français, soyez-en convaincus.

— Ceci pourrait-il décider votre père? dit le comte de Montjoie en tirant sa bourse.

— Gardez votre or, seigneur comte, mon père n'en a que faire.

Un long colloque s'établit entre le père et la fille. Le vieux Tuisco semblait résister opiniâtrement à ses instances. Enfin, Toini l'emporta.

Alors on vit le troll s'avancer majestueusement au milieu de la chambre, et, d'un geste solennel, faire signe aux étrangers de prendre place sur le banc le long du mur.

— Messeigneurs, dit Toini, mon père exige d'abord que vous vous dépouilliez de tout ce que vous portez sur vous de fer ou d'acier.

— Mort de ma vie, nous séparer de nos armes! s'écria Guillemot épouvanté.

— Absurde poltron! fit le duc; qu'avons-nous donc à craindre de cette jeune fille et de ce vieillard rabougri? Allons! qu'on s'exécute, et vous aussi, comte.

Le vieillard prit tous les objets des voyageurs et les cacha sous le pavé. Puis il commença ses invocations. Mais tout-à-coup il s'arrêta et parut inquiet.

— Monsieur le comte, vous portez encore de l'acier! dit Toini.

Le comte un peu confus tira de sa poitrine un petit poignard qu'il y tenait toujours caché.

— Ce monsieur n'a pas livré, non plus, tout son acier.

— Moi! fit Guillemot.

— Oui, répliqua sèchement Toini.

En effet, Guillemot avait conservé son tire-bouchon.

Quand le troll eut ainsi fait disparaître tous les obstacles, il se lança, à pleine carrière, dans les voies de l'inspiration, et la jeune fille traduisait fidèlement les paroles sublimes qui jaillissaient de son âme.

— Mon esprit me transporte, s'écriait-il, mon désir s'élève dans ma pensée ; je veux commencer des *runas* (1) ; je veux chanter...

— O étrangers, qui m'écoutez, que voulez-vous de moi ? La douleur a-t-elle rongé vos chairs ? Le chagrin a-t-il courbé vos esprits ? Avez-vous perdu d'immenses trésors, ou êtes-vous poursuivis par d'implacables ennemis ? Parlez, car mon père m'a appris les paroles puissantes, les paroles originelles, les voies divines ; à ma voix, les portes d'airain s'ébranlent, les forteresses d'Hiisi (2) s'écroulent, les pins déracinés tourbillonnent comme le sable. Je connais l'origine du monde, l'origine du feu et l'origine du fer ; je connais les routes silencieuses de la fourmi à travers l'écorce flétrie des bouleaux. Devant moi, les esprits des morts prennent la fuite, et l'ours oublie sa rage impuissante. Je m'empare des maux de la terre, et je les ensevelis dans la montagne des Plaies (3), sous une pierre de neuf brasses, où la terreur habite, où l'angoisse a fixé son repaire. Parlez donc, ô étrangers ; la sagesse va jaillir du fond des marais, et du sein brisé des montagnes couvertes de neige on entendra des voix qui feront tressaillir l'esprit de l'automne sur les rivages de la mer du monde.

---

(1) Chants finnois.

(2) Le Diable.

(3) La mythologie finnoise reconnaît plusieurs déesses des Dou-

— Homme sage, dit alors le duc d'Orléans, j'ai une mère, et cette mère s'appelle la France ; elle est malade, de perfides médecins conspirent sa mort. Dis-moi quel sera son destin.

Le vieux Tuisco, dont les accents avaient été jusqu'alors pleins de calme et de mélancolie, s'exalta tout-à-coup. Son verbe devint strident et impétueux, son geste convulsif, ses yeux rayonnants d'un éclat sauvage. Tout son être se transfigura ; il était manifeste que l'esprit du *Tietâjâ* en avait pris possession. Aussi les Français, qui l'avaient écouté d'abord avec un sourire d'incrédulité, ne pouvaient plus se défendre d'une sorte de religieuse terreur. De son côté, la belle Toini, qui était en rapport plus immédiat avec le troll, se laissait gagner à son enthousiasme ; elle était haletante, échevelée ; on eût dit une de ces sibylles dont les sagas du Midi racontent les frénétiques ardeurs.

— Ta mère est malade, reprit le sorcier ; quelle est donc ton audace, ô maladie, d'avoir osé l'attaquer ? Qui es-tu ? D'où viens-tu ? Viens-tu des sépulcres de Kalma (1) ou des profondeurs de Manala (2) ? Viens-tu de la poussière des marais ou du sein des sables mouvants ? Viens-tu de l'abîme des eaux ou de la neige de l'écume ? As-tu été poussée par les vents ou chassée par les tempêtes de la mer ?

—D'où es-tu venu, fléau cruel, sanie impure ? Comment

---

leurs. Elles habitent la montagne de Kipumâki, où elles recueillent les maladies dans un petit vase d'airain, et les font cuire sur un foyer magique.

(1) Région des morts (*Kalma* signifie littéralement odeur de cadavre).

(2) L'enfer.

as-tu pu l'atteindre? Viens-tu du sein des pierres, ou des arbres, ou des régions antiques? Es-tu descendu des montagnes, ou des tiges des framboises, ou du sanctuaire des sages, ou des fleuves des hommes velus, ou des marais des sorciers, ou des collines des hommes sauvages, ou des cavernes des chiens farouches, ou des repaires des ours indomptés, ou des contrées où les renards glapissent, où les lièvres se rassemblent?

— Prodige d'épouvante, fuis loin de moi; supplice de la terre, abandonne ma demeure.

— Mon père, mon vieux père n'a jamais été l'esclave des sorciers; il n'a jamais corrompu le Lapon par des présents; il a chassé les calamités, il a dissipé tous les maux.

— Si je n'ai point cette puissance, eh bien, j'invoquerai le fils d'Ukko (1), qui règne sur les nuages, qui dissipe la tempête. J'implorerai son secours, je ferai descendre la protection de son bras des hauteurs du ciel dans les abîmes de la terre. Écrasé par la misère, j'élèverai ma voix à travers le monde, à travers les entrailles de la terre, les six voûtes splendides, les neuf cieux.

— O Ukko, toi qui t'appuies sur l'axe du monde, toi qui habites sur la nuée qui vomit la foudre, apporte ici ton glaive de feu, afin de frapper le cruel qui me tourmente, de chasser à jamais mon ennemi.

— Déesse des ondes, sors de l'abîme; élève du sein des eaux ta chevelure bleue, du sein de la source ton léger vêtement, de la poussière humide ton resplendissant visage! Viens à mon secours, viens me délivrer, me

(1) Dieu du tonnerre.

protéger, me consoler dans ces horribles travaux, dans ces insupportables douleurs.

— O forêt, viens avec tes bêtes superbes, viens avec tout ton peuple ; Perkele (1), viens avec toute ta maison. Lac, viens avec les fils de ta race ! Que cent guerriers se lèvent avec leurs glaives, que mille héros accourent au secours du faible, de l'infortuné !

— Mais, si ce n'est assez, quelle autre puissance invoquerais-je encore ? Est-il dans le monde des hommes, enfants des vieux siècles, des hommes éternels ? Surgis de la terre, ô mère de la terre ; surgis du champ, seigneur éternel ; levez-vous, ô vous tous qui portez des glaives, vous tous qui montez des coursiers, venez briser le mal qui m'accable, venez triompher de mes douleurs (2) !

A mesure que Tuisco déroulait ses invocations, sa voix devenait plus orageuse, ses gestes plus saccadés. Il frappait du pied, il battait des mains ; ses cheveux se dressaient sur sa tête et sa bouche écumait. Enfin, il tomba épuisé sur le pavé ; ses yeux se fermèrent, ses membres se roidirent ; on eût pu croire qu'il était mort, si, de temps en temps, ses lèvres pâles n'eussent fait entendre quelques sons inarticulés que Toini seule comprenait.

— Dieu merci ! s'écria Guillemot, comme s'il eût été délivré d'un poids qui le suffoquait, le voilà enfin en repos , le Béelzébuth. Je gagerais bien qu'il va se gonfler

(1) Le diable.

(2) Le chant de Tuisco se retrouve dans les poésies nationales de la Finlande, conservées par la tradition jusqu'en 1836, époque à laquelle elles furent recueillies par le docteur Lönnrot, et livrées à l'impression.

jusqu'à ce qu'il crève. Pendant qu'il se livrait à ses frénésies, il me semblait toujours voir le moment où il allait berner ma chrétienne personne. Dites donc, monseigneur, n'y aurait-il pas moyen de jeter cet énergumène hors de la cabane? La neige lui ferait du bien, et lui donnerait peut-être envie d'aller rejoindre son digne seigneur et maître.

— Tais-toi, François, dit le duc, n'as-tu jamais vu de ces insectes qui font les morts, et qui, lorsqu'on les approche, se relèvent tout-à-coup pleins de vie? Oserais-tu bien toucher à ce spectre immobile?

— Je le relèverai, si vous voulez, avec mon fer à friser.

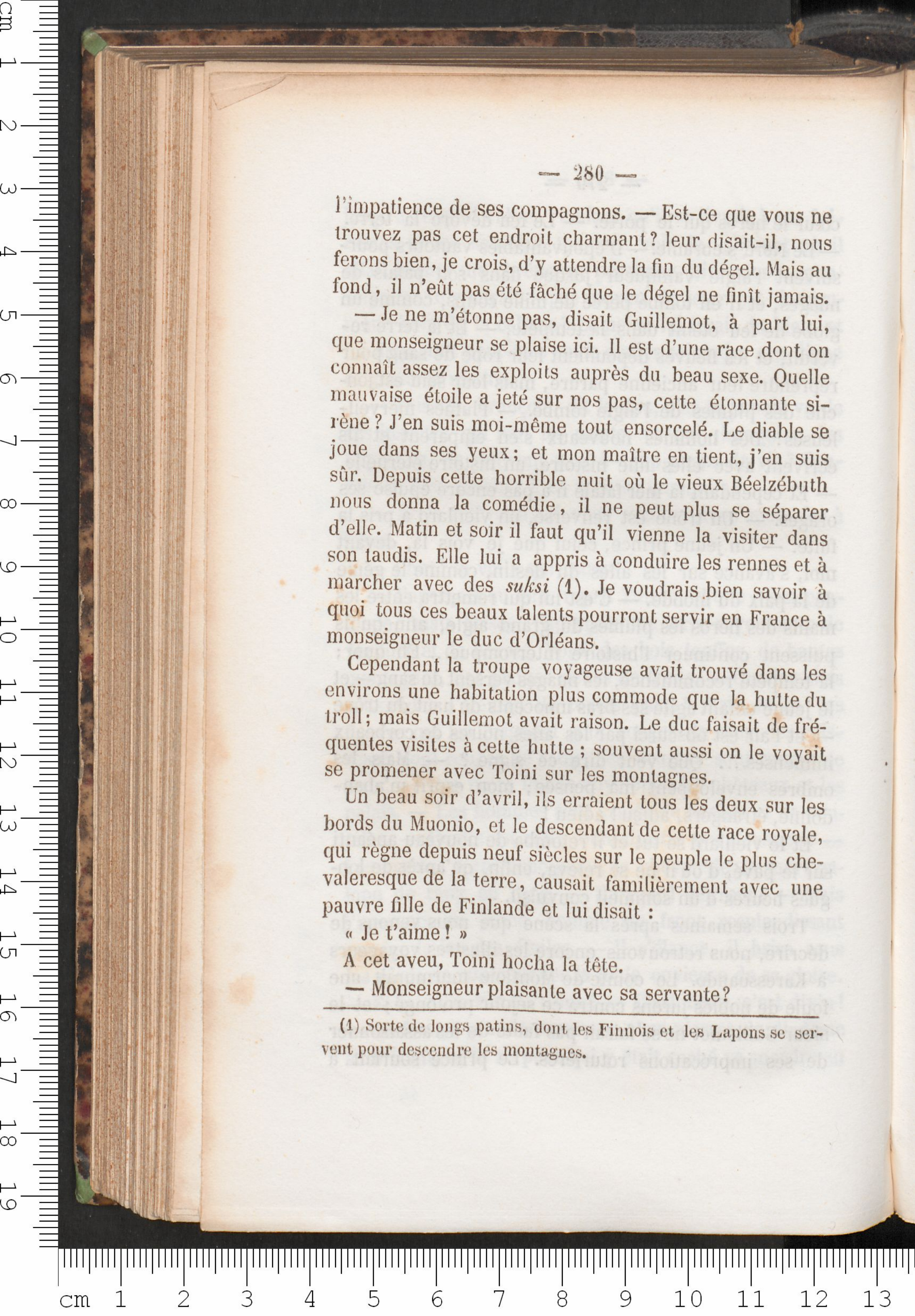
— Chut! le voilà qui remue!

— J'aperçois au loin, reprit Tuisco, d'une voix profonde, mais brisée, j'aperçois une terre rayonnante de verdure et de beauté. Voici des bois touffus, de hautes montagnes, des plaines riches de fruits. — Quelles cités splendides s'élèvent de toutes parts! mais, hélas! les fleuves qui les baignent sont rouges de sang, les ruisseaux sont rouges de sang, les sources sont rouges de sang. — Une noire fumée enveloppe les châteaux et les palais. — Les hommes sont armés de haches et de coutelas. — Quelle est cette foule sinistre qui s'avance? — Les armées s'entrechoquent, le cheval de la mort galope de rang en rang. — Horreur! horreur! — Mais j'aperçois un jeune homme au front resplendissant comme le feu des étoiles. — Il s'élance, il brise sous les pieds de son coursier la foule envieuse de sa gloire. — Et le voilà sur un trône! — C'est beau, c'est divin! — La foudre gronde encore. — Les pierres du diadème se brisent, et le serpent qui y était caché va mordre au

cœur le héros qui le porte. — Le feu dévore la terre. — Le Nord s'ébranle. — D'épouvantables vautours poursuivent l'aigle vainqueur jusque dans son palais de nuages, et il en tombe percé de mille coups, comme un globe de feu éteint dans la tempête. — Et la terre reverdit, et les fleuves dépouillent leur robe de sang pour reprendre leur ancienne parure, mais leur sein est jonché des plumes de l'aigle tombé. — Plumes merveilleuses! Des hommes nouveaux s'en emparent et ils écrivent avec elles une histoire, un histoire éternelle. — Et cependant la mer fatale n'a pas encore épuisé ses orages. — Un trône est renversé, un vieillard a pris la fuite. — Un jeune prince, celui que je vois là, devant moi, s'avance sur les ailes du destin, comme le génie de la paix du monde. — C'est lui qui remettra entre les mains des héros les plumes du grand aigle, afin qu'ils puissent continuer l'histoire interrompue... Eh quoi; la tempête recommence, les nuages versent du sang — et le jeune enfant agite ses bras innocents du haut du trône — et l'air est obscurci par les ailes noires de corbeaux immenses.... Que veut dire ce signe ? — Mais les ombres enveloppent ma pensée; mon esprit m'abandonne, étrangers, adieu ! adieu !

Et le vieillard se tut et il retomba de nouveau anéanti sur le pavé, d'où il ne se releva, enfin, qu'après de longues heures d'un sommeil convulsif.

Trois semaines après la scène que nous venons de décrire, nous retrouvons encore les illustres voyageurs à Karessuando. Le comte de Montjoie murmurait une foule de nobles jurons contre ce séjour prolongé; et le sieur Guillemot ne se faisait pas faute de les assaisonner de ses imprécations roturières. Le prince souriait à



l'impatience de ses compagnons. — Est-ce que vous ne trouvez pas cet endroit charmant? leur disait-il, nous ferons bien, je crois, d'y attendre la fin du dégel. Mais au fond, il n'eût pas été fâché que le dégel ne finît jamais.

— Je ne m'étonne pas, disait Guillemot, à part lui, que monseigneur se plaise ici. Il est d'une race dont on connaît assez les exploits auprès du beau sexe. Quelle mauvaise étoile a jeté sur nos pas, cette étonnante sirène? J'en suis moi-même tout ensorcelé. Le diable se joue dans ses yeux; et mon maître en tient, j'en suis sûr. Depuis cette horrible nuit où le vieux Béelzébuth nous donna la comédie, il ne peut plus se séparer d'elle. Matin et soir il faut qu'il vienne la visiter dans son taudis. Elle lui a appris à conduire les rennes et à marcher avec des *suksi* (1). Je voudrais bien savoir à quoi tous ces beaux talents pourront servir en France à monseigneur le duc d'Orléans.

Cependant la troupe voyageuse avait trouvé dans les environs une habitation plus commode que la hutte du troll; mais Guillemot avait raison. Le duc faisait de fréquentes visites à cette hutte; souvent aussi on le voyait se promener avec Toini sur les montagnes.

Un beau soir d'avril, ils erraient tous les deux sur les bords du Muonio, et le descendant de cette race royale, qui règne depuis neuf siècles sur le peuple le plus chevaleresque de la terre, causait familièrement avec une pauvre fille de Finlande et lui disait :

« Je t'aime! »

A cet aveu, Toini hocha la tête.

— Monseigneur plaisante avec sa servante?

(1) Sorte de longs patins, dont les Finnois et les Lapons se servent pour descendre les montagnes.

— Non, je le jure ; mais ne m'aime-t-elle pas aussi de son côté, ma colombe sauvage ?

— Monseigneur sait bien que je l'aime.

— Pourquoi m'appelles-tu toujours monseigneur ? Ah ! un prince ne saurait-il rencontrer l'amour même dans un désert !

— Vous le dirai-je ? Eh bien ! je vous ai vu dans tout l'éclat de votre rang, et depuis douze ans je vous connais, je vous aime !

— Tu rêves, mon enfant ! Ta vie est pleine de mystères. Je brûle du désir de la connaître ; mais, toi, tu hésites toujours à me la raconter.

— Ma vie, hélas ! est celle d'une infortunée ; et ma mère m'a recommandé de ne jamais satisfaire le caprice de ceux qui voudraient la connaître. Nous sommes nés, cependant, l'un près de l'autre.

— Tu es Française, Toini, et de plus tu es Parisienne. Je l'ai deviné, depuis longtemps, à la langue que tu parles et à ta prononciation si pure, si distinguée. Mais, dis-moi, d'où vient que le nom d'Antoinette arrive si souvent sur tes lèvres ?...

— C'était mon nom. Il m'avait été donné d'après celui de la reine, car...

— Car ?... Oh ! poursuis, je t'en supplie ; je suis impatient de savoir qui tu es.

— Car la reine était ma marraine...

— O Dieu ! qui donc rencontrai-je ici, sous ces vêtements grossiers, dans ces lieux sauvages ? Destin, que tes jeux sont cruels !

— Moins cruels encore que les hommes, monseigneur. Ma mère était dame d'honneur de la reine Marie-Antoinette. Elle était belle. Vous devez avoir vu ce

teint d'une admirable blancheur et cette expression indéfinissable de noblesse qu'on ne rencontre que dans les anciennes familles de Normandie. Un prince du sang conçut une passion pour ma mère. Elle l'aima à son tour, et eut la faiblesse de lui céder. Un jour, le prince entrant brusquement chez elle : « Adélaïde, lui dit-il, le secret de notre amour est découvert; ton intérêt et ton honneur exigent que tu te maries. Je t'ai choisi pour époux le vicomte d'Arras. La reine en est avertie et y consent. Tes fiançailles auront lieu ce soir même; mais notre amour ne périra pas. » Ah! monseigneur, savez-vous ce que c'était que ce vicomte d'Arras? un vieux roué de soixante ans! Ma mère s'évanouit; mais quelques semaines après, elle était la vicomtesse d'Arras.

— Ta mère a dû être bien malheureuse! dit le prince attendri.

— Oh! oui, monseigneur, autant que peut l'être une femme unie à un homme sans cœur. Ma naissance vint la consoler. Mais bientôt son destin s'assombrit de nouveau. Le prince voulait être aimé d'elle comme avant son mariage. « Jamais, lui dit-elle, jamais, tant que je serai à un autre! » Exaspéré de ses refus, le prince lui écrivit ces deux mots : « Amour ou vengeance! » Ma mère prit la fuite; car déjà le vicomte tramait contre elle un horrible complot.

— Je connais d'Arras!...

— Ma mère n'alla pas loin. L'abbesse des Ursulines de Montmartre était sa parente; elle nous cacha dans son couvent pendant sept ans. Là, sous l'ombre des hêtres, je grandis dans le calme et dans la paix. Je n'étais pas encore sortie de la sainte maison, lorsqu'un

jour je persuadai à une religieuse qui allait visiter des malades de m'emmener avec elle. Quelle joie c'était pour moi de traverser ces rues brillantes, ces magnifiques boulevards qui font de votre capitale la reine du monde! Cependant le tourbillon des hommes et des équipages m'effrayait un peu. Je m'en souviens comme si ce n'était que d'hier. Tout-à-coup, la foule se sépara pour laisser passer quatre cavaliers. Jamais je n'avais rien vu de si beau et de si richement orné que les chevaux qu'ils montaient. Vous étiez un de ces cavaliers, mon prince ; vous aviez alors dix ans. Un coup de vent enleva votre chapeau et le fit tomber à mes pieds. Je vous le remis d'une main tremblante; mais avec quel gracieux sourire vous me remerciâtes. Un autre cavalier de votre troupe s'avança alors vers la religieuse qui me conduisait, et lui demanda d'une façon étrange qui j'étais et où je demeurais. Hélas! le lendemain, ma mère reçut un billet contenant ces paroles menaçantes : « Amour ou vengeance! » Ma mère devint pâle comme la mort ; et, sans perdre de temps, elle s'enfuit avec moi au Havre, d'où elle écrivit à l'abbesse des Ursulines. Mais avant qu'elle reçût une réponse, un second billet lui arriva. Il était cacheté de noir, et il portait toujours ces mêmes paroles : « Amour ou vengeance! »

— Abomination!... Et ta mère a-t-elle conservé ces billets?

— Vous ne les verrez pas. Antoinette, me dit ma mère, il faut quitter la France, nous y chercherions en vain le bonheur! Allons sur le port, et montons sur le premier vaisseau qui voudra nous recevoir. Un honnête pilote nous accueillit, sans s'enquérir de notre nom, ni

du but de notre voyage ; et quelques semaines après, nous abordions à un rivage dont nous n'avions jamais entendu parler ; nous étions en Finlande, à Uléâborg.

— Et les billets, les billets !

— La vengeance ne nous poursuivit point dans ces pays de neige éternelle. Notre vie s'écoula dans la paix. Le vieux Tuisco, par ses prophéties extraordinaires, gagna la confiance de ma mère et la mienne.

— Et que t'a-t-il donc prédit d'extraordinaire ?

— Je ne devrais peut-être pas vous le dire. Il m'a prédit une visite glorieuse, une visite, comme jamais aucun homme n'en a reçu sur cette terre.

— Et a-t-il dit vrai ?..... Tu rougis !..... Qu'y a-t-il encore ?

— Deux paroles, a-t-il ajouté, briseront à jamais ton bonheur.

— Les billets ! grand Dieu !

— Pourquoi, sans cesse, parler de ces billets ? Ma mère bien-aimée dort, depuis quatre ans son éternel sommeil, dans le cimetière d'Uléâborg. Et moi, pauvre enfant, le bon Tuisco m'a recueillie, m'a consolée, et dans ces déserts de neige il me tient lieu de père.

— O bonne Toini, viens pleurer sur mon cœur. Viens avec moi revoir ta France, le pays de ta mère. Je veux t'entourer de toutes les splendeurs qui sont dues à ta naissance, je veux te rendre la félicité qu'un malheureux t'a ravie. Mais donne-moi, je t'en prie, donne-moi un gage de ton amour, afin que je croie à tes paroles.

— Prenez ce médaillon, mon prince. C'est le seul héritage que j'aie reçu de ma mère, c'est mon plus

grand trésor ; il renferme un morceau de la vraie croix. Tant que vous le porterez sur votre cœur, vous ne craindrez ni l'eau, ni l'air, ni le feu, ni les balles, ni les poignards des assassins.

— Merci, mon enfant, ce médaillon chéri ne me quittera pas un seul instant de ma vie. Mais laisse-moi cueillir sur tes lèvres un baiser, un baiser pur comme celui des anges. O Dieu ! et les billets !

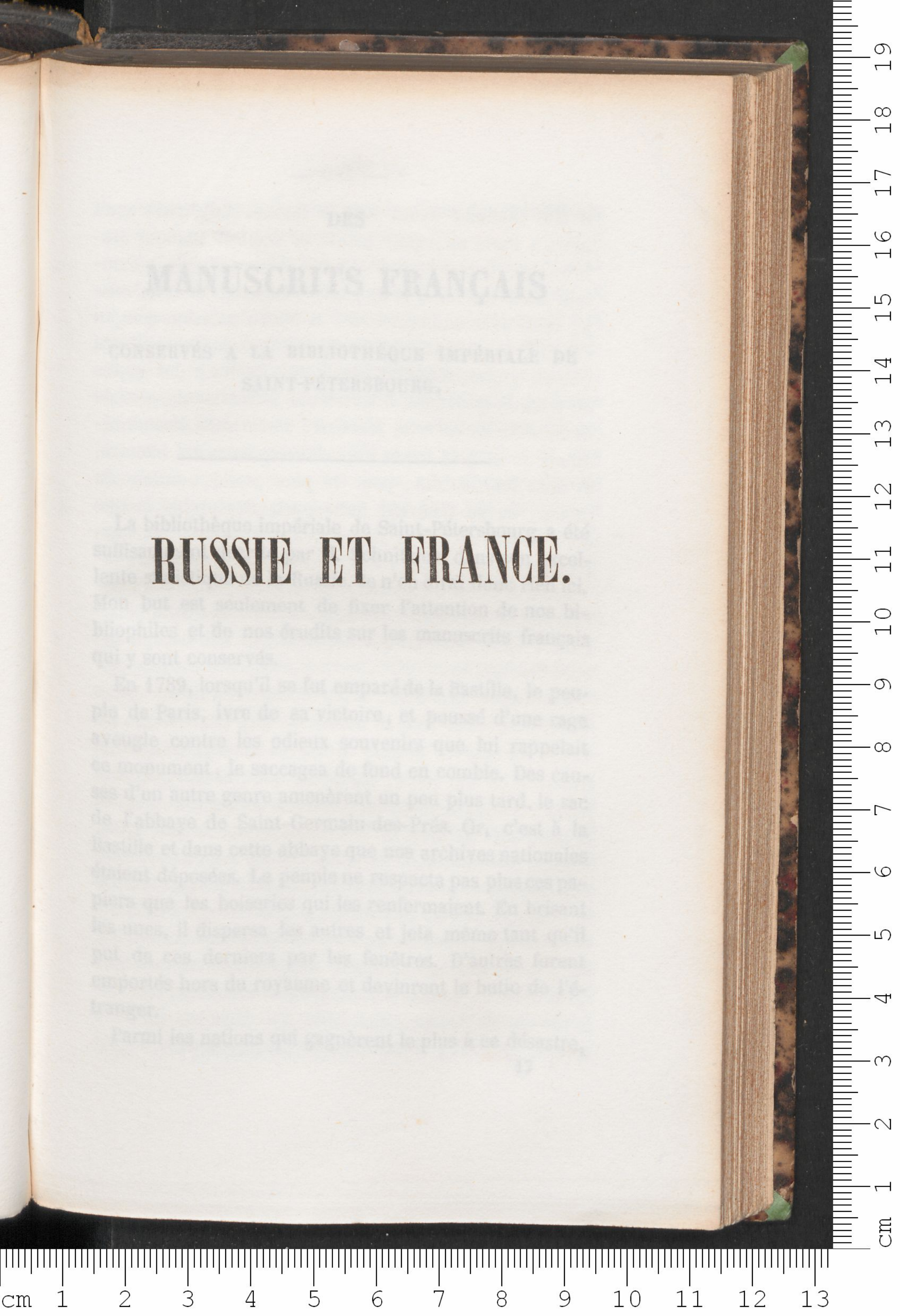
— Pourquoi cette pâleur, mon prince ?.... Les voilà, ces billets ; je les porte toujours sur moi, ils enveloppent une boucle des cheveux de ma mère... ma pauvre mère !

Le duc d'Orléans prit les billets et les ouvrit avec un empressement convulsif.

— O enfer ! s'écria-t-il, *c'est l'écriture de mon père.*

. . . .

Le sort de Tuisco et de Toini est resté inconnu. Ils ont disparu l'un et l'autre sans laisser de traces. Un seul homme, dit-on, habitant le village de Karessuando, pourrait encore fournir quelques renseignements authentiques sur leur histoire. Si jamais celui qui a traduit ce qu'on vient de lire retournait dans ces lointains parages, il se ferait un devoir d'achever, pour ses lecteurs, la *Légende de la fille du Troll.*



RUSSIE ET FRANCE.

DES

MANUSCRITS FRANÇAIS

CONSERVÉS A LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE DE SAINT-PÉTERSBOURG.

La bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg a été suffisamment décrite par M. Schnitzler, dans son excellente statistique de la Russie. Je n'en dirai donc rien ici. Mon but est seulement de fixer l'attention de nos bibliophiles et de nos érudits sur les manuscrits français qui y sont conservés.

En 1789, lorsqu'il se fut emparé de la Bastille, le peuple de Paris, ivre de sa victoire, et poussé d'une rage aveugle contre les odieux souvenirs que lui rappelait ce monument, le saccagea de fond en comble. Des causes d'un autre genre amenèrent un peu plus tard, le sac de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Or, c'est à la Bastille et dans cette abbaye que nos archives nationales étaient déposées. Le peuple ne respecta pas plus ces papiers que les boiseries qui les renfermaient. En brisant les unes, il dispersa les autres et jeta même tant qu'il put de ces derniers par les fenêtres. D'autres furent emportés hors du royaume et devinrent le butin de l'étranger.

Parmi les nations qui gagnèrent le plus à ce désastre,

il faut nommer avant tout la Russie. La Russie avait alors à Paris un agent habile et éclairé, nommé Dubrowsky, lequel était d'ailleurs personnellement amateur de livres rares et de papiers curieux. M. Dubrowsky saisit avec empressement la bonne occasion que lui offrait le vandalisme des Parisiens. De tout ce qu'il put obtenir gratuitement ou tirer à peu de frais des mains de pillards ignorants, il forma une collection de près de deux mille manuscrits français, renfermant des documents de la plus haute importance pour notre histoire, et dont les doubles, pour le plus grand nombre du moins, ne se trouvent nulle part. Déplorable lacune dont souffriront, sans doute, éternellement, nos archives !

La collection Dubrowsky fut achetée, en 1805, par l'empereur Alexandre, et déposée dans une salle particulière de la bibliothèque impériale, qu'elle occupe encore aujourd'hui.

Les Russes apprécient singulièrement ce trésor. Ils ne voudraient pour rien au monde en être dépossédés. En 1812, lorsque la grande armée avait déjà franchi la frontière de leur pays, craignant que, si elle pénétrait jusqu'à Saint-Pétersbourg, Napoléon ne mît tout d'abord la main sur un bien qu'il considérerait, à bon droit, comme bien national, ils clouèrent les manuscrits dans des caisses, et prirent des mesures pour les envoyer, à la première alerte, au fond du gouvernement d'Olonetz, certains que personne ne s'aviserait d'aller les chercher dans cette sauvage contrée. Rapprochement étrange ! C'est dans ce même gouvernement d'Olonetz, sur les bords du lac Onéga, que celui qui écrit ces lignes a trouvé, en 1846, la carrière de porphyre avec lequel

on construit actuellement sous le dôme des Invalides le sarcophage de l'empereur Napoléon (1).

La salle de la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, où sont conservés nos manuscrits est belle et spacieuse. Elle forme un département spécial confié à la direction de M. Butskoff, paléographe distingué. Une vigilance toute exceptionnelle entoure cette salle précieuse. Chaque soir, avant de se retirer, M. Butskoff en ferme la porte à clef, et sur les bouts de deux petites cordes clouées à chaque battant, qu'il noue et enduit de cire molle, il appose le cachet de la bibliothèque. Simple symbole qui témoigne du cas que l'on fait des choses que renferme ce sanctuaire et qui invite les profanes à le respecter. Du reste, la salle des manuscrits de la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg ne contient pas seulement les documents de la collection Dubrowsky ; toutes les langues du monde y sont représentées ; les langues orientales, surtout : témoin ce luxueux catalogue publié dernièrement par les soins du baron Korff, le directeur le plus savant et le plus zélé qu'ait jamais eu la bibliothèque impériale. Tous ces manuscrits réunis montent à environ vingt mille.

Les manuscrits français sont peu fréquentés. Quel parti pourraient en tirer les indigènes ? Je ne sache guère qu'un des bibliothécaires, M. de Muralt, qui s'en soit occupé sérieusement. Il y avait été poussé par l'idée qu'il trouverait dans les papiers du temps d'Henri IV la preuve manifeste de ce fameux plan politique dont Sully fait honneur au Béarnais, et que tant de graves auteurs ont depuis traité d'apocryphe. M. de Muralt m'ayant

(1) Voyez plus haut, page 12.

communiqué ce qu'il avait recueilli de notes, je formai le projet de compléter moi-même le travail. Arrivé dans ce but à Saint-Pétersbourg, je mis sérieusement la main à l'œuvre; mais, au fur et à mesure que je dépouillais les documents, je les voyais se compliquer de tant de difficultés, que souvent, pour avoir le sens précis d'une seule lettre ou même d'un seul paragraphe, il fallait en déchiffrer dix, vingt et quelquefois plus. La seule transcription matérielle des pièces nécessaires eût demandé plus d'un an de labeur assidu. Ne pouvant faire face à tant d'exigences, je dus renoncer à mon projet. Il serait bon, peut-être, qu'il fût repris par un autre qui pût y consacrer tout le temps voulu. Si le plan présumé d'Henri IV ne sortait pas sain et sauf de l'épreuve, cette épreuve servirait, du moins, à mettre au jour une foule de faits inconnus qui jetteraient une nouvelle lumière sur l'ensemble de la politique extérieure du *bon* roi.

L'accès des manuscrits français dont nous nous occupons était assez facile, à l'époque où la bibliothèque impériale ressortissait au ministère de l'instruction publique et où ce ministère était dirigé par le comte Ouvaroff. Il suffisait d'une simple permission du ministre; et comme il était lui-même profondément versé dans les lettres et écrivain distingué, c'était toujours avec une grâce infinie qu'il s'empressait de l'accorder. J'ai fait moi-même plusieurs fois l'expérience de cette charmante bienveillance; c'est même, je dois le dire, presque exclusivement au concours de M. le comte Ouvaroff que je dois tout ce que je sais des manuscrits dont je raconte l'histoire. Depuis 1850 la bibliothèque impériale est sortie des attributions du ministère de l'instruction publique, pour relever directement du minis-

tère de la cour. Dès-lors l'accès des manuscrits s'est vu entouré, je ne dirai pas de plus de difficultés, mais de plus de formalités. Pour les aborder, et y entreprendre une étude sérieuse, il faut une permission personnelle de l'Empereur. Ceci, bien entendu, ne regarde que les étrangers. Les indigènes ont simplement affaire au directeur. Une telle formalité à remplir, doit rendre nécessairement les demandes fort rares. Elles n'en sont que mieux accueillies. Une fois, du reste, que vous avez l'autorisation impériale, vous êtes dans la bibliothèque, comme un homme de la maison. On vous y entoure de toutes les complaisances, de toutes les facilités que vous pouvez souhaiter. A vous le cabinet le mieux chauffé, le papier le mieux glacé, l'encre la plus limpide. On va même jusqu'à vous ouvrir le sanctuaire pendant la nuit, et à vous y fournir lumière et feu, pour la continuation de vos travaux.

Les manuscrits français de Saint-Pétersbourg ont été rangés plusieurs fois sur les rayons qu'ils occupent, d'après des systèmes différents. Les chiffres et les lettres collés au dos des anciens portefeuilles en maroquin rouge qui les renferment, ont également subi des changements multipliés. Il serait donc impossible, aujourd'hui, de rapprocher les portefeuilles transportés en Russie de ceux qui restent à Paris, comme on pouvait le faire encore, il y a seulement quelques années. Des pièces contenues dans ces portefeuilles exilés, il n'existe non plus aucun catalogue. La liste qui figure dans un des registres de la bibliothèque impériale, n'est guère qu'une nomenclature sèche et écourtée qui suffit, il est vrai, à donner une idée de l'ensemble de la collection, mais non à la faire connaître dans ses détails, et par

conséquent à la faire apprécier complétement. Ce manque de catalogue est regrettable. L'administration de la bibliothèque, elle-même, le sent vivement. Aussi prend-elle déjà ses mesures pour qu'avant peu les manuscrits français n'aient rien à envier, sous ce rapport, aux manuscrits orientaux. Nous ne saurions trop applaudir à cette heureuse détermination : c'est un service rendu à notre propre histoire. Car quoi de plus facile, cette condition étant donnée, que de nous assurer par nous-mêmes des documents appartenant à nos fastes nationaux conservés à Saint-Pétersbourg, et d'en faire venir, au besoin, une copie ? Nul obstacle, assurément, ne s'élèverait de la part du gouvernement russe.

Pour mettre de l'ordre dans l'exposé que je vais faire, je rangerai les manuscrits sous trois titres : manuscrits historiques, manuscrits diplomatiques, manuscrits spéciaux. J'omettrai ceux dont je n'aurais guère à donner que les noms, pour m'appuyer davantage sur les pièces de haute importance que je m'efforcerai de faire connaître par des explications bibliographiques, et autant que possible par des extraits.

I.

MANUSCRITS HISTORIQUES.

Les manuscrits historiques comprennent les documents relatifs à l'histoire générale de la France ou à certaines particularités de cette histoire. Les uns et les autres sont fort nombreux. On trouve parmi les pre-

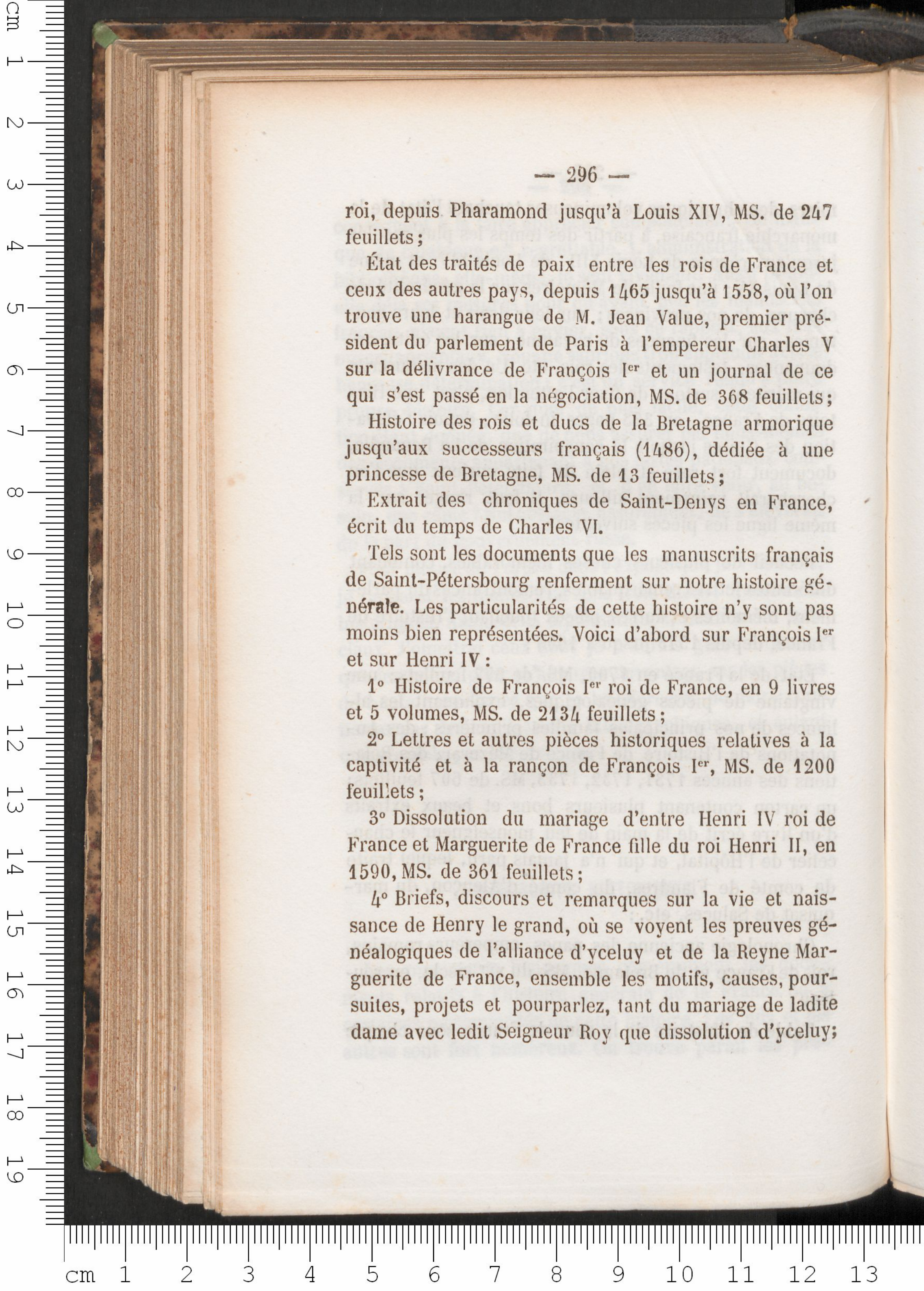
miers des chroniques volumineuses touchant l'état de la monarchie française, à partir des temps les plus reculés jusqu'aux règnes de Louis XIII, de Louis XIV, et même de Louis XV ; une foule de Mémoires sur la généralité de chacune de nos provinces ; sur leur droit et leurs coutumes ; sur les finances du royaume ; sur les édits, ordonnances, testaments des rois, etc. Un des manuscrits qui méritent surtout de fixer l'attention, c'est une Histoire de France, en 333 pages in-folio, depuis l'élévation des Guises jusqu'à la conspiration de La Renaudie, document fort rare et plein de faits curieux que l'on chercherait vainement ailleurs. Il faut ranger sur la même ligne les pièces suivantes :

Recueil de plusieurs choses mémorables, contenant différentes lettres remarquables, remontrances du parlement, mémoires et autres pièces touchant l'Histoire de France, depuis 1573 jusqu'à 1603 ;

État de la France en 1700, MS. de 377 feuillets ; une vingtaine de pièces généalogiques, expliquant les alliances de nos principales familles princières ; des Annotations de l'Histoire de France de Mézerai ; des Relations des années 1731, 1732, 1733, MS. de 607 feuillets ; un carton contenant plusieurs bons et beaux extraits d'un livre écrit de la main de feu monseigneur le chancelier de l'Hôpital, et qui n'a jamais paru, lequel traite du comté de Flandres, du comté d'Alençon, du marquisat de Saluces, etc. ;

Chronologie ancienne des papes, empereurs romains, rois de France et de Bretagne, MS. du xve siècle, en rouleau ;

Table de l'histoire de la cour de France sous chaque



roi, depuis Pharamond jusqu'à Louis XIV, MS. de 247 feuillets;

État des traités de paix entre les rois de France et ceux des autres pays, depuis 1465 jusqu'à 1558, où l'on trouve une harangue de M. Jean Value, premier président du parlement de Paris à l'empereur Charles V sur la délivrance de François Ier et un journal de ce qui s'est passé en la négociation, MS. de 368 feuillets;

Histoire des rois et ducs de la Bretagne armorique jusqu'aux successeurs français (1486), dédiée à une princesse de Bretagne, MS. de 13 feuillets;

Extrait des chroniques de Saint-Denys en France, écrit du temps de Charles VI.

Tels sont les documents que les manuscrits français de Saint-Pétersbourg renferment sur notre histoire générale. Les particularités de cette histoire n'y sont pas moins bien représentées. Voici d'abord sur François Ier et sur Henri IV :

1° Histoire de François Ier roi de France, en 9 livres et 5 volumes, MS. de 2134 feuillets;

2° Lettres et autres pièces historiques relatives à la captivité et à la rançon de François Ier, MS. de 1200 feuillets;

3° Dissolution du mariage d'entre Henri IV roi de France et Marguerite de France fille du roi Henri II, en 1590, MS. de 361 feuillets;

4° Briefs, discours et remarques sur la vie et naissance de Henry le grand, où se voyent les preuves généalogiques de l'alliance d'yceluy et de la Reyne Marguerite de France, ensemble les motifs, causes, poursuites, projets et pourparlez, tant du mariage de ladite dame avec ledit Seigneur Roy que dissolution d'yceluy;

5° Histoire des amours de Henri IV écrite par Louise de Lorraine, princesse de Conty, MS. de 65 feuillets ;

6° Conférence secrète de Henry le grand tenue pour le sujet des moyens de parvenir à l'empire avec trois de ceux auxquels il a accoustumé de communiquer ses plus sérieuses affaires, représentant les difficultés de l'élection avec les obstacles qui se peuvent opposer et de l'utilité de la possession d'yceluy (1).

A tous ces documents d'une valeur inappréciable, il faut joindre encore quatre énormes portefeuilles remplis exclusivement de lettres de Henri IV. Un littérateur français résidant à Saint-Pétersbourg, frappé de l'intérêt qu'offrait cette correspondance, s'est dévoué à la copier lui-même de sa main, et l'a transmise au ministère de l'Instruction publique. Nous la verrons prochainement figurer dans la collection des documents inédits de l'histoire de France. J'ai dit plus haut le travail qu'il y aurait à entreprendre pour compléter le monument que M. Berger de Xivrey, membre de l'Institut, est chargé d'élever à la mémoire de Henri IV.

De François Ier et de Henri IV je passe immédiatement à Louis XIV, et c'est pour citer un manuscrit formant deux petits volumes in-12, exclusivement consacré à sa vie intime et privée. Je ne connais rien de plus charmant à lire, tant à cause du piquant et de la nouveauté des anecdotes, que de la finesse des jugements et de la verte originalité du style. Voici le portrait qu'on y trace du grand roi :

« Le roy est grand, les épaules un peu larges, la jambe belle, danse bien, fort adroit à tous les exercices.

(1) Voyez plus bas, page 314.

Il a l'air et le port d'un monarque, les cheveux presque noirs, taché de petite vérole, les yeux brillants et doux, la bouche rouge; et avec tout cela, il est parfaitement beau. Il a infiniment de l'esprit et très-agréable. Son geste est admirable avec ceux qu'il aime, et l'on dirait qu'il le réserve tout entier pour ceux-là. Ce qui aide à persuader de la délicatesse de son esprit, c'est qu'il n'a jamais donné son cœur qu'à des personnes qui en eussent infiniment. Il avoue que, dans la vie, rien ne le touche si sensiblement que les plaisirs que l'amour donne. C'est son penchant naturel. Il est un peu dur, l'humeur dédaigneuse et méprisante avec les hommes, un peu de vanité, un peu d'envie, et fort commode s'il n'était roi. Gardant sa parole avec une fidélité extrême, reconnaissant, plein de probité, haïssant ceux qui en manquent, ferme en tout ce qu'il entreprend. »

Après le portrait de Louis XIV, vient naturellement celui de mademoiselle de La Vallière. Ce que notre manuscrit raconte de la célèbre Magdeleine du XVIIe siècle étonnera peut-être bien du monde. — « Cette fille est d'une taille médiocre et fort mince; elle marche d'un méchant air, à cause qu'elle boite. Elle est blonde, blanche, marquée de petite vérole; les yeux bruns, les regards tout languissants et passionnés, et quelquefois aussi pleins de feu, de joie et d'esprit; la bouche grande, assez vermeille; les dents pas belles, point de gorge, les bras plats, qui font mal juger du reste du corps. Son esprit est brillant; beaucoup de feu et de vivacité. Elle pense les choses plaisamment; elle a beaucoup de solide, sachant presque toutes les histoires; aussi a-t-elle le temps de les lire. Elle a le cœur grand, ferme, généreux, désintéressé, tendre et pitoyable. Elle

est de bonne foi, sincère et fidèle, éloignée de la coquetterie, mais plus capable que personne d'un fort engagement. Si elle n'était pas damoiselle avant sa faveur, maintenant elle est noble comme le roi. Elle aime ses amis d'une ardeur inconcevable, et il est certain qu'elle a aimé le roi plus d'un an avant qu'il la connût. Elle disait souvent à une amie qu'elle voudrait qu'il ne fût point roi. »

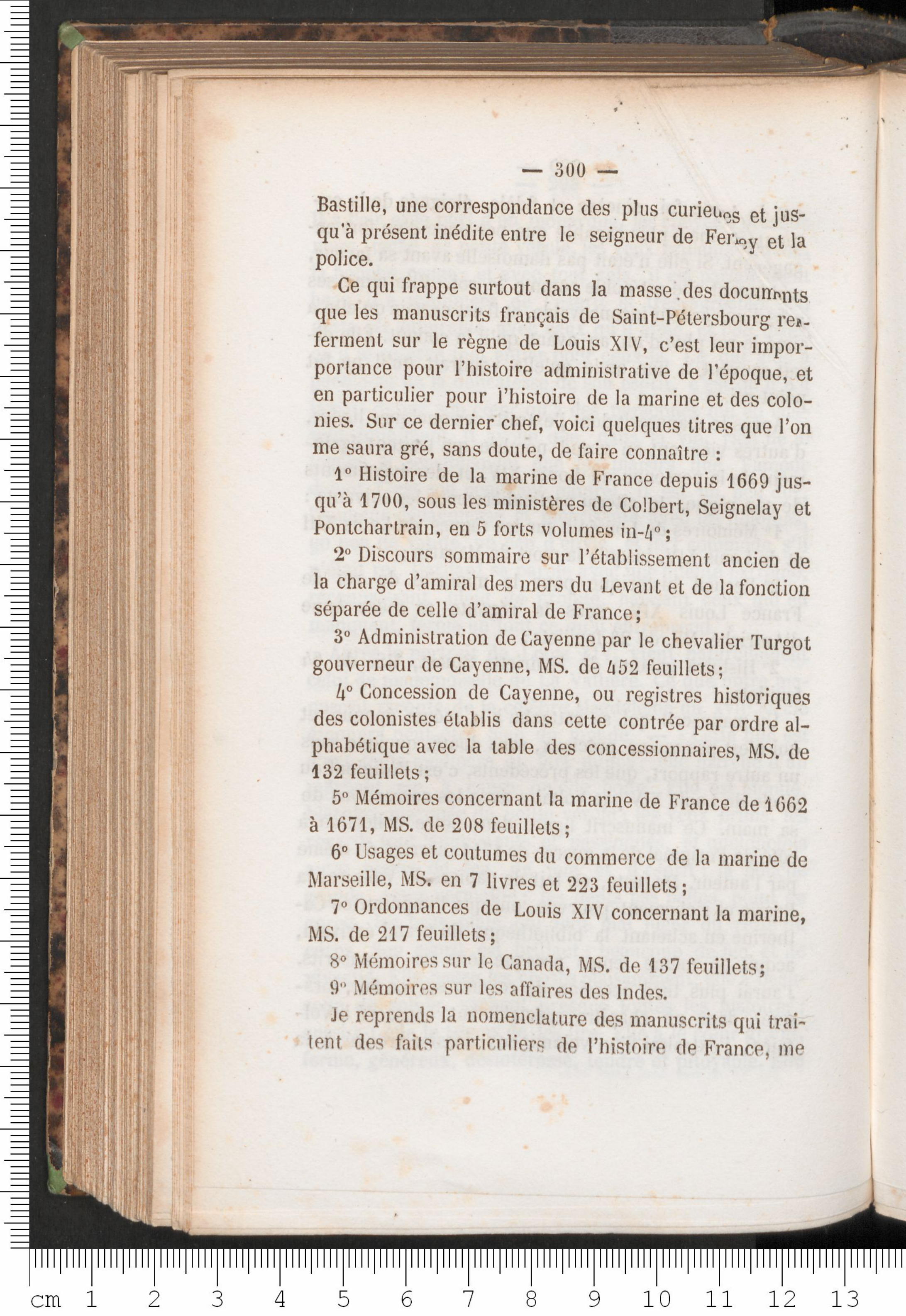
Après le manuscrit dont j'extraits ces quelques lignes, d'autres viennent en grand nombre qui traitent également de la personne de Louis XIV, et des événements de son règne. Je citerai particulièrement les suivants :

1° Mémoires de Loménie sur les règnes de Louis XIII et de Louis XIV, jusqu'à la mort de Mazarin ;

2° Recueil historique pour la minorité du roi de France Louis XIV, sous la régente sa mère Anne d'Autriche, MS. de 23 feuillets ;

2° Histoire galante de Henriette Stuart, MS. de 64 feuillets.

Un manuscrit qui se rattache à la même époque, et qui n'est pas moins précieux, sans doute, quoique sous un autre rapport, que les précédents, c'est l'original du siècle de Louis XIV par Voltaire avec les corrections de sa main. Ce manuscrit figure dans notre collection à côté de l'original de la guerre de 1741, corrigé de même par l'auteur. Du reste, en fait de papiers de Voltaire, la Russie et richement pourvue, puisque l'impératrice Catherine en achetant la bibliothèque du grand écrivain, acquit en même temps presque tous ses manuscrits. J'aurai plus tard occasion de revenir sur ce fait, lorsque, dans un chapitre spécialement consacré à Voltaire, j'extrairai d'un volumineux dossier trouvé à la



Bastille, une correspondance des plus curieuses et jusqu'à présent inédite entre le seigneur de Ferney et la police.

Ce qui frappe surtout dans la masse des documents que les manuscrits français de Saint-Pétersbourg renferment sur le règne de Louis XIV, c'est leur importance pour l'histoire administrative de l'époque, et en particulier pour l'histoire de la marine et des colonies. Sur ce dernier chef, voici quelques titres que l'on me saura gré, sans doute, de faire connaître :

1° Histoire de la marine de France depuis 1669 jusqu'à 1700, sous les ministères de Colbert, Seignelay et Pontchartrain, en 5 forts volumes in-4° ;

2° Discours sommaire sur l'établissement ancien de la charge d'amiral des mers du Levant et de la fonction séparée de celle d'amiral de France ;

3° Administration de Cayenne par le chevalier Turgot gouverneur de Cayenne, MS. de 452 feuillets ;

4° Concession de Cayenne, ou registres historiques des colonistes établis dans cette contrée par ordre alphabétique avec la table des concessionnaires, MS. de 132 feuillets ;

5° Mémoires concernant la marine de France de 1662 à 1671, MS. de 208 feuillets ;

6° Usages et coutumes du commerce de la marine de Marseille, MS. en 7 livres et 223 feuillets ;

7° Ordonnances de Louis XIV concernant la marine, MS. de 217 feuillets ;

8° Mémoires sur le Canada, MS. de 137 feuillets ;

9° Mémoires sur les affaires des Indes.

Je reprends la nomenclature des manuscrits qui traitent des faits particuliers de l'histoire de France, me

bornant toutefois, vu l'impossibilité où je suis d'être complet, à indiquer ceux qui me paraissent les plus importants.

1° Écrit d'Alain Chartier de l'an 1435, du premier jour de may, sous le roi Charles VII, touchant la guerre des Anglais en France, MS. de 28 feuillets ;

2° Histoire de le Vaillant Godefroy de Bouillon, duc de Loherene, ou histoire de la Terre-Sainte jusqu'à l'an 1265, MS. de 196 feuillets ;

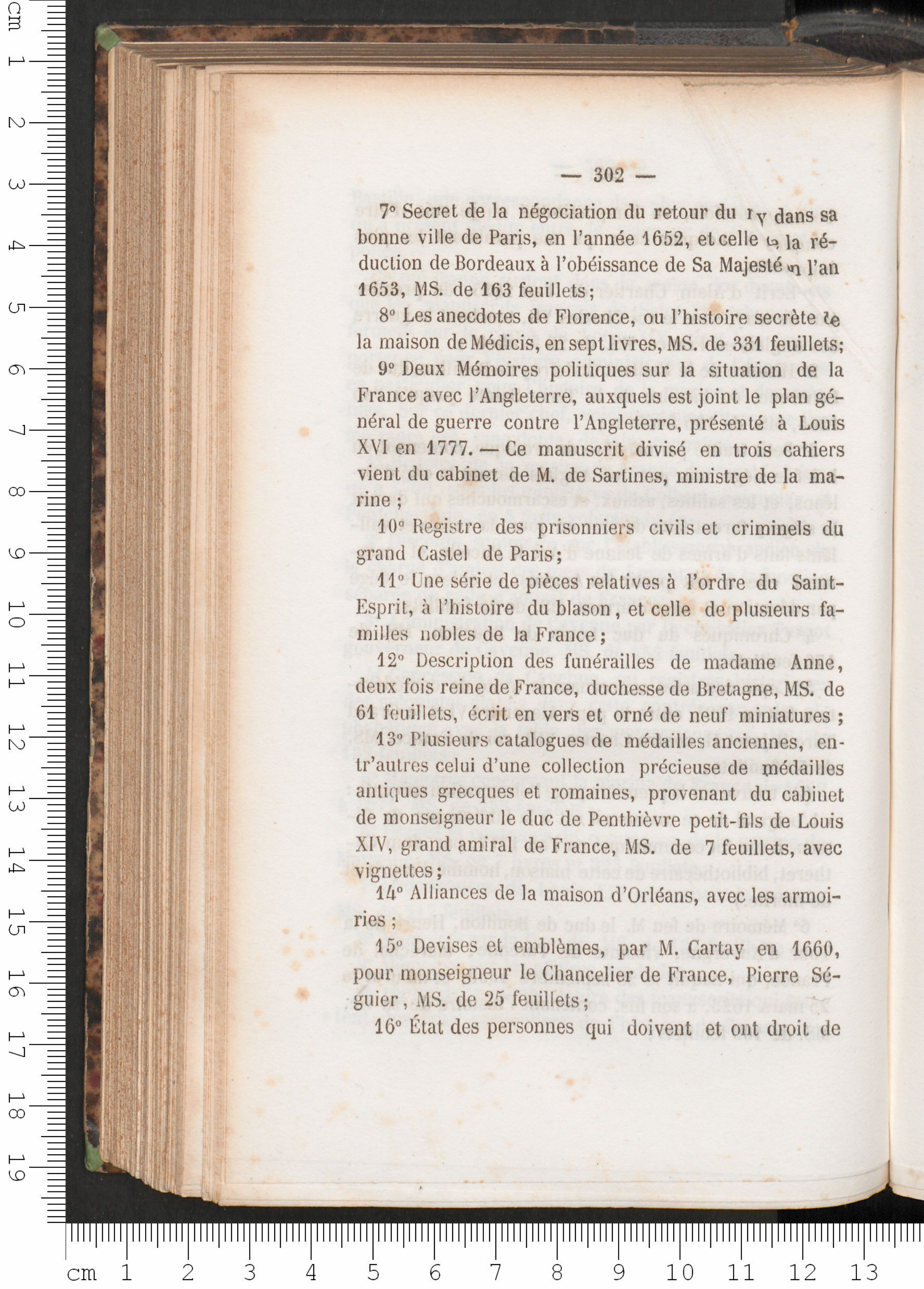
3° Petit traitté par manière de cronique, contenant en brief le siége mis par les Anglais devant la cité d'Orléans, et les saillies, asiaux, et escarmouches qui durant le siége y furent faits de jour en jour, la venue et vaillants faits d'armes de Jeanne d'Arc la Pucelle, et comment elle a fait partir les Anglais, et enleva le siége par dévotion et force d'armes, MS. de 26 feuillets ;

4° Chroniques du duc Louis de Bourbon, MS. de 176 feuillets ;

5° Copie des actes concernant le traité de confédération fait en 1494, entre le pape Alexandre VI et le Grand Turc Bajazet II, contre Charles VIII, roi de France, MS. de 50 feuillets ;

(On trouve sur la première page l'observation suivante : « L'original de ce manuscrit est à la bibliotèque de Citeau, il me fut communiqué en l'an 1717, par dom Cotheret, bibliothécaire de cette maison, homme d'esprit et de mérite.)

6° Mémoire de feu M. le duc de Bouillon, Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, maréchal de France, qui naquit le 28 septembre 1555, et mourut le 25 mars 1623, à son fils, contenant l'histoire de sa vie, MS. de 109 feuillets ;



7° Secret de la négociation du retour du roi dans sa bonne ville de Paris, en l'année 1652, et celle de la réduction de Bordeaux à l'obéissance de Sa Majesté en l'an 1653, MS. de 163 feuillets;

8° Les anecdotes de Florence, ou l'histoire secrète de la maison de Médicis, en sept livres, MS. de 331 feuillets;

9° Deux Mémoires politiques sur la situation de la France avec l'Angleterre, auxquels est joint le plan général de guerre contre l'Angleterre, présenté à Louis XVI en 1777. — Ce manuscrit divisé en trois cahiers vient du cabinet de M. de Sartines, ministre de la marine ;

10° Registre des prisonniers civils et criminels du grand Castel de Paris;

11° Une série de pièces relatives à l'ordre du Saint-Esprit, à l'histoire du blason, et celle de plusieurs familles nobles de la France ;

12° Description des funérailles de madame Anne, deux fois reine de France, duchesse de Bretagne, MS. de 61 feuillets, écrit en vers et orné de neuf miniatures ;

13° Plusieurs catalogues de médailles anciennes, entr'autres celui d'une collection précieuse de médailles antiques grecques et romaines, provenant du cabinet de monseigneur le duc de Penthièvre petit-fils de Louis XIV, grand amiral de France, MS. de 7 feuillets, avec vignettes ;

14° Alliances de la maison d'Orléans, avec les armoiries ;

15° Devises et emblèmes, par M. Cartay en 1660, pour monseigneur le Chancelier de France, Pierre Séguier, MS. de 25 feuillets ;

16° État des personnes qui doivent et ont droit de

manger aux tables du Roy de France, durant l'année 1720. — Signé Louis-de-Bourbon et contresigné La Faye. MS. de 274 feuillets ;

17° État et menu général de la maison du Roi de France en 1739, MS. de 163 feuillets ;

18° Bulletin de Versailles, depuis l'année 1777 jusqu'à l'année 1792, MS. en 5 vol. et 1236 feuillets ;

19° Histoire du Palais-Royal, MS. de 95 feuillets ;

20° Recueil de tous les maréchaux de France (avec leurs armoiries), qui ont été successivement créés depuis leur institution faite par la troisième race des rois de France, à l'exclusion de l'office de maire du Palais, qui fut aboli, jusqu'au règne de Louis XIII, recueillis et mis en ordre par le sieur de Valles-Chastrains, MS. de 144 feuillets, orné d'un portrait de Louis XIII ;

21° Histoire de la Pairie de France, origine des grands d'Espagne, origine de la Pairie d'Angleterre et des Paires Femelles d'Angleterre, MS. de 278 feuillets ;

22° Liste des officiers de l'escadre française arrivée à la rade de Copenhague le 22 septembre 1733, avec l'extrait de chaque équipage ;

23° Avertissement au Roi très-chrétien, Louis XIII, sur la guerre de religion, par un protestant, MS. de 20 feuillets ;

24° Les trophées et les disgrâces des princes de la maison de Vendôme en 1669, MS. de 208 feuillets.

Parmi ces divers manuscrits, ceux qui datent du quinzième siècle sont ornés de dessins coloriés et d'enluminures, dont la plupart sont fort curieuses. On les montre avec orgueil aux amateurs. Pour faciliter cette exhibition, le baron Korff a fait disposer, dans une des plus belles salles de la bibliothèque, une série de niches

en chêne, où tous les manuscrits rappelant quelques souvenirs artistiques ou calligraphiques restent ouverts et encadrés. C'est ce que les bibliothécaires appellent leur salon d'exposition.

Ce salon n'est, du reste, que le complément d'améliorations de tout genre que le nouveau directeur a introduites dans l'appropriation générale de la bibliothèque. Avant lui, il y régnait une confusion incroyable. C'est à peine si les livres étaient classés d'après un système suivi. Quant aux manuscrits, le fond de la collection était, il est vrai, convenablement placé; mais combien n'en voyait-on pas gisant encore sur le plancher d'une chambre sombre, ou suspendus, à l'aventure, aux rayons grossiers de casiers insuffisants? Ajoutez que, sous un climat comme celui de Saint-Pétersbourg, aucune précaution n'étant prise pour les garantir du froid et de l'humidité, ces manuscrits commençaient déjà à souffrir cruellement.

Depuis les premiers mois de 1852, tous ces inconvénients ont disparu. Dégageant d'abord les collections générales des doubles qui les encombraient, l'administration de la bibliothèque a fait de ces derniers une vente dont le produit a été consacré aux réparations nouvelles. Maintenant, la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg présente dans toutes ses parties, non-seulement une disposition convenable, mais encore un luxe et un confort que l'on chercherait vainement dans tous les établissements de ce genre qui existent en Europe. L'emplacement destiné aux manuscrits se distingue surtout par une recherche de mobilier et une délicatesse de précautions qui rassurent à tout jamais sur l'avenir des collections qui y sont renfermées.

Outre les nouveaux procédés adoptés pour le service de la bibliothèque, je signalerai une machine à catalogue, dont l'invention est due, si je ne me trompe, à un simple paysan russe. Cette machine consiste en un ou plusieurs châssis en fer, divisés en compartiments d'environ quarante centimètres carrés, dans lesquels des feuillets de papier sont placés les uns à côté des autres, et retenus au moyen d'une vis que l'on serre ou desserre à volonté. Ces châssis sont couchés horizontalement sur une grande table. Les feuillets qui y sont fixés s'ouvrent verticalement, en forme d'éventail, en sorte qu'en un clin d'œil on peut en parcourir tout le contenu. Peu à peu tous les livres et manuscrits de la bibliothèque, rangés par ordre alphabétique, viendront figurer sur ces feuillets; et comme la construction de la machine permet de multiplier ces derniers à l'infini, elle offre ainsi un catalogue toujours ouvert, et pourtant toujours complet, puisqu'il ne s'arrête, si l'on veut, qu'au dernier livre ou au dernier manuscrit qui ont franchi le seuil de la bibliothèque. On conçoit, sans peine, toute l'utilité d'un pareil procédé; il a surtout cela de propre, qu'il peut s'adapter avec la même facilité aux grandes comme aux petites collections. Ne serait-il pas à désirer qu'il fût introduit dans nos bibliothèques? nous y trouverions un puissant auxiliaire pour sortir de ce dédale où les employés se perdent si souvent, et pour simplifier le labeur d'une administration, qui trouve son principal écueil à classer d'une manière régulière et opportune les immenses richesses qui lui sont confiées, et dont chaque jour voit accroître la masse.

Toutes les personnes qui s'occupent de paléographie

apprécient singulièrement la collection des brefs originaux sur vélin, adressés par les papes aux divers souverains de la chrétienté. C'est encore là une des pertes qu'ont faites nos archives au profit de la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. M. Dubrowsky l'a enrichie de tous ceux de ces brefs dont les rois, les reines, les princes et les principaux ministres de France on été honorés depuis 1492 jusqu'à 1528. Quelle chance que le reste de notre collection ait échappé à l'avidité de l'habile collecteur moscovite!

Passons maintenant aux correspondances. Ici, la richesse et l'intérêt des documents ne le cèdent en rien à ce qui a été exposé jusqu'à présent. Je citerai entre autres les lettres de François II et d'Henri II, rois de France, de 1547 à 1559; — de Catherine de Médicis aux rois ses enfants, à M. de Villeroi et à d'autres personnes, de 1560 à 1588; — de Charles IX, de 1560 à 1573; — d'Henri III au roi et à la reine, à M. de Villeroi et à d'autres personnes, de 1568 à 1580; — de Louis XIII et de Louis XIV.

Ces pièces sont, la plupart, en minute originale; celles qui sont d'une main étrangère portent seulement la signature autographe des titulaires.

Aux lettres émanées de plumes souveraines se joint une masse d'autres lettres d'une origine moins haute, mais d'une valeur historique au moins égale. Par exemple, les lettres de François d'Alençon; de Louis de Valois, prince d'Alais; d'Henri, duc d'Angoulême; des princes de Bourbon-Condé; de François de Bourbon-Montpensier; de Louis de Bourbon-Montpensier; du duc de Vendôme; du cardinal de Lorraine et de François, duc de Guise, son frère; de Claude de Lorraine, duc d'Au-

male; des ducs, princes et princesses de Lorraine; d'Antoine, roi de Navarre; de Jeanne d'Albret, reine de Navarre; de Marguerite, reine de Navarre; de Louis d'Aubusson, maréchal, duc de La Feuillade; de François du Harlay, coadjuteur de François du Harlay, son oncle, et agent du clergé pendant les années 1649 et 1650; de Champigny, intendant de la justice, police et finances en la province et armée de Provence; de Bernard, duc d'Épernon, gouverneur de la Guienne, à M. Séguier, chancelier de France, de 1643 à 1649; du duc d'Étampes, gouverneur et lieutenant-général pour le roi au pays et duché de Bretagne; de Raimond Phélippeaux d'Herbot, seigneur de Pontchartain, secrétaire d'État de France sous Louis XIII; d'Anne de Joyeuse, duc et pair, amiral de France; de Loménie de Brienne, ministre secrétaire d'État; du connétable Anne de Montmorency et de ses descendants, depuis 1521; de du Puysieux, ministre secrétaire d'État; de Michel Letellier, chancelier de France et garde-des-sceaux sous Louis XIII et Louis XIV; du maréchal de Villars; de Neufville Villeroi, ministre secrétaire d'État; du cardinal de Richelieu; du cardinal Mazarin; du cardinal de Retz.

Ajoutez encore à cette collection :

1° Une foule de lettres, dépêches, instructions et autres pièces originales servant à l'histoire du seizième siècle;

2° Un recueil de lettres originales des hommes illustres du dix-septième siècle, servant à l'histoire de ce siècle;

3° Un recueil de lettres d'affaires, de missives et autres documents des différents parlements, capitouls et

autres tribunaux de France, adressés au chancelier Séguier, depuis 1633 jusqu'à 1669;

4° Un recueil de lettres originales de différentes personnes employées dans les affaires d'État, adressées à M. Séguier, depuis 1633 jusqu'à 1636.

J'ai nommé plus haut le cardinal de Richelieu. La bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg ne possède de lui que sept lettres enlevées, comme les autres, à nos archives. Une de ces lettres mérite d'être citée. Elle est adressée au chancelier Séguier, et date de cette époque, où le fier cardinal, luttant ouvertement contre la cour de Rome, à propos de questions fiscales, se posait en chef indépendant de l'Église gallicane, et souffrait même que certains évêques lui en donnassent le titre. Une bulle du pape, condamnée par le parlement, provoqua cette lettre curieuse.

« Maintenant que l'arrêt est donné contre la bulle, si M. le nonce va trouver M. le chancelier, comme il m'a dit, il est besoin qu'il lui parle en fulminant, c'est-à-dire que ce qu'a fait le parlement pendant les vacations n'est qu'un commencement de ce qu'il fera ensuite. Que cette bulle est d'autant plus à considérer, qu'elle a été mise en cours en même temps que la faction de M. le Comte (de Soissons) se déclara à Sedan, et qu'il semble qu'au lieu que les papes sont pères communs, on ait voulu, en ce pontificat, affecter de s'opposer aux droits des rois. Que, comme tous les chrétiens sont obligés de reconnaître la puissance spirituelle des papes par la conscience, ils sont aussi obligés de reconnaître la puissance temporelle des rois, par le même principe. En un mot, M. le chancelier témoignera et fera appréhender à M. le nonce que, si le pape continue dans le che-

min qu'il a commencé, le parlement suppliera le roi de dispenser son royaume de beaucoup de sujétions temporelles et pécuniaires dont le pape jouit. Il en faut user ainsi pour réduire la cour de Rome à la raison. »

II.

MANUSCRITS DIPLOMATIQUES.

La partie de nos manuscrits, relative à la diplomatie, est peut-être moins riche que les autres catégories, mais elle ne leur est certainement inférieure ni en importance ni en intérêt. On en jugera par l'énumération suivante :

1° Traité de Munster et d'Osnabruc, en trois volumes, où l'on trouve un mémoire du roi à Messieurs les plénipotentiaires, du 6 janvier 1646, et une lettre des plénipotentiaires à M. de Brienne, MS. de 1056 feuillets ;

2° Lettres et dépêches de Messire Paul Huraut, sieur du Maine, conseiller du roy en son conseil, et son ambassadeur à Venise, avec les réponses ès années 1589, 1590, 1591, 1592, 1593, MS. de 1192 feuillets ;

3° Ambassade d'Espagne des sieurs de Lymoge et de Saint-Sulpice, en 1561 et 1564, MS. de 411 feuillets;

4° Minute autographe d'une correspondance de quelque agent secret employé près la cour de Versailles en 1734.

Il est probable que cette correspondance aura été saisie sur l'agent et déposée à la Bastille, d'où elle sera venue à Saint-Pétersbourg.

5° Ambassade de M. de Sillery à Rome, touchant la négociation de la comprotection, promotion des cardinaux, restitution de la Valteline et dépôt d'icelle, avec les instructions pour la demande des sommes immenses envoyées par le marquis d'Ancre au grand-duc de Toscane, et de plusieurs autres affaires générales en 1623, MS. de 382 feuillets ;

6° Lettres originales de Louis XIII à M. de Césy, ambassadeur à Constantinople, et à M. de Léon , ambassadeur à Venise ;

7° Lettres originales de Marie de Médicis à M. de Léon, ambassadeur à Venise ;

8° Dépêches originales du cardinal d'Armagnac et du cardinal Mazarin ;

9° Item de M. de la Barde, ambassadeur de France à Osnabruc ;

10° Item du duc de Béthune, ambassadeur à Rome ;

11° Item de Bonthillier et de Chavigny, ministres secrétaires d'État ;

12° Item des ambassadeurs de France à Rome et au concile de Trente ;

13° Item de M. Jaugy, ambassadeur à Vienne ;

14° Item de MM. de La Motte Fénelon et de la Borderie, ambassadeurs à Londres, en l'année 1567 et suivantes ;

15° Item de M. de Laubespine, ambassadeur en Espagne en 1560 ;

16° Item du chevalier de Seure et du sieur de Nicot, ambassadeurs en Portugal, depuis 1559 jusqu'à 1561 inclusivement ;

17° Correspondance autographe de M. d'Allion, mi-

nistre de France à la cour de Russie, pendant les années 1744 et 1745.

A toutes ces lettres ou dépêches, il faut ajouter les réponses, en minute ou en copie, des rois ou des ministres auxquels les ambassadeurs écrivaient. Ces pièces se trouvent aussi à la bibliothèque impériale, en sorte que la collection diplomatique y présente un système de correspondance tout-à-fait complet.

Ce qui mérite surtout de fixer l'attention dans cette correspondance, ce sont les lettres du cardinal de Mazarin à M. Brasset, résidant pour Sa Majesté près MM. les États-Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas. Ces lettres forment un corps d'instructions, où le génie de Mazarin se déploie tout entier. Il ne s'agit, du reste, de rien moins que du traité de Westphalie. Mais, comme la négociation en est conduite ! Quelle profondeur dans la conception du plan ! quelle force dans la manœuvre ! quelle prévoyance des moindres obstacles, quelle habileté à les éviter ou à en triompher ! Pas un mot dans ces lettres qui rappelle l'Italien. Mazarin s'y montre exclusivement Français ; une seule idée l'y préoccupe : la gloire et la prépondérance de la France. Nos lecteurs pourront bientôt, sans doute, apprécier par eux-mêmes ce beau chapitre de notre diplomatie, dont la copie a été dernièrement transmise par nous à M. le ministre de l'Instruction publique.

En attendant cette publication générale, voici sur le même sujet, une dépêche adressée par Mazarin au baron de Rorté, Ministre de France à Stockholm. Outre que cette dépêche nous initie parfaitement à la manière et au style du cardinal, elle nous le montre encore absorbé par cette grande idée qu'il n'a cessé de poursuivre

durant tout le cours des négociations du traité de Westphalie : savoir qu'à tout prix il fallait empêcher des alliances partielles entre les puissances, et ne se reposer qu'en présence d'un accord général et simultané. La dépêche de Mazarin au baron de Rorté est du 20 août 1643.

« Monsieur, j'ai escrit depuis peu l'estat de cette cour, et de la constante volonté de la Reyne de poursuivre jusqu'au bout les desseins commencez pour le bien de la Confédération, et de ne mettre jamais les armes bas que par un traité de paix générale. — Vous lui en confirmerez les assurances, et lui représenterez qu'on en peut voir les preuves indubitables par l'effort que nons venons de faire pour la prise de Thionville, dont les fruits ne doivent pas être moins communs à nos confédérés d'Allemagne qu'à cette couronne. On va aussi envoyer un renfort considérable au mareschal de Guébriant, pour agir avec plus de vigueur contre l'armée bavaroise, et l'on fait des subventions extraordinaires à M[e] la lantgrave de Hesse, pour luy donner moyen de tenir la campagne du côté de la Vestphalie. Qu'en un mot, on a résolu de s'appliquer aux choses d'Allemagne plus fortement qu'on a fait jusqu'ici, et de redoubler nos efforts de ce cotté là pour contraindre nos ennemis de venir à une paix qui soit honnête et qui ait de la durée. C'est ce que vous lui ferez principalement valoir, et le conjurer de faire en sorte que tout mouvement d'ombrage et de défiance mis-à-bas, la couronne de Suède ne corresponde pas seulement comme elle a fait auparavant aux bonnes intentions de ses alliés, mais qu'elle s'unisse encore plus étroitement de volonté et d'action avec luy, et surtout qu'il se forme une com-

munication d'assistance réciproque plus intime qu'elle n'a été par le passé entre les armes suédoises et les Hessiennes; puisque cette forte et sincère correspondance faira fleurir et prospérer la cause commune avec des avantages plus certains et plus durables qu'ils ne seraient autrement, des membres qui la composent. Vous n'oublierez pas aussi de luy représenter comme la prospérité accompagne partout les justes desseins de S. M. Que Villeneufre d'Aste la meilleure forteresse du Piedmont, et qui met tout cette province en liberté, a, depuis peu, été réduite sous l'obéissance de M. le Duc de Savoye. Que l'armée du Roy est maintenant devant Turin, place imposante du Montferrat, et la réduction de laquelle le donnera tout entier à M. le Duc de Mantoue. Que le mareschal de La Mothe a une puissante armée sur les frontières de l'Aragon, pour exercer le roy d'Espagne qui est venu en personne à Sarragosse pour s'opposer aux armes victorieuses de la France, et que le duc de Brézé est en la coste de Catalogne pour appuyer par mer, s'il en est besoin, ce que le mareschal de La Mothe entreprendra du costé de terre. Qu'au reste, le dedans de l'Estat ne saurait être plus tranquille, et que la prudence et la bonté de la Reyne telles qu'elles estouffent de tous costés jusqu'aux moindres semences de divisions et d'aigreurs particulières. De sorte que nos amis se peuvent seurement moquer de la vanité des bruits que nos ennemis font courir, que nous sommes à la veille d'une discorde civile; et qu'il y a parmi nous de la matière toute preste pour le trouble. Vous appuyerez principalement sur ce point, et fairez voir que les forces manquant à nos ennemis pour nous nuire, ils se consolent de la vérité de leur malheur par cette fausse

espérance, ou au moins en repaissent la facilité des peuples, pour adoucir le désespoir où ils commencent d'entrer. »

III.

MANUSCRITS SPÉCIAUX.

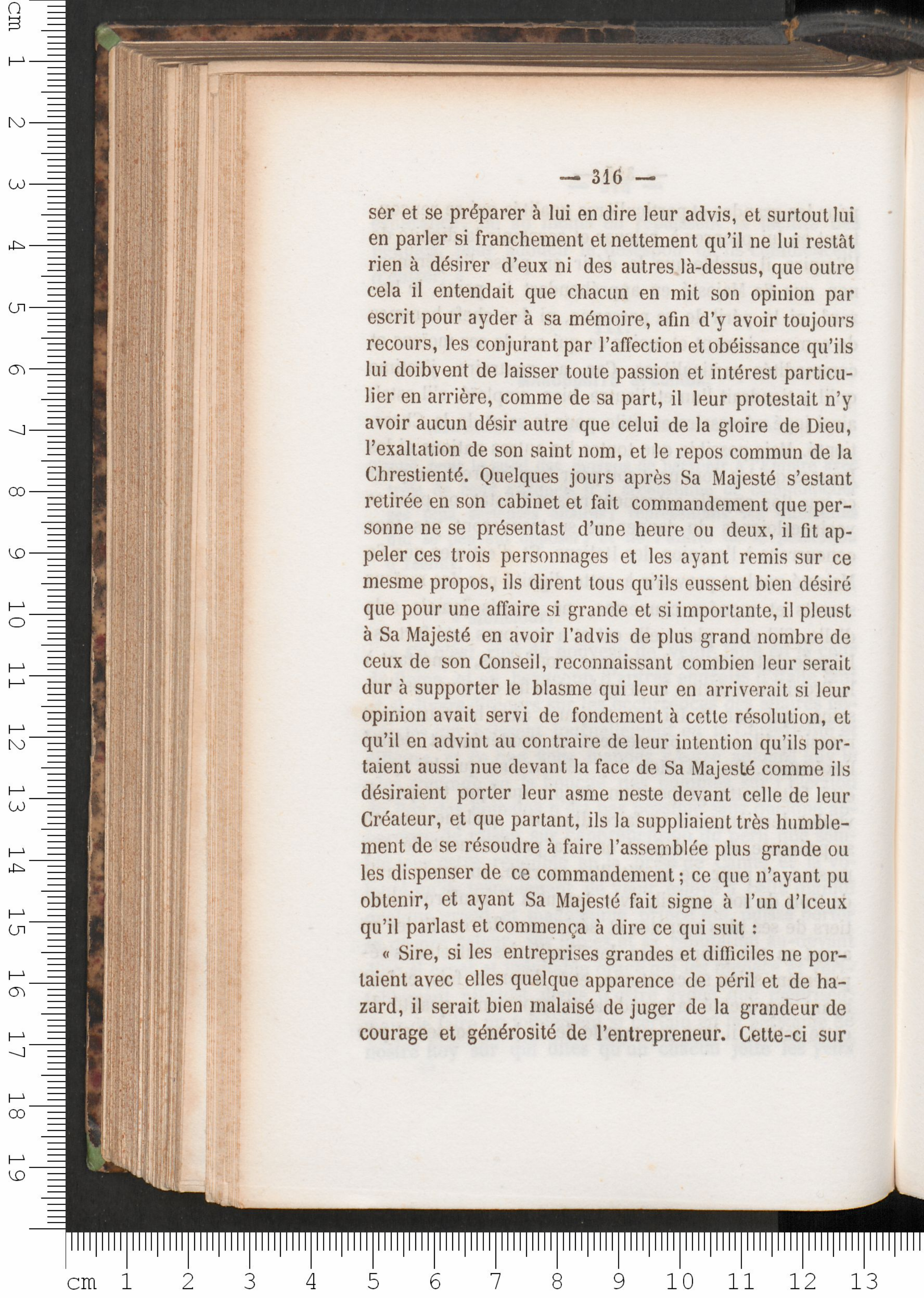
CONFÉRENCE SECRÈTE DE HENRI-LE-GRAND,

Tenue pour le sujet des moyens de parvenir à l'Empire avec trois de ceux auxquels il a accoustumé de communiquer ses plus sérieuses affaires, représentans les difficultés qui se peuvent opposer, et de l'utilité de la possession d'Ycelluy.

« Monsieur,

» Ce n'est rien de nouveau de venir faire en la cour de Rome, et en beaucoup d'autres endroits d'Italie tant et si divers discours sur les occurrences des affaires générales qui naissent journellement en la Chrestienté et ailleurs, et ce que vous mandez y estre aujourd'huy le plus commun en la bouche des hommes sur l'Élection du Roy des Romains n'est pas possible sans quelque apparence de raison sur l'appréhension du péril que semble leur estre redoublé en la prise de Canne et la volonté qu'ils tesmoignent de veoir eslevé à cette dignité quelque grand et magnanime prince qui puisse porter sa propre valeur, ses forces et sa réputation au-devant d'un si cruel et inévitable orage qui les menace et véritablement plustost digne d'estre aydée que méprisée, mais de faire un fondement si certain en la personne de nostre Roy sur qui dites qu'un chacun jette les yeux

pour les grandes et particulières qualités qui se rencontrent en lui propres à relever et soustenir la dignité de l'Empire, il semble que le désir en passe l'espérance, non que Sa Majesté en appréhendast la peine, le hazard, ni le péril de sa personne, ni des chefs hommes de commandement et moins ce qui est de ses moïens et commodités particulières. Car, au contraire, j'estime qu'il y tiendrait l'un et l'autre bien emploïé, s'il estait ainsi jugé nécessaire et utile pour le salut de la Chrestienté. Mais possible que toutes les autres nations ni les Princes qui les dominent soit pour leur intérest, ou pour ce que l'on appelle autrement raison d'Estat, ou pour se veoir esloignés du danger ne se trouveront pas tous concurrens à l'opinion des Italiens. Et d'estimer que Sa Majesté voulust parvenir à cette dignité par des moïens secrets et menées couvertes, ne croyés jamais cela d'elle. S'il vous plaist elle est et a toujours esté fort esloignée de toutes ces inventions mondaines, remestant à la Providence divine le progrès et la fin de tous ses desseins, qui par là lui ont toujours ainsi heureusement réussi qu'il en a pieusement et modérément désiré l'exécution. On dit bien icy néantmoins que lui ayant esté faite cette proposition depuis quelque temps, il voulut dernièrement en faire discourir quelques-uns en sa présence, et se défiant en cela prudemment de soy mesme, et pour ne se détailler en rien, en avoir l'avis de trois de son conseil, avec lesquels il confère volontiers de ses plus secrètes et sérieuses affaires. Et les en ayant en ses promenoirs des Thuilleries entretenus séparément selon sa coustume, et à diverses fois, et leur ayant représenté la grandeur et importante qualité de cette action, il leur commande de la bien penser et pe-



ser et se préparer à lui en dire leur advis, et surtout lui en parler si franchement et nettement qu'il ne lui restât rien à désirer d'eux ni des autres là-dessus, que outre cela il entendait que chacun en mit son opinion par escrit pour ayder à sa mémoire, afin d'y avoir toujours recours, les conjurant par l'affection et obéissance qu'ils lui doibvent de laisser toute passion et intérest particulier en arrière, comme de sa part, il leur protestait n'y avoir aucun désir autre que celui de la gloire de Dieu, l'exaltation de son saint nom, et le repos commun de la Chrestienté. Quelques jours après Sa Majesté s'estant retirée en son cabinet et fait commandement que personne ne se présentast d'une heure ou deux, il fit appeler ces trois personnages et les ayant remis sur ce mesme propos, ils dirent tous qu'ils eussent bien désiré que pour une affaire si grande et si importante, il pleust à Sa Majesté en avoir l'advis de plus grand nombre de ceux de son Conseil, reconnaissant combien leur serait dur à supporter le blasme qui leur en arriverait si leur opinion avait servi de fondement à cette résolution, et qu'il en advint au contraire de leur intention qu'ils portaient aussi nue devant la face de Sa Majesté comme ils désiraient porter leur asme neste devant celle de leur Créateur, et que partant, ils la suppliaient très humblement de se résoudre à faire l'assemblée plus grande ou les dispenser de ce commandement ; ce que n'ayant pu obtenir, et ayant Sa Majesté fait signe à l'un d'Iceux qu'il parlast et commença à dire ce qui suit :

« Sire, si les entreprises grandes et difficiles ne portaient avec elles quelque apparence de péril et de hazard, il serait bien malaisé de juger de la grandeur de courage et générosité de l'entrepreneur. Cette-ci sur

laquelle Vostre Majesté nous a commandé de parler et discourir en sa présence pourrait de prime face estonner un prince moins résolu et esprouvé que luy, à qui Dieu semble qu'il ait voulu réserver cette occasion pour le comble de l'honneur et de la gloire qu'il peut acquérir icy bas, pour le salut de tant d'ames qui gémissent en attendant le bras vainqueur et secourable de Vostre Majesté. Sire, pour me rendre moins ennuyeux et possible mieux intelligible, en ce qui est de mon opinion, j'en sépareray et distingueray les chefs sur lesquels je prétends faire fondement, considérant en premier lieu si l'entreprise est honorable de soy, et après si elle est utile, et si en l'effet il y a plus de possibilité que d'empechement, car si elle se trouve comme j'espère faire voir, d'elle honorable, utile et possible, je ne craindray point de soustenir qu'il n'est pas seulement bien séant à Vostre Majesté de s'y jetter, mais qu'il serait à craindre que sa mémoire en reçut quelque blasme s'il la négligeait et desdaignait. Qu'il y ait de l'honneur, comment le pourrait on nier puisque l'on scait assés qu'il ne vous peut rien rester à désirer pour vostre particulier après cette suprême dignité qui par tant d'années a illustré la Couronne de France, et rendu le nom français si craint et si redouté en toutes les parties de la terre, et aux lieux plus esloignés de l'une et de l'autre mer avec les prérogatives et marques de grandeur dont il ne se lit point de pareille. Et cette Couronne ne fust pas possible si aisément passée es maisons de Saxe et d'Autriche qui l'ont si longuement tenue depuis, s'il se fust trouvé de nos Princes français qui l'eussent industrieusement conservée et depuis poursuivie comme les autres ont fait. Mais si l'on peut tirer quelques fois du proffit du notable dom-

mage et de l'honneur d'un si grand accident qui semble nous devoir altérer, je veux croire, Sire, que la Chrestienté abattue et combatue d'un si puissant et fier ennemy par tant et tant d'années, ne prépare pas un moindre prix et poids de grandeur et de réputation à Vostre Majesté qu'elle eust peu distribuer à plusieurs de vos devanciers, s'ils se fussent conservé cette couronne Impériale qui rendra vostre chef tellement orné et le nom Chrestien si vénérable que le Turc bornera son nom et ses armes autant par de là Constantinople que son arrogance et vanterie le pensait planter et estendre par de ça. Et vous verrés d'autant accroistre et aller vostre gloire que l'on veoist le péril en nos jours croistre et augmenter sans grande apparence de l'éviter par son effort extraordinairement, auquel il semble ne se veoir rien de bien préparé faute d'un chef pourveu de qualités nécessaires à un si grand dessein. Il peut y avoir plusieurs et divers honneurs plus particuliers et plus attachés à cette suprême dignité que je laisse en arrière sachant assés combien Vostre Majesté les prise peu au prix de ceux qui viennent de sa propre vertu et générosité de courage. Et à ne m'estendre davantage sur ce point, si j'estimais qu'il se trouvast personne et que outre cela il ne se rencontre assés de matière par le cours du temps pour rendre le nom et la mémoire de Vostre Majesté aussi pleine d'honneur et de réputation es lieux où elle n'a point fait veoir ses armes comme elles l'ont rendu clair et permanent aux endroits qui ont eu ce bonheur d'esprouver autant sa clémence que ses heureuses victoires. Mais parce qu'il ne se veoist point d'objection assez forte pour destruire ce point honorable, je le tiendray, Sire, pour bien résolu. Et venant au

second chef qui est de l'utilité particulière que vous en recevrez et l'autre de celle que vous en ferés recevoir à autrui sachant assez que Vostre Majesté ne tient pas l'une en moindre réputation que l'autre. Et s'il y a quelque différence elle se remarque souvent beaucoup plus à l'advantage des siens que du sien. Si j'entendais parler de ce que plusieurs appellent utilité, qui est d'amasser trésor et richesses sur richesses, il ne me serait pas malaisé de monstrer combien il y peut avoir lieu d'en espérer en abondance par les succès heureux qui se peuvent attendre de vos conquestes. Mais reconnaissant que ce n'est pas de là d'où les Princes tirent la leur, je ne m'y arresteray pas et la chercheray en la grandeur et la dignité, et au moïen de s'agrandir en diminution pour en tirer cette vive et esclatante réputation à laquelle visent toutes les laborieuses actions du Prince, d'où s'engendre cette glorieuse utilité, qu'il a à rechercher en tout le cours de sa vie qui n'est autre chose enfin que le bien, repos et salut de ses peuples, lesquels ayant rendus ainsi commodes et opulents sont les coffres les plus asseurés de ses trésors inestimables. Et combien que j'ay distingué et séparé cette utilité en deux, il la faut néantmoins rejoindre ici pour une très grande connexité, reconnaissant avec beaucoup de bons politiques que tout ainsi que l'une et l'autre naist et marche tousjours d'un mesme pas, aussi ne peuvent-elles pas longuement subsister l'une sans l'autre. Vos naturels sujets, Sire, le sentent et l'esprouvent assés et en louent et remercient Dieu journellement. Les autres nations leur envient ce bonheur, en attendant le mesme de vostre généreuse valeur et triomphant Empire, comme ceux qui ont plus besoin de

vous, que vous deux. Et quelle utilité doibst estre plus grande que faire bien à tous et bien à soy-mesme? Il n'y a point d'autres utilités pour les Princes, et celle là a toujours esté estimée si recommandable que quelques personnes privées l'ont bien osé rechercher en cela, selon le grade de leur condition dont ils n'ont été que fort loués et estimés. Partout, Sire, je ne craindray point de soustenir qu'en l'affaire qui se présente, se rencontrant de l'honneur et de la réputation ainsi que j'ay dit, elle y conduise aussi l'utilité par la main. En telle sorte qu'elle se trouve et trouvera tousjours inséparable. Mais tout ce discours se trouverait vain et inutile, si la possibilité y déffaillait, en quoy il semble que gise le plus fort de tout ce qui se traite icy. Or, nous ne sçaurions mieux prouver cette possibilité qu'en lui mettant au devant tous les obstacles et empêchemens qui s'y peuvent rencontrer, afin que se faisant faire place parmy tout cela, elle se trouve plus visible et quasi palpable. Il la faut donc premièrement chercher à présent en la première action qui est de l'élection à ce titre de Roy des Romains qui désigne la Couronne Impériale, et puis après par la fonction de cette charge lorsque vous en serés pourveu. Quant à l'Election on sçait bien encore Dieu mercy que les moïens furent ceux dont les feus Empereurs Charles 5 et François 1er se servirent en l'année 1519, et d'où vient ce qui en réussit en la diète de Francfort par les Archevesques de Mayence et de Trèves pour l'une part et pour l'autre semble ne procéder que de l'appréhension du mal, et désir du bien qu'ils en attendaient. Et si quelques uns n'eussent joué le jeu qu'ils jouèrent lors pour leur intérêt particulier, on ne sçait pas si l'Elec-

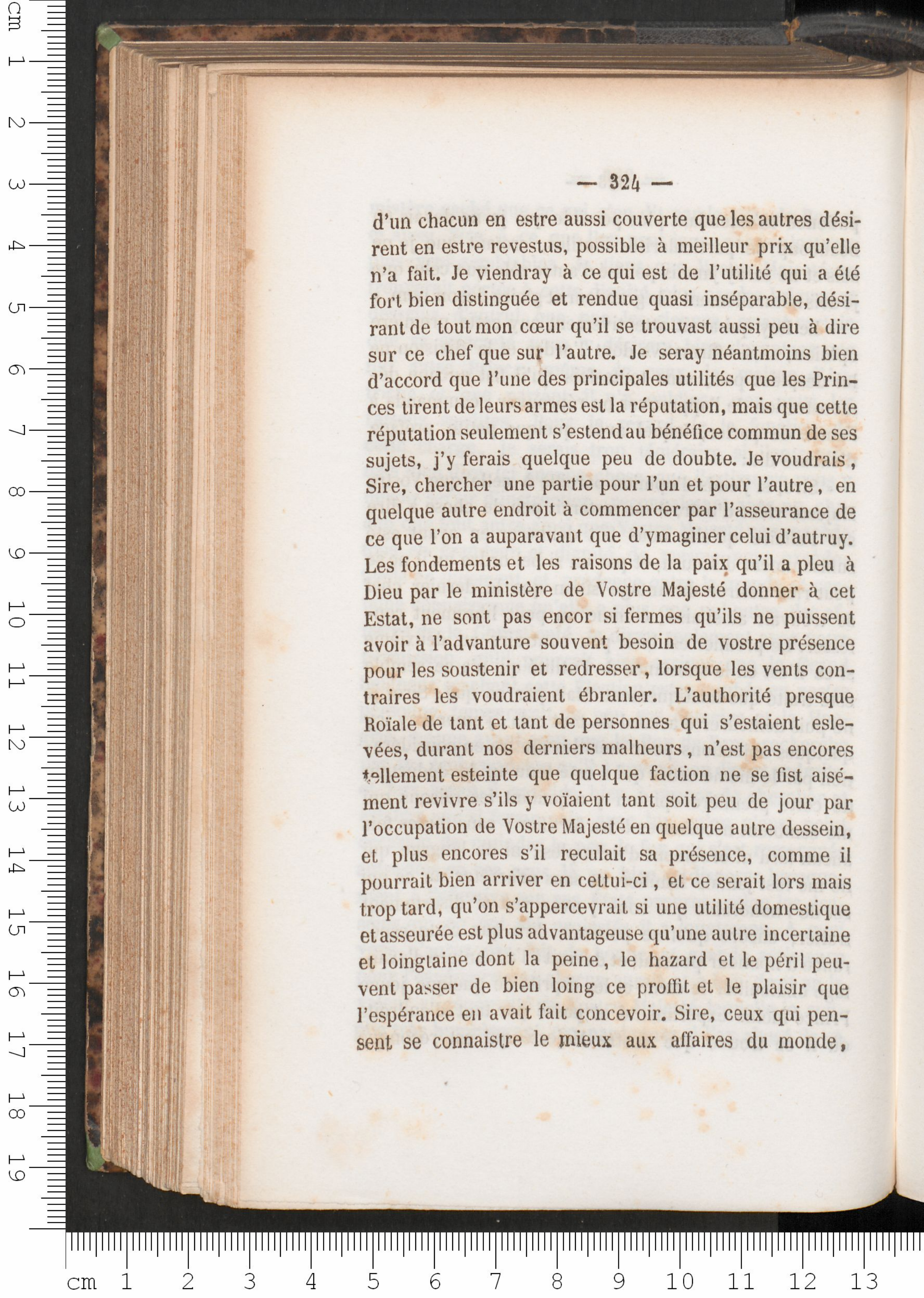
tion fust tombée où elle tomba ; quoiqu'il en soit, je ne voy qu'il y ait lieu de craindre que l'on puisse entrer en comparaison du temps d'alors à celui du présent ni de personne non plus que la disposition des affaires. Nous sçavons assés qui sont ceux qui y peuvent prétendre autres que Vostre Majesté. Il y aura le Roy d'Espagne, les Archiducs Albert de Flandres, Ferdinand Mathias et Maximilien frères de l'Empereur. Car quant aux autres Princes Alemans ou Italiens, il semble n'y en avoir point de cette portée. Que l'on alle donc examinant de près tout ce qui se peut alléguer pour en exclure ces cinq premiers. Il s'y trouvera sans doute beaucoup plus de choses à dire que ne fit le dit archevesque de Trèves parlant pour le dit Roy François : Et d'ailleurs on verra cesser toutes les objections qui luy furent faites par celui de Mayence, parlant pour Charles cinquième. Je veux donc inférer par là que cessant ces appréhensions et demeurant vives et entières celles qui furent déduites contre la maison d'Autriche, auxquelles il s'en pourrait possible ajouter des nouvelles et la Chrestienté estant dans la nécessité où elle est, que chacun sçait pour le défaut d'un grand chef, il y aurait lieu de bien espérer de cette négociation pour laquelle on n'a pas faute de bons Instruments, Ministres et moïens, tels qu'ils y peuvent être requis. A quoy il est indubitable que le Pape bandera tous ses esprits, tant pour les intérêts généraux, que pour le particulier désir de ses neveux qui ne sont pas vuides d'espérance de s'agrandir en États en quelques endroits voisins du domaine vénitien, et ce que le S[r] Jean François Aldobrandiny a fait apprendre la langue Esclavonne à son fils aisné n'a pas été possible sans quelque apparence ny

mistère caché que ce qui s'en dit par la ville de Rome, et aussi, Sire, à ce que l'on peut juger par conjectures plus vray-semblables. Je tiens que Vostre Majesté se trouverait portée à cette dignité plus par les brigues et desseins d'autrui que par les siennes, estant certain que sa sainctеté vous y désirera bien davantage que nul autre Prince, même de ceux de maison d'Autriche, et que partant il n'y oubliera rien pour les raisons susdites. Pour le regard de la fonction de cette charge, je serais trop téméraire si j'entreprenais d'en dire ici aucune chose que j'estimasse vous y devoir servir d'instruction, reconnaissant avec un chacun que tout autre ainsi que Vostre Majesté nous excède tous en grandeur et dignité, de mesme nous excède-t-elle en jugement et prudence outre la grande et certaine connaissance qu'elle a plus que nul autre des affaires de la Chrestienté. Je diray seulement avec votre permission, qu'il pourrait bien arriver que le Grand Seigneur sçachant cette Élection estre tombée en vostre personne, tempererait un peu ses desseins et la Hongrie, mesme ayant sceu que le Roy de Perse recherche par ses Ambassadeurs qu'il a envoyés en divers endroits, et lors serait-il possible bien à propos de chercher et establir une si ferme paix avec luy qu'on n'eust point occasion de craindre le peu de foy qui s'est remarquée autresfois en ces gens là ou bien se disposer brusquement à l'ofensive sur ses États propres, selon les desseins qui en ont été projestés il a longtemps. A quoi vous n'aurez pas fait de bonne et grande assistance pour l'espérance que chacun aurait et à bon droit en la valeur et générosité de Vostre Majesté laquelle je supplie très humblement me pardonner si j'ay abusé de sa

patience m'estendant plus possible que je ne devais en beaucoup de particularités inutiles, croïant que je ne suis et ne seray jamais poussé d'autre zèle que celui que je dois naturellement à la grandeur et gloire de son nom. »

« Le Roy qui avait attentivement ouy cette première opinion, ainsi affirmative dont l'ordre et la division ne lui despleut pas, sans toutesfois qu'il fist aucune démonstration de l'approuver ou réprouver, commanda à l'autre de parler, lequel avec quelque petite préface d'excuse dit :

« Sire, si j'étais d'opinion pareille à celle que Vostre Majesté vient d'ouïr, il me resterait peu de chose à dire sur l'affaire qu'elle nous fait délibérer en ayant esté suffisamment discouru, et par un si bel ordre qu'il ne se peut rien desirer davantage sinon que le dernier chef se trouvait ainsi aisé, comme on peut librement confesser. Le premier est bien peu contraire au deuxième si ce n'est en la substance de l'utilité qui n'a ce semble esté traité que mistiquement. Mais par ce que, Sire, je ne puis demeurer d'accord de tout cela, j'ameneray icy quelques objections pour vous les mettre en considération par le même ordre qui a esté tenu en la déduction de cette première opinion y adjoutant les raisons qui me semblent nécessaires à les fortifier ; sans toutes fois aucun fard ni ornement d'exemples, ni de langage qui ne me fust jamais familier, et sans m'arrêter sur ce qui est de l'honorable que vous y avez veu si disertement traiter, encore qu'il se pourrait dire que cette espérance d'honneur pourrait et devrait à l'advanture d'avantage chatouiller le cœur et les esprits de quelque jeune Prince moins expérimenté et passé par tant d'endroits où il se trouve que Vostre Majesté qui est reconnue



d'un chacun en estre aussi couverte que les autres désirent en estre revestus, possible à meilleur prix qu'elle n'a fait. Je viendray à ce qui est de l'utilité qui a été fort bien distinguée et rendue quasi inséparable, désirant de tout mon cœur qu'il se trouvast aussi peu à dire sur ce chef que sur l'autre. Je seray néantmoins bien d'accord que l'une des principales utilités que les Princes tirent de leurs armes est la réputation, mais que cette réputation seulement s'estend au bénéfice commun de ses sujets, j'y ferais quelque peu de doubte. Je voudrais, Sire, chercher une partie pour l'un et pour l'autre, en quelque autre endroit à commencer par l'asseurance de ce que l'on a auparavant que d'ymaginer celui d'autruy. Les fondements et les raisons de la paix qu'il a pleu à Dieu par le ministère de Vostre Majesté donner à cet Estat, ne sont pas encor si fermes qu'ils ne puissent avoir à l'advanture souvent besoin de vostre présence pour les soustenir et redresser, lorsque les vents contraires les voudraient ébranler. L'authorité presque Roïale de tant et tant de personnes qui s'estaient eslevées, durant nos derniers malheurs, n'est pas encores tellement esteinte que quelque faction ne se fist aisément revivre s'ils y voïaient tant soit peu de jour par l'occupation de Vostre Majesté en quelque autre dessein, et plus encores s'il reculait sa présence, comme il pourrait bien arriver en cettui-ci, et ce serait lors mais trop tard, qu'on s'appercevrait si une utilité domestique et asseurée est plus advantageuse qu'une autre incertaine et loingtaine dont la peine, le hazard et le péril peuvent passer de bien loing ce proffit et le plaisir que l'espérance en avait fait concevoir. Sire, ceux qui pensent se connaistre le mieux aux affaires du monde,

nous disent avec quelques apparentes raisons que la dignité impériale séparée de la maison d'Autriche et des deux dignités roïales de la Hongrie et de Bohëme que tient aujourd'hui l'Empereur Rodolphe et qui sont séparément électives et attachées à l'Empire n'est pas en effet ce que plusieurs en croient, n'y aiant nul revenu certain et arresté, outre bien peu de chose que aucunes villes Impériales payent d'ordinaire qui ne surpasse plus de quarante mil talers par an, si ce n'est ce qui s'accorde à l'Empereur aux diètes qui se tiennent selon les occurrences qui naissent pour la conservation des terres de l'Empire, ou pour la guerre du Turc ; en quoi il y a tant de peine, de traverses et de longueurs que le plus souvent le tout se termine à bien peu de chose. Je sais bien qu'on me dira que les Princes et Potentats d'Allemagne et autres sçachant ce que dessus, ne permettront pas que ces Couronnes de Bohëme et d'Hongrie tombent en autres mains qu'en celles de celui à qui la dignité Impériale sera désignée. Je veux bien leur accorder cela, mais il faut examiner l'état auquel l'un et l'autre de ces royaumes se trouvent à présent après tant et de si longues guerres qui y ont esté. Le royaume de Bohëme est véritablement le plus entier comme le plus esloigné des conquestes du Turc, et néantmoins il ne vaut pas plus de quatre cent mil talers de revenu. Celui de Hongrie est aujourd'huy si misérablement partagé que de soixante-dix Provinces à quoi il estait tousjours divisé, il n'en reste que vingt-huit où le nom de Chrestien soit connu, encores que de ces vingt-huit il y en a quatorze où la domination du Turc est bien aussi forte que l'autre. Et de ce reste, il est bien malaisé que l'Empereur en tire tous les ans pour les dépenses ordinaires de ces

deux États. Le reste ne paraistrait pas beaucoup pour satisfaire aux dépenses extraordinaires qui peuvent survenir. Et aussi, au lieu de l'utilité qu'on voudrait se figurer de ce dessein, il serait à craindre qu'il ne falust bien avant fouiller en notre propre bourse pour maintenir cette nouvelle dignité. Car, d'en fonder la dépense sur les conquestes, il y aurait peu d'apparence à mon jugement quant bien elles réussiraient toutes heureusement, puisqu'en regaignant pied à pied ce que le Turc a usurpé en Hongrie, il serait bien dur et injuste si on n'y restablissait ceux qui en ont esté dépossédés ou les leurs, s'ils ne se trouvaient en vie. Et en cela, il se trouverait plus de piété et de commisération que d'envie et dessein de s'enrichir parmy tant de misères et de pauvretés qui ne cesseraient pas bien tost à cause des grosses garnisons, qu'il faudrait tenir en toutes ces nouvelles places de conquestes pour ne les laisser pas tomber en son pareil ou possible pire accident que le premier. Pour le regard de la possibilité de parvenir à cette dignité qu'on trouve si facile, je suis, Sire, d'une opinion toute opposite et toute contraire à celle que vous avés jà entendue et prétends de vous faire voir que les mesmes personnes, leur intérest et dessein que l'on croit vous y devoir introduire, sont ceux là mesme qui vous en reculeront et rejetteront : Pour me mieux expliquer, je mettrai d'un costé ceux qui ont possible occasion de le desirer et de l'autre ceux qui l'empescheront ouvertement et couvertement, les premiers, à mon advis seront ceux qui comme plus proches du péril, en apprehendent aussi davantage leur ruine, et fonderaient à bon droit leur espérance sur le bonheur, la valeur et réputation de vos armes. Mais je tiens bien

que ce sont ceux là qui y ont le plus de puissance car ce sont ceux qui en partie ont tousjours leurs vieilles prétentions attachées sur la Transylvanie et Moldavie dont partant les poursuittes seront suspectes et rejettées. Je veux que les Polonais et quelques uns des Princes d'Allemagne, les uns vos amis, et les autres non, y contribuent aussi, recherchez particulièrement ce que chacun y peut, et vous les trouverés tous bien esloignés des forces et intelligences qu'il est nécessaire d'avoir pour un tel dessein, encores que possible ils le trouveront plus juste et plus pieux que celui des autres lesquels prendront l'affirmative contraire pour l'empescher sur la mesme valeur et générosité, et se donneront bien une autre interprétation que les premiers croïans à l'ordinaire que l'envie de donner et posséder de grands États ne meurt jamais en l'esprit des Princes magnanimes et s'imagineront que Vostre Majesté estant accreue en dignité voudra aussi s'accroistre en domination mesmes sur les prétentions que cette couronne a sur divers États de la Chrestienté, où ils craindront bien plus que l'effort de vos armes tombe, qu'ils n'espéreront qu'elles allent fondre sur les usurpations du Turc qu'ils ne tiennent pas si faciles, et me semble, Sire, estre du tout hors de raison et d'apparence de croire que de ce costé icy qui est sans doubte fort, vous n'y eussiez tous les empeschements et traverses qui se peuvent imaginer, des uns ouvertement comme d'Espagne, d'Angleterre, et Païs-bas, des autres moindres Princes, et qui craindront de vous offenser soit d'Italie ou d'Allemagne couvertement par pratiques et intelligences fondées sur leur intérest où il ne sera pas malaisé d'embarquer leurs voisins aussi faciles et crain-

tifs. Et ainsi au lieu de cette grande facilité, il est indubitable qu'il se rencontrera une notable impossibilité avec un extrême regret d'en avoir entrepris la poursuite. Partant, Sire, je finiray mon opinion sur le dernier chef, puisque me rencontrant en ceci, et ne trouvant que l'honneur dont Vostre Majesté est plus que suffisamment pourvue d'ailleurs, et l'utilité n'y estant quasi point du tout en l'impossibilité se descouvrant toute manifeste que Vostre Majesté se peut et se doibt contenter des grâces que Dieu lui a dispensées jusques à présent et laisser jouir ses peuples du repos et de la paix que Dieu leur a donnée par vostre moïen, sans vous embarquer en de nouveaux desseins qui ne vous sçauraient apporter que de désavantage en toutes sortes. »

« Le Roy sur cette seconde opinion demeura aussi ferme et résolu que sur la première ou estant jà tard, il commanda au dernier d'abréger le plus qu'il pourrait, lequel obéïssant au dit commandement dit ainsy :

« Sire, il me serait aisé d'abréger mon discours, et former mon opinion en bien peu de paroles, si j'estais de l'une ou de l'autre des deux opinions précédentes, mais ne me pouvant accorder entièrement à pas une des deux, je supplie très humblement Vostre Majesté de me permettre qu'en m'acquittant de mon devoir, je lui représente ici nettement et sans fard ce que je sens en mon âme sur cette proposition qu'il vous a pleu nous faire, la reconnaissant très importante ou au bien ou au mal de cet État, et pleine de grandes et fortes considérations pour la réputation particulière de vostre personne afin qu'en l'entreprise et en la procédure qu'on y pourrait tenir nous fassions perdre cette an-

cienne opinion que les estrangers ont tousjours eue de nostre légèreté. Sire, en l'une et l'autre des deux opinions que Vostre Majesté vient d'ouïr, il y a esté tenu bon ordre et la méthode qui s'observe en la délibération des plus hautes et notables entreprises, en ayant esté fort bien discouru des commodités ou incommodités qui s'y peuvent rencontrer. Mais tout ainsi que je ne puis du tout approuver la première, mesme en ce qui est de l'impossibilité ny la deuxième non plus en l'empeschement qui s'y pourrait trouver croyant que le temps et les occasions qui pourraient naistre apporteraient à l'advantage autant de facilité pour surmonter l'une que de mauvaise rencontre pour traverser l'autre. Je ne sçaurais pas être d'advis qu'une affaire de telle importance se traitast et s'achevast sans que Vostre Majesté s'en fust mêlée y ayant tant et si notable intérest comme elle a dit. Et je dis, Sire, que pour ce qui concerne l'honneur et utilité de Vostre Majesté; l'ayant ouy si diversement traiter, et n'ayant pas entrepris, ni de l'approuver, ni reprouver, elle en fera, s'il lui plaist, le jugement elle mesme, et je me contenteray de luy représenter simplement par la facilité de l'entreprise qui est par où il faut commencer, que les plus fortes et importantes considérations qui se peuvent apporter à une telle affaire furent fort bien et industrieusement traitées, et discourues en la Diète de Francfort l'an 1519, lors de l'eslection de l'Empereur Charles cinquième, mais ce qui en sortit, et qui en fut veu en public, ne fut pas possible le plus secret nœud et le plus facile moïen de toute l'affaire. Et ce que nous en avons par tradition de nos pères, passe bien plus avant estant certain que ce dont le Roy François se servait estait

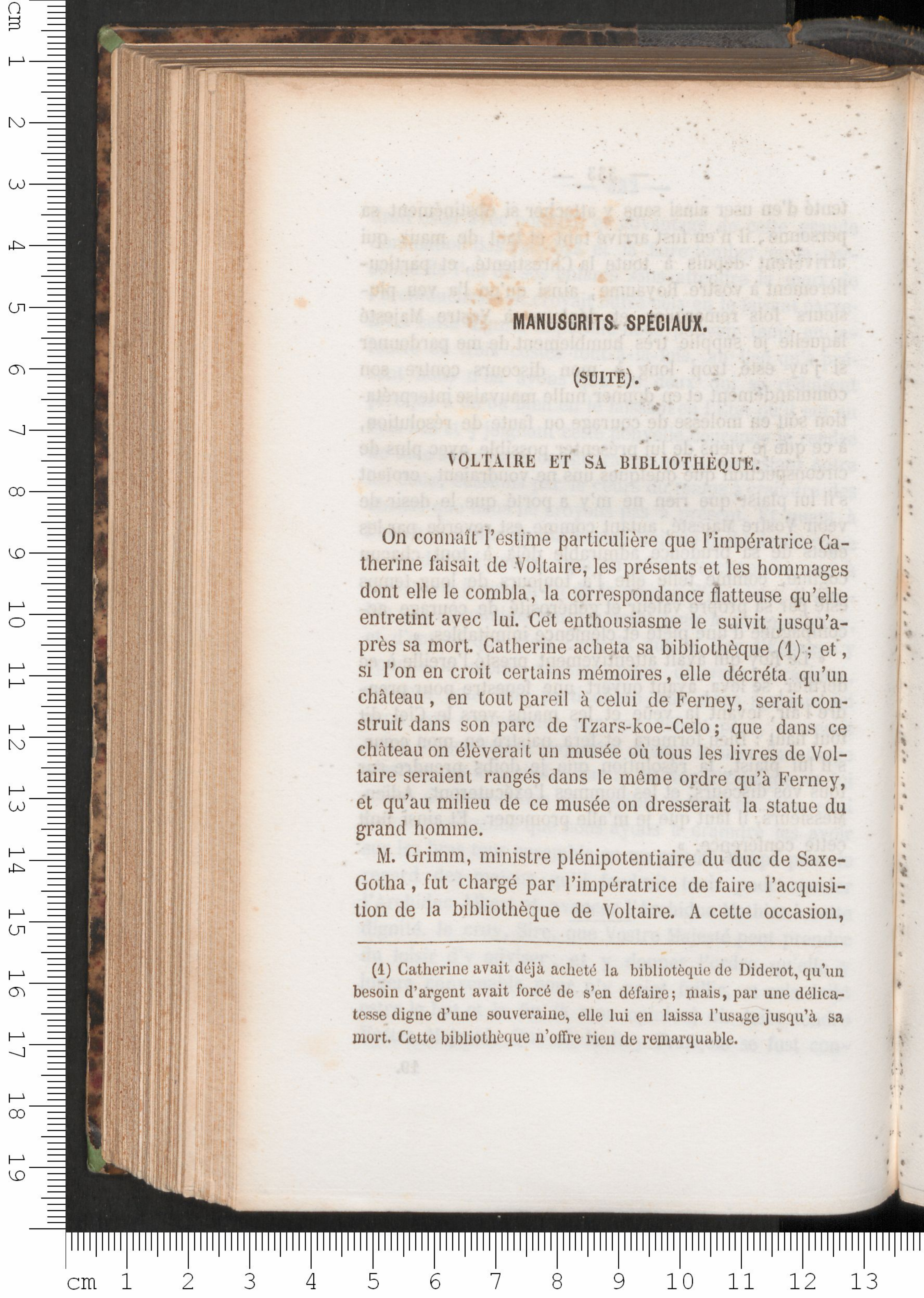
seulement pour authoriser sa prétention et la faire valoir et considérer par dessus les autres, qui estait son heur et sa valeur nouvellement tesmoignée à la face du soleil en la bataille de Marignan et la conqueste du Duché de Milan et de Gennes, ses prétentions sur le Royaume de Naples, ses amitiés et intelligences à Rome d'Italie et ailleurs, le voisinage et anciennes alliances fraternelles et amitiés de la Couronne de France avec les Princes de Germanie. Ce fut tout cela véritablement qui l'en fit exclure, les Italiens, ni les Alemans ne trouvant nulle sureté certaine pour leurs États en l'agrandissement d'un tel monarque, et creurent mais vainement toutesfois de trouver le dit Charles beaucoup plus souple et moins contraire à leur liberté, et outre cela moins à craindre. En laquelle créance ils furent vainement entretenus par l'un des premiers Princes de la Chrestienté, encore qu'il en fist en apparence une démonstration toute contraire. Je sçais bien qu'on peut dire que nous n'avons en Italie ce que nous y avions alors. Il est vray, mais aussy il y a en vostre personne tant et tant d'autres qualités qui n'estaient point au Roy François que comparant l'une à l'autre, il est certain qu'ils trouveront plus à craindre à présent, qu'ils n'avaient alors, et la preuve s'en vit en l'allarme que prit l'Italie toute entière en vostre dernier voyage de Savoye par la prise de Montmeillan, et des autres places qui vous rendaient maistre de tout le païs en arrivant. Cet exemple du passé nous peut apprendre à nous rendre plus modérés et retenus pour l'avenir, mesme en cette action où je ne voudrais pas que Vostre Majesté se jetast couvertement et aymerais mieux par démonstration générale faire veoir à un chacun n'y avoir aucun

dessein faisant exhorter par ses Ministres tous ceux qui luy peuvent assister de n'avoir aucun esgard à quelque particulière prétention qu'on pourrait en une affaire si perilleuse trop passionnément affectionné, ains seulement de porter toutes ces considérations au bien et à la conservation de la Chrestienté, leur laissant aussi la liberté de s'arrester à ce que Dieu leur en inspirerait en l'âme. Estant à desirer grandement que Dieu seul qui donne les Couronnes et les Empires départe cette-cy à celui que sa divine bonté en jugera le plus digne et capable pour l'exaltation et gloire de son saint nom. Que si ce choix par l'inspiration du Saint Esprit tombe sur la personne de Vostre Majesté, et cette couronne qui désigne l'Impériale lui estant ainsi offerte, il y aurait lieu alors de penser aux moïens de s'y affermir, et ne laisser pas ses propres affaires en apparence de péril pour aller faire celles d'autruy fort loing, fort incommodément sans nul besoin ni autre nécessité particulière. Mais, Sire, ce qui me semble estre le plus important et plus à considérer, c'est sçavoir auxquels vostre Majesté doibt aider ou empescher afin que cette Couronne leur tombe ou ne leur tombe en main ou de ceux que vous aurés en main, ou de ceux que vous aurés occasion de craindre, et que par conséquent vous en devés reculler. Je n'en voy que deux, l'un le Roy d'Espagne, l'autre l'Archiduc Albert et de ces deux je m'attaquerais plus au dernier qu'au premier ; estant vray semblable que le Roy d'Espagne perdant l'espérance d'y parvenir, comme il l'a doibt avoir perdue par raison portera tous ses efforts pour la faire tomber es-mains de l'autre pour en tirer quelque commodité particulière en ses desseins qui ne sont pas inconnus, sçachant assés qu'il se vou-

drait oster avec honneur et advantage de cette grande domination des Païs-bas et la faire tomber en la personne de l'un de ses enfants sans attendre la mort de l'archiduchesse et croyait outre cela en le faisant parvenir à cette dignité impériale nous pouvoir tenir en jalousie de trois costés tout-à-la-fois, au lieu qu'à présent nous n'en avons que de deux qui se réduisent presque à un ou bien en le laissant en l'État qu'il eut au Païs-bas et y joignant cette nouvelle couronne le rendre de telle sorte forte considération que nous estant entre les deux, eussions par le cours du temps à craindre des choses que nous ne croyons pas à présent. Et quant à l'autre es mains de qui Vostre Majesté doibt desirer que cette dignité tombe, qui en effet n'eschappera pas à mon advis à quelqu'un de la maison d'Autriche. Il semble que l'Archiduc Mathias doibt tenir le premier rang, et d'autant que c'est celui là que le Roy d'Espagne y voudra le moins assister pour diverses occasions, mesmes pour une particulière que nous sçavions lui avoir esté commandée par son défunt père, ce serait celuy lequel Vostre Majesté y devrait desirer davantage n'estant pas à craindre que le dit Roy d'Espagne et lui soient de long-temps et possible jamais en telle et si ferme intelligence que nous ayons à craindre les avoir sur les bras tous ensemble en un mesme temps pour le regard des moïens qu'il faudrait tenir pour reculer l'Archiduc Albert et avancer l'Archiduc Mathias à cette dignité. Je croy, Sire, que Vostre Majesté peut prendre du loisir d'y adviser, et y donner l'ordre qu'elle y jugera convenable pour n'y point faillir, et cela doibt estre le but et la fin (à mon opinion) où doibt tendre Vostre Majesté. Que si le Roy François se fust con-

tenté d'en user ainsi sans y attacher si obstinément sa personne, il n'en fust arrivé tant et tant de maux qui arrivèrent depuis à toute la Chrestienté, et particulièrement à vostre Royaume, ainsi qu'on l'a veu plusieurs fois remarquer et déplorer à Vostre Majesté laquelle je supplie très humblement de me pardonner si j'ay esté trop long à mon discours contre son commandement et en donner nulle mauvaise interprétation soit en molesse de courage ou faute de résolution, à ce que je viens de lui présenter possible avec plus de circonspection que quelques uns ne voudraient, croïant s'il lui plaist que rien ne m'y a porté que le desir de veoir Vostre Majesté, autant comme est reverée par les effets de sa prudence admirable déjà à tout chacun cognue, comme telle elle l'a toujours de long-temps esté par sa propre valeur et générosité de courage accompagnée d'une piété et clémence inimitables. »

« Le Roy qui avait attentivement presté l'oreille à ce dernier, se leva, ayant ouvert une fenestre pour prendre l'air, levant la veüe et les mains vers le Ciel dit tout haut : Dieu formera et fera naistre en mon cœur, s'il lui plaist, la résolution que je doibs prendre sur tous vos discours, et les hommes l'exécuteront. Adieu, Messieurs, il faut que je m'alle promener. Et ainsi finit cette conférence. »



MANUSCRITS SPÉCIAUX.

(SUITE).

VOLTAIRE ET SA BIBLIOTHÈQUE.

On connaît l'estime particulière que l'impératrice Catherine faisait de Voltaire, les présents et les hommages dont elle le combla, la correspondance flatteuse qu'elle entretint avec lui. Cet enthousiasme le suivit jusqu'après sa mort. Catherine acheta sa bibliothèque (1) ; et, si l'on en croit certains mémoires, elle décréta qu'un château, en tout pareil à celui de Ferney, serait construit dans son parc de Tzars-koe-Celo ; que dans ce château on élèverait un musée où tous les livres de Voltaire seraient rangés dans le même ordre qu'à Ferney, et qu'au milieu de ce musée on dresserait la statue du grand homme.

M. Grimm, ministre plénipotentiaire du duc de Saxe-Gotha, fut chargé par l'impératrice de faire l'acquisition de la bibliothèque de Voltaire. A cette occasion,

---

(1) Catherine avait déjà acheté la bibliotèque de Diderot, qu'un besoin d'argent avait forcé de s'en défaire ; mais, par une délicatesse digne d'une souveraine, elle lui en laissa l'usage jusqu'à sa mort. Cette bibliothèque n'offre rien de remarquable.

elle écrivit de sa propre main à madame Denis une lettre assez connue, qu'il me paraît utile de citer ici :

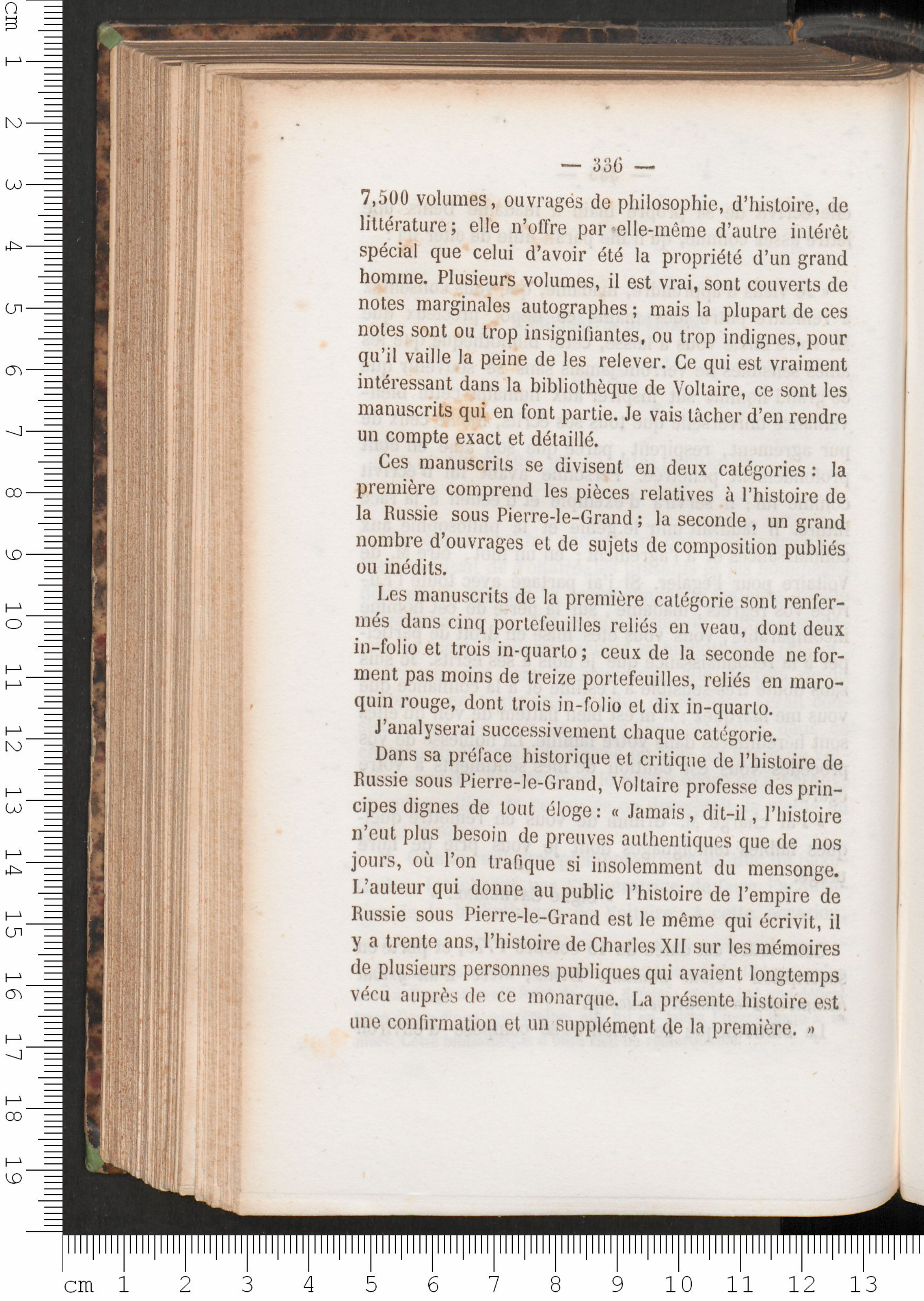
« Je viens d'apprendre, madame, que vous consentez à remettre entre mes mains ce dépôt précieux que M. votre oncle vous a laissé, cette bibliothèque que les âmes sensibles ne verront jamais sans se souvenir que ce grand homme sut inspirer aux humains cette bienveillance universelle que tous ses écrits, même ceux de pur agrément, respirent, parce que son âme en était profondément pénétrée. Personne avant lui n'écrivit comme lui ; il servira d'exemple et d'écueil à la race future. Il faudrait unir le génie et la philosophie aux connaissances et à l'agrément ; en un mot, être M. de Voltaire pour l'égaler. Si j'ai partagé avec toute l'Europe vos regrets, madame, sur la perte de cet homme incomparable, vous vous êtes mise en droit de participer à la reconnaissance que je dois à ses écrits. Je suis sans doute très-sensible à l'estime et à la confiance que vous me marquez ; il m'est bien flatteur de voir qu'elles sont héréditaires dans votre famille. La noblesse de vos procédés vous est caution de mes sentiments à votre égard.

» J'ai chargé M. Grimm de vous en remettre quelques faibles témoignages dont je vous prie de faire usage.

» Signé CATHERINE. »

Cette lettre est datée du 15 octobre 1778, et porte en suscription : *Pour madame Denis, nièce d'un grand homme qui m'aimait beaucoup.*

La bibliothèque de Voltaire se compose d'environ



7,500 volumes, ouvrages de philosophie, d'histoire, de littérature; elle n'offre par elle-même d'autre intérêt spécial que celui d'avoir été la propriété d'un grand homme. Plusieurs volumes, il est vrai, sont couverts de notes marginales autographes; mais la plupart de ces notes sont ou trop insignifiantes, ou trop indignes, pour qu'il vaille la peine de les relever. Ce qui est vraiment intéressant dans la bibliothèque de Voltaire, ce sont les manuscrits qui en font partie. Je vais tâcher d'en rendre un compte exact et détaillé.

Ces manuscrits se divisent en deux catégories : la première comprend les pièces relatives à l'histoire de la Russie sous Pierre-le-Grand ; la seconde, un grand nombre d'ouvrages et de sujets de composition publiés ou inédits.

Les manuscrits de la première catégorie sont renfermés dans cinq portefeuilles reliés en veau, dont deux in-folio et trois in-quarto ; ceux de la seconde ne forment pas moins de treize portefeuilles, reliés en maroquin rouge, dont trois in-folio et dix in-quarto.

J'analyserai successivement chaque catégorie.

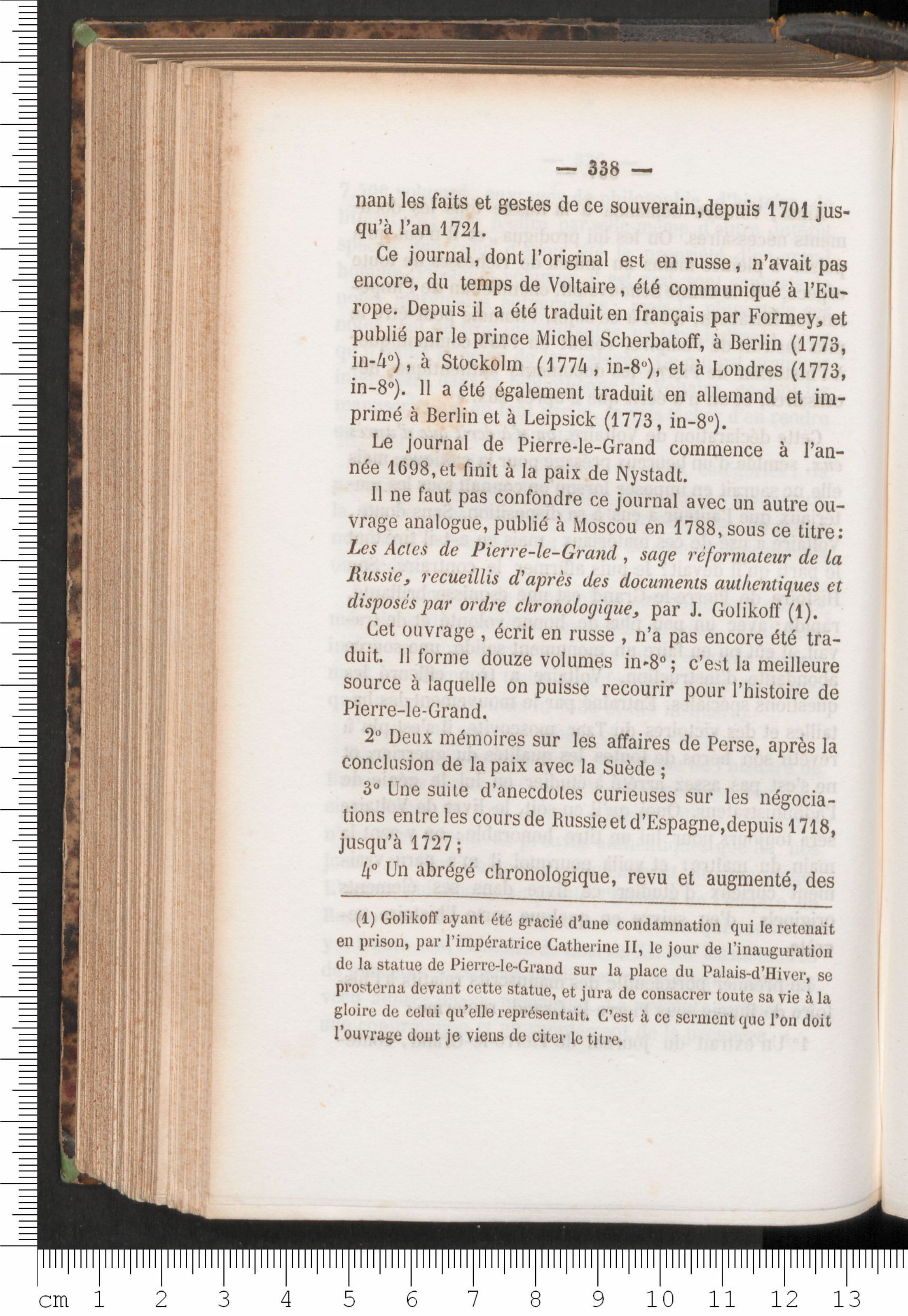
Dans sa préface historique et critique de l'histoire de Russie sous Pierre-le-Grand, Voltaire professe des principes dignes de tout éloge : « Jamais, dit-il, l'histoire n'eut plus besoin de preuves authentiques que de nos jours, où l'on trafique si insolemment du mensonge. L'auteur qui donne au public l'histoire de l'empire de Russie sous Pierre-le-Grand est le même qui écrivit, il y a trente ans, l'histoire de Charles XII sur les mémoires de plusieurs personnes publiques qui avaient longtemps vécu auprès de ce monarque. La présente histoire est une confirmation et un supplément de la première. »

Ainsi, Voltaire demanda à la Russie tous les documents nécessaires. On les lui prodigua, et il n'eut qu'à puiser à pleines mains au milieu de richesses de toute espèce. « M. le comte Schouvaloff, chambellan de l'impératrice Élisabeth, dit-il à ce sujet, l'homme peut-être le plus instruit de l'empire, voulut en 1759 communiquer à l'historien de Pierre les documents authentiques nécessaires, et on n'a écrit que d'après eux. »

Cette déclaration de Voltaire, *on n'a écrit que d'après eux*, semble d'un heureux présage pour la critique; mais elle ne saurait en imposer lorsqu'on connaît tous les matériaux que l'auteur a eus à sa disposition. Sans doute, Voltaire a usé de ces matériaux; mais en a-t-il tiré tout le parti qu'il devait? Je puis affirmer le contraire. Son Histoire de Pierre-le-Grand est une esquisse brillante, rapide; avec un peu plus de bonne volonté et de travail, il eût pu en faire un monument solide, une source abondante d'instruction. Voltaire a trop effleuré les questions spéciales. Entraîné par le mouvement des batailles et des victoires du Tzar moscovite, il s'est plu à revêtir son héros de toutes les qualités du guerrier, et ne s'est pas assez arrêté à étudier en lui le génie de l'administrateur. Quoi qu'il en soit, le livre de Voltaire sera toujours pour lui un titre honorable; on y sent la main du maître: et voilà pourquoi il m'a paru vraiment curieux d'étudier ce livre dans ses élements originels, d'en suivre en quelque sorte l'histoire secrète.

Le premier portefeuille des manuscrits relatifs à l'histoire de Russie sous Pierre-le-Grand, renferme :

1° Un extrait du journal de Pierre-le-Grand, conte-



nant les faits et gestes de ce souverain, depuis 1701 jusqu'à l'an 1721.

Ce journal, dont l'original est en russe, n'avait pas encore, du temps de Voltaire, été communiqué à l'Europe. Depuis il a été traduit en français par Formey, et publié par le prince Michel Scherbatoff, à Berlin (1773, in-4°), à Stockolm (1774, in-8°), et à Londres (1773, in-8°). Il a été également traduit en allemand et imprimé à Berlin et à Leipsick (1773, in-8°).

Le journal de Pierre-le-Grand commence à l'année 1698, et finit à la paix de Nystadt.

Il ne faut pas confondre ce journal avec un autre ouvrage analogue, publié à Moscou en 1788, sous ce titre: *Les Actes de Pierre-le-Grand, sage réformateur de la Russie, recueillis d'après des documents authentiques et disposés par ordre chronologique,* par J. Golikoff (1).

Cet ouvrage, écrit en russe, n'a pas encore été traduit. Il forme douze volumes in-8°; c'est la meilleure source à laquelle on puisse recourir pour l'histoire de Pierre-le-Grand.

2° Deux mémoires sur les affaires de Perse, après la conclusion de la paix avec la Suède;

3° Une suite d'anecdotes curieuses sur les négociations entre les cours de Russie et d'Espagne, depuis 1718, jusqu'à 1727;

4° Un abrégé chronologique, revu et augmenté, des

---

(1) Golikoff ayant été gracié d'une condamnation qui le retenait en prison, par l'impératrice Catherine II, le jour de l'inauguration de la statue de Pierre-le-Grand sur la place du Palais-d'Hiver, se prosterna devant cette statue, et jura de consacrer toute sa vie à la gloire de celui qu'elle représentait. C'est à ce serment que l'on doit l'ouvrage dont je viens de citer le titre.

événements les plus remarquables du règne de Pierre-le-Grand ;

5° Un récit de la maladie et de la mort de Pierre Ier, où l'on s'attache à prouver qu'il est mort d'un mal vénérien, aggravé par l'usage de l'eau-de-vie, et non des suites d'un poison que lui aurait administré sa femme Catherine Ire, ainsi que quelques-uns l'on prétendu.

Après ces documents, dont l'étude est d'un véritable intérêt, viennent les questions et objections que Voltaire envoyait en Russie au fur et à mesure qu'il composait son livre, et les réponses à ces mêmes questions et objections, puis une série de remarques et d'observations sur l'histoire de Pierre-le-Grand, que le comte Schouvaloff, sans doute, et d'autres Russes, faisaient tenir à son auteur, afin qu'il en fît son profit pour les éditions à venir. Ces remarques et observations sont excessivement minutieuses : elles prennent l'ouvrage de Voltaire, non-seulement chapitre par chapitre, mais page par page, et en quelque sorte ligne par ligne, relevant tantôt un jugement hasardé, tantôt une assertion inexacte, souvent de simples fautes typographiques. En examinant la dernière édition qui ait été publiée de l'Histoire de Pierre-le-Grand, on se convainc facilement que Voltaire n'a tenu aucun compte de cette critique. C'est un tort, car son livre y eût beaucoup gagné ; mais Voltaire avait sans doute bien d'autres soucis.

Il ne sera peut-être pas hors de propos de parcourir ici quelques-unes des questions dont Voltaire se préoccupait plus activement, et sur lesquelles il demandait des éclaircissements à Saint-Pétersbourg. Je m'y détermine d'autant plus volontiers, qu'outre l'intérêt particulier qui les rattache à ce sujet, ces questions ont

encore un intérêt général qui doit leur mériter toute considération :

1° « *Veliki knès*, demande Voltaire, signifie-t-il originairement *duc* ? Ce mot *duc*, aux xe et xie siècles, était absolument ignoré dans tout le Nord. *Knès* ne signifie-t-il pas *seigneur* ? Ne répond-il pas originairement au mot *baron* ? N'appelait-on pas *knès* un possesseur d'une terre considérable ? Ne signifie-t-il pas chef, comme *mirza* ou *kan* le signifient ? Les noms de dignités ne se rapportent pas également les uns aux autres dans aucune langue. »

Réponse :

« Le mot *knès* est slavon, et signifie précisément ce que dans les autres langues de l'Europe on appelle prince : ainsi, *veliki knès* veut dire grand prince. L'usage ayant introduit le mot *duc* pour distinguer les princes régnants des autres qui ne le sont pas, les étrangers, au lieu de dire grands princes en parlant des souverains de Russie, les ont appelés grands-ducs. Le titre de *knès* est employé partout où l'on dit en français *prince*, et en allemand *fürst*. *Seigneur* s'exprime en russe par *hosoudar*. Il n'y a chez les Russes aucun titre de naissance qui soit équivalent à celui de *baron*. Avant la création des comtes et des barons faite par Pierre-le-Grand, on ne connaissait d'autres titres que ceux de *knès* et de *dworenin* ou gentilhomme. »

2° « Si du temps de ce Cosaque qui selon le baron de Strahlemberg découvrit et conquit la Sibérie avec six cents hommes, les chefs des Sibériens s'appelaient Tsar, comment ce titre peut-il venir de Cœsar ? Est-il probable qu'on se fût modelé en Sibérie sur l'Empire romain ? »

«Le chef des Sibériens dont le Cosaque Jermack Trinofcevitsch conquit le pays, n'avait d'autre titre que celui de Khan. Ce sont les Russes qui dans leur langue l'appelaient Tsar ; titres qu'ils donnaient à tous les princes de l'Asie qui possédaient des États indépendants. Si le mot de Tsar n'est pas originairement slavon, il y a la plus grande probabilité qu'il nous est venu des Grecs, dans le temps que la Russie embrassa le christianisme ou peut-être encore avant. Les Russes ne donnaient d'autre nom aux empereurs grecs que celui de Tsar, et la ville de Constantinople porte jusqu'à présent le nom de Tsargorod ou ville du Tsar. Le mot de Cœsar a pu être facilement mutilé et changé en Tsar, en rejetant la diphthongue œ. Les lettres C et K dans les mots étrangers se changent ordinairement en russe dans une lettre appelée *tsi* qui se prononce comme *ts*. Dans la bible comme dans plusieurs prières traduites en langue slavonne à la fin du XI[e] siècle on rencontre le mot de Tsar, partout où dans les autres se trouve celui des rois David, Salomon ; quelquefois même les empereurs russes ne sont appelés que Tsars. Les Tartares ainsi que leur nom étaient encore inconnus aux Russes avant l'irruption que ces premiers firent en 1237. Tout cela prouve clairement que le mot de Tsar ne peut pas avoir une origine tartare.»

3°« Je suis fort surpris d'apprendre qu'il était permis de sortir de Russie, et que c'était uniquement par préjugé qu'on ne voyageait pas. Mais un vassal pouvait-il sortir sans la permission de son boyard, un boyard pouvait-il s'absenter sans la permission du czar ? »

Réponse :

« Il n'y a aucune loi écrite qui défende absolument

aux Russes de sortir du pays; mais, toutes les fois que quelqu'un voulait sortir pour commercer ou pour s'instruire en voyageant, il était obligé de demander la permission et un passe-port, sans quoi il était arrêté sur les frontières, ce qui se pratique encore à présent sans distinction de condition. »

4° « Je voudrais savoir quel nom on donnait à l'assemblée des boyards qui élut Michel Féodorovitsch. J'ai nommé cette assemblée sénat, en attendant que je sache quelle était sa vraie dénomination. Pourrait-on l'appeler diète, convocation; enfin était-elle conforme ou contraire aux lois?

5° «Quand une fois la coutume s'introduisit de tenir la bride du cheval partriarcal, cette coutume ne devint-elle pas une obligation ainsi que l'usage de baiser la pantoufle du pape? Et tout usage dans l'Église ne se tourne-t-il pas bientôt en devoir? »

Réponses:

« On ne saurait autrement la nommer que *convocation*, parce que, non-seulement les boyards, mais aussi toute la noblesse et toutes les villes, étaient invités à y assister par leurs députés. Comme ce cas venait d'arriver pour la première fois depuis Rurik, premier grand-duc de Russie, il n'y avait aucune loi à laquelle cette convocation pût déroger ou se conformer, et qui en prescrivît la forme.

» Les tzars ne l'ont jamais fait par aucun autre motif que par celui de dévotion, et comme une pure cérémonie d'Église. Quoiqu'on ne trouve pas dans les histoires et annales de Russie que les grands-ducs aient fait avant les patriarches la même cérémonie vis-à-vis des métropolitains ou autres chefs du clergé qui

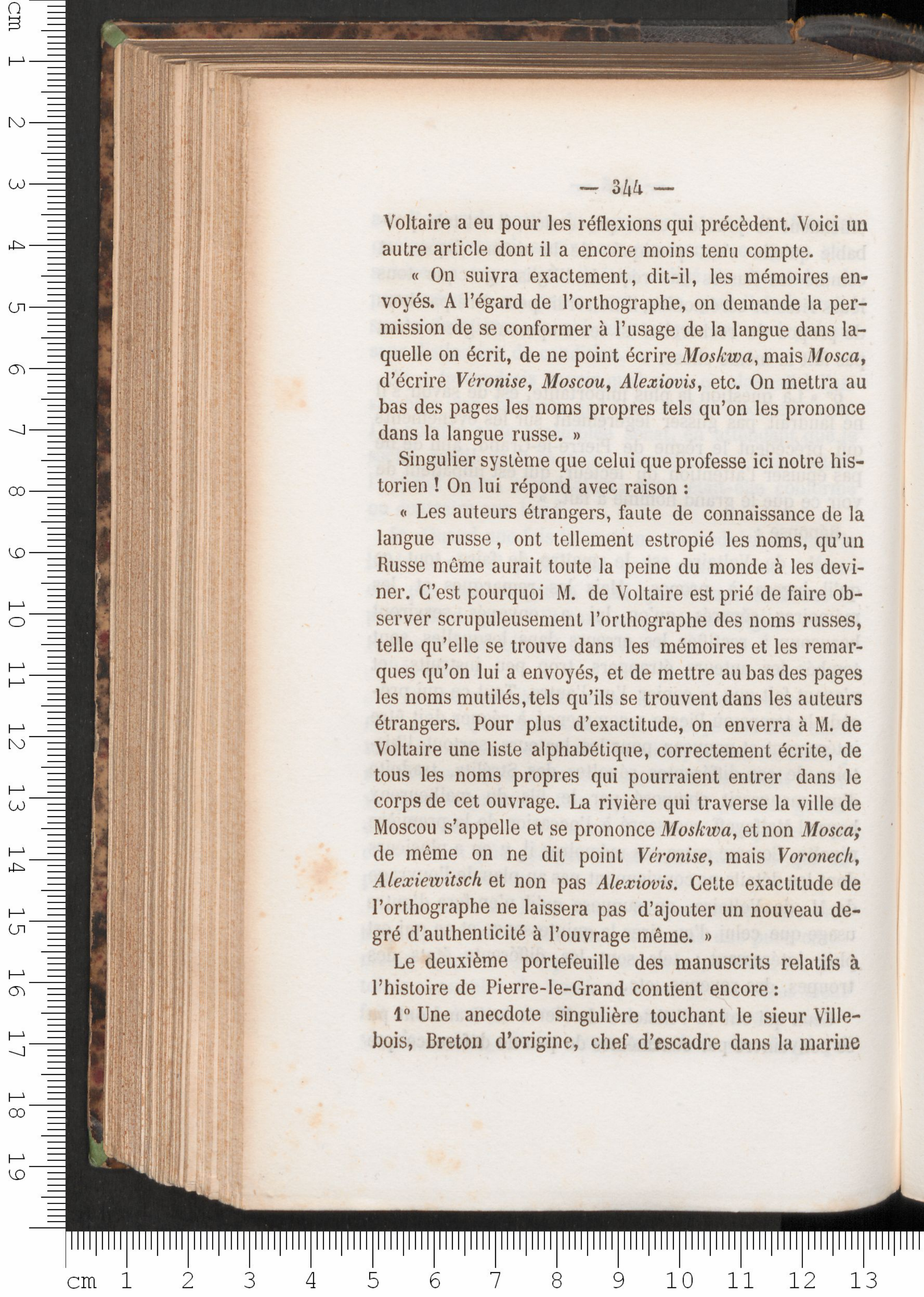
officiaient le jour de cette procession, il est très-probable qu'elle s'est pratiquée de la même façon ; et comme les Russes ont reçu de l'Église grecque tous leurs rites et cérémonies, il ne serait peut-être pas hors de propos de rechercher si les empereurs grecs n'ont pas fait la même chose. »

6° « La question la plus importante, est de savoir s'il ne faudrait pas glisser légèrement sur les événements qui précèdent le règne de Pierre-le-Grand, afin de ne pas épuiser l'attention du lecteur, qui est impatient de voir ce que le grand homme a fait. »

Réponse :

« M. de Voltaire est le maître de faire tout ce qu'il jugera à propos. Mais les remarques et les mémoires séparés qu'on lui a envoyés serviront beaucoup à rectifier les erreurs dans lesquelles sont tombés les auteurs étrangers, trop peu instruits, et n'ayant fait que se copier l'un l'autre. Tout ce qui précède le temps où Pierre a commencé à régner doit être intéressant et nouveau pour les lecteurs, surtout l'histoire de ces différentes révoltes des Strélitz, traduite d'un manuscrit composé par le fils du malheureux boyard Malfeyeff, massacré à l'occasion de la première révolte. Comme entre ces mémoires il y en a plusieurs dont les détails ne conviennent pas au plan de l'ouvrage de M. de Voltaire, on suppose qu'il n'en fera d'autre usage que celui d'en tirer la quintessence et ce qui est plus intéressant : tels sont les différents états des troupes, des revenus, etc. »

Ceux qui ont lu l'Histoire de Pierre-le-Grand ont pu se convaincre par eux-mêmes du peu de déférence que



Voltaire a eu pour les réflexions qui précèdent. Voici un autre article dont il a encore moins tenu compte.

« On suivra exactement, dit-il, les mémoires envoyés. A l'égard de l'orthographe, on demande la permission de se conformer à l'usage de la langue dans laquelle on écrit, de ne point écrire *Moskwa*, mais *Mosca*, d'écrire *Véronise*, *Moscou*, *Alexiovis*, etc. On mettra au bas des pages les noms propres tels qu'on les prononce dans la langue russe. »

Singulier système que celui que professe ici notre historien ! On lui répond avec raison :

« Les auteurs étrangers, faute de connaissance de la langue russe, ont tellement estropié les noms, qu'un Russe même aurait toute la peine du monde à les deviner. C'est pourquoi M. de Voltaire est prié de faire observer scrupuleusement l'orthographe des noms russes, telle qu'elle se trouve dans les mémoires et les remarques qu'on lui a envoyés, et de mettre au bas des pages les noms mutilés, tels qu'ils se trouvent dans les auteurs étrangers. Pour plus d'exactitude, on enverra à M. de Voltaire une liste alphabétique, correctement écrite, de tous les noms propres qui pourraient entrer dans le corps de cet ouvrage. La rivière qui traverse la ville de Moscou s'appelle et se prononce *Moskwa*, et non *Mosca;* de même on ne dit point *Véronise*, mais *Voronech*, *Alexiewitsch* et non pas *Alexiovis.* Cette exactitude de l'orthographe ne laissera pas d'ajouter un nouveau degré d'authenticité à l'ouvrage même. »

Le deuxième portefeuille des manuscrits relatifs à l'histoire de Pierre-le-Grand contient encore :

1° Une anecdote singulière touchant le sieur Villebois, Breton d'origine, chef d'escadre dans la marine

russe, grand buveur, mais bon et fidèle serviteur, et pour cela très-aimé de Pierre-le-Grand. Ayant été envoyé un jour, après une orgie, auprès de la Tzarine pour y remplir un message, il la trouva encore au lit et la viola, ce que Pierre ayant appris, il excusa le crime en faveur de l'ivresse de l'un et de la surprise de l'autre. Villebois n'eut qu'une légère peine à subir, pour l'exemple; après quoi il rentra au service de l'empereur; et jouit de toutes ses bonnes grâces comme auparavant : ce trait est caractéristique;

2° Deux anecdotes, dont l'une sur la maladie et la mort de Pierre Ier, et l'autre sur la célébration de ce conclave burlesque si connu qu'il institua pour se moquer de l'Église romaine et rabaisser l'autorité du patriarche grec;

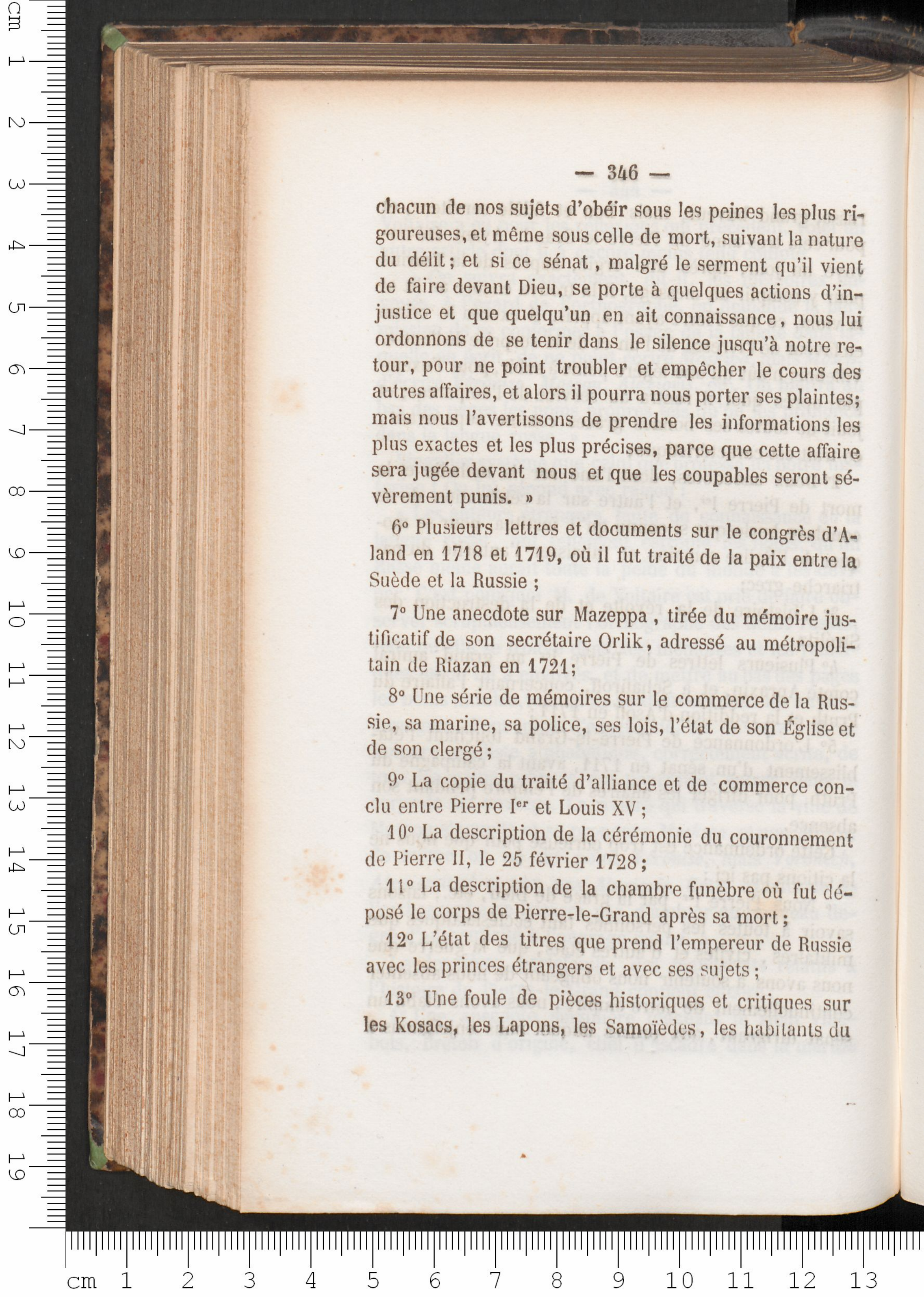
3° L'histoire de la révolte et de la destruction des Strélitz;

4° Plusieurs lettres de Pierre Ier au grand amiral comte Apraxin, et à Schafiroff, concernant l'affaire du Pruth et la reddition d'Asoff en 1711;

5° L'ordonnance de Pierre-le-Grand touchant l'établissement d'un sénat en 1711, avant la campagne du Pruth, pour diriger les affaires de l'empire pendant son absence.

Cette ordonnance est trop curieuse pour que nous ne la citions pas ici :

« Nous Pierre Ier, par la grâce de Dieu, etc., faisons savoir à toutes les personnes tant ecclésiastiques que militaires, civiles et d'autres états, que la guerre que nous avons à soutenir nous obligeant de nous absenter continuellement de notre empire, nous avons établi un sénat dirigeant, aux ordres duquel nous enjoignons à



chacun de nos sujets d'obéir sous les peines les plus rigoureuses, et même sous celle de mort, suivant la nature du délit ; et si ce sénat, malgré le serment qu'il vient de faire devant Dieu, se porte à quelques actions d'injustice et que quelqu'un en ait connaissance, nous lui ordonnons de se tenir dans le silence jusqu'à notre retour, pour ne point troubler et empêcher le cours des autres affaires, et alors il pourra nous porter ses plaintes; mais nous l'avertissons de prendre les informations les plus exactes et les plus précises, parce que cette affaire sera jugée devant nous et que les coupables seront sévèrement punis. »

6° Plusieurs lettres et documents sur le congrès d'Aland en 1718 et 1719, où il fut traité de la paix entre la Suède et la Russie ;

7° Une anecdote sur Mazeppa, tirée du mémoire justificatif de son secrétaire Orlik, adressé au métropolitain de Riazan en 1721;

8° Une série de mémoires sur le commerce de la Russie, sa marine, sa police, ses lois, l'état de son Église et de son clergé ;

9° La copie du traité d'alliance et de commerce conclu entre Pierre Ier et Louis XV ;

10° La description de la cérémonie du couronnement de Pierre II, le 25 février 1728 ;

11° La description de la chambre funèbre où fut déposé le corps de Pierre-le-Grand après sa mort ;

12° L'état des titres que prend l'empereur de Russie avec les princes étrangers et avec ses sujets ;

13° Une foule de pièces historiques et critiques sur les Kosacs, les Lapons, les Samoïèdes, les habitants du

Kamtchatka et autres peuples faisant partie de l'empire de Russie ;

14° Enfin, plusieurs tableaux généalogiques, historiques et géographiques, pouvant servir à l'histoire de la Russie et de ses souverains.

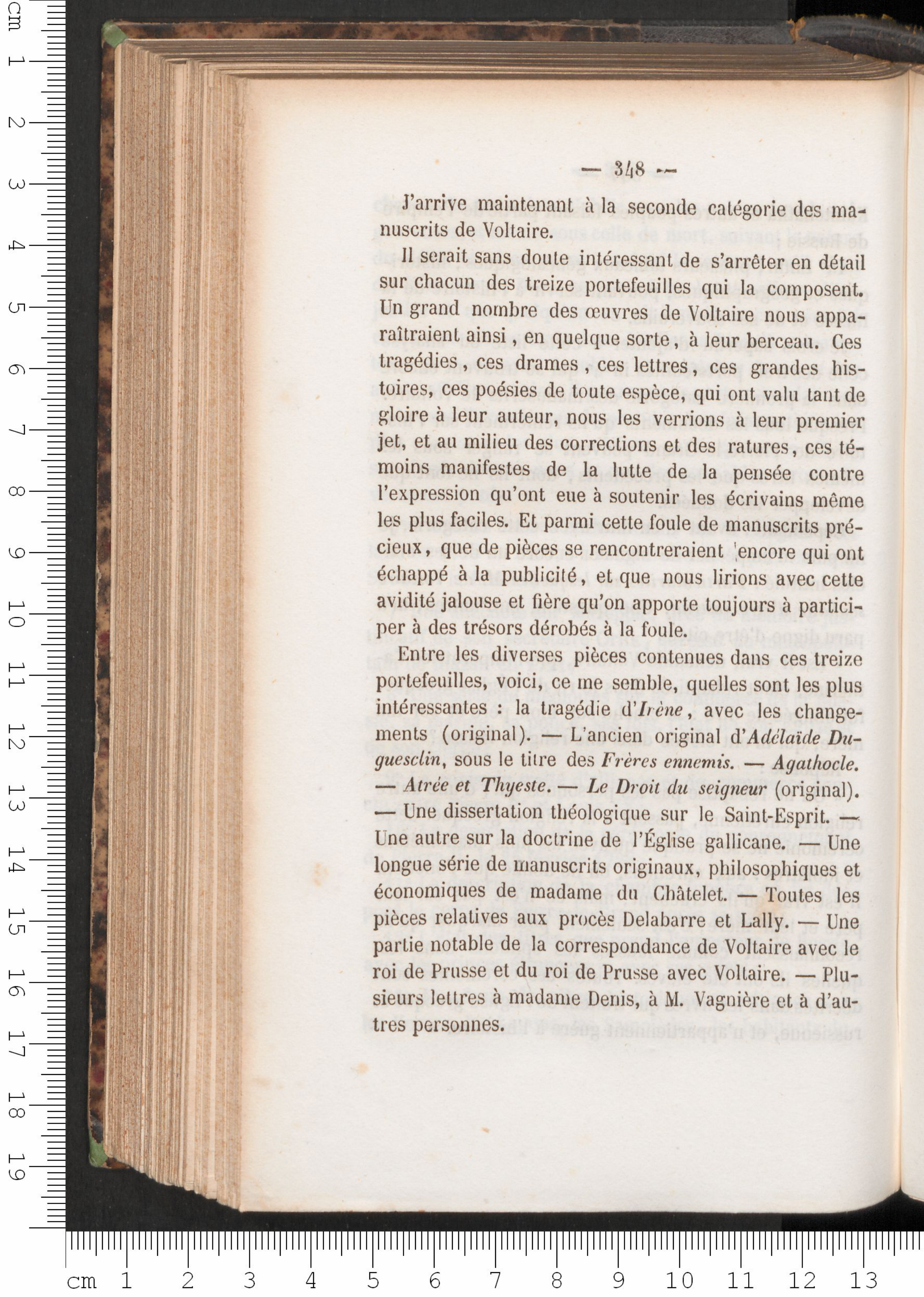
Je crois superflu d'ajouter à cette liste ou analyse celle des trois portefeuilles in-4° qui se trouvent encore dans la première catégorie des manuscrits de Voltaire. Presque tous les documents qu'ils renferment sur l'histoire de Pierre-le-Grand peuvent se ranger sous les mêmes titres que les précédents, dont ils ne font que développer les données.

Cependant, avant d'en finir avec cette catégorie, je ne puis m'empêcher de signaler encore un de ses articles intitulé : *Particularités sur lesquelles M. de Voltaire souhaite d'être instruit*. Une question, entr'autres, m'a paru digne d'être citée :

« Est-il vrai, demande Voltaire, que l'impératrice Catherine, étant rebaptisée dans le rit de l'Église grecque, fut obligée de dire : Je crache sur mon père et sur ma mère, qui m'ont élevée dans une religion fausse ? »

Réponse :

« On ne rebaptise pas les personnes qui, d'une autre religion chrétienne, passent à la religion grecque. Cette cérémonie ne se pratique qu'avec les juifs, mahométans et idolâtres : aux chrétiens, on ne donne que l'onction. Il est vrai qu'ils crachent, mais ce n'est pas sur leur père et leur mère ; c'est seulement pour marquer qu'ils reconnaissent comme fausses les opinions dans lesquelles ils ont été élevés. Toutes ces cérémonies sont décrites dans les livres qui traitent de l'Église grecque et russienne, et n'appartiennent guère à l'histoire. »



J'arrive maintenant à la seconde catégorie des manuscrits de Voltaire.

Il serait sans doute intéressant de s'arrêter en détail sur chacun des treize portefeuilles qui la composent. Un grand nombre des œuvres de Voltaire nous apparaîtraient ainsi, en quelque sorte, à leur berceau. Ces tragédies, ces drames, ces lettres, ces grandes histoires, ces poésies de toute espèce, qui ont valu tant de gloire à leur auteur, nous les verrions à leur premier jet, et au milieu des corrections et des ratures, ces témoins manifestes de la lutte de la pensée contre l'expression qu'ont eue à soutenir les écrivains même les plus faciles. Et parmi cette foule de manuscrits précieux, que de pièces se rencontreraient encore qui ont échappé à la publicité, et que nous lirions avec cette avidité jalouse et fière qu'on apporte toujours à participer à des trésors dérobés à la foule.

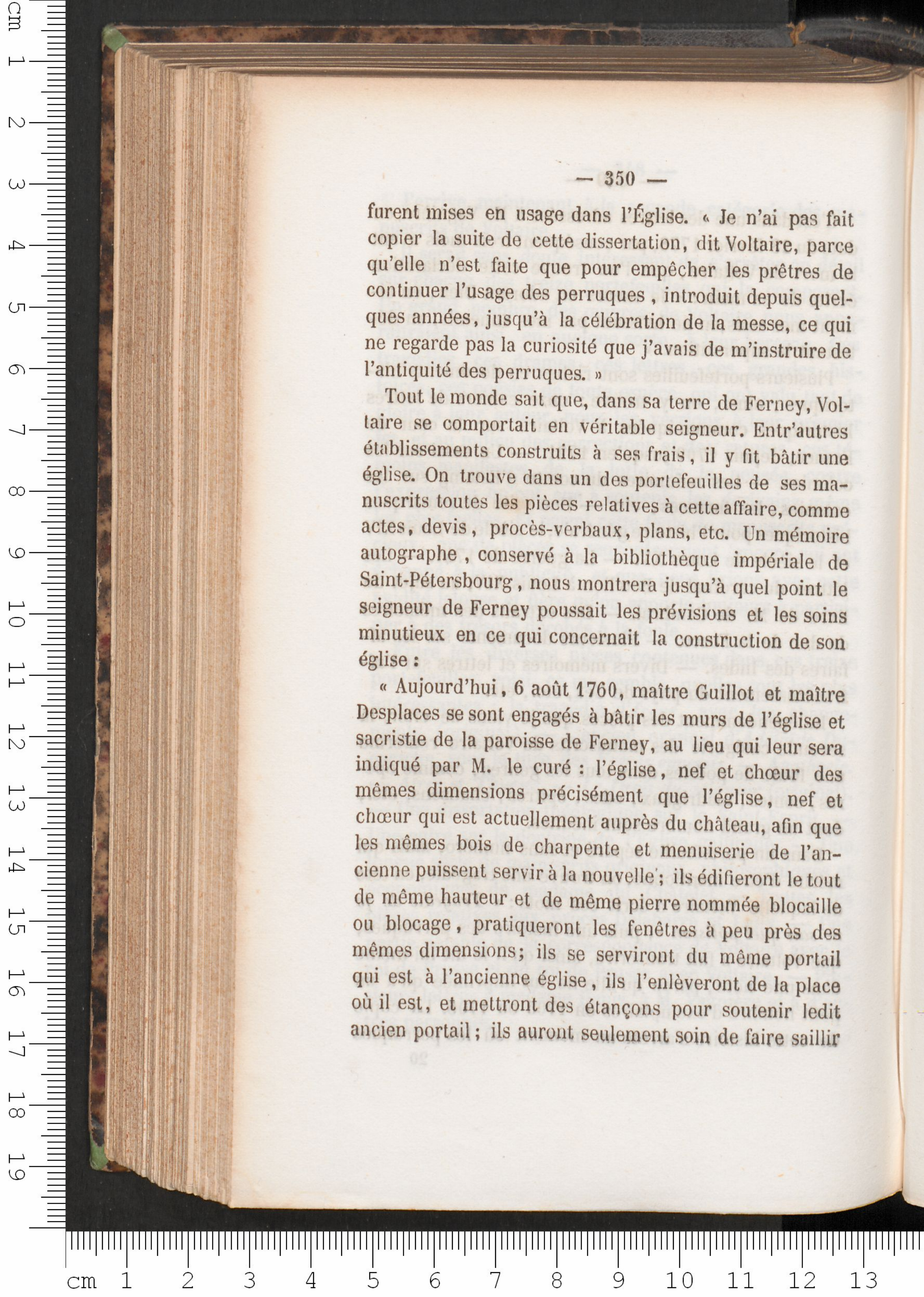
Entre les diverses pièces contenues dans ces treize portefeuilles, voici, ce me semble, quelles sont les plus intéressantes : la tragédie d'*Irène*, avec les changements (original). — L'ancien original d'*Adélaïde Duguesclin*, sous le titre des *Frères ennemis*. — *Agathocle*. — *Atrée et Thyeste*. — *Le Droit du seigneur* (original). — Une dissertation théologique sur le Saint-Esprit. — Une autre sur la doctrine de l'Église gallicane. — Une longue série de manuscrits originaux, philosophiques et économiques de madame du Châtelet. — Toutes les pièces relatives aux procès Delabarre et Lally. — Une partie notable de la correspondance de Voltaire avec le roi de Prusse et du roi de Prusse avec Voltaire. — Plusieurs lettres à madame Denis, à M. Vagnière et à d'autres personnes.

C'est dans une des lettres adressées à M. Vagnière, en date du 28 février 1778, par conséquent trois mois avant la mort de Voltaire, que l'on trouve cette déclaration écrite de sa main : « Je meurs en adorant Dieu, en aimant mes amis,en ne haïssant pas mes ennemis, en détestant la superstition. »

Plusieurs portefeuilles sont riches en documents historiques ; ainsi, on y trouve : onze cahiers de lettres historiques communiquées à Voltaire sur la cour de France, depuis 1709 jusqu'en 1721. — Un essai sur les colonies. — Les mémoires du comte d'Estaing sur les colonies, les finances, etc. — Une suite de remarques historiques pour l'histoire générale, le siècle de Louis XIV et le siècle de Louis XV. — La guerre de 1741. — Les lettres du cardinal de Bouillon à Louis XIV, au sujet du livre de M. de Cambrai. — Des extraits des mémoires du duc de la Force. — Plusieurs documents sur les affaires des Indes. — Divers mémoires et lettres sur l'affranchissement du pays de Gex, etc., etc.

Indépendamment des pièces que je viens de citer, la seconde catégorie des manuscrits de Voltaire renferme une foule de poésies dans tous les genres, comme opéras, contes, madrigaux, odes, épîtres, chansons, etc., dont un grand nombre sont inédites.

Dans un portefeuille séparé et sans numéro, mais qui mérite d'être mentionné, on trouve une tragédie, en tête de laquelle Voltaire a écrit ces mots : « *Tragédie de je ne sais quel polisson* »; puis une histoire des perruques, que Voltaire a fait transcrire, ainsi qu'il le dit lui-même dans une note, parce qu'elle ne fut imprimée qu'à un petit nombre d'exemplaires en 1705 ou 1706. La copie de cette histoire s'arrête au moment où les perruques



furent mises en usage dans l'Église. « Je n'ai pas fait copier la suite de cette dissertation, dit Voltaire, parce qu'elle n'est faite que pour empêcher les prêtres de continuer l'usage des perruques, introduit depuis quelques années, jusqu'à la célébration de la messe, ce qui ne regarde pas la curiosité que j'avais de m'instruire de l'antiquité des perruques. »

Tout le monde sait que, dans sa terre de Ferney, Voltaire se comportait en véritable seigneur. Entr'autres établissements construits à ses frais, il y fit bâtir une église. On trouve dans un des portefeuilles de ses manuscrits toutes les pièces relatives à cette affaire, comme actes, devis, procès-verbaux, plans, etc. Un mémoire autographe, conservé à la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, nous montrera jusqu'à quel point le seigneur de Ferney poussait les prévisions et les soins minutieux en ce qui concernait la construction de son église :

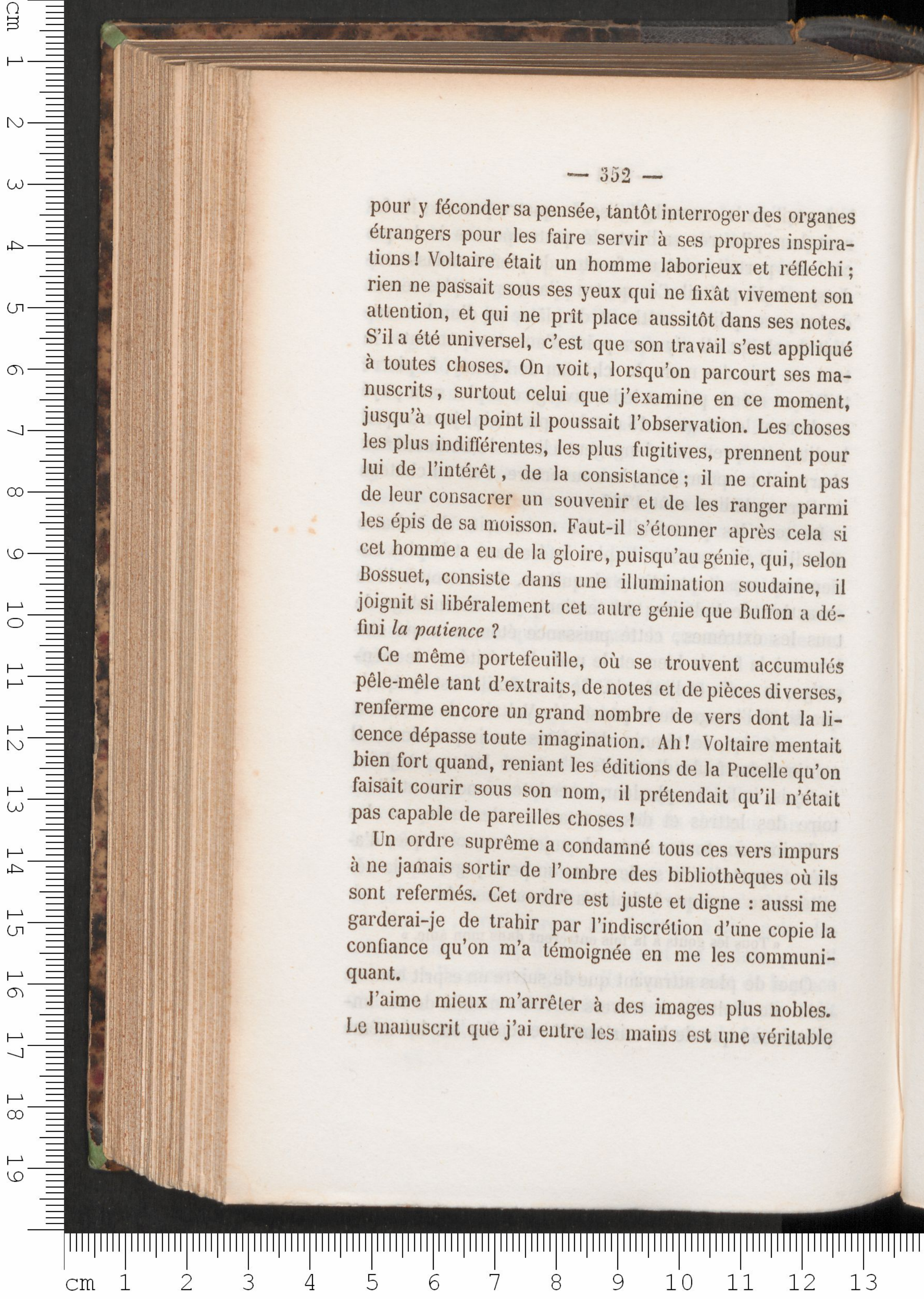
« Aujourd'hui, 6 août 1760, maître Guillot et maître Desplaces se sont engagés à bâtir les murs de l'église et sacristie de la paroisse de Ferney, au lieu qui leur sera indiqué par M. le curé : l'église, nef et chœur des mêmes dimensions précisément que l'église, nef et chœur qui est actuellement auprès du château, afin que les mêmes bois de charpente et menuiserie de l'ancienne puissent servir à la nouvelle; ils édifieront le tout de même hauteur et de même pierre nommée blocaille ou blocage, pratiqueront les fenêtres à peu près des mêmes dimensions; ils se serviront du même portail qui est à l'ancienne église, ils l'enlèveront de la place où il est, et mettront des étançons pour soutenir ledit ancien portail; ils auront seulement soin de faire saillir

le portail de la nouvelle église de quatre pouces ; ils feront deux pilastres saillants de quatre pouces à chaque côté du portail, avec un fronton de pierre molasse au-dessus dudit portail. Ces quatre pilastres simples seront de briques, qu'ils revêtiront de plâtre ou d'un bon enduit de chaux. Il n'y aura point d'autres ornements, le tout au prix des murs du château de Ferney, la pierre taillée au même prix, et ledit ouvrage complet sera payé totalement le 1[er] ou le 15 octobre prochain, jour auquel lesdits entrepreneurs s'engagent à livrer le bâtiment aux charpentiers pour faire la couverture. Fait au château de Ferney ledit 6 août 1760. »

De tous les portefeuilles des manuscrits de Voltaire dont il est ici question, le plus intéressant et le plus curieux est sans contredit le cinquième. On retrouve là le caractère de Voltaire tout entier : cet assemblage de tous les extrêmes, cette puissance étonnante qui embrasse à la fois le bien et le mal, la vérité et le mensonge, la vertu et l'infamie. Ce portefeuille est en quelque sorte l'image de la pensée de Voltaire, le confident de ses études, le témoin de toutes ses impressions. Il contient une foule d'extraits d'auteurs latins, anglais, français, italiens ; plusieurs anecdotes concernant l'histoire des lettres et des spectacles ; des notes et des réflexions sur toutes sortes de sujets ; en sorte que, d'après ce portefeuille seulement, on peut juger de la vérité de ce vers que Voltaire a fait sur lui-même :

« Tous les goûts à la fois entrèrent dans mon âme. »

Quoi de plus attrayant que de suivre un esprit comme celui de Voltaire à travers la route mobile de ses impressions ; que de le voir tantôt se replier sur lui-même



pour y féconder sa pensée, tantôt interroger des organes étrangers pour les faire servir à ses propres inspirations ! Voltaire était un homme laborieux et réfléchi ; rien ne passait sous ses yeux qui ne fixât vivement son attention, et qui ne prît place aussitôt dans ses notes. S'il a été universel, c'est que son travail s'est appliqué à toutes choses. On voit, lorsqu'on parcourt ses manuscrits, surtout celui que j'examine en ce moment, jusqu'à quel point il poussait l'observation. Les choses les plus indifférentes, les plus fugitives, prennent pour lui de l'intérêt, de la consistance ; il ne craint pas de leur consacrer un souvenir et de les ranger parmi les épis de sa moisson. Faut-il s'étonner après cela si cet homme a eu de la gloire, puisqu'au génie, qui, selon Bossuet, consiste dans une illumination soudaine, il joignit si libéralement cet autre génie que Buffon a défini *la patience* ?

Ce même portefeuille, où se trouvent accumulés pêle-mêle tant d'extraits, de notes et de pièces diverses, renferme encore un grand nombre de vers dont la licence dépasse toute imagination. Ah ! Voltaire mentait bien fort quand, reniant les éditions de la Pucelle qu'on faisait courir sous son nom, il prétendait qu'il n'était pas capable de pareilles choses !

Un ordre suprême a condamné tous ces vers impurs à ne jamais sortir de l'ombre des bibliothèques où ils sont refermés. Cet ordre est juste et digne : aussi me garderai-je de trahir par l'indiscrétion d'une copie la confiance qu'on m'a témoignée en me les communiquant.

J'aime mieux m'arrêter à des images plus nobles. Le manuscrit que j'ai entre les mains est une véritable

mosaïque. Voltaire y a consigné, non-seulement ses propres pensées, mais encore les pensées des auteurs qu'il lisait. Il sera curieux, sans doute, d'en transcrire quelques-unes. Qu'elles soient sorties de l'esprit de Voltaire ou seulement recueillies par sa plume, elles nous feront connaître également quelles étaient les causes et la nature de ses impressions.

Je jetterai ici ces pensées au hasard, et sans plus d'ordre que n'en a mis Voltaire lui-même dans son manuscrit :

« D'où vient que les Italiens sont de si mauvais philosophes et de si fins politiques ; les Anglais, au contraire ? N'est-ce pas que la politique étant l'art de tromper, de petits esprits en sont plus capables. »

« Si les prêtres s'étaient contentés de dire : Adorez un Dieu et soyez justes, il n'y aurait jamais eu d'incrédules ni de guerres de religion. »

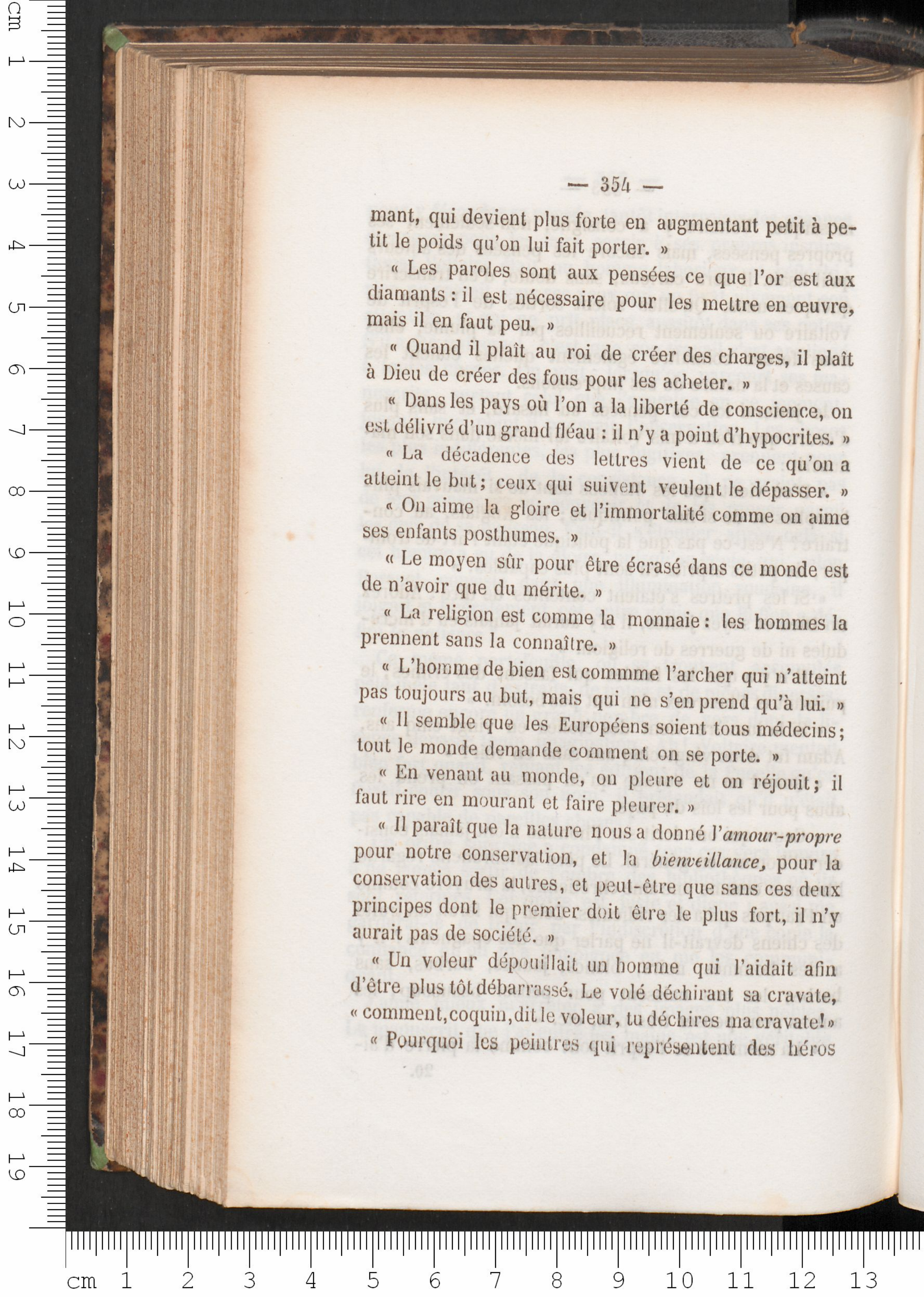
« Il n'y a que les faibles qui fassent des crimes ; le puissant et l'heureux n'en ont pas besoin. »

« Si la lumière vient des étoiles en vingt-cinq ans, Adam fut donc vingt-cinq ans sans en voir ? »

« Quand on ne voyage qu'en passant on prend les abus pour les lois du pays. »

« Ceux qui ont écrit sur l'homme n'ont jamais considéré l'homme en général. Le père Malebranche regarde l'homme comme une âme chrétienne, la Bruyère comme un Français qui a des ridicules. Celui qui ferait un traité des chiens devrait-il ne parler que des épagneuls ? Il y a des hommes noirs, blancs, jaunes, barbus, sans barbe ; les uns naissent pour penser beaucoup, les autres pour penser très-peu, etc. »

« La mémoire et l'esprit sont comme la pierre d'ai-



mant, qui devient plus forte en augmentant petit à petit le poids qu'on lui fait porter. »

« Les paroles sont aux pensées ce que l'or est aux diamants : il est nécessaire pour les mettre en œuvre, mais il en faut peu. »

« Quand il plaît au roi de créer des charges, il plaît à Dieu de créer des fous pour les acheter. »

« Dans les pays où l'on a la liberté de conscience, on est délivré d'un grand fléau : il n'y a point d'hypocrites. »

« La décadence des lettres vient de ce qu'on a atteint le but ; ceux qui suivent veulent le dépasser. »

« On aime la gloire et l'immortalité comme on aime ses enfants posthumes. »

« Le moyen sûr pour être écrasé dans ce monde est de n'avoir que du mérite. »

« La religion est comme la monnaie : les hommes la prennent sans la connaître. »

« L'homme de bien est commme l'archer qui n'atteint pas toujours au but, mais qui ne s'en prend qu'à lui. »

« Il semble que les Européens soient tous médecins ; tout le monde demande comment on se porte. »

« En venant au monde, on pleure et on réjouit ; il faut rire en mourant et faire pleurer. »

« Il paraît que la nature nous a donné l'*amour-propre* pour notre conservation, et la *bienveillance*, pour la conservation des autres, et peut-être que sans ces deux principes dont le premier doit être le plus fort, il n'y aurait pas de société. »

« Un voleur dépouillait un homme qui l'aidait afin d'être plus tôt débarrassé. Le volé déchirant sa cravate, « comment, coquin, dit le voleur, tu déchires ma cravate! »

« Pourquoi les peintres qui représentent des héros

et des paysans ne sont-il pas infâmes, tandis que les comédiens qui les représentent d'une manière bien supérieure sont déshonorés pour leur art même ? Il est plaisant qu'on excommunie celui qui représente César avec des lambrequins, parce que la ressemblance est plus parfaite ; j'aimerais autant qu'on excommuniât le buste de la reine. »

« Un vieillard est un grand arbre qui n'a plus ni fruits, ni feuilles, mais qui tient encore à la terre. »

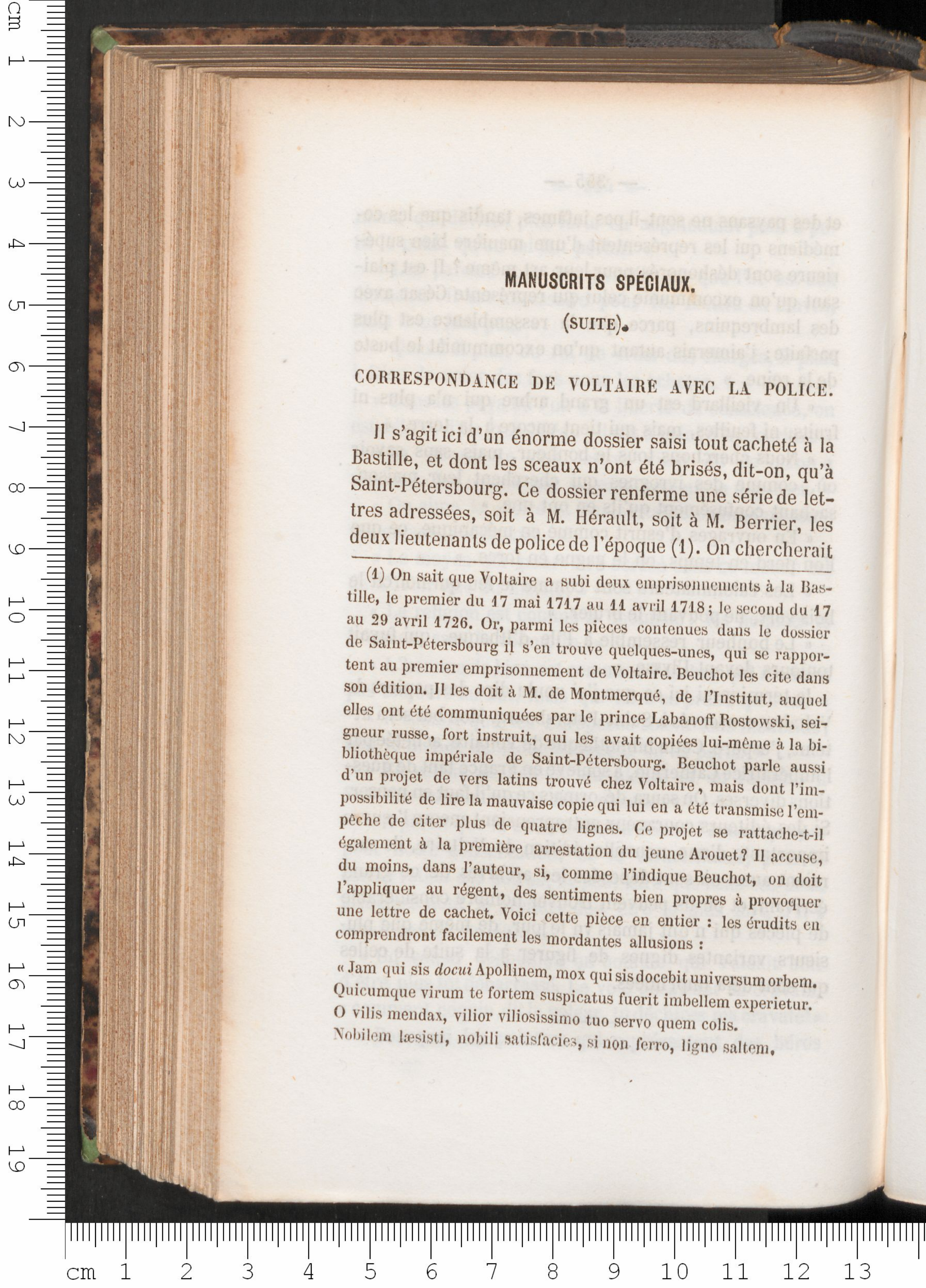
« Nous cherchons tous le bonheur, mais sans savoir où, comme des ivrognes qui cherchent leur maison, sachant confusément qu'ils en ont une. »

« En ouvrages d'esprit comme en mécanique, ce que l'on perd en temps, on le gagne en force. »

« Les calomniateurs sont comme le feu qui noircit le bois vert, ne pouvant le brûler. »

« Le bonheur ressemble à l'île d'Ithaque, qui fuyait toujours devant Ulysse. »

Je terminerai ici ce que j'ai voulu dire des papiers de Voltaire conservés à Saint-Pétersbourg. Mon but sera atteint, j'espère. Cette bibliothèque de Voltaire, achetée par l'impératrice Catherine, a soulevé en France tant de questions diverses. On saura désormais ce qu'il faut en penser. Si des éditeurs courageux entreprenaient encore l'œuvre importante d'une nouvelle édition de Voltaire, ils sauraient aussi où sont déposées les archives de ce grand écrivain, et où ils peuvent trouver nombre considérable de pièces qui n'ont jamais vu le jour, de même que plusieurs variantes dignes de figurer à la suite de celles qui sont déjà imprimées.



MANUSCRITS SPÉCIAUX.

(SUITE).

CORRESPONDANCE DE VOLTAIRE AVEC LA POLICE.

Il s'agit ici d'un énorme dossier saisi tout cacheté à la Bastille, et dont les sceaux n'ont été brisés, dit-on, qu'à Saint-Pétersbourg. Ce dossier renferme une série de lettres adressées, soit à M. Hérault, soit à M. Berrier, les deux lieutenants de police de l'époque (1). On chercherait

(1) On sait que Voltaire a subi deux emprisonnements à la Bastille, le premier du 17 mai 1717 au 11 avril 1718 ; le second du 17 au 29 avril 1726. Or, parmi les pièces contenues dans le dossier de Saint-Pétersbourg il s'en trouve quelques-unes, qui se rapportent au premier emprisonnement de Voltaire. Beuchot les cite dans son édition. Il les doit à M. de Montmerqué, de l'Institut, auquel elles ont été communiquées par le prince Labanoff Rostowski, seigneur russe, fort instruit, qui les avait copiées lui-même à la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. Beuchot parle aussi d'un projet de vers latins trouvé chez Voltaire, mais dont l'impossibilité de lire la mauvaise copie qui lui en a été transmise l'empêche de citer plus de quatre lignes. Ce projet se rattache-t-il également à la première arrestation du jeune Arouet ? Il accuse, du moins, dans l'auteur, si, comme l'indique Beuchot, on doit l'appliquer au régent, des sentiments bien propres à provoquer une lettre de cachet. Voici cette pièce en entier : les érudits en comprendront facilement les mordantes allusions :

« Jam qui sis *docui* Apollinem, mox qui sis docebit universum orbem.
Quicumque virum te fortem suspicatus fuerit imbellem experietur.
O vilis mendax, vilior viliosissimo tuo servo quem colis.
Nobilem læsisti, nobili satisfacies, si non ferro, ligno saltem.

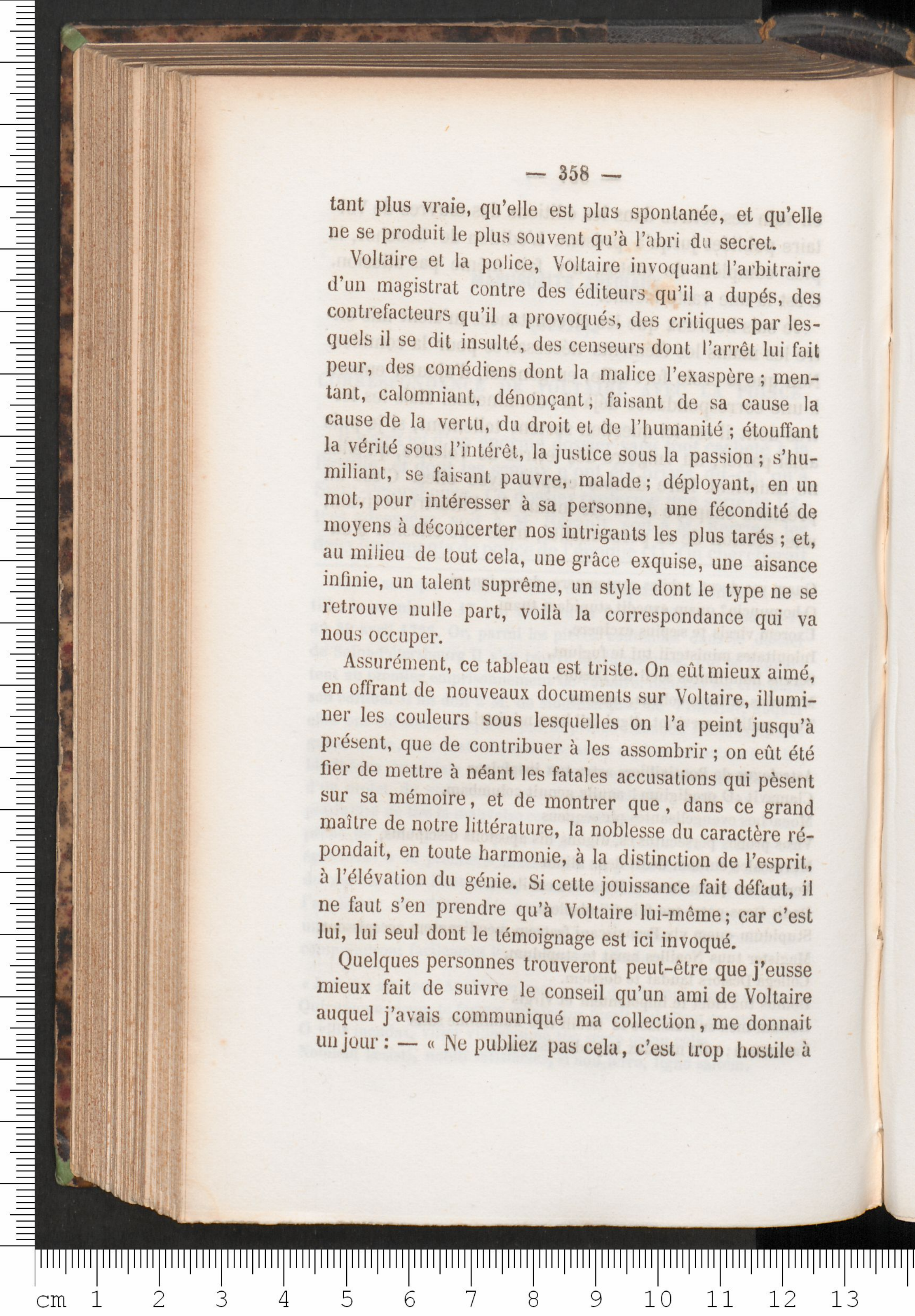
en vain ces lettres dans les éditions des œuvres de Voltaire publiées jusqu'à présent. L'édition de Beuchot, la plus complète de toutes, n'y fait même pas allusion. C'est là une vaste lacune.

Je suis heureux que les circonstances m'aient mis entre les mains les éléments nécessaires pour la combler. Non que je croie fort utile, en général, d'ajouter encore à une correspondance déjà si volumineuse. Mais les lettres dont il est ici question sortent tellement, si je puis ainsi parler, du vulgaire des lettres de Voltaire, qu'elles ne sauraient faire double emploi avec elles. C'est un précieux chapitre de la vie intime de l'illustre écrivain, une effusion de sa personnalité, mais une effusion d'au-

---

Quam vos decet nobiles contemnere, duces ignavi.
O homuncio? quam expedit stupidam tuam
Uxorem virgis te sæpius excipere.
Iniquitates ministerii tui te fugiunt,
Servus humillimus socii tui Desfors.
Melonius et Reus collega, amores
Tuos pudidos serviunt, digni tali hero ministri.

Astrologus de Boutivilliers astra tua inspiciens
Clamavit : O prodigium ! aquila genuit columbam.
Monachos evangelisantes pie sequens
Viros probos persecutus es, dignus his apostolis discipulus,
Marescalco cuidam dedit deus filium
Vere pium quem Jesuitæ illustrem exhibent.
Dedit Deus patri tuo filium imbellem.
Stupidum quem vix Franciscani fratrem mendicantem accepissent.
Magister tuus Noailles amat te stupidum,
Collega Desfors laudat te docilem.
Domus tua ridet te impotentem et virgis
Cœsum mox subsannabo te nobili viro humillime satis
Facientem ; vale mendax impudentissime. »



tant plus vraie, qu'elle est plus spontanée, et qu'elle ne se produit le plus souvent qu'à l'abri du secret.

Voltaire et la police, Voltaire invoquant l'arbitraire d'un magistrat contre des éditeurs qu'il a dupés, des contrefacteurs qu'il a provoqués, des critiques par lesquels il se dit insulté, des censeurs dont l'arrêt lui fait peur, des comédiens dont la malice l'exaspère ; mentant, calomniant, dénonçant ; faisant de sa cause la cause de la vertu, du droit et de l'humanité ; étouffant la vérité sous l'intérêt, la justice sous la passion ; s'humiliant, se faisant pauvre, malade ; déployant, en un mot, pour intéresser à sa personne, une fécondité de moyens à déconcerter nos intrigants les plus tarés ; et, au milieu de tout cela, une grâce exquise, une aisance infinie, un talent suprême, un style dont le type ne se retrouve nulle part, voilà la correspondance qui va nous occuper.

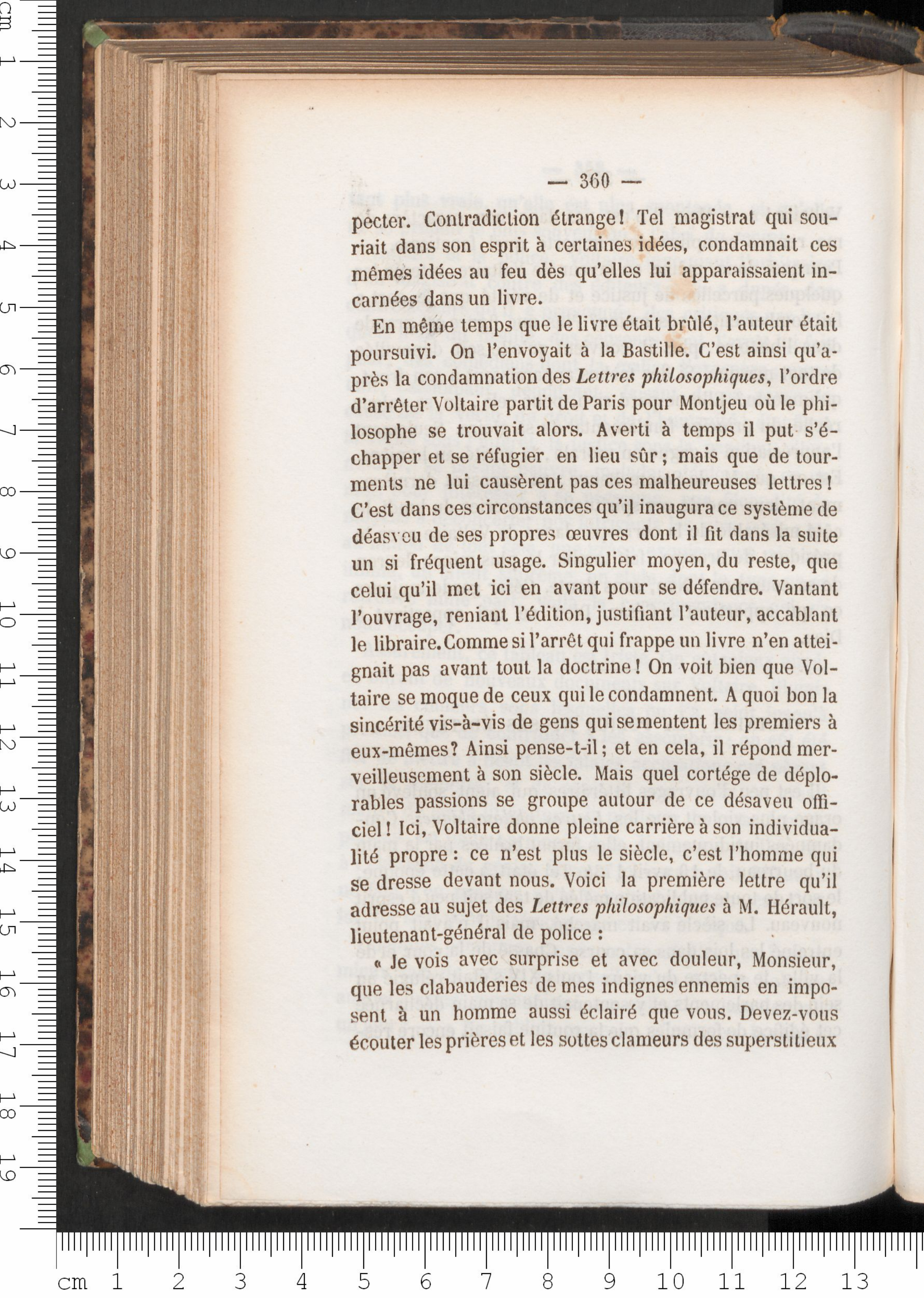
Assurément, ce tableau est triste. On eût mieux aimé, en offrant de nouveaux documents sur Voltaire, illuminer les couleurs sous lesquelles on l'a peint jusqu'à présent, que de contribuer à les assombrir ; on eût été fier de mettre à néant les fatales accusations qui pèsent sur sa mémoire, et de montrer que, dans ce grand maître de notre littérature, la noblesse du caractère répondait, en toute harmonie, à la distinction de l'esprit, à l'élévation du génie. Si cette jouissance fait défaut, il ne faut s'en prendre qu'à Voltaire lui-même ; car c'est lui, lui seul dont le témoignage est ici invoqué.

Quelques personnes trouveront peut-être que j'eusse mieux fait de suivre le conseil qu'un ami de Voltaire auquel j'avais communiqué ma collection, me donnait un jour : — « Ne publiez pas cela, c'est trop hostile à

Voltaire ! » — Mais il n'est pas dans mon caractère de me rendre complice de n'importe quel fanatisme. — Pourquoi donc, même en faveur de Voltaire, retenir les quelques parcelles de justice et de vérité que le sort a fait tomber entre vos mains? Plus une figure est grande dans l'histoire, plus il convient qu'elle soit dépouillée de tout masque. Si des taches apparaissent à son front, qu'importe? Elle ne perd rien, pour cela, de sa valeur réelle, du principe fondamental de sa gloire. Seulement l'appréciation y gagne en morale, la vérité en lumière. Est-ce que M. de Sainte-Beuve, en exposant dernièrement, dans une de ses spirituelles causeries du lundi, le côté misérable de la correspondance de Voltaire avec le président de Brosses, fait tomber le plus mince fleuron de sa couronne ? Non, sans doute. César garde toujours ce qui appartient à César, Dieu ce qui appartient à Dieu.

VOLTAIRE, LA POLICE ET SES ÉDITEURS.

Il est peu d'ouvrages littéraires qui aient soulevé un orage plus violent que les *Lettres philosophiques*. Condamnées juridiquement, elles furent brûlées par la main du bourreau, le 10 avril 1734. Tel était, à cette époque, le sort de toute publication mêlée de tant soit peu d'esprit nouveau. Le siècle avait marché, mais il n'avait point entraîné les lois dans sa course. Chassé de la cour et de la ville, le spectre du vieux Louis XIV s'était réfugié au sein des parlements et y soutenait de sa main décharnée cet édifice de formules que la routine faisait encore res-



pecter. Contradiction étrange! Tel magistrat qui souriait dans son esprit à certaines idées, condamnait ces mêmes idées au feu dès qu'elles lui apparaissaient incarnées dans un livre.

En même temps que le livre était brûlé, l'auteur était poursuivi. On l'envoyait à la Bastille. C'est ainsi qu'après la condamnation des *Lettres philosophiques*, l'ordre d'arrêter Voltaire partit de Paris pour Montjeu où le philosophe se trouvait alors. Averti à temps il put s'échapper et se réfugier en lieu sûr; mais que de tourments ne lui causèrent pas ces malheureuses lettres! C'est dans ces circonstances qu'il inaugura ce système de désaveu de ses propres œuvres dont il fit dans la suite un si fréquent usage. Singulier moyen, du reste, que celui qu'il met ici en avant pour se défendre. Vantant l'ouvrage, reniant l'édition, justifiant l'auteur, accablant le libraire. Comme si l'arrêt qui frappe un livre n'en atteignait pas avant tout la doctrine! On voit bien que Voltaire se moque de ceux qui le condamnent. A quoi bon la sincérité vis-à-vis de gens qui se mentent les premiers à eux-mêmes? Ainsi pense-t-il; et en cela, il répond merveilleusement à son siècle. Mais quel cortége de déplorables passions se groupe autour de ce désaveu officiel! Ici, Voltaire donne pleine carrière à son individualité propre: ce n'est plus le siècle, c'est l'homme qui se dresse devant nous. Voici la première lettre qu'il adresse au sujet des *Lettres philosophiques* à M. Hérault, lieutenant-général de police:

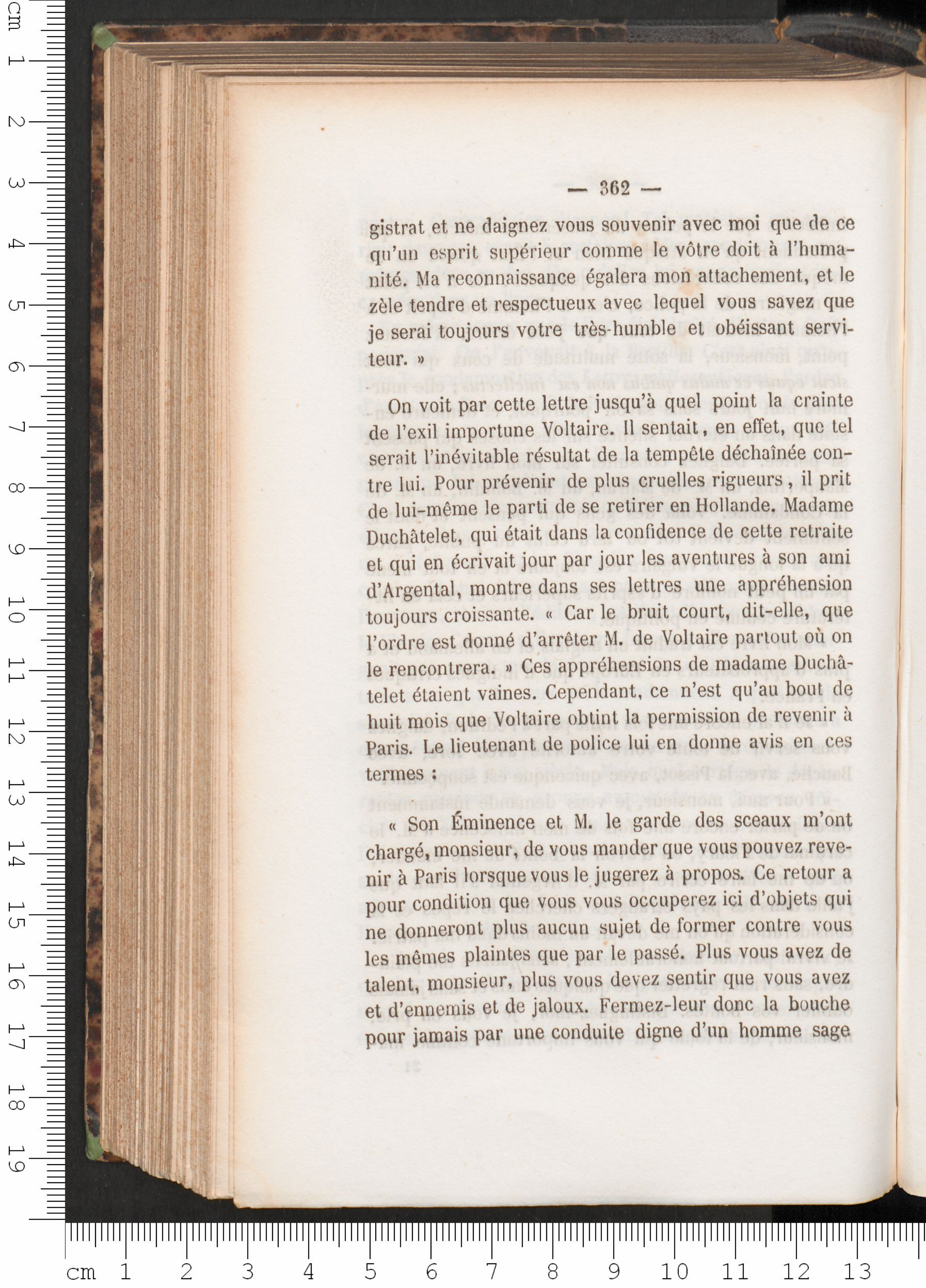
« Je vois avec surprise et avec douleur, Monsieur, que les clabauderies de mes indignes ennemis en imposent à un homme aussi éclairé que vous. Devez-vous écouter les prières et les sottes clameurs des superstitieux

imbéciles que le poison du jansénisme infecte, et qui prétendent qu'on attaque Dieu et l'État quand on se moque des convulsions des quaquers? Ce n'est point au magistrat de la police, c'est à l'homme d'esprit et à l'homme instruit de tout que j'ose écrire. N'écoutez point, monsieur, la sotte multitude de ceux qui sont *sicut equus et mulus quibus non est intellectus*; elle murmure huit jours sans savoir pourquoi, et demeure ensuite dans un éternel silence sur les choses qui passent sa portée. Daignez consulter sur mon livre, un M. de Maupertuis, un M. de Mairan, un M. Boindin, un M. de la Condamine. Voilà des gens qui pensent et dont le sentiment devient tôt ou tard celui du public, parce qu'à la longue le vulgaire est toujours et en tout mené par un petit nombre d'esprits supérieurs et cela en littérature comme en politique.

» Mon livre est traduit en anglais et en allemand et a plus d'approbateurs en Europe que d'indignes critiques en France.

» Je n'ai encore une fois nulle part à l'édition, daignez vous servir de toute votre autorité avec Jore, avec Bauche, avec la Pissot, avec quiconque est soupçonné.

» Pour moi, monsieur, je vous demande instamment ou de parler encore une fois de mon innocence à M. le cardinal de Fleury, ou d'avoir la bonté de me mander, ou de me faire écrire par M. d'Argental s'il faut que j'aille dans les pays étrangers chercher le repos et la considération qu'on me devait au moins dans ma patrie. Je vivrai partout honorablement, sans jamais me plaindre, sans rien regretter que quelques amis et sans jamais oublier vos bontés. Distinguez-moi, je vous en prie, monsieur, de la foule qui vous importune comme ma-



gistrat et ne daignez vous souvenir avec moi que de ce qu'un esprit supérieur comme le vôtre doit à l'humanité. Ma reconnaissance égalera mon attachement, et le zèle tendre et respectueux avec lequel vous savez que je serai toujours votre très-humble et obéissant serviteur. »

On voit par cette lettre jusqu'à quel point la crainte de l'exil importune Voltaire. Il sentait, en effet, que tel serait l'inévitable résultat de la tempête déchaînée contre lui. Pour prévenir de plus cruelles rigueurs, il prit de lui-même le parti de se retirer en Hollande. Madame Duchâtelet, qui était dans la confidence de cette retraite et qui en écrivait jour par jour les aventures à son ami d'Argental, montre dans ses lettres une appréhension toujours croissante. « Car le bruit court, dit-elle, que l'ordre est donné d'arrêter M. de Voltaire partout où on le rencontrera. » Ces appréhensions de madame Duchâtelet étaient vaines. Cependant, ce n'est qu'au bout de huit mois que Voltaire obtint la permission de revenir à Paris. Le lieutenant de police lui en donne avis en ces termes :

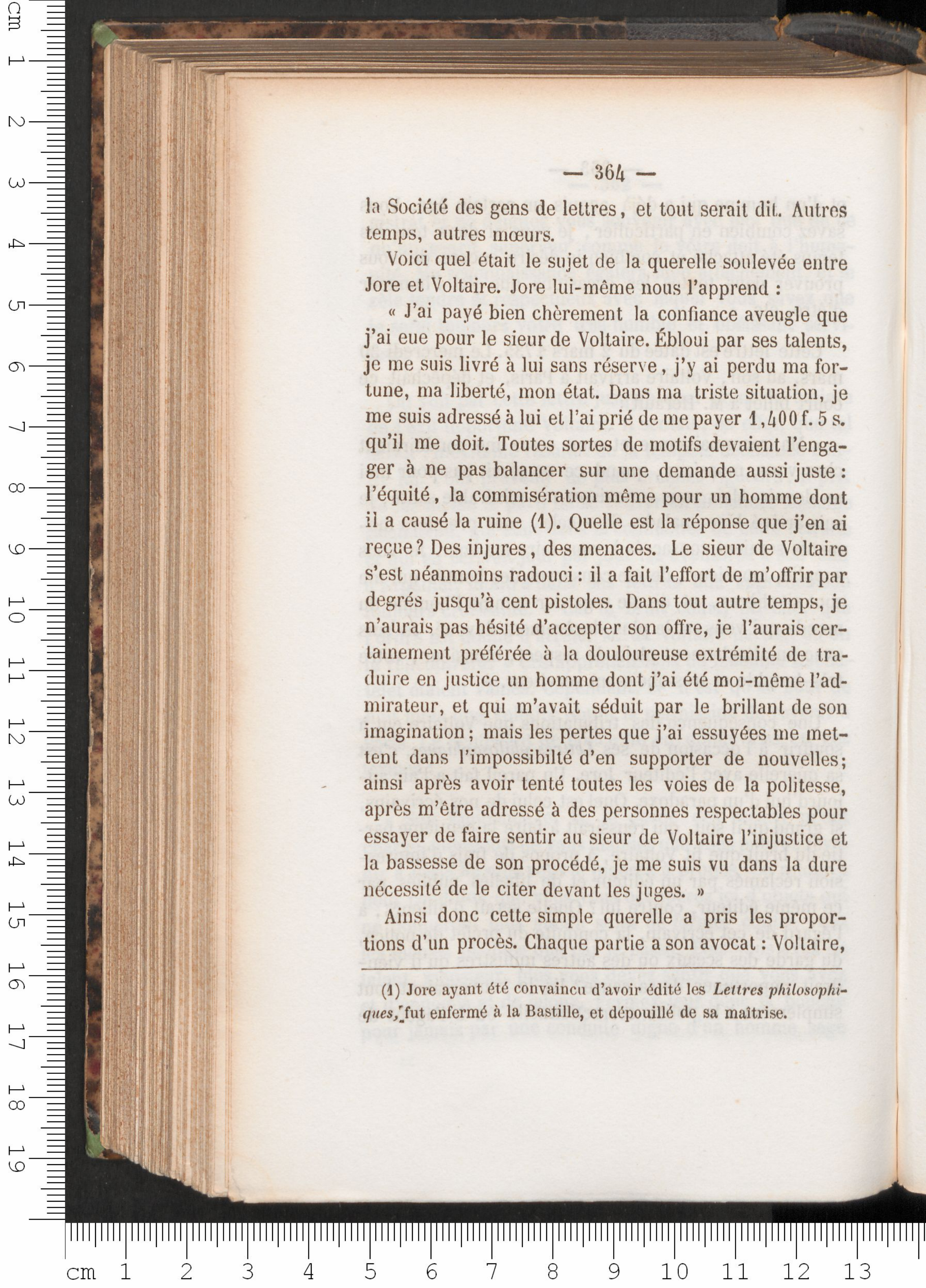
« Son Éminence et M. le garde des sceaux m'ont chargé, monsieur, de vous mander que vous pouvez revenir à Paris lorsque vous le jugerez à propos. Ce retour a pour condition que vous vous occuperez ici d'objets qui ne donneront plus aucun sujet de former contre vous les mêmes plaintes que par le passé. Plus vous avez de talent, monsieur, plus vous devez sentir que vous avez et d'ennemis et de jaloux. Fermez-leur donc la bouche pour jamais par une conduite digne d'un homme sage

et d'un homme qui a déjà acquis un certain âge. Vous savez combien en particulier, je vous ai dans tous les temps été attaché et combien je désire encore de vous prouver dans toutes les occasions que j'ai l'honneur d'être, etc. »

Cette lettre est datée du 2 mars 1735. Le mercredi 30 mars, au soir, Voltaire arrivait à Paris, et dépêchait ce court billet à M. Hérault :

« Ma reconnaissance et mon cœur me conduiraient chez vous, monsieur, quand ce ne serait pas pour moi un devoir. Mais vous connaissez ma misérable santé, je suis arrivé bien malade. Sans cela, mes premiers moments seraient consacrés à vous faire ma cour. Je vous supplie, monsieur, de me conserver des bontés qui me sont si chères, et de me regarder comme l'homme du monde qui vous est le plus sincèrement dévoué. Je suis avec un attachement plein de respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur. »

Une conséquence des tribulations que Voltaire eut à souffrir à l'occasion de ses *Lettres philosophiques*, c'est sa querelle avec l'éditeur Jore. Un pareil fait a l'air aujourd'hui d'un paradoxe. Quel est celui de nos écrivains, si grand qu'il soit, qui réussirait à faire la centième partie du bruit que fit Voltaire, à propos de frais d'impression réclamés par un éditeur et de libelles publiés par ce même éditeur, contre lui? Quelle serait d'ailleurs, à l'égard de cet écrivain, la conduite du préfet de police, du garde des sceaux ou des autres ministres qu'il viendrait importuner de sa cause? Ils le renverraient tout simplement à la police correctionnelle ou à l'agent de



la Société des gens de lettres, et tout serait dit. Autres temps, autres mœurs.

Voici quel était le sujet de la querelle soulevée entre Jore et Voltaire. Jore lui-même nous l'apprend :

« J'ai payé bien chèrement la confiance aveugle que j'ai eue pour le sieur de Voltaire. Ébloui par ses talents, je me suis livré à lui sans réserve, j'y ai perdu ma fortune, ma liberté, mon état. Dans ma triste situation, je me suis adressé à lui et l'ai prié de me payer 1,400 f. 5 s. qu'il me doit. Toutes sortes de motifs devaient l'engager à ne pas balancer sur une demande aussi juste : l'équité, la commisération même pour un homme dont il a causé la ruine (1). Quelle est la réponse que j'en ai reçue? Des injures, des menaces. Le sieur de Voltaire s'est néanmoins radouci : il a fait l'effort de m'offrir par degrés jusqu'à cent pistoles. Dans tout autre temps, je n'aurais pas hésité d'accepter son offre, je l'aurais certainement préférée à la douloureuse extrémité de traduire en justice un homme dont j'ai été moi-même l'admirateur, et qui m'avait séduit par le brillant de son imagination ; mais les pertes que j'ai essuyées me mettent dans l'impossibilité d'en supporter de nouvelles ; ainsi après avoir tenté toutes les voies de la politesse, après m'être adressé à des personnes respectables pour essayer de faire sentir au sieur de Voltaire l'injustice et la bassesse de son procédé, je me suis vu dans la dure nécessité de le citer devant les juges. »

Ainsi donc cette simple querelle a pris les proportions d'un procès. Chaque partie a son avocat : Voltaire,

(1) Jore ayant été convaincu d'avoir édité les *Lettres philosophiques*, fut enfermé à la Bastille, et dépouillé de sa maîtrise.

un nommé Robert ; Jore, un nommé Bayle. Déjà même ce dernier a pris ses sûretés vis-à-vis de son adversaire, en faisant saisir ses biens. Voltaire écrit au lieutenant de police, en date du 15 juin 1736 :

« Je vous supplie de vouloir bien garder cette lettre. Je suis obligé de partir dans deux jours. J'ai laissé tous les papiers concernant l'affaire de Jore au sieur *Robert, avocat, rue du Mouton, près la Grève.*

» J'ai besoin, pour avoir main-levée des saisies faites par Jore, ou d'une sentence du Châtelet, ou d'un arrêt prononcé par vous, monsieur, comme commissaire du conseil, ou d'un ordre qui force ce scélérat à donner la main-levée en le condamnant, comme vous le pouvez, à mille écus d'amende pour sa prévarication. Quelque parti que vous preniez, je ne doute pas, monsieur, que vous ne l'empêchiez d'imprimer cette lettre (1) où M. le garde des sceaux et un de ses amis sont compromis.

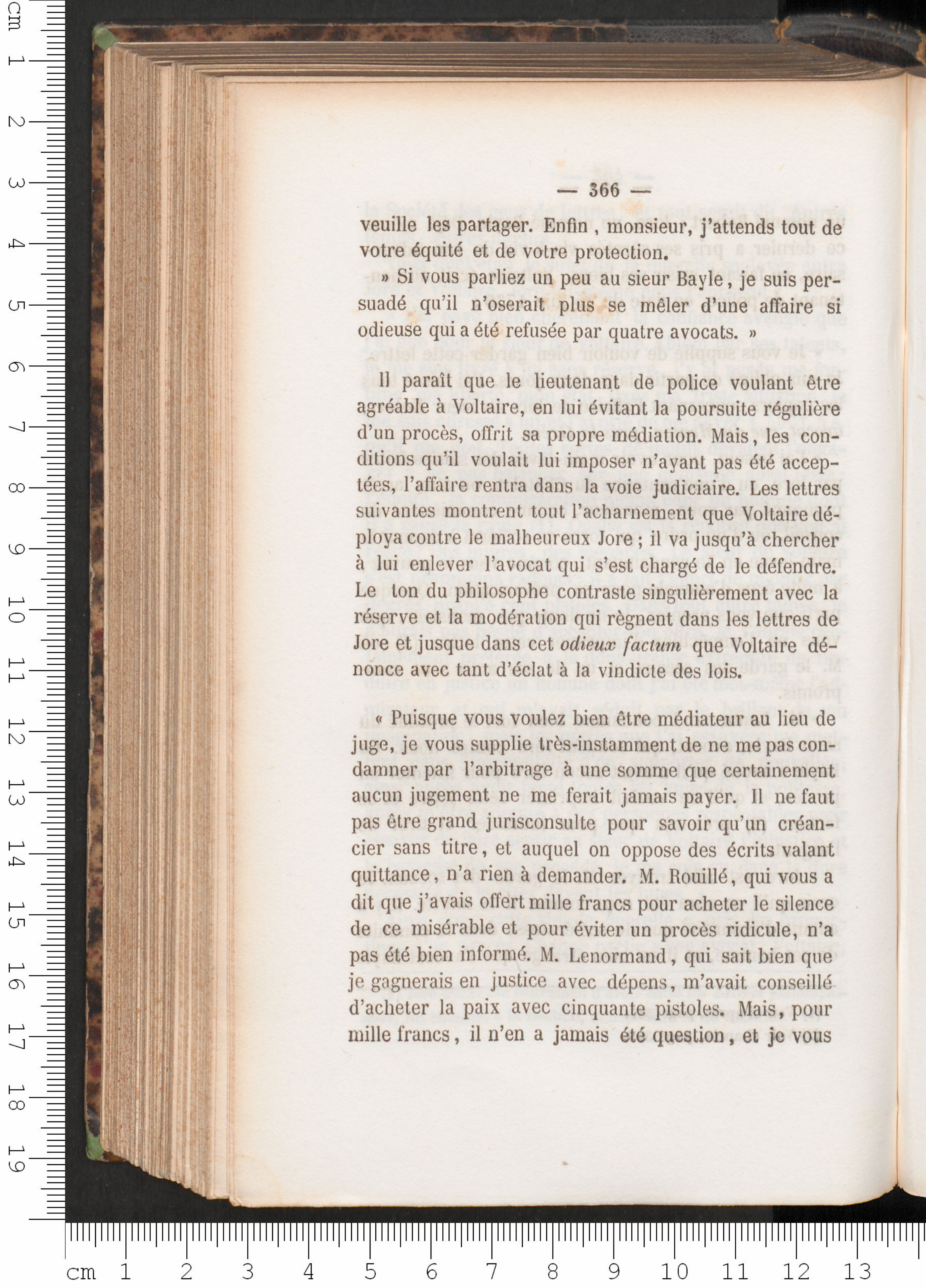
» M. Lenormand condamne bien fort le procédé du sieur Bayle, avocat, qui soutient Jore contre nous. Ce Bayle a avoué qu'il n'avait aucun titre pour intenter un procès, et qu'il ne voulait imprimer cette lettre et ce factum (2) prétendu que pour intimider et tirer de l'argent.

» Jore est allé trouver M. le garde des sceaux. Je crois qu'il en aura été reçu comme il le mérite. Il y a autant d'absurdité que de scélératesse dans la conduite de cet homme, et il est bien étrange que l'avocat Bayle

---

(1) Voir ci-après, page 385.

(2) Voir ci-après, page 369.



veuille les partager. Enfin, monsieur, j'attends tout de votre équité et de votre protection.

» Si vous parliez un peu au sieur Bayle, je suis persuadé qu'il n'oserait plus se mêler d'une affaire si odieuse qui a été refusée par quatre avocats. »

Il paraît que le lieutenant de police voulant être agréable à Voltaire, en lui évitant la poursuite régulière d'un procès, offrit sa propre médiation. Mais, les conditions qu'il voulait lui imposer n'ayant pas été acceptées, l'affaire rentra dans la voie judiciaire. Les lettres suivantes montrent tout l'acharnement que Voltaire déploya contre le malheureux Jore ; il va jusqu'à chercher à lui enlever l'avocat qui s'est chargé de le défendre. Le ton du philosophe contraste singulièrement avec la réserve et la modération qui règnent dans les lettres de Jore et jusque dans cet *odieux factum* que Voltaire dénonce avec tant d'éclat à la vindicte des lois.

« Puisque vous voulez bien être médiateur au lieu de juge, je vous supplie très-instamment de ne me pas condamner par l'arbitrage à une somme que certainement aucun jugement ne me ferait jamais payer. Il ne faut pas être grand jurisconsulte pour savoir qu'un créancier sans titre, et auquel on oppose des écrits valant quittance, n'a rien à demander. M. Rouillé, qui vous a dit que j'avais offert mille francs pour acheter le silence de ce misérable et pour éviter un procès ridicule, n'a pas été bien informé. M. Lenormand, qui sait bien que je gagnerais en justice avec dépens, m'avait conseillé d'acheter la paix avec cinquante pistoles. Mais, pour mille francs, il n'en a jamais été question, et je vous

jure que je n'ai ni le pouvoir ni la volonté de les donner.

» Il dépend de vous, monsieur, d'interposer votre autorité. Je vous prie de considérer que, si j'étais obligé de payer cent pistoles à cet homme, c'est tout au plus ce que vaut l'édition, il paraîtrait donc qu'en effet je ne l'avais point payé. Ainsi, par l'événement de la médiation et de l'arbitrage, il m'en coûterait cent pistoles, et je serais déshonoré, au lieu qu'en plaidant il ne me faut qu'une audience pour faire casser sa procédure et le faire condamner aux dépens.

« J'attends, monsieur, une décision de vous et j'espère beaucoup de votre justice et de votre bonté pour moi.

16 juin.

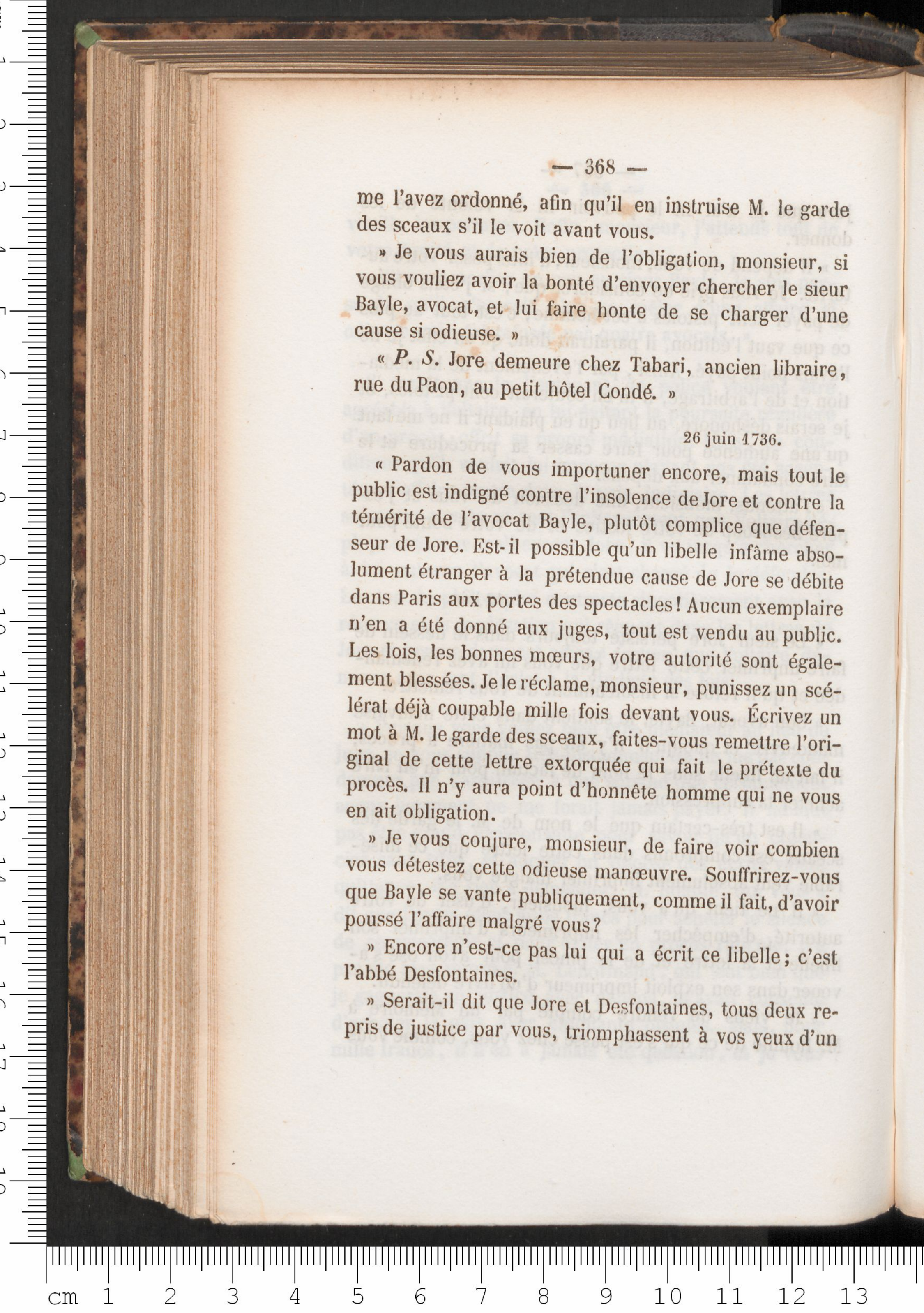
« Le sieur Jore persiste toujours dans le dessein de faire imprimer cette lettre que vous lui avez redemandée et qu'il refuse si insolemment de vous remettre.

» Son avocat, Bayle, le soutient dans cette mauvaise manœuvre' et quoiqu'il n'y ait pas matière à procès, il fait un libelle sous le nom de factum pour m'en faire acheter la suppression.

» Il est très-certain que le nom de M. le garde des sceaux est compromis dans cette lettre que ce misérable veut absolument imprimer malgré vous.

» Il ne tient qu'à vous, monsieur, d'user de votre autorité, d'empêcher les imprimeurs d'imprimer son libelle et la lettre et de le pincer pour avoir osé s'avouer dans son exploit imprimeur d'un livre défendu.

» Je viens de rendre compte par un Mémoire à M. Rouillé de ce qui s'est passé chez vous, comme vous



me l'avez ordonné, afin qu'il en instruise M. le garde des sceaux s'il le voit avant vous.

» Je vous aurais bien de l'obligation, monsieur, si vous vouliez avoir la bonté d'envoyer chercher le sieur Bayle, avocat, et lui faire honte de se charger d'une cause si odieuse. »

« *P. S.* Jore demeure chez Tabari, ancien libraire, rue du Paon, au petit hôtel Condé. »

26 juin 1736.

« Pardon de vous importuner encore, mais tout le public est indigné contre l'insolence de Jore et contre la témérité de l'avocat Bayle, plutôt complice que défenseur de Jore. Est-il possible qu'un libelle infâme absolument étranger à la prétendue cause de Jore se débite dans Paris aux portes des spectacles! Aucun exemplaire n'en a été donné aux juges, tout est vendu au public. Les lois, les bonnes mœurs, votre autorité sont également blessées. Je le réclame, monsieur, punissez un scélérat déjà coupable mille fois devant vous. Écrivez un mot à M. le garde des sceaux, faites-vous remettre l'original de cette lettre extorquée qui fait le prétexte du procès. Il n'y aura point d'honnête homme qui ne vous en ait obligation.

» Je vous conjure, monsieur, de faire voir combien vous détestez cette odieuse manœuvre. Souffrirez-vous que Bayle se vante publiquement, comme il fait, d'avoir poussé l'affaire malgré vous?

» Encore n'est-ce pas lui qui a écrit ce libelle; c'est l'abbé Desfontaines.

» Serait-il dit que Jore et Desfontaines, tous deux repris de justice par vous, triomphassent à vos yeux d'un

homme que vous protégez ? Il n'est plus question actuellement d'acheter le silence d'un scélérat et la suppression de ma lettre, mais d'en punir la publication faite malgré vos ordres. »

Ce factum, ce libelle que Voltaire représente en traits si noirs, est loin, ce me semble, de mériter un pareil traitement. Il y règne, au contraire, comme je le disais tout-à-l'heure, une extrême modération; et, bien que plus tard l'éditeur Jore ait été amené à le désavouer, j'ai de la peine à ne pas y voir une sincère expression de vérité. Le lecteur en jugera par lui-même. Je vais mettre sous ses yeux le *Mémoire de Jore* tout entier : je ne puis en effet, renvoyer, pour un document aussi nécessaire à l'intelligence des pièces inédites qui vont suivre, au vieux recueil intitulé *Voltariana;* il est devenu si rare qu'on ne le trouve plus que dans quelques bibliothèques d'amateurs. Voici donc ce fameux factum de Jore :

« J'ai connu particulièrement le sieur de Voltaire pour lui avoir donné un logement chez moi, pendant un séjour de sept mois qu'il a fait à Rouen en 1731. Il choisit ma maison pour y descendre, et j'avoue que je fus doublement sensible à cette préférence, tant par les espérances flatteuses que j'en conçus pour mon commerce, que par la vanité de posséder un hôte dont le nom faisait tant de bruit. Je ne pus cependant jouir de cet honneur aux yeux de la ville. Soit modestie, soit politique, le sieur de Voltaire ne voulut y être regardé que comme un seigneur anglais, que des affaires d'État avaient obligé de se réfugier en France. Il parlait moitié anglais, moitié français. Toute ma maison fut fidèle

au secret. Ainsi, le seigneur anglais, content d'un respect vulgaire dû à son rang, échappa humblement aux honneurs qu'une ville composée de gens de condition et d'esprit, n'aurait sans doute pas manqué de rendre à l'illustre Voltaire, si elle avait su que ce grand homme était renfermé dans l'enceinte de ses murs. Le sieur de Voltaire avait pour objet, dans son voyage, l'impression de son *Charles XII*, dont il fit faire deux éditions à la fois, et une nouvelle édition de *la Henriade*. Lorsque cet auteur dit qu'il ne vend point ses ouvrages, c'est-à-dire qu'il ne les vend point à forfait; effectivement, il y perdrait trop. Il est dans l'usage de les faire imprimer à ses frais, et, après en avoir détaillé par lui-même une partie, il vend à un libraire le surplus de l'édition, qui tombe dans l'instant, par une nouvelle qu'il fait succéder à la faveur de quelques changements légers. C'est par ce petit savoir-faire que les faveurs des Muses ne sont point pour Voltaire des faveurs stériles, et que, devenu sage par l'exemple de tant d'autres poètes, il sait s'en servir utilement pour se procurer aussi celles de Plutus (1).

---

(1) Une pièce de vers intitulée *Éloge de Voltaire* que l'on trouve dans le *Voltariana,* reproduit de la sorte les allégations de Jore :

« Ferme dans son engagement
Sa parole vaut un serment
Et j'en atteste maint libraire;
Ah! l'honnête homme que Voltaire!

» De candeur, de sincérité
C'est un trésor. La probité
Partout est son unique affaire;
Ah! c'est un grand saint que Voltaire!

» Après un séjour de trois mois à la ville, milord Voltaire eut besoin, pour sa santé, de prendre l'air à la campagne. Toujours attentif à plaire à mon hôte, je sus lui procurer une jolie maison, à une lieue de Rouen. Avant que de partir, le sieur de Voltaire, par un trait d'économie, voulut congédier un valet que j'avais arrêté pour lui, à 20 sols par jour; mais, pour le coup, Voltaire trahit le seigneur anglais; il ne voulut payer le valet que sur le pied de 10 sols; il coupa ainsi ses gages par la moitié. Je tirai 45 francs de ma bourse, et terminai la contestation.

» Ces 45 francs ne m'ont jamais été rendus. Il est vrai que le sieur de Voltaire parla galamment de les acquitter avec une pendule qui manquait à la parure de la chambre où il couchait; mais ni la pendule ni le payement ne sont venus; et ce n'est pas la seule petite dette que j'aie à répéter contre lui.

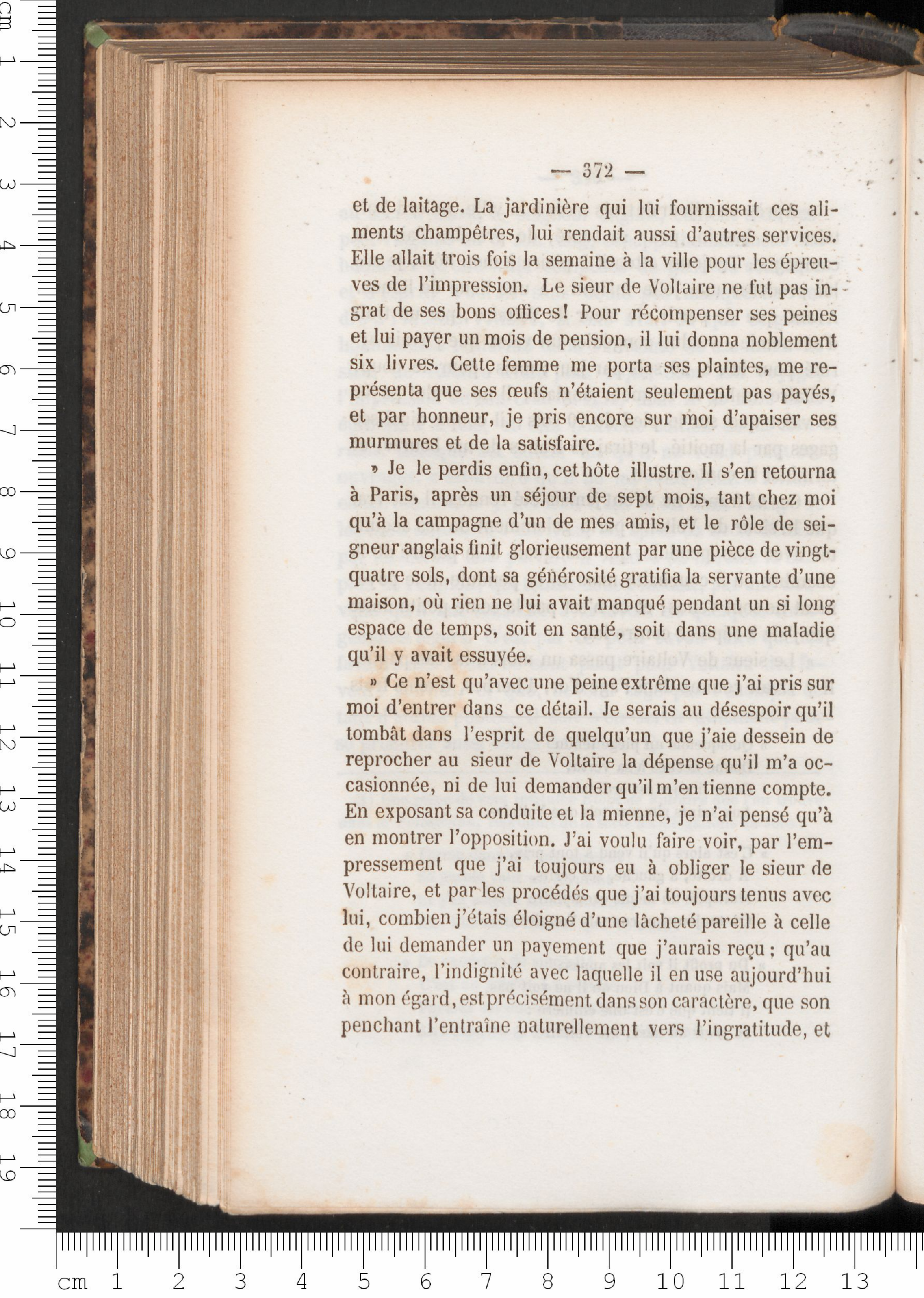
» Le sieur de Voltaire passa un mois à la campagne. Il y vivait comme dans l'âge d'or, d'herbes, d'œufs frais

---

» Quelquefois un piége tendu
Donne licence à sa vertu,
Cette licence est ordinaire
Aux saints rimeurs tels que Voltaire.

» C'est alors qu'il vend à tout prix,
A droite, à gauche, ses écrits,
Multiplie un même exemplaire
Où toujours on connaît Voltaire.

» Du profit il voit les appas;
Mais quant à Dieu qu'il ne voit pas,
Il tient que c'est une chimère :
Je *crois* au RÉEL, dit Voltaire. »



et de laitage. La jardinière qui lui fournissait ces aliments champêtres, lui rendait aussi d'autres services. Elle allait trois fois la semaine à la ville pour les épreuves de l'impression. Le sieur de Voltaire ne fut pas ingrat de ses bons offices! Pour récompenser ses peines et lui payer un mois de pension, il lui donna noblement six livres. Cette femme me porta ses plaintes, me représenta que ses œufs n'étaient seulement pas payés, et par honneur, je pris encore sur moi d'apaiser ses murmures et de la satisfaire.

» Je le perdis enfin, cet hôte illustre. Il s'en retourna à Paris, après un séjour de sept mois, tant chez moi qu'à la campagne d'un de mes amis, et le rôle de seigneur anglais finit glorieusement par une pièce de vingt-quatre sols, dont sa générosité gratifia la servante d'une maison, où rien ne lui avait manqué pendant un si long espace de temps, soit en santé, soit dans une maladie qu'il y avait essuyée.

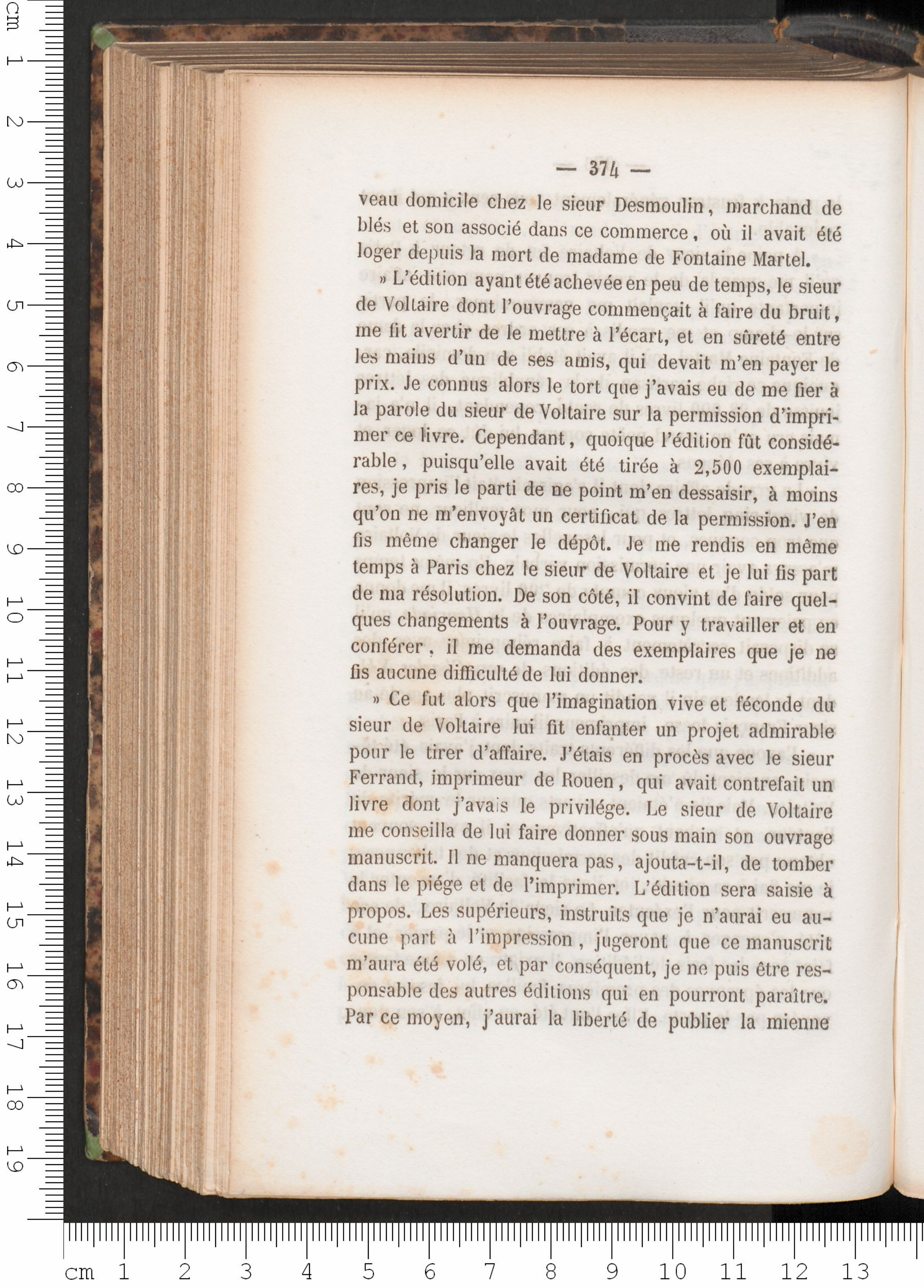
» Ce n'est qu'avec une peine extrême que j'ai pris sur moi d'entrer dans ce détail. Je serais au désespoir qu'il tombât dans l'esprit de quelqu'un que j'aie dessein de reprocher au sieur de Voltaire la dépense qu'il m'a occasionnée, ni de lui demander qu'il m'en tienne compte. En exposant sa conduite et la mienne, je n'ai pensé qu'à en montrer l'opposition. J'ai voulu faire voir, par l'empressement que j'ai toujours eu à obliger le sieur de Voltaire, et par les procédés que j'ai toujours tenus avec lui, combien j'étais éloigné d'une lâcheté pareille à celle de lui demander un payement que j'aurais reçu ; qu'au contraire, l'indignité avec laquelle il en use aujourd'hui à mon égard, est précisément dans son caractère, que son penchant l'entraîne naturellement vers l'ingratitude, et

le porte à frustrer généralement tous ceux à qui il est redevable.

» A peine le sieur de Voltaire fut de retour à Paris qu'il me manda de le venir trouver pour une affaire importante qu'il voulait me communiquer. Je partis sur-le-champ et me rendis à ses ordres chez la dame de Fontaine Martel, où il avait établi son domicile, car, quoique ce riche partisan de la république des lettres jouisse de 28,000 livres de rente, cependant, il n'a jamais cru qu'un grand poëte comme lui dût se loger et vivre à ses dépens.

» La grande affaire dont il s'agissait était l'impression de vingt-cinq lettres qui, pour mon malheur, ne sont que trop connues, et pour lesquelles le sieur de Voltaire m'assura avoir une permission verbale. En même temps pour solde d'un vieux compte de 700 livres, il me donna en paiement quelques exemplaires de la *Henriade*, qu'il se disposait secrètement à faire réimprimer avec des additions et un reste des éditions de son *Charles XII*, dont le lendemain il vendit un manuscrit plus ample au sieur François Josse, imprimeur-libraire à Paris.

» J'avoue que les différents traits dont j'avais été témoin, auraient dû me dessiller les yeux sur le sieur de Voltaire. Mais ils n'étaient ouverts que sur le mérite de l'auteur, et sachant qu'effectivement il avait souvent obtenu par son crédit des permissions et des tolérances, je me fiai à sa parole, et j'eus la facilité d'accepter le manuscrit pour l'exécuter. Le sieur de Voltaire, de son côté, s'engagea à payer l'impression et le papier, et à faire tous les frais de l'édition. Il exigea en même temps que les épreuves des premières feuilles lui fussent envoyées par la poste. Elles l'ont été, en effet, à son nou-



veau domicile chez le sieur Desmoulin, marchand de blés et son associé dans ce commerce, où il avait été loger depuis la mort de madame de Fontaine Martel.

» L'édition ayant été achevée en peu de temps, le sieur de Voltaire dont l'ouvrage commençait à faire du bruit, me fit avertir de le mettre à l'écart, et en sûreté entre les mains d'un de ses amis, qui devait m'en payer le prix. Je connus alors le tort que j'avais eu de me fier à la parole du sieur de Voltaire sur la permission d'imprimer ce livre. Cependant, quoique l'édition fût considérable, puisqu'elle avait été tirée à 2,500 exemplaires, je pris le parti de ne point m'en dessaisir, à moins qu'on ne m'envoyât un certificat de la permission. J'en fis même changer le dépôt. Je me rendis en même temps à Paris chez le sieur de Voltaire et je lui fis part de ma résolution. De son côté, il convint de faire quelques changements à l'ouvrage. Pour y travailler et en conférer, il me demanda des exemplaires que je ne fis aucune difficulté de lui donner.

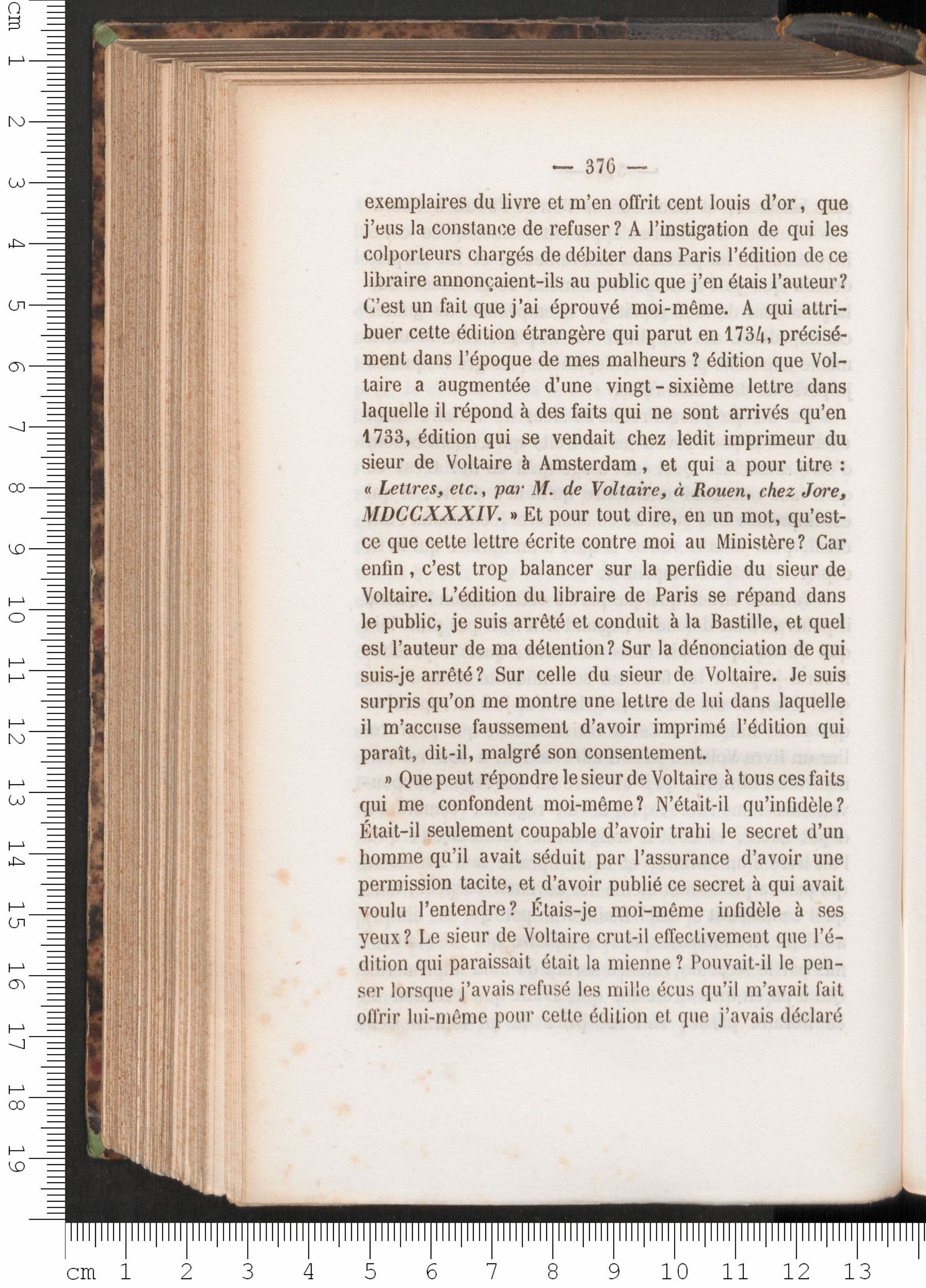
» Ce fut alors que l'imagination vive et féconde du sieur de Voltaire lui fit enfanter un projet admirable pour le tirer d'affaire. J'étais en procès avec le sieur Ferrand, imprimeur de Rouen, qui avait contrefait un livre dont j'avais le privilége. Le sieur de Voltaire me conseilla de lui faire donner sous main son ouvrage manuscrit. Il ne manquera pas, ajouta-t-il, de tomber dans le piége et de l'imprimer. L'édition sera saisie à propos. Les supérieurs, instruits que je n'aurai eu aucune part à l'impression, jugeront que ce manuscrit m'aura été volé, et par conséquent, je ne puis être responsable des autres éditions qui en pourront paraître. Par ce moyen, j'aurai la liberté de publier la mienne

sans obstacle, et nous serons l'un et l'autre à l'abri.

» Le sieur de Voltaire s'applaudit beaucoup de cette invention qui lui paraissait merveilleuse, et fut surpris de voir que je l'écoutais froidement. Je m'excusai sur la pesanteur de mon esprit qui m'empêchait de goûter cet expédient. Ma simplicité lui fit pitié. Elle m'attira même une riche profusion d'épithètes, malgré lesquelles je persistai dans mon refus.

» J'ai dit que j'avais remis au sieur de Voltaire deux exemplaires pour revoir les endroits qui avaient besoin d'être retouchés. Quel est l'usage qu'il en fit? C'est ce qu'il faut voir dans une lettre qu'il m'a écrite, et qui est imprimée à la suite de ce Mémoire. Il en confia l'un, dit-il, pour le faire relier. A qui? à un libraire qui le fit copier à la hâte et imprimer.

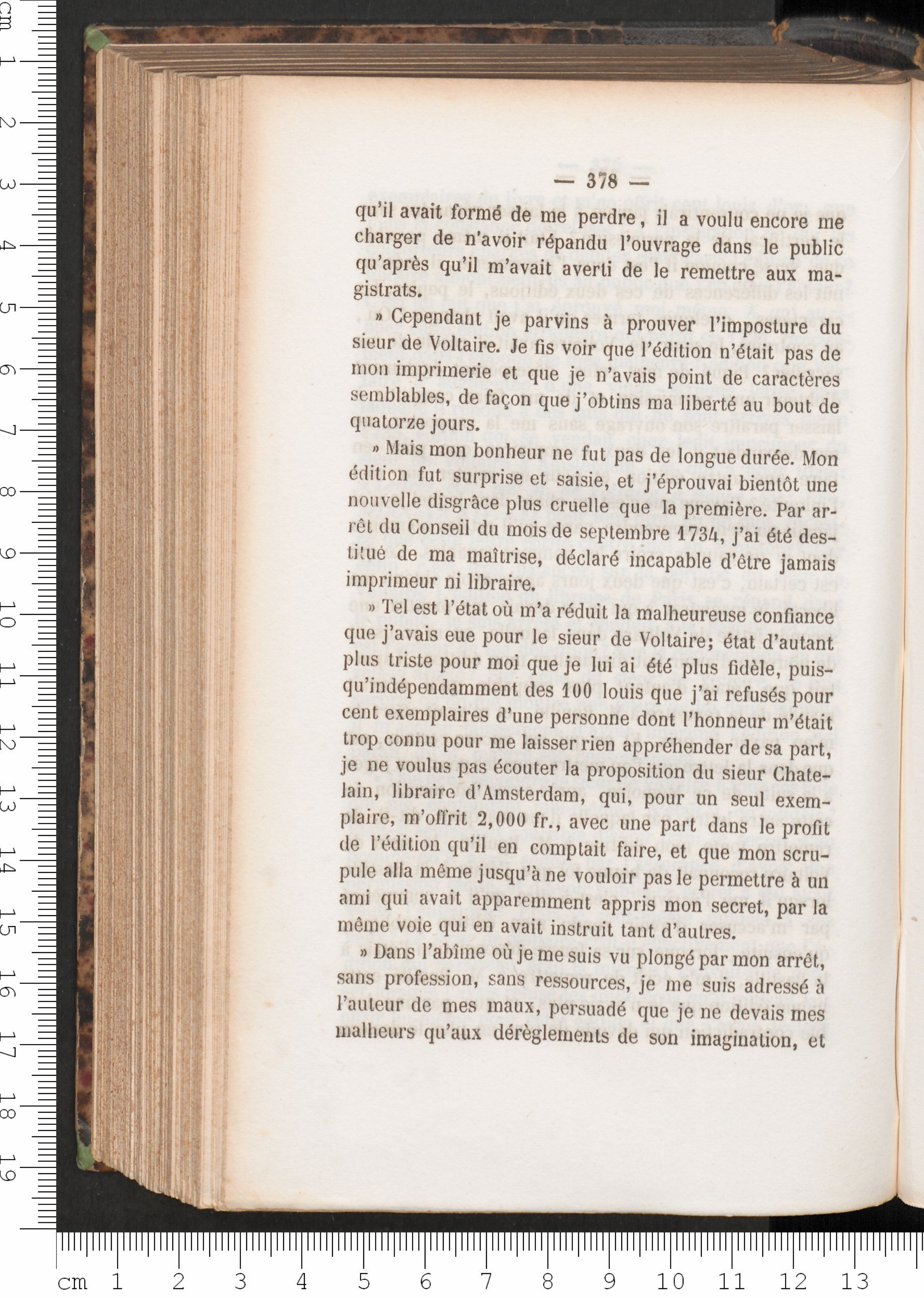
» Voltaire eut-il quelque part à cette édition? Quand il pourrait s'en défendre, quand il n'irait pas plus loin que l'aveu qu'il fait dans sa lettre; quels reproches n'aurai-je pas à lui faire sur son infidélité et sur l'abus qu'il a fait de ma confiance? Mais n'ai-je à lui reprocher que cette infidélité? Est-il vraisemblable que pour relier un livre Voltaire se soit adressé non à son relieur, mais à un libraire; qu'il ait livré un ouvrage qui pouvait causer ma ruine; qu'il devait regarder comme un dépôt sacré, et dont il craignait la contrefaçon; qu'il l'ait livré à un libraire, et à un libraire non-seulement qui par sa profession même lui devenait suspect, mais qu'il connaissait si mal? D'ailleurs, par qui ce libraire a-t-il pu être informé que l'exemplaire qui lui était remis par le sieur de Voltaire sortait de mon imprimerie? Qui a pu en instruire celui qui, avant que l'édition de ce libraire parût, vint me prier de lui fournir cent



exemplaires du livre et m'en offrit cent louis d'or, que j'eus la constance de refuser? A l'instigation de qui les colporteurs chargés de débiter dans Paris l'édition de ce libraire annonçaient-ils au public que j'en étais l'auteur? C'est un fait que j'ai éprouvé moi-même. A qui attribuer cette édition étrangère qui parut en 1734, précisément dans l'époque de mes malheurs ? édition que Voltaire a augmentée d'une vingt-sixième lettre dans laquelle il répond à des faits qui ne sont arrivés qu'en 1733, édition qui se vendait chez ledit imprimeur du sieur de Voltaire à Amsterdam, et qui a pour titre : « *Lettres, etc., par M. de Voltaire, à Rouen, chez Jore, MDCCXXXIV.* » Et pour tout dire, en un mot, qu'est-ce que cette lettre écrite contre moi au Ministère? Car enfin, c'est trop balancer sur la perfidie du sieur de Voltaire. L'édition du libraire de Paris se répand dans le public, je suis arrêté et conduit à la Bastille, et quel est l'auteur de ma détention? Sur la dénonciation de qui suis-je arrêté? Sur celle du sieur de Voltaire. Je suis surpris qu'on me montre une lettre de lui dans laquelle il m'accuse faussement d'avoir imprimé l'édition qui paraît, dit-il, malgré son consentement.

» Que peut répondre le sieur de Voltaire à tous ces faits qui me confondent moi-même? N'était-il qu'infidèle? Était-il seulement coupable d'avoir trahi le secret d'un homme qu'il avait séduit par l'assurance d'avoir une permission tacite, et d'avoir publié ce secret à qui avait voulu l'entendre? Étais-je moi-même infidèle à ses yeux? Le sieur de Voltaire crut-il effectivement que l'édition qui paraissait était la mienne? Pouvait-il le penser lorsque j'avais refusé les mille écus qu'il m'avait fait offrir lui-même pour cette édition et que j'avais déclaré

que je ne consentirais jamais à la laisser répandre sans le certificat de la permission? Était-il même possible que, versé comme il l'est dans l'imprimerie, il méconnût les différences de ces deux éditions, le papier, les caractères, quelques termes qu'il avait changés? Ou, au contraire, le sieur de Voltaire avait-il résolu de me sacrifier? Piqué de mes refus, désespérant également d'obtenir une permission et de me faire consentir à laisser paraître son ouvrage sans me la rapporter, ne me demanda-t-il les deux exemplaires que pour en faire une autre édition et pour en rejeter sur moi l'iniquité? J'avoue que c'est un chaos dans lequel je n'ai jamais pu rien comprendre, parce qu'il est des noirceurs dont je ne saurais croire les hommes capables. Ce qui est certain, c'est que deux jours après avoir obtenu ma liberté, le magistrat à qui je la devais me montra une seconde lettre de Voltaire dans laquelle, en m'accusant de nouveau d'avoir fait disparaître mon édition, il ajoutait que j'étais d'autant plus coupable qu'il m'avait mandé de la remettre à M. Rouillé, et m'avait offert de m'en payer le prix. Et ce qui est encore certain, est que dans la lettre que l'on mettra sous les yeux des juges à la suite de ce Mémoire, après avoir fait mention de cette autre lettre, par laquelle il me marquait, dit-il, de remettre toute mon édition à M. Rouillé, le sieur de Voltaire reconnaît de bonne foi que j'étais à la Bastille lorsqu'il me l'écrivit, c'est-à-dire qu'il a commencé par m'accuser d'avoir rendu mon édition publique, qu'ensuite, lorsque sur sa fausse dénonciation j'étais à la Bastille, il m'a écrit de remettre à M. Rouillé cette même édition que je n'avais plus, et que par une double contradiction qui dévoile de plus en plus le dessein



qu'il avait formé de me perdre, il a voulu encore me charger de n'avoir répandu l'ouvrage dans le public qu'après qu'il m'avait averti de le remettre aux magistrats.

» Cependant je parvins à prouver l'imposture du sieur de Voltaire. Je fis voir que l'édition n'était pas de mon imprimerie et que je n'avais point de caractères semblables, de façon que j'obtins ma liberté au bout de quatorze jours.

» Mais mon bonheur ne fut pas de longue durée. Mon édition fut surprise et saisie, et j'éprouvai bientôt une nouvelle disgrâce plus cruelle que la première. Par arrêt du Conseil du mois de septembre 1734, j'ai été destitué de ma maîtrise, déclaré incapable d'être jamais imprimeur ni libraire.

» Tel est l'état où m'a réduit la malheureuse confiance que j'avais eue pour le sieur de Voltaire; état d'autant plus triste pour moi que je lui ai été plus fidèle, puisqu'indépendamment des 100 louis que j'ai refusés pour cent exemplaires d'une personne dont l'honneur m'était trop connu pour me laisser rien appréhender de sa part, je ne voulus pas écouter la proposition du sieur Chatelain, libraire d'Amsterdam, qui, pour un seul exemplaire, m'offrit 2,000 fr., avec une part dans le profit de l'édition qu'il en comptait faire, et que mon scrupule alla même jusqu'à ne vouloir pas le permettre à un ami qui avait apparemment appris mon secret, par la même voie qui en avait instruit tant d'autres.

» Dans l'abîme où je me suis vu plongé par mon arrêt, sans profession, sans ressources, je me suis adressé à l'auteur de mes maux, persuadé que je ne devais mes malheurs qu'aux dérèglements de son imagination, et

que le cœur n'y avait point de part, j'ai été trouver le sieur de Voltaire, j'ai imploré son crédit auprès de ses amis, je l'ai supplié de l'employer pour me procurer quelque moyen honnête de subsister et de me rendre le pain qu'il m'avait arraché. Il m'a leurré d'abord de vaines promesses. Mais, bientôt, il s'est lassé de mes importunités, et m'a annoncé que je n'avais rien à espérer de lui. Ce fut alors que, n'ayant plus de grâce à attendre du sieur de Voltaire, si cependant ce que je lui demandais en était une, j'ai cru pouvoir au moins exiger de lui le paiement de l'impression de son livre. Pour réponse à la lettre que je lui écrivis à ce sujet, il me fit dire de passer chez lui ; je ne manquai pas de m'y rendre, et, suivant son usage, il me proposa de couper la tête par la moitié. Je lui répliquai ingénument que je consentirais volontiers au partage, à condition qu'il serait égal ; que j'avais été prisonnier à la Bastille pendant quatorze jours ; qu'il s'y fît mettre sept, que l'impression de son livre m'avait causé une perte de 22,000 fr. ; qu'il m'en payât 11,000. Qu'il me resterait encore ma destitution de maîtrise pour mon compte. Ma franchise déplut au sieur de Voltaire, qui cependant, par réflexion, poussa la générosité jusqu'à m'offrir cent pistoles pour solde de compte ; mais comme je ne crus pas devoir les accepter, mon refus l'irrita ; il se répandit en invectives, et alla même jusqu'à me menacer d'employer, pour me perdre, ce puissant crédit dont son malheureux imprimeur s'était vainement flatté pour sortir de la triste affaire où il l'avait lui-même engagé.

» Voilà les termes où j'en étais avec le sieur de Voltaire, lorsque je l'ai fait assigner le 5 du mois dernier. Les défenses qu'il m'a fait signifier méritent bien de

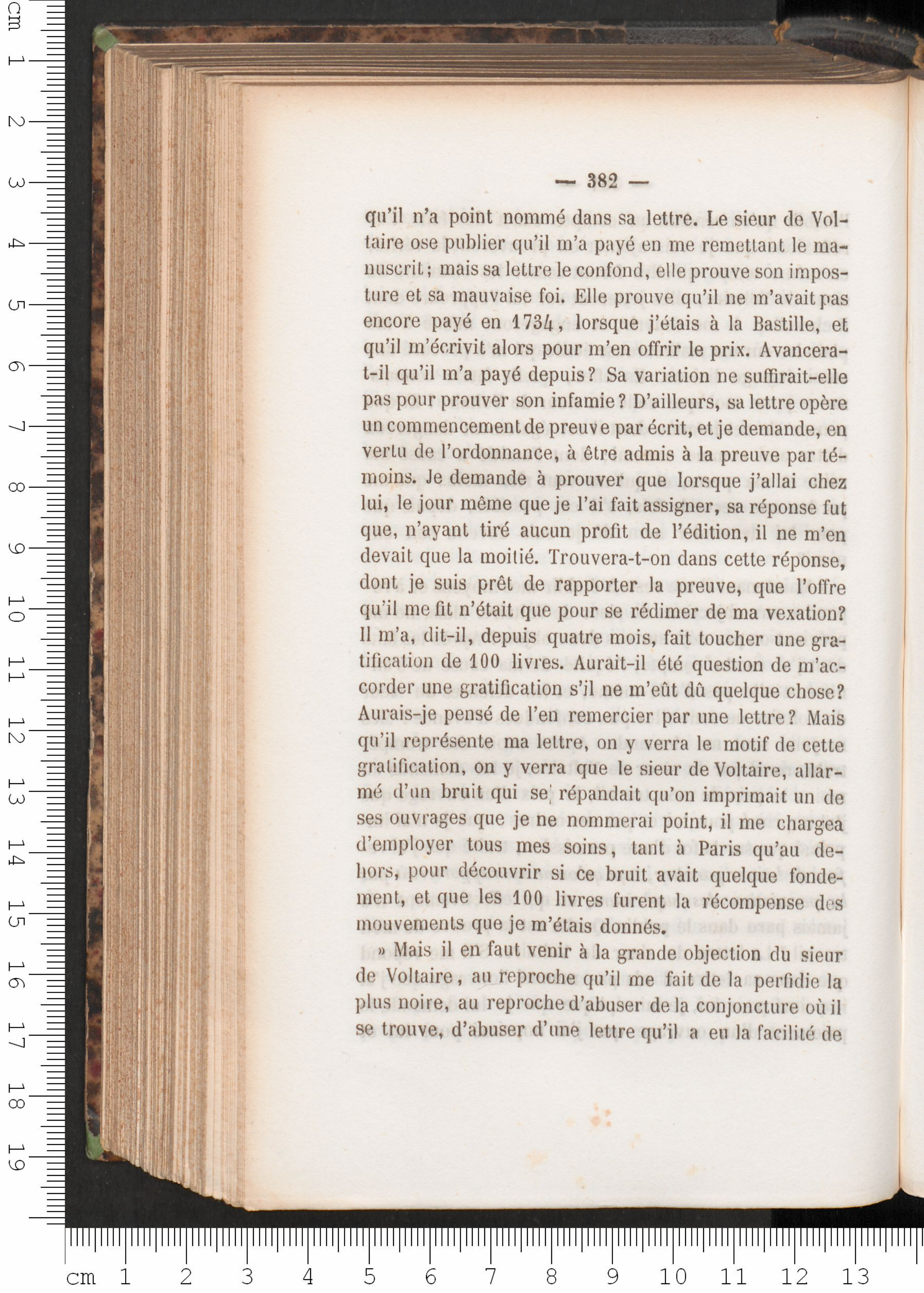
trouver ici leur place. « Il a lieu, dit-il, d'être surpris de mon procédé téméraire. Mon avidité me fait en même temps tomber dans le vice d'ingratitude contre lui, et lui intenter une action qui n'a aucun fondement, d'autant qu'il ne me doit aucune chose, et qu'au contraire, il m'a fait connaître qu'il est trop généreux dans l'occasion pour ne pas satisfaire à ses engagements. C'est pourquoi il me soutient purement et simplement non recevable dans ma demande dont je dois être débouté avec dépens. »

» C'est ainsi que le sieur de Voltaire, non content de vouloir me ravir le fruit de mon travail, non content de manquer à la reconnaissance et à la justice qu'il me doit, m'insulte et veut me noircir du vice même qui le caractérise. Ce trait ne suffit pas encore à sa malignité. Il ose publier dans le monde qu'il m'a payé, et que dans l'appréhension où je sens qu'il peut être de voir se rallumer un feu caché sous la cendre, j'abuse de la triste conjoncture où il se trouve pour faire revivre une dette acquittée. Sous ce prétexte, il se déchaîne contre moi, et sa fureur ne peut être assouvie si ce faux délateur n'obtient une seconde fois de me voir gémir dans les fers. Assuré sur mon innocence, sur l'équité de ma cause, sur la renommée de Voltaire, je n'ai été alarmé ni de ses menaces, ni de ses vains discours, et convaincu par ma propre expérience à quel point il sait se jouer de sa parole, je n'ai pu me persuader que son témoignage fût assez sacré pour me faire condamner sans m'entendre.

» Je suis donc demeuré tranquille, et ne me suis occupé que de ma défense. Je me dois à moi-même, ma propre justification. J'ai pensé que je ne pouvais mieux

l'établir qu'en rendant un compte exact des faits. Les réflexions que je vais ajouter en prouveront la vérité; en même temps qu'elles feront cesser les clameurs du sieur de Voltaire, elles jetteront sur lui l'opprobre dont il cherchait à me couvrir, et engageront même à me plaindre sur ma malheureuse étoile qui m'a procuré une aussi étrange liaison. En effet, quelle fatale connaissance pour moi que celle du sieur de Voltaire! Et que penser de cet homme dont il est également dangereux d'être ami comme ennemi; dont l'amitié a causé ma ruine et ma perte, et qui ne veut rien moins que me perdre une seconde fois, s'il est possible, depuis que pour lui demander mon dû je suis devenu son ennemi?

» Maintenant il me reste à établir mes moyens et à répondre aux objections du sieur de Voltaire. Mais, ne me prévient-on pas déjà sur ces deux objets? Après les faits dont j'ai rendu compte, l'équité de ma cause ne s'annonce-t-elle pas d'elle-même, et les défenses du sieur de Voltaire ne sont-elles pas confondues d'avance? Mes moyens sont ma demande. Après avoir été trompé, trahi, renié par le sieur de Voltaire, je lui demande au moins le prix de mon travail, le prix d'un ouvrage que j'ai imprimé pour lui et par ses ordres, que je n'ai imprimé que sur la foi d'une permission, traité que j'ai *refusé de laisser paraître, tant qu'on ne me rapporterait pas la permission des supérieurs*, et qui effectivement n'a jamais paru dans le public. Quelle est la preuve de mon travail? La lettre du sieur de Voltaire. S'il me répond que dans sa lettre il n'a pas nommé l'ouvrage que j'ai imprimé pour lui, je lui réplique que je lui demande le paiement d'un ouvrage que j'ai imprimé pour lui et



qu'il n'a point nommé dans sa lettre. Le sieur de Voltaire ose publier qu'il m'a payé en me remettant le manuscrit ; mais sa lettre le confond, elle prouve son imposture et sa mauvaise foi. Elle prouve qu'il ne m'avait pas encore payé en 1734, lorsque j'étais à la Bastille, et qu'il m'écrivit alors pour m'en offrir le prix. Avancera-t-il qu'il m'a payé depuis ? Sa variation ne suffirait-elle pas pour prouver son infamie ? D'ailleurs, sa lettre opère un commencement de preuve par écrit, et je demande, en vertu de l'ordonnance, à être admis à la preuve par témoins. Je demande à prouver que lorsque j'allai chez lui, le jour même que je l'ai fait assigner, sa réponse fut que, n'ayant tiré aucun profit de l'édition, il ne m'en devait que la moitié. Trouvera-t-on dans cette réponse, dont je suis prêt de rapporter la preuve, que l'offre qu'il me fit n'était que pour se rédimer de ma vexation? Il m'a, dit-il, depuis quatre mois, fait toucher une gratification de 100 livres. Aurait-il été question de m'accorder une gratification s'il ne m'eût dû quelque chose? Aurais-je pensé de l'en remercier par une lettre ? Mais qu'il représente ma lettre, on y verra le motif de cette gratification, on y verra que le sieur de Voltaire, allarmé d'un bruit qui se répandait qu'on imprimait un de ses ouvrages que je ne nommerai point, il me chargea d'employer tous mes soins, tant à Paris qu'au dehors, pour découvrir si ce bruit avait quelque fondement, et que les 100 livres furent la récompense des mouvements que je m'étais donnés.

» Mais il en faut venir à la grande objection du sieur de Voltaire, au reproche qu'il me fait de la perfidie la plus noire, au reproche d'abuser de la conjoncture où il se trouve, d'abuser d'une lettre qu'il a eu la facilité de

m'écrire, et que j'ai su tirer de lui sous prétexte de solliciter ma réhabilitation; d'en abuser, déjà pour le forcer, par la crainte d'un procès déshonorant, à me payer une somme qu'il ne me doit pas.

» C'est donc là le grand moyen du sieur de Voltaire, ou plutôt le déplorable sophisme avec lequel il prétend en imposer aux personnes les plus respectables. Car enfin, la haine de ce reproche ne retombe-t-elle pas sur son auteur? Et qu'ai-je à me reprocher, à moi qui ne fais que demander mon dû? S'il est vrai que le sieur de Voltaire ne m'a pas payé, comme il n'en est que trop certain, comme il est évident, comme j'offre d'en achever la preuve, en quoi suis-je coupable de m'appuyer d'une lettre qui, en même temps qu'elle établit ma demande, me justifie d'une calomnie? Ces inconvénients sont-ils mon fait? En puis-je être garant? Que ne payait-il sans me noircir dans le public du crime d'exiger deux fois la même dette? Ne devait-il pas être content de tous les maux qu'il m'a coûtés, de m'avoir engagé dans une affaire malheureuse sur la fausse assurance d'une permission, de m'avoir privé de ma liberté par sa dénonciation calomnieuse, de m'avoir enlevé ma fortune et mon état, sans vouloir encore me ravir l'honneur? N'ai-je pas à retorquer son argument contre lui? N'ai-je pas à lui reprocher de se faire un rempart de sa lettre et des circonstances qu'elle renferme, non-seulement pour me refuser le paiement de ce qui m'est dû, mais encore pour me rendre odieux et pour accumuler contre moi calomnie sur calomnie? Et lorsque le sieur de Voltaire a la hardiesse d'appuyer ses faux raisonnements d'un mensonge aussi grossier que celui de son indigence, lorsqu'avec vingt-huit mille livres de

rente, indépendamment des sommes qu'il a répandues dans Paris, il ose avancer qu'il est hors d'état de payer une somme aussi considérable que celle que je lui demande ; se peut-il que quelqu'un se laisse éblouir par ses artifices ? Ne se trahit-il pas lui-même par cette nouvelle fausseté ? Cette dernière circonstance ne montre-t-elle pas clairement ce qu'on doit penser de toutes les autres ; et, dans toute la conduite que le sieur de Voltaire a tenue avec moi, ne voit-on pas un homme à qui rien n'est sacré, qui se joue de tout et qui ne connaît point de moyens illicites, pourvu qu'ils le mènent à son but ?

» Enfin, le sieur de Voltaire m'oppose une fin de non-recevoir. Il soutient que je suis mal fondé à lui demander le paiement d'une édition qui a pu être saisie. Une fin de non-recevoir, est-ce donc là la défense familière du sieur de Voltaire ? C'est ainsi qu'il vient de payer un tailleur pauvre et aveugle, à qui, comme à moi, il oppose une fin de non-recevoir. Voilà donc le paiement qui m'était réservé et que ma malheureuse confiance pour le sieur de Voltaire devait me procurer ? Mais est-il recevable lui-même à m'opposer cette fin de non-recevoir ? Après m'avoir séduit par l'assurance d'une permission verbale ; après que je n'ai travaillé que sur la foi de cette permission ; après que, si je suis coupable, je ne le suis que pour m'être fié à la parole du sieur de Voltaire, puisque dans tous les temps j'ai refusé de laisser répandre l'édition jusqu'à ce que la permission me fût montrée, et qu'effectivement elle n'a jamais paru, de quel front le sieur de Voltaire ose-t-il se faire une exception de ce qu'il m'a trompé ? J'ai trop de confiance dans la qualité des juges pour appréhender

qu'ils adoptent une défense aussi odieuse. J'espère même que les personnes respectables qui honorent de leur protection les talents du sieur de Voltaire me plaindront d'avoir été séduit par ces mêmes talents, et que, touchées de mes malheurs, elles pardonneront à la nécessité de me défendre et de me justifier, et que je n'ai mise au jour qu'afin de ne me pas laisser ravir l'honneur, le seul bien qui me reste. »

Voici maintenant la lettre de Voltaire, si fréquemment annoncée par Jore et si redoutée de son auteur :

Cirey en Champagne, le 26 mars 1736.

« Vous me mandez, monsieur, qu'on vous donnera des lettres de grâce, qui vous rétabliront dans votre maîtrise, en cas que vous disiez la vérité qu'on exige de vous sur le livre en question, ou plutôt dont il n'est plus question (1). Un de mes amis, très-connu (2), ayant fait imprimer ce livre en Angleterre uniquement pour son profit, suivant la permission que je lui en avais donnée, *vous en fîtes de concert avec moi une édition en* 1731.

» Un des hommes les plus respectables du royaume (3), savant en théologie comme dans les belles-lettres, me dit en présence de dix personnes, chez madame de Fontaine Martel, qu'en changeant seulement vingt lignes dans l'ouvrage, il mettrait son approbation au bas. Sur cette confiance, je vous fis achever l'édition. Six mois

(1) *Lettres philosophiques.*

(2) Thieriot.

(3) L'abbé de Rothelin.

après j'appris qu'il se formait un parti pour me perdre, et d'ailleurs M. le garde des sceaux ne voulait pas que l'ouvrage parût. *Je priai alors un conseiller au parlement de Rouen* (1) *de vous engager à lui remettre toute l'édition. Vous ne voulûtes pas la lui confier ; vous lui dîtes que vous la déposeriez ailleurs, et qu'elle ne paraîtrait jamais sans la permission des supérieurs.*

» Mes alarmes redoublèrent quelque temps après, surtout lorsque vous vîntes à Paris. Alors je vous fis venir chez M. le duc de Richelieu ; je vous avertis que vous seriez perdu si l'édition paraissait, et je vous dis expressément que je serais obligé de vous dénoncer moi-même. Vous me jurâtes qu'il ne paraîtrait aucun exemplaire. Mais vous me dîtes que vous aviez besoin de quinze cents livres (2), que je vous fis prêter sur-le-champ par le sieur Pasquier, agent de change, rue Quincampoix, et vous renouvelâtes la promesse d'ensevelir l'édition.

» Vous me donnâtes seulement deux exemplaires, dont l'un fut prêté à madame de ***, et l'autre, tout décousu, fut donné à François Josse, libraire, qui se chargea de le faire relier pour M......., à qui il devait être confié pour quelques jours.

» François Josse, par la plus lâche des perfidies, copia ce livre toute la nuit avec René Josse, petit libraire..... et tous deux le firent imprimer secrètement. Ils attendirent que je fusse à la campagne, à soixante lieues de Paris (3), pour mettre au jour leur larcin. La

(1) M. de Cideville.

(2) Elles m'avaient été prêtées pour quatre mois, et je les ai acquittées au bout de deux.

(3) A Montjeu.

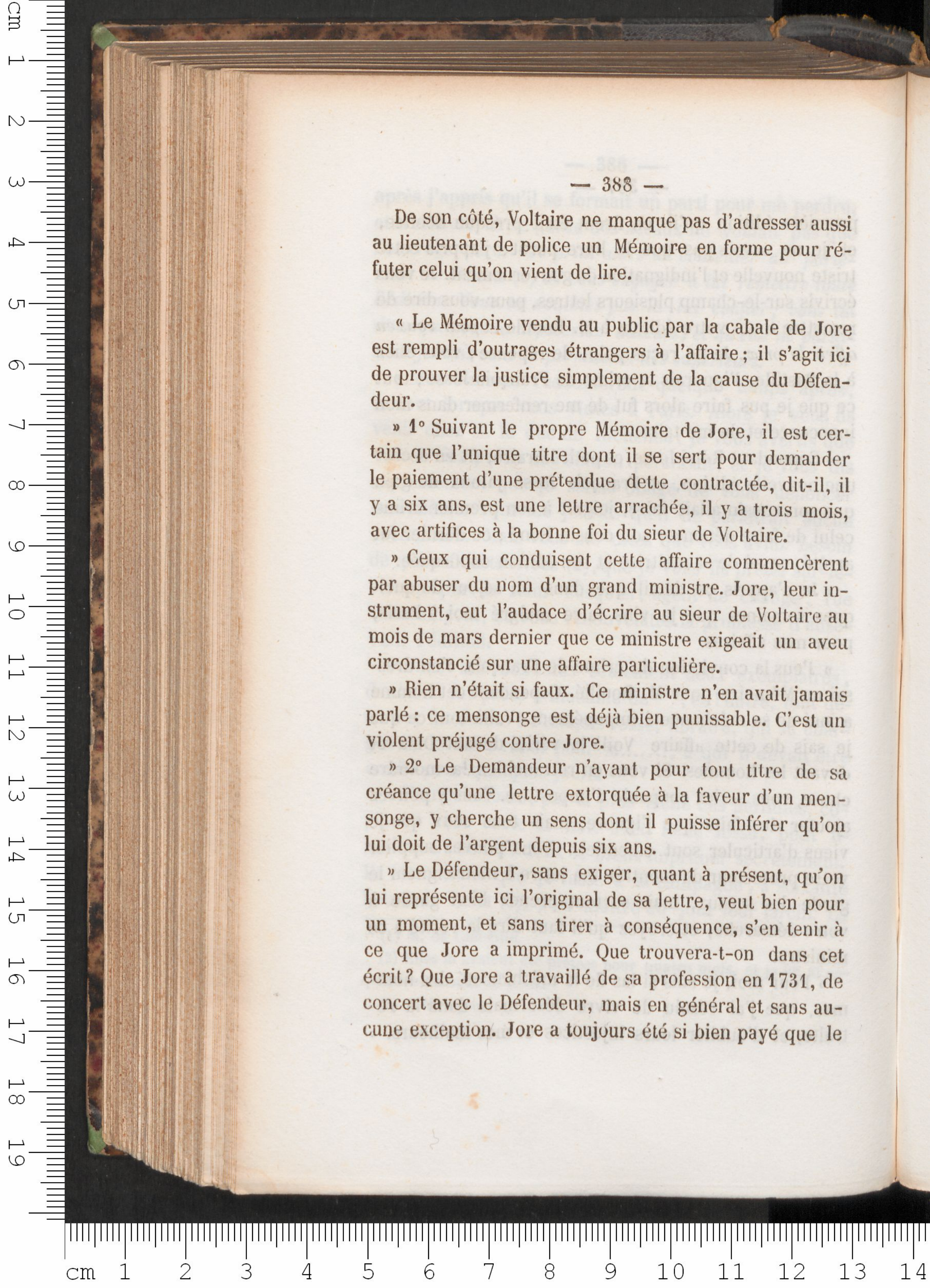
première édition qu'ils en firent était presque débitée, et je ne savais pas que le livre parût; j'appris cette triste nouvelle et l'indignation du gouvernement. Je vous écrivis sur-le-champ plusieurs lettres, pour vous dire de remettre toute votre édition à M. Rouillé et *pour vous en offrir le prix*. Je ne reçus point de réponse, vous étiez à la Bastille. J'ignorais le crime de François Josse; tout ce que je pus faire alors fut de me renfermer dans mon innocence et de me taire.

» Cependant Réné Josse, ce petit libraire, fit en secret une nouvelle édition, et François Josse jaloux du gain que son cousin allait faire, joignit à son premier crime celui de faire dénoncer son cousin Réné ; ce dernier fut arrêté, cassé de sa maîtrise et son édition confisquée.

» Je n'appris ce détail que dans un séjour de quelques semaines que je vins faire malgré moi à Paris, pour mes affaires.

» J'eus la conviction du crime de François. J'en dressai un Mémoire pour M. Rouillé. Cependant cet homme a joui de sa méchanceté impunément. Voilà tout ce que je sais de cette affaire Voilà la vérité devant Dieu et devant les hommes. Si vous en retranchiez la moindre chose, vous seriez coupable d'imposture. Vous y pouvez ajouter des faits que j'ignore, mais tous ceux que je viens d'articuler sont essentiels. Vous pouvez supplier votre protecteur de montrer ma lettre à monseigneur le garde des sceaux, mais surtout prenez bien garde à votre démarche, et croyez qu'il faut dire la vérité à ce ministre.

» Pour moi, je suis si las de la méchanceté des hommes, que j'ai résolu de vivre désormais dans la retraite, et d'oublier leurs injustices et mes malheurs. »



De son côté, Voltaire ne manque pas d'adresser aussi au lieutenant de police un Mémoire en forme pour réfuter celui qu'on vient de lire.

« Le Mémoire vendu au public par la cabale de Jore est rempli d'outrages étrangers à l'affaire ; il s'agit ici de prouver la justice simplement de la cause du Défendeur.

» 1° Suivant le propre Mémoire de Jore, il est certain que l'unique titre dont il se sert pour demander le paiement d'une prétendue dette contractée, dit-il, il y a six ans, est une lettre arrachée, il y a trois mois, avec artifices à la bonne foi du sieur de Voltaire.

» Ceux qui conduisent cette affaire commencèrent par abuser du nom d'un grand ministre. Jore, leur instrument, eut l'audace d'écrire au sieur de Voltaire au mois de mars dernier que ce ministre exigeait un aveu circonstancié sur une affaire particulière.

» Rien n'était si faux. Ce ministre n'en avait jamais parlé : ce mensonge est déjà bien punissable. C'est un violent préjugé contre Jore.

» 2° Le Demandeur n'ayant pour tout titre de sa créance qu'une lettre extorquée à la faveur d'un mensonge, y cherche un sens dont il puisse inférer qu'on lui doit de l'argent depuis six ans.

» Le Défendeur, sans exiger, quant à présent, qu'on lui représente ici l'original de sa lettre, veut bien pour un moment, et sans tirer à conséquence, s'en tenir à ce que Jore a imprimé. Que trouvera-t-on dans cet écrit ? Que Jore a travaillé de sa profession en 1731, de concert avec le Défendeur, mais en général et sans aucune exception. Jore a toujours été si bien payé que le

Défendeur espère de retrouver dans ses papiers un billet par lequel Jore est lui-même débiteur.

» 3° Par la lettre imprimée dont Jore a la mauvaise foi de se servir, il est prouvé qu'en 1733, le Défendeur prêta 1,500 livres au Demandeur.

» Or, prête-t-on de l'argent à celui qui en doit, et Jore l'eût-il rendu s'il avait été créancier ?

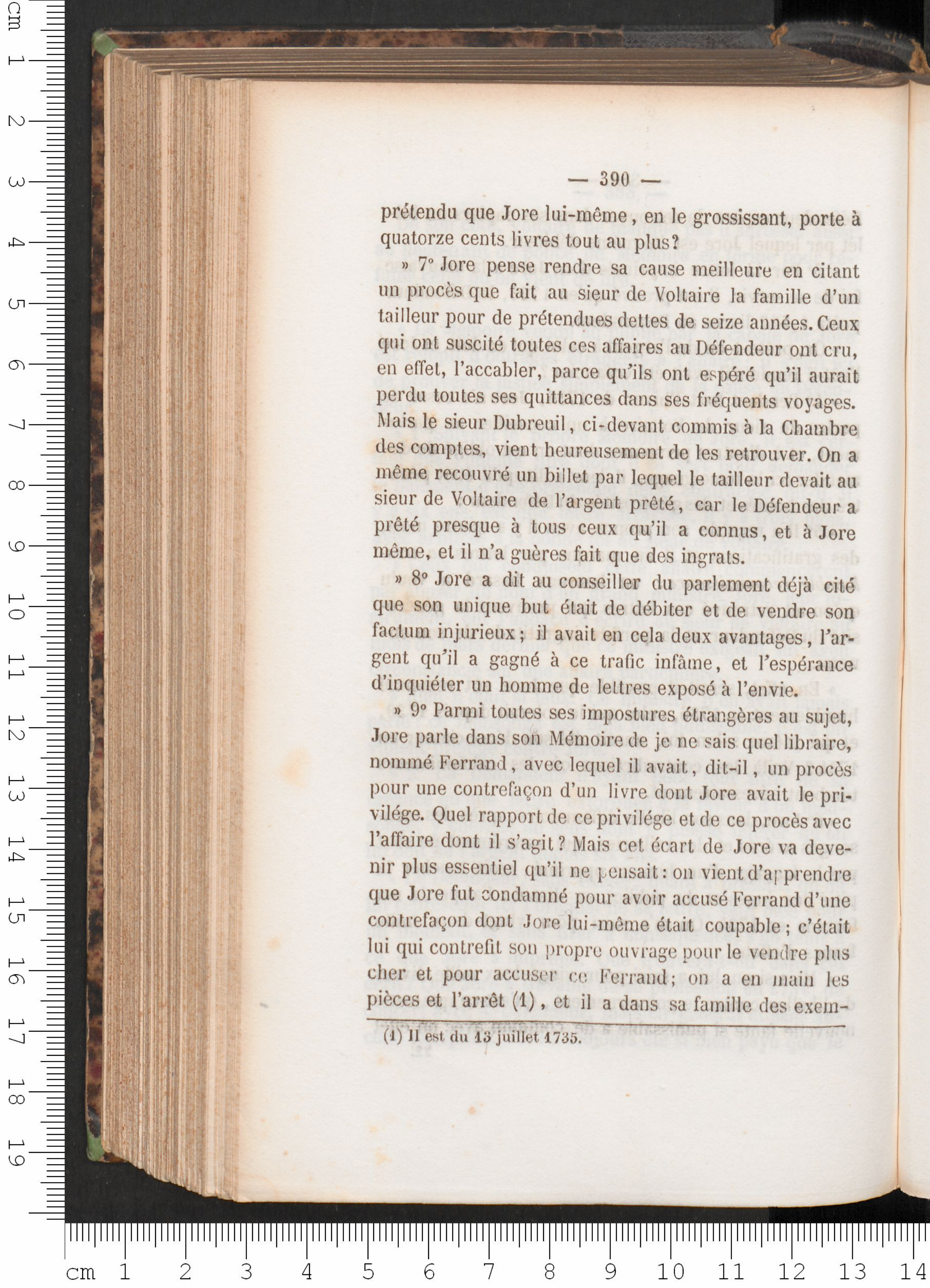
» 4° Pendant tout l'hiver de 1736, Jore n'a cessé de parler du sieur de Voltaire à un conseiller au parlement, et à d'autres personnes dont on est obligé de demander ici le témoignage, il leur a dit qu'il était pénétré des bontés et des générosités du Défendeur ;

» 5° Il a reçu de son propre aveu il y a quatre mois, des gratifications et il en marque par lettres *sa très-humble reconnaissance :* un heureux hasard a voulu qu'on ait retrouvé ces lettres qui prouvent la générosité du Défendeur et la perfide ingratitude de son ennemi.

» En effet, serait-il possible que Jore eût remercié humblement en 1736, celui qui le volerait depuis 1730, et qui même selon lui, aurait été son dénonciateur en 1734 ? Voilà les contradictions où les calomniateurs tombent nécessairement.

» 6° Jore, dans son libelle diffamatoire, après des mensonges avérés et des railleries, qui assurément ne sont pas le langage d'un homme opprimé, croit toucher la pitié des juges et du public, en disant : J'ai perdu ma fortune en 1734. On m'a saisi pour vingt-deux mille francs d'effets.

» Mais si on lui a saisi pour vingt-deux mille livres de libelles contre le gouvernement, qu'est-ce que cette nouvelle faute si punissable a de commun avec un effet



prétendu que Jore lui-même, en le grossissant, porte à quatorze cents livres tout au plus?

» 7° Jore pense rendre sa cause meilleure en citant un procès que fait au sieur de Voltaire la famille d'un tailleur pour de prétendues dettes de seize années. Ceux qui ont suscité toutes ces affaires au Défendeur ont cru, en effet, l'accabler, parce qu'ils ont espéré qu'il aurait perdu toutes ses quittances dans ses fréquents voyages. Mais le sieur Dubreuil, ci-devant commis à la Chambre des comptes, vient heureusement de les retrouver. On a même recouvré un billet par lequel le tailleur devait au sieur de Voltaire de l'argent prêté, car le Défendeur a prêté presque à tous ceux qu'il a connus, et à Jore même, et il n'a guères fait que des ingrats.

» 8° Jore a dit au conseiller du parlement déjà cité que son unique but était de débiter et de vendre son factum injurieux; il avait en cela deux avantages, l'argent qu'il a gagné à ce trafic infâme, et l'espérance d'inquiéter un homme de lettres exposé à l'envie.

» 9° Parmi toutes ses impostures étrangères au sujet, Jore parle dans son Mémoire de je ne sais quel libraire, nommé Ferrand, avec lequel il avait, dit-il, un procès pour une contrefaçon d'un livre dont Jore avait le privilége. Quel rapport de ce privilége et de ce procès avec l'affaire dont il s'agit? Mais cet écart de Jore va devenir plus essentiel qu'il ne pensait: on vient d'apprendre que Jore fut condamné pour avoir accusé Ferrand d'une contrefaçon dont Jore lui-même était coupable; c'était lui qui contrefit son propre ouvrage pour le vendre plus cher et pour accuser ce Ferrand; on a en main les pièces et l'arrêt (1), et il a dans sa famille des exem-

(1) Il est du 13 juillet 1735.

ples bien tristes, qui auraient dû prévenir en lui de pareils délits.

» 10° La procédure de Jore est autant contre les règles du barreau que sa conduite est contre celles de la probité.

» L'original de son exploit d'assignation est à trois jours; la copie signifiée est à huit jours; par cette mauvaise finesse, une sentence est surprise par défaut avant la huitaine. Sentence radicalement nulle, comme surprise par précipitation avant l'échéance du délai qui n'expirait à la rigueur que le 17 mai, parce que l'on ne compte ni le jour de l'assignation, ni celui de l'échéance (1).

» Jore fait signifier cette sentence le 16 mai, au domicile du Défendeur; et, le 21 du même mois, il fait des saisies-arrêts sur le Défendeur, autre nullité essentielle, n'étant pas permis de mettre une sentence par défaut à exécution dans la huitaine de sa signification. »

A ce Mémoire Voltaire ajoute ce qu'il appelle *Preuves par écrit que le Défendeur ne doit rien* :

« Ces preuves sont, en premier lieu, deux lettres de Jore au Défendeur, des 6 et 14 février 1736.

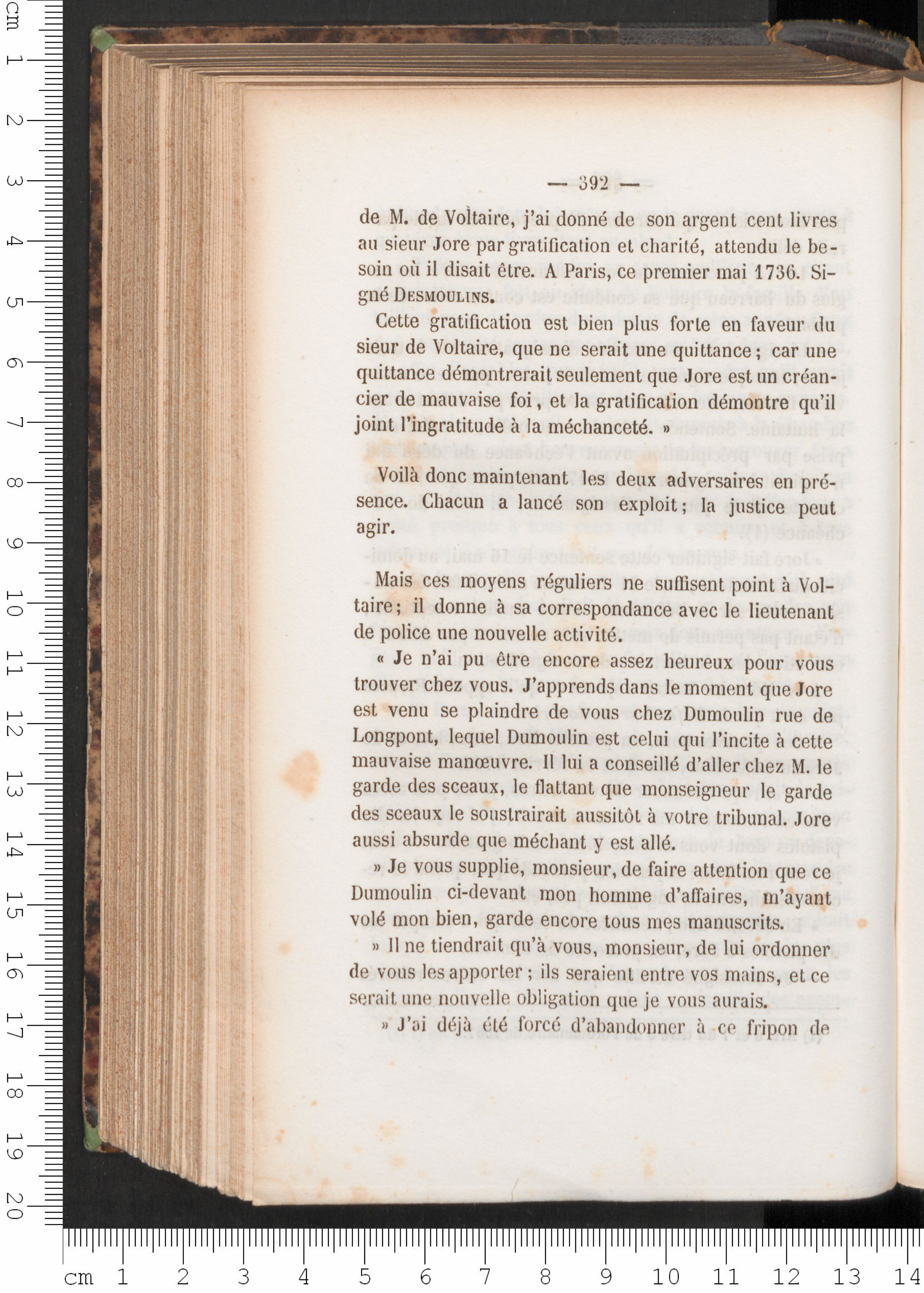
— J'ai reçu l'honneur de vos lettres, je ne puis assez vous en témoigner ma reconnaissance; j'ai reçu les dix pistoles dont vous m'avez bien voulu gratifier et dont je vous remercie; soyez bien persuadé que, quand la reconnaissance ne m'engagerait pas, etc.

» En second lieu, certificat de celui qui a compté les dix pistoles à Jore, en présence de témoins.

— Je soussigné certifie que sur les ordres réitérés

---

(1) Art. 6 et 7 du titre 3 de l'ordonnance de 1667.



de M. de Voltaire, j'ai donné de son argent cent livres au sieur Jore par gratification et charité, attendu le besoin où il disait être. A Paris, ce premier mai 1736. Signé Desmoulins.

Cette gratification est bien plus forte en faveur du sieur de Voltaire, que ne serait une quittance ; car une quittance démontrerait seulement que Jore est un créancier de mauvaise foi, et la gratification démontre qu'il joint l'ingratitude à la méchanceté. »

Voilà donc maintenant les deux adversaires en présence. Chacun a lancé son exploit ; la justice peut agir.

Mais ces moyens réguliers ne suffisent point à Voltaire ; il donne à sa correspondance avec le lieutenant de police une nouvelle activité.

« Je n'ai pu être encore assez heureux pour vous trouver chez vous. J'apprends dans le moment que Jore est venu se plaindre de vous chez Dumoulin rue de Longpont, lequel Dumoulin est celui qui l'incite à cette mauvaise manœuvre. Il lui a conseillé d'aller chez M. le garde des sceaux, le flattant que monseigneur le garde des sceaux le soustrairait aussitôt à votre tribunal. Jore aussi absurde que méchant y est allé.

» Je vous supplie, monsieur, de faire attention que ce Dumoulin ci-devant mon homme d'affaires, m'ayant volé mon bien, garde encore tous mes manuscrits.

» Il ne tiendrait qu'à vous, monsieur, de lui ordonner de vous les apporter ; ils seraient entre vos mains, et ce serait une nouvelle obligation que je vous aurais.

» J'ai déjà été forcé d'abandonner à ce fripon de

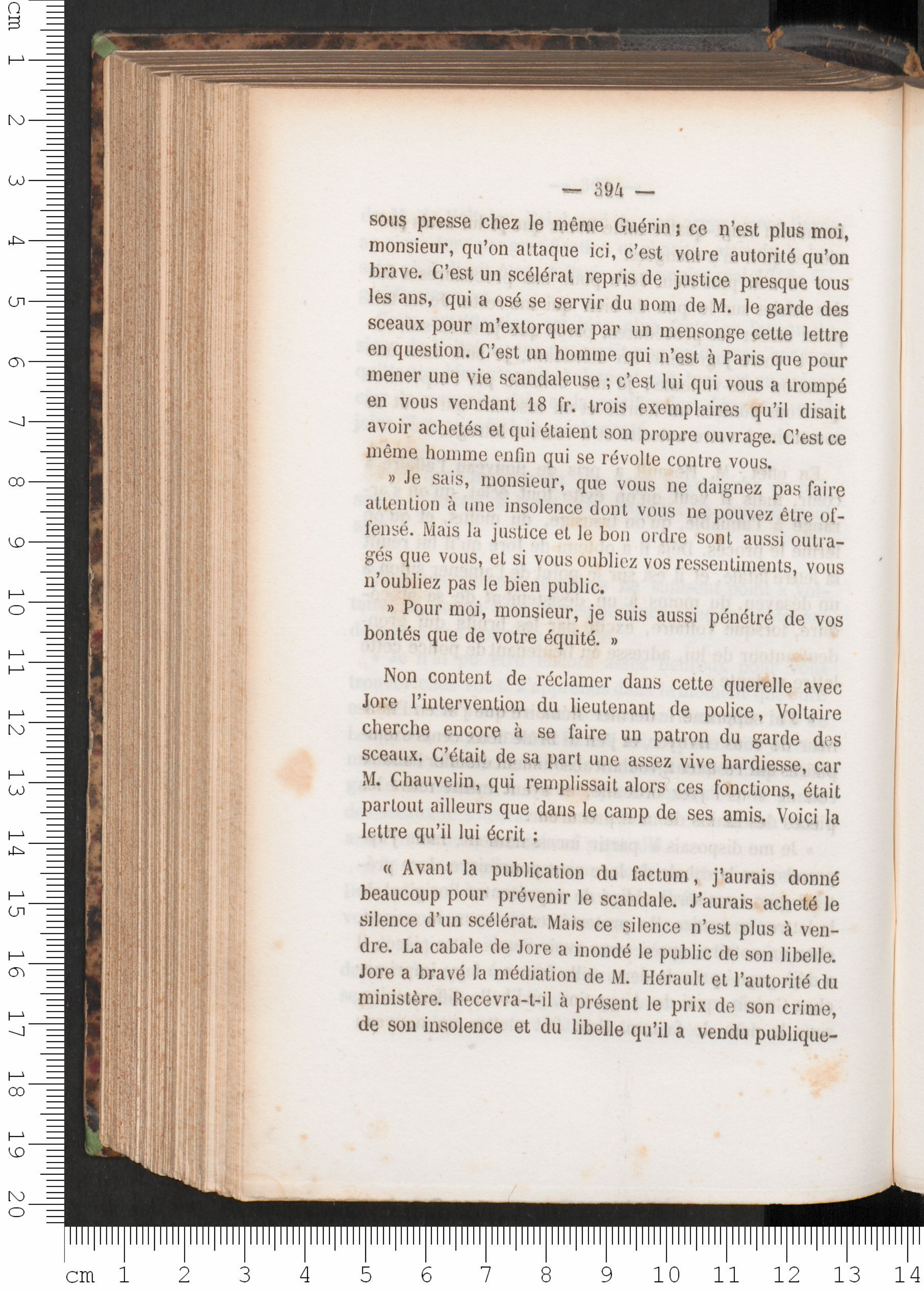
Dumoulin vingt-quatre mille livres que je lui avais prêtées et qu'il m'a mangées.

» Je n'ai plus rien. Jore pour ses procédures a fait des saisies sur le peu de bien qui me reste. Je ne fais point casser ses procédures, parce que je m'en suis remis à votre jugement. En attendant, je suis dans une situation très-violente ; je me console par l'espérance que vous punirez un fourbe et un insolent qui veut se soustraire à votre autorité et à votre arbitrage. »

En effet, M. Hérault a pris de nouveau l'affaire à cœur, mais il veut qu'on évite tout éclat, qu'on s'arrange à l'amiable, qu'on transige, du moins, et qu'on ferme le procès. Déjà il a obtenu de Jore qu'il lui remît la lettre fatale, et il est sur le point de l'amener sinon à un désaveu, du moins à un désistement de sa procédure, lorsque Voltaire, excité par les bruits qui grondent autour de lui, adresse au lieutenant de police cette lettre violente :

« J'ai supprimé le dernier Mémoire que j'ai eu l'honneur de vous envoyer, et j'en ai brûlé deux cents exemplaires qui restaient, voulant absolument étouffer l'affaire comme vous l'avez ordonné, et ayant même retiré les pièces des mains de mon procureur.

» Je me disposais à partir incessamment, mais j'apprends que la cabale de Jore veut poursuivre. Jore prétend que vous serez obligé de représenter l'original de la lettre, en justice. Il a protesté contre vous, monsieur, chez un notaire, après vous avoir remis cette pièce ; il a déjà gagné près de deux mille francs à faire imprimer chez Guérin, quai des Augustins, un libelle diffamatoire, sous le nom de factum. Il en fait mettre un nouveau



sous presse chez le même Guérin ; ce n'est plus moi, monsieur, qu'on attaque ici, c'est votre autorité qu'on brave. C'est un scélérat repris de justice presque tous les ans, qui a osé se servir du nom de M. le garde des sceaux pour m'extorquer par un mensonge cette lettre en question. C'est un homme qui n'est à Paris que pour mener une vie scandaleuse ; c'est lui qui vous a trompé en vous vendant 18 fr. trois exemplaires qu'il disait avoir achetés et qui étaient son propre ouvrage. C'est ce même homme enfin qui se révolte contre vous.

» Je sais, monsieur, que vous ne daignez pas faire attention à une insolence dont vous ne pouvez être offensé. Mais la justice et le bon ordre sont aussi outragés que vous, et si vous oubliez vos ressentiments, vous n'oubliez pas le bien public.

» Pour moi, monsieur, je suis aussi pénétré de vos bontés que de votre équité. »

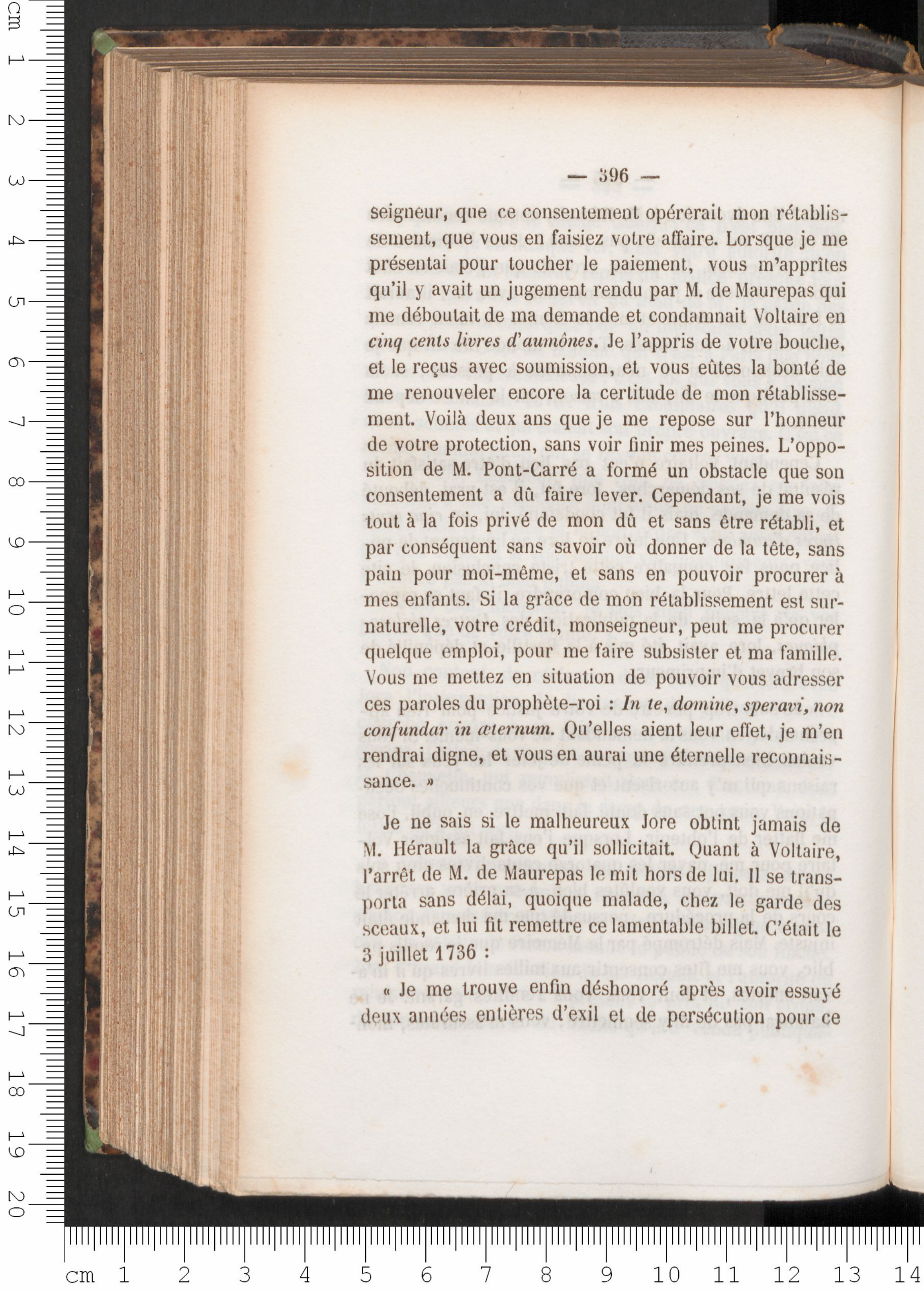
Non content de réclamer dans cette querelle avec Jore l'intervention du lieutenant de police, Voltaire cherche encore à se faire un patron du garde des sceaux. C'était de sa part une assez vive hardiesse, car M. Chauvelin, qui remplissait alors ces fonctions, était partout ailleurs que dans le camp de ses amis. Voici la lettre qu'il lui écrit :

« Avant la publication du factum, j'aurais donné beaucoup pour prévenir le scandale. J'aurais acheté le silence d'un scélérat. Mais ce silence n'est plus à vendre. La cabale de Jore a inondé le public de son libelle. Jore a bravé la médiation de M. Hérault et l'autorité du ministère. Recevra-t-il à présent le prix de son crime, de son insolence et du libelle qu'il a vendu publique-

ment? Une évocation à M. Hérault, comme commissaire du conseil ne serait-elle pas juste? J'ose l'attendre de votre protection. Le public croirait que j'étais en effet débiteur de Jore si je m'accommodais avec lui; il aurait le fruit de son crime et moi la honte. Je m'en remets entièrement à vos bontés. Tout le monde me dit que je suis déshonoré si je m'accommode à présent; si la voix publique le dit, elle a raison, car la chose dépend d'elle. »

Cependant Voltaire n'eut pas lieu d'être satisfait du résultat de ses démarches. Jore fut, il est vrai, débouté de sa demande, mais il fut condamné, lui, en *cinq cents livres d'aumônes.* Une lettre de Jore au lieutenant de police nous fait connaître cette triste conclusion. Je cite cette lettre. Pour la bien comprendre, il faut se rappeler qu'à la suite de la publication des *Lettres philosophiques*, Jore avait été mis à la Bastille et dépouillé de son brevet d'imprimeur.

« Je suis trop pénétré de votre justice pour rien appréhender en vous la demandant de vous-même. Si vous voulez bien prendre la peine de jeter les yeux sur les raisons qui m'y autorisent et que vos continuelles occupations vous ont sans doute fait mettre en oubli, j'ose me flatter de l'obtenir. Lorsque j'eus fait assigner Voltaire pour me payer les quatorze cents livres cinq sols qu'il me doit, vous voulûtes bien, à sa prière, arrêter le cours de la procédure, persuadé que ma demande était injuste. Mais détrompé par le Mémoire que je rendis public, vous me fîtes consentir aux milles livres qu'il m'avait offertes, et dont vous vous rendîtes garant. Je ne balançai pas de m'y soumettre; vous m'assurâtes, mon-



seigneur, que ce consentement opérerait mon rétablissement, que vous en faisiez votre affaire. Lorsque je me présentai pour toucher le paiement, vous m'apprîtes qu'il y avait un jugement rendu par M. de Maurepas qui me déboutait de ma demande et condamnait Voltaire en *cinq cents livres d'aumônes*. Je l'appris de votre bouche, et le reçus avec soumission, et vous eûtes la bonté de me renouveler encore la certitude de mon rétablissement. Voilà deux ans que je me repose sur l'honneur de votre protection, sans voir finir mes peines. L'opposition de M. Pont-Carré a formé un obstacle que son consentement a dû faire lever. Cependant, je me vois tout à la fois privé de mon dû et sans être rétabli, et par conséquent sans savoir où donner de la tête, sans pain pour moi-même, et sans en pouvoir procurer à mes enfants. Si la grâce de mon rétablissement est surnaturelle, votre crédit, monseigneur, peut me procurer quelque emploi, pour me faire subsister et ma famille. Vous me mettez en situation de pouvoir vous adresser ces paroles du prophète-roi : *In te, domine, speravi, non confundar in æternum*. Qu'elles aient leur effet, je m'en rendrai digne, et vous en aurai une éternelle reconnaissance. »

Je ne sais si le malheureux Jore obtint jamais de M. Hérault la grâce qu'il sollicitait. Quant à Voltaire, l'arrêt de M. de Maurepas le mit hors de lui. Il se transporta sans délai, quoique malade, chez le garde des sceaux, et lui fit remettre ce lamentable billet. C'était le 3 juillet 1736 :

« Je me trouve enfin déshonoré après avoir essuyé deux années entières d'exil et de persécution pour ce

malheureux livre qui n'a jamais vu le jour que pour l'utilité d'un ami.

» Je passe dans Paris pour être condamné à l'aumône, quoique M. Hérault n'ait pas été juge en ce procès. Faut-il qu'il me vende si chèrement une médiation? Le factum de Jore était tout ce que j'aurais voulu empêcher. Mais à présent, au lieu d'acheter la soustraction de ce procès, j'achèterais plutôt un jugement juridique en justice réglée qui fît voir, qu'en effet, je ne dois rien à ce misérable Jore.

» Donner 500 fr. d'aumônes, c'est signer ma honte.

» J'attends tout de votre protection. Si vous voulez me parler, je me suis traîné malade à votre porte. »

Du garde des sceaux, Voltaire retourna au lieutenant de police. Mais, à la manière dont il lui écrit, on sent déjà qu'il a perdu tout espoir de faire révoquer l'arrêt qui le frappe. Il se plaint seulement du genre de condamnation auquel cet arrêt le soumet, et de l'impossibilité matérielle qu'il éprouve à y satisfaire immédiatement. L'exemple du faible secours donné par lui à un *jeune homme de lettres* ne vient là, ce semble, que pour justifier ce qu'il allègue de son embarras pécuniaire.

« Il s'en faut beaucoup que je puisse trouver à présent cinquante pistoles. J'ai réellement à peine de quoi partir.

» A l'égard des charités que je peux faire, quelque bornée que soit ma fortune, j'en ai fait par an pour des sommes plus considérables. Mais je vous supplie, monsieur, de m'en laisser la disposition et le choix.

» Voici un jeune homme de lettres qui n'a précisé-

ment rien, et à qui je ne peux rien donner à présent. Je lui donne seulement un billet de dix pistoles sur M. Lechanteur, notaire, qui me les avancera. Vous trouverez, monsieur, le billet ci-inclus que je vous supplie de lui faire rendre. A l'égard du reste des aumônes que je peux faire, vous pouvez garder les papiers en question jusqu'à ce que ces charités soient consommées, ces papiers seront mieux en vos mains qu'en toutes autres. Ma mauvaise santé m'empêche de venir vous faire ma cour; je ne manquerai pas de venir vous remercier de toutes vos bontés avant de partir. Je serai toute ma vie avec respect et reconnaissance, etc. »

Voltaire parle ici de ses charités. Nous savons, en effet, par ses livres de compte qui nous sont restés, qu'étant à Ferney, il consacrait mille francs par an à des aumônes; nous savons aussi que beaucoup d'hommes de lettres et d'autres ont puisé assez souvent dans sa bourse. D'un autre côté, il nous dit, lui-même, dans son *Mémoire contre Jore*, qu'il a prêté à tous ceux qu'il a connus. Cette générosité de Voltaire était-elle de sa part philanthropie réelle ou fastueux égoïsme (1)? Je

(1) Un mot du testament de Voltaire me paraît ici à sa place. « Ce testament, à son ouverture, dit Bachaumont, a étonné tout le monde. On comptait y trouver des dispositions qui feraient honneur à son esprit et à son cœur. Rien de tout cela. Il est très-plat et sent l'homme dur qui ne songe à personne, et n'est capable d'aucune reconnaissance. Ce qui augmente l'indignation, c'est qu'il a deux ans de date et a été fait conséquemment avec toute la maturité de jugement possible. Voici les principaux articles :

A M. Vagnières, son secrétaire, son bras droit, dont il ne pouvait se passer, qu'il appelait son ami, son *fidus Achates*, 8,000 livres une fois payées; rien à sa femme ni à ses enfants.

laisse à chacun le soin de résoudre cette facile question. Ce que je me plairai à dire ici, c'est que les bienfaits de Voltaire, qui tombaient si fréquemment, comme il le prétend encore lui-même, sur des ingrats, lui valaient aussi parfois de vifs sentiments de reconnaissance. J'ai trouvé dans le dossier qui nous occupe une épître en vers à lui adressée, le 14 juin 1747, par un officier nommé Bastin, auquel il avait avancé de l'argent pour faire sa campagne. Cette épître est curieuse à citer; je le fais d'autant plus volontiers, qu'elle égaiera un peu, pour le lecteur, la sombre route à travers laquelle j'ai entrepris de le conduire.

« Heureux Voltaire, dont la gloire
Embrasse mille et mille objets,
Les dieux amis de ta mémoire
Pour toi firent un sort exprès.
De concert avec la fortune,
Par une faveur peu commune,
Apollon comblait tes souhaits;
Tu devins Virgile et Mécène,
Et Plutus comme Melpomène
Sur toi répandit ses bienfaits.

A son domestique nommé *La Vigne*, qui le servait depuis 33 ans, une année de gages seulement.

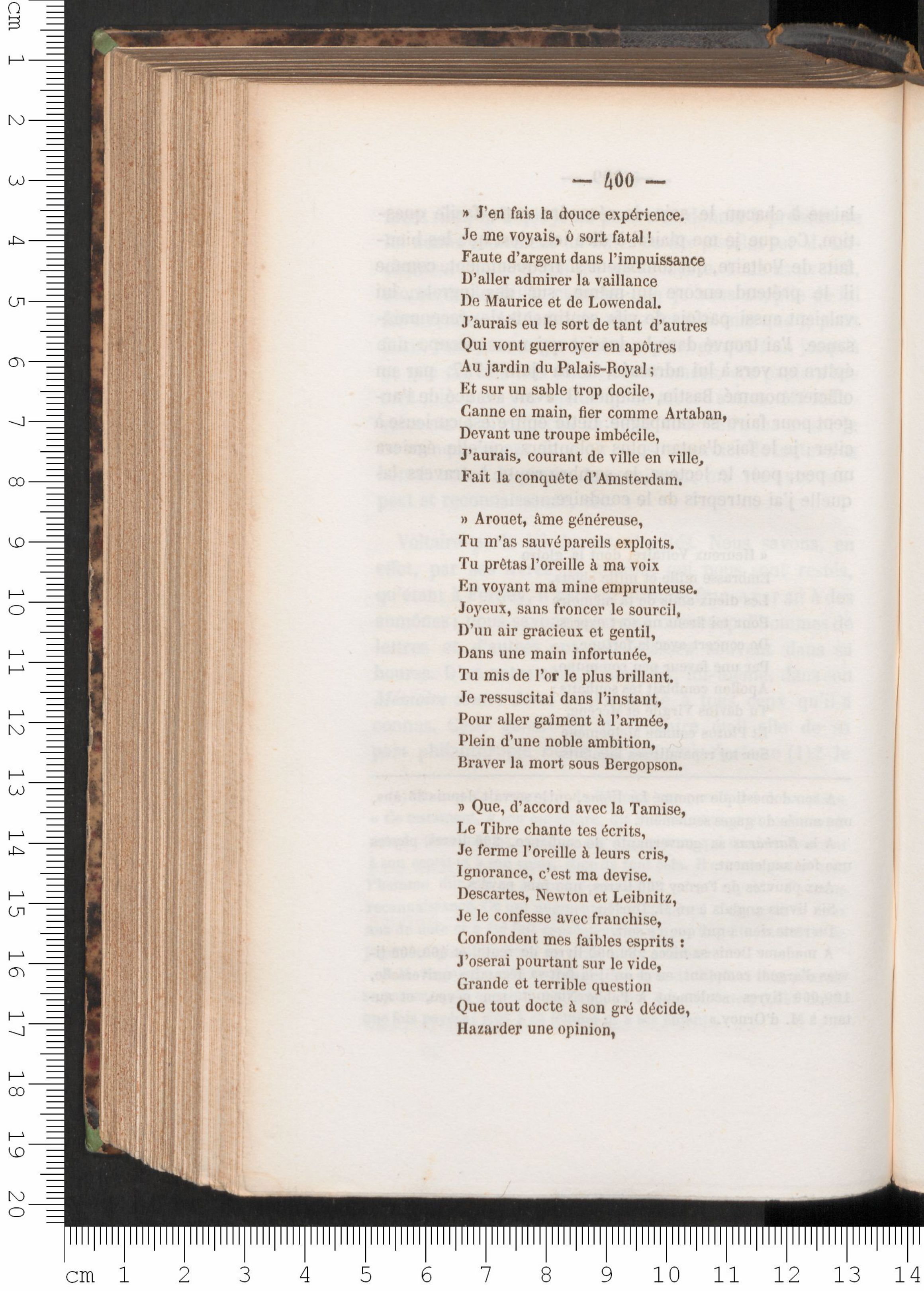
A la *Barbaras* sa gouvernante de confiance, 800 livres, payées une fois seulement.

Aux pauvres de Ferney 300 livres, une fois payées.

Six livres anglais à un M. Durieu.

Du reste rien à qui que ce soit.

A madame Denis sa nièce : 80,000 livres de rente, et 400,000 livres d'argent comptant, en ce qu'il la fait sa légataire universelle, 100,000 livres seulement à l'abbé Nicquot, son neveu, et autant à M. d'Ornoy.»



» J'en fais la douce expérience.
Je me voyais, ô sort fatal !
Faute d'argent dans l'impuissance
D'aller admirer la vaillance
De Maurice et de Lowendal.
J'aurais eu le sort de tant d'autres
Qui vont guerroyer en apôtres
Au jardin du Palais-Royal ;
Et sur un sable trop docile,
Canne en main, fier comme Artaban,
Devant une troupe imbécile,
J'aurais, courant de ville en ville,
Fait la conquête d'Amsterdam.

» Arouet, âme généreuse,
Tu m'as sauvé pareils exploits.
Tu prêtas l'oreille à ma voix
En voyant ma mine emprunteuse.
Joyeux, sans froncer le sourcil,
D'un air gracieux et gentil,
Dans une main infortunée,
Tu mis de l'or le plus brillant.
Je ressuscitai dans l'instant,
Pour aller gaîment à l'armée,
Plein d'une noble ambition,
Braver la mort sous Bergopson.

» Que, d'accord avec la Tamise,
Le Tibre chante tes écrits,
Je ferme l'oreille à leurs cris,
Ignorance, c'est ma devise.
Descartes, Newton et Leibnitz,
Je le confesse avec franchise,
Confondent mes faibles esprits :
J'oserai pourtant sur le vide,
Grande et terrible question
Que tout docte à son gré décide,
Hazarder une opinion,

Écris, Arouet, comme un ange,
Sur ce vide tant disputé.
Tu mérites moins de louange
Que d'avoir rempli par bonté
Celui que par un sort étrange,
Ma bourse à sec t'a présenté. »

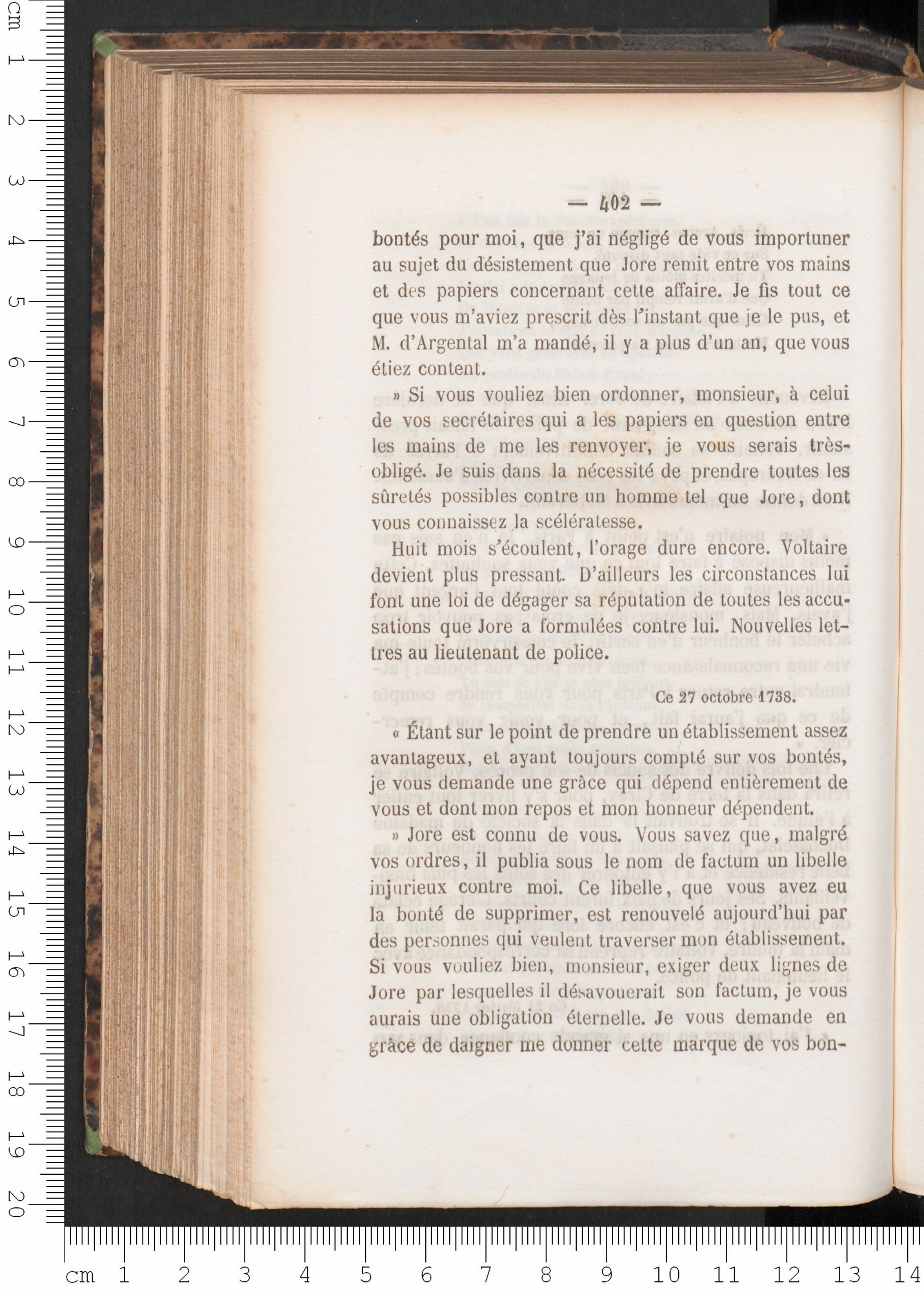
Revenons à l'affaire de Jore. Ainsi que sa dernière lettre adressée au lieutenant de police le faisait pressentir, Voltaire se soumit définitivement à l'arrêt de M. de Maurepas, et paya les cinq cents livres d'aumônes. Il en donne lui-même avis à M. Hérault.

« Mon notaire n'est point à Paris. Je n'en suis pas moins disposé à faire tout ce que vous souhaitez. Cette malheureuse affaire m'a déjà coûté tout l'argent que j'avais. Mais, monsieur, je ne crois pas pouvoir trop acheter le bonheur d'en sortir. Je conserverai toute ma vie une reconnaissance bien vive pour vos bontés ; j'attendrai votre retour à Paris pour vous rendre compte de ce que j'aurai fait, et pour venir vous remercier. »

Une fois délivré des soucis de son procès, Voltaire se retira dans la terre de Cirey, pour s'y livrer tout entier à l'étude. Il se trouvait là dans la société de madame Duchâtelet, qui se plaisait à lui faire les honneurs de sa belle résidence et à l'y entourer des soins les plus bienveillants. Ses jours de paix furent courts. L'orage éclata de nouveau ; et c'est encore Jore qui paraît tenir en main la foudre. Voltaire reprend sa correspondance avec le lieutenant de police.

Ce 21 février 1738.

« J'ai toujours eu une si grande confiance dans vos



bontés pour moi, que j'ai négligé de vous importuner au sujet du désistement que Jore remit entre vos mains et des papiers concernant cette affaire. Je fis tout ce que vous m'aviez prescrit dès l'instant que je le pus, et M. d'Argental m'a mandé, il y a plus d'un an, que vous étiez content.

» Si vous vouliez bien ordonner, monsieur, à celui de vos secrétaires qui a les papiers en question entre les mains de me les renvoyer, je vous serais très-obligé. Je suis dans la nécessité de prendre toutes les sûretés possibles contre un homme tel que Jore, dont vous connaissez la scélératesse.

Huit mois s'écoulent, l'orage dure encore. Voltaire devient plus pressant. D'ailleurs les circonstances lui font une loi de dégager sa réputation de toutes les accusations que Jore a formulées contre lui. Nouvelles lettres au lieutenant de police.

Ce 27 octobre 1738.

« Étant sur le point de prendre un établissement assez avantageux, et ayant toujours compté sur vos bontés, je vous demande une grâce qui dépend entièrement de vous et dont mon repos et mon honneur dépendent.

» Jore est connu de vous. Vous savez que, malgré vos ordres, il publia sous le nom de factum un libelle injurieux contre moi. Ce libelle, que vous avez eu la bonté de supprimer, est renouvelé aujourd'hui par des personnes qui veulent traverser mon établissement. Si vous vouliez bien, monsieur, exiger deux lignes de Jore par lesquelles il désavouerait son factum, je vous aurais une obligation éternelle. Je vous demande en grâce de daigner me donner cette marque de vos bon-

tés, et d'exercer, en faveur d'un ancien serviteur, ce zèle avec lequel vous avez obligé tant de personnes.

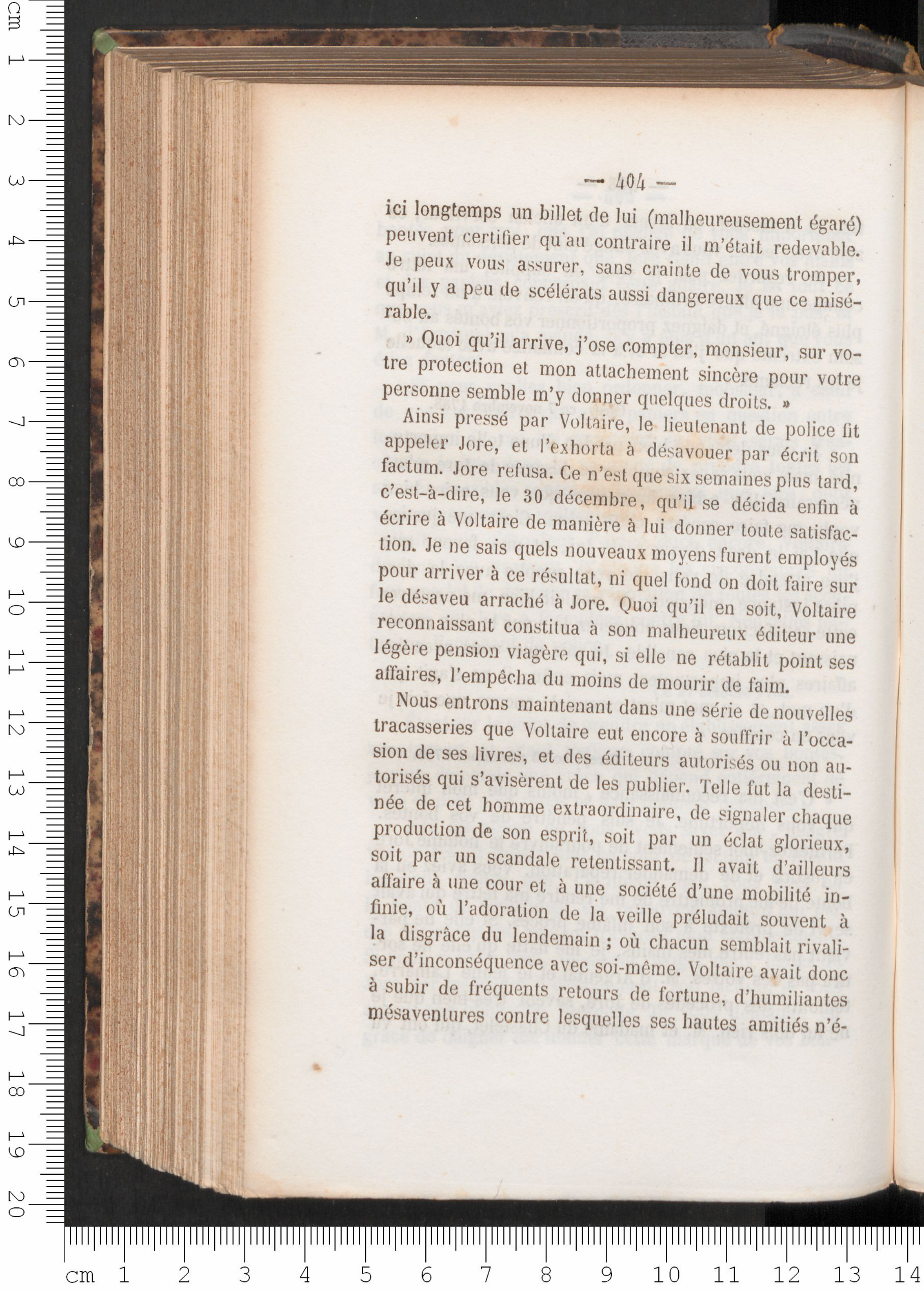
» Ne regardez pas, je vous en supplie, ma lettre comme une affaire ordinaire, qu'on renvoie à un temps plus éloigné, et daignez proportionner vos bontés au besoin extrême que j'en ai et à la confiance avec laquelle je les réclame. »

Cirey, ce 7 novembre 1738.

« Je vous demande bien pardon d'une telle importunité, mais vous savez combien ce désaveu de Jore m'est nécessaire. Il y a bien longtemps que vous aviez bien voulu me faire espérer cette grâce. C'est une justice que j'ai le droit d'exiger de lui, et une faveur que j'ose attendre de vous. Je vous supplie avec la dernière instance, monsieur, de vouloir bien me procurer cette satisfaction. Vous obligerez le cœur le plus reconnaissant et le plus sensible. Je sais que vous avez des affaires plus importantes, mais enfin, il ne s'agit que d'un mot, et ce mot m'est essentiel; encore une fois je vous en conjure. »

Cirey, ce 13 novembre 1738.

« C'est ma reconnaissance, moins que mon intérêt qui vous importune. Je suis pénétré de vos bontés. Permettez-moi seulement de poursuivre le nommé Jore en justice et de demander réparation. Vous aviez eu la bonté de me promettre de me rendre ma lettre qui avait servi de prétexte à son infâme procès. Si elle ne parvient pas entre mes mains, je me flatte qu'elle ne sortira pas des vôtres. M. d'Argental et le jeune Lamarre, témoins des procédés de Jore, savent très-bien que je ne lui dois rien. M. et madame du Chastelet, qui ont vu



ici longtemps un billet de lui (malheureusement égaré) peuvent certifier qu'au contraire il m'était redevable. Je peux vous assurer, sans crainte de vous tromper, qu'il y a peu de scélérats aussi dangereux que ce misérable.

» Quoi qu'il arrive, j'ose compter, monsieur, sur votre protection et mon attachement sincère pour votre personne semble m'y donner quelques droits. »

Ainsi pressé par Voltaire, le lieutenant de police fit appeler Jore, et l'exhorta à désavouer par écrit son factum. Jore refusa. Ce n'est que six semaines plus tard, c'est-à-dire, le 30 décembre, qu'il se décida enfin à écrire à Voltaire de manière à lui donner toute satisfaction. Je ne sais quels nouveaux moyens furent employés pour arriver à ce résultat, ni quel fond on doit faire sur le désaveu arraché à Jore. Quoi qu'il en soit, Voltaire reconnaissant constitua à son malheureux éditeur une légère pension viagère qui, si elle ne rétablit point ses affaires, l'empêcha du moins de mourir de faim.

Nous entrons maintenant dans une série de nouvelles tracasseries que Voltaire eut encore à souffrir à l'occasion de ses livres, et des éditeurs autorisés ou non autorisés qui s'avisèrent de les publier. Telle fut la destinée de cet homme extraordinaire, de signaler chaque production de son esprit, soit par un éclat glorieux, soit par un scandale retentissant. Il avait d'ailleurs affaire à une cour et à une société d'une mobilité infinie, où l'adoration de la veille préludait souvent à la disgrâce du lendemain ; où chacun semblait rivaliser d'inconséquence avec soi-même. Voltaire avait donc à subir de fréquents retours de fortune, d'humiliantes mésaventures contre lesquelles ses hautes amitiés n'é-

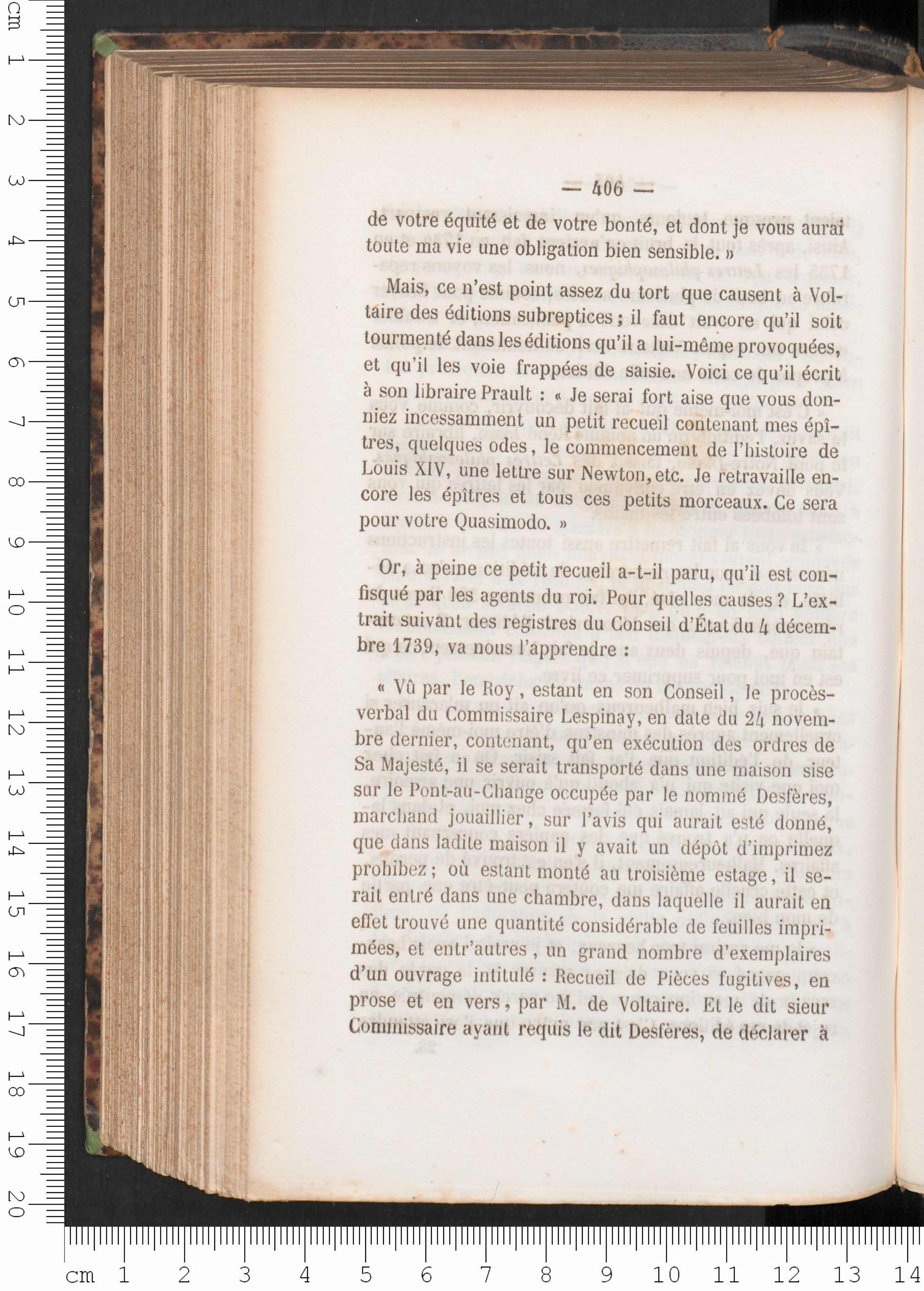
taient presque toujours qu'un impuissant rempart. Ainsi, après tout le bruit qu'avaient fait en 1734 et en 1735 les *Lettres philosophiques*, nous les voyons reparaître au bout de plusieurs années, comme pour braver celui qui en avait désavoué la publication, et troubler encore son repos. Voltaire écrit au lieutenant de police à propos de cette nouvelle édition.

« C'est moi-même qui ai fait découvrir, comme vous le savez, l'édition qu'un nommé Réné Josse, libraire sur le pont Notre-Dame, faisait des *Lettres philosophiques.* Vous devez en être convaincu par les lettres qui vous sont tombées entre les mains.

» Je vous ai fait remettre aussi toutes les instructions nécessaires pour les recherches de l'édition qu'on a débitée, et, de mon côté, j'ai fait promettre 500 livres de récompense à celui qui découvrirait l'éditeur. Il est certain que, depuis deux ans, je fais humainement ce qui est en moi pour supprimer ce livre.

» Je suis bien malheureux qu'on ait pu m'accuser si cruellement auprès des minstres d'être moi-même l'auteur de l'édition que j'ai fait saisir. On a fait chez moi une visite qui n'a abouti qu'à ouvrir une armoire, la seule qui ait jamais été fermée chez moi, et dans laquelle on n'a trouvé que des papiers concernant mes affaires. Malheureusement, il s'en est trouvé de perdus, et cette cruelle affaire me coûtera peut-être une partie de mon bien.

» Je me croirai trop heureux, et je croirai avoir beaucoup gagné, si vous daignez assurer M. le garde des sceaux de mon innocence qui me paraît démontrée, au sujet de ces éditions. C'est une grâce que j'ose attendre



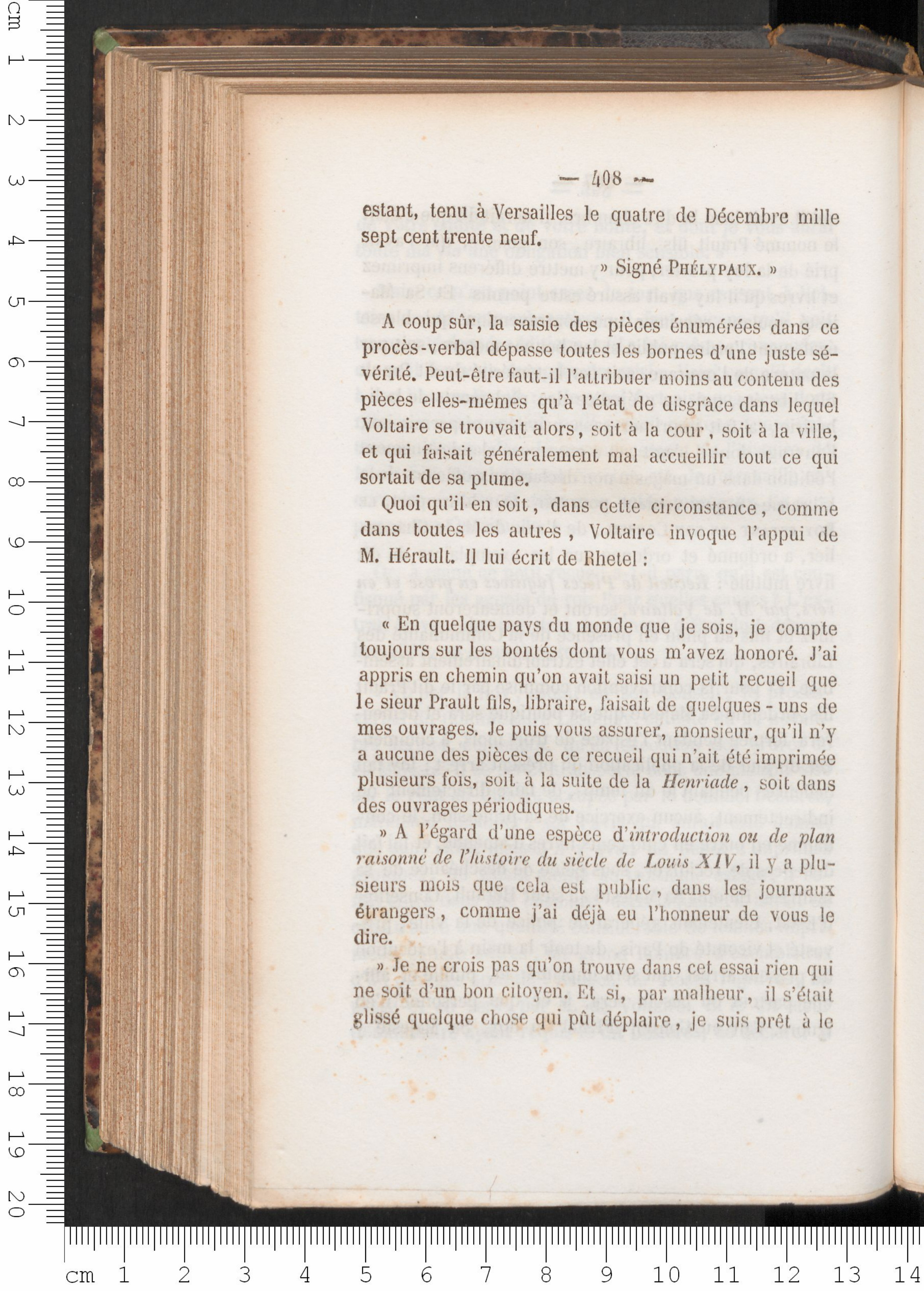
de votre équité et de votre bonté, et dont je vous aurai toute ma vie une obligation bien sensible. »

Mais, ce n'est point assez du tort que causent à Voltaire des éditions subreptices ; il faut encore qu'il soit tourmenté dans les éditions qu'il a lui-même provoquées, et qu'il les voie frappées de saisie. Voici ce qu'il écrit à son libraire Prault : « Je serai fort aise que vous donniez incessamment un petit recueil contenant mes épîtres, quelques odes, le commencement de l'histoire de Louis XIV, une lettre sur Newton, etc. Je retravaille encore les épîtres et tous ces petits morceaux. Ce sera pour votre Quasimodo. »

Or, à peine ce petit recueil a-t-il paru, qu'il est confisqué par les agents du roi. Pour quelles causes ? L'extrait suivant des registres du Conseil d'État du 4 décembre 1739, va nous l'apprendre :

« Vû par le Roy, estant en son Conseil, le procès-verbal du Commissaire Lespinay, en date du 24 novembre dernier, contenant, qu'en exécution des ordres de Sa Majesté, il se serait transporté dans une maison sise sur le Pont-au-Change occupée par le nommé Desfères, marchand jouaillier, sur l'avis qui aurait esté donné, que dans ladite maison il y avait un dépôt d'imprimez prohibez ; où estant monté au troisième estage, il serait entré dans une chambre, dans laquelle il aurait en effet trouvé une quantité considérable de feuilles imprimées, et entr'autres, un grand nombre d'exemplaires d'un ouvrage intitulé : Recueil de Pièces fugitives, en prose et en vers, par M. de Voltaire. Et le dit sieur Commissaire ayant requis le dit Desfères, de déclarer à

qui il avait loué la dite chambre, il aurait dit que c'était le nommé Prault fils, libraire, son gendre, qui l'avait prié de la luy prester, pour y mettre différens imprimez et livres qu'il luy avait assuré estre permis. Et Sa Majesté voulant réprimer une contravention qui blesse également l'ordre public et les bonnes mœurs, soit par la nature de l'ouvrage, soit par la témérité du dit Prault fils, libraire, qui, au préjudice des règlements de la librairie, a fait imprimer sans privilége ni permission, l'ouvrage dont il s'agit, et a entreposé clandestinement l'édition dans un magasin non déclaré aux officiers de la Librairie; à quoi voulant pourvoir : Oüy le rapport, LE ROY ESTANT EN SON CONSEIL, de l'avis de M. le Chancelier, a ordonné et ordonne que les exemplaires du dit livre intitulé : *Recueil de Pièces fugitives en prose et en vers, par M. de Voltaire*, seront et demeureront supprimez et mis au pilon en présence de la Communauté des Libraires, qui sera à cet effet extraordinairement assemblée. Et pour la contravention commise par le dit Prault fils, ordonne Sa Majesté que sa boutique sera et demeurera fermée pendant l'espace de trois mois, à commencer du jour de la publication du présent arrest ; luy fait deffences pendant le dit temps, de faire directement ou indirectement, aucun exercice de sa profession, le condamne en outre en cinq cents livres d'amende, et lui fait deffences de récidiver, sous peine de deschéance de sa maîtrise. Enjoint Sa Majesté au sieur Hérault, Conseiller d'Estat, Lieutenant général de police de la ville, prévosté et vicomté de Paris, de tenir la main à l'exécution du présent arrest, qui sera imprimé, lû, publié et affiché partout où besoin sera, à ce que personne n'en ignore. Fait au Conseil d'Estat du Roy, Sa Majesté y



estant, tenu à Versailles le quatre de Décembre mille sept cent trente neuf.

» Signé PHÉLYPAUX. »

A coup sûr, la saisie des pièces énumérées dans ce procès-verbal dépasse toutes les bornes d'une juste sévérité. Peut-être faut-il l'attribuer moins au contenu des pièces elles-mêmes qu'à l'état de disgrâce dans lequel Voltaire se trouvait alors, soit à la cour, soit à la ville, et qui faisait généralement mal accueillir tout ce qui sortait de sa plume.

Quoi qu'il en soit, dans cette circonstance, comme dans toutes les autres, Voltaire invoque l'appui de M. Hérault. Il lui écrit de Rhetel :

« En quelque pays du monde que je sois, je compte toujours sur les bontés dont vous m'avez honoré. J'ai appris en chemin qu'on avait saisi un petit recueil que le sieur Prault fils, libraire, faisait de quelques-uns de mes ouvrages. Je puis vous assurer, monsieur, qu'il n'y a aucune des pièces de ce recueil qui n'ait été imprimée plusieurs fois, soit à la suite de la *Henriade*, soit dans des ouvrages périodiques.

» A l'égard d'une espèce d'*introduction ou de plan raisonné de l'histoire du siècle de Louis XIV*, il y a plusieurs mois que cela est public, dans les journaux étrangers, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire.

» Je ne crois pas qu'on trouve dans cet essai rien qui ne soit d'un bon citoyen. Et si, par malheur, il s'était glissé quelque chose qui pût déplaire, je suis prêt à le

corriger. Cette entreprise a, ce me semble, l'approbation de tous les honnêtes gens, mais il me faut une protection comme la vôtre pour m'encourager à finir un si grand ouvrage, qui demande en même temps beaucoup de tranquillité et de travail.

» Il n'y a que la modestie de M. le cardinal de Fleury qui peut, je crois, l'indisposer contre mon histoire, dont il fera un des principaux ornements.

» J'ai l'honneur de vous représenter encore que les petites pièces que Prault avait jointes à cet essai, sont faites il y a près de trente ans pour la plupart, et qu'ainsi, s'il s'y trouvait, *je ne dis pas des expressions licencieuses, car je n'en ai jamais hasardées*, mais quelques idées peu mesurées, je me flatte qu'on ne les traiterait pas plus sévèrement que les poésies de Chaulieu, ou même que celles de Rousseau qu'on imprime à Paris sans privilége.

» En un mot, monsieur, il ne m'appartient pas de vous demander une grâce pour Prault, mais seulement pour moi-même, pour votre ancien courtisan, qui ne cessera jamais d'être avec la reconnaissance la plus respectueuse, etc. »

Voici maintenant une affaire beaucoup plus grave. Il s'agit d'une édition en douze volumes des Œuvres, ou plutôt des prétendues œuvres de Voltaire, faite sans son aveu, et avec le concours d'un imprimeur et d'un éditeur anonymes. Nous allons retrouver dans Voltaire, pour la poursuite de cette affaire, la même insistance, le même acharnement qu'il déployait naguère contre Jore. Nous verrons aussi avec quelle complaisance le lieutenant de police s'empresse de le seconder. Cet épisode

forme un chapitre des plus intéressants de l'histoire littéraire du dix-huitième siècle. Il suffit, pour le faire connaître, de citer, sans commentaire, les pièces de la correspondance. Les lettres de Voltaire à M. Hérault sont datées successivement de Versailles et de Paris.

11 juin 1748.

« Il paraît, depuis quelques jours, dans Paris, une édition en douze volumes, de mes prétendus ouvrages. Dans cette édition subreptice, il y a quatre tomes entiers de pièces étrangères, remplies des plus affreux scandales, des libelles diffamatoires contre des personnes respectables, et des impiétés les plus abominables. Je sais, à n'en pouvoir douter, que l'ouvrage est imprimé à Rouen, et j'en ai fait écrire à M. le premier président, à qui j'ai eu aussi l'honneur de m'adresser. Je prendrai même la liberté, si cela est nécessaire, d'en instruire Sa Majesté. Je n'ai pu encore en parler à M. le comte de Maurepas, qui, depuis quelques jours, n'est pas à Versailles. Mais, monsieur, je suis persuadé qu'il suffit de m'adresser à vous pour réprimer cet horrible scandale qui intéresse les lois et la religion. Il y en a un magasin dans Paris. Ce n'est pas chez les libraires. Et on ne peut parvenir à en avoir connaissance que par les principaux colporteurs. Le sieur de Beauchamp qui a, je crois, un département dans la librairie, et sur la bienveillance de qui je peux compter, pourrait se donner quelque mouvement avec prudence, et sans effaroucher personne, si vous aviez la bonté de lui en dire un mot. Je n'ose vous proposer, monsieur, d'en ordonner des recherches par les commissaires et les exempts préposés pour cette partie de la police. Ils sont trop connus,

et leur seule présence est un avertissement qui sert à faire cacher ce qu'on cherche à découvrir. Mais, monsieur, si vous pouviez seulement ordonner à quelque personne moins connue de chercher le livre, vous en auriez peut-être des nouvelles, et on remonterait à la source. De mon côté, dès que j'aurai fini mon quartier auprès du Roi, je mettrai des gens en campagne, et j'aurai l'honneur de vous donner avis de ce que j'aurai découvert. J'ai cru, en attendant, qu'il était de mon devoir d'avoir recours à vous dans une affaire où il s'agit de l'ordre et du bien public. Je vous supplie de vouloir bien donner quelques ordres. Je vous en aurai une extrême obligation. »

Deux jours après, le lieutenant de police répond :

« Il y a quelque temps, monsieur, qu'on m'avait prévenu du livre que vous m'annoncez dans votre lettre d'hier, et auquel on m'avait dit que vous ne donniez pas votre approbation. Je fis avertir alors les officiers de la librairie pour y veiller. A présent que vous me marquez qu'il paraît, quoique je n'en aie point vu, je vais prendre quelques voies pour tâcher de découvrir le fait, et y mettre ordre, s'il est possible. Si, de votre côté, vous apprenez quelque chose, faites-m'en part, souhaitant fort de concourir avec vous pour séquestrer un ouvrage aussi scandaleux. Le sieur Beauchamp, dont vous me parlez, n'est point à Paris depuis six mois, et par conséquent a perdu le fil de l'histoire. Je suis, etc. »

Il paraît que cette indication de M. Hérault était erronée ; M. de Voltaire se hâte de la rectifier, et suivant son habitude, en pareilles affaires, il joint un Mémoire à sa lettre.

« Je pense, monsieur, que l'édition dont on vous avait parlé, il y a quelque temps, n'est point celle dont il est question ; mais c'est probablement une édition en six volumes, faite à Trévoux, et que j'ai trouvée si mauvaise, si infidèle et si pleine de fautes, que j'ai supplié instamment M. Pallu de la supprimer autant qu'il pourrait. Cette misérable édition court les provinces et les pays étrangers avec beaucoup d'autres, et à cela il n'y a que du papier perdu. Voilà l'édition qui n'a pas mon *approbation.* Mais celle dont je me plains, et que je défère à votre justice, a toute mon *indignation* et aura certainement la vôtre. Jamais rien n'a été imprimé de plus punissable. L'édition de Trévoux, en six volumes, est intitulée : *A Londres, chez Nourse*, 1746. Celle-ci porte : *A Amsterdam, par la Compagnie.* Voici, monsieur, un pétit Mémoire que j'ai l'honneur de vous envoyer à ce sujet. J'envoie le pareil à M. le comte de Maurepas, et j'attends vos ordres et les siens avant de faire aucune démarche.

Mémoire de Voltaire au sujet de l'édition en douze volumes, faite à Rouen, avec le titre **Amsterdam, par la compagnie des libraires.**

« Il y a quelques mois que je trouvai, chez un homme qui étale des livres à Versailles, une nouvelle édition de la Henriade, 1748, avec la bataille de Fontenay, etc., en un volume. J'achetai douze exemplaires de cet homme pour en faire des présents.

» A mon retour de Lunéville, j'ai trouvé dans Paris une édition en douze volumes, remplie de libelles et

d'impuretés, de laquelle ce même volume de la Henriade fait le premier tome.

» J'ai jugé que ce volume, d'abord séparé, contenant la Henriade, avait d'abord été vendu pour essayer le débit, et qu'ensuite on y avait ajouté les onze tomes.

» Je me suis adressé au même homme qui étale à Versailles. Il m'a dit ingénument que la Henriade qu'il m'avait vendue avait été imprimée à Rouen.

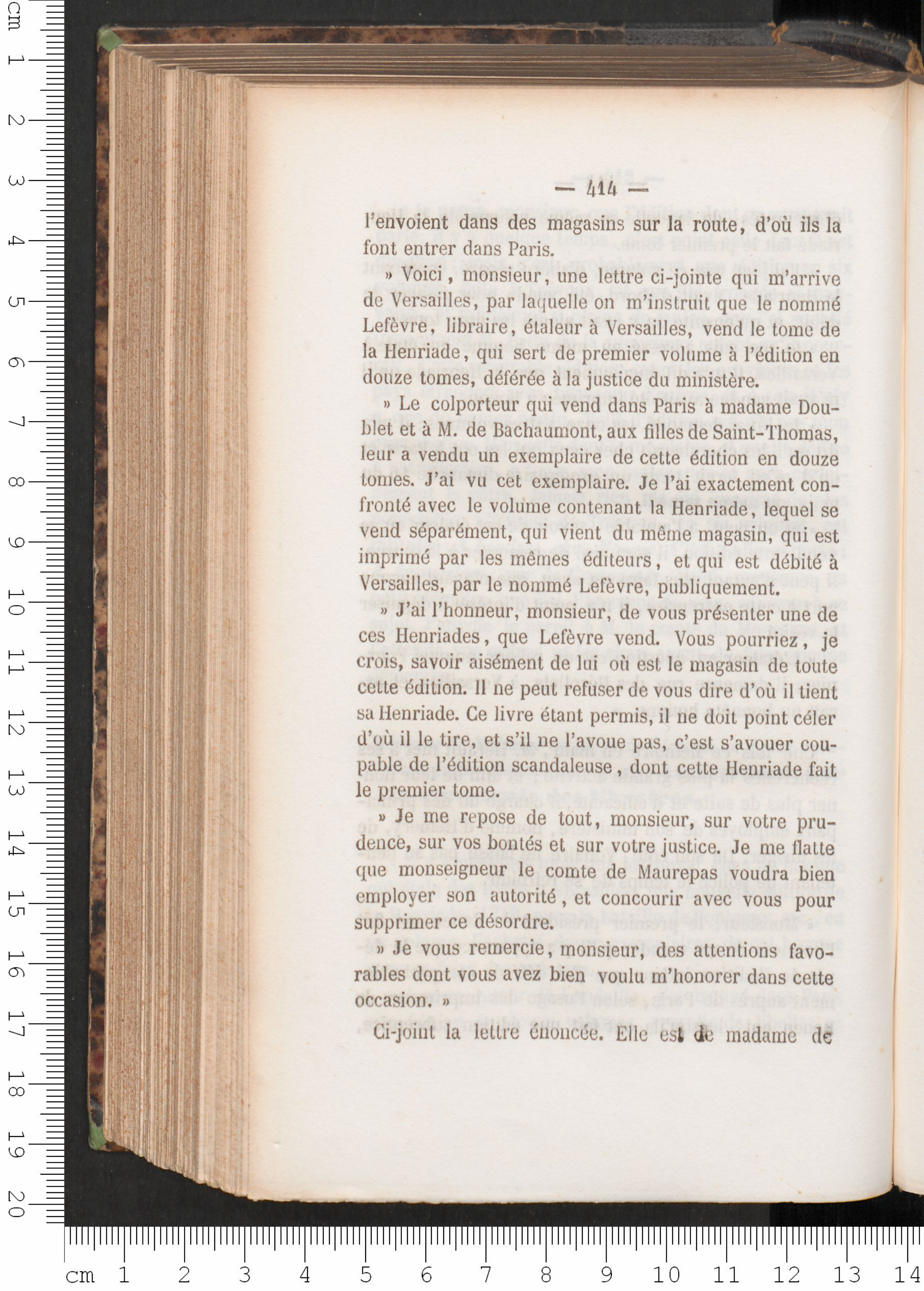
» Je lui ai demandé les onze autres volumes ; il m'a dit qu'il les chercherait chez ceux qui les ont à Paris, et qu'il m'en ferait tenir un exemplaire dimanche 16 du mois, ou même samedi.

» Si on peut, à l'amiable, savoir de cet étaleur où se vend cette édition, il sera aisé de remonter à la source. Il peut d'autant plus faire cet aveu, que n'ayant aucune part à cette entreprise, il n'a point d'intérêt à déguiser la vérité.

» L'étaleur en question est un relieur nommé Fournier ; il demeure rue des Récollets, à Versailles, et paraît un honnête homme. »

Une fois ce Mémoire en main, M. Hérault met à ses recherches la plus grande activité ; et afin de leur donner plus de suite et d'efficacité, il charge un des principaux employés de son ministère, nommé d'Hémery, de les diriger. De son côté, Voltaire ne laisse pas au lieutenant de police le temps de se refroidir.

« Monsieur, le premier président de Rouen me fait l'honneur de me mander qu'il y a apparence que le dépôt de l'édition infâme que j'ai déférée est probablement auprès de Paris, selon l'usage des imprimeurs de Rouen qui, lorsqu'ils ont fait une édition subreptice,



l'envoient dans des magasins sur la route, d'où ils la font entrer dans Paris.

» Voici, monsieur, une lettre ci-jointe qui m'arrive de Versailles, par laquelle on m'instruit que le nommé Lefèvre, libraire, étaleur à Versailles, vend le tome de la Henriade, qui sert de premier volume à l'édition en douze tomes, déférée à la justice du ministère.

» Le colporteur qui vend dans Paris à madame Doublet et à M. de Bachaumont, aux filles de Saint-Thomas, leur a vendu un exemplaire de cette édition en douze tomes. J'ai vu cet exemplaire. Je l'ai exactement confronté avec le volume contenant la Henriade, lequel se vend séparément, qui vient du même magasin, qui est imprimé par les mêmes éditeurs, et qui est débité à Versailles, par le nommé Lefèvre, publiquement.

» J'ai l'honneur, monsieur, de vous présenter une de ces Henriades, que Lefèvre vend. Vous pourriez, je crois, savoir aisément de lui où est le magasin de toute cette édition. Il ne peut refuser de vous dire d'où il tient sa Henriade. Ce livre étant permis, il ne doit point céler d'où il le tire, et s'il ne l'avoue pas, c'est s'avouer coupable de l'édition scandaleuse, dont cette Henriade fait le premier tome.

» Je me repose de tout, monsieur, sur votre prudence, sur vos bontés et sur votre justice. Je me flatte que monseigneur le comte de Maurepas voudra bien employer son autorité, et concourir avec vous pour supprimer ce désordre.

» Je vous remercie, monsieur, des attentions favorables dont vous avez bien voulu m'honorer dans cette occasion. »

Ci-joint la lettre énoncée. Elle est de madame de

Champbonnin, amie de Voltaire, et de madame Duchâtelet, et est ainsi conçue :

« Le libraire Fournier n'a point d'Henriade, mais on la trouve à Versailles chez Lefèvre, autre libraire. Cette Henriade est imprimée de cette année. J'ai eu bien de la peine à déterminer Fournier à me l'enseigner, mais il est sûr que Lefèvre en a plusieurs exemplaires et qu'il en vendra. »

Cependant plusieurs mois se sont écoulés, et toutes les recherches du lieutenant de police sont restées sans effet; Voltaire n'abandonne point la partie. Il cherche, il questionne; il est à lui seul toute une police. Enfin de nouvelles indications lui sont parvenues; il s'empresse de les faire connaître à M. Hérault, et lui adresse, à cet effet, une lettre confidentielle, portant en suscription ces mots : *A vous seul.*

« Vous devez être las de moi, mais vous permettrez qu'après vous avoir remercié de vos bontés, j'aie l'honneur de vous faire souvenir d'une affaire qui regarde principalement la police.

» Il s'agit de cette édition en douze volumes, pleine des impiétés et des ordures les plus atroces, qui fut faite il y a un an, et à laquelle le libraire a mis mon nom.

» M. le premier président de Normandie fit faire une perquisition exacte à Rouen, dans le temps que j'étais prêt à partir pour aller passer quelque temps à Lunéville. Avant mon départ, le libraire de Rouen, éditeur de cette infâme collection, intimidé par les recherches, me fit parler, et me fit porter parole que si je voulais l'aider à faire une édition de mes œuvres véritables, en

laissant subsister la Henriade et quelques autres ouvrages, il jetterait dans le feu les cinq ou six volumes de cette édition, qui contiennent des pièces étrangères et condamnables.

» J'apprends, en arrivant à Paris, que ce libraire, dont on m'avait cité le nom, s'appelle Vatiltin ou Ratiltin, qu'il est à Paris, qu'il s'y cache pour avoir débité le *Portier des Chartreux* et d'autres livres infâmes.

» Il a mis, soit à Paris, soit dans les environs, son édition en douze volumes. Et il est si certain qu'il l'a cachée dans quelques magasins, et que c'est à lui seul qu'il faut s'adresser, qu'il m'en fit remettre un exemplaire à mon départ pour Lunéville.

» Il est encore certain qu'on ne peut rien faire de cette édition que de la brûler.

» Je vous aurais donc une très-grande obligation, monsieur, et le public vous en aurait une, si vous daigniez faire venir devant vous ce malheureux et l'obliger, par votre autorité et par les moyens que votre prudence vous suggérera, de vous faire un aveu sincère de tout, de mériter son pardon par une soumission entière à vos ordres, et non-seulement de vous remettre toute l'édition, mais de vous avouer avec qui il en avait fait marché, car il a un associé à Paris, qui est une espèce de courtier de littérature, et je sais que cet associé en a débité quelques exemplaires. Peut-être, monsieur, sera-t-il un peu difficile de déterrer cet homme de Rouen, nommé Vatiltin, qui se cache actuellement de peur de la justice. Mais il n'y a rien dont votre sagesse et votre capacité ne vienne à bout. Je suis bien honteux de les réclamer dans de si petits objets. Mais rien n'est petit pour vous, monsieur, quand il s'agit de l'ordre, de la

bienséance et des mœurs, et du repos d'un citoyen qui vous est dévoué. J'ai l'honneur d'être, etc. »

Réponse du lieutenant de police.

Ce 8 février 1749.

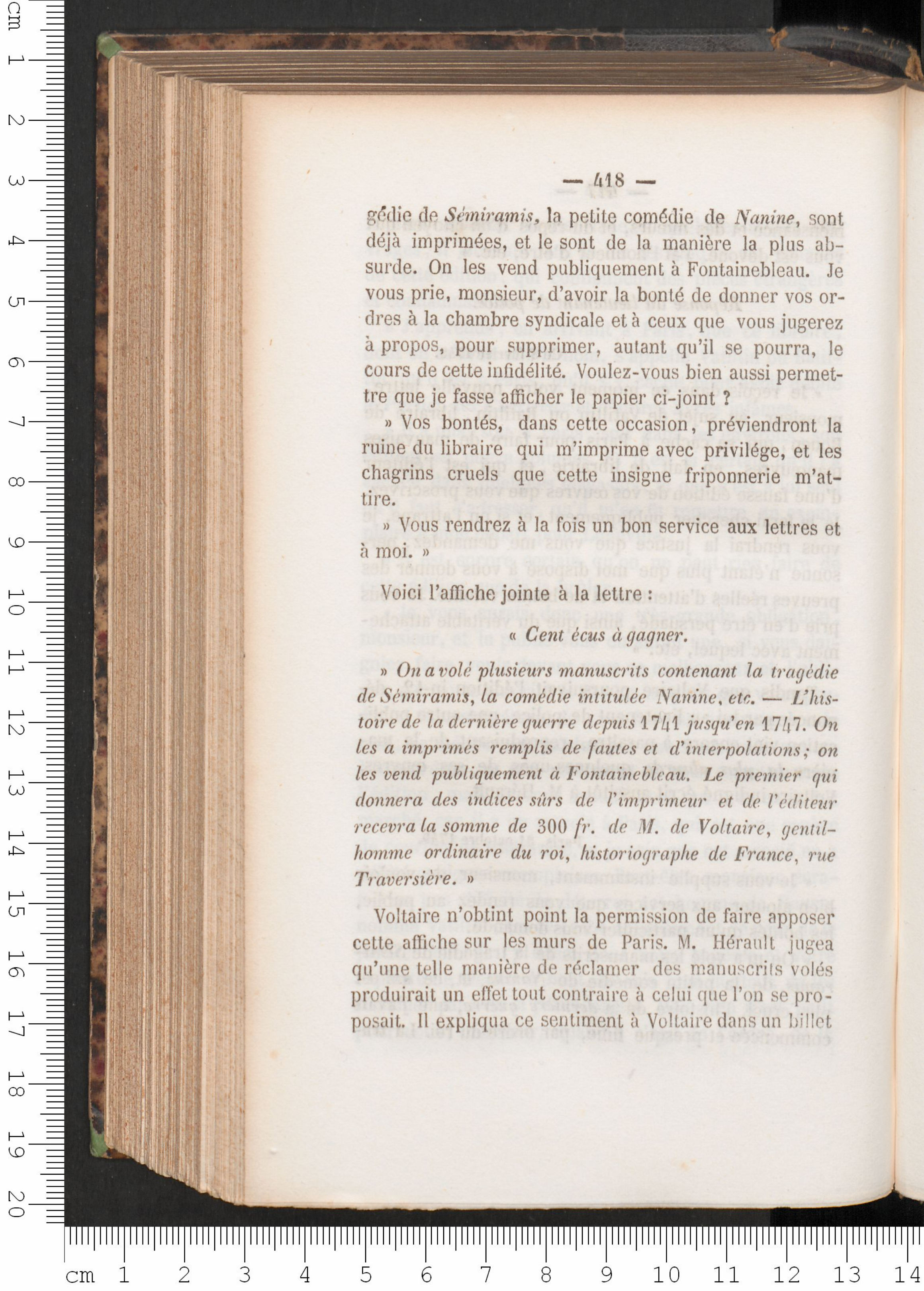
« Je reçois dans ce moment votre nouvelle lettre, monsieur, au sujet de Vatiltin ou Ratiltin, libraire de Rouen, qui se cache à Paris pour faire de mauvaises manœuvres, en fait de librairie, et qui est l'éditeur d'une fausse édition de vos œuvres que vous proscrivez. Je le ferai chercher publiquement, et si on l'attrape, je vous rendrai la justice que vous me demandez, personne n'étant plus que moi disposé à vous donner des preuves réelles d'attention et de bonne volonté. Je vous prie d'en être persuadé, ainsi que du véritable attachement avec lequel, etc. »

Tandis que Voltaire poursuivait l'édition in-12, dénoncée par lui au lieutenant de police, une autre publication vint encore à paraître, reproduisant de la manière *la plus absurde* quelques-unes de ses œuvres. Voltaire indigné écrit aussitôt à M. Hérault.

Paris, 31 octobre 1749.

« Je vous supplie instamment, monsieur, de vouloir bien ajouter aux services que vous rendez au public, les bontés qu'un particulier vous demande.

» On m'a volé les manuscrits de la tragédie de *Sémiramis*, de la petite comédie de *Nanine*, et, ce qui est plus cruel, l'histoire de la *dernière guerre*, que j'avais commencée et presque finie, par ordre du roi. La tra-



gédie de *Sémiramis*, la petite comédie de *Nanine*, sont déjà imprimées, et le sont de la manière la plus absurde. On les vend publiquement à Fontainebleau. Je vous prie, monsieur, d'avoir la bonté de donner vos ordres à la chambre syndicale et à ceux que vous jugerez à propos, pour supprimer, autant qu'il se pourra, le cours de cette infidélité. Voulez-vous bien aussi permettre que je fasse afficher le papier ci-joint ?

» Vos bontés, dans cette occasion, préviendront la ruine du libraire qui m'imprime avec privilége, et les chagrins cruels que cette insigne friponnerie m'attire.

» Vous rendrez à la fois un bon service aux lettres et à moi. »

Voici l'affiche jointe à la lettre :

« *Cent écus à gagner.*

» *On a volé plusieurs manuscrits contenant la tragédie de Sémiramis, la comédie intitulée Nanine, etc. — L'histoire de la dernière guerre depuis* 1741 *jusqu'en* 1747. *On les a imprimés remplis de fautes et d'interpolations ; on les vend publiquement à Fontainebleau. Le premier qui donnera des indices sûrs de l'imprimeur et de l'éditeur recevra la somme de* 300 *fr. de M. de Voltaire, gentilhomme ordinaire du roi, historiographe de France, rue Traversière.* »

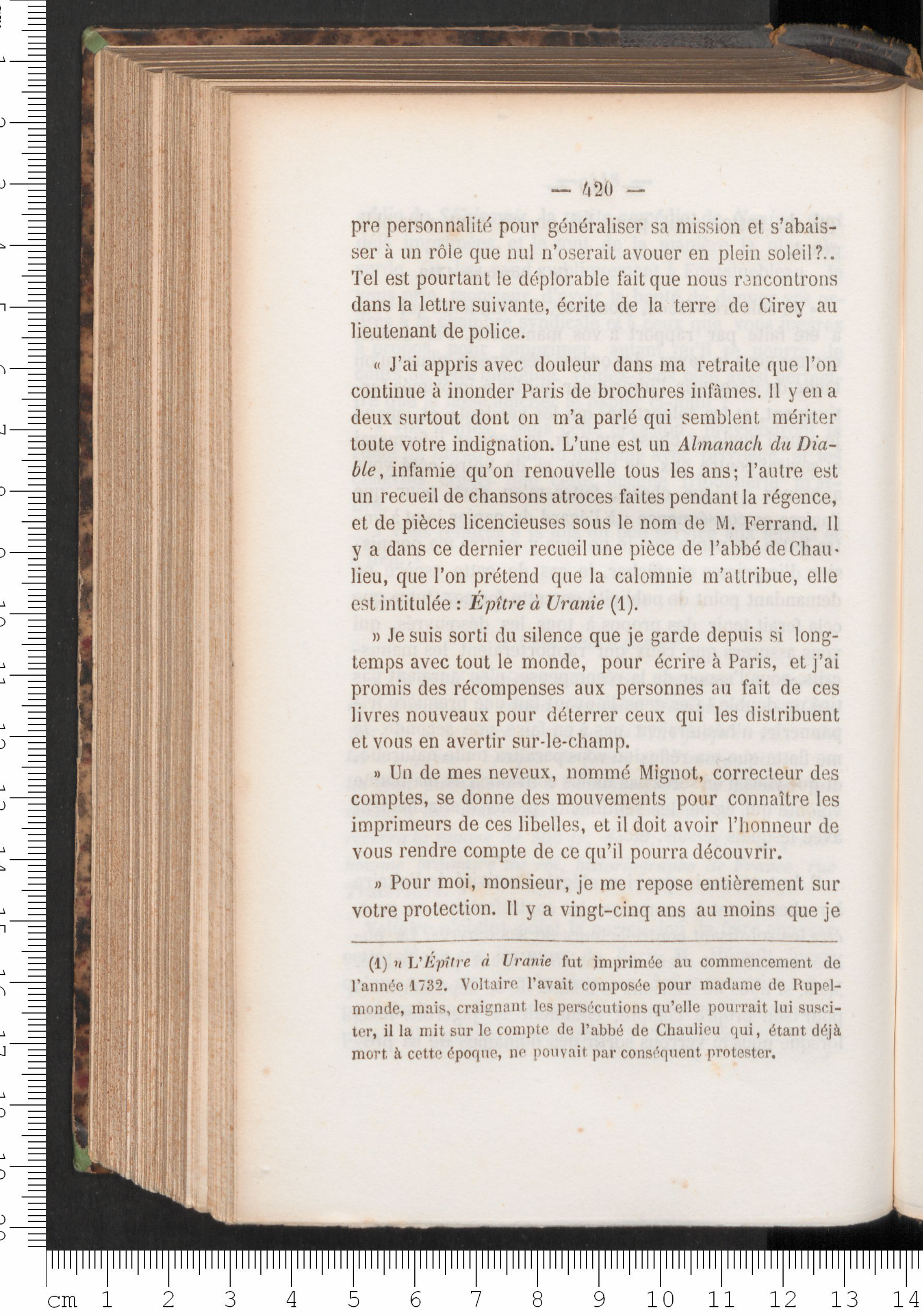
Voltaire n'obtint point la permission de faire apposer cette affiche sur les murs de Paris. M. Hérault jugea qu'une telle manière de réclamer des manuscrits volés produirait un effet tout contraire à celui que l'on se proposait. Il expliqua ce sentiment à Voltaire dans un billet

qui, du reste, était pour lui on ne peut plus obligeant.

Ce 4 novembre 1749.

« Je suis très-fâché, monsieur, de l'infidélité qui vous a été faite par rapport à vos manuscrits. J'ai donné, comme vous le savez, des ordres très-précis, pour qu'on tâche de découvrir l'imprimeur qui les a imprimés furtivement, et les colporteurs qui les vendent ; et, quand je saurai quelque chose sur cela, je vous en informerai et sévirai contre eux, de même, si de votre côté vous apprenez quelque chose, faites-m'en part, pour que j'agisse en conséquence : à l'égard du papier joint à votre lettre, je pense que je ne puis y mettre ma permission d'imprimer et afficher, le cas de cette espèce ne demandant point de publicité en cette forme. Outre que cela ferait tenir des propos à tous les désœuvrés, qui vous assurera que ceux qui rapporteraient les manuscrits, sous l'espoir de la récompense, n'en auraient pas tiré un double ? Ces gens-là ayant fait une première friponnerie, n'hésiteraient pas à en faire une seconde. Je me flatte que ma réflexion vous paraîtra toute naturelle, et que vous n'en serez pas moins convaincu de ma bonne volonté qui égale les sentiments pleins d'attachement avec lesquels je suis, etc. »

Il faut convenir que rien n'égale l'activité de Voltaire à rechercher et à poursuivre les contrefacteurs ou *peut-être* les soi-disant contrefacteurs de ses œuvres. La police assurément n'eût pu choisir d'agent plus habile. Mais, si nous ne saurions le blâmer de se dépenser ainsi pour son propre compte, comment le jugerons-nous lorsque nous le verrons sortir des domaines de sa pro-



pre personnalité pour généraliser sa mission et s'abaisser à un rôle que nul n'oserait avouer en plein soleil?.. Tel est pourtant le déplorable fait que nous rencontrons dans la lettre suivante, écrite de la terre de Cirey au lieutenant de police.

« J'ai appris avec douleur dans ma retraite que l'on continue à inonder Paris de brochures infâmes. Il y en a deux surtout dont on m'a parlé qui semblent mériter toute votre indignation. L'une est un *Almanach du Diable*, infamie qu'on renouvelle tous les ans; l'autre est un recueil de chansons atroces faites pendant la régence, et de pièces licencieuses sous le nom de M. Ferrand. Il y a dans ce dernier recueil une pièce de l'abbé de Chaulieu, que l'on prétend que la calomnie m'attribue, elle est intitulée : *Épître à Uranie* (1).

» Je suis sorti du silence que je garde depuis si longtemps avec tout le monde, pour écrire à Paris, et j'ai promis des récompenses aux personnes au fait de ces livres nouveaux pour déterrer ceux qui les distribuent et vous en avertir sur-le-champ.

» Un de mes neveux, nommé Mignot, correcteur des comptes, se donne des mouvements pour connaître les imprimeurs de ces libelles, et il doit avoir l'honneur de vous rendre compte de ce qu'il pourra découvrir.

» Pour moi, monsieur, je me repose entièrement sur votre protection. Il y a vingt-cinq ans au moins que je

(1) « L'*Épître à Uranie* fut imprimée au commencement de l'année 1732. Voltaire l'avait composée pour madame de Rupelmonde, mais, craignant les persécutions qu'elle pourrait lui susciter, il la mit sur le compte de l'abbé de Chaulieu qui, étant déjà mort à cette époque, ne pouvait par conséquent protester.

vous suis dévoué. J'ai eu l'honneur d'être élevé avec vous quelques années, et assurément vous devez me regarder comme un de vos anciens et de vos plus tendres serviteurs.

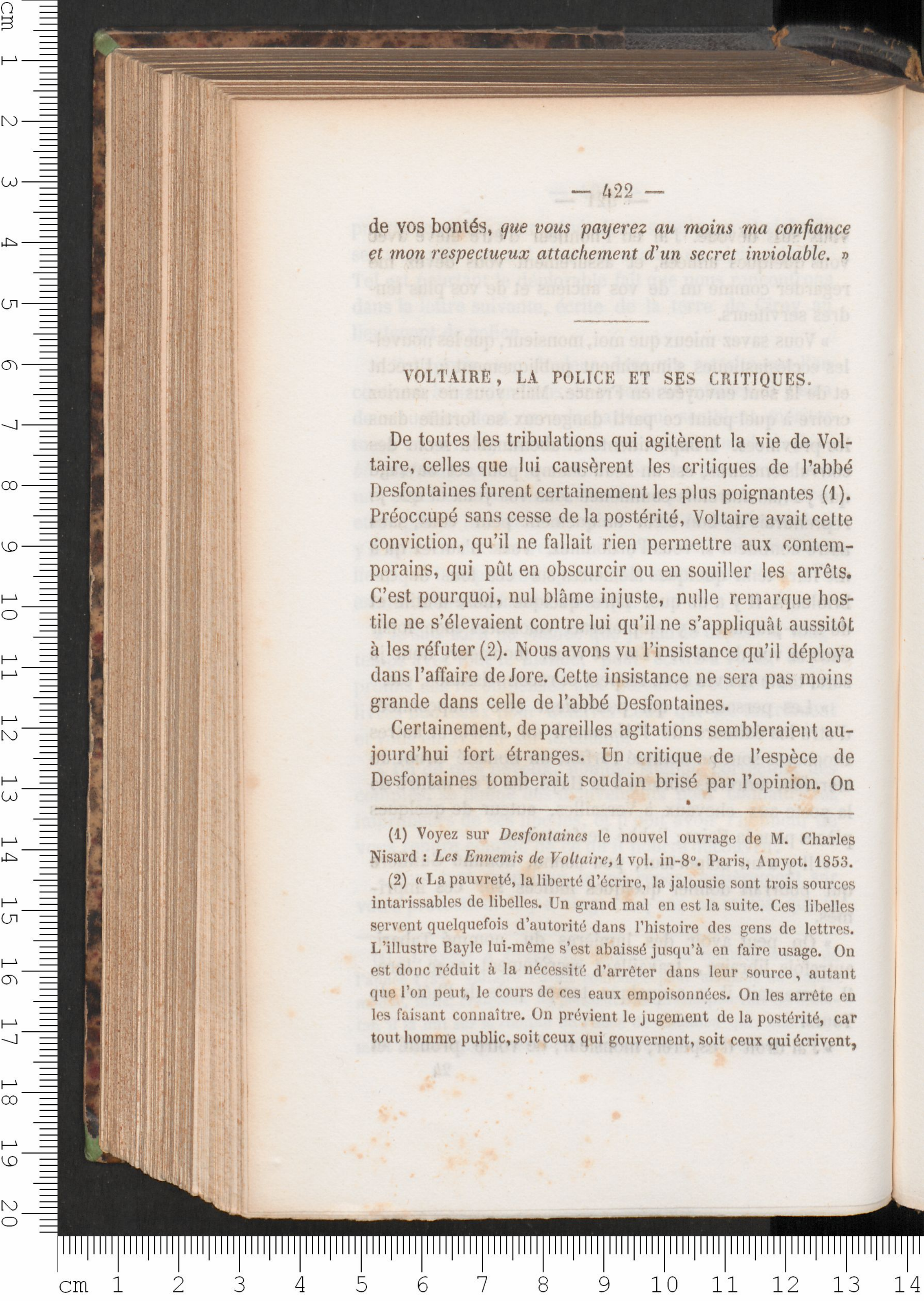
» Vous savez mieux que moi, monsieur, que les nouvelles ecclésiastiques s'impriment publiquement à Utrecht et de là sont envoyées en France. Mais vous ne sauriez croire à quel point ce parti dangereux se fortifie dans les provinces. L'impertinente et abominable secte des convulsionnaires, est un beau champ pour cet ouvrage que j'avais autrefois commencé sous vos yeux et que je reprendrais de bon cœur uniquement pour vous, sans autre confident si vous l'ordonniez. Vous n'auriez qu'à me faire tenir quelques Mémoires sur ces fous de cabrioleurs. Il y a de quoi faire quelque chose d'utile et de très-plaisant. J'y emploierais volontiers mon loisir dans la vue de servir l'État et vous, monsieur, dont je serai toute ma vie avec respect et reconnaissance, etc.

» Les personnes qui pourraient être soupçonnées d'être les éditeurs de l'*Almanach du Diable* et autres brochures sont un nommé Parfait, un nommé Gruot de Merville, autrefois libraire à la Haye, fils d'un maître de la poste aux chevaux à Versailles, auteur de quelques pièces pour la Foire; l'abbé Desfontaines.

» Il y a un colporteur, peu connu, nommé Guillière qui pourrait donner quelques indices sur ces imprimés.

» On peut avoir des lumières du nommé Tabari, autrefois libraire, travaillant secrètement avec Jore. Il demeurait il y a quelque temps près de l'hôtel de Tours.

» J'ai droit d'espérer, monsieur, de votre probité et



de vos bontés, *que vous payerez au moins ma confiance et mon respectueux attachement d'un secret inviolable.* »

VOLTAIRE, LA POLICE ET SES CRITIQUES.

De toutes les tribulations qui agitèrent la vie de Voltaire, celles que lui causèrent les critiques de l'abbé Desfontaines furent certainement les plus poignantes (1). Préoccupé sans cesse de la postérité, Voltaire avait cette conviction, qu'il ne fallait rien permettre aux contemporains, qui pût en obscurcir ou en souiller les arrêts. C'est pourquoi, nul blâme injuste, nulle remarque hostile ne s'élevaient contre lui qu'il ne s'appliquât aussitôt à les réfuter (2). Nous avons vu l'insistance qu'il déploya dans l'affaire de Jore. Cette insistance ne sera pas moins grande dans celle de l'abbé Desfontaines.

Certainement, de pareilles agitations sembleraient aujourd'hui fort étranges. Un critique de l'espèce de Desfontaines tomberait soudain brisé par l'opinion. On

---

(1) Voyez sur *Desfontaines* le nouvel ouvrage de M. Charles Nisard : *Les Ennemis de Voltaire*, 1 vol. in-8°. Paris, Amyot. 1853.

(2) « La pauvreté, la liberté d'écrire, la jalousie sont trois sources intarissables de libelles. Un grand mal en est la suite. Ces libelles servent quelquefois d'autorité dans l'histoire des gens de lettres. L'illustre Bayle lui-même s'est abaissé jusqu'à en faire usage. On est donc réduit à la nécessité d'arrêter dans leur source, autant que l'on peut, le cours de ces eaux empoisonnées. On les arrête en les faisant connaître. On prévient le jugement de la postérité, car tout homme public, soit ceux qui gouvernent, soit ceux qui écrivent,

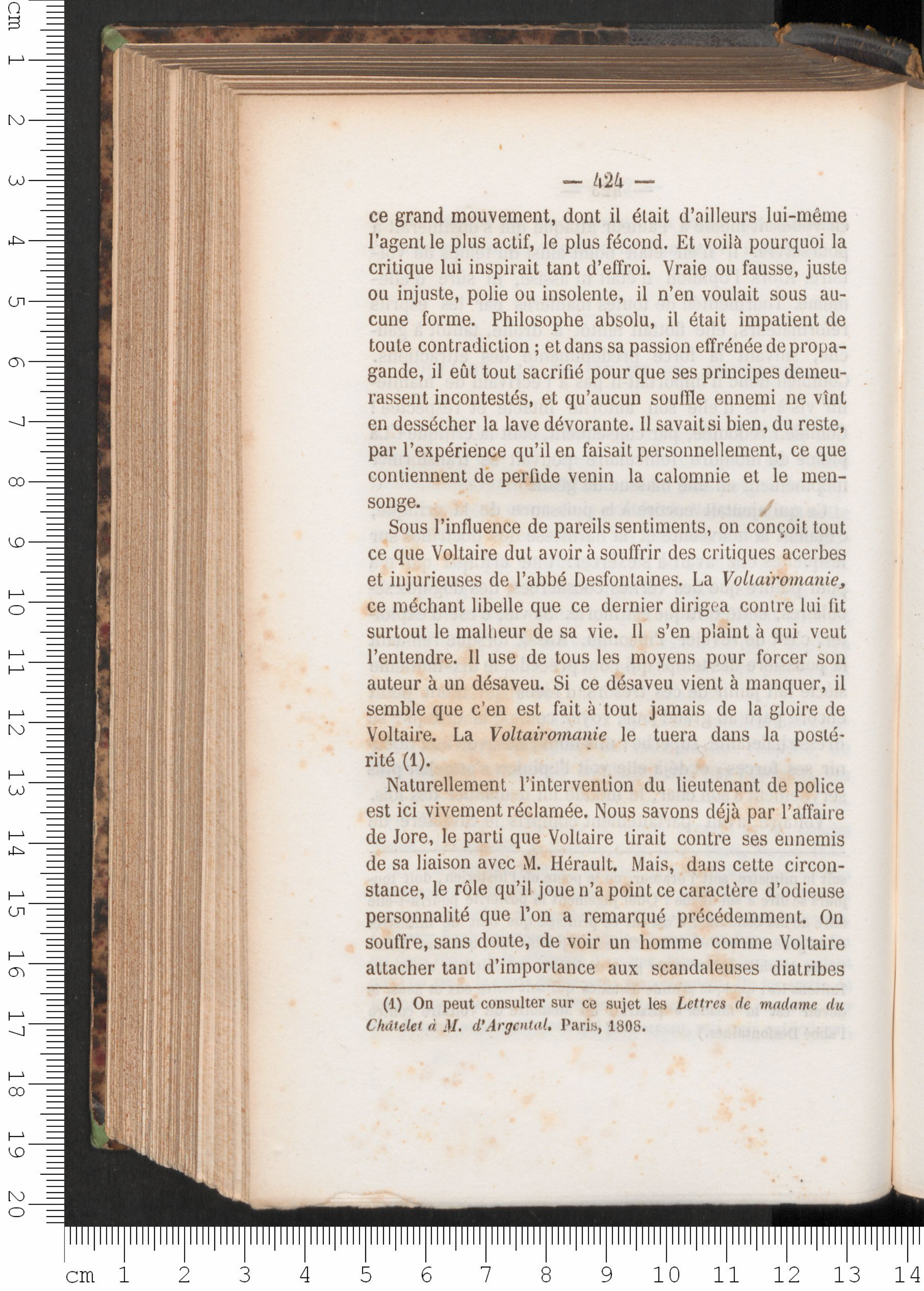
en voudrait même à l'auteur attaqué qui s'obstinerait à poursuivre. Il n'en était point ainsi du temps de Voltaire. Alors l'opinion n'était ni assise, ni sûre d'elle-même. Tourmentée de toutes manières par les esprits réformateurs, elle flottait tantôt à droite, tantôt à gauche, suivant la force prédominante des attractions. Combien donc n'importait-il pas à l'écrivain de maintenir vis-à-vis d'elle son autorité intacte et respectée! Combien redoutée, par conséquent, était la critique! La plume du moindre folliculaire pouvait se transformer inopinément en une massue de géant.

Ce qui ajoutait encore à la puissance de la critique, c'étaient la nouveauté et la hardiesse des doctrines sur lesquelles elle avait à s'exercer. Une critique qui n'a pour pâture que des vérités consacrées, des dogmes séculaires, cette critique est morte. Sa vie, c'est d'exploiter, c'est de révéler l'inconnu. Aussi, lorsque remuant la poussière des temps qui l'ont précédé, le dix-huitième siècle fait jaillir de ces trésors d'idées qui n'ont point encore paru au grand jour, voyez comme la critique se dresse haletante, superbe ; une nouvelle sève vient rajeunir ses forces ; et déjà elle voit l'opinion s'attacher plus servilement à son char, le monde lui demander des lois.

Voltaire avait parfaitement compris le caractère de

---

soit le ministre, soit l'orateur, ou le poète ou l'historien, doit toujours se dire à soi-même : Quel jugement la postérité pourra-t-elle faire de ma conduite? C'est sur ce principe que tant de ministres et de généraux ont écrit des Mémoires justificatifs, que tant d'orateurs, de philosophes et de gens de lettres ont fait leur apologie! Imitons-les ; quelque grande distance qui soit entre eux et nous, le devoir est le même. » (Extrait du Mémoire de Voltaire contre l'abbé Desfontaines.)



ce grand mouvement, dont il était d'ailleurs lui-même l'agent le plus actif, le plus fécond. Et voilà pourquoi la critique lui inspirait tant d'effroi. Vraie ou fausse, juste ou injuste, polie ou insolente, il n'en voulait sous aucune forme. Philosophe absolu, il était impatient de toute contradiction ; et dans sa passion effrénée de propagande, il eût tout sacrifié pour que ses principes demeurassent incontestés, et qu'aucun souffle ennemi ne vînt en dessécher la lave dévorante. Il savait si bien, du reste, par l'expérience qu'il en faisait personnellement, ce que contiennent de perfide venin la calomnie et le mensonge.

Sous l'influence de pareils sentiments, on conçoit tout ce que Voltaire dut avoir à souffrir des critiques acerbes et injurieuses de l'abbé Desfontaines. La *Voltairomanie*, ce méchant libelle que ce dernier dirigea contre lui fit surtout le malheur de sa vie. Il s'en plaint à qui veut l'entendre. Il use de tous les moyens pour forcer son auteur à un désaveu. Si ce désaveu vient à manquer, il semble que c'en est fait à tout jamais de la gloire de Voltaire. La *Voltairomanie* le tuera dans la postérité (1).

Naturellement l'intervention du lieutenant de police est ici vivement réclamée. Nous savons déjà par l'affaire de Jore, le parti que Voltaire tirait contre ses ennemis de sa liaison avec M. Hérault. Mais, dans cette circonstance, le rôle qu'il joue n'a point ce caractère d'odieuse personnalité que l'on a remarqué précédemment. On souffre, sans doute, de voir un homme comme Voltaire attacher tant d'importance aux scandaleuses diatribes

(1) On peut consulter sur ce sujet les *Lettres de madame du Châtelet à M. d'Argental*. Paris, 1808.

d'un Desfontaines; mais enfin, quand on se reporte à l'époque où il vivait, à l'esprit qui prévalait alors dans la société, on comprend sa conduite et on l'approuve. C'est ce plaidoyer préventif en face de la postérité dont il a été question tout-à-l'heure.

Voici parmi les lettres contenues dans le dossier de Saint-Pétersbourg, la première que Voltaire ait adressée au lieutenant de police, au sujet de l'abbé Desfontaines. Elle est écrite de Cirey, en Champagne, et datée du 20 février 1739.

« Je ne puis empêcher que plusieurs gens de lettres vous présentent des requêtes contre l'abbé Desfontaines; aussi bien que tout le public, mes parents peuvent s'y joindre pour l'honneur de toute une famille outragée. Mais, moi, monsieur, qui regarde plus ma réputation que ma vengeance, j'ai l'honneur de vous supplier instamment de me faire accorder un désaveu des calomnies du sieur Desfontaines qui soit aussi authentique que son libelle. Vous avez entre les mains, monsieur, la lettre de madame de Bernière, celles du sieur Tiriot, celle du libraire Praut, le certificat de Dumoulin, la lettre du sieur du Lyon, enfin celle de l'abbé Desfontaines même écrite au sortir de Bicêtre (1). Puis-je moins demander, monsieur, que le désaveu de ces calomnies si hostiles et si prouvées? Et quand vous êtes prêt à punir le coupable, n'aurez-vous pas quelque bonté pour le citoyen offensé? Je parle à l'homme autant qu'au juge. Je parle à mon protecteur aussi bien qu'au magistrat. Songez que le moment où j'ai servi autrefois l'abbé Desfontaines est

(1) Lettre par laquelle l'abbé Desfontaines remercie Voltaire de l'avoir tiré de Bicêtre où l'avait fait enfermer un crime honteux. Cette lettre est du 31 mai 1725.

l'époque de ses fureurs contre moi. Voyez la lettre du sieur du Lyon, voyez celle de Tiriot du 16 août 1726, dans laquelle il m'avertit que Desfontaines, pour récompense, a fait, contre moi un libelle. Considérez, monsieur, je vous en conjure, qu'il ma persécuté, calomnié pendant des années; écoutez la voix publique. Songez qu'un écrit intitulé : *Le Préservatif* (1), que je n'ai ni imprimé, ni fait a été le prétexte de son libelle qu'il a fait et imprimé, distribué et avoué publiquement. Je sais ses récriminations, mais, monsieur, est-ce un crime de se plaindre d'un ingrat et d'un calomniateur? Je porte à votre tribunal les mêmes plaintes qu'à tous les honnêtes gens. Est-ce à lui à m'accuser d'avoir écrit il y a deux ans qu'en effet il avait payé mes bienfaits d'un libelle? Oui, monsieur, c'est précisément de quoi je demande vengeance. Je la demande et de ce libelle fait en 1726, et de vingt autres et surtout du dernier (2). Je la demande avec tous les gens de lettres, avec tout le public qui vous en aura obligation; mais cette vengeance n'est autre chose qu'un désaveu nécessaire à mon honneur. Il ne m'appartient pas de vous prier de punir, mais je dois vous supplier de faire cesser un si horrible scandale. Je vous demande ce désaveu, monsieur, et par cette lettre, et par ce placet ci-joint. »

---

(1) Brochure où sont relevées les calomnies et les bévues contenues dans les feuilles de l'abbé Desfontaines. Elle parut en novembre 1738, sous le nom du chevalier de Mouhy, et fut l'occasion de plusieurs libelles, notamment de la *Voltairomanie*, où Desfontaines amasse contre Voltaire tout ce qu'il a d'irritation et de fiel. On sait que Voltaire ne reconnut jamais le *Préservatif* pour son œuvre.

(2) La *Voltairomanie*.

Ce placet a pour titre : *Requête du sieur de Voltaire.* Il résume en neuf paragraphes tous ses griefs contre Desfontaines.

1° Le sieur de Voltaire représente très-humblement qu'il est très-vrai qu'en 1725, il fit tous ses efforts auprès de feu M. le maréchal de Villars pour faire tirer de Bicêtre le sieur Desfontaines qui y était enfermé, pour avoir corrompu plusieurs ramoneurs ; et M. le comte de Maurepas peut se souvenir de tous les soins que le sieur de Voltaire se donna pour lors ;

2° Il est très-vrai que l'abbé Desfontaines pour toute récompense fit un libelle contre le sieur de Voltaire ;

3° Il est très-vrai qu'il n'a cessé d'attaquer pendant dix ans le sieur de Voltaire et plusieurs gens de lettres par des injures atroces ;

4° Dans les *Observations* (1) même, quoique corrigées exactement par le sieur abbé Trublet, il a toujours glissé des calomnies personnelles, tantôt disant à propos de la *Henriade*, que le sieur de Voltaire avait intérêt à *ménager les Juifs*, tantôt l'accusant de *bassesses*, *d'irréligion*, quoiqu'indirectement ;

5° Il est prouvé par la lettre du sieur du Lyon, qui est entre les mains de M. d'Argental, conseiller au parlement, que ledit Desfontaines faisait un libelle contre le sieur de Voltaire, dans le temps même qu'il était condamné à la chambre de l'Arsenal, pour avoir vendu à Ribou une feuille scandaleuse ;

6° Le sieur de Voltaire a fait parler vingt fois à l'abbé Desfontaines par M. de Bernières, par l'abbé Asselin,

(1) Titre de la collection des lettres de Desfontaines sur les écrits modernes.

proviseur de Harcourt, par le sieur Tiriot, pour l'engager à cesser tant de noirceurs et d'ingratitudes ;

» 7° Il a souffert dix années avant de se plaindre soit en vers, soit en prose, et quand il s'est plaint, il a dit simplement le fait ; il a fait voir ses bienfaits et l'ingratitude ;

8° Aujourd'hui l'abbé Desfontaines inonde Paris et les pays étrangers d'un libelle diffamatoire (1) qui perdrait d'honneur le sieur de Voltaire s'il demeurait sans satisfaction ;

9° Le sieur de Voltaire ne demande qu'un désaveu aussi authentique que l'outrage ; il espère que ceux qui veillent au maintien des mœurs et des lois, daigneront lui faire obtenir ce désaveu, puisque les attestations authentiques qu'il a réunies entre leurs mains sont des preuves de la fausseté des accusations contenues dans le libelle.

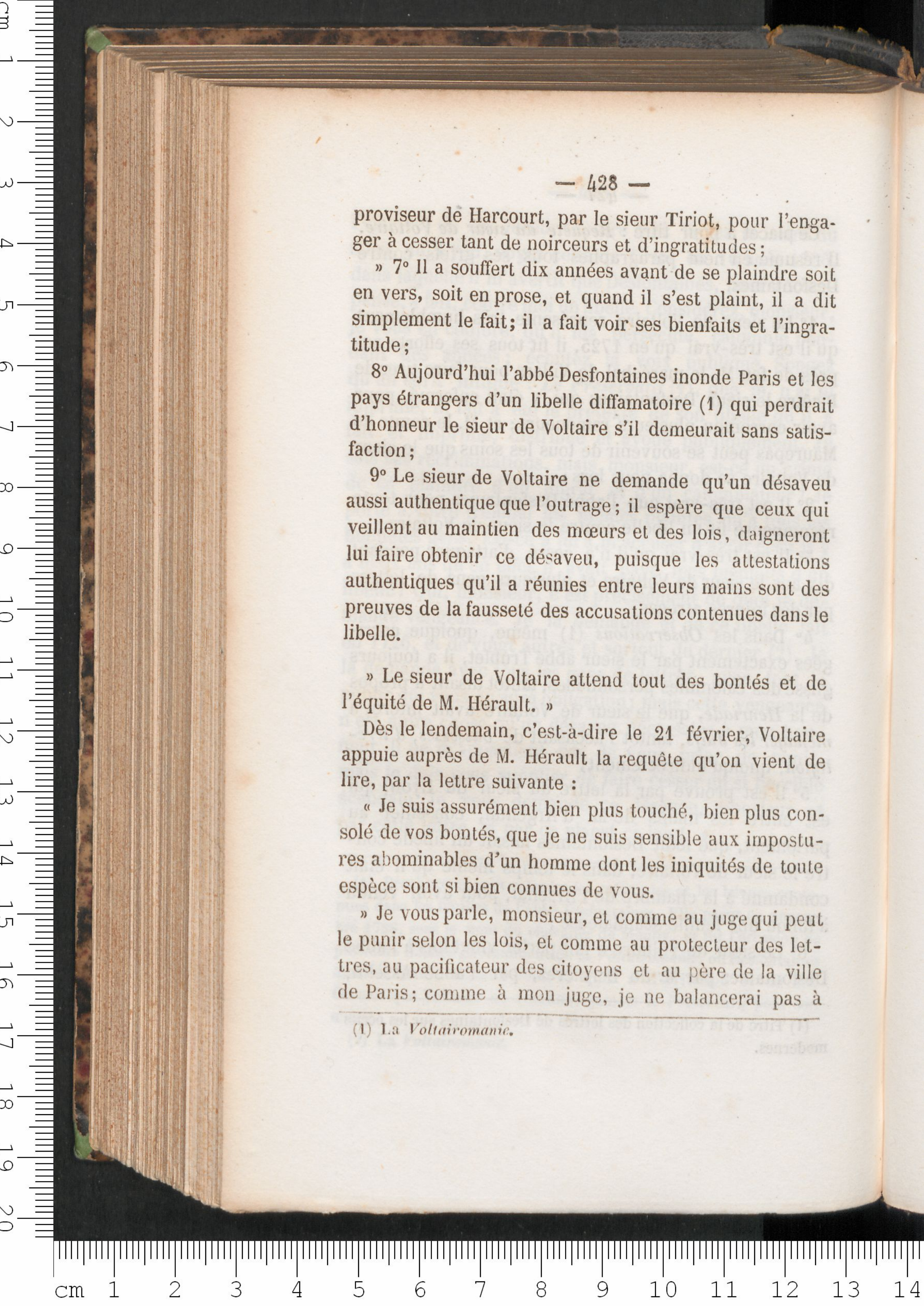
» Le sieur de Voltaire attend tout des bontés et de l'équité de M. Hérault. »

Dès le lendemain, c'est-à-dire le 21 février, Voltaire appuie auprès de M. Hérault la requête qu'on vient de lire, par la lettre suivante :

« Je suis assurément bien plus touché, bien plus consolé de vos bontés, que je ne suis sensible aux impostures abominables d'un homme dont les iniquités de toute espèce sont si bien connues de vous.

» Je vous parle, monsieur, et comme au juge qui peut le punir selon les lois, et comme au protecteur des lettres, au pacificateur des citoyens et au père de la ville de Paris ; comme à mon juge, je ne balancerai pas à

(1) La *Voltairomanie*.

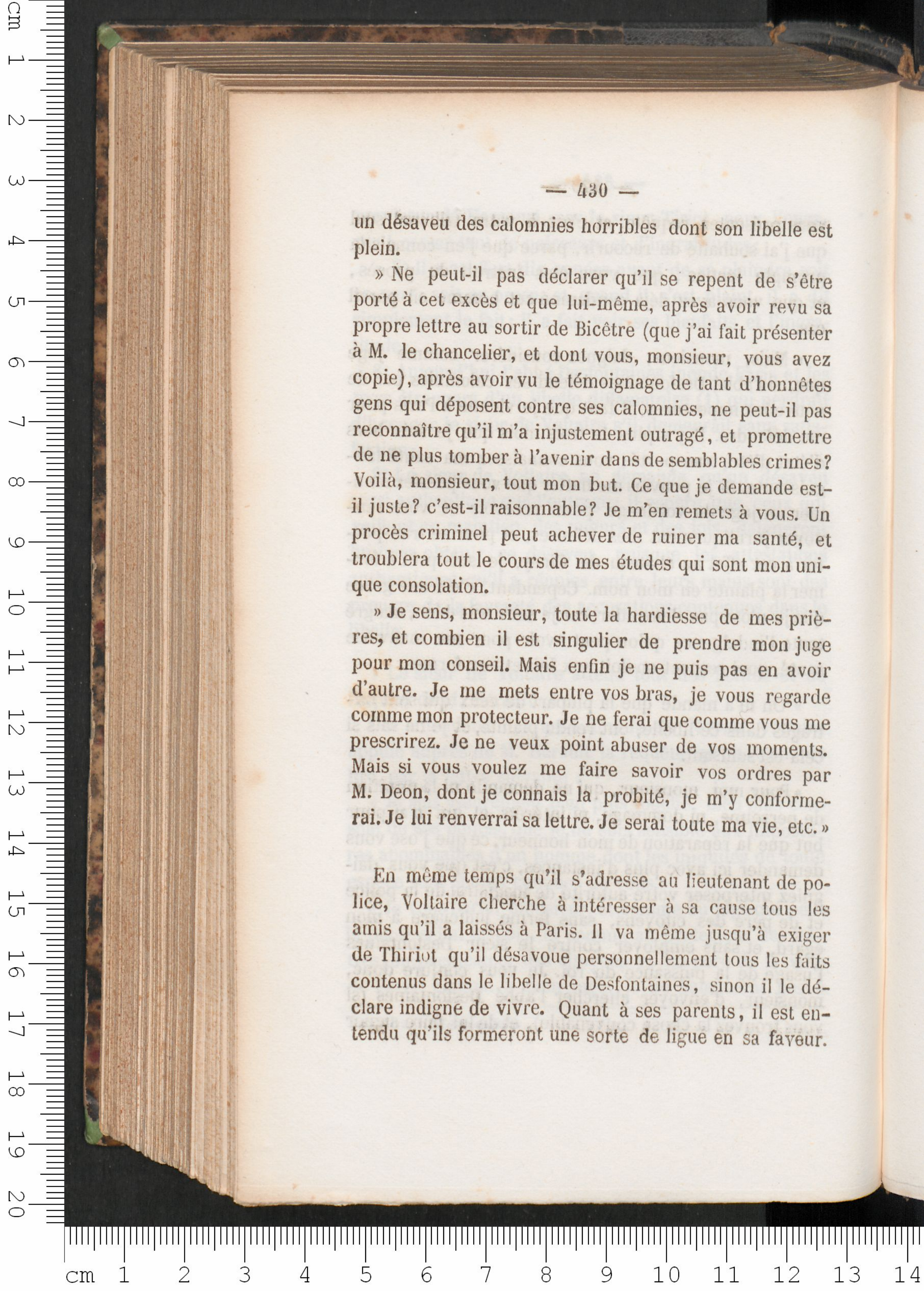


vous présenter requête, et c'est à votre tribunal seul que j'ai souhaité de recourir, parce que j'en connais la prompte justice, que vous êtes instruit du procès, et que vous avez déjà condamné cet homme en pareil cas.

» Mais, monsieur, daignez considérer comme juge que, si l'abbé Desfontaines défend ses calomnies par de nouvelles impostures, il faut que je vienne à Paris pour me défendre. Il y a plus de trois mois que je suis hors d'état d'être transporté; vous connaissez ma santé languissante. Si je pouvais me flatter que vous pussiez nommer un juge du voisinage pour recevoir et vous renvoyer juridiquement mes défenses, et pour se transporter à cet effet au château de Cirey, je suis prêt à former la plainte en mon nom. Cependant, c'est une grâce que je n'ose pas demander, car je sens très-bien, malgré toute l'indulgence qu'on peut avoir pour ma mauvaise santé, quel respect on doit aux lois et aux formes.

» On m'a mandé que la plupart de ceux qui sont outragés dans ce libelle, ont rendu plainte, et je ne sais si cela est suffisant.

» Pour moi, monsieur, qui ne demande ni la punition de personne, ni dommage, ni intérêts, et qui n'ai pour but que la réparation de mon honneur, ce que j'ose vous demander ici avec plus d'instances, c'est que vous daigniez interposer votre autorité de magistrat de la police et de père des citoyens, sans forme judiciaire à mon égard, et sans employer contre le sieur Desfontaines l'usage de la puissance du roi. Je vous conjure donc, monsieur, d'envoyer chercher l'abbé Desfontaines (si vous trouvez la chose convenable), et de lui faire signer



un désaveu des calomnies horribles dont son libelle est plein.

» Ne peut-il pas déclarer qu'il se repent de s'être porté à cet excès et que lui-même, après avoir revu sa propre lettre au sortir de Bicêtre (que j'ai fait présenter à M. le chancelier, et dont vous, monsieur, vous avez copie), après avoir vu le témoignage de tant d'honnêtes gens qui déposent contre ses calomnies, ne peut-il pas reconnaître qu'il m'a injustement outragé, et promettre de ne plus tomber à l'avenir dans de semblables crimes? Voilà, monsieur, tout mon but. Ce que je demande est-il juste? c'est-il raisonnable? Je m'en remets à vous. Un procès criminel peut achever de ruiner ma santé, et troublera tout le cours de mes études qui sont mon unique consolation.

» Je sens, monsieur, toute la hardiesse de mes prières, et combien il est singulier de prendre mon juge pour mon conseil. Mais enfin je ne puis pas en avoir d'autre. Je me mets entre vos bras, je vous regarde comme mon protecteur. Je ne ferai que comme vous me prescrirez. Je ne veux point abuser de vos moments. Mais si vous voulez me faire savoir vos ordres par M. Deon, dont je connais la probité, je m'y conformerai. Je lui renverrai sa lettre. Je serai toute ma vie, etc. »

En même temps qu'il s'adresse au lieutenant de police, Voltaire cherche à intéresser à sa cause tous les amis qu'il a laissés à Paris. Il va même jusqu'à exiger de Thiriot qu'il désavoue personnellement tous les faits contenus dans le libelle de Desfontaines, sinon il le déclare indigne de vivre. Quant à ses parents, il est entendu qu'ils formeront une sorte de ligue en sa faveur.

La lettre qu'il écrit à l'abbé Moussinot, son homme d'affaires, est curieuse : « Convoquez tous mes parents; offrez-leur des carrosses, et, avec votre adresse et honnêteté ordinaires, le payement de tous les faux frais. Ameutez les Procope, les Audry, même l'indolent Pitaval, les abbés Seran, de la Tour, etc., Trôlez de Mouhy; promettez-lui de l'argent, mais ne lui en donnez pas. Allez tous en corps à l'audience de M. le chancelier; rien ne fait un si grand effet sur l'esprit d'un juge bien disposé que ces apparitions de famille. »

C'est au même abbé de Moussinot que Voltaire écrit encore : « Le tribunal de M. Hérault m'est plus avantageux que celui du Châtelet; il est plus expéditif; il n'y a point d'appel; il n'y aura point de factum; et je n'y aurai point à craindre de dénonciation étrangère à ce sujet. »

Voyez aussi comme les lettres et les billets à M. Hérault se multiplient. Voltaire ne craint pas de lui répéter cent fois les mêmes choses.

« Encore une fois, il faut que je vous importune; mais, enfin, je ne veux devoir mon repos qu'à vous seul.

» Je vous supplie, monsieur, que je puisse obtenir un désaveu des calomnies infâmes du sieur Desfontaines. Je joins ici un mot de requête, et, si vous souhaitez lire dans quelques moments de délassement le *Mémoire* que j'avais composé, j'ai l'honneur de vous l'envoyer. Vous êtes homme de lettres. Comme magistrat, vous soutenez les arts et les lois. J'attends ma tranquillité et ma défense de votre seule décision. »

Ce 2 mars.

« Permettez que je vous renouvelle encore mes très-humbles prières et ma reconnaissance. Je crois toujours le bon ordre dont vous êtes le soutien intéressé dans l'affaire de l'abbé Desfontaines. Il me paraît encore (en me soumettant toujours à vos lumières et à vos ordres), qu'il est plus décent pour moi que quelqu'un de ma famille, mon neveu, par exemple, officier à la Chambre des Comptes, dont le grand-père est traité de paysan, etc., vous rende plainte contre le libelle, en se désistant dans les vingt-quatre heures, et en laissant agir votre justice. C'est dans cette vue que je lui écris de vous présenter requête. Je suis toujours prêt à vous en présenter une en mon nom, si vous le jugez à propos.

» J'aurai d'ailleurs l'honneur de vous avertir que l'abbé Desfontaines, agissant puissamment auprès de M. le procureur du roi, prétend que vous ne pouvez pas être son juge.

» Mais, moi, monsieur, tout ce que je souhaite, et tout ce que je demande, c'est que cette affaire se termine par votre autorité, soit de juge, soit d'homme du roi, chargé du repos et de l'honneur des citoyens.

» Vous avez, monsieur, en main les preuves qui démontrent les calomnies du sieur Desfontaines; vous ne doutez pas qu'il ne soit l'auteur du libelle infâme; vous connaissez l'homme, vous l'avez déjà puni.

» J'oserais vous demander en grâce, monsieur, de daigner au moins lui parler au nom du roi qui vous confie une partie de son autorité, et d'exiger de lui un désaveu des calomnies infâmes répandues dans ce li-

belle. La juste crainte où il est d'un châtiment plus sévère, et son respect pour vous, ne lui permettront pas de se soustraire à des ordres si équitables et si modérés.

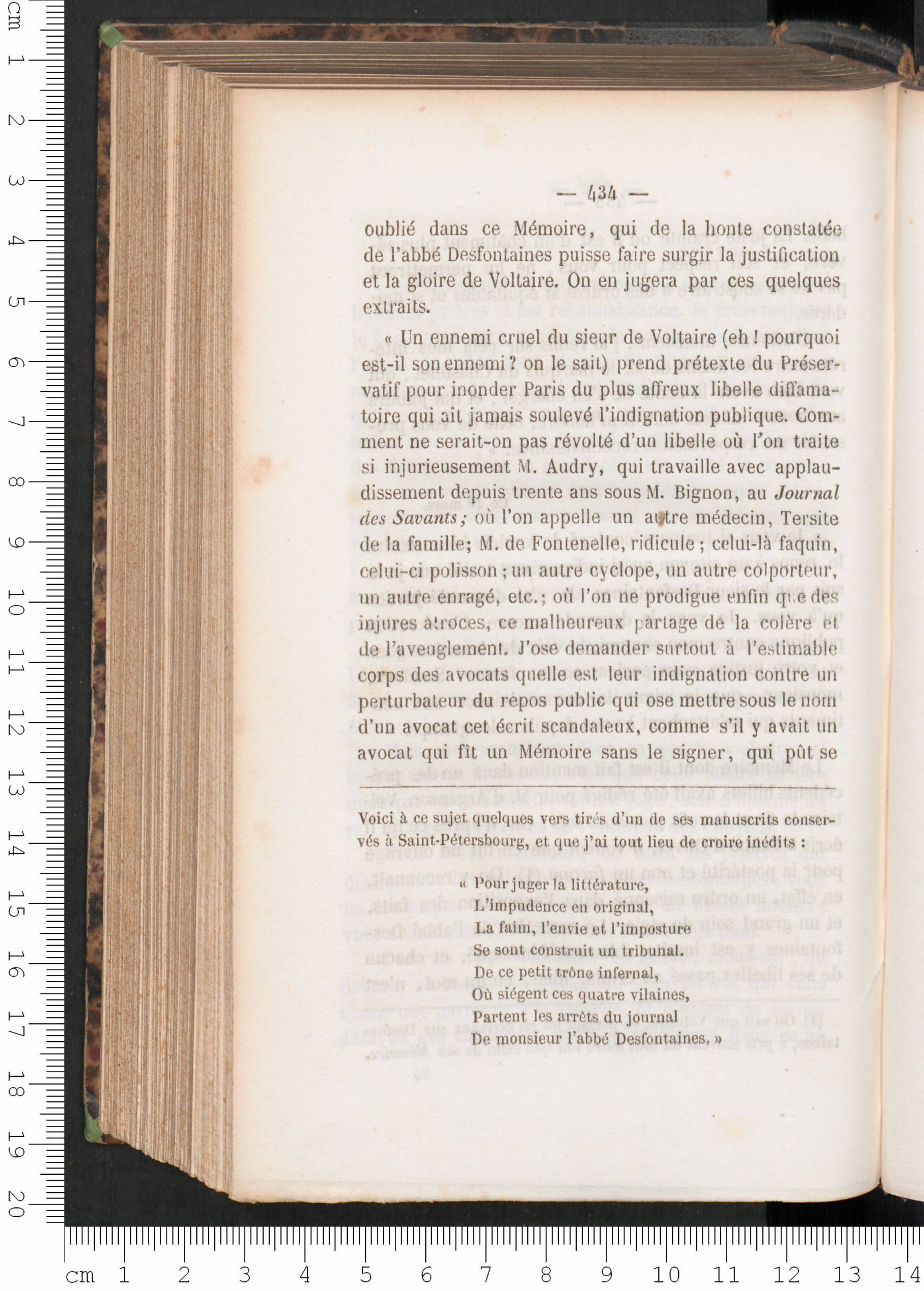
» D'ailleurs, monsieur, j'ai remis sur cela mes intérêts entre les mains de M. le marquis du Chastelet, qui veut bien avoir la bonté de s'en charger, et qui joindra aux bontés infinies dont il m'honore, celle de vous présenter ma respectueuse reconnaissance. »

Ce 20 mars.

« Je vous ai toujours conjuré de vouloir bien rendre le repos à un citoyen aussi indignement traité que je le suis par le sieur Desfontaines. Je n'ai demandé justice qu'à vous. Je vous la demande encore. L'exécration publique contre mon ennemi, la voix des honnêtes gens et votre justice vous parlent en ma faveur. Souffrez, monsieur, que je joigne la reconnaissance aux sentiments qui m'attachent à vous depuis si longtemps. »

Le Mémoire dont il est fait mention dans un des précédents billets avait été rédigé pour M. d'Argenson. Voltaire le fit et le refit plusieurs fois ; car, d'après ce qu'il écrit à l'abbé d'Olivet, il voulait que ce fût un ouvrage pour la postérité et non un *factum* (1). On y reconnaît, en effet, un ordre raisonné dans l'exposition des faits, et un grand soin du style. Le caractère de l'abbé Desfontaines y est impitoyablement démasqué, et chacun de ses libelles passé au crible. Rien, en un mot, n'est

(1) On sait que Voltaire, en parlant ou en écrivant sur Desfontaines, a pris souvent un tout autre ton que celui de son *Mémoire*.



oublié dans ce Mémoire, qui de la honte constatée de l'abbé Desfontaines puisse faire surgir la justification et la gloire de Voltaire. On en jugera par ces quelques extraits.

« Un ennemi cruel du sieur de Voltaire (eh ! pourquoi est-il son ennemi ? on le sait) prend prétexte du Préservatif pour inonder Paris du plus affreux libelle diffamatoire qui ait jamais soulevé l'indignation publique. Comment ne serait-on pas révolté d'un libelle où l'on traite si injurieusement M. Audry, qui travaille avec applaudissement depuis trente ans sous M. Bignon, au *Journal des Savants;* où l'on appelle un autre médecin, Tersite de la famille; M. de Fontenelle, ridicule ; celui-là faquin, celui-ci polisson ; un autre cyclope, un autre colporteur, un autre enragé, etc.; où l'on ne prodigue enfin que des injures atroces, ce malheureux partage de la colère et de l'aveuglement. J'ose demander surtout à l'estimable corps des avocats quelle est leur indignation contre un perturbateur du repos public qui ose mettre sous le nom d'un avocat cet écrit scandaleux, comme s'il y avait un avocat qui fît un Mémoire sans le signer, qui pût se

---

Voici à ce sujet quelques vers tirés d'un de ses manuscrits conservés à Saint-Pétersbourg, et que j'ai tout lieu de croire inédits :

« Pour juger la littérature,
L'impudence en original,
La faim, l'envie et l'imposture
Se sont construit un tribunal.
De ce petit trône infernal,
Où siégent ces quatre vilaines,
Partent les arrêts du journal
De monsieur l'abbé Desfontaines. »

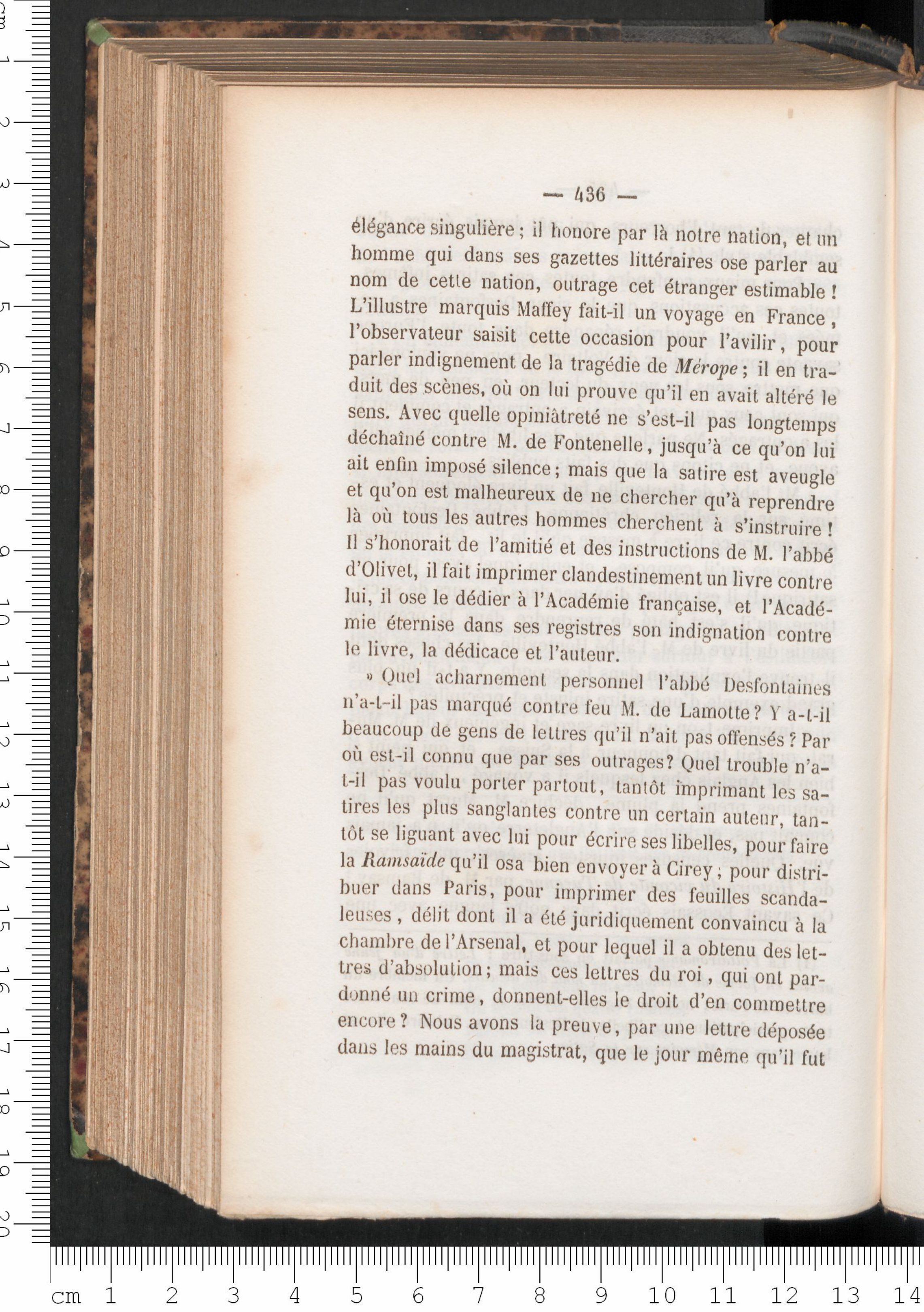
charger de tant d'horreurs, qui pût jamais écrire d'un semblable style (1) !

» Pour mieux confondre toutes ces satires infâmes, toutes ces accusations que le sieur Desfontaines a semées et qu'il voudrait répandre dans toute l'Europe savante contre le sieur de Voltaire, nous ne voulons ici que mettre sous les yeux du lecteur, en peu de mots, qui sont ceux que cet écrivain a outragés et comment il les a outragés. Ne parlons que des libelles mêmes qu'il avoue, et ne citons que des faits publics.

» M. l'abbé de Houteville fait un livre éloquent et estimé sur la religion chrétienne. L'abbé Desfontaines écrit contre ce livre à mesure qu'il le lit, fait imprimer à mesure qu'il compose, et enfin (quel aveu pour un satirique!) il est obligé d'avouer dans le cours de sa critique, qu'il s'est hâté de reprendre dans la première partie du livre de M. l'abbé Houteville, des choses dont il trouve l'explication dans la seconde. Y a t-il un plus grand exemple d'une satire injuste et précipitée?

» Imprime-t-on un livre sage et ingénieux de M. Murat, qui fait tant d'honneur à la Suisse, et qui peint si bien les Anglais chez lesquels il a voyagé, l'abbé Desfontaines prend la plume, déchire M. Murat qu'il ne connaît pas, et décide sur l'Angleterre qu'il n'a jamais vue. Quelles censures injustes, amères, mais frivoles de l'*Histoire du vicomte de Turenne*, par M. de Ramsay ! Ce savant Écossais écrit dans notre langue avec une

(1) La *Voltairomanie* portait en sous-titre : *Lettre d'un jeune avocat en forme de Mémoire, au nom des avocats.* Un membre du barreau de Paris, nommé Pageau, récusa au nom de son ordre toute participation à ce libelle de Desfontaines. Voltaire cite sa lettre dans son *Mémoire sur la Satire.*



élégance singulière ; il honore par là notre nation, et un homme qui dans ses gazettes littéraires ose parler au nom de cette nation, outrage cet étranger estimable ! L'illustre marquis Maffey fait-il un voyage en France, l'observateur saisit cette occasion pour l'avilir, pour parler indignement de la tragédie de *Mérope* ; il en traduit des scènes, où on lui prouve qu'il en avait altéré le sens. Avec quelle opiniâtreté ne s'est-il pas longtemps déchaîné contre M. de Fontenelle, jusqu'à ce qu'on lui ait enfin imposé silence ; mais que la satire est aveugle et qu'on est malheureux de ne chercher qu'à reprendre là où tous les autres hommes cherchent à s'instruire ! Il s'honorait de l'amitié et des instructions de M. l'abbé d'Olivet, il fait imprimer clandestinement un livre contre lui, il ose le dédier à l'Académie française, et l'Académie éternise dans ses registres son indignation contre le livre, la dédicace et l'auteur.

» Quel acharnement personnel l'abbé Desfontaines n'a-t-il pas marqué contre feu M. de Lamotte ? Y a-t-il beaucoup de gens de lettres qu'il n'ait pas offensés ? Par où est-il connu que par ses outrages ? Quel trouble n'a-t-il pas voulu porter partout, tantôt imprimant les satires les plus sanglantes contre un certain auteur, tantôt se liguant avec lui pour écrire ses libelles, pour faire la *Ramsaïde* qu'il osa bien envoyer à Cirey ; pour distribuer dans Paris, pour imprimer des feuilles scandaleuses, délit dont il a été juridiquement convaincu à la chambre de l'Arsenal, et pour lequel il a obtenu des lettres d'absolution ; mais ces lettres du roi, qui ont pardonné un crime, donnent-elles le droit d'en commettre encore ? Nous avons la preuve, par une lettre déposée dans les mains du magistrat, que le jour même qu'il fut

condamné, il acheva ce libelle contre le sieur de Voltaire, duquel nous venons de parler tout-à-l'heure. »

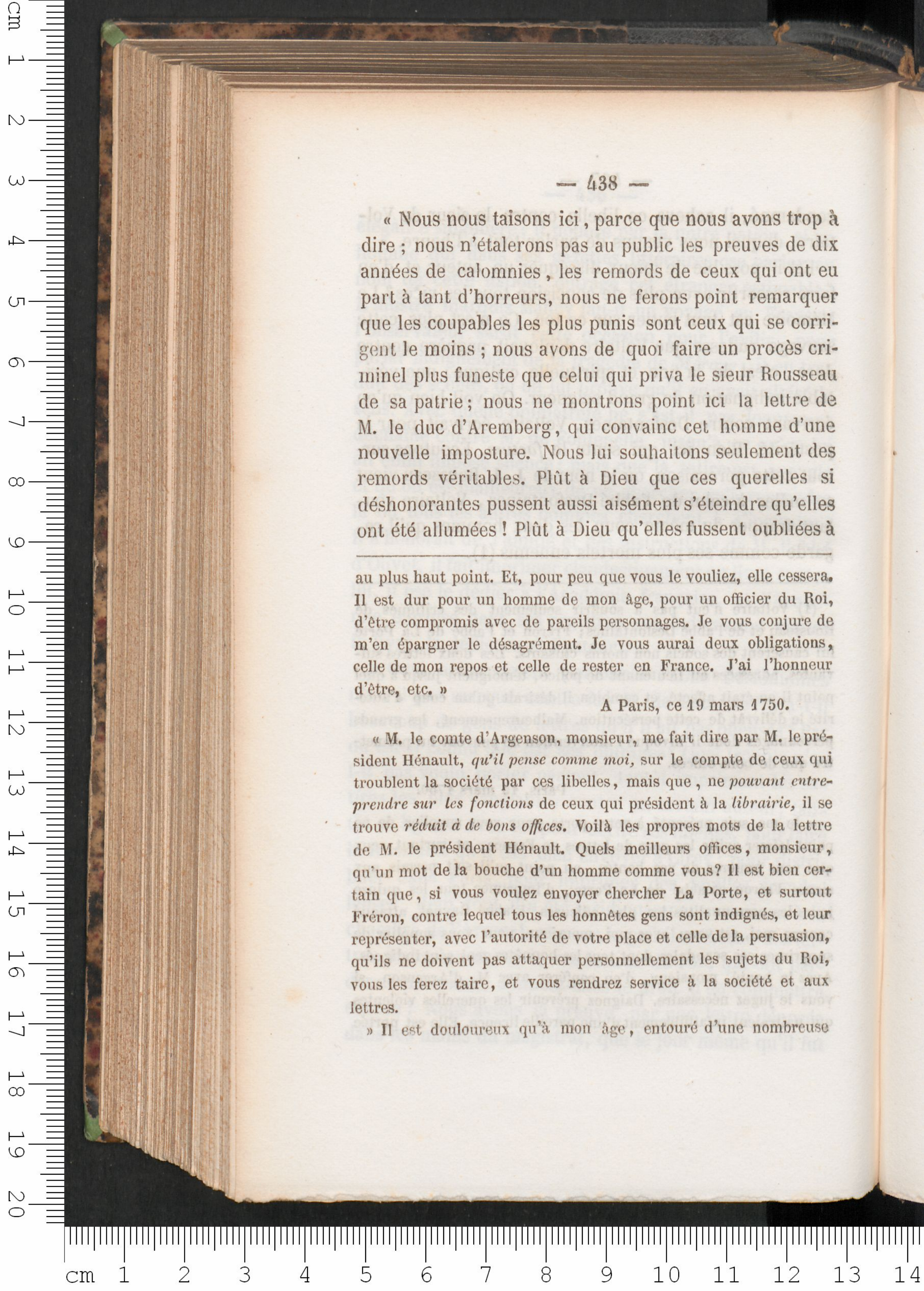
Est-il possible de mieux disséquer un auteur et d'en faire ressortir avec plus de concision tous les vices? Le Mémoire est tout entier sur ce ton. Ce n'est plus cette sauvage rudesse que Voltaire déployait naguère contre Jore, c'est de la fine et spirituelle critique; une véritable indignation de grand seigneur. On voit bien qu'en écrivant contre Desfontaines, Voltaire écrivait pour la postérité. Rien ici qui sente le *factum*. Écoutons surtout cette péroraison, où le nom de J.-J. Rousseau vient se mêler à celui de l'abbé Desfontaines, Voltaire voulant frapper du même coup les deux hommes qu'il regarde comme ses plus mortels ennemis (1).

---

(1) Voltaire n'eut pas à souffrir seulement des critiques de Rousseau et de l'abbé Desfontaines; Fréron et l'abbé de La Porte lui causèrent des soucis non moins cuisants. Les deux lettres suivantes, adressées au lieutenant de police, témoignent jusqu'à quel point il en était affecté, et combien il désirait qu'un coup d'autorité le délivrât de cette persécution. Malheureusement, les grands personnages dont il invoque l'intervention ne peuvent lui promettre que de bons offices.

Paris, 15 mars 1750.

« Je me suis présenté à votre porte pour vous supplier de ne point laisser avilir les gens de lettres en France, et surtout ceux que vous honorez de vos bontés, au point qu'il soit permis aux sieurs Fréron et abbé de La Porte, d'imprimer tous les quinze jours les personnalités les plus odieuses. L'abbé Raynal, attaqué comme moi, est venu avec moi, monsieur, pour vous supplier de supprimer ces scandales dont tous les honnêtes gens sont indignés. Ayez la bonté, monsieur, d'en conférer avec M. d'Argenson, si vous le jugez nécessaire. Daignez prévenir les querelles violentes qui naîtraient infailliblement d'une pareille licence. Elle est portée



« Nous nous taisons ici, parce que nous avons trop à dire ; nous n'étalerons pas au public les preuves de dix années de calomnies, les remords de ceux qui ont eu part à tant d'horreurs, nous ne ferons point remarquer que les coupables les plus punis sont ceux qui se corrigent le moins ; nous avons de quoi faire un procès criminel plus funeste que celui qui priva le sieur Rousseau de sa patrie ; nous ne montrons point ici la lettre de M. le duc d'Aremberg, qui convainc cet homme d'une nouvelle imposture. Nous lui souhaitons seulement des remords véritables. Plût à Dieu que ces querelles si déshonorantes pussent aussi aisément s'éteindre qu'elles ont été allumées ! Plût à Dieu qu'elles fussent oubliées à

---

au plus haut point. Et, pour peu que vous le vouliez, elle cessera. Il est dur pour un homme de mon âge, pour un officier du Roi, d'être compromis avec de pareils personnages. Je vous conjure de m'en épargner le désagrément. Je vous aurai deux obligations, celle de mon repos et celle de rester en France. J'ai l'honneur d'être, etc. »

A Paris, ce 19 mars 1750.

« M. le comte d'Argenson, monsieur, me fait dire par M. le président Hénault, *qu'il pense comme moi*, sur le compte de ceux qui troublent la société par ces libelles, mais que, ne *pouvant entreprendre sur les fonctions* de ceux qui président à la *librairie*, il se trouve *réduit à de bons offices*. Voilà les propres mots de la lettre de M. le président Hénault. Quels meilleurs offices, monsieur, qu'un mot de la bouche d'un homme comme vous ? Il est bien certain que, si vous voulez envoyer chercher La Porte, et surtout Fréron, contre lequel tous les honnêtes gens sont indignés, et leur représenter, avec l'autorité de votre place et celle de la persuasion, qu'ils ne doivent pas attaquer personnellement les sujets du Roi, vous les ferez taire, et vous rendrez service à la société et aux lettres.

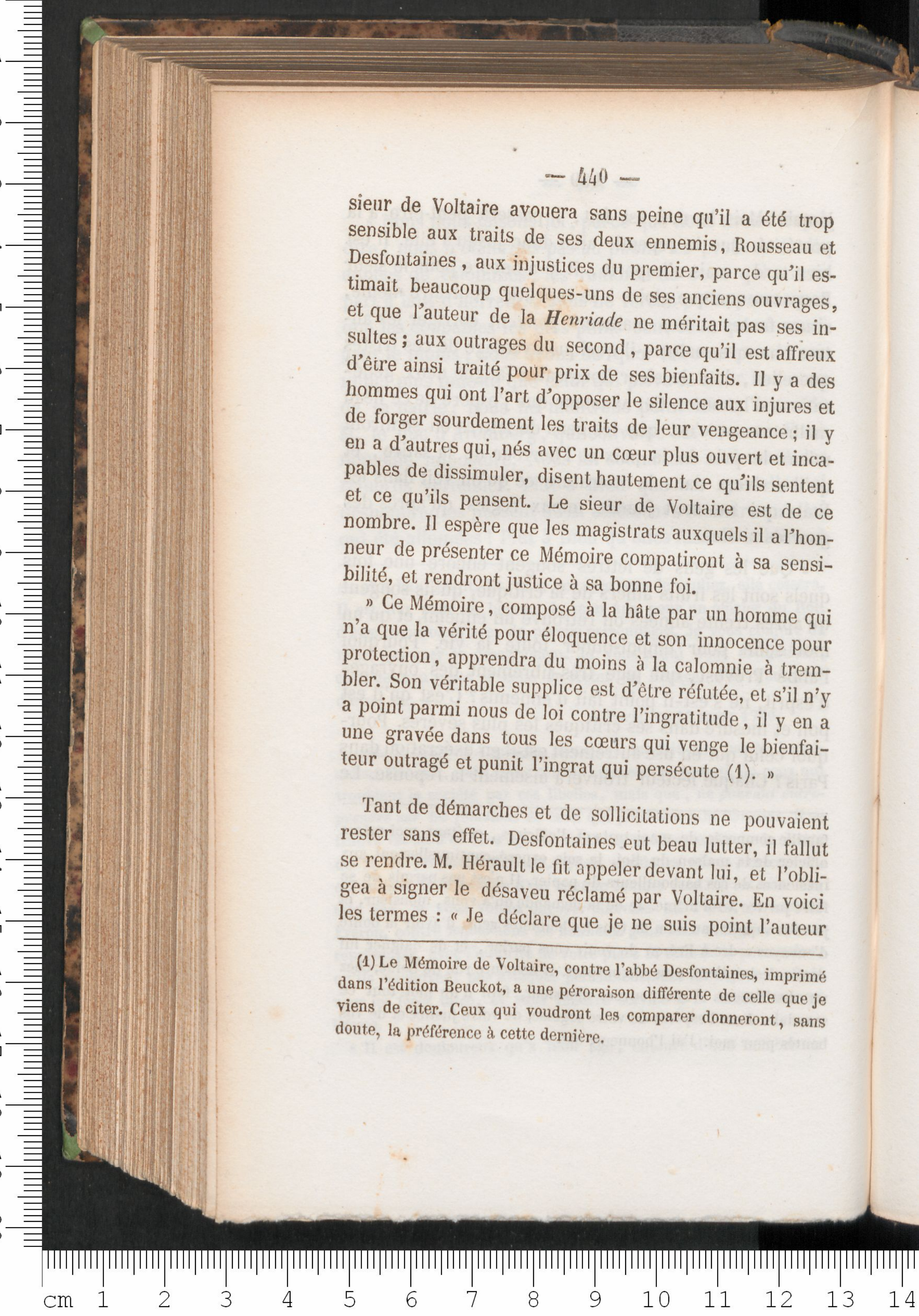
» Il est douloureux qu'à mon âge, entouré d'une nombreuse

jamais! Mais le mal est fait, il passera peut-être à la postérité. Que le repentir aille donc jusqu'à elle. Il est bien tard, mais n'importe, il y a encore pour le sieur Rousseau quelque gloire à se repentir. Peut-être même, si nos fautes et nos malheurs peuvent corriger les autres hommes, naîtra-t-il quelque avantage de ces tristes querelles, dont le sieur Rousseau a fatigué deux générations d'hommes. Cet avantage que j'espère de ce fléau malheureux, c'est que les gens de lettres en sentiront mieux le prix de la paix et l'horreur de la satire, et qu'il arrivera dans la littérature ce qu'on voit dans les États qui ne sont jamais mieux réglés qu'après des guerres civiles.

» Que les gens de lettres songent encore une fois quels sont les fruits amers de la critique, qu'ils songent qu'après trente années on retrouve un ennemi, et qu'un mot suffit pour empoisonner toute la vie. Pourquoi l'abbé Prévost, qui juge très-librement des ouvrages d'esprit, ne s'est-il point fait d'ennemis? C'est qu'il est poli et mesuré dans ses critiques les plus sévères. Pourquoi celui qui en use autrement est-il en exécration dans Paris? Chaque lecteur trouvera aisément la réponse. Le

---

famille composée de magistrats et d'officiers, et étant moi-même officier de la maison du Roi, je sois exposé continuellement aux insolences de ces barbouilleurs de papier. Il n'est pas permis de se faire justice à soi-même. Je ne la demande qu'à vous, monsieur, et je vous supplie, au nom de tous les honnêtes gens, d'avoir la bonté d'envoyer ordre à Fréron de venir vous parler, et de daigner lui donner celui d'être plus circonspect. Il demeure rue de Seine, chez un distillateur. Vous pouvez, monsieur, finir d'un mot tout ce scandale. J'ose l'espérer de votre sagesse, de votre justice et de vos bontés pour moi. J'ai l'honneur, etc. »



sieur de Voltaire avouera sans peine qu'il a été trop sensible aux traits de ses deux ennemis, Rousseau et Desfontaines, aux injustices du premier, parce qu'il estimait beaucoup quelques-uns de ses anciens ouvrages, et que l'auteur de la *Henriade* ne méritait pas ses insultes; aux outrages du second, parce qu'il est affreux d'être ainsi traité pour prix de ses bienfaits. Il y a des hommes qui ont l'art d'opposer le silence aux injures et de forger sourdement les traits de leur vengeance; il y en a d'autres qui, nés avec un cœur plus ouvert et incapables de dissimuler, disent hautement ce qu'ils sentent et ce qu'ils pensent. Le sieur de Voltaire est de ce nombre. Il espère que les magistrats auxquels il a l'honneur de présenter ce Mémoire compatiront à sa sensibilité, et rendront justice à sa bonne foi.

» Ce Mémoire, composé à la hâte par un homme qui n'a que la vérité pour éloquence et son innocence pour protection, apprendra du moins à la calomnie à trembler. Son véritable supplice est d'être réfutée, et s'il n'y a point parmi nous de loi contre l'ingratitude, il y en a une gravée dans tous les cœurs qui venge le bienfaiteur outragé et punit l'ingrat qui persécute (1). »

Tant de démarches et de sollicitations ne pouvaient rester sans effet. Desfontaines eut beau lutter, il fallut se rendre. M. Hérault le fit appeler devant lui, et l'obligea à signer le désaveu réclamé par Voltaire. En voici les termes : « Je déclare que je ne suis point l'auteur

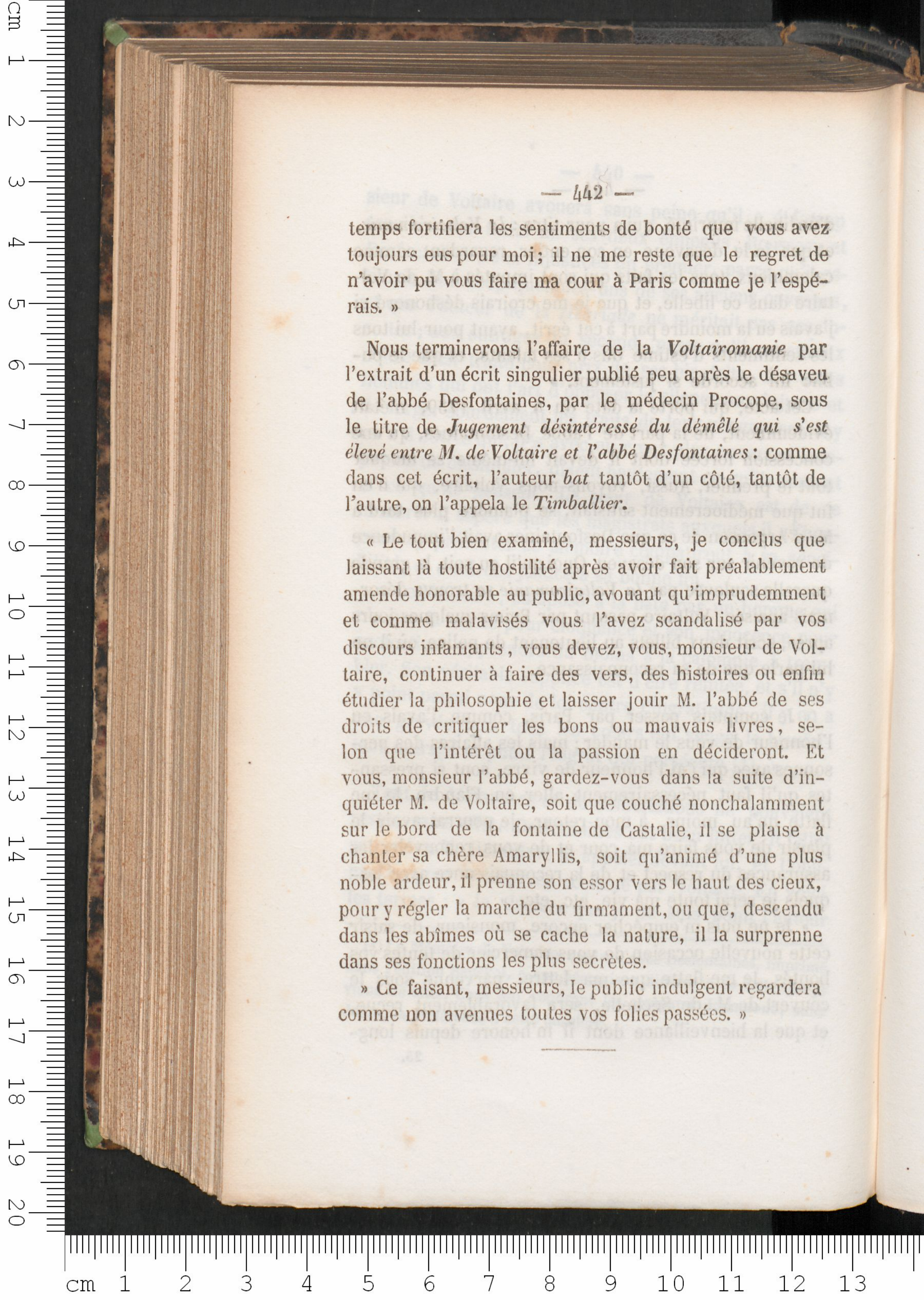
(1) Le Mémoire de Voltaire, contre l'abbé Desfontaines, imprimé dans l'édition Beuckot, a une péroraison différente de celle que je viens de citer. Ceux qui voudront les comparer donneront, sans doute, la préférence à cette dernière.

d'un libelle imprimé, qui a pour titre : *la Voltairomanie*, et que je le désavoue en son entier, regardant comme calomnieux tous les faits qui sont imputés à M. de Voltaire dans ce libelle, et que je me croirais déshonoré si j'avais eu la moindre part à cet écrit, ayant pour lui tous les sentiments d'estime dus à ses talents, et que le public lui accorde si justement. »

Cet acte, qui porte la date du 4 avril 1739, n'était évidemment, de la part de l'abbé Desfontaines, qu'une concession forcée dont il devait lui-même se moquer tout le premier. Aussi, voyons-nous Voltaire, qui n'en fut que médiocrement satisfait, se plaindre plus tard à M. d'Argenson de ce que Desfontaines avait l'impudence de revenir sur son désaveu. Quoi qu'il en soit, la grande querelle soulevée par *la Voltairomanie* se trouva désormais apaisée. Voltaire passant par Reims quelques jours après, écrit deux billets au lieutenant de police, où il ne lui parle que de sa reconnaissance.

« Je comptais passer par Paris, comme j'avais eu l'honneur de vous le mander ; mais les affaires des personnes avec qui j'ai l'honneur de vivre, sont si pressantes qu'il faut nécessairement aller en Flandre. Je me flatte qu'au moins, à mon retour, je pourrai avoir le plaisir de vous faire ma cour et de vous renouveler les assurances du respect et de la reconnaissance avec lesquels je serai toute ma vie, etc, etc. »

« Je ne puis m'empêcher encore, monsieur, de saisir cette nouvelle occasion de vous remercier de toutes vos bontés. Je me flatte que ma lettre, parvenue sous le couvert de M. de Séchelle, sera favorablement reçue, et que la bienveillance dont il m'honore depuis long-



temps fortifiera les sentiments de bonté que vous avez toujours eus pour moi; il ne me reste que le regret de n'avoir pu vous faire ma cour à Paris comme je l'espérais. »

Nous terminerons l'affaire de la *Voltairomanie* par l'extrait d'un écrit singulier publié peu après le désaveu de l'abbé Desfontaines, par le médecin Procope, sous le titre de *Jugement désintéressé du démêlé qui s'est élevé entre M. de Voltaire et l'abbé Desfontaines* : comme dans cet écrit, l'auteur *bat* tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, on l'appela le *Timballier*.

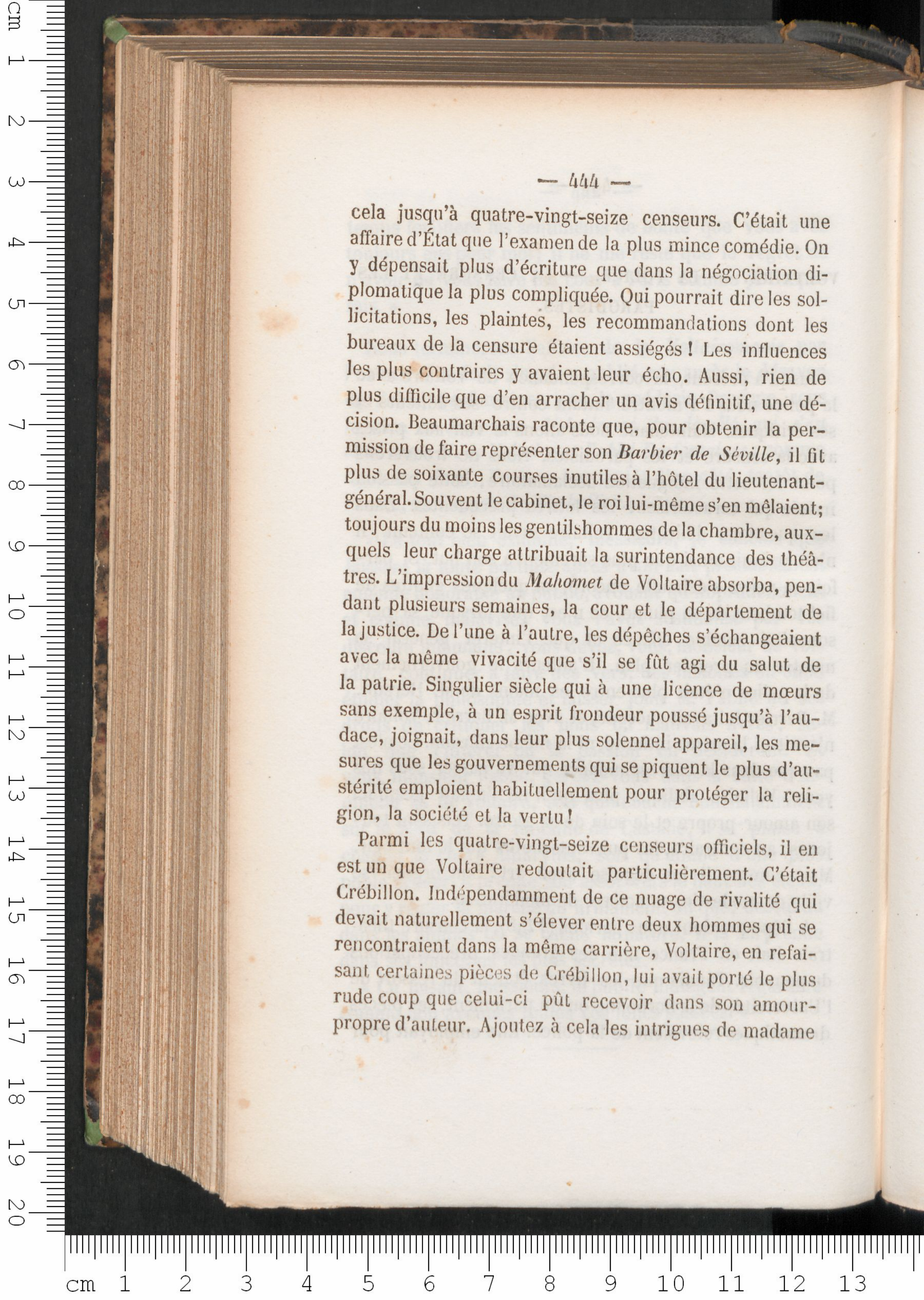
« Le tout bien examiné, messieurs, je conclus que laissant là toute hostilité après avoir fait préalablement amende honorable au public, avouant qu'imprudemment et comme malavisés vous l'avez scandalisé par vos discours infamants, vous devez, vous, monsieur de Voltaire, continuer à faire des vers, des histoires ou enfin étudier la philosophie et laisser jouir M. l'abbé de ses droits de critiquer les bons ou mauvais livres, selon que l'intérêt ou la passion en décideront. Et vous, monsieur l'abbé, gardez-vous dans la suite d'inquiéter M. de Voltaire, soit que couché nonchalamment sur le bord de la fontaine de Castalie, il se plaise à chanter sa chère Amaryllis, soit qu'animé d'une plus noble ardeur, il prenne son essor vers le haut des cieux, pour y régler la marche du firmament, ou que, descendu dans les abîmes où se cache la nature, il la surprenne dans ses fonctions les plus secrètes.

» Ce faisant, messieurs, le public indulgent regardera comme non avenues toutes vos folies passées. »

VOLTAIRE. — LA POLICE. — LA CENSURE ET LES PARODISTES.

Jusqu'à présent, la correspondance de Voltaire avec la police nous l'a montré luttant contre ses éditeurs et ses critiques. Maintenant nous allons le voir aux prises avec la censure et les parodistes. Nous ne trouverons point ici cette indignation déclamatoire, cette passion irritée qui caractérisent les lettres précédentes. Dans les questions délicates, Voltaire savait se contenir, il n'en arrivait ainsi que plus sûrement à son but. Si parfois sa verve s'échauffe encore, si quelques gouttes de fiel tombent de sa plume, ce n'est que lorsque sa personnalité semble effacée et que l'intérêt général se montre au premier plan. D'ailleurs le gouvernement de la police n'était plus entre les mains de M. Hérault. M. Berrier lui avait succédé, et avec M. Berrier, Voltaire n'avait ni la même intimité, ni la même effusion. Ce n'est pas que dans la correspondance qui va passer sous nos yeux, Voltaire abdique plus qu'il ne l'a fait jusqu'ici son amour-propre et le soin de sa gloire. Tels sont toujours, au contraire, les puissants motifs qui le font agir. Mais comme il les déguise avec art ! Son orgueil se voile de modestie, sa colère, de modération.

A l'époque dont nous parlons (1748), la censure théâtrale était en France une des grandes préoccupations du pouvoir. Tandis que les livres étaient du ressort de l'Université, de la Sorbonne ou du parlement, les pièces dramatiques relevaient de la police. Elle employait pour

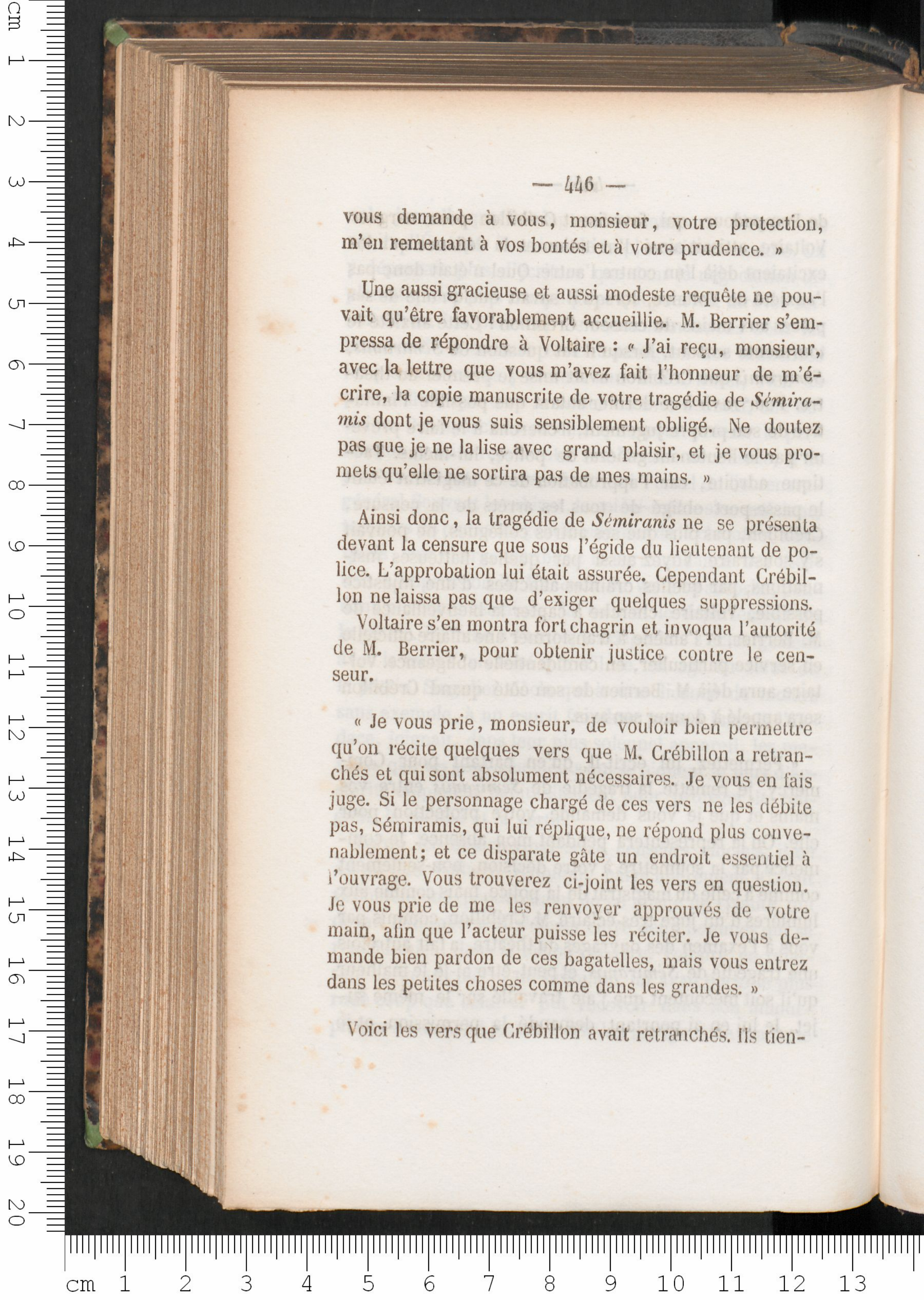


cela jusqu'à quatre-vingt-seize censeurs. C'était une affaire d'État que l'examen de la plus mince comédie. On y dépensait plus d'écriture que dans la négociation diplomatique la plus compliquée. Qui pourrait dire les sollicitations, les plaintes, les recommandations dont les bureaux de la censure étaient assiégés ! Les influences les plus contraires y avaient leur écho. Aussi, rien de plus difficile que d'en arracher un avis définitif, une décision. Beaumarchais raconte que, pour obtenir la permission de faire représenter son *Barbier de Séville*, il fit plus de soixante courses inutiles à l'hôtel du lieutenant-général. Souvent le cabinet, le roi lui-même s'en mêlaient; toujours du moins les gentilshommes de la chambre, auxquels leur charge attribuait la surintendance des théâtres. L'impression du *Mahomet* de Voltaire absorba, pendant plusieurs semaines, la cour et le département de la justice. De l'une à l'autre, les dépêches s'échangeaient avec la même vivacité que s'il se fût agi du salut de la patrie. Singulier siècle qui à une licence de mœurs sans exemple, à un esprit frondeur poussé jusqu'à l'audace, joignait, dans leur plus solennel appareil, les mesures que les gouvernements qui se piquent le plus d'austérité emploient habituellement pour protéger la religion, la société et la vertu !

Parmi les quatre-vingt-seize censeurs officiels, il en est un que Voltaire redoutait particulièrement. C'était Crébillon. Indépendamment de ce nuage de rivalité qui devait naturellement s'élever entre deux hommes qui se rencontraient dans la même carrière, Voltaire, en refaisant certaines pièces de Crébillon, lui avait porté le plus rude coup que celui-ci pût recevoir dans son amour-propre d'auteur. Ajoutez à cela les intrigues de madame

de Pompadour, qui, favorisant Crébillon pour narguer Voltaire, attisait ainsi l'irritation et la défiance qui les excitaient déjà l'un contre l'autre. Quel n'était donc pas l'anxiété de Voltaire, lorsqu'il savait quelqu'une de ses pièces aux mains du censeur Crébillon ! Cette anxiété le tourmenta surtout, lorsqu'il fut question de *Sémiramis*, *Sémiramis* que Crébillon avait mise le premier au théâtre. Pour ravir à ce dernier autant que possible l'initiative de son propre jugement, il chercha à le faire prévenir par le lieutenant général de police, lui-même. Tactique adroite, car l'approbation de ce magistrat étant le passe-port obligé de tous les arrêts de la censure, Crébillon, pas plus que ses autres collègues, ne pouvait s'y soustraire. Voyez aussi par quelles flatteuses insinuations, par quelles craintes affectées d'une injustice possible, Voltaire cherche à capter la bienveillance de M. Berrier, et l'amène à transformer une affaire officielle en service particulier, en confidentielle obligeance. Voltaire aura déjà M. Berrier de son côté quand Crébillon sera appelé à donner son avis.

« Permettez, lui écrit-il, qu'en partant pour Commercy, je remette la tragédie de *Sémiramis* entre vos mains et que je vous demande votre protection pour elle. On la représentera pendant mon absence. Je commence par la soumettre à votre décision, non-seulement comme à celle du magistrat de la police, mais comme aux lumières d'un juge très-éclairé. M. Crébillon, commis par vous à l'examen des ouvrages du théâtre, a fait autrefois une tragédie de *Sémiramis*, et peut-être ai-je le malheur qu'il soit mécontent que j'aie travaillé sur le même sujet. Je lui en ai pourtant demandé la permission, et je



vous demande à vous, monsieur, votre protection, m'en remettant à vos bontés et à votre prudence. »

Une aussi gracieuse et aussi modeste requête ne pouvait qu'être favorablement accueillie. M. Berrier s'empressa de répondre à Voltaire : « J'ai reçu, monsieur, avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, la copie manuscrite de votre tragédie de *Sémiramis* dont je vous suis sensiblement obligé. Ne doutez pas que je ne la lise avec grand plaisir, et je vous promets qu'elle ne sortira pas de mes mains. »

Ainsi donc, la tragédie de *Sémiranis* ne se présenta devant la censure que sous l'égide du lieutenant de police. L'approbation lui était assurée. Cependant Crébillon ne laissa pas que d'exiger quelques suppressions.

Voltaire s'en montra fort chagrin et invoqua l'autorité de M. Berrier, pour obtenir justice contre le censeur.

« Je vous prie, monsieur, de vouloir bien permettre qu'on récite quelques vers que M. Crébillon a retranchés et qui sont absolument nécessaires. Je vous en fais juge. Si le personnage chargé de ces vers ne les débite pas, Sémiramis, qui lui réplique, ne répond plus convenablement; et ce disparate gâte un endroit essentiel à l'ouvrage. Vous trouverez ci-joint les vers en question. Je vous prie de me les renvoyer approuvés de votre main, afin que l'acteur puisse les réciter. Je vous demande bien pardon de ces bagatelles, mais vous entrez dans les petites choses comme dans les grandes. »

Voici les vers que Crébillon avait retranchés. Ils tien-

nent à l'acte second, dans la scène entre Assur et Sémiramis :

ASSUR.

« Je suis épouvanté, mais c'est de vos remords,
Les vainqueurs des vivants redoutent-ils les morts?
Ah! ne vous formez plus de craintes inutiles,
C'est par la fermeté qu'on rend les dieux faciles.

. . . .

SÉMIRAMIS.

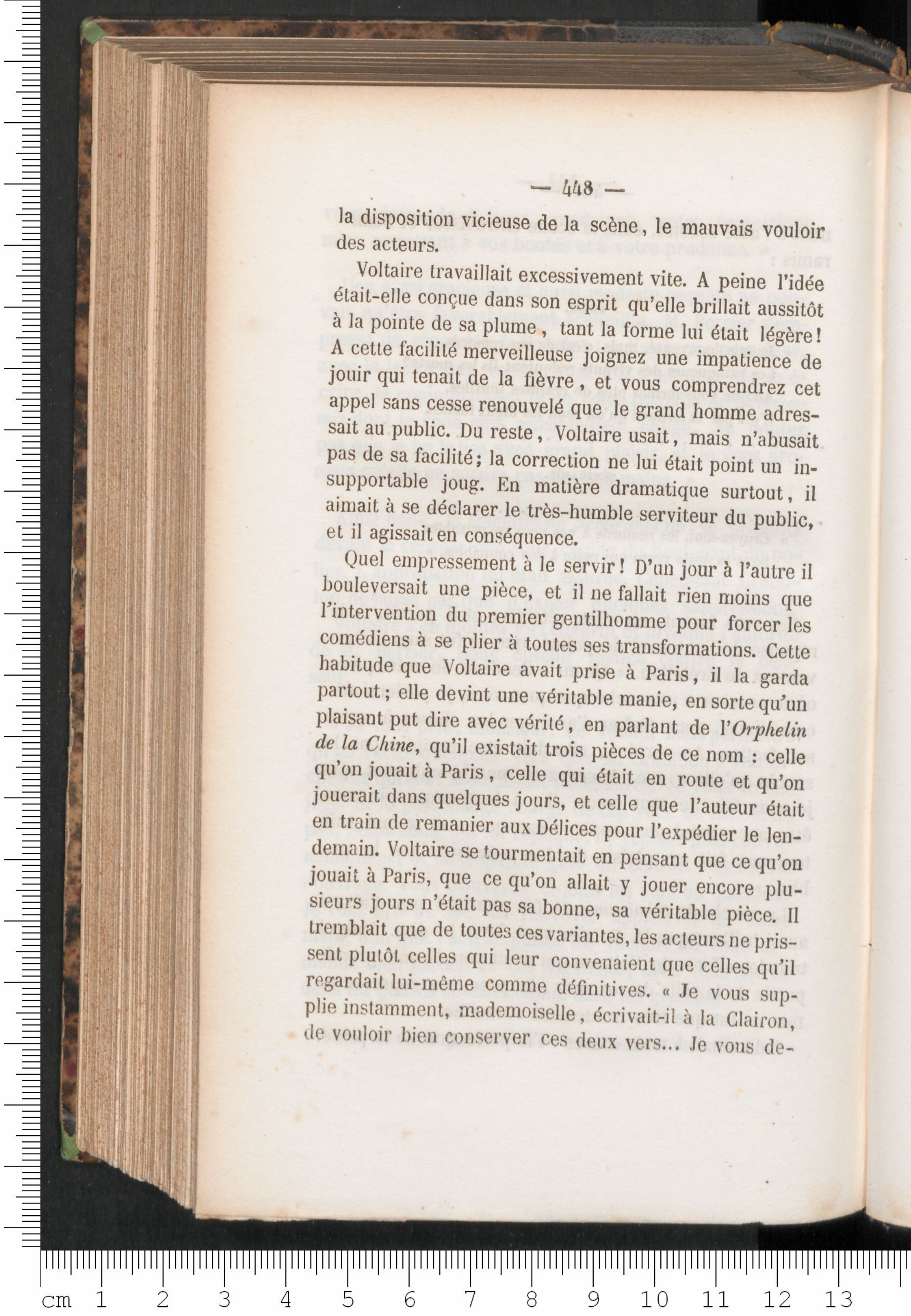
. . . .

» Croyez-moi, les remords à vos yeux méprisables
Sont la seule vertu qui reste à des coupables. »

Ces vers furent, en effet, rétablis, et il paraît, à la réponse du lieutenant de police, que ce fut sans l'intervention de Crébillon. « Quant à l'endroit de votre pièce où le censeur a retranché quelques vers, je parlerai aux comédiens, pour tâcher d'arranger les choses à votre satisfaction. Au surplus, elle doit être remplie par le succès qu'elle a eue. Recevez-en mon compliment que je vous fais de tout cœur. Il y a longtemps que vous êtes accoutumé aux applaudissements, et je me suis toujours fait un plaisir de les prévenir dans le public. »

Le succès de *Sémiramis* ne fut pourtant pas d'abord aussi brillant que M. Berrier veut bien le dire. Malgré tous les efforts de Voltaire qui avait peuplé une grande partie de la salle de ses amis, la première représentation ne fut que très-froidement accueillie.

Cela tenait à trois causes : l'imperfection de la pièce,



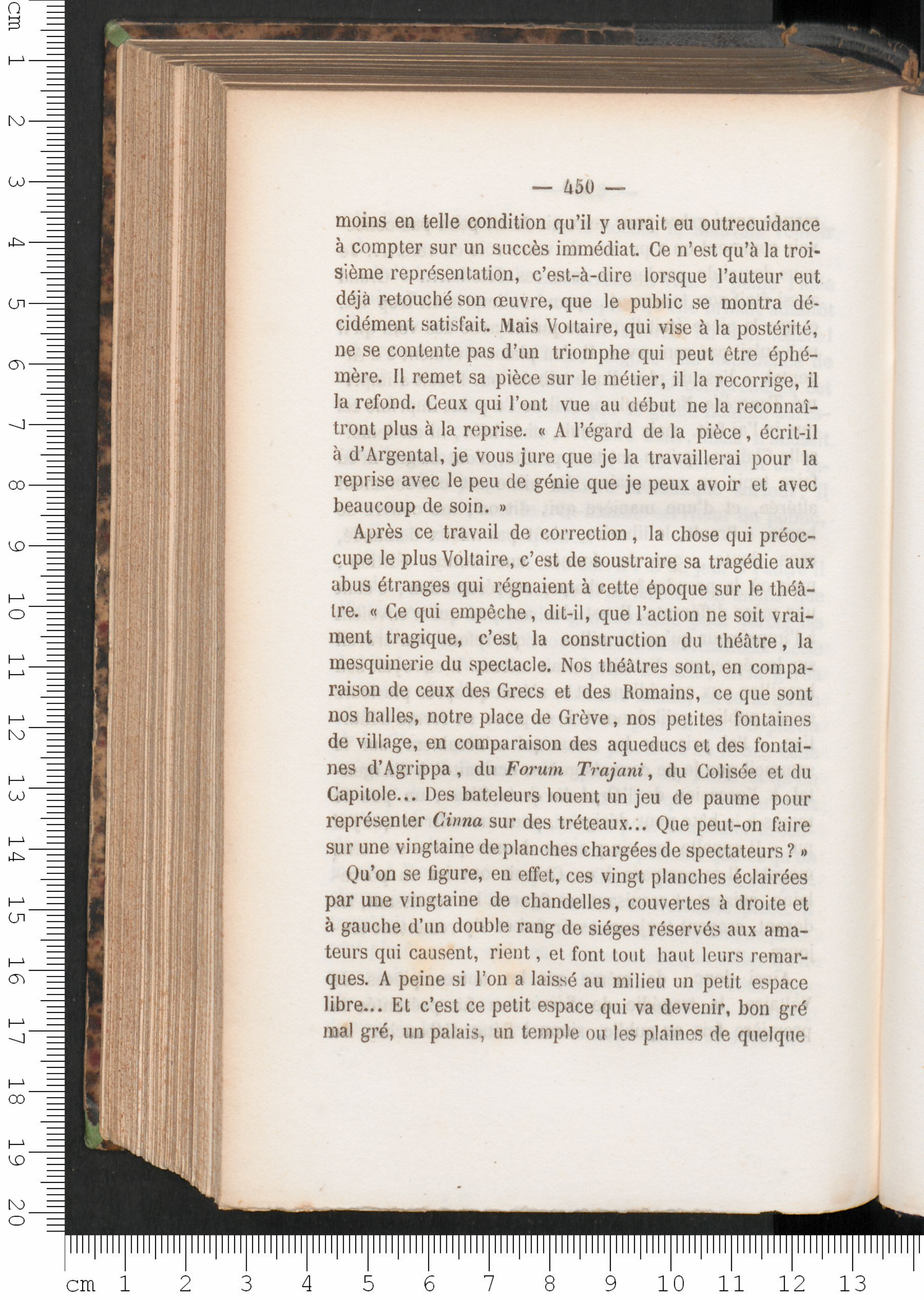
la disposition vicieuse de la scène, le mauvais vouloir des acteurs.

Voltaire travaillait excessivement vite. A peine l'idée était-elle conçue dans son esprit qu'elle brillait aussitôt à la pointe de sa plume, tant la forme lui était légère! A cette facilité merveilleuse joignez une impatience de jouir qui tenait de la fièvre, et vous comprendrez cet appel sans cesse renouvelé que le grand homme adressait au public. Du reste, Voltaire usait, mais n'abusait pas de sa facilité; la correction ne lui était point un insupportable joug. En matière dramatique surtout, il aimait à se déclarer le très-humble serviteur du public, et il agissait en conséquence.

Quel empressement à le servir! D'un jour à l'autre il bouleversait une pièce, et il ne fallait rien moins que l'intervention du premier gentilhomme pour forcer les comédiens à se plier à toutes ses transformations. Cette habitude que Voltaire avait prise à Paris, il la garda partout; elle devint une véritable manie, en sorte qu'un plaisant put dire avec vérité, en parlant de l'*Orphelin de la Chine*, qu'il existait trois pièces de ce nom : celle qu'on jouait à Paris, celle qui était en route et qu'on jouerait dans quelques jours, et celle que l'auteur était en train de remanier aux Délices pour l'expédier le lendemain. Voltaire se tourmentait en pensant que ce qu'on jouait à Paris, que ce qu'on allait y jouer encore plusieurs jours n'était pas sa bonne, sa véritable pièce. Il tremblait que de toutes ces variantes, les acteurs ne prissent plutôt celles qui leur convenaient que celles qu'il regardait lui-même comme définitives. « Je vous supplie instamment, mademoiselle, écrivait-il à la Clairon, de vouloir bien conserver ces deux vers... Je vous de-

mande aussi grâce pour ceux-ci. Je ne peux pas concevoir comment on a pu ôter de votre rôle ce vers..... Je vous demande pardon de tous ces détails..... » Grand aussi était son tourment, quand on imprimait trop tôt, et que la pièce était livrée au public avec des vers qu'il ne voulait pas conserver. Il s'en plaint vivement à d'Argental. « J'essuie plus d'une tribulation. Prault a imprimé *Tancrède*. Non-seulement il ne l'a point imprimé tel que je l'ai fait, mais ni Prault, ni Lekain, ni mademoiselle Clairon, qui en ont tant profité, n'ont daigné m'en faire tenir un exemplaire. La pièce est extrêmement altérée, et d'une manière qui, dit-on, me couvre de honte. » Prault, le libraire, n'eût pas mieux demandé, sans doute, que de donner une bonne édition, mais où la prendre? A chaque représentation, c'était une pièce différente. Il est des auteurs qui n'envoient à l'imprimeur qu'un brouillon et qui refont leur travail sur les épreuves. Voltaire faisait mieux. Il envoyait son brouillon aux comédiens, et ce n'était qu'après plusieurs essais publics qu'il donnait à sa pièce sa forme définitive. « J'ai pris sur les maux qui m'accablent, sur le sommeil que je ne connais guère, écrivait-il à d'Argental, à l'occasion de l'*Orphelin de la Chine*, un peu de temps à la hâte pour désigner, pour arrondir ce que j'ai pu. » Il appelle les cinq actes de ses pièces ses cinq magots. Il se compare à un Chinois ouvrier en porcelaine, cuisant et recuisant ses figures, les vernissant, les dorant, croyant toujours avoir fini et s'y remettant toujours.

Ainsi donc, de même que les autres pièces de Voltaire, la tragédie de *Sémiramis* fut présentée la première fois au public, sinon à l'état d'ébauche, du



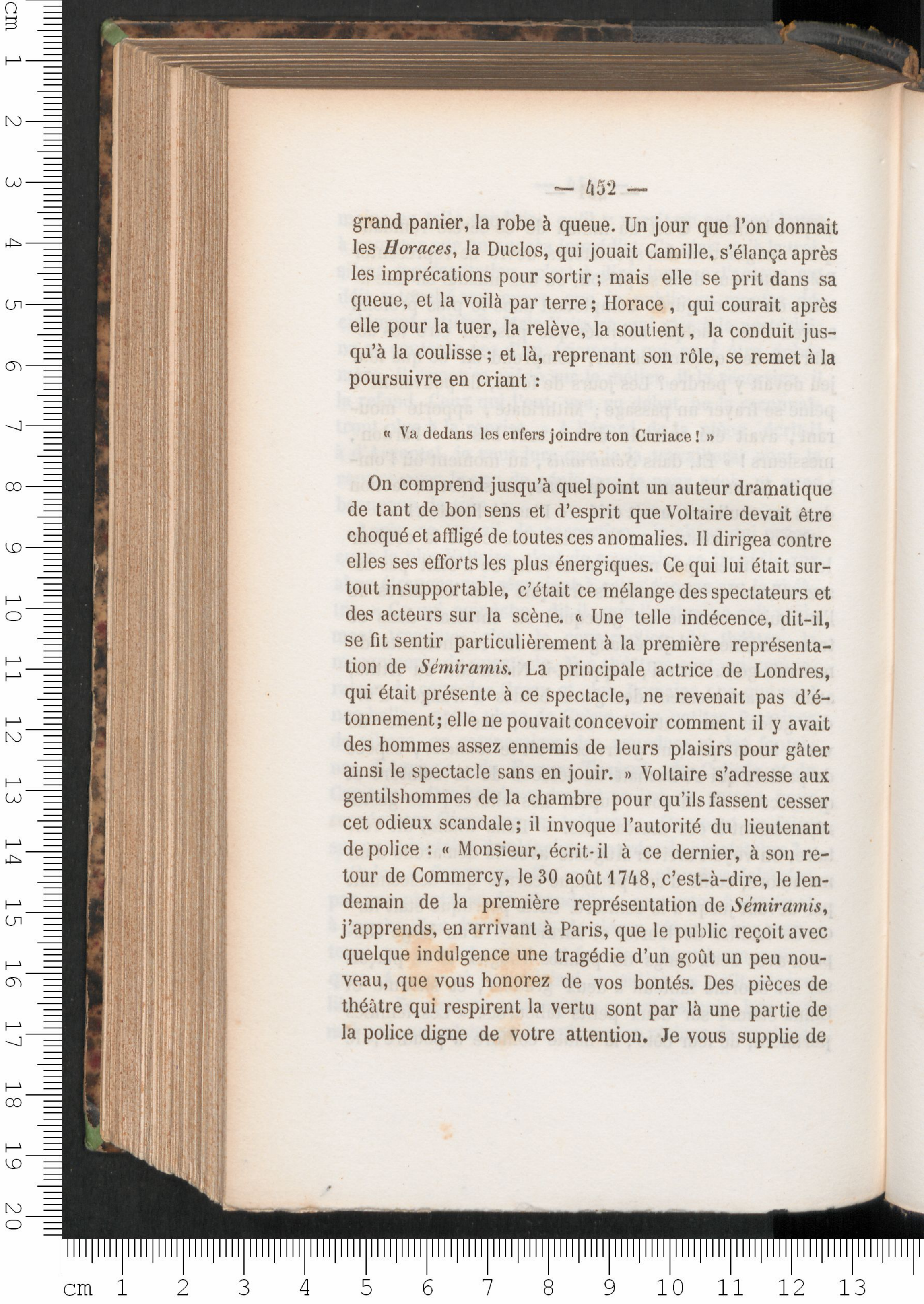
moins en telle condition qu'il y aurait eu outrecuidance à compter sur un succès immédiat. Ce n'est qu'à la troisième représentation, c'est-à-dire lorsque l'auteur eut déjà retouché son œuvre, que le public se montra décidément satisfait. Mais Voltaire, qui vise à la postérité, ne se contente pas d'un triomphe qui peut être éphémère. Il remet sa pièce sur le métier, il la recorrige, il la refond. Ceux qui l'ont vue au début ne la reconnaîtront plus à la reprise. « A l'égard de la pièce, écrit-il à d'Argental, je vous jure que je la travaillerai pour la reprise avec le peu de génie que je peux avoir et avec beaucoup de soin. »

Après ce travail de correction, la chose qui préoccupe le plus Voltaire, c'est de soustraire sa tragédie aux abus étranges qui régnaient à cette époque sur le théâtre. « Ce qui empêche, dit-il, que l'action ne soit vraiment tragique, c'est la construction du théâtre, la mesquinerie du spectacle. Nos théâtres sont, en comparaison de ceux des Grecs et des Romains, ce que sont nos halles, notre place de Grève, nos petites fontaines de village, en comparaison des aqueducs et des fontaines d'Agrippa, du *Forum Trajani*, du Colisée et du Capitole... Des bateleurs louent un jeu de paume pour représenter *Cinna* sur des tréteaux... Que peut-on faire sur une vingtaine de planches chargées de spectateurs ? »

Qu'on se figure, en effet, ces vingt planches éclairées par une vingtaine de chandelles, couvertes à droite et à gauche d'un double rang de siéges réservés aux amateurs qui causent, rient, et font tout haut leurs remarques. A peine si l'on a laissé au milieu un petit espace libre... Et c'est ce petit espace qui va devenir, bon gré mal gré, un palais, un temple ou les plaines de quelque

empire lointain. C'est au milieu de ce cercle remuant que l'imagination des spectateurs devra se représenter Polyeucte seul dans sa prison, ou des amants en tête-à-tête, ou des conjurés complotant dans le plus profond secret. Puis, quelque habitués que pussent être les acteurs à cet encombrement, comprend-on ce que leur jeu devait y perdre ? Les jours de foule, ils pouvaient à peine se frayer un passage ; Mithridate, apporté mourant, avait été entendu disant tout bas : « Pardon, messieurs ! » Et, dans *Sémiramis*, au moment où l'ombre de Ninus s'avance sur la scène, un soldat en faction dans les coulisses, avait crié : « Place à l'ombre ! »

Quant aux costumes, la vraisemblance et la couleur locale n'étaient pas mieux observées. Ce n'était pas assez d'habiller en marquis français tous les héros de l'antiquité romaine ou grecque; on entassait dans ce travestissement déjà étrange tous les raffinements du mauvais goût. Un roi, s'appelât-il Nicomède ou Attila, avait invariablement des gants blancs à franges d'or, des galons sur toutes les coutures, des diamants de verre à son épée; un guerrier avait le *tonnelet*, espèce de panier, qui s'attachait au-dessous de la ceinture et que recouvrait un court jupon. Les allures, les gestes répondaient à ces mascarades. « Dans *Cinna,* dit Voltaire, on voyait arriver Auguste avec la démarche d'un matamore, coiffé d'une perruque carrée qui descendait par devant jusqu'à la ceinture. Cette perruque était farcie de feuilles de laurier et surmontée d'un large chapeau avec deux rangs de plumes rouges. Il se plaçait sur un énorme fauteuil à deux gradins, et Maxime et Cinna étaient sur deux petits tabourets. » Les femmes portaient, de leur côté, la haute coiffure à poudre, le



grand panier, la robe à queue. Un jour que l'on donnait les *Horaces*, la Duclos, qui jouait Camille, s'élança après les imprécations pour sortir ; mais elle se prit dans sa queue, et la voilà par terre ; Horace, qui courait après elle pour la tuer, la relève, la soutient, la conduit jusqu'à la coulisse ; et là, reprenant son rôle, se remet à la poursuivre en criant :

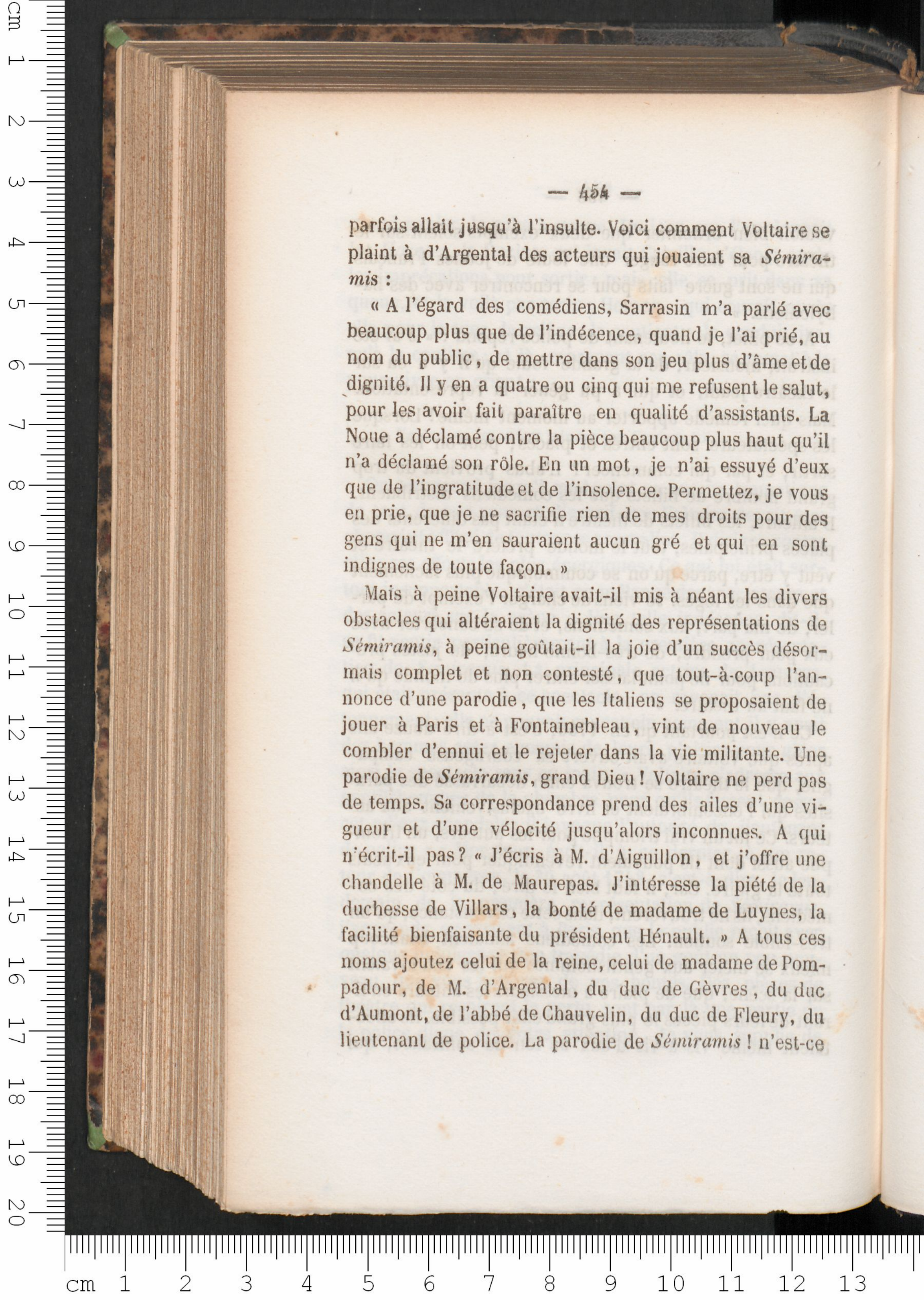
« Va dedans les enfers joindre ton Curiace ! »

On comprend jusqu'à quel point un auteur dramatique de tant de bon sens et d'esprit que Voltaire devait être choqué et affligé de toutes ces anomalies. Il dirigea contre elles ses efforts les plus énergiques. Ce qui lui était surtout insupportable, c'était ce mélange des spectateurs et des acteurs sur la scène. « Une telle indécence, dit-il, se fit sentir particulièrement à la première représentation de *Sémiramis*. La principale actrice de Londres, qui était présente à ce spectacle, ne revenait pas d'étonnement; elle ne pouvait concevoir comment il y avait des hommes assez ennemis de leurs plaisirs pour gâter ainsi le spectacle sans en jouir. » Voltaire s'adresse aux gentilshommes de la chambre pour qu'ils fassent cesser cet odieux scandale; il invoque l'autorité du lieutenant de police : « Monsieur, écrit-il à ce dernier, à son retour de Commercy, le 30 août 1748, c'est-à-dire, le lendemain de la première représentation de *Sémiramis*, j'apprends, en arrivant à Paris, que le public reçoit avec quelque indulgence une tragédie d'un goût un peu nouveau, que vous honorez de vos bontés. Des pièces de théâtre qui respirent la vertu sont par là une partie de la police digne de votre attention. Je vous supplie de

vouloir bien ordonner que deux exempts soient sur le théâtre pour faire ranger une foule de jeunes Français qui ne sont guère faits pour se rencontrer avec des Babyloniens. »

A ce billet, le lieutenant de police répond : « J'ai été instruit, monsieur, de la grande foule qu'il y a eu sur le théâtre jeudi, et qui a pu gêner la représentation. Mais quel remède apporter au moment même ! Lorsque les spectateurs sont entrés et placés, peut-on les faire sortir, et par qui commencer ? L'abus provient du trop grand nombre de billets que les comédiens distribuent. D'ailleurs, les billets de théâtre n'étant pas différents des places principales, tout le monde préfère le théâtre et veut y être, parce qu'on se communique plus facilement que dans les loges. Je viens de charger l'exempt de parler, de ma part, aux comédiens, et de se concerter avec eux pour prendre, de très-bonne heure, de justes précautions pour ne point laisser entrer plus de monde qu'il ne faut au théâtre. »

Ce n'est pourtant qu'en 1760, c'est-à-dire douze ans après que Voltaire avait ouvert sa courageuse campagne, que le théâtre se trouva enfin débarrassé des parasites qui l'encombraient et livré exclusivement aux acteurs. Ce fut un vrai triomphe pour les auteurs, un triomphe aussi dont ils pouvaient revendiquer pour eux seuls toute la gloire. Car, il faut bien le dire, du côté des comédiens, ils ne trouvèrent, dans cette circonstance, qu'un très-faible soutien. Les comédiens aimaient beaucoup mieux se mêler aux gentilshommes qui les coudoyaient sur la scène, que de plaire à messieurs les auteurs en tirant de leurs pièces le plus grand effet possible. Ils affectaient même vis-à-vis d'eux un ton de suffisance, qui



parfois allait jusqu'à l'insulte. Voici comment Voltaire se plaint à d'Argental des acteurs qui jouaient sa *Sémiramis* :

« A l'égard des comédiens, Sarrasin m'a parlé avec beaucoup plus que de l'indécence, quand je l'ai prié, au nom du public, de mettre dans son jeu plus d'âme et de dignité. Il y en a quatre ou cinq qui me refusent le salut, pour les avoir fait paraître en qualité d'assistants. La Noue a déclamé contre la pièce beaucoup plus haut qu'il n'a déclamé son rôle. En un mot, je n'ai essuyé d'eux que de l'ingratitude et de l'insolence. Permettez, je vous en prie, que je ne sacrifie rien de mes droits pour des gens qui ne m'en sauraient aucun gré et qui en sont indignes de toute façon. »

Mais à peine Voltaire avait-il mis à néant les divers obstacles qui altéraient la dignité des représentations de *Sémiramis*, à peine goûtait-il la joie d'un succès désormais complet et non contesté, que tout-à-coup l'annonce d'une parodie, que les Italiens se proposaient de jouer à Paris et à Fontainebleau, vint de nouveau le combler d'ennui et le rejeter dans la vie militante. Une parodie de *Sémiramis*, grand Dieu ! Voltaire ne perd pas de temps. Sa correspondance prend des ailes d'une vigueur et d'une vélocité jusqu'alors inconnues. A qui n'écrit-il pas ? « J'écris à M. d'Aiguillon, et j'offre une chandelle à M. de Maurepas. J'intéresse la piété de la duchesse de Villars, la bonté de madame de Luynes, la facilité bienfaisante du président Hénault. » A tous ces noms ajoutez celui de la reine, celui de madame de Pompadour, de M. d'Argental, du duc de Gèvres, du duc d'Aumont, de l'abbé de Chauvelin, du duc de Fleury, du lieutenant de police. La parodie de *Sémiramis* ! n'est-ce

pas une affaire d'intérêt public? Qui pourrait y rester indifférent?

Voici d'abord la lettre de Voltaire à la reine :

« Madame, je me jette aux pieds de Votre Majesté; vous n'assistez aux spectacles que par condescendance pour votre auguste rang, et c'est un sacrifice que votre vertu fait aux bienséances du monde. J'implore cette vertu même, et je la conjure, avec la plus vive douleur, de ne pas souffrir que ces spectacles soient déshonorés par une satire odieuse qu'on veut faire contre moi à Fontainebleau, sous vos yeux. La tragédie de *Sémiramis* est fondée d'un bout à l'autre sur la morale la plus pure, et par là, du moins, elle peut s'attendre à votre protection. Daignez considérer, madame, que je suis domestique du Roi, et par conséquent le vôtre. Mes camarades, les gentilshommes du Roi, dont plusieurs sont employés dans les cours étrangères et d'autres dans des places très-honorables, m'obligeront à me défaire de ma place si j'essuie devant eux et devant toute la famille royale un avilissement aussi cruel. Je conjure Votre Majesté, par la bonté et par la grandeur de son âme, et par sa piété, de ne pas me livrer ainsi à mes ennemis ouverts et cachés, qui, après m'avoir poursuivi par les calomnies les plus atroces, veulent me perdre par une flétrissure publique. Daignez envisager, madame, que ces parodies satiriques ont été défendues à Paris pendant plusieurs années. Faut-il qu'on les renouvelle pour moi seul sous les yeux de Votre Majesté? Elle ne souffre pas la médisance dans son cabinet : l'autorisera-t-elle devant toute la cour? Non, madame, votre cœur est trop juste pour ne pas se laisser toucher par mes prières

et par ma douleur, et pour faire mourir de douleur et de honte un ancien serviteur, et le premier sur qui sont tombées vos bontés (1). Un mot de votre bouche, madame, à M. le duc de Fleury et à M. de Maurepas, suffit pour empêcher un scandale dont les suites me perdraient. J'espère de votre humanité qu'elle sera touchée, et qu'après avoir peint la vertu, je serai protégé par elle. »

Marie Leczinska ne fut, au contraire, à ce qu'il paraît, que médiocrement touchée de toutes les raisons de Voltaire. Les monstruosités d'une parodie ne lui semblèrent pas suffisamment démontrées. L'auteur de *Sémiramis* reçut avis qu'il ne pouvait compter sur sa royale protection. Il en informe en ces termes son ami d'Argental :

« La reine m'a fait écrire par madame de Luynes que les parodies étaient d'usage et qu'on avait travesti Virgile. Je réponds que ce n'est pas un compatriote de Virgile qui a fait l'*Énéide travestie*, que les Romains en étaient incapables ; que si on avait récité une *Énéide* burlesque à Auguste et à Octavie, Virgile en aurait été indigné ; que cette sottise était réservée à notre nation, longtemps grossière et toujours frivole ; qu'on a trompé la reine quand on lui a dit que les parodies étaient encore d'usage ; qu'il y a cinq ans qu'elles sont défendues (2) ; que le Théâtre-Français entre dans l'éducation

(1) Voltaire tenait des bontés de la reine une pension de 1,500 livres.

(2) Voltaire, ayant été attaqué plusieurs fois par les comédiens italiens, qui avaient pour spécialité la parodie, fit tant auprès des

de tous les princes d'Europe, et que Gilles et Pierrot ne sont pas faits pour former l'esprit des descendants de Saint-Louis.

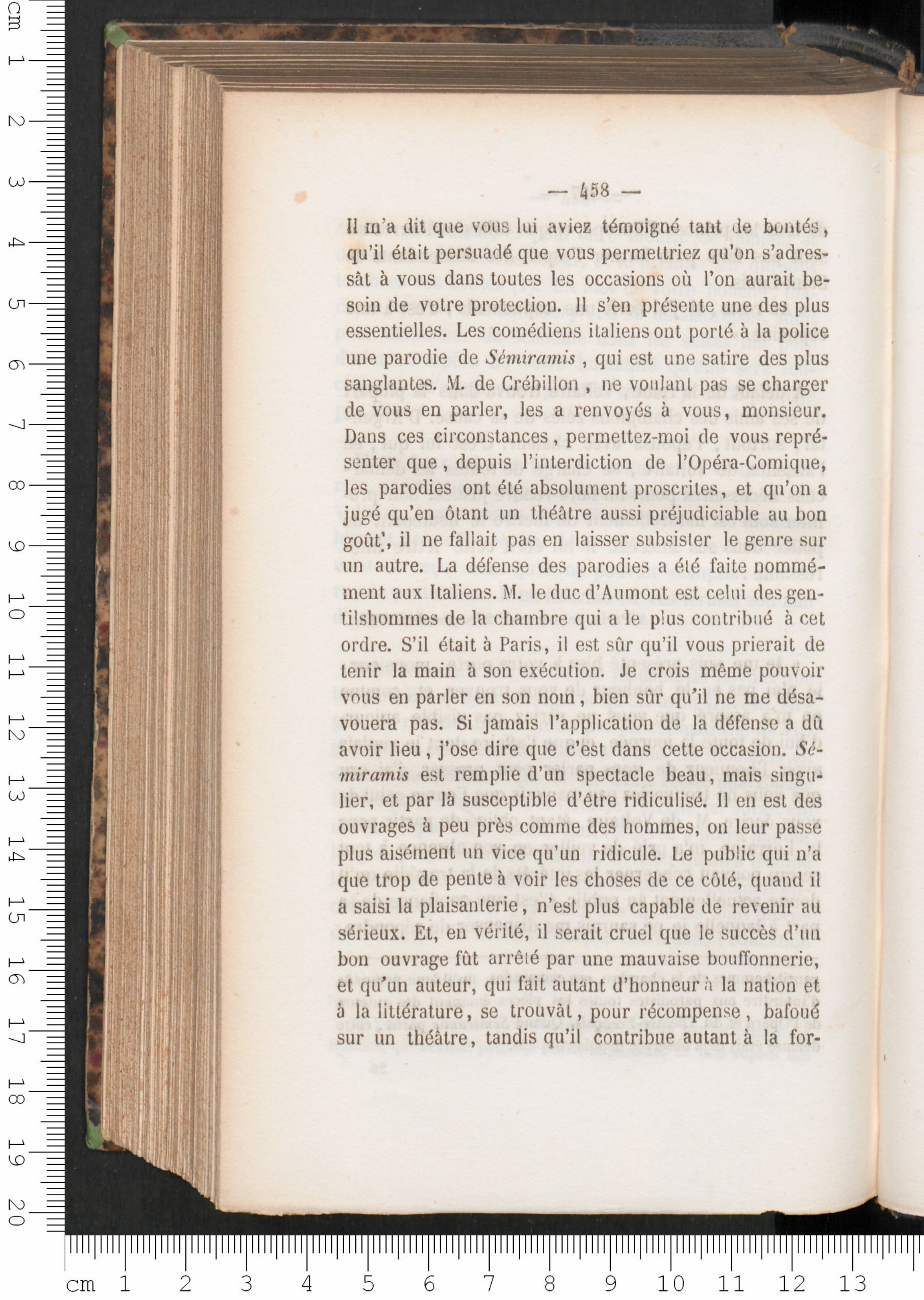
» Au reste, si j'ai écrit une capucinade, c'est à une capucine. »

A défaut de la reine, Voltaire trouva dans la plupart de ses amis des champions zélés de sa cause. D'Argental, surtout, l'épousa avec chaleur. C'est lui qui, en l'absence de Voltaire, se charge de toutes les démarches nécessaires pour lui faire rendre justice. Son premier soin est naturellement de mettre le lieutenant de police dans ses intérêts. Il lui écrit cette lettre intéressante :

A Paris, ce mercredi 27 septembre 1748.

« Je me suis présenté hier à votre porte, monsieur; je n'ai pas eu le bonheur de vous trouver, et, comme on m'a assuré que vous ne seriez pas visible aujourd'hui de toute la journée, et que l'affaire dont je voulais avoir l'honneur de vous parler peut presser, j'ai cru que vous ne trouveriez pas mauvais que j'eusse celui de vous écrire. M. de Voltaire, étant obligé de partir pour la Lorraine, m'a prié de veiller en son absence à tout ce qui pouvait concerner les intérêts de la tragédie qu'il donne actuellement au public. C'est une confiance de sa part à laquelle je ne saurais me dispenser de répondre.

gentilshommes de la chambre, ses camarades, qu'il leur persuada d'interdire aux parodistes toutes les pièces émanant des auteurs de l'Opéra et du Théâtre-Français. Quand *Sémiramis* parut, cette défense était déjà observée depuis cinq ans.



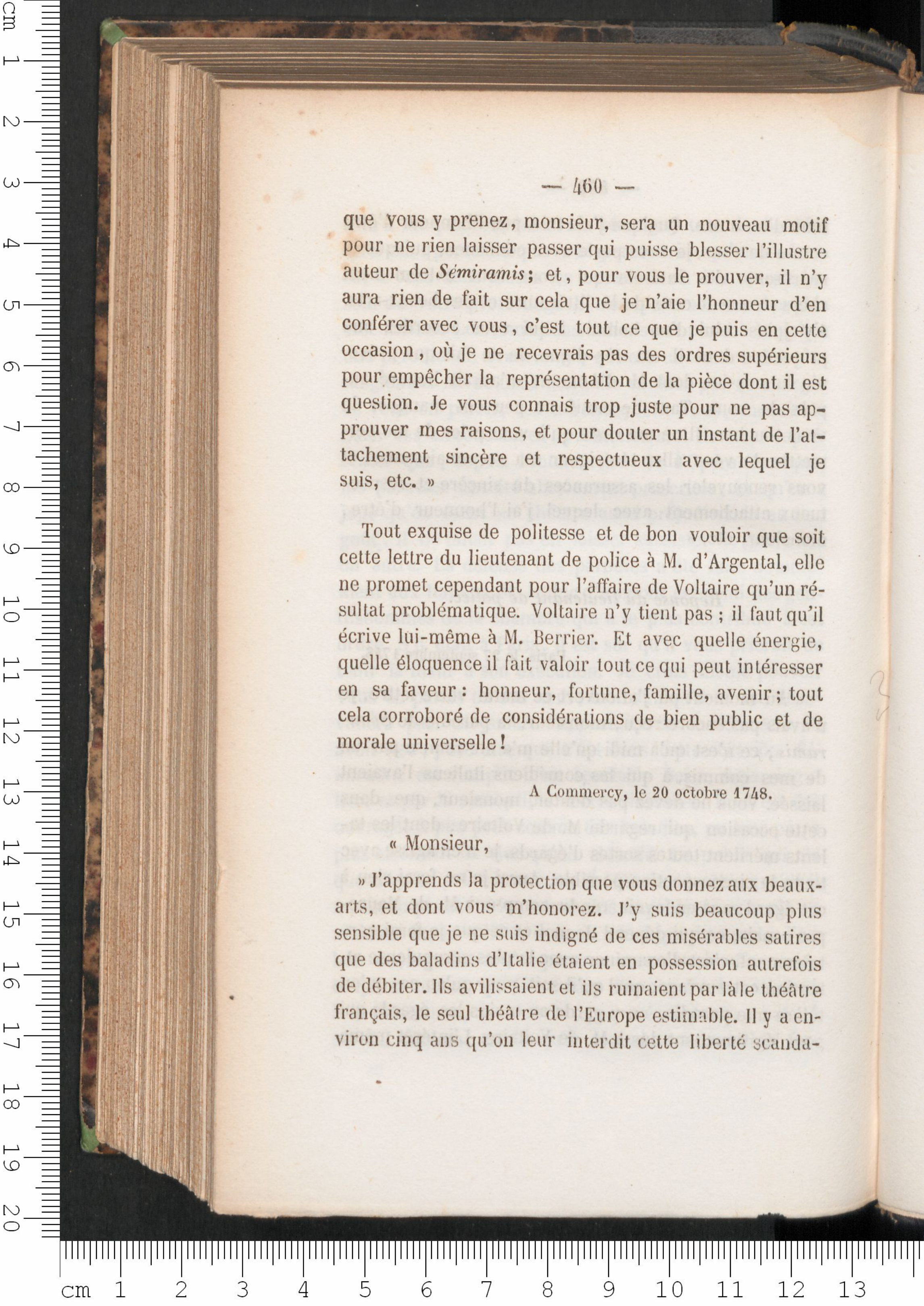
Il m'a dit que vous lui aviez témoigné tant de bontés, qu'il était persuadé que vous permettriez qu'on s'adressât à vous dans toutes les occasions où l'on aurait besoin de votre protection. Il s'en présente une des plus essentielles. Les comédiens italiens ont porté à la police une parodie de *Sémiramis*, qui est une satire des plus sanglantes. M. de Crébillon, ne voulant pas se charger de vous en parler, les a renvoyés à vous, monsieur. Dans ces circonstances, permettez-moi de vous représenter que, depuis l'interdiction de l'Opéra-Comique, les parodies ont été absolument proscrites, et qu'on a jugé qu'en ôtant un théâtre aussi préjudiciable au bon goût, il ne fallait pas en laisser subsister le genre sur un autre. La défense des parodies a été faite nommément aux Italiens. M. le duc d'Aumont est celui des gentilshommes de la chambre qui a le plus contribué à cet ordre. S'il était à Paris, il est sûr qu'il vous prierait de tenir la main à son exécution. Je crois même pouvoir vous en parler en son nom, bien sûr qu'il ne me désavouera pas. Si jamais l'application de la défense a dû avoir lieu, j'ose dire que c'est dans cette occasion. *Sémiramis* est remplie d'un spectacle beau, mais singulier, et par là susceptible d'être ridiculisé. Il en est des ouvrages à peu près comme des hommes, on leur passe plus aisément un vice qu'un ridicule. Le public qui n'a que trop de pente à voir les choses de ce côté, quand il a saisi la plaisanterie, n'est plus capable de revenir au sérieux. Et, en vérité, il serait cruel que le succès d'un bon ouvrage fût arrêté par une mauvaise bouffonnerie, et qu'un auteur, qui fait autant d'honneur à la nation et à la littérature, se trouvât, pour récompense, bafoué sur un théâtre, tandis qu'il contribue autant à la for-

tune d'un autre. Quoique j'aie très-peu l'honneur d'être connu de vous, je vous parle avec confiance, puisque je représente des intérêts qui vous sont extrêmement chers ; ce sont ceux de la littérature et des beaux-arts. J'y joins celui d'un homme à qui vous accordez une protection dont il est très-digne. Je ne fais que prévenir la mission dont M. d'Aumont m'aurait honoré auprès de vous. Tant de motifs ne peuvent manquer de vous toucher. Il ne me reste qu'à vous prier de me permettre de vous aller témoigner ma reconnaissance, et vous renouveler les assurances du sincère et respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, etc. »

Réponse du lieutenant de police.

Paris, le 27 septembre 1748.

« Au moment où j'ai ouvert ce matin votre lettre, je n'avais pas encore reçu, monsieur, la parodie de *Sémiramis ;* ce n'est qu'à midi qu'elle m'a été remise par un de mes commis, à qui les comédiens italiens l'avaient laissée. Vous ne devez pas douter, monsieur, que, dans cette occasion qui regarde M. de Voltaire, dont les talents méritent toutes sortes d'égards, je n'en agisse avec toute la circonspection possible. Aussi je ne ferai rien à cet égard sans en avoir rendu compte à M. de Maurepas ; mais, ce qui dépend de moi et ce que je ferai certainement, c'est d'examiner avec la plus scrupuleuse attention cet ouvrage, quel qu'il soit, pour qu'au cas qu'on tolère une parodie, on y garde au moins les égards qui sont légitimement dus à M. de Voltaire. L'intérêt même



que vous y prenez, monsieur, sera un nouveau motif pour ne rien laisser passer qui puisse blesser l'illustre auteur de *Sémiramis*; et, pour vous le prouver, il n'y aura rien de fait sur cela que je n'aie l'honneur d'en conférer avec vous, c'est tout ce que je puis en cette occasion, où je ne recevrais pas des ordres supérieurs pour empêcher la représentation de la pièce dont il est question. Je vous connais trop juste pour ne pas approuver mes raisons, et pour douter un instant de l'attachement sincère et respectueux avec lequel je suis, etc. »

Tout exquise de politesse et de bon vouloir que soit cette lettre du lieutenant de police à M. d'Argental, elle ne promet cependant pour l'affaire de Voltaire qu'un résultat problématique. Voltaire n'y tient pas ; il faut qu'il écrive lui-même à M. Berrier. Et avec quelle énergie, quelle éloquence il fait valoir tout ce qui peut intéresser en sa faveur : honneur, fortune, famille, avenir ; tout cela corroboré de considérations de bien public et de morale universelle !

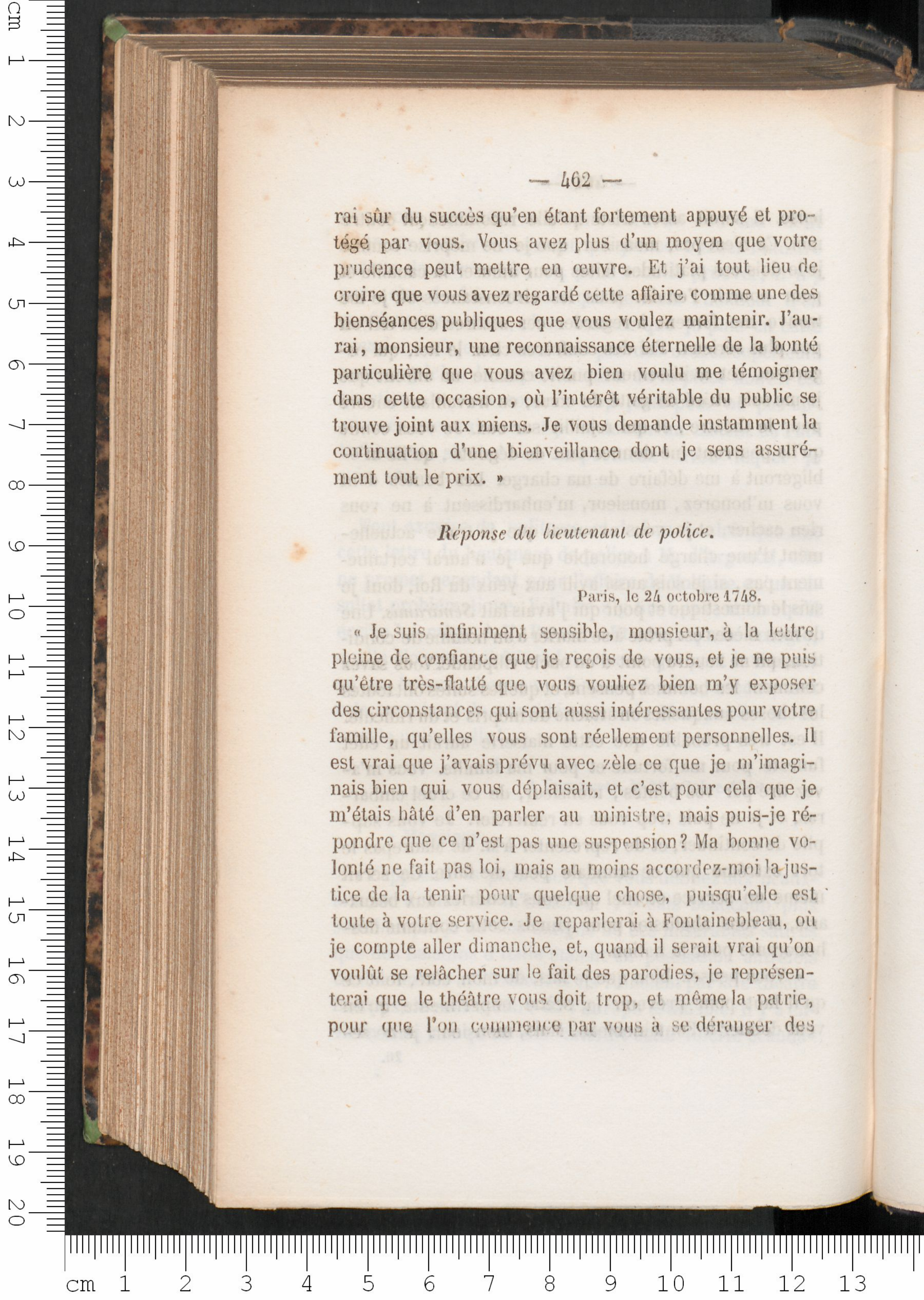
A Commercy, le 20 octobre 1748.

« Monsieur,

» J'apprends la protection que vous donnez aux beaux-arts, et dont vous m'honorez. J'y suis beaucoup plus sensible que je ne suis indigné de ces misérables satires que des baladins d'Italie étaient en possession autrefois de débiter. Ils avilissaient et ils ruinaient par là le théâtre français, le seul théâtre de l'Europe estimable. Il y a environ cinq ans qu'on leur interdit cette liberté scanda-

leuse. Il serait assez triste qu'elle recommençât contre moi. Ce n'est pas, monsieur, que je ne méprise comme je le dois ces platitudes faites pour amuser la canaille et pour nourrir l'envie. Mais les circonstances où je me trouve me forcent à regarder ces sottises d'un œil un peu plus sérieux. J'ai des confrères chez le Roi, qui regardent cet avilissement public comme un affront que je me suis attiré de gaîté de cœur, en travaillant encore pour le théâtre, et qui rejaillit sur eux. Je vous confie qu'ils pourront me donner tant de dégoûts, qu'ils m'obligeront à me défaire de ma charge. Les bontés dont vous m'honorez, monsieur, m'enhardissent à ne vous rien cacher, et je vous avouerai que je traite actuellement d'une charge honorable que je n'aurai certainement pas, si je suis aussi avili aux yeux du Roi, dont je suis le domestique et pour qui j'avais fait *Sémiramis*. Une de mes nièces est prête à se marier à un homme de condition, qui ne voudra point d'un oncle vilipendé. Vous savez comment les hommes pensent, et quelles suites ont toutes les choses auxquelles on attache du mépris et du ridicule. Il est très-probable que cette niaiserie aurait un effet funeste pour ma fortune et pour ma famille. Vous m'avez tiré par vos bontés, monsieur, de ce cruel embarras, et je ne puis trop vous en remercier. Je vous supplie de continuer, et de représenter à M. de Maurepas le tort extrême que ce scandale peut me faire. Ce serait même un service éternel que vous rendriez aux beaux-arts, si vous abolissiez pour jamais cette coutume déshonorante pour la nation.

» Vous pensez bien que je fais, de mon côté, tout ce qu'il faut pour prévenir la scène impertinente qu'on veut donner à Fontainebleau. Mais, monsieur, je ne se-



rai sûr du succès qu'en étant fortement appuyé et protégé par vous. Vous avez plus d'un moyen que votre prudence peut mettre en œuvre. Et j'ai tout lieu de croire que vous avez regardé cette affaire comme une des bienséances publiques que vous voulez maintenir. J'aurai, monsieur, une reconnaissance éternelle de la bonté particulière que vous avez bien voulu me témoigner dans cette occasion, où l'intérêt véritable du public se trouve joint aux miens. Je vous demande instamment la continuation d'une bienveillance dont je sens assurément tout le prix. »

Réponse du lieutenant de police.

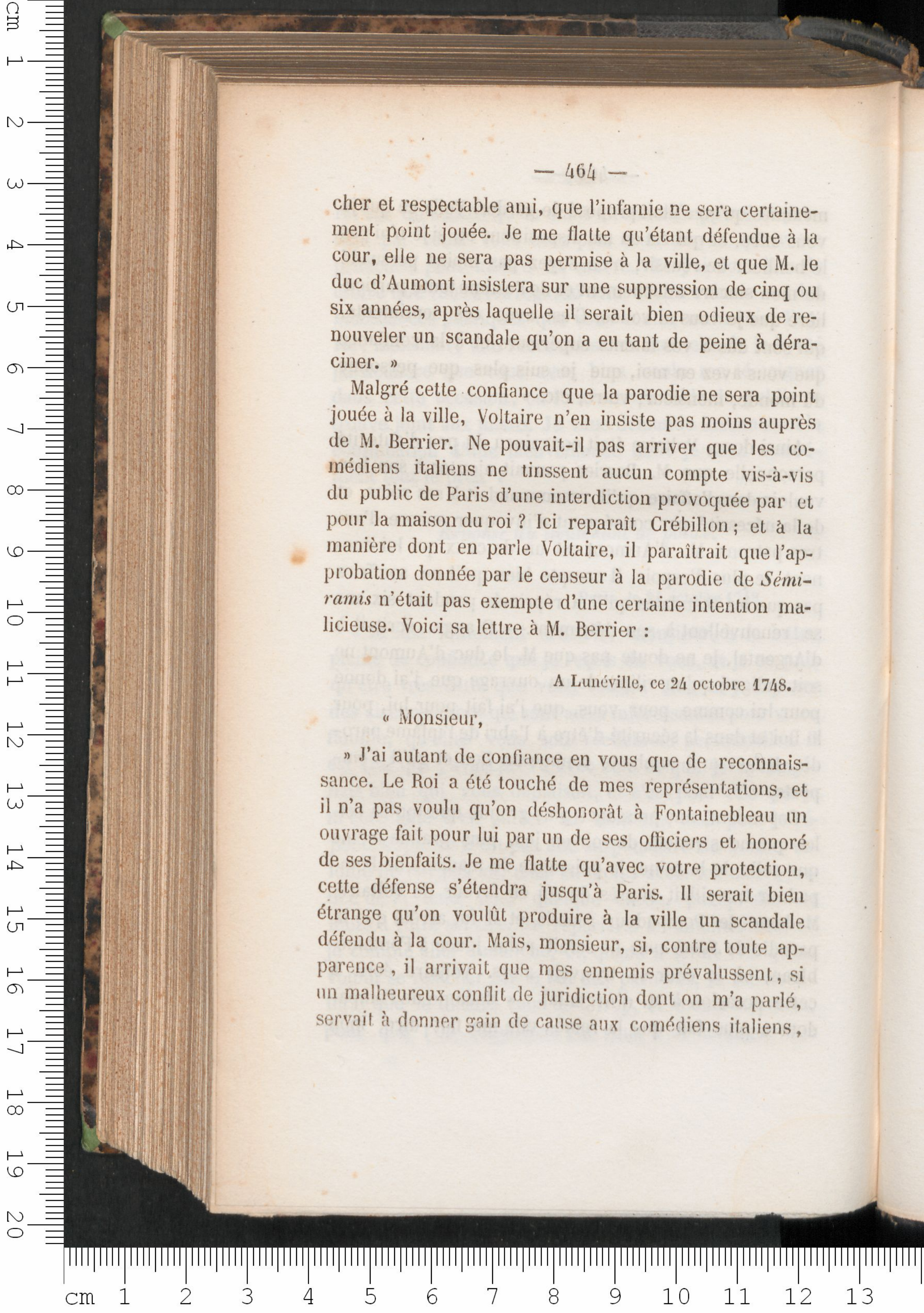
Paris, le 24 octobre 1748.

« Je suis infiniment sensible, monsieur, à la lettre pleine de confiance que je reçois de vous, et je ne puis qu'être très-flatté que vous vouliez bien m'y exposer des circonstances qui sont aussi intéressantes pour votre famille, qu'elles vous sont réellement personnelles. Il est vrai que j'avais prévu avec zèle ce que je m'imaginais bien qui vous déplaisait, et c'est pour cela que je m'étais hâté d'en parler au ministre, mais puis-je répondre que ce n'est pas une suspension? Ma bonne volonté ne fait pas loi, mais au moins accordez-moi la justice de la tenir pour quelque chose, puisqu'elle est toute à votre service. Je reparlerai à Fontainebleau, où je compte aller dimanche, et, quand il serait vrai qu'on voulût se relâcher sur le fait des parodies, je représenterai que le théâtre vous doit trop, et même la patrie, pour que l'on commence par vous à se déranger des

maximes qu'on s'était proposé de garder. Voilà ce que je vous offre, et qui est en ma disposition, et, si je n'ai pas le bonheur de réussir, n'en soyez pas moins persuadé de mon sincère attachement et de l'estime toute particulière que je vous ai vouée. C'est avec ces sentiments, qui sont dus à vos talents supérieurs et à la confiance que vous avez en moi, que je suis plus que personne du monde, monsieur, votre, etc. »

Ainsi donc, Voltaire était convaincu du peu d'autorité personnelle que M. Berrier pouvait ajouter à son bon vouloir dans l'affaire qu'il recommandait à ses soins, et de la nécessité par conséquent d'invoquer encore d'autres patrons. M. d'Aumont est un de ceux qui lui donnent le plus d'espoir. Il compte bien qu'il ne souffrira pas que les scandales qu'il a réprimés pendant six ans se renouvellent à son détriment. « O ange, écrit-il à d'Argental, je ne doute pas que M. le duc d'Aumont ne soit indigné qu'on vilipende un ouvrage que j'ai donné pour lui comme pour vous, que j'ai fait pour lui, pour le Roi et dans la sécurité d'être à l'abri de l'infâme parodie. Il faut qu'il combatte comme un lion et qu'il l'emporte. »

Cependant, une puissance plus grande que toutes celles que nous venons de voir en jeu, plus grande même que celle de la reine, la puissance de madame de Pompadour travaillait auprès du roi en faveur de Voltaire. Madame de Pompadour réussit, et il fut arrêté que la parodie de *Sémiramis* ne serait point jouée à Fontainebleau, où la cour se trouvait alors. Voltaire écrit à cette occasion à M. d'Argental : « Madame de Pompadour a plus fait que la reine ; elle me fait dire, mon



cher et respectable ami, que l'infamie ne sera certainement point jouée. Je me flatte qu'étant défendue à la cour, elle ne sera pas permise à la ville, et que M. le duc d'Aumont insistera sur une suppression de cinq ou six années, après laquelle il serait bien odieux de renouveler un scandale qu'on a eu tant de peine à déraciner. »

Malgré cette confiance que la parodie ne sera point jouée à la ville, Voltaire n'en insiste pas moins auprès de M. Berrier. Ne pouvait-il pas arriver que les comédiens italiens ne tinssent aucun compte vis-à-vis du public de Paris d'une interdiction provoquée par et pour la maison du roi ? Ici reparaît Crébillon ; et à la manière dont en parle Voltaire, il paraîtrait que l'approbation donnée par le censeur à la parodie de *Sémiramis* n'était pas exempte d'une certaine intention malicieuse. Voici sa lettre à M. Berrier :

A Lunéville, ce 24 octobre 1748.

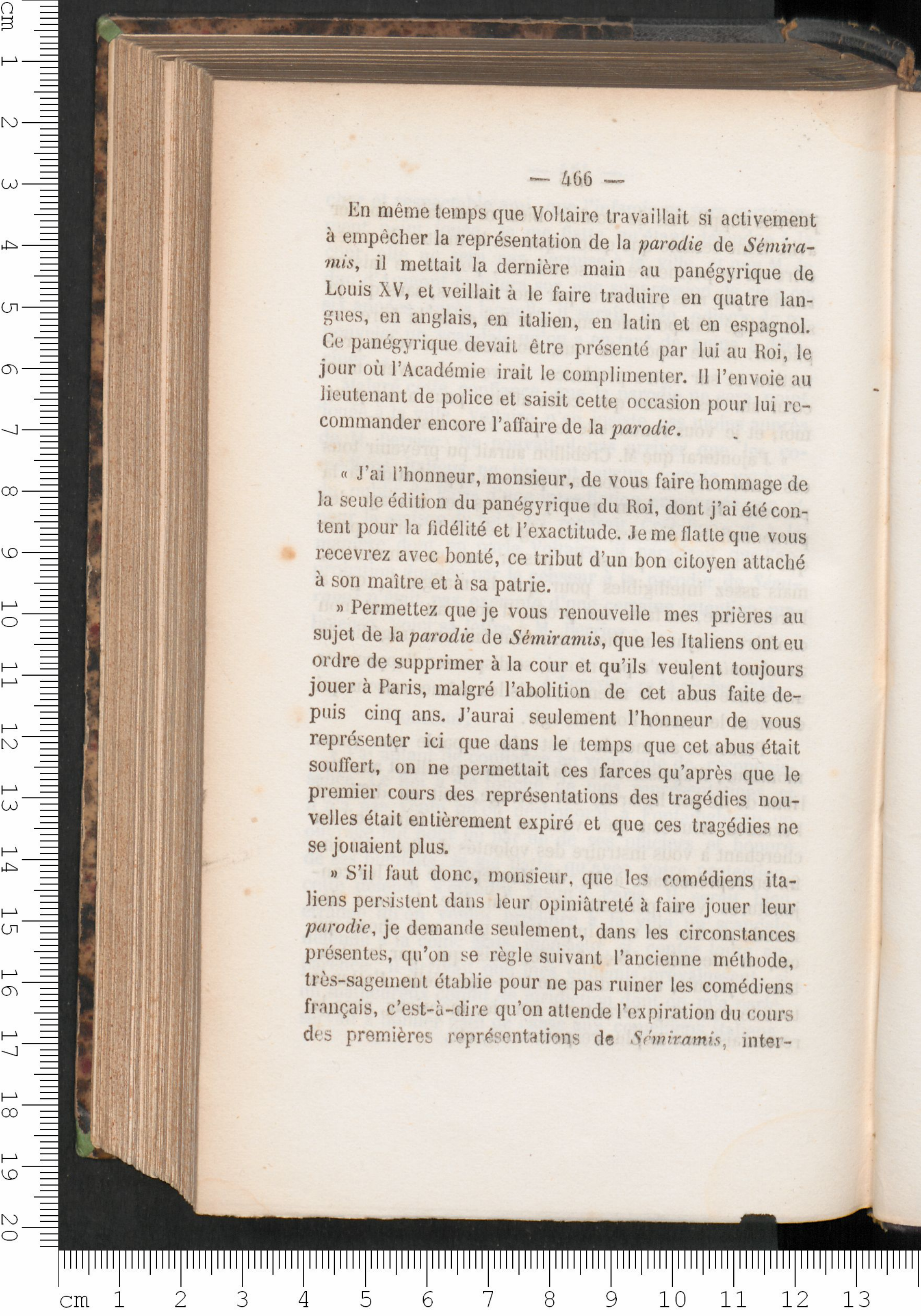
« Monsieur,

» J'ai autant de confiance en vous que de reconnaissance. Le Roi a été touché de mes représentations, et il n'a pas voulu qu'on déshonorât à Fontainebleau un ouvrage fait pour lui par un de ses officiers et honoré de ses bienfaits. Je me flatte qu'avec votre protection, cette défense s'étendra jusqu'à Paris. Il serait bien étrange qu'on voulût produire à la ville un scandale défendu à la cour. Mais, monsieur, si, contre toute apparence, il arrivait que mes ennemis prévalussent, si un malheureux conflit de juridiction dont on m'a parlé, servait à donner gain de cause aux comédiens italiens,

je vous supplierais de vouloir bien m'en faire donner avis. Il me semble que quiconque est le maître de proscrire ou de permettre ces scandales, pourra se laisser toucher par mes prières et par mes raisons, sans que je sois obligé d'importuner encore le Roi et de le faire expliquer. Je me repose de tout, monsieur, sur votre protection et sur votre prudence. Je vous ai ouvert mon cœur sur les suites que cette affaire peut avoir pour moi, et je vous renouvelle les plus vives instances.

» J'ajouterai que M. Crébillon aurait pu prévenir tous ces embarras, en ne donnant pas son approbation à la parodie. Je sais bien qu'il y a dans cet ouvrage des personnalités odieuses, assez déguisées à la vérité, pour que l'examinateur puisse les passer sans se commettre, mais assez intelligibles pour que la malignité, qui a l'oreille fine, en fasse son profit. Il pourrait, étant mon confrère et ayant malheureusement fait une tragédie de *Sémiramis*, qui n'a pas réussi, se dispenser d'approuver une satire contre la mienne ; mais les mêmes raisons qui devaient le retenir l'ont fait agir.

» Personne au monde n'est plus capable que vous, monsieur, d'apaiser tout cela, soit en conseillant aux Italiens de ne pas hasarder cet ouvrage, soit en différant l'examen nouveau que vous en pourriez faire, soit en cherchant à vous instruire des volontés du Roi, soit enfin en représentant à M. de Maurepas ce que les conjonctures vous permettront de lui dire. Je vous demande pardon de vous importuner pour une chose qui est, en elle-même, bien frivole, mais qui, par la situation où je suis, m'est devenue très-essentielle. J'attends tout de vous et je serai toute ma vie, monsieur, avec la reconnaissance la plus respectueuse, etc. »



En même temps que Voltaire travaillait si activement à empêcher la représentation de la *parodie* de *Sémiramis*, il mettait la dernière main au panégyrique de Louis XV, et veillait à le faire traduire en quatre langues, en anglais, en italien, en latin et en espagnol. Ce panégyrique devait être présenté par lui au Roi, le jour où l'Académie irait le complimenter. Il l'envoie au lieutenant de police et saisit cette occasion pour lui recommander encore l'affaire de la *parodie*.

« J'ai l'honneur, monsieur, de vous faire hommage de la seule édition du panégyrique du Roi, dont j'ai été content pour la fidélité et l'exactitude. Je me flatte que vous recevrez avec bonté, ce tribut d'un bon citoyen attaché à son maître et à sa patrie.

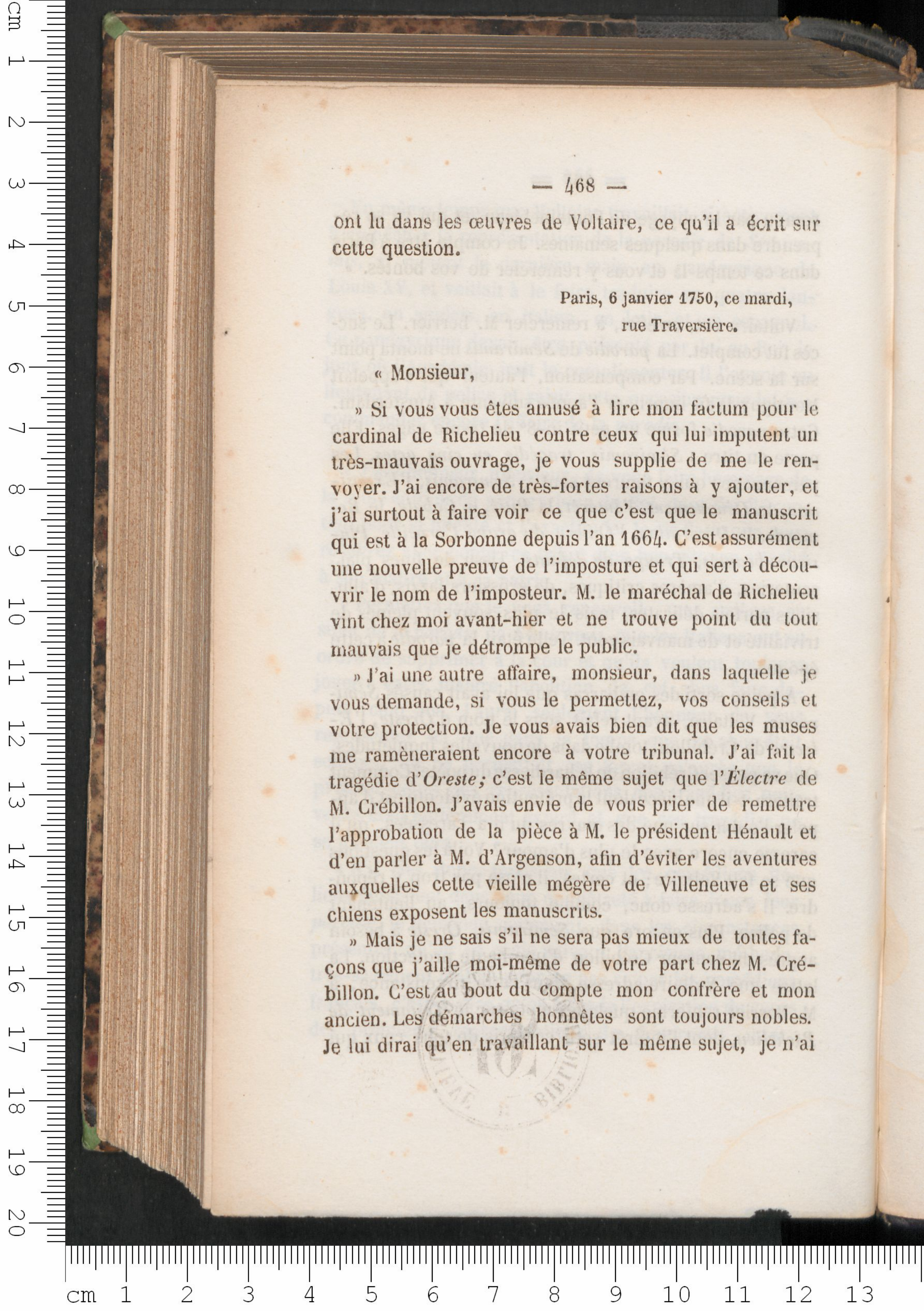
» Permettez que je vous renouvelle mes prières au sujet de la *parodie* de *Sémiramis*, que les Italiens ont eu ordre de supprimer à la cour et qu'ils veulent toujours jouer à Paris, malgré l'abolition de cet abus faite depuis cinq ans. J'aurai seulement l'honneur de vous représenter ici que dans le temps que cet abus était souffert, on ne permettait ces farces qu'après que le premier cours des représentations des tragédies nouvelles était entièrement expiré et que ces tragédies ne se jouaient plus.

» S'il faut donc, monsieur, que les comédiens italiens persistent dans leur opiniâtreté à faire jouer leur *parodie*, je demande seulement, dans les circonstances présentes, qu'on se règle suivant l'ancienne méthode, très-sagement établie pour ne pas ruiner les comédiens français, c'est-à-dire qu'on attende l'expiration du cours des premières représentations de *Sémiramis*, inter-

rompu par le voyage de Fontainebleau, et qui va se reprendre dans quelques semaines. Je compte être à Paris dans ce temps-là et vous y remercier de vos bontés. »

Voltaire eut, en effet, à remercier M. Berrier. Le succès fut complet. La *parodie* de *Sémiramis* ne monta point sur la scène. Par compensation, l'auteur qui s'appelait Montigny la fit imprimer l'année suivante à Amsterdam. Cette *parodie* forme un petit in-8° de trente pages. Elle porte en titre : *Sémiramis, tragédie en cinq actes.* Les personnages qui y figurent sont : *Sémiramis*, l'*Exposition*, le *Dénouement*, l'*Intérêt*, la *Pitié*, la *Cabale*, le *Remords*, la *Décoration*, l'*Ombre du grand Corneille*, *Plusieurs beautés*, *Troupe de défauts.* Tissu de fines plaisanteries, d'amères critiques, de grossiers lazzis, d'allusions parfois délicates, mais le plus souvent pleines de trivialité et de mauvais goût. Telle était la *parodie* à cette époque.

A peine sorti des embarras que lui avait causés *Sémiramis*, Voltaire, ayant refait sous le nom d'*Oreste*, l'*Électre* de Crébillon, tombe dans de nouvelles inquiétudes. Que va penser Crébillon de la hardiesse du poète? Comment traitera-t-il une pièce dont la prétention évidente est d'appeler l'oubli sur une des œuvres qu'il a caressées, qu'il caresse encore avec le plus d'amour? Voilà les questions que se fait Voltaire; et certes, il n'ose pas trop y répondre. Il s'adresse donc, comme toujours, au lieutenant de police. Plus encore que *Sémiramis*, *Oreste* a besoin auprès du censeur Crébillon d'une haute protection. La lettre que Voltaire adresse, dans cette circonstance, à M. Berrier renferme quelques mots sur le *Testament de Richelieu*, dont l'intérêt sera compris de tous ceux qui



ont lu dans les œuvres de Voltaire, ce qu'il a écrit sur cette question.

Paris, 6 janvier 1750, ce mardi,
rue Traversière.

« Monsieur,

» Si vous vous êtes amusé à lire mon factum pour le cardinal de Richelieu contre ceux qui lui imputent un très-mauvais ouvrage, je vous supplie de me le renvoyer. J'ai encore de très-fortes raisons à y ajouter, et j'ai surtout à faire voir ce que c'est que le manuscrit qui est à la Sorbonne depuis l'an 1664. C'est assurément une nouvelle preuve de l'imposture et qui sert à découvrir le nom de l'imposteur. M. le maréchal de Richelieu vint chez moi avant-hier et ne trouve point du tout mauvais que je détrompe le public.

» J'ai une autre affaire, monsieur, dans laquelle je vous demande, si vous le permettez, vos conseils et votre protection. Je vous avais bien dit que les muses me ramèneraient encore à votre tribunal. J'ai fait la tragédie d'*Oreste;* c'est le même sujet que l'*Électre* de M. Crébillon. J'avais envie de vous prier de remettre l'approbation de la pièce à M. le président Hénault et d'en parler à M. d'Argenson, afin d'éviter les aventures auxquelles cette vieille mégère de Villeneuve et ses chiens exposent les manuscrits.

» Mais je ne sais s'il ne sera pas mieux de toutes façons que j'aille moi-même de votre part chez M. Crébillon. C'est au bout du compte mon confrère et mon ancien. Les démarches honnêtes sont toujours nobles. Je lui dirai qu'en travaillant sur le même sujet, je n'ai

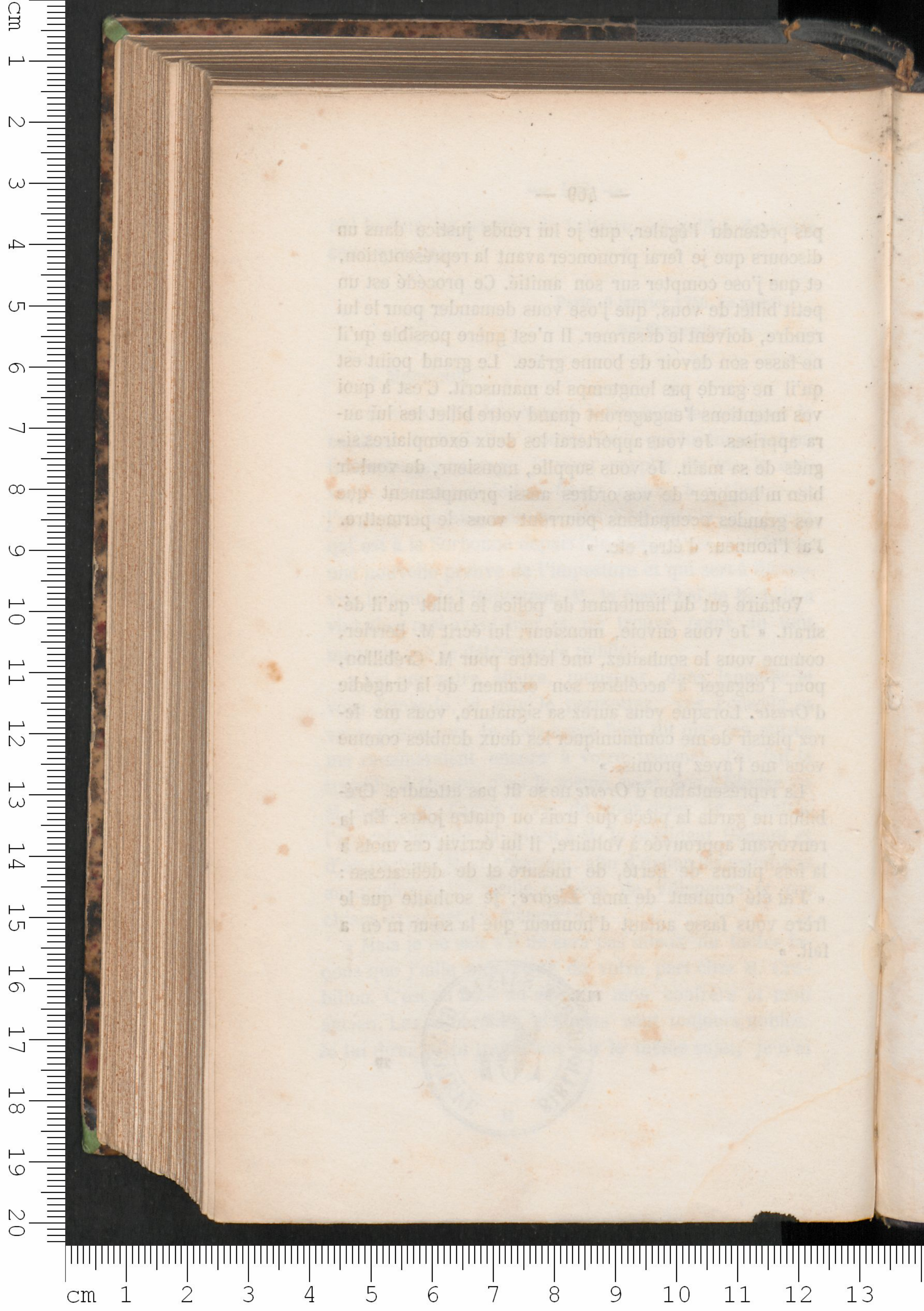
pas prétendu l'égaler, que je lui rends justice dans un discours que je ferai prononcer avant la représentation, et que j'ose compter sur son amitié. Ce procédé est un petit billet de vous, que j'ose vous demander pour le lui rendre, doivent le désarmer. Il n'est guère possible qu'il ne fasse son devoir de bonne grâce. Le grand point est qu'il ne garde pas longtemps le manuscrit. C'est à quoi vos intentions l'engageront quand votre billet les lui aura apprises. Je vous apporterai les deux exemplaires signés de sa main. Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien m'honorer de vos ordres aussi promptement que vos grandes occupations pourront vous le permettre. J'ai l'honneur d'être, etc. »

Voltaire eut du lieutenant de police le billet qu'il désirait. « Je vous envoie, monsieur, lui écrit M. Berrier, comme vous le souhaitez, une lettre pour M. Crébillon, pour l'engager à accélérer son examen de la tragédie d'*Oreste*. Lorsque vous aurez sa signature, vous me ferez plaisir de me communiquer les deux doubles comme vous me l'avez promis. »

La représentation d'*Oreste* ne se fit pas attendre. Crébillon ne garda la pièce que trois ou quatre jours. En la renvoyant approuvée à Voltaire, il lui écrivit ces mots à la fois pleins de fierté, de mesure et de délicatesse : « J'ai été content de mon *Électre*; je souhaite que le frère vous fasse autant d'honneur que la sœur m'en a fait. »

FIN.





pas prétendu l'égaler, que je lui rends justice dans un discours que je ferai prononcer avant la représentation, et que j'ose compter sur son amitié. Ce procédé est un petit billet de vous, que j'ose vous demander pour le lui rendre, doivent le désarmer. Il n'est guère possible qu'il ne fasse son devoir de bonne grâce. Le grand point est qu'il ne garde pas longtemps le manuscrit. C'est à quoi vos intentions l'engageront quand votre billet les lui aura apprises. Je vous apporterai les deux exemplaires signés de sa main. Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien m'honorer de vos ordres aussi promptement que vos grandes occupations pourront vous le permettre. J'ai l'honneur d'être, etc. »

Voltaire eut du lieutenant de police le billet qu'il désirait. « Je vous envoie, monsieur, lui écrit M. Berrier, comme vous le souhaitez, une lettre pour M. Crébillon, pour l'engager à accélérer son examen de la tragédie d'Oreste. Lorsque vous aurez sa signature, vous me ferez plaisir de me communiquer les deux doubles comme vous me l'avez promis. »

La représentation d'Oreste ne se fit pas attendre. Crébillon ne garda la pièce que trois ou quatre jours. En la renvoyant approuvée à Voltaire, il lui écrivit ces mots à la fois pleins de fierté, de mesure et de délicatesse : « J'ai été content de mon Électre ; je souhaite que le frère vous fasse autant d'honneur que la sœur m'en a fait. »

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

NAPOLÉON DANS LE NORD.

RUSSIE.

SUÈDE ET FINLANDE.

RUSSIE ET FRANCE.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Coulommiers. — Imprimerie de A. Moussin.

